

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

46

CORRESPONDANCE

XIV

ANNÉES 1768-1770. — N^{os} 7221-7804

•
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C^{ie}
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BRUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

CORRESPONDANCE

XIV

(ANNÉES 1768-1770. — Nos 7221-7804)



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—
1882

THE
NEW
YORK
PUBLIC
LIBRARY
ASTOR
LENOX
TILDEN

CORRESPONDANCE

7221. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1^{er} avril 1768.

Mon protecteur, ceci s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircissements sur le *Siccle de Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là.

Il y avait, en 1699, un *birbone*, un *furfante*, un *ma'andrino* nommé Giori, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi*; *quello buggerone* trahissait le cardinal de Bouillon en recevant ses présents : il fut la cause de tous les malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de Torcy. Si vous vouliez, monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la *Relation de la colique néphrétique* de cet ivrogne de Pierre III, adorateur du roi de Prusse, écrite par M. de Rulhière¹, secrétaire du baron de Breteuil ? Cette relation est entre les mains de plusieurs personnes, et n'est plus un secret. Tout ce que je sais, aussi certainement qu'on peut savoir quelque chose, c'est-à-dire en doutant, c'est que Pierre III n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes Prébazinski : « Voilà une belle troupe ; mais je ferais fuir tous ces gens-là comme des gredins, si j'étais à la tête de cinquante Prussiens. »

Je vous jure, mon protecteur, que ma Catherine ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me

1. Les *Anecdotes sur la révolution de Russie*, par Rulhière, n'ont été imprimées qu'en 1797 ; mais l'auteur en faisait des lectures dans les sociétés ; et cet ouvrage était très-connu avant d'être imprimé.

mander tout le bien qu'elle fait dans ses vastes États. Je ne lui ai point écrit :

Ninus, en vous chassant de son lit et du trône,
 En vous perdant, madame, eût perdu Babylone.
 Pour le bien des mortels vous prévîntes ses coups ;
 Babylone et la terre avaient besoin de vous :
 Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
 Les arides déserts par vous rendus fertiles,
 Les sauvages humains soumis au frein des lois,
 Les arts dans nos cités naissant à votre voix,
 Ces hardis monuments, que l'univers admire,
 Les acclamations de ce puissant empire,
 Sont autant de témoins dont le cri glorieux
 A déposé pour vous au tribunal des dieux ¹.

Elle n'a pas même fait jouer *Sémiramis* une seule fois à Moscou. Cependant je ne la crois pas si coupable qu'on le dit ; mais si vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre usage.

Je ne me suis pas encore fait chartreux, attendu que je suis trop bavard ; mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets aux pieds du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pom-pignantes qui m'imputent toutes les gentilleses antidévotes que Marc-Michel imprime depuis trois ou quatre ans, dans Amsterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, sans relâche, à l'œuvre du démon.

Mais sérieusement vous m'avouerez qu'il serait bien injuste d'imaginer qu'un radoteur de soixante-quatorze ans, occupé du *Siccle de Louis XIV*, de mauvaises tragédies, de mauvaises comédies ; d'établir une fortune de *quarante écus*², de suivre dans ses voyages une *Princesse de Bablylone*³, et de faire continuellement des expériences d'agriculture, eût le temps et la volonté de barboter dans la théologie.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

(MOLIÈRE, *Tartuffe*, acte V, scène III.)

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris quand un oncle est à la campagne est une merveilleuse nouvelle ; mais

1. Vers de *Sémiramis*, acte I, scène v ; voyez tome IV, page 517.

2. *L'Homme aux quarante écus* ; voyez tome XXI, page 305.

3. Voyez *ibid.*, page 369.

le fait est que nos affaires étant fort délabrées par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs grands seigneurs, tant français qu'allemands, je me suis mis dans la réforme, je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de pension à ma nièce, votre très-humble servante. Cornélie-Chiffon, nièce du grand Corneille, a eu en mariage environ quarante mille écus, grâce à vos bienfaits et à ceux de M^{me} la duchesse de Grammont. J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parents, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement, et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à peu près sourd et aveugle.

Voilà un compte très-exact de ma conduite : ma reconnaissance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé : il bavardera vos bontés jusqu'au dernier moment de sa vie.

Il voudrait bien bâtir une jolie maison dans votre ville de Versoy, mais il sera mort avant que votre port soit fait.

LA VIEILLE MARMOTTE DES ALPES.

7222. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1^{er} avril, et ce n'est pas un poisson d'avril.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 de mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières ? vous n'avez donc pas touché les *Quarante écus*¹ que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme ? Il est pourtant très-vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon² ne vous fût pas parvenue ? Je vous y rendais compte de mes arrangements avec M^{me} Denis, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de Thibouville. Ma lettre est pour vous et pour lui. Mandez-moi, je vous en conjure, si vous avez reçu cette lettre, qui doit être timbrée de Lyon ; cela est de la plus grande importance, car, si elle ne vous a pas été rendue, c'est une preuve que mon correspondant est au moins très-négligent. Je vous disais que j'étais dans les bonnes grâces de M. Janel, et je vous le

1. Un exemplaire de *l'Homme aux quarante écus*.

2. Cette lettre manque.

prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et la *Princesse de Babylone*¹.

Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jésuite; je voudrais en avoir deux; et, si on me fâche, je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au *Siècle de Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une *Princesse de Babylone*, m'amuser à des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un baron d'Holbach à Paris qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies; n'importe, on me les attribue pour les vendre.

J'ai lu la *Relation*² dont vous me parlez; elle n'est point du tout sage et modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très-outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état; calomnié continuellement, pouvant être condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus, et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellents, l'amour du travail et la gaieté, il y a longtemps que je serais mort de désespoir.

Dieu soit béni, puisque M^{me} d'Argental se porte mieux! Je me recommande à ses bontés.

7223. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE³.

2 avril.

Eh bien! il faut donc contenter la curiosité de votre amitié et celle de M. et de M^{me} d'Argental. Voici mes raisons: j'ai soixant-quatorze ans, je me couche à dix heures et je me lève à cinq; je suis las d'être l'aubergiste de l'Europe. Je veux mourir dans la retraite. Cette retraite profonde ne convient ni à M^{me} Denis, ni à la petite Corneille. M^{me} Denis l'a supportée, tant qu'elle a été

1. Tome XXI, page 369.

2. *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, tome XXV, page 501.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

soutenue par des amusements et par des fêtes. Je ne puis plus suffire à la dépense d'un prince de l'empire et d'un fermier général. J'envoie M^{me} Denis se faire payer des seigneurs français, et je me charge des seigneurs allemands. Je suis actuellement fort à l'étroit, et je lui donne vingt mille francs de pension, en attendant qu'elle en ait trente-six mille, outre la terre de Ferney. Voilà, mon cher ami, à quoi tout se réduit. J'en suis fâché pour la calomnie, qui ne trouvera pas là son compte. J'en suis fâché pour Fréron et pour M^{me} Gilet¹; mais je ne puis qu'y faire. Je sais dans ma retraite tout ce que les gazettes ont publié de mensonges; c'est le revenu de tous ceux qui ont le malheur d'être connus.

Dites aux anges, et soyez très-sûr, mon cher ami, que je brûle toutes les lettres dont on pourrait abuser à ma mort. Ne soyez pas moins sûr que, jusqu'à ce moment, mon cœur sera à vous et aux anges.

7224. — A. M. BORDES.

A Ferney, 4 avril.

Le cher correspondant est supplié de vouloir bien faire mettre à la poste tous ces petits pistolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours sa poudre aux moineaux, et qu'on effraye quelquefois les vautours. Croyez-moi, servez la bonne cause, et Dieu vous bénira.

On vous envoie une *Guerre*². L'archevêque d'Auch ne sera pas content³; mais aussi il ne faut pas qu'un archevêque fasse d'un mandement⁴ un libelle diffamatoire.

L'histoire du *Bannissement des jésuites de la Chine*⁵ est une plaisanterie infernale de ce mathurin du Laurens, réfugié à Amsterdam chez Marc-Michel. C'est un drôle qui a quelque esprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois. Il est auteur de la *Théologie portative* et du *Compère Matthieu*: j'avais peine à croire qu'il eût fait le *Catéchumène*⁶. Cet ouvrage me paraissait au-dessus de lui; cependant on assure qu'il en est l'auteur. Ce qu'il y a de triste en France, c'est que des Frérons m'accusent d'avoir

1. Bel esprit qui écrivait dans le journal de Fréron.

2. *La Guerre civile de Genève*, tome IX.

3. Voyez la note 2, tome IX, page 533.

4. Voyez tome XXV, page 469.

5. Voyez tome XXVII, page 1.

6. Roman philosophique de Bordes.

part à ces infamies. Je ne connais ni du Laurens, ni aucun de ces associés que Marc-Michel fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire passer leurs scandaleuses brochures sous mon nom. J'ai vu *le Catéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions journalières. On ajoute que « la reine en a demandé justice au roi, et que la roi m'a banni du royaume ».

On sait assez combien tous ces bruits sont faux ; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On se résout aisément à persécuter en effet un homme qui l'est déjà par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit Larcher, pour confondre toutes ces calomnies. J'écirai contre frère Rigolet¹ et contre *le Catéchumène*. Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Est-il possible qu'à mon âge de soixante-quatorze ans on puisse me soupçonner de faire des plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né !

On ne veut pas que je meure en repos. J'espère cependant expirer tranquille, soit au pied des Alpes, soit au pied du Caucase.

Fortem ac tenacem propositi virum.

(HOR., lib. III, od. III, v. 1.)

Je vous embrasse tendrement.

7225. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 4 avril.

M. le duc de Choiseul a eu la bonté, monsieur, de me mander qu'il me ferait communiquer les pièces dont j'aurais besoin ; mais malheureusement je n'ai presque plus besoin de rien, à présent que toute l'histoire militaire et politique de Louis XIV est imprimée ; il ne reste plus que le jansénisme et le quietisme², sur lesquels il faut se contenter de jeter tout le ridicule qu'ils méritent.

J'ai écrit à M. le duc de Choiseul³ que je ne lui demandais que deux ou trois lettres d'un *furfante italiano* nommé Giori, écrites de Rome à M. de Torcy, au mois de janvier ou février 1699,

1. Frère Rigolet est un des interlocuteurs de la *Relation du bannissement des jésuites de la Chine* ; voyez tome XXVII, page 3.

2. Les chapitres xxxvii et xxxviii du *Siècle de Louis XIV*.

3. Voyez lettre 7221.

contre le cardinal de Bouillon, son bienfaiteur ; c'est ce qui fut la cause de la longue disgrâce de ce cardinal.

Si vous avez pu, monsieur, vous résoudre à lire toutes ces archives des bêtises théologiques et des friponneries de prêtres, je me recommande à vos bontés, en cas que vous y trouviez quelque chose qui puisse augmenter le profond mépris qu'on doit avoir pour ces pauvretés. Je suis pénétré pour vous de reconnaissance autant que d'estime.

VOLTAIRE.

7226. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE.

Ferney, 4 avril.

La moitié de mes arbres est morte, monsieur ; l'autre moitié a été malade à la mort, et moi aussi. Le froid de ma Sibérie a pénétré quatre pieds sous terre. Il y a des climats qu'on ne peut apprivoiser. Je viens de remplacer tous les arbres morts. Il me reste quelques peupliers qui en produiront d'autres, et ils diront à leurs petits-enfants les obligations que je vous ai.

Voulez-vous bien permettre, monsieur, que je vous envoie *Quarante écus*¹ ? C'est trop peu pour le bon office que vous m'avez rendu. Ce petit ouvrage est d'un agriculteur qui réussit mieux que moi en arbres et en livres. Il se moque un peu des nouveaux systèmes de finances proposés par tant de gens qui gouvernent l'État pour leur plaisir, et des systèmes d'agriculture inventés dans les entrailles de l'Opéra et de la Comédie. Mon ignorance d'ailleurs ne me permet pas de vous garantir tout l'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7227. — A M. ET MADAME DE FLORIAN.

Ferney, 4 avril.

Il est juste et nécessaire, mes chers Picards², que je vous parle avec confiance. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien M^{me} Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne puissent écarter de son âme

1. *L'Homme aux quarante écus.*

2. Ils étaient à leur château d'Hornoy, à huit lieues d'Amiens.

ces orages violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappaient de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de la campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, des fêtes, et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans, ni à la faiblesse de ma santé. Je me voyais d'ailleurs très à l'étroit par la cessation du payement de mes rentes, tant de la part de M. le duc de Wurtemberg que de celle de M. le maréchal de Richelieu, et de quelques autres grands seigneurs. Elle est allée à Paris recueillir quelques débris, tandis que je m'occuperai des affaires d'Allemagne. Malgré ce dérangement actuel, je lui fais tenir à Paris vingt mille livres de pension ; elle possède d'ailleurs douze mille livres de rente ; elle en aura beaucoup davantage ; je mourrais avec trop d'amertume si aucun de mes proches pouvait, à ma mort, m'accuser de l'avoir négligé. Je n'en ai pas assez fait pendant ma vie ; mais si je peux végéter encore deux années, j'espère que je ne serai pas inutile à ma famille. Je voulais vendre le château que j'ai fait bâtir pour votre sœur, afin de lui procurer tout d'un coup une somme considérable d'argent comptant, et je me privais volontiers des agréments de ce séjour, qui sont très-grands sept à huit mois de l'année. Elle n'a pas saisi assez tôt une occasion favorable et unique qui se présentait. Elle a malheureusement manqué un marché qui ne se retrouvera jamais. Pour moi, il ne me faut qu'une chambre pour mes livres, et une pour me chauffer pendant l'hiver. Un vieillard n'a pas de goûts chers.

Je sais tous les discours qu'on a tenus à Paris, tout ce qu'on a inséré dans les gazettes. Je suis accoutumé à ces sottises, qui s'anéantissent en deux jours. La Harpe a malheureusement donné lieu à tout cela par son infidélité¹, et par cet orgueil mêlé d'impolitesse et de dureté qu'on lui reproche avec tant de raison ; cependant, loin de lui nuire, je lui ai pardonné, et je l'ai même défendu.

J'ai cru devoir à l'amitié et à la parenté le compte que je viens de vous rendre. Adieu, mes chers seigneurs d'Hornoy : je dis toujours avec douleur : Ah ! que Ferney n'est-il en Picardie !

Je vous embrasse tous deux tendrement.

1. Voyez tome XXVII, page 17.

7228. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

4 avril.

Monsieur, je n'ai pu répondre plus tôt ; soixante et quatorze ans de maladies et d'affaires en sont la cause. Mais puisque vous voulez de petites observations critiques, en voici :

Funeste lien dont naquit le parjure.

Lien est de deux syllabes ; il faut *nœud* : le vers sera de cinq pieds.

Fidèles sans aucune contrainte.

Le vers n'y est pas, il faut : *toujours fidèles sans contrainte*.

Et Rome de l'hymen sut resserrer le nœud,
En paraissant l'enfreindre.

On enfreint une loi, on n'enfreint point un nœud ; on le dénoue, on le rompt, on le brise.

Désire-t-on ce que l'on peut ?

Il faudrait dire *ce que l'on possède* ; car on désire d'ordinaire toutes les choses auxquelles on peut atteindre.

Est des mariés l'ordinaire reprise.

Le vers n'y est pas, *mariés* est de trois syllabes ; il faut *époux*.

Pour mieux connaître ses forfaits,
Il faut le voir sans voile.

Il manque une rime à *voile*.

Non un mariage politique.

Le vers n'y est pas. *Mariage* est ici de quatre syllabes, parce que ce mot est suivi d'une consonne ; cela est aisé à corriger en mettant *hymen* au lieu de *mariage*.

Depuis que la vertu s'exila de la terre.
Maudite du mari, son acariâtre humeur.

Acariâtre est de quatre syllabes, et serait de cinq si ce mot

n'était pas suivi d'une voyelle ; le vers n'y est pas. On pourrait mettre *sa fatigante humeur, ou son intraitable humeur.*

L'on verra toujours le mariage.

Le vers n'y est pas ; *mariage*, en finissant le vers, est de trois syllabes.

Et contre lui j'exhale en vain ma rage.

Le mot de *rage* est trop fort ; on pourrait mettre :

En tous les temps le mariage
Sera tyran de l'univers,
Malgré les satires du sage.

L'envoi est fort joli ; mais le dernier vers qui finit par *bénir* ne rime point à *satire*, parce que l'on ne dit point *bénire*, mais *bénir*.

Voix ne rime point à *toi*, à cause de l'*x*, et parce que *voix* est long, et *toi* est bref ; on pourrait mettre :

Si le nœud de l'hymen me rangeait sous tes lois,
Je serais loin de le maudire ;
Je ferais entendre ma voix
Pour en faire l'éloge, et non pas la satire.

Vous ne pouvez faire de fautes, monsieur, que dans le mécanisme de notre langue et de notre poésie, qui est fort difficile. Vous n'en sauriez faire dans tout ce qui dépend du goût, du sentiment, et de la raison.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus véritable et la plus respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

7229. — A M. FISCHER,

INTENDANT DES POSTES DE BERNE.

A Ferney, 5 avril.

Je vois, monsieur, par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le Bickerstaff de Londres, à qui le docteur Swift et le docteur Arbuthnot prouvèrent qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort ; que trois gazettes de torys et trois autres

gazettes de wighs l'avaient dit expressément; que quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante-quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu, et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau, que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire prier Dieu pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi, je prierai Dieu pour la conversion de votre correspondant, qui veut que je sois en deux lieux à la fois, ce qui n'est jamais arrivé qu'à saint François-Xavier, et ce qui paraît aujourd'hui moralement impossible à plusieurs honnêtes gens.

J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre, monsieur, votre, etc.

7230. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 5 avril.

Mon cher et ancien ami, j'ai une grâce à vous demander, que je souhaite fort que vous ne me refusiez pas, mais sur laquelle pourtant je serais fâché de vous contraindre. Il y a ici un jeune Espagnol¹ de grande naissance et de plus grand mérite, fils de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de France, et gendre du comte d'Aranda qui a chassé les jésuites d'Espagne. Vous voyez déjà que ce jeune seigneur est bien apparenté; mais c'est là son moindre mérite; j'ai peu vu d'étrangers de son âge qui aient l'esprit plus juste, plus net, plus cultivé, et plus éclairé : soyez sûr que, tout jeune, tout grand seigneur, et tout Espagnol qu'il est, je n'exagère nullement. Il est près de retourner en Espagne, et il est tout simple que, pensant comme il fait, il désire de vous voir et de causer avec vous. Il sait que vous êtes seul à Ferney, et que vous voulez y être seul; aussi ne veut-il point vous incommoder. Il se propose de demeurer à Genève quelques jours, et d'aller de là converser avec vous aux heures qui vous gêneront le moins. Ce qu'il vous dira de l'Espagne vous fera certainement plaisir; il est destiné à y occuper un jour de grandes places, et il peut y faire un grand bien. Je dois ajouter qu'il aura avec lui un autre jeune seigneur espagnol, nommé le duc de Villa-

1. Le marquis de Mora, mort en 1774; voyez la lettre 7254.

Hermosa, que je ne connais point, mais qui doit avoir du mérite, puisqu'il est ami de M. le marquis de Mora : c'est le nom de celui qui désire de vous voir. Il vous verra avec son ami, si cela ne vous gêne pas trop ; sinon M. le marquis de Mora vous ira voir tout seul. Je puis vous répondre que quand vous l'aurez vu, vous me remercirez de vous l'avoir fait connaître. Faites-moi, je vous prie, un mot de réponse ostensible, soit pour accepter ce que je vous propose, soit pour le refuser honnêtement : ce qui m'affligerait, je vous l'avoue, sans cependant que je vous en susse mauvais gré, ni M. de Mora non plus. Il compte partir le 20 de ce mois ; ainsi je vous prie de m'écrire un mot avant ce temps-là. O qu'un jeune étranger comme celui-là fait de honte à nos freluquets welches ! Adieu, mon cher maître ; portez-vous bien, et aimez-moi toujours.

7231. — A M. DE CHABANON¹.

A Ferney, 7 avril.

Mon cher ami, j'ai été bien malade ; je m'affaiblis tous les jours. Je n'ai pu encore répondre à votre confiance qui a pénétré mon cœur. Je viens enfin de rassembler mes idées et de les dicter. Plus j'ai relu la pièce, plus j'ai été confirmé dans ces idées que je sou mets entièrement aux vôtres. Je m'intéresse à votre gloire comme vous-même : c'est ce tendre intérêt qui m'a rendu sévère ; vous pardonnerez au motif en reprouvant mes critiques. Vous êtes capable de m'en aimer davantage, quand je me serais trompé par amitié. Je vous embrasse tendrement. V.

7232. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 10 avril 1768.

Vraiment, vraiment, monsieur, j'ai bien d'autres questions à vous faire que sur l'âme des puces, sur le mouvement de la matière, sur l'opéra-comique, et même sur le départ de M^{me} Denis. Ma curiosité ne porte jamais sur les choses incompréhensibles, ou sur celles qui ne tiennent qu'au caprice. Vous m'avez satisfaite sur M^{me} Denis, satisfaites-moi aujourd'hui sur un bruit qui court et que je ne saurais croire. On dit que vous vous êtes confessé et que vous avez communiqué ; on l'affirme comme certain. Vous devez à mon amitié cet aveu, et de me dire quels ont été vos motifs, vos pensées, comment vous vous en trouvez aujourd'hui, et si vous vous en tiendrez à la sainte table, ayant réformé la vôtre. J'ai la plus extrême

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1855.

curiosité de savoir la vérité de ce fait; s'il est vrai, quel trouble vous allez mettre dans toutes les têtes, quel triomphe et quelle édification! quelle indignation, quel scandale, et pour tous en général quel étonnement! Ce sera, sans contredit, faire un grand bruit.

J'ai reçu votre *Princesse de Babylone*, qui m'a fait grand plaisir. Il y a bien de nouvelles brochures dont on m'a parlé, et que vous devriez m'envoyer; je suis plus curieuse de ce qui vient de vous (et à plus juste titre), que vous ne pouvez ni ne devez l'être des prétendues merveilles du Nord. Vous avez lu *l'Honnête Criminel*; vous a-t-il fait fondre en larmes? C'est l'effet général qu'il a produit, excepté sur quelques mauvais cœurs comme moi, qui, pour justifier leur insensibilité, prétendent qu'il n'y a pas un sentiment naturel.

Le monde est devenu bien sot depuis que vous l'avez quitté; il semble que chacun cherche à tâtons le vrai et le beau, et que personne ne l'attrape; mais il n'y a personne qui puisse juger des méprises. Je ne prétends pas à cet avantage; je ne suis pas plus éclairée qu'un autre, mais j'ai des modèles du beau, du bon et du vrai, et tout qui ne leur ressemble pas ne saurait me séduire.

Quand je ne vous lis pas, savez-vous quelle est ma lecture favorite? C'est le *Journal encyclopédique*; j'en ai fait l'acquisition depuis peu; c'est le seul journal que j'aie jamais lu avec plaisir. Ai-je tort ou raison? Mais, monsieur, ai-je tort ou raison, de causer si familièrement avec vous, et appartient-il à une vieille sibylle, renfermée dans sa cellule, assise dans un tonneau, d'interroger et de fatiguer l'Apollon, le philosophe, enfin le seul homme de ce siècle? Je crains que nous ne perdions bientôt celui qui était peut-être le plus aimable, le pauvre président; il s'affaiblit tous les jours; je lui ai lu votre lettre, il ne m'a point fait voir la vôtre, il m'a seulement dit que vous n'aviez pas lu le supplément à son article *Tolérance*.

Ah! monsieur, si vous connaissiez madame la duchesse de Choiseul, vous ne diriez pas qu'elle est digne de m'aimer, mais vous diriez que personne n'est digne d'être aimé d'elle, et qu'elle est aussi supérieure à toutes les femmes passées, présentes et à venir, que vous l'êtes à tous les beaux esprits de ce siècle.

Adieu, monsieur; en me répondant, laissez courir votre plume comme une folle, vous me prouverez que vous m'aimez; vous me divertirez et vous me ferez grand bien.

7233. — A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

Ferney, 11 avril.

Il ne vous manque plus rien, monsieur, vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

Ce lourd Fréron diffamé par la ville,
Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne suis point du tout étonné que cet imbécile maroufle, l'opprobre des supérieurs qui le tolèrent, n'ait pas senti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.

Les Frérons sont-ils faits pour sentir la nature ¹?

Vous avez très-bien fait d'ajouter à l'histoire du jeune Fabre tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'est pas précisément comme on le débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je suis très-instruit de toute cette affaire, puisqu'il y a longtemps que Fabre m'a fait prier d'écrire en sa faveur au commandant de la province ², et j'ai pris cette liberté. Il vous devra beaucoup plus qu'à moi, puisque vous avez intéressé pour lui toute la nation ³.

Je suis charmé que vous soyez lié avec M. de Marmontel ; il est mon ami depuis plus de vingt ans ⁴ : c'est un des hommes qui méritent le plus l'estime du public et les aboiements des Frérons.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

7234. — DE M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY ⁵.

Annecy, le 11 avril.

Monsieur, on dit que vous avez fait vos pâques : bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de Voltaire, ce grand homme de notre siècle, qui s'est toujours annoncé comme élevé, par les efforts

1. Parodie du vers de *Méropé*, acte IV, scène II :

Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature.

2. La lettre manque.

3. Le jeune Fabre s'était substitué à son père, condamné aux galères pour avoir reçu chez lui des prédicants. Cette victime de l'amour filial et de l'intolérance religieuse ne sortit des galères qu'au bout de sept ans. C'est le sujet de *l'Honnête Criminel*, de M. de Falbaire. On peut voir les détails de cette aventure dans la préface de ce drame, édition de 1768. (K.)

4. La correspondance de Marmontel et de Voltaire remonte à 1743 ; mais la première lettre qui soit imprimée est de 1745 ; voyez tome XXXVI, page 407.

5. J.-P. Biort ; voyez tome XXXIX, page 550, et XXVIII, 69 et 71 ; et ci-après les lettres 7237, 7247, 7252, 7255, 7304. On peut, sur cette affaire de 1768, consulter les *Mémoires sur Voltaire*, etc., 1826, tome I^{er}, pages 69 et suiv.

d'une raison épurée et par les principes d'une philosophie sublime, au-dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentiments par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire, et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communiqué; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez donc fait en vrai chrétien; vous l'avez fait, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement que vous avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête portant l'étendard de l'incrédulité; le public ne sera plus autorisé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Église catholique, et de ses ministres. S'il ne peut, malgré les protestations contraires insérées de votre part en certaines gazettes, se persuader que vous ne soyez pas l'auteur d'une foule d'écrits, de brochures, et d'ouvrages remplis d'impiété, qui ont déjà occasionné tant de désordre dans la société, tant de dérèglements dans les mœurs, tant de profanations dans le sanctuaire; il croira au moins que, revenu à vous-même, vous avez enfin résolu de ne plus mettre au jour de semblables productions, et que, par un acte aussi éclatant que celui que vous avez fait dans l'église de votre paroisse, le jour de Pâques, vous avez voulu rendre un hommage public à la religion qui vous a vu naître dans son sein, et à qui des talents aussi distingués que les vôtres auraient été infiniment utiles, si vous les lui aviez consacrés. Il espérera encore qu'en soutenant ce premier acte par des sentiments et par une conduite uniformes, et qu'en perfectionnant l'ouvrage d'une conversion ébauchée, vous ne laisserez plus aux gens de bien, amateurs de la religion, que le juste sujet de rendre grâce à Dieu, et de le bénir d'un retour qui mettra le comble à leur joie et à leur consolation.

Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur le vol et les larcins, ce qui a fort scandalisé tous les assistants; mais lui annoncer, comme un autre Théodose, par vos soupirs, vos gémissements et vos larmes, la pureté de votre foi, la sincérité de votre repentir, et le désaveu de tous les sujets de médisance qu'il a cru entrevoir par le passé dans votre façon de penser et d'agir, alors personne n'aurait plus été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonstrations apparentes de religion. On vous aurait cru mieux disposé à approcher de cette table sainte où la foi ne permet aux âmes, même les plus pures, de ne se présenter qu'avec une religieuse frayeur; on aurait été plus édifié de vous y voir, et peut-être auriez-vous tiré plus d'avantage de vous y être présenté.

Mais, quoi qu'il en soit du passé, que je dois laisser au jugement du souverain scrutateur des cœurs et des consciences, ce seront les fruits qui feront juger de la qualité de l'arbre; et j'espère, par ce que vous ferez à l'avenir, que vous ne laisserez aucun lieu de douter de la droiture et de la sincérité de ce que vous avez déjà fait. Je me le persuade d'autant plus facilement, que je le souhaite avec plus d'ardeur, n'ayant rien plus à cœur

que votre salut, et ne pouvant oublier qu'en qualité de votre pasteur, je dois rendre compte à Dieu de votre âme, comme de toutes celles du troupeau qui m'a été confié par la divine Providence.

Je ne vous dirai pas, monsieur, combien j'ai déjà gémi sur votre état, ni combien j'ai déjà offert de prières et de supplications au Dieu des miséricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumières célestes qui font aimer et suivre la vérité, en même temps qu'elles la font connaître; je me bornerai simplement à vous faire remarquer que le temps presse, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces moments précieux que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déjà abattu sous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où sont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reste-t-il aujourd'hui la mémoire. En se laissant éblouir par le faux éclat d'une gloire aussi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle, plus dignes de fixer leurs désirs et leurs empressements. Fasse le ciel que, plus sage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici-bas qui puisse le contenter !

C'est ce que je ne cesserai de demander au Seigneur par mes vœux les plus ardents; et je le dois au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, au zèle dont je suis animé pour votre salut, et aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7235. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 11 avril.

L'amitié dont vous m'honorez, monsieur, et l'extrême sensibilité qu'elle m'a inspirée, exigent que je vous ouvre mon cœur. J'aimerais certainement mieux avoir l'honneur de vous recevoir dans Ferney que de vendre ce petit coin de terre qui m'a coûté près de cinq cent mille livres, et qui est au nombre des ingrats que j'ai faits. Je n'ai voulu le vendre que pour procurer tout d'un coup à M^{me} Denis une somme assez considérable pour qu'elle pût vivre et être logée à Paris aussi commodément qu'elle l'était dans cette campagne. J'ai soixante-quatorze ans; je suis très-faible, je n'attends plus que la mort; et quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins près d'y être couché tout de mon long. Il me serait égal de passer le reste de mes jours dans une petite terre voisine dont je jouis: elle est moins agréable que Ferney; mais les agréments ne sont plus faits pour moi; je les compte pour rien.

J'ai essayé des chagrins violents; je les compte aussi pour

fort peu de chose : c'est l'apanage des hommes, et surtout le mien. Je soupçonne que les *Quarante écus*, que j'avais pris la liberté de vous envoyer, n'ont pas été rendus à M. de Chenevières. On m'a dit que depuis quelque temps on ne souffrait pas que les chefs des bureaux reçussent des paquets qui n'étaient pas pour eux. Je tenterai encore l'aventure, jusqu'à ce que vous puissiez me donner un moyen plus sûr de vous faire parvenir les facéties qui pourront vous amuser, en attendant que je puisse vous envoyer la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, ouvrage un peu plus sérieux, qui m'a coûté des recherches immenses, et un travail assidu. Ce travail prouve bien que je ne puis être l'auteur de cent brochures scandaleuses que la calomnie m'attribue journellement. C'est un tribut que je paye à un peu de réputation ; mais je ne mérite ni cette réputation, ni ces accusations cruelles.

Mille respects à M^{me} de Rochefort. Vous ne devez pas douter, monsieur, des tendres sentiments qui m'attachent à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

7236. — A M. CHARDON.

A Ferney, 11 avril.

Il faut, monsieur, que je vous parle avec la plus grande confiance, et très-ouvertement, quoique par la poste. Je n'ai pas assurément la moindre part à la plaisanterie au gros sel intitulée *le Catéchumène*¹. Il y a des choses assez joliment tournées ; mais je serais fâché de l'avoir faite, soit pour le fond, soit pour la forme. Ce *Catéchumène* est tout étonné de voir un temple : il demande pourquoi ce temple a des portes, et pourquoi ces portes ont des serrures. D'où vient-il donc ? quelle est la nation policée sur la terre qui n'ait pas de temple, et quel temple est sans portes ? Je me flatte que vous ne me croirez pas capable d'une pareille ineptie.

La Hollande est infectée, depuis quelques années, de plusieurs moines défrqués², capucins, cordeliers, mathurins, que Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, fait travailler à tant la feuille, et qui écrivent tant qu'ils peuvent contre la religion romaine pour avoir du pain. Il y a surtout un nommé Maubert qui a inondé

1. Cet ouvrage est de Bordes.

2. Du Laurens, Maubert de Gouvest, etc., s'étaient retirés en Hollande.

l'Europe de brochures dans ce goût. C'est lui qui a fait le petit livre des *Trois Imposteurs*¹, ouvrage assez insipide, que Marc-Michel Rey donne impudemment pour une traduction du prétendu livre de l'empereur Frédéric II.

Il y a un théatin² qui a conservé son nom de du Laurens, qui est assez facétieux, et qui d'ailleurs est fort instruit. Il est auteur du *Compère Matthieu*, ouvrage dans le goût de Rabelais, dont le commencement est assez plaisant, et la fin détestable.

Les libraires qui débitent tous ces livres me font l'honneur de me les attribuer pour les mieux vendre. Je paye bien cher les intérêts de ma petite réputation. Non-seulement on m'impute ces ouvrages, mais quelques gazettes même les annoncent sous mon nom. Ce brigandage est intolérable, et peut avoir des suites funestes. Vous savez qu'il y a des gens à la cour qui ont plus de mauvaise volonté que de goût ; vous savez combien il est aisé de nuire : il n'est pas juste qu'à l'âge de soixante-quatorze ans ma vieillesse, accablée de maladies, le soit encore par des calomnies si cruelles.

Je compte assez sur l'amitié dont vous m'honorez pour être sûr que vous détruirez, autant qu'il est en vous, ces bruits odieux.

M. Damilaville, mon ami, pour qui vous avez de la bienveillance, vous certifiera que le *Catéchumène* n'est point de moi ; et quand vous serez parfaitement instruit de l'injustice qu'on me fait, vous en aurez plus de courage pour la réfuter.

Je ne perds point de vue les commissions que vous avez bien voulu me donner : elles seront faites avec tout l'empressement que j'ai de vous plaire ; ma mauvaise santé ne m'a pas encore permis de sortir, mais dès que j'aurai un peu plus de forces, mon premier devoir sera de vous obéir. J'ai l'honneur d'être³, etc.

7237. — A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

A Ferney, 15 avril.

Monseigneur, j'aurais dû répondre sur-le-champ à la lettre⁴ dont vous m'avez honoré, si mes maladies me l'avaient permis.

1. Voyez tome X, page 402, une note de l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*.

2. Du Laurens avait été mathurin.

3. Il y a ici, dans Beuchot, une lettre à M. *** , qui n'est autre que celle adressée à Thibouville, que nous avons donnée au n° 7223.

4. Voyez lettre 7234.

Cette lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et que j'ai si souvent remplis ? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier ; et il serait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fût pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés dans leurs temples, à leur manière.

Je ne mérite pas assurément les compliments que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la littérature, qui sont méprisés de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorés d'un homme de votre caractère. Je dois mépriser les impostures, sans pourtant haïr les imposteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir ; et le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier. Chaque homme doit des sacrifices, chaque homme sait que tous les petits incidents qui peuvent troubler cette vie passagère se perdent dans l'éternité, et que la résignation à Dieu, l'amour de son prochain, la justice, la bienfaisance, sont les seules choses qui nous restent devant le Créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que Cicéron appelle *caritas generis humani*¹, l'homme n'est que l'ennemi de l'homme ; il n'est que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice, et de toutes les passions. Mais s'il fait le bien pour l'amour du bien même, si ce devoir (épuré et consacré par le christianisme) domine dans son cœur, il peut espérer que Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentiments dont il est la source éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et, n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

P. S. Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain bénit, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent, de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelques maisons du village, et faire venir de l'eau. Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort.

1. Voyez la note, tome XVIII, page 133.

7238. — A M. LE CURÉ DE FERNEY¹.

Je prie monsieur le curé d'avertir les paroissiens qu'on s'est plaint au parlement de Dijon des indécences et des excès qui se commettent quelquefois dans les cabarets à Ferney.

Les remontrances de monsieur le curé mettront fin à ces plaintes ; il inspirera le respect pour la religion et pour les mœurs.

VOLTAIRE.

7239. — A M. D'AMMON².

15 avril.

Je suis plus étonné, monsieur, du souvenir dont vous m'honorez, que de vous voir entreprendre un ouvrage utile. La vieillesse de mon corps et de mon esprit ne me permet pas de vous être du moindre secours ; mais elle ne m'empêche pas de sentir vivement tous les droits que vous avez à mon estime. Des généalogies raisonnées, sobrement enrichies de faits intéressants, et ornées des caractères des principaux personnages, peuvent fournir sans doute un ouvrage utile à tous les hommes d'État, et agréable pour tous les lecteurs.

J'avoue que le nombre des aïeux que vous faites monter, dans seize générations, à cent trente et un mille soixante-onze personnes, passe mes connaissances. Je ne conçois pas comment on peut avoir des générations en nombre impair, à moins que quelque grand'mère ne se soit avisée d'accoucher sans qu'aucun homme s'en mêlât : ce qui n'est arrivé, ce me semble, qu'à la Vierge, dans l'Écriture, et à Junon, dans la Fable.

Je ne sais si je me trompe ; mais il me semble que tout homme, soit charbonnier, soit empereur, doit compter, dans seize quartiers de père et de mère, cent neuf mille six cent seize personnes, tant mâles que femelles. C'est à vous à voir si mon compte est juste. Je vous souhaite autant de pistoles que vous trouverez d'aïeux.

J'ignore pourquoi vous dites que le maréchal de Belle-Isle fut

1. Il s'appelait Gros.

2. Christophe-Henri d'Ammon, chambellan du roi de Prusse, mort le 25 février 1783, auteur de : *Généalogie ascendante jusqu'au 4^e degré inclusivement de tous les rois et princes des maisons souveraines de l'Europe actuellement vivants, réduite en CXIV de XVI quartiers, composée selon les principes du blason*, Berlin, 1766, in-f°. (B.)

le premier homme titré qui accepta la place de secrétaire d'État. Avant lui, sous Louis XIV, pendant la régence, le maréchal de La Meilleraie, le duc de La Vieuville, avaient gouverné les finances. Le maréchal d'Ancre, le comte de Schomberg, le connétable de Luynes, avaient signé comme secrétaires d'État. Le cardinal de Richelieu fut secrétaire d'État, étant évêque de Luçon ; le marquis d'O, le comte de Sancy, le duc de Sully, avaient des patentes de secrétaires d'État, et gouvernèrent l'État sous Henri IV ; et il fallait être reçu secrétaire du roi pour signer en son nom.

Vous me paraissez, monsieur, un très-bon chrétien, de ne compter que cent soixante-quatorze générations parmi les hommes. Les peuples de l'Orient ne s'accommoderaient pas de ce calcul ; et la *Bible* qu'on appelle *des Septante* pourrait bien contredire un peu la *Bible* dite la *Vulgate*. Vous et moi nous les respectons toutes deux également, sans prétendre à l'honneur de les concilier.

Puisque nous en sommes sur l'exactitude des faits, je vous dirai que, quoique je sois très-ancien par mon âge, je ne suis pas ancien gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très-chrétien.

Le roi m'a conservé cette place ; je ne perdis que celle d'historiographe, lorsque j'allai à Berlin ; mais je suis dans un âge où l'on est très-peu sensible à ces joujoux.

M^{me} Denis est à Paris, et je suis assez heureux pour être en état de lui faire la même pension que le roi de Prusse daignait me faire quand j'étais votre camarade ; s'il y a quelque chose que je regrette, c'est de ne plus l'être.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

7240. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY 1.

16 avril.

Plus j'avance en âge, monsieur, et plus j'aime la philosophie et les philosophes ; jugez si j'ai conservé pour vous les sentiments d'une véritable amitié. Tout ce que vous m'avez jamais écrit a été conforme à ma manière de penser, excepté les éloges dont vous me comblez, éloges dont je suis redevable à votre seule indulgence.

Il est triste que, tandis que la raison élève sa voix dans presque toute l'Europe, le fanatisme fasse toujours entendre ses cris dans Paris. Les honnêtes gens se taisent, ou sont persécutés ; les fripons sont récompensés. Je fais plus de cas d'un philosophe comme vous, qui honore la médiocrité de sa fortune, que d'un hypocrite nageant dans l'opulence et se pavanant dans sa fausse grandeur.

Comptez que je vous suis bien véritablement attaché.

7241. — A M. RIBOTTE ¹,

A MONTAUBAN.

16 avril 1768.

Il n'y a pas un mot de vrai, monsieur, à tous les bruits qui se sont répandus dans les provinces. Les bulletins de Paris sont faits par des gens qui ramassent ce qu'ils entendent dire dans les cafés, et qui mentent pour gagner de l'argent. *Le Compère Matthieu* est un assez mauvais ouvrage, dont le dernier volume surtout est détestable : cela est composé par un moine défroqué qui a de l'esprit, mais qui n'a pas le ton de la bonne compagnie. On ignore encore si on doit, sous l'enveloppe de monsieur l'intendant, en mettre une autre pour M. Baudinot, son premier secrétaire.

On vous fait mille compliments sincères.

7242. — A M. DE CHABANON.

16 avril.

Je crains bien, mon cher ami, d'avoir été trop sévère et même un peu dur dans mes remarques sur *Eudoxie* ; mais, avant l'impression, il faut se rendre extrêmement difficile, après quoi on n'est plus qu'indulgent, et on soutient avec chaleur la cause qu'on a crue douteuse dans le secret du cabinet. C'est ainsi que mon amitié est faite : plus mes critiques sont sévères, plus vous devez voir combien je m'intéresse à vous.

Je n'ai pas encore profité de vos conseils auprès de M. de Sartes. J'ai craint que *l'Homme aux quarante écus* et *la Princesse de Babylone*² ne fussent pas des ouvrages assez sérieux pour être présentés à un magistrat continuellement chargé des détails les

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*. Paris, 1856, page 246.

2. Voyez ces deux romans, tome XXI, pages 305 et 369.

plus importants. Je lui réserve le *Siècle de Louis XIV*¹, dont on fait une nouvelle édition, augmentée d'un grand tiers. J'espère que le catalogue raisonné des artistes et des gens de lettres ne vous déplaira pas : c'est par là que je commence, car c'est le *Siècle de Louis XIV* que j'écris, plutôt que la vie de ce monarque ; et vous pensez avec moi que la gloire de ces temps illustres est due principalement aux beaux-arts. Il ne reste souvent d'une bataille qu'un confus souvenir : les arts seuls vont à l'immortalité.

Il est assez désagréable, lorsque je suis uniquement occupé d'un ouvrage que j'ose dire si important, qu'on ne cesse de m'attribuer les ouvrages du mathurin du Laurens, et les insolences bataviques de Marc-Michel Rey, et je ne sais quel *Catéchumène* qui est tout étonné de trouver des temples chez des peuples policés, et le petit livre *des Trois Imposteurs*², tant de fois renouvelé et tant de fois méprisé, et cent autres brochures pareilles qu'un homme qui écrirait aussi vite qu'Esdras ne pourrait composer en deux années. Il se trouve toujours des gens charitables et nullement absurdes qui favorisent ces calomnies, qui les répandent à la cour avec un zèle très-dévoï : Dieu les bénisse ! mais Dieu nous préserve d'eux !

Je crois la très-désagréable aventure³ de La Harpe entièrement oubliée : car il faut bien que de telles misères n'aient qu'un temps fort court. Pour moi, je n'y songe plus du tout.

Oui, mon très-aimable ami, je suis sensible ; mais c'est à l'amitié que je le suis. Je plains notre cher pandorien du fond de mon cœur ; mais ce qu'il m'a mandé me donne bonne opinion de son procès⁴. Il est clair qu'il a affaire à un coquin hypocrite. Tous les honnêtes gens seront donc pour lui ; et, quoi qu'on dise, il y en a beaucoup en France.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

7243. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 20 avril.

Je vois, monsieur, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les

1. L'édition de 1768.

2. Voyez tome X, une note sur l'épître civ.

3. Le vol des manuscrits de Voltaire.

4. Avec André Claustre, prêtre du diocèse de Lyon ; voyez l'écrit de Voltaire, tome XXVIII, page 77.

frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse ; et si quelquefois dans Paris le mouvement des affaires, ou d'autres considérations, obligent à différer ces cérémonies prescrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuses. Je ne suis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils sont tous assujettis. L'innocence de leur vie champêtre serait justement effrayée si je n'agissais pas et si je ne pensais pas comme eux. Nos déserts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à Dieu, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la santé de la reine¹ que dans la capitale, avec moins d'éclat sans doute, mais non pas avec moins de zèle. Dieu a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une santé si précieuse².

7244. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 avril.

Mon divin ange, mes raisons pour avoir changé ma table ouverte contre la sainte table pourront ennuyer un excommunié comme vous ; mais je me crois dans la nécessité de vous les dire.

Premièrement, c'est un devoir que j'ai rempli avec M^{me} Denis une fois ou deux, si je m'en souviens bien.

Secondement, il n'en est pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres seigneurs parisiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuileries à midi. Il faut que je rende le pain bénit en personne dans ma paroisse ; je me trouve seul de ma

1. Marie Leczinska, morte le 24 juin 1768.

2. La même lettre, donnée comme tirée de la collection d'autographes de M. le conseiller Desmaze et adressée à Quentin de La Tour, le célèbre miniaturiste, a été imprimée en 1878 d'abord, croyons-nous, dans un petit journal littéraire intitulé *la Plume*, puis reproduite comme « inédite et inconnue jusqu'à ce jour », dans *le Constitutionnel*, dans *le Journal de Paris*, dans *l'Événement*, etc. ; elle fit alors le tour de la presse sans qu'aucun rédacteur s'aperçût qu'elle était, avec une autre adresse, dans toutes les éditions de la correspondance de Voltaire. — Les tables que nous donnons à la fin de chaque volume permettront d'éviter plus facilement ces méprises. Nous croyons que l'adresse au comte de La Touraille est la véritable, et que M. Desmaze n'a probablement qu'une copie.

bande contre deux cent cinquante consciences timorées ; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie prescrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cent cinquante ennemis.

3° Je me trouve entre deux évêques qui sont du xiv^e siècle, et il faut hurler avec ces sacrés loups.

4° Il faut être bien avec son curé, fût-il un imbécile ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre, après la lettre de l'avocat Caze.

5° Soyez très-sûr que, si je vois passer une procession de capucins, j'irai au-devant d'elle chapeau bas, pendant la plus forte ondée.

6° M. Hennin, résident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi ; il le garde par faiblesse. Ce prêtre est un des plus détestables et des plus insolents coquins qui soient dans la canaille à tonsure. Il se fait l'espion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Annecy, et de l'évêque de Saint-Claude. Le résident n'ayant pas le courage de le chasser, il faut que j'aie le courage de le faire taire.

7° Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de Saint-Hyacinthe, de l'ex-capucin Maubert, de l'ex-mathurin du Laurens, et du sieur Robinet, tous gens qui ne communient pas, je veux communier ; et si j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8° On ne peut me reprocher d'hypocrisie, puisque je n'ai aucune prétention.

9° Je vous demande en grâce de brûler mes raisons, après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand escalier.

Je rends de très-sincères actions de grâces à la nature, et au médecin qui l'a secondée, d'avoir enfin rendu la santé à M^{me} d'Argental.

Je vous amuserai probablement, par la première poste, de *la Guerre de Genève*¹, imprimée à Besançon : c'est un ouvrage, à mon gré, très-honnête, et qui ne peut déplaire dans le monde qu'à deux ou trois mille personnes ; encore sont-elles obligées de rire.

Je suis hibou, je l'avoue, mais je ne laisse pas de m'égayer quelquefois dans mon trou : ce qui diminue les maux dont je suis accablé ; c'est une recette excellente.

Je suis comme votre ville de Paris : je n'ai plus de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis ; il faut

1. Tome IX, page 515.

faire une fin. Je me suis retiré sans pension du roi, dans ma soixante-quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de Moncrif¹; mais si j'ai les *moyens de plaire*² à mes deux anges, je me croirai pour le moins aussi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de sentiments qui n'est pas d'un vieillard.

7245. — A M. PAULET³.

Ferney, 22 avril.

Je crois, monsieur, que don Quichotte n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes, sans pouvoir finir leurs procès.

Il y a environ soixante-quatorze ans que je soutiens comme je peux mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident, puisque je suis encore en vie; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les souffrances.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéressé que le vôtre. Je vous suis très-obligé de m'avoir fait faire connaissance avec Rhasès. Nous étions de grands ignorants et de misérables barbares, quand ces Arabes se dégrassaient. Nous nous sommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu; votre livre surtout en est un bon témoignage. Il m'a beaucoup instruit; mais j'ai encore quelques petits scrupules sur la patrie de la petite vérole.

J'avais toujours pensé qu'elle était native de l'Arabie déserte, et cousine germaine de la lèpre, qui appartenait de droit au peuple juif, peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été sur notre malheureux globe.

Si la petite vérole était native d'Égypte, je ne vois pas comment les troupes de Marc-Antoine, d'Auguste, et de ses successeurs, ne l'auraient pas apportée à Rome. Presque tous les Romains eurent des domestiques égyptiens, *verna Canopi*, ils n'eurent

1. Moncrif passait pour être beaucoup plus vieux qu'il n'était. Il mourut en 1770, à quatre-vingt-deux ans; et Voltaire n'est mort qu'à plus de quatre-vingt-quatre ans.

2. On a de Moncrif *Essai sur la nécessité et les moyens de plaire*, 1738, in-12.

3. Jean-Jacques Paulet, médecin, né à Anduze en 1739, mort à Fontainebleau en octobre 1826, a publié une *Histoire de la petite vérole, avec les moyens d'en préserver les enfants et de l'anéantir en France, avec la traduction du traité de Rhasès, traduit de l'arabe*, 1768, deux volumes in-12.

jamais d'Arabes. Les Arabes restèrent presque toujours dans leur grande presque jusqu'au temps de Mahomet. Ce fut dans ce temps-là que la petite vérole commença à être connue. Voilà mes raisons ; mais je me défie d'elles, puisque vous pensez différemment.

Vous m'avez convaincu, monsieur, que l'extirpation serait très-préférable à l'inoculation. La difficulté est de pouvoir attacher la sonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe assez sages pour faire une ligue offensive et défensive contre ce fléau du genre humain ; mais, si vous parvenez à obtenir des parlements du royaume qu'ils rendent quelques arrêts contre la petite vérole, je vous prierai aussi (sans aucun intérêt) de présenter requête contre sa grosse sœur. Vous savez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui se trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette jurisprudence était fort sage, mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, surtout avec le clergé, qui en aurait appelé *ad apostolos*.

Je ne sais laquelle de ces deux demoiselles a fait le plus de mal au genre humain ; mais la grosse sœur me paraît cent fois plus absurde que l'autre. C'est un si énorme ridicule de la nature d'empoisonner les sources de la génération que je ne sais plus où j'en suis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature est très-aimable et très-respectable sans doute, mais elle a des enfants bien infâmes.

Je conçois bien que si tous les gouvernements de l'Europe s'entendaient ensemble, ils pourraient à toute force diminuer un peu l'empire des deux sœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cent mille hommes qui montent la garde en pleine paix ; si on les employait à extirper les deux virus qui désolent le genre humain, ils seraient du moins bons à quelque chose ; on pourrait même leur donner encore à combattre le scorbut, les fièvres pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un Hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort. Vous avez des boucheries dans de petites rues sans issue, qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons des morts tuent les vivants dans vos églises, et les charniers des Innocents, ou de Saint-Innocent, sont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-dessous des

Hottentots et des nègres : cependant personne ne pense à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne pense qu'à l'opéra-comique, et la Sorbonne n'est occupée qu'à condamner *Bélisaire*, et à damner l'empereur Marc-Antonin.

Nous serons longtemps fous et insensibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en lasse le lendemain. La constance, le nombre d'hommes nécessaire, et l'argent, manquent pour tous les grands établissements. Chacun vit pour soi : *Sauve qui peut!* est la devise de chaque particulier. Plus les hommes sont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inspiré d'estime.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7246. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 23 avril.

Mon cher et illustre confrère, M. le marquis de Mora, que je vous ai déjà tant annoncé et que je ne vous ai pas annoncé autant qu'il le mérite, veut bien se charger de vous remettre cette lettre, dont il n'aura pas besoin, quand vous aurez causé un quart d'heure avec lui. Vous trouverez en lui un esprit et un cœur selon le vôtre, juste, net, sensible, éclairé, et cultivé, sans pédanterie et sans sécheresse. M. le duc de Villa-Hermosa, qui voyage avec M. le marquis de Mora, désire et mérite de partager avec lui la satisfaction de vous voir. Je vous l'ai dit¹, mon cher maître, vous me remercieriez d'avoir connu ces deux étrangers, vous féliciteriez l'Espagne de les posséder, et vous nous souhaiterez des grands seigneurs semblables à ceux-là, au lieu de nos conseillers de la cour, imbéciles et barbares, de nos danseuses, et de notre Opéra-Comique. Sur ce, mon cher et ancien ami, je vous demande votre bénédiction, et je vous renouvelle les assurances de mon dévouement et de ma sensibilité pour tout ce qui peut vous intéresser.

7247. — DE M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY².

Annecy, 25 avril.

Monsieur, je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15 de ce mois que parce que je n'ai eu dès lors aucun moment de loisir, ayant été continuellement occupé de ce que nous appelons la retraite et le synode.

Je n'ai pu qu'être très-surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestants mêmes n'ont

1. Voyez lettre 7230.

2. Voyez lettre 7234.

pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre; et, si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes, et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte; et que jusque-là aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra vous absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte.

Sans être aussi instruit que vous le supposez gratuitement, je le suis cependant assez pour ne pas ignorer que la conduite d'un seigneur de paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusque dans l'église, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la célébration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et les lois de France, est au contraire proscrite par les sages ordonnances des rois très-chrétiens, qui ont toujours distingué, pour le temps et le lieu, ce qui est du ministère des pasteurs de l'exercice de la police extérieure que vous voulez attribuer aux seigneurs de paroisse.

Vous m'annoncez que vous vous anéantissez avec moi devant Dieu, le créateur des temps et des êtres; je souhaite que nous le fassions, vous et moi, avec assez de foi, de confiance, d'humilité, et de repentir de nos fautes, pour mériter qu'il jette sur nous les regards propices de sa miséricorde : et j'en reviens encore à vous inviter, à vous prier, à vous conjurer, de ne pas perdre de vue cette éternité à laquelle vous touchez de si près, et dans laquelle iront bientôt *se perdre*, non-seulement *les petits incidents de la vie*, mais encore le faste des grandeurs, l'opulence des richesses, l'orgueil des beaux esprits, les vains raisonnements de la prétendue sagesse humaine, et tout ce qui appartient à la figure trompeuse de ce monde.

Si mes avis ne sont pas tout à fait de votre goût, je me flatte que vous n'en serez pas moins convaincu qu'ils ne sont dictés que par l'amour de mon devoir, et par l'empressement que j'ai de concourir à votre véritable et solide bonheur. Bien des personnes, en se dirigeant par des vues humaines, vous tiendront un langage bien différent; mais, par une suite du principe invariable que je me suis fait de n'agir qu'en vue de Dieu et dans l'ordre de sa volonté, comme je ne cherche point les adulations, je ne crains point non plus les satires; et je suis disposé à essuyer tous les traits de la malignité des hommes plutôt que de manquer à ce que je croirai être, suivant Dieu, du devoir de mon ministère. Au reste, quoique je me serve des formules introduites chez les hommes, ce n'est pas avec moins de sincérité que je serai toute ma vie, avec le désir le plus ardent de votre salut, et avec respect, etc.

7248. — A M. DUPONT.

A Ferney, 26 avril.

Plût à Dieu, mon cher ami, que je fusse en état d'aller vers le pôle arctique dans ma soixante-quinzième année ! je ne ferais pas assurément le voyage, mais je ne serais pas fâché d'être en état de le faire. Vous verrez peut-être bientôt un petit poëme intitulé *la Guerre de Genève*, dans laquelle il est dit que la renommée porte trois cornets à bouquin¹ : l'un pour le vrai, que personne n'entend ; l'autre pour l'incertain ; et le troisième pour le faux, que tout le monde répète.

J'apprends que M. de Klinglin s'est retiré ; je vous prie de lui présenter mes respects ; je lui souhaite, ainsi qu'à M^{me} de Klinglin, la vie la plus longue et la plus heureuse.

J'ai toujours avec moi votre ancien camarade Adam. M^{me} Denis est allée à Paris pour des affaires qui l'y retiendront probablement un an ou deux. L'agriculture et les lettres partagent ma vie ; j'ai auprès de moi un avocat philosophe² ; ils le sont presque tous aujourd'hui. Il s'est fait une furieuse révolution dans les esprits depuis une quinzaine d'années ; les prêtres obéiront à la fin aux lois comme les chétifs seigneurs de paroisse ; je me flatte que mons de Porentru n'est pas despotique dans la haute Alsace.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement. V.

7249. — A M. D'ALEMBERT.

27 avril.

Mon cher ami, mon cher philosophe, je suis tenté de croire que l'abbé de La Bletterie est en effet janséniste, tant il est orgueilleux. Son amour-propre, dévot ou non, a été extrêmement blessé d'un avis fort honnête qu'on lui avait donné dans un petit livre dont on disait, mal à propos, que j'étais l'auteur³. Voici une petite épigramme, ou soi-disant telle, qu'on m'envoie de Lyon sur son compte :

1. Chant IV ; voyez tome IX, page 540.

2. Ch.-G.-Fr. Christin ; voyez tome XIX, page 444.

3. L'édition de 1707 du *Dictionnaire philosophique* contenait un article JULIEN, dans lequel il est mention de La Bletterie. Cet article est celui qui est en tête du *Discours de l'empereur Julien*, tome XXVIII, pages 2, 5.

A M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE,

AUTEUR D'UNE VIE DE JULIEN ET DE LA TRADUCTION DE TACITE¹.

Apostat comme ton héros,
 Janséniste signant la bulle,
 Tu tiens de fort mauvais propos,
 Que de bon cœur je dissimule.
 Je t'excuse, et ne me plains pas ;
 Mais que t'a fait Tacite, hélas !
 Pour le tourner en ridicule ?

On me consulte pour savoir s'il ne faudrait pas *traduire en ridicule* ; mais il y a si longtemps que je n'ai assisté aux assemblées de l'Académie que je ne saurais décider.

D'ailleurs ma dévotion ne me permet guère d'examiner avec complaisance les épigrammes bonnes ou mauvaises contre mon prochain. Je sais qu'il y a des gens qui s'avisent de dire du mal de mes pâques ; c'est une pénitence qu'il faut que j'accepte pour racheter mes péchés. Le monde se plaira toujours à dénigrer les gens de bien, et à empoisonner leurs meilleures actions. Oui, j'ai fait mes pâques, et, qui plus est, j'ai rendu le pain bénit en personne ; il y avait une très-bonne brioche pour le curé. J'aime à remplir tous mes devoirs ; je n'admets plus aucun plaisir profane : j'ai purifié les habits sacerdotaux qui avaient servi à *Sémiramis*, en les donnant à la sacristie de ma chapelle : je pourrai bien même faire du théâtre une école pour les petits garçons, école dans laquelle je leur ferai apprendre l'agriculture. Après cela, je défierai hardiment les jansénistes et les molinistes ; et si on continue à me calomnier, je mettrai ces nouvelles épreuves aux pieds de mon crucifix. Je prétends, quand je mourrai, vous charger de ma canonisation. En attendant, soyez sûr qu'il n'y a point de pénitent au monde qui vous aime autant que moi. Ma santé est bien faible ; je ne sais comment je pourrai faire les honneurs de ma retraite à ces deux aimables seigneurs espagnols que vous m'annoncez. Demandez-leur, je vous prie, la plus grande indulgence ; qu'ils songent qu'ils viennent voir don Quichotte faisant pénitence sur la montagne Noire².

1. Voyez une autre épigramme dans les *Poésies mêlées*, tome X, et ci-après les lettres 7294 et 7314.

2. *Don Quichotte*, première partie, chap. xxv.

7250. — AU GAZETIER D'AVIGNON.

J'ai lu, monsieur, dans votre gazette, l'histoire de ma conversion, opérée par la grâce et par un ex-jésuite, qui m'a, dit-on, *confessé et trainé au pied des autels*. Plusieurs autres papiers publics y ont ajouté que j'avais une *lettre de cachet* pour pénitence ; d'autres sont entrés dans des détails de ma famille ; d'autres ont parlé d'un beau sermon que j'ai fait dans l'église. Tout cela pourrait servir à établir le pyrrhonisme de l'histoire. Ceux qui écrivent de Paris ces nouvelles, très-ignorées dans mon pays, ne sont pas apparemment mes amis ; et vous savez que des succès vains et passagers dans les belles-lettres attirent toujours beaucoup d'ennemis très-implacables.

Je puis assurer que l'ex-jésuite retiré chez moi n'a jamais été mon confesseur ; que je n'ai jamais eu la moindre part à la foule d'écrits qu'on se plait à m'attribuer ; que je n'ai parlé dans ma paroisse, en rendant le pain bénit, que pour avertir d'un vol qu'on faisait dans ce temps-là même à mes paroissiens, et surtout pour avertir qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts.

Enfin, monsieur, pour vous prouver la fausseté de tout ce qu'on a imprimé dans vingt gazettes, d'après les bulletins de Paris, je me vois forcé de publier l'attestation ci-jointe¹, que j'ai eu la précaution d'accepter depuis trois ans, pour confondre les calomnieux qui me persécutent depuis plus de trente.

Le tout signé par deux curés, par les syndics de la noblesse et de la province, par des prêtres, des gradués ; par les habitants, etc. ; collationné par un notaire royal, et déposé au contrôle de Gex.

Je ne publie pas cette déclaration dans l'espérance de désarmer l'envie et l'imposture ; mais je la dois à la vérité, à mes amis, à ma famille qui sert le roi dans ses armées et dans les premiers tribunaux du royaume, et à la charge que Sa Majesté a bien voulu me conserver auprès de sa personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. Elle est page 24.

7251. — DE M. MOREAU DE LA ROCHETTE ¹.

28 avril 1768.

Je conviens, monsieur, que quarante écus et vingt-trois ans de vie sont un bien mauvais présent; mais la sauce vaut mieux que le poisson, et la manière honnête avec laquelle vous payez vos dettes est une marque d'attention qui met le comble à ma reconnaissance. Vos *Quarante écus*, au surplus, sont une monnaie bien précieuse pour moi. Les vingt-trois ans de vie n'en diminuent pas la valeur, parce qu'il faut savoir prendre son parti. Si j'avais tous les soirs, quand je rentre chez moi, après avoir bien parcouru mes plants, quarante écus de cette espèce, et le bon souper de M. André, je me relâcherais avec l'un et je me réjouirais avec l'autre. Les vingt-trois ans de vie se passeraient très-agréablement; et en vérité, monsieur, c'est à quoi je voudrais voir borner toutes mes richesses; mais où trouver des quarante écus comme les vôtres, et des personnes comme celles du souper de M. André? Ce sont trésors très-rares; aussi les gens raisonnables préfèrent souvent de se coucher sans souper.

Comment, au reste, monsieur, pouvez-vous habiter un chien de climat comme celui dont vous me parlez? Vous êtes donc toujours transi ou brûlé, ou vous vivez, avec le thermomètre de Reaumur, dans une serre? Pourquoi ne venez-vous pas habiter les bords de notre rivière de Seine, qui sont si agréables? Je ne doute pas que votre habitation ne soit charmante; mais si je vous tenais ici pendant vingt-quatre heures, dans un terrain de cinq cents à six cents arpents de bruyères que j'ai défrichés depuis quinze ans, qui est situé près de la forêt de Fontainebleau, sur le bord de la Seine, et qui est cultivé tous les jours par cent enfants trouvés qui sautent, comme les chamois de vos montagnes, le soir et le matin en allant à l'ouvrage, vous verriez, monsieur, qu'il ne nous manque pour être heureux que les bons soupers de M. André, car, du reste, le soleil et le climat nous traitent fort bien: l'été ne nous brûle point, l'hiver ne nous gèle pas; notre poisson n'est pas mauvais; nos légumes et nos fruits sont délicieux; en un mot, monsieur, nous avons tout ce qu'il faut pour faire de bons soupers, s'il était possible de réunir M. André et ses amis.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MOREAU DE LA ROCHETTE.

7252. — A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

29 avril.

Monseigneur, votre seconde lettre ² m'étonne encore plus que la première. Je ne sais quels faux rapports ont pu m'attirer tant

1. *Mémoires de la Société académique d'agriculture, etc., du département de l'Aube*, tome VI, 3^e série, année 1869.

2. N° 7247.

d'aigreur de votre part. On soupçonne beaucoup un nommé Ancian, curé du village de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement de Dijon en 1761, procès dans lequel je lui rendis service, en portant les parties qui le poursuivaient à se contenter d'un dédommagement de quinze cents livres, et du paiement des frais. On prétend que l'official de Gex se plaint de ce que les citoyens contre lesquels il plaide pour les dîmes se sont adressés à moi. Il est vrai qu'ils m'ont demandé mes bons offices ; mais je ne me suis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Église étant mineure, il est malheureusement difficile d'accommoder un tel procès à l'amiable. J'ai transigé avec mon curé dans un cas à peu près semblable ; mais c'est en lui donnant beaucoup plus qu'il ne demandait : ainsi je ne puis le soupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voisins, je les ai tous assoupis : je ne vois donc pas que j'aie donné lieu à personne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi.

Je sais que tout Genève accuse l'aumônier de la résidence¹, dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de semer partout la calomnie ; mais à Dieu ne plaise que je lui impute de faire un métier si infâme, sans avoir les preuves les plus convaincantes ! Il vaut mieux mille fois se taire et souffrir que de troubler la paix par des plaintes hasardées. Mais, en établissant cette paix précieuse dans mon voisinage, j'ai cru, depuis longtemps, devoir me la procurer à moi-même.

Messieurs les syndics des états du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un supérieur de maison religieuse, étant un jour chez moi, et étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé Ancian, pour prix de l'avoir tiré des mains de la justice, me signèrent un certificat qui détruisait ces impostures².

1. Celui dont il est parlé page 25.

2. *Copie authentique de l'attestation des états du pays de Gex, signée par le notaire Raffoz, le 28 avril 1765, contrôlée à Gex le même jour, signée LACHAUX.*

Nous soussignés certifions que M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Ferney et Tournay, au pays de Gex, près de Genève, a non-seulement rempli les devoirs de la religion catholique dans la paroisse de Ferney, où il réside, mais qu'il a fait bâtir et orner l'église à ses dépens ; qu'il a entretenu un maître d'école, qu'il a défriché à ses frais les terres incultes de plusieurs habitants, a mis ceux qui n'avaient point de charrue en état d'en avoir, leur a bâti des maisons, leur a concédé des terrains ; et que Ferney est aujourd'hui plus peuplé du double qu'il ne l'était avant qu'il en prit possession ; qu'il n'a

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre copie à monsieur le premier président du parlement de Bourgogne, et à monsieur le procureur général, afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu surprendre votre candeur et votre équité. Vous verrez combien il est faux que les devoirs dont il est question n'aient été remplis que cette année. Vous serez indigné, sans doute, qu'on ait osé vous en imposer si grossièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont osé ourdir cette trame odieuse. Je me borne à les empêcher de nuire, sans vouloir leur nuire jamais ; et je vous réponds bien que la paix, qui est mon perpétuel objet, n'en sera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien ; les belles-lettres ne sont qu'un amusement. La bienfaisance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à Dieu, doivent être les principales occupations de tout homme qui pense sérieusement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite, que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant Dieu que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes, et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

7253. — A M. D'ALEMBERT.

1^{er} mai.

Mon cher ami, mon cher philosophe, que l'Être des êtres répande ses éternelles bénédictions sur son favori d'Aranda, sur son très-cher Mora, et sur son bien-aimé Villa-Hermosa !

Un nouveau siècle se forme chez les Ibériens. La douane des pensées n'y ferme plus l'allée à la vérité, ainsi que chez les Welches. On a coupé les griffes au monstre de l'Inquisition, tandis

refusé ses secours à aucun des habitants du voisinage. Requis de rendre ce témoignage, nous le donnons comme la plus exacte vérité.

Signé : GNOS, curé ; SAUVAGE DE VERNY, syndic de la noblesse ; FERRY, premier syndic général et subdélégué de l'intendance ; CHRISTIN, avocat ; DAVID, prieur des carmes ; ADAM, prêtre ; et FOURNIER, curé

que chez vous le bœuf-tigre frappe de ses cornes et dévore de ses dents.

L'abominable jansénisme triomphe dans notre ridicule nation, et on ne détruit des rats que pour nourrir des crocodiles. A votre avis, que doivent faire les sages, quand ils sont environnés d'insensés barbares? il y a des temps où il faut imiter leurs contorsions, et parler leur langage. *Mutemus clypeos*¹. Au reste, ce que j'ai fait cette année, je l'ai déjà fait plusieurs fois; et, s'il plait à Dieu, je le ferai encore. Il y a des gens qui craignent de manier des araignées, il y en a d'autres qui les avalent.

Je me recommande à votre amitié et à celle des frères. Puisent-ils être tous assez sages pour ne jamais imputer à leurs frères ce qu'ils n'ont dit ni écrit! Les mystères de Mithra ne doivent point être divulgués, quoique ce soient ceux de la lumière; il n'importe de quelle main la vérité vienne, pourvu qu'elle vienne. C'est lui, dit-on, c'est son style, c'est sa manière; ne le reconnaissez-vous pas? Ah! mes frères, quels discours funestes! vous devriez au contraire crier dans les carrefours : Ce n'est pas lui! Il faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre, et qu'il tombe enfin sous mille coups redoublés. *Amen*.

Je vous embrasse avec toute la tendresse de l'amitié et toute l'horreur du fanatisme.

7254. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

1^{er} mai.

Mon cher marquis, le sieur Gillet ou Gilles n'est pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne sait pas que quand on est enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne sait pas qu'il y a des choses si méprisables qu'on peut quelquefois s'abaisser jusqu'à elles sans se compromettre. Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre son cul, je vous conseille de mettre chausses bas en entrant, au lieu de faire la révérence.

Faites, je vous en prie, mes sincères compliments à MM. Duché et Venel; les compagnons francs-maçons doivent se reconnaître au moindre mot.

On demande si on peut vous adresser de petits paquets sous l'enveloppe de monsieur l'intendant.

1. Virg., *Æn.*, lib. II, v. 380.

Mais surtout, si vous allez à votre régiment, passez par chez nous ; n'y manquez pas, je vous en prie : ce pèlerinage est nécessaire ; j'ai beaucoup de choses à vous dire pour votre édification.

Le marquis de Mora, fils du comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'Aranda qui a chassé les jésuites d'Espagne, et qui chassera bien d'autres vermines, est venu passer trois jours avec moi ; il s'en retourne en Espagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier : c'est un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à son passage, et vous serez étonné. L'Inquisition d'Espagne n'est pas abolie ; mais on a arraché les dents à ce monstre, et on lui a coupé les griffes jusque dans la racine. Tous les livres si sévèrement défendus à Paris entrent librement en Espagne. Les Espagnols, en moins de deux ans, ont réparé cinq siècles de la plus infâme bigoterie.

Rendez grâce à Dieu, vous et vos amis, et aimez-moi.

7255. — DE M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY¹.

Annecy. 2 mai.

Monsieur, vous attribuez donc à l'aigreur ce qui n'est, au vrai, de ma part, que l'effet du zèle dont je dois être animé pour tout ce qui intéresse le salut des âmes et l'honneur de la religion dans mon diocèse. Cette considération m'aurait interdit toute ultérieure réplique, si je n'avais cru devoir encore celle-ci à la justification des personnes que vous taxez de vous avoir calomnié auprès de moi. M. Ancian, M. le doyen de Gex, M. l'aumônier de la résidence, ne m'ont pas plus parlé de vous que de tous les autres ; et lorsque l'occasion s'en est présentée, ils m'en ont dit bien moins que ce que j'en avais appris par la voix du public. Ce n'est point à leurs rapports que vous devez attribuer le fondement des justes représentations que j'ai été dans le cas de vous faire en qualité d'évêque et de pasteur.

Vous connaissez les ouvrages qu'on vous attribue, vous savez ce que l'on pense de vous dans toutes les parties de l'Europe ; vous n'ignorez pas que presque tous les incrédules de notre siècle se glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puisé dans vos écrits les principes de leur irréligion : c'est donc au monde entier et à vous-même, et non pas à quelques particuliers, que vous devez vous en prendre de ce que l'on vous impute. Si ce sont des calomnies, ainsi que vous le prétendez, il faut vous en justifier, et détromper ce même public qui en est imbu. Il n'est pas difficile à qui est véritablement chrétien d'esprit et de cœur de faire connaître qu'il l'est ; il ne se croit pas permis d'en démentir la qualité dans les amuse-

1. Voyez lettre 7231.

ments que vous appelez *bagatelles littéraires*. Il montre sa foi par ses œuvres¹, il produit ses sentiments, soit dans ses écrits, soit dans sa conduite, d'une façon qui rend à la religion l'hommage qui lui est dû ; il ne se flatte pas d'en avoir rempli les devoirs pour en avoir fait quelques exercices, une fois ou deux chaque année, dans l'église de sa paroisse, ni même pour avoir fait, dans une longue suite d'années, une ou deux communions dont le public a été plus scandalisé qu'édifié.

Je vous laisse après cela, monsieur, à juger ce que vous aurez à faire. Des occupations pressantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, jusqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le souhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la sincérité du désir de votre salut, qui sera toujours inséparable du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

7256. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 5 mai.

Mon cher ami, je suis comme vous, je pense toujours à *Eudoxie*. Je vous demande en grâce de ne vous point presser. Je vous conjure surtout de donner aux sentiments cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'âme du lecteur ; de soigner le style, de le rendre touchant ; que tout soit développé avec intérêt, que rien ne soit étranglé, qu'un intérêt ne nuise point à l'autre ; qu'on ne puisse pas dire : Voilà un extrait de tragédie plutôt qu'une tragédie. Que le rôle de l'ambassadeur soit d'un politique profond et terrible ; qu'il fasse frémir, et qu'Eudoxie fasse pleurer ; que tout ce qui la regarde soit attendrissant, et que tout ce qui regarde l'empire romain soit sublime ; que le lecteur, en ouvrant le livre au hasard, et en lisant quatre vers, soit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reste.

Ce n'est pas assez qu'on puisse dire : Cette scène est bien amenée, cette situation est raisonnable ; il faut que cette scène soit touchante, il faut que cette situation déchire le cœur.

Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le succès vous payera de toutes vos peines. Elles sont grandes, je l'avoue ; mais le plaisir de réussir pleinement auprès des connaisseurs vous dédommagera bien.

Vous vous amusez donc toujours de *Pandore*? Je conçois que *l'époux soumis et facile*² est un vrai Parisien, et qu'il ne faut pas

1. *Épître de saint Jacques*, II, 18.

2. Dans le V^e acte de *Pandore* (voyez tome III) on lit :

Vous régnerez sur votre époux ;
Il sera soumis et facile.

faire rire dans un ouvrage aussi sérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me désarme point. Voici ma proposition : c'est que vous vous remplissiez la tête de toute autre chose que d'*Eudoxie*, pendant trois mois ; que vous y reveniez ensuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage supérieur. Tenez-la prête pour l'impression, dès que quelqu'un des Quarante passera le pas, et vous serez mon cher confrère ou mon successeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonsoir, mon très-cher et très-aimable ami.

7257. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mai.

Mon divin ange, le mémoire de votre infant¹ m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du Saint-Siège. Quand les Barberins firent la première, il firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se seraient pas passées ainsi du temps de Grégoire VII ou d'Innocent IV ; ils auraient dit comme Jodelet à l'infant :

Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes :
Car, me devant respect, et l'ayant mal gardé,
Le moindre châtement c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que Rezzonico, qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de Mora, que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'Aranda, son beau-père, à faire un nouveau siècle. Les Espagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le français pour lire les ouvrages nouveaux qu'on proscriit en France. On a rogné jusqu'au vif les griffes

1. Ferdinand, duc de Parme.

de l'Inquisition ; elle n'est plus qu'un fantôme. L'Espagne n'a ni jésuites ni jansénistes. La nation est ingénieuse et hardie ; c'est un ressort que la plus infâme superstition avait plié pendant six siècles, et qui reprend une élasticité prodigieuse. Je suis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation soit frivole et l'autre barbare. Ces barbares sont les jansénistes. Votre ministère ne les connaît pas assez. Ce sont des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi ne sont pas capables des cerveaux fanatiques qui ont soutenu les convulsions pendant quarante années ? Il est cruel d'être exposé aux loups, quand on est défait des renards.

Informez-vous, je vous en prie, du personnage qui a pris le nom de Chiniac La Bastide Duclos¹, avocat au parlement, et qui est auteur des *Commentaires sur le Discours des libertés gallicanes* de l'abbé de Fleury. C'est un énergumène qui établit le presbytérianisme tout cru ; il est de plus calomniateur très-insolent, à la manière janséniste. Eux et leurs adversaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de Dieu et la propagation du saint Évangile.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuistres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de Chauvelin.

Je sais que la bonne compagnie méprise si fort tous ces animaux-là qu'elle ne s'informe pas seulement s'ils existent. Les femmes se promènent aux Tuileries, sans s'inquiéter si les chenilles rongent les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris est fort agréable, mais elle ne sert précisément à rien. Elle soupe, elle dit de bons mots, et pendant ce temps-là les énergumènes excitent la canaille, canaille composée à Paris d'environ quatre cent mille âmes, ou soi-disant telles.

L'autre *tripot*, j'entends celui de la Comédie, est, quoi que vous en disiez, mon cher ange, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui se présentent, et pas un homme : et encore aucune de ces femmes n'est bonne que pour le métier où elles réussissent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

M. le duc de Choiseul a envoyé seize officiers dans mon hameau ; *domandavo acqua, non tempestà*². Quand j'arrivai dans ce

1. *Discours sur les libertés de l'Église gallicane, par M. l'abbé Fleury, avec un commentaire, par M. l'abbé de C*** de L****, au delà des monts, à l'enseigne de la Vérité, 1765, in-12. Le commentateur est Chiniac de La Bastide Duclos, né près de Brives, le 5 mai 1744.

2. C'est l'exclamation d'un paysan italien qui demandait au ciel de la pluie, et non de l'orage.

désert, on n'aurait pu y loger quatre sergents. Tous les officiers y sont assez à leur aise, mais l'église est devenue trop petite : il faut l'agrandir et édifier mes paroissiens. J'y fais prier Dieu pour la santé de la reine. J'ai déjà été exaucé sur celle de M^{me} d'Argental. Puisse-t-elle longtemps jouir avec vous de la vie la plus heureuse ! Pour moi, tant que je respirerai, je conserverai pour vous deux mon culte de dulia.

7258. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 13 mai.

Dieu m'est témoin, mon cher maître, combien j'ai été édifié du spectacle que vous avez donné le 3 d'avril dernier, bon jour, bonne œuvre, en rendant vous-même le pain bénit, à la grande satisfaction de la Jérusalem céleste, et principalement des trônes, des dominations, et des puissances, qui, à ce que je me suis laissé dire, en sont fort contents, d'autant plus qu'on leur a assuré que le beurre en était bon. Il faut que le tigre aux yeux de veau aime la brioche, et vous devriez bien lui en envoyer une la première fois que vous réitérerez cette belle cérémonie : car je sais qu'il cherche à se disculper des mauvais propos qu'on lui attribue. Ne vous y fiez pas trop pourtant, car

Timeo Danaos et verba ferentes.

(VIRG., *Æneid.*, lib. II, v. 49.)

Surtout engagez, si vous le pouvez, le nommé Chirol, ou le nommé Grasset, et leur compère Marc-Michel Rey, à ne pas imprimer tant de sottises, qu'on a la platitude de mettre sur votre compte. S'il était permis de plaisanter sur un sujet aussi grave que le pain bénit, j'aurais répondu, comme Pourceaugnac, à toutes les sottises que j'ai entendu dire à ce sujet : « Quel grand raisonnement faut-il pour manger un morceau ? »

Si vous êtes enchanté de M. le marquis de Mora, il l'est bien davantage de vous ; et je vous manderais ce qu'il m'écrit à ce sujet si je ne songeais que vous êtes en état de grâce, et que le chanoine de saint Bruno a été damné par un mouvement de vanité.

A propos d'Espagne, j'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre excellente de votre ancien disciple¹ sur l'affaire de Parme ; il me mande que « le grand lama du Vatican ressemble à un vieux danseur de corde qui, dans un âge d'infirmité, veut répéter ses tours de force, tombe, et se casse le cou ». Cette comparaison vaut mieux que toutes les écritures de Madrid et de nos seigneurs du parlement de Paris sur ce beau sujet.

L'épigramme contre le janséniste La Bletterie² est bien douce pour un

1. Molière. *Monsieur de Pourceaugnac*, acte I, scène II.

2. Le roi de Prusse ; sa lettre à d'Alembert est du 24 mars 1768.

3. Voyez page 31.

orgueil aussi coriace que le sien ; ces gens-là sont comme les Russes, qui ne sentent pas les croquignoles, et à qui il faut appliquer le knout. Au reste, sa traduction est la meilleure épigramme qu'on puisse faire contre lui ; ce serait le sujet d'une assez plaisante brochure que le relevé de toutes les expressions ridicules qui s'y trouvent, sans compter les contre-sens.

M. le duc de Villa-Hermosa, aussi enchanté de vous que son compagnon de voyage, m'a remis votre lettre ¹, et m'a chargé de vous faire parvenir celle-ci. Adieu, mon cher maître ; continuez, pour l'édification des anges, des curés, des conseillers, des paysans et des laquais, à rendre le pain bénit, mais avec sobriété pourtant car (je l'ai ouï dire à un fameux médecin) les indigestions de pain bénit ne valent pas le diable.

7259. — A M. DE CHENEVIÈRES ².

12 mai.

Avez-vous reçu, mon cher ami, la lettre de change de *quarante écus* que vous aviez demandée pour M. de Menand, qui n'est point chef de bureau ? Si vous avez reçu mon paquet, vous aurez vu que c'est précisément à M. de Menand, chef de bureau, que j'avais envoyé, il y a trois mois, le premier exemplaire. C'est ce chef de bureau dont je vous demandais des nouvelles. Est-il mort ? est-il vivant ? A-t-il été mécontent de la modicité de la somme ? Je vous avais prié de lui parler, ou de lui faire parler. Est-ce un homme qui ne parle à personne ? Est-il inaccessible ? N'êtes-vous pas chef de bureau, comme lui, dans votre tripot ? Je n'entends rien à votre silence.

On dit que la santé de la reine va mal ; mais j'espère toujours qu'elle se rétablira : j'ai vu plus de vingt exemples de pareilles maladies, auxquelles des personnes de son âge ont résisté. Je fais prier Dieu dans ma petite église pour sa guérison entière.

Adieu, je compte sur votre amitié et sur la sagesse active avec laquelle vous savez rendre service à vos amis. — Avez-vous vu M^{me} Denis ?

7260. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 18 mai.

Il n'y a pas de milieu, mon cher ami, vous le savez, vous le voyez, vous en convenez ; il faut que l'amour domine ou qu'il soit exclu. Tous les dieux sont jaloux, et surtout celui-là. C'est

1. La lettre 7253.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

bien lui qui demande un culte sans partage. Vous pouvez faire d'*Eudoxie* une tragédie vigoureuse et sublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur assassiné, une fille qui voit mourir son père, une mère qui tremble pour son fils. Encore une fois, cela est beau, cela est grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en sauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que votre héroïne le soit; vous avez dit : *Faciamus Eudoxiam ad imaginem.... nostram*¹. De tendres cœurs vous ont encouragé; vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. Sancho-Pança vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux.

Si vous voulez absolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous privez de tous les beaux détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penserai toujours que vous pouvez faire un rôle admirable de l'ambassadeur; il peut et il doit faire trembler Eudoxie pour son fils: c'est là la véritable politique d'un homme d'État, de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce Genséric de conserver le fils de Valentinien; mais il a certainement un très-grand intérêt de déterminer Eudoxie à se joindre à lui, par la crainte qu'il doit lui inspirer pour la vie de son fils. Rien n'est si naturel, et surtout dans un barbare tel que Genséric: l'histoire en fournit cent exemples. Je ne me souviens plus quelle était la femme qui défendait sa ville contre des assiégeants qui étaient déjà sur la brèche, et qui lui montraient son fils prisonnier, prêt à périr si elle ne se rendait pas; elle troussa bravement sa cotte: « Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres. »

Je vous demande en grâce de me faire tenir vos *Commentaires sur Pindare*², quand ils seront imprimés.

A l'égard de la musique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs; ce sont deux choses peu communes. Ne doutez pas que je ne fasse pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable musicien³ peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai,

1. Expressions de la *Genèse*, 1, 26.

2. Le *Discours sur Pindare et sur la poésie lyrique, avec la traduction de quelques odes, par Chabanon*, parut en 1769, in-8°.

3. Philidor; voyez tome XLV, pages 527 et 548.

bien persuadé que le pauvre diable de poète doit être l'esclave du musicien comme du public.

Je vous remercie tendrement de votre acharnement pour *Pandore* ; mais ayez-en cent fois plus pour *Eudoxie* ; ne l'oubliez que deux mois pour la reprendre avec fureur ; soyez terrible et sublime autant que vous êtes aimable.

Je vous envoie une fadaise ¹ à l'adresse que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous soyez averti ².

7261. — A M. TOLLOT ³.

21 mai.

Le jeune homme, monsieur, à qui vous avez bien voulu écrire, serait très-fâché de vous avoir contristé, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie instamment de rire aussi. On peut très-bien être citoyen de Genève, et apothicaire, sans se fâcher. M. Colladon, mon ami, est d'une des plus anciennes familles de Genève ⁴, et un des meilleurs apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adresse est à M. N....., apothicaire très-renommé. MM. Geoffroi et Boulduc ⁵, apothicaires, étaient de l'Académie des sciences, et ont eu toute leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et composaient eux-mêmes leurs remèdes ; en quoi ils l'emportaient beaucoup sur nos médecins d'aujourd'hui, parmi lesquels il y en a plus d'un qui ne sait pas où croissent les drogues qu'il ordonne.

Êtes-vous fâché qu'on dise que vous faites de beaux vers ? Si Hippocrate fut apothicaire, Esculape eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous estime ; soyez sain et gaillard, et n'ayez jamais besoin d'apothicaire.

1. Probablement *la Guerre civile de Genève* ; voyez tome IX.

2. Toutes les éditions, depuis celle de Kehl, donnent ici comme une lettre à Thieriot un fragment d'une lettre que Voltaire fit imprimer dans l'article ANA des *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez tome XVII, page 215) ; elle est du 7 mai 1762, et adressée à Damienville. (B.)

3. On a jusqu'ici écrit TOLLOT. Je fais le changement d'après l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier. Jean-Baptiste Tollot, maître apothicaire, né à Genève en 1698, est mort en 1773. Senebier dit que le quart du *Journal helvétique* est rempli des discours de morale et des petits vers de société composés par cet apothicaire. C'est lui que Voltaire a désigné par le nom de Dolot dans le second chant de *la Guerre civile de Genève*. (B.)

4. Un des juges de Scr. et se nommait Colladon.

5. Voyez tome XXXVII, page 389 ; et XXXIV, 286.

7262. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 mai.

Satis est, domine, satis est. Vous me donnez, monsieur, plus de vin de Champagne que jamais le prince de Condé n'en donna à Santeul; et cet ivrogne disait encore : *Amplius, domine, amplius*; mais moi, qui suis moins bon poète que Santeul, et qui bois beaucoup moins de vin, je vous assure, monsieur, que vous m'en donnez beaucoup trop, et que je ne sais comment m'y prendre ni pour vous remercier, ni pour le boire. Je ne tiens plus de maison. Nous allons peut-être, M^{me} Denis et moi, vendre Ferney : la fin de ma vie sera retirée, et probablement assez triste avec une santé déplorable; la nature m'a fait présent de soixante-quatorze ans, et des maladies de quatre-vingt-dix.

Jouissez, vous et madame votre femme, de votre brillante jeunesse. Buvez, s'il se peut, plus de vin de Champagne que vous ne m'en donnez. Je me flatte que vous voyez quelquefois M. d'Alembert : il a eu avec moi des procédés charmants qui m'ont pénétré l'âme. O que j'aime qu'un philosophe soit sensible ! Pour moi, je suis plus sensible que philosophe, et je le suis passionnément à vos bontés, à votre mérite.

Je présente mes respects au couple heureux qui mérite tant de l'être.

7263. — A M. BORDES¹.

22 mai.

Je vous avais bien dit, mon cher Orphée, que je ne devais pas me presser; je ne vous aurais attiré qu'un dégoût, et j'en aurais été plus mortifié que vous-même. On me mande positivement que celui auprès duquel j'aurais voulu sonder le terrain², et qui ne m'a fait aucune réponse, a pris le parti de vos ennemis et des miens, et qu'il a fait tout ce qu'il pouvait faire pour nous exclure l'un et l'autre de tous les plaisirs : il est vrai que les plaisirs ne sont plus faits pour moi; mais ils sont votre apanage, ainsi que les talents.

On m'assure que cet homme, sur l'amitié duquel je devais certainement compter, nous a desservis tous deux violemment

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Mouchif.

auprès de la personne ¹ à qui vous me pressiez d'écrire. C'est à vous à savoir jusqu'à quel point cette tracasserie a été poussée ; vous êtes discret, vous êtes sage, vous avez des amis, vous connaissez le pays. J'ignore de quels moyens on s'est servi pour me calomnier auprès de l'homme ², et pour me desservir auprès de la dame ; mais les moyens ne manquent pas aux méchants ; tout leur est bon pourvu qu'ils nuisent ; ils savent tourner tout en poison.

Tâchez de vous mettre au fait, car je n'ai point de lunette assez longue et assez nette pour voir les choses de cent lieues : ouvrez votre boîte de Pandore ; voyez si quelques-uns des malheurs qui m'appartiennent sont retombés sur vous, et si l vous reste l'Espérance. Pour moi, je suis bien sûr qu'il ne me reste au fond de la boîte que la tendre amitié qui m'attache à vous, la triste connaissance de la méchanceté des hommes, et la volonté bien déterminée de faire tout ce que vous me prescrirez en connaissance de cause ; je dis en connaissance de cause, car certainement il ne faut se permettre dans cette affaire aucune démarche, si vous n'êtes pleinement sûr du succès.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec autant de douleur que de tendresse, et avec une résignation infinie.

7264. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 mai.

Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'est-à-dire jusqu'à mon dernier soupir. Je n'écris guère, mon cher marquis, parce que j'ai très-peu de temps à moi. La décrépitude, les souffrances du corps, l'agriculture, les peines d'esprit, inséparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, tout cela ne me laisse pas respirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les persécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai besoin de solitude et de courage.

Je sais qu'un de mes malheurs est de ne pouvoir être ignoré. Je sais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite que parce qu'elle est absolument nécessaire à mon corps et à mon âme. Vivez à Paris, vous autres mondains ; Paris est fait pour vous, et vous pour lui.

1. Sans doute la reine.

2. Louis XV.



Aimez le théâtre comme on aime sa vieille maîtresse qui ne peut plus donner de plaisir, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine; mais il est beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très-longtemps que je n'ai écrit à ces chers anges, mais si vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les sentiments de mon cœur.

Je suis enchanté que vous causiez souvent avec M^{me} Denis. Vous devez tous deux vous aimer; je vous ai vus tous deux très-grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient pas du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie; elle me faisait un trop grand sacrifice; je veux qu'elle soit heureuse à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif, qui sera assurément un officier de mérite. M. le duc de Choiseul, qui se connaît en hommes, commence déjà à le distinguer. Il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui recommander, et je lui suis trop attaché pour lui présenter des personnes indignes de sa protection.

Je compte toujours sur celle de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin. Vous savez que j'en ai un peu besoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulsionnaire, qui seraient bien capables de me persécuter jusqu'au tombeau, comme les jésuites persécutèrent Arnauld.

Mon curé prend l'occasion de la Pentecôte pour vous faire ses plus tendres compliments. La première fois que je rendrai le pain bénit, je vous enverrai une brioche par la poste.

7265. — A M. DE CHENEVIÈRES¹.

26 mai.

Il me semble, mon cher ami, qu'on a peu d'attention à la poste pour vos paquets. Non-seulement je vous avais envoyé *Quarante écus* pour votre M. de Menand, mais je vous avais envoyé encore *Quarante écus* pour M^{me} Denis, avec une lettre. Rien de tout cela n'est arrivé à bon port. Vous voyez qu'il y a des gens qui courent après les sommes les plus modiques. Je ne hasarde point de vous envoyer la *Guerre*, que vous demandez; on l'imprime à Paris.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je sais, mon cher ami, que les gens qui parlent de tout sans rien savoir, gens qui sont en fort grand nombre, ont fait de beaux commentaires sur le voyage de ma nièce ; mais, puisque vous avez eu l'occasion de lui parler de moi, vous savez sans doute qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a dit. Elle est allée à Paris pour raccommoder nos affaires, qu'une absence de quinze ans avait beaucoup délabrées ; malgré ce délabrement, je lui donne vingt mille francs de pension, et environ dix tant au reste de ma famille qu'à M^{me} Dupuits. Un vieillard comme moi a peu de besoins ; il faut qu'il ne vive que pour la retraite et pour la sobriété. Je suis honteux même du beau château que j'occupe. J'espère bientôt le vendre pour M^{me} Denis, et me retirer dans un ermitage plus convenable à mon âge et à mon humeur. Je vous confie ma situation. Je compte sur votre amitié et sur celle de M^{me} de Chenevières.

7266. — A M. LE RICHE.

26 mai.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit messieurs les fermiers généraux, touchant les salines de Franche-Comté et le sel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a des gens très-puissants et très-riches, qui, tout dessalés qu'ils sont, ne veulent pas que de pauvres citoyens salent leur soupe à leur fantaisie. Ces messieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur sel. Ils prétendent que notre sel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils disent que notre sel leur brûle les entrailles, quoique en effet il fasse beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réussisse de plus en plus chez tous les grands cuisiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre dans leurs sauces. Je suis persuadé que les fermiers généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre sel sur leur table à leur petit couvert ; il y a même plusieurs ministres d'État qui en sont extrêmement friands.

Nous avons eu depuis peu deux grands d'Espagne¹ et un ambassadeur qui allait à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce sel, que le premier ministre d'Espagne

1. Le marquis de Mora et le duc de Villa-Hermosa ; voyez lettres 7230, 7246, 7253.

aime passionnément. On n'en sert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en est même prodigieuse en Italie.

Nous sommes très-certains, monsieur, que les fermiers généraux ne vous sauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeuner avec du beurre de Jéricho. Nous nous flatons que les partisans du gros sel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : « Si notre sel s'évanouit¹, avec quoi salera-t-on ? » mais en secret ils se servent eux-mêmes de notre sel, et n'en disent mot. Vous ne sauriez croire, monsieur, combien nous nous intéressons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les salines et de toutes les salaisons de ce monde. Vous nous ferez un très-sensible plaisir de nous informer du succès qu'aura eu votre réponse à messieurs des fermes générales. Toute la famille vous fait les plus tendres compliments ; personne, monsieur, ne vous est plus véritablement attaché que votre très-humble et très-obéissant serviteur.

FRANC-SALÉ.

7267. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 26 mai.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, le poème² et la relation³ que M. de La Borde m'a envoyés de la part du jeune Franc-Comtois, qui me paraît avoir son franc parler sur les sottises de la taupinière de Calvin et les atrocités du tigre aux yeux de veau⁴. Ce Franc-Comtois peut, en toute sûreté, tomber sur le janséniste apostat sans avoir à redouter les protecteurs dont il se vante, et qui sont un peu honteux d'avoir si mal choisi. On donne l'aumône à un gueux, et on trouve très-bon qu'un autre lui donne les étrières quand il est insolent. M. le comte de Rochefort n'est point à Paris ; il est actuellement dans les terres de madame sa mère, avec sa femme ; je crois qu'ils ne tarderont pas à revenir. Votre ancien disciple vient encore de m'écrire une assez bonne lettre⁵ sur l'excommunication du duc de Parme. Il me mande que si l'excommunication s'étend jusqu'ici, les philosophes en profiteront ; que je deviendrai premier aumônier ; que Diderot confessera le duc de Choiseul ; et Marmontel, le dauphin ; que j'aurai la

1. Matthieu, v, 13.

2. *La Guerre civile de Genève*, tome IX.

3. La nouvelle édition de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, tome XXV, page 501.

4. Pasquier ; voyez tome XXIX, page 155 ; et XXXVII, page 281.

5. La lettre de Frédéric à d'Alembert, du 7 mai 1768.

feuille des bénéfices, et que je vous ferai archevêque de Paris ou de Lyon, comme il vous plaira : ainsi soit-il. Que dites-vous de l'expédition de Corse ? n'avez-vous point peur qu'il n'en résulte une guerre dont l'Europe n'a pas besoin, et nous moins que personne ? Que dites-vous du train que fait Wilkes ¹ en Angleterre ? Il me semble que le despotisme n'a pas plus beau jeu dans ce pays-là que la superstition. Adieu, mon cher et illustre maître ; le ciel vous tienne en joie et en santé ! Je vous embrasse comme je vous aime, c'est-à-dire *ex toto corde et animo*.

7268. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT ².

26 mai.

Mon cher Cicéron, si vous n'êtes point à Canon, si vous êtes à Paris, si vous avez un moment de loisir, voulez-vous avoir la bonté de jeter les yeux sur ce mémoire ? On ne demande que deux mots, savoir si le procédé de B... est loyal, et si A... ³ serait du moins fondé à demander en justice la suppression de la dernière clause.

Je respecte trop d'ailleurs vos occupations, et je m'intéresse trop à votre affaire de Canon pour vous demander autre chose que deux lignes signées de vous, et d'un ou deux confrères vos amis. Supposé que ce paquet vous trouve à Paris, je vous supplie d'envoyer ce mémoire, avec avis au bas, à M. Damilaville. Mes respects à M^{me} de Canon, à cette respectable dame, à qui je suis attaché comme à vous, et à qui je regrette bien fort de ne point faire ma cour.

1. Jean Wilkes, écrivain politique anglais (dont Voltaire fait ailleurs un grand éloge, voyez tome XIX, page 284), né en 1727, mort le 6 décembre 1797, arrêté, acquitté, puis ayant porté plainte contre le ministère anglais en arrestation illégale, obtint de forts dommages-intérêts ; un de ses pamphlets fut condamné à être brûlé par la main du bourreau, et l'auteur exclu de la Chambre des communes ; poursuivi de nouveau, condamné par contumace ; réelu à la Chambre des communes, il obtint la cassation de la sentence rendue contre lui par contumace, mais fut exclu encore de la Chambre des communes une seconde et une troisième fois. On avait prononcé contre lui une détention de vingt-deux mois et une amende de mille livres sterling. Tout cela faisait beaucoup de bruit en Angleterre.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. De Brosses et Arouet (Voltaire). Le philosophe, songeant à vendre Ferney et à se retirer à Tournay, voulait faire annuler la clause du contrat passé avec de Brosses, par laquelle de Brosses devenait propriétaire de tous les meubles se trouvant à Tournay lors de la mort de Voltaire. (G. A.)

7269. — A M. COLINI.

A Ferney, 29 mai.

Enfin, mon cher ami, si Leurs Altesses électorales le permettent, ce ne sera plus mon seul petit buste qui leur fera sa cour, ce sera moi-même, ou plutôt l'ombre de moi-même qui viendra se mettre à leurs pieds et vous embrasser de tout son cœur. Je serai libre au mois de juillet ; je ne serai plus le correcteur d'imprimerie des Cramer. J'ai rempli cette noble fonction quatorze ans avec honneur. Le *scribendi cacoethes*¹, qui est une maladie funeste, m'a consumé assez. Je veux avant de mourir remplir mon devoir, et jouir de quelque consolation : celle de revoir Schwetzingen est ma passion dominante ; je ne peux y aller que dans une saison brûlante, car telle est ma déplorable santé qu'il faut que je fasse du feu dix mois de l'année. Franchement je ne suis pas fait pour la cour de monseigneur l'électeur ; il ne se chauffe jamais, il a toute la vigueur de la jeunesse : il dîne et soupe. Je suis mort au monde ; mais la reconnaissance et l'attachement pourront me ranimer. En un mot, mort ou vif, je vous embrasserai, mon cher ami, à la fin de juillet. Je suis bien vieux, mais mon cœur est encore tout neuf.

7270. — A M. GAY DE NOBLAC¹.

30 mai.

Vous écrivez, monsieur, à M. de Voltaire, par votre lettre du 19 mai, que vous avez fait un petit ouvrage sur sa *Rétractation*, et que vous le dédiez au chapitre de Saint-André. Il est trop malade pour avoir l'honneur de vous répondre. Je suis obligé de vous dire qu'il respecte fort le chapitre de Saint-André ; mais nous ne savons ici ce que c'est que cette rétractation prétendue. Les gazettes des pays étrangers sont souvent trompées par les novellistes de Paris, et trompent le public à leur tour : elles deviennent quelquefois les échos de la calomnie ; elles immolent les particuliers au public. M. de Voltaire, en s'acquittant le jour de Pâques, dans sa paroisse, d'un devoir auquel personne ne manque dans ce diocèse, entouré de protestants, avertit les assistants du danger de la reine, et fit prier Dieu pour elle. Il donna

1. Juvénal, satire vii, vers 52.

2. A qui est adressée la lettre 6533, tome XLIV, page 461.

aussi quelques ordres qui regardaient la police. C'est sur cela, monsieur, que quelques plaisants de Paris ont écrit qu'il avait fait un sermon. Qui n'a jamais rien écrit contre ce qu'il doit respecter n'a point de rétractation à faire. Il sait, monsieur, que des jeunes gens inconsidérés mettent tous les jours sous son nom des brochures qu'il ne lit point. Son âge de soixante-quinze ans devrait le mettre à l'abri de ces imposteurs. Occupé dans la plus profonde retraite du soin de soulager ses vassaux et de défricher des campagnes incultes, il n'a jamais daigné seulement confondre ces bruits populaires ; et moi, monsieur, je dois faire ce qu'il ne fait pas. Toute la province rend depuis douze ans le même témoignage que moi. Il n'appartient qu'à ses calomnieux de se rétracter. On doit laisser les citoyens en repos, et surtout un homme de son âge. Il m'a dit qu'il vous remerciait de vos intentions, mais qu'il vous serait encore plus obligé de votre silence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7271. — A MADAME D'ÉPINAL.

30 mai.

Ma chère et respectable philosophe, M. de Lalive m'apporte votre lettre du mois de mars 1767. Il a eu le temps de voir l'Italie, laquelle a rarement vu des Français aussi aimables que lui.

Je me recommande à vos bontés plus que jamais. La philosophie gagne par toute l'Europe ; mais quand elle parle haut, le fanatisme hurle plus haut encore. Ses cris sont furieux, et ses démarches secrètes sont encore plus affreuses. Les énergumènes soupirent après une seconde représentation de la tragédie du chevalier de La Barre. Ce sont là les spectacles qu'il faut à ces monstres. On est bien persuadé que vos amis détourneront les coups qu'on veut porter aux disciples de la raison, et qu'ils ne permettront jamais que de jeunes indiscrets nomment devant eux les personnes qu'on accuse bien injustement. Vous avez toujours pensé comme les frères rose-croix, qui faisaient *leur séjour invisible* dans ce monde ; vous vivez avec les sages ; vous fuyez les méchants et les sots, ils ne peuvent vous faire de mal, mais ils peuvent en faire beaucoup à un homme qui vous est tendrement attaché pour le reste de sa vie.

S'il y a quelque chose de nouveau, ma chère philosophe, sur cet article très-important, je vous supplie de me le mander. Le

solitaire qui a l'honneur de vous écrire vous sera dévoué jusqu'à son dernier soupir avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre. V.

7272. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 31 mai.

Je profite, mon cher et illustre maître, d'une occasion qui se présente pour vous écrire autrement que par la poste, et pour vous parler à cœur ouvert. Je sais que vous vous plaignez de vos amis et des discours qu'ils ont tenus, dites-vous, ou du moins laissé tenir sur la cérémonie que vous avez cru devoir faire le jour de Pâques dernier. Je ne sais pas s'il en est quelqu'un parmi eux qui l'ait blâmée hautement; il est au moins bien certain que je ne suis pas de ce nombre, mais il ne l'est pas moins que je ne saurais l'approuver dans la situation où vous êtes. Peut-être ai-je tort, car enfin vous savez mieux que moi les raisons qui vous ont déterminé; mais je ne puis m'empêcher de vous demander si vous avez bien réfléchi à cette démarche. Vous savez la rage que les dévots ont contre vous; vous savez qu'ils vous attribuent, sans preuve à la vérité, mais avec affirmation, toutes les brochures qui paraissent contre leur idole. Ils sont persuadés que vous en avez juré la ruine, et craignent même que vous ne réussissiez. Vous pouvez juger s'ils vous haïssent, et s'ils sont disposés à chercher les occasions de vous nuire. Avez-vous cru leur faire prendre le change par le parti que vous avez pris? La plupart font leurs pâques sans y croire; ils ne vous croient point certainement plus imbécile qu'eux, et ne regardent les vôtres que comme un scandale de plus : c'est ainsi qu'ils s'en expliquent. Ils sont fâchés que le roi ne fasse pas les siennes; mais c'est parce qu'ils espèrent qu'il les fera un jour de bonne foi; et que lui diront-ils alors de l'espèce de profanation qu'ils vous attribuent? J'ai donc bien peur, mon cher ami, que vous n'ayez rien gagné à cette comédie, peut-être dangereuse pour vous. On dit que l'évêque d'Annecy vous a écrit à ce sujet une lettre insolente et fanatique¹; si cet évêque n'était pas un polisson de Savoyard, il vous aurait peut-être fait beaucoup de mal. Quoi qu'il en soit, croyez, mon cher maître, encore une fois, que l'amitié seule m'engage à vous dire ce que je pense sur cet article; que je n'en ai parlé aussi franchement qu'à vous seul, et que je ne tiens point le même discours aux indifférents. Quand vous feriez vos pâques tous les jours, je ne vous en serais pas moins attaché comme au soutien de la philosophie et à l'honneur des lettres. Sur ce, je vous demande votre bénédiction, et surtout votre amitié, en vous embrassant de tout mon cœur.

1. Il en avait écrit trois; voyez n^{os} 7234, 7247, 7255.

7273. — A M. LE CHEVALIER DE JULH¹,

BRIGADIER DES GARDES DU ROI.

Vous avez écrit, monsieur, en digne chevalier, et je vous remercie en bon citoyen. Vous rendez à la fois service à l'art militaire, qui est le premier, dit-on, et à tous les autres arts qu'on cultive sous l'abri de celui-là. On ne pouvait mieux confondre le Jean-Jacques de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites, que, suivant les principes de ce charlatan, *ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur*. Ce malheureux singe de Diogène, qui croit s'être réfugié dans quelques vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appellez Zoile ; il l'est de tous les talents et de toutes les vertus. Vous avez soutenu le parti de la vraie gloire contre un homme qui ne connaît que l'orgueil. Je m'intéresse d'autant plus à cette vraie gloire, qui vous est si bien due, que j'ai l'honneur d'être votre confrère dans l'académie pour laquelle vous avez écrit. Elle a dû regarder votre ouvrage comme une des choses qui lui font le plus d'honneur. Vous m'en avez fait beaucoup en voulant bien m'en gratifier.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, etc.

7274. — A M. CAPPERONNIER².1^{er} juin.

J'ai bientôt fait usage, monsieur, du livre de la Bibliothèque royale que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a été d'un grand secours à un pauvre feu historiographe de France tel que moi. Je voulais savoir si ce Montecucullo, que nous appelons mal à propos Montecuculli, accusé par des médecins ignorants d'avoir empoisonné le dauphin François, parce qu'il était chimiste, fut condamné par le parlement ou par des commissaires ; ce que les historiens ne nous apprennent pas. Il se trouve qu'il fut condamné par le conseil du roi. J'en suis fâché pour Fran-

1. Je n'ai pu me procurer aucun renseignement ni sur cet auteur, ni sur son ouvrage. (B.)

2. Jean-Augustin Capperonnier, né à Montdidier le 2 mars 1745, employé dès 1765 à la Bibliothèque du roi dont son oncle était bibliothécaire, mort le 16 novembre 1820.

çois I^{er} ; la vérité est longtemps cachée ; il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne sauriez croire ce qu'il me coûte de soins pour la chercher à cent lieues dans le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce travail est rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue, sans presque aucune diversion. Enfin il est fini. Jugez, monsieur, si je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement sous mon nom. Je suis l'homme qui accoucha d'un œuf ; il en avait pondu cent avant la fin de la journée. Les nouvellistes de Paris ne sont pas si scrupuleux en fait d'historiettes que je le suis en fait d'histoire. Ils en débitent souvent sur mon compte, non-seulement de très-extraordinaires, mais de très-dangereuses ; c'est la destinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On souhaite d'être ignoré, mais c'est quand il n'est plus temps. Dès que les trompettes de la Renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu son repos pour jamais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sensible reconnaissance pour toutes vos bontés, monsieur, etc.

7275. — A M. DE LA HARPE.

2 juin.

On dit que l'apostat La Bletterie, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat Julien, vient de traduire Tacite en ridicule¹. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la précision et l'énergie de Tacite, c'était M. d'Alembert. Les jansénistes ont la phrase trop longue. Fasse le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs ! ces loups seraient cent fois plus méchants que les renards jésuites. Je les ai vus autrefois se plaindre de la persécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié ; et cette pitié qu'on avait de leurs personnes, leurs ouvrages l'inspirent.

7276. — A M. DE MONTAUDOIN².

Ferney, 2 juin.

Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter d'avoir heureusement conduit ma petite barque dans ce monde ; mais, puisque

1. Voyez l'épigramme, page 31.

2. De La Touche Montaudoin, négociant à Nantes, était correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Il avait donné à l'un de ses bâtiments le nom de

vous daignez donner mon nom à un de vos vaisseaux, je défilerais désormais toutes les tempêtes. Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu. Moins je le mérite, et plus j'en suis reconnaissant. On a baptisé jusqu'ici les navires des noms de Neptune, des Tritons, des Sirènes, des Griffons, des ministres d'État, ou des saints, et ces derniers surtout sont toujours arrivés à bon port ; mais aucun n'avait été baptisé du nom d'un faiseur de vers et de prose.

Si j'étais plus jeune, je m'embarquerais sur votre vaisseau, et j'irais chercher quelque pays où l'on ne connût ni le fanatisme ni la calomnie. Je pourrais encore, si vous vouliez, débarquer en Corse ou à Civita-Vecchia les jésuites Patouillet et Nonotte, avec l'ami Fréron ci-devant jésuite. Il ne serait pas mal d'y joindre quelques convulsionnaires ou convulsionnistes. On mettait autrefois, dans certaines occasions, des singes et des chats dans un sac, et on les jetait ensemble à la mer.

Je m'imagine que les Anglais me laisseraient librement passer sur toutes les mers, car ils savent que j'ai toujours eu du goût pour eux et pour leurs ouvrages. Ils prirent, dans la guerre de 1741, un vaisseau espagnol tout chargé de bulles de la Cruzade, d'indulgences, et d'*Agnus Dei*. Je me flatte que votre vaisseau ne porte point de telles marchandises ; elles procurent une très-grande fortune dans l'autre monde, mais il faut d'autres cargaisons dans celui-ci.

Si le patron va aux Grandes-Indes, je le prierai de se charger d'une lettre pour un brame¹ avec qui je suis en correspondance, et qui est curé à Bénarès sur le Gange. Il m'a prouvé que les brames ont plus de quatre mille ans d'antiquité. C'est un homme très-savant et très-raisonnable : il est d'ailleurs beaucoup plus baptisé que nous, car il se plonge dans le Gange toutes les bonnes fêtes. J'ai dans ma solitude quelques correspondances assez éloignées, mais je n'en ai point encore eu qui m'ait fait plus d'honneur et plus de plaisir que la vôtre.

Je n'ai pu vous écrire de ma main, étant très-malade ; mais cette main tremblante vous assure que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE ; ce qui fournit à Voltaire le sujet de son épltre cit., *A mon vaisseau* ; voyez tome X, page 395.

1. Celui dont Voltaire a parlé tome XI, page 192.

7277. — A M. HORACE WALPOLE ¹.

6 juin 1768, à Ferney, près Genève.

Monsieur, j'apprends dans ma retraite que vous avez fait un excellent ouvrage² sur le pyrrhonisme de l'histoire, et que vous avez répandu une grande lumière sur l'obscurité qui couvre encore les temps des *roses blanche et rouge*, toutes deux sanglantes et fanées.

Il y a cinquante ans que j'ai fait vœu de douter ; j'ose vous supplier, monsieur, de m'aider à accomplir mon vœu. Je vous suis peut-être inconnu, quoique j'aie été honoré autrefois de l'amitié *of the two brothers*³.

Je n'ai d'autre recommandation auprès de vous que l'envie de m'instruire : voyez si elle suffit. Voulez-vous avoir la bonté de m'envoyer votre ouvrage par la poste, sous l'enveloppe de M. le chef de bureau des interprètes, à Versailles? Ma témérité va plus loin encore, monsieur. J'ai toujours douté de l'assassinat de M. de Jumonville, qui a produit en France plus de mauvais vers que de représailles⁴. Je vois que, dans aucune pièce juridique, dans aucun manifeste, dans aucun écrit des ministres respectifs, il n'est question de cet assassinat prétendu. Si cependant il est vrai que vos soldats aient commis cette barbarie sauvage ou chrétienne en Canada, je vous prie de me l'avouer ; s'ils n'en sont pas coupables, je vous prie de les justifier par un mot de votre main. Tout ce que la renommée m'apprend de vous me persuade que vous pardonnez à toutes les libertés que je prends.

Vous pardonnerez encore plus à mon ignorance de vos titres ; je n'en respecte pas moins votre personne. Je connais plus votre mérite que les dignités dont il doit être revêtu.

Je suis avec l'estime la plus respectueuse, etc.

7278. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin.

Mes chers anges, vous voulez une nouvelle édition de *la Guerre de Genève* ; mais vous ne me dites point comment il faut vous la

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. *Doutes sur la vie et le règne de Richard III.*

3. Robert et William Walpole, père et oncle d'Horace.

4. Allusion au poème de Thomas, qui avait paru en 1759.

faire parvenir. Je l'envoie à tout hasard à M. le duc de Praslin, quoiqu'il soit, dit-on, à Toulon. S'il y est, il n'y sera pas long-temps, et vous aurez bientôt votre *Guerre*.

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuser la vieillesse où l'un de vous deux va bientôt entrer, si je ne me trompe, car il faut s'amuser : tout le reste est vanité et affliction d'esprit, comme dit très-bien Salomon¹. Je doute fort que le Palatin, qu'on veut faire venir de Varsovie, remette le *tripot* en honneur. J'attends beaucoup plus de ma Catau de Russie et du roi de Pologne ; ce sont eux qui sont d'excellents comédiens, sur ma parole.

Je suis fâché que mon gros neveu le Turc² veuille faire une grosse histoire de la Turquie, dans le temps que Lacroix, qui sait le turc, vient d'en donner un abrégé très-commode, très-exact, et très-utile. Je suis encore plus fâché que mon gros petit-neveu soit si attaché aux assassins du chevalier de La Barre. Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares.

Écoutez bien la réponse péremptoire que je vous fais sur les fureurs d'Oreste. Elles sont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de Duchesne, et telles qu'on les débite au *tripot* ; mais vous savez que cet Oreste fut attaqué et défait par les soldats de Corbulon. On affecta surtout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très-mal jouées, et qui doivent faire un très-grand effet par le dialogue dont elles sont mêlées, et par le contraste de la terreur et de la pitié, qui me paraissent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conseil de mes amis, de supprimer ce que j'avais fait de mieux, et de substituer de la faiblesse à de la fureur. J'ai toujours ressemblé parfaitement au Meunier, à son Fils, et à son Ane³. J'ai attendu l'âge mûr d'environ soixante-quinze ans pour en faire à ma tête, et ma tête est d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre *tripot* sur lequel on doit jouer *Pandore*. J'ai tâté, dans ma vie, à peu près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôlesse. Un des plus légers est qu'on m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaisants ou de mauvais cœurs mettent continuellement sous mon nom.

1. *Ecclésiaste*, 1, 14.

2. L'abbé Mignot ; voyez tome XLV, page 50.

3. La Fontaine, livre III, fable 1.

Je vous souhaite à tous deux santé et plaisir, et je suis à vous jusqu'à ce que je ne sois plus.

7279. — A M. CHRISTIN.

6 juin.

Mon cher ami, mon cher philosophe, en défendant la cause de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas sans doute celle de la raison, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque succès, dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, presque sans exception, buvait de l'eau croupie. Vous savez qu'on veut persécuter notre ami d'Orgelet¹ pour de très-bon sel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux qui veulent saler leur pot ; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme si estimable.

Je vous ai envoyé trois factums².... Je vous prie, quand vous n'aurez pas de clients à défendre au parlement de Saint-Claude, de lire ce procès auquel je m'intéresse, et de m'en dire votre avis. L'abbé Claustre s'appelle sans doute Tartuffe dans son nom de baptême. Il est clair qu'il est un maraud ; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raison juridiquement sur deux ou trois points.

Lorsque je serai assez heureux pour que vous veniez me voir, je vous dirai des choses assez importantes.

Bonsoir, mon cher philosophe ; je vous embrasse de tout mon cœur.

7280. — A M. DANTOINE³,

A MANOSQUE, EN PROVENCE.

6 juin.

Ma vieillesse et mes maladies m'ont empêché, monsieur, de répondre plus tôt à votre lettre du 21 de mai ; mes yeux affaiblis distinguent à peine les caractères. Je suis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de l'Europe. Il en est peut-être de ces langues comme des mœurs et du gouvernement ; tout cela ne vaut pas grand'chose ; c'est du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on se conduit de même, et chacun vit avec ses défauts comme avec ses amis.

1. Le Riche ; voyez lettre 7266.

2. C'est-à-dire trois exemplaires d'un mémoire dans l'affaire de Claustre ; mais ce ne doit pas être celui qui est tome XXVIII, page 77.

3. Cet auteur m'est inconnu ; il n'a point place dans le *Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin*. (B.)

Cependant, si vous voulez absolument réformer les langues, vous pouvez m'adresser votre ouvrage à Lyon, chez M. La Vergne, mon banquier, par les voitures publiques.

En attendant que la langue française se corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a*, et non pas avec un *o*, comme saint François d'Assise, mon cher patron, j'ai l'honneur d'être, selon la formule ordinaire des Français, monsieur, votre très-humble, etc.

7281. — A M. GUDIN DE LA BRENNELLERIE ¹.

6 juin.

Si je n'ai pas eu l'honneur, monsieur, de vous remercier plus tôt, pardonnez à un vieillard malade. Je n'en ai pas moins senti le mérite de votre pièce, et les bontés dont vous vouliez m'honorer. Je viens de lire votre tragédie ², qui a été imprimée à Genève depuis un mois. Il n'y a plus moyen de vous parler en critique, quand l'ouvrage est publié : je ne dois vous parler qu'en homme très-reconnaissant, et surtout très-persuadé que de pareils sujets mériteraient d'être mis souvent sur la scène. Il est vrai qu'ils sont difficiles à traiter ; mais il paraît, à votre coup d'essai, que vous seriez capable de faire des chefs-d'œuvre. La conformité de votre manière de penser avec la mienne semble me permettre de compter un peu sur votre amitié. Les philosophes n'ont plus d'autre consolation que celle de se plaindre ensemble.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très-humble, etc. ³

7282. — A M. DE CHENEVIÈRES ⁴.

10 juin.

Mon cher ami, je fais partir par la poste une *Princesse de Babylone* ; mais vous ne la recevrez pas plus que les autres paquets, à moins que vous ne vous adressiez à M. Janel. Je vous en donne avis. On ne croit pas qu'un livre, arrivé de Genève, puisse regarder les hôpitaux militaires ; cependant je hasarde l'envoi ; vous vous en tirerez comme vous pourrez.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Lothaire, ou le Royaume mis en interdit*.

3. Voyez la note 2 de la lettre 7187.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

J'aurais bien voulu être entre vous, M^{me} de Chenevières et M^{me} Denis ; mais ma destinée ne le permet pas. Je suis réduit à vous embrasser de loin, à cultiver la terre, à faire de mauvaise prose et de mauvais vers.

Je prends le parti d'adresser le paquet à M. Janel pour M^{me} de Chenevières.

7283. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY¹.

A Ferney, le 10 juin 1768.

M. de La Marche, qui m'aimait, est mort², mon cher ami, et mon persécuteur la Brosse se porte bien. Je crois que j'irai bientôt voir mon contemporain La Marche, quoique j'aie promis à M. de Brosses de vivre longtemps. Les maladies augmentent avec l'âge, et malgré la gaieté qui règne dans la petite guerre de Genève, la mort, qui n'entend pas raillerie, viendra bientôt s'emparer de ma figure légère. En attendant je vous aimerai jusqu'au dernier moment, et je vous prie bien instamment d'être le fidèle héritier de M. de La Marche dans les bontés qu'il avait pour moi. Permettez-moi au nom de cette amitié de vous embrasser sans cérémonie. V.

7284. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 juin.

Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui ; je pense qu'en cela même mon héros a grand tort.

Il se porte bien, et je vis dans les souffrances et dans la langueur ; il est par conséquent encore jeune, et je suis réellement très-vieux ; il est entouré de plaisirs, et je suis seul au pied des Alpes. Quel tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont on ne se soucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire ? Dieu me garde de donner jamais une ligne de prose ou de vers à qui n'en demandera pas ! Voyez Horace, si jamais vous lisez Horace : il n'envoyait jamais de vers à Auguste que quand Auguste l'en pressait. Je songe pourtant à vous, monseigneur, plus que vous ne pensez ; et, malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fon-

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Mort à Dijon le 3 juin 1768.

tenoy, le conseil de pointer des canons devant la colonne, la défense de Gênes, la prise de Minorque, les Fouches Caudines de Closter-Severn, dont le ministère profita si mal. J'aurai achevé dans un mois le *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choses qui en valent la peine.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort injustement : car lorsque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Cast, il n'était question pour lors que d'un précis des affaires générales ; précis tellement abrégé qu'il n'y avait qu'une ligne sur les batailles de Raucoux et de Lawfelt, et rien sur les batailles données en Italie. Il n'en est pas de même à présent ; je donne à chaque chose sa juste étendue, je tâche de rendre cette histoire intéressante, ce qui est extrêmement difficile, car toutes les batailles qui n'ont point été décisives sont bientôt oubliées ; il ne reste dans la mémoire des hommes que les événements qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille ; chacune a son histoire détaillée, qui exige plusieurs années de lecture. Comment percer la foule ? Cela ne se peut pas ; on se perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres ; c'est un océan, un abîme dans lequel je ne me flatte de pouvoir surnager que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'esprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques ; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe.

Quand vous aurez un moment de loisir, j'espère que vous serez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à Galien. Si ce malheureux avait pu se corriger, il aurait travaillé avec moi, il serait devenu savant et utile ; mais il paraît que son caractère n'est pas exempt de folie et de perversité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentiments qui doivent être approuvés de tout le monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas longtemps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parce que je n'ai pas longtemps à vivre.

7285. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, par Lyon, 13 juin.

J'ai été si accablé de prose, mon cher ami, le *Siccle de Louis XIV* et de *Louis XV* me tiennent si fort au cœur que je n'ai pas répondu à votre dernière lettre où il s'agissait de vers ; mais il faut toujours revenir à ses premières amours. Je m'intéresse à vos vers plus que jamais. Faites-en de beaux, de coulants pour *Eudoxie*, comme vous en savez faire ; intéressez surtout ; c'est tout ce que je puis vous dire : avec de beaux vers et de l'intérêt on va bien loin, de quelque façon qu'on ait tourné son sujet.

Puisque vous ne voulez point me faire part de votre *Pindare*, je suis plus généreux que vous : je vous envoie une ode dans le genre comique, adressée à ce *Pindare* il y a environ deux ans¹. Je sais bien ce qui arrive à *quisquis Pindarum studet æmulari*² ; mais aussi Catherine Vadé *studet duntaxat joculari*.

Mandez-moi, je vous en prie, où en est *Eudoxie* ; quel parti vous prenez. Je vous assure que cela m'intéresse plus qu'un carrousel russe. Je m'imagine que Paris va être inondé de chansons sur Avignon et sur Bénévent. Rezzonico³ sera chanté sur le Pont-Neuf, ou je suis fort trompé. S'il y a quelque chose de bon, je vous supplie d'en régaler ma solitude.

On ne peut vous être plus tendrement attaché et plus essentiellement dévoué que le solitaire.

7286. — DE M. D'ALEMBERT.

15 juin.

Mon cher maître, mon cher confrère, mon cher ami, avez-vous lu une brochure qui a pour titre *Examen de l'Histoire de Henri IV, par M. de Bury*⁴ ? Cet homme semble avoir pris pour devise :

Tros Rutulusve fuit⁵ ;

Je ne parle point de Bury, qui n'en vaut pas la peine, mais de son critique. Il ne vous a pas même épargné ; il prétend que vous avez écrit l'histoire en poète, et que nous n'avons pas un seul historien. A ces deux sottises

1. *Galimatias pindarique*, tome VIII, page 486.

2. Horace, livre IV, ode II.

3. Le pape Clément XIII.

4. Voyez les notes, tome XV, page 532 ; et XXIX, 265.

5. *Æn.*, X, 108.

près, il me semble que cet ouvrage contient des vérités utiles, mais un peu dangereuses pour celui qui les a dites. Ce qui me console, c'est qu'on ne vous attribuera pas ce livre-là, puisque l'auteur ne vous épargne pas plus que les autres. Avez-vous lu la *Profession de foi des théistes*¹, adressée au roi de Prusse? Cet ouvrage m'a fait plaisir. Si on s'avise de dire qu'il est de vous, il faudra répondre à cette sottise comme on a fait à tant d'autres, et comme le capucin Valérien répondait aux jésuites : *Mentiris impudentissime*². A propos de cet ouvrage et des autres de la même espèce, il me semble qu'on n'a pas fait assez d'attention au chapitre ix d'*Esther*, qui contient une négociation curieuse de cette princesse avec son imbécile mari, pour exterminer les sujets dudit prince imbécile. Je crois que ce chapitre pourrait tenir assez bien sa place dans quelque une des brochures que Marc-Michel Rey imprime tous les mois.

On dit, mais je ne saurais le croire, que M. de Choiseul est fort irrité des brocards qu'on lance sur l'apostat La Bletterie. Vous devriez bien lui en dire un mot, et lui faire sentir combien il serait indigne de lui de protéger de pareils hommes. J'avoue que Dieu fait briller son soleil sur les décroisseurs comme sur les rois, mais il n'empêche pas qu'on ne jette de la boue aux décroisseurs insolents.

Nota bene que c'est un honnête docteur en Sorbonne qui m'a indiqué le neuvième chapitre d'*Esther* comme un des endroits les plus édifiants de l'histoire charmante du peuple juif.

Adieu, mon cher ami; je vous écris au chevet du lit de votre ami Dami-laville, qui souffre comme un diable d'une sciatique. Je ne sais pourquoi ce meilleur des mondes possibles est infecté de tant de sciatiques, de tant de v....., et surtout de tant de sottises. *Vale et me ama*. Je vous embrasse de tout mon cœur.

7287. — A M. DEPARCIEUX³.

A Ferney, le 17 juin.

Je déclare, monsieur, les Parisiens des Welches intraitables et de francs badauds, s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de Louis XIV, qui n'avait qu'à dire *Je*

1. Tome XXVII, page 55.

2. Pascal, 15^e de ses *Lettres provinciales*.

3. Voyez lettre 6943, tome XLV, page 318.

— M. Victor Advielle a publié en 1872 un nouveau texte plus complet de cette lettre, sur lequel il donne les explications suivantes :

« L'édilité parisienne songea à diverses époques, mais surtout au xviii^e siècle, à rendre plus confortable pour tous la *grand'ville* d'Henri IV.

« Parmi ceux qui se préoccupèrent alors de l'hygiène de la ville de Paris, il faut citer en première ligne le modeste et savant Antoine Deparcieux⁴, membre

⁴ Né près de Nîmes en 1703, mort à Paris le 2 septembre 1768. Successivement membre de l'Académie des sciences de Montpellier, de Paris, de Berlin, de Stockholm. Il demeura à Paris, rue de Bourbon (faubourg Saint-Germain), n^o 30.

veux, et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal inutile¹ de Maintenon.

Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués d'émulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages ? Il y a des bourses très-fortes à Paris, mais il y a peu d'âmes fortes. Cette entreprise serait digne du gouvernement ; il taille aux Parisiens leurs morceaux comme à des enfants à qui on ne permet pas de mettre la main au plat ; mais le gouvernement²

de l'Académie des sciences et auteur célèbre des *Tables de probabilité de la durée de la vie humaine*.

« Aussi la municipalité de Paris, reconnaissante même d'une entreprise non réalisée, a donné le nom de ce savant à l'une des rues de la grande cité : c'était juste, car Deparcieux est mort victime de son zèle désintéressé pour le bien public.

« Le 13 novembre 1762, Deparcieux lut, en assemblée générale de l'Académie des sciences, un *Mémoire sur la possibilité d'amener à Paris, à la même hauteur à laquelle arrivent les eaux d'Arcueil, mille à douze cents pouces d'eau, belle et de bonne qualité, par un chemin facile et par un seul canal ou aqueduc*.

« Ce hardi projet, longtemps élaboré, consistait à conduire à l'endroit le plus élevé de Paris, par un canal de six à sept lieues de long, la petite rivière de l'Yvette, « pour être distribuée, de là, dans tous les quartiers, afin d'en laver perpétuellement les rues, toujours trop infectées, et rendre par ce moyen l'air salubre ». C'était, ajoutent les chroniqueurs du temps, « renouveler en quelque sorte la magnificence de l'ancienne Rome ».

« Les eaux de l'Yvette avaient été analysées par d'éminents chimistes, et la Faculté de médecine elle-même avait jugé, le 10 novembre 1766, que ces eaux « pouvaient fournir une boisson salubre aux habitants de Paris ».

« L'attention publique fut naturellement dirigée pendant quelque temps vers ce projet, et le mémoire précité « fut reçu comme il méritait de l'être par les « citoyens éclairés ; mais ceux dont ce projet contrariait les vues usèrent de leur « influence pour le faire échouer ». De sorte que Deparcieux fit en vain appel au souverain, aux capitalistes, à la municipalité ; il ne reçut de toutes parts que de platoniques encouragements. Son projet fut enfin approuvé en principe ; mais il était trop tard : le chagrin avait tué Deparcieux.

« De sa retraite de Ferney, Voltaire, l'épistolier par excellence, daigna s'intéresser au projet de Deparcieux, et lui écrivit sur ce sujet deux lettres qui ont été reproduites dans les recueils de sa volumineuse correspondance.

« La seconde en date est du 17 juin 1768.

« Un heureux hasard nous a fait découvrir, dans la bibliothèque du ministère des finances, avant l'incendie du mois de mai 1871, qui a détruit cette précieuse collection, et parmi plusieurs brochures de Deparcieux, une copie manuscrite * du temps de cette seconde lettre.

« Notre copie est plus complète que les textes imprimés ; elle renferme notamment un post-scriptum relatif à Delalande. »

1. Inutile n'est pas dans Beuchot.

2. Ces mots, depuis *il taille*, jusqu'à *a-t-il six millions*, ne sont pas dans Beuchot.

* Cette copie avait été faite, sans nul doute, d'après l'original. En tête se trouvaient ces mots : *Copie d'une lettre de Voltaire à M. Deparcieux*.

a-t-il six millions à dépenser, toutes charges payées ? C'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des milliers¹ de *quarante écus*² de rente à se charger de ce grand ouvrage ; mais l'incertitude du succès les effraye, le travail les rebute, et les filles de l'Opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette : je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très-aisé d'avoir de l'eau et des filles.

Comment M.³ Bignon, le prévôt des marchands, d'une famille chère aux Parisiens, et⁴ qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile ? On bénirait sa mémoire. Pour moi, monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *Quarante écus* et⁵ aux pieds des Alpes, que puis-je faire ? sinon de plaindre la ville où je suis né et conserver pour vous une estime très-stérile. Je vous remercie, en qualité de Parisien ; et quand mes compatriotes cesseront d'être Welches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, etc., serviteur⁶.

VOLTAIRE.

Si M. Delalande⁷ est à Paris, je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes remerciements et mes respects⁸.

1. Beuchot donne *millions*, ce qui est peut-être excessif.

2. Allusion à *l'Homme aux quarante écus*, tome XXI.

3. Le texte manuscrit porte, comme il convient, *M.*, tandis qu'il y a *monsieur* dans le texte imprimé de Beuchot.

Il manque au texte imprimé de Beuchot et d'Avenel le mot *Bignon*, ce qui explique l'annotation, en renvoi, après *marchands*, de la note suivante : « Le prévôt des marchands était, depuis 1764, Armand-Jérôme Bignon, qui était aussi bibliothécaire du roi. 1711-1772. » (V. Adv.)

4. *Et* n'est pas dans Beuchot.

5. Cette conjonction *et* n'existe que dans le texte imprimé ; en outre, les mots *aupied* des textes Beuchot et Avenel sont au pluriel dans le texte manuscrit. Beuchot sépare les mots *faire* et *sinon* par une virgule. Nous mettons là un ? comme le porte le manuscrit et comme l'exigent les règles de la ponctuation. C'est pour les mêmes motifs que nous avons remplacé par un . le ? du texte imprimé après le mot *stérile*. (V. Adv.)

6. Addition de M. Advielle.

7. Delalande (Pierre-Antoine), naturaliste, membre de l'Académie des sciences (1787-1821).

8. Addition de M. Advielle.

7288. — DE M. LE DUC DE LA VRILLIÈRE¹,
COMTE DE SAINT-FLORENTIN.

17 juin 1768.

A monsieur de Voltaire, ancien gentilhomme ordinaire du roi.

Le roi a, monsieur, été informé par les plaintes qui en ont été portées à Sa Majesté, que le jour de Pâques dernier vous avez fait dans votre paroisse de Ferney une exhortation publique au peuple, et même pendant la célébration de la messe : vous ne pourriez être qu'approuvé si, dans l'intérieur de votre maison, vous aviez rappelé aux habitants de votre paroisse les devoirs de la religion et ce qu'elle exige d'eux ; mais il n'appartient à aucun laïque de faire ainsi une espèce de sermon dans l'église, et surtout pendant le service divin : Sa Majesté a très-fort blâmé cette entreprise de votre part, et elle m'a très-expressément chargé de vous marquer son mécontentement à cet égard, et que vous ayez à l'avenir à ne point vous laisser emporter à de semblables démarches, qui sont entièrement contraires aux règles établies dans tous les États. Je vous prie au surplus d'être persuadé des sentiments avec lesquels je vous suis, monsieur, plus parfaitement dévoué que personne du monde.

7289. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Il faut toujours que j'amuse ou que j'ennuie mes anges ; c'est ma destinée. Comment veulent-ils que je passe sous silence mon cher La Bletterie ? On m'assure qu'il m'a donné quelques coups de patte dans sa préface². Je les lui rends tout chauds³. Rien n'est plus honnête. Dupuits avait déjà envoyé ce rogaton à M^{me} la duchesse de Choiseul. A l'égard de mon vaisseau, c'est un navire qu'une compagnie de Nantes a baptisé de mon nom⁴ ; apparemment qu'il est chargé de papier, de plumes, et d'encre.

Oui, mes anges, j'enverrai à ce souffleur une édition ; mais cela ne servira de rien, tant la troupe m'a mutilé. L'absence a de

1. Archives nationales, O-I, 410. Dépêches, année 1768, page 378. — Gustave Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*.

2. De *Tibère*, ou les six premiers livres des *Annales de Tacite*, par l'abbé de La Bletterie, 1768, trois volumes in-12. Il n'y a rien contre Voltaire personnellement dans cette préface ; mais on avait rapporté à Voltaire que La Bletterie avait imprimé que Voltaire avait oublié de se faire enterrer (voyez tome X, page 405). Ce n'est pas du moins dans les trois volumes publiés en 1768. (B.)

3. Voyez lettres 7249, 7294, 7314.

4. Voyez la lettre 7276.

terribles inconvénients. Mon cœur pourrait, depuis environ vingt ans, vous en dire des nouvelles.

1230. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 20 juin.

J'ai compté, mon cher ami, sur votre protection auprès du sieur Roset, fermier ou régisseur de Richwir. Pourriez-vous avoir la bonté de me faire savoir quand et comment il veut me faire toucher au commencement de juillet les sept mille livres qu'il doit me faire compter tous les quartiers? Il faut que dans cette affaire, où j'ai eu tant de peines, je vous doive toutes les consolations.

Je vous fais mes compliments sur la belle entrée de M. de Rochechouart et du parlement d'Aix dans Avignon¹, sur les acclamations du peuple, sur les fleurs dont les filles jonchaient les rues. Jamais sacrilège n'a été plus gai et plus applaudi. Mandez-moi, je vous en prie, si M^{me} Dufresney est encore souveraine des lettres à Strasbourg, et si je puis m'adresser à elle pour vous faire tenir un petit paquet. Comment vont vos affaires? Êtes-vous content? Je vous embrasse bien fort. V.

7291. — A M. FYOT DE LA MARCHE².

Au château de Ferney, 27 juin 1768.

Monsieur, j'ai appris, il y a très-peu de temps, la mort d'un homme qui m'honorait depuis plus de soixante ans de sa bienveillance. J'ignore dans ma solitude si vous êtes actuellement à Dijon ou à Paris. En quelque lieu que vous soyez, souffrez que je vous demande la continuation des bontés de monsieur votre père. Moins j'ai de temps à en jouir, plus elles me sont précieuses. J'irai bientôt le retrouver (si on se retrouve). Je voudrais être en état de faire le voyage de Dijon pour vous faire ma cour, mais les maladies qui accablent ma vieillesse ne me permettent guère d'espérer cette consolation. La seule qui me reste à présent est de vous présenter du fond de mon cœur le respect et l'attachement avec lesquels j'aurai l'honneur d'être toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Le 11 juin 1763.

2. Éditeur, H. Beaune.

7292. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 juin.

Vous conservez donc des bontés, monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer de quelques moments, de vouloir bien me dire ce que vous savez de la fortune qu'a laissée votre malheureux lieutenant général Lally, ou plutôt de la fortune que l'arrêt du parlement a enlevée à sa famille. J'ai les plus fortes raisons de m'en informer. Je sais seulement qu'outre les frais du procès l'arrêt prend sur la confiscation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry; mais on m'assure qu'on ne put trouver cette somme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cent mille francs chez son notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aisément ordonner à un de vos intendants de prendre connaissance de ce fait.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais vous savez combien j'aime la vérité, et vous pardonnez aux grandes passions. Je ne vous dirai rien de la sévérité de son arrêt. Vous avez sans doute lu tous les mémoires, et vous savez mieux que moi ce qu'il faut en penser.

Permettez-moi de vous parler d'une chose qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à monsieur l'archevêque de Paris. Autrefois il me faisait l'honneur de m'écrire; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adressée il y a trois semaines¹. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire², par M. de Saint-Florentin, qu'il était très-mécontent que j'eusse monté en chaire dans ma paroisse, et que j'eusse prêché le jour de Pâques. Qui fut étonné? ce fut le révérend père Voltaire. J'étais malade; j'envoyai la lettre à mon curé, qui fut aussi étonné que moi de cette ridicule calomnie, qui avait été aux oreilles du roi. Il donna sur-le-champ un certificat qui atteste qu'en rendant le

1. Cette lettre manque. C'est même la seule trace d'une correspondance avec Beaumont, archevêque de Paris, dont il avait fait, en 1748, un éloge qu'il supprima en 1756; voyez tome XXI, page 12. Voltaire avait écrit en mars 1768 une *Lettre à l'archevêque de Paris*; mais il l'avait faite au nom de l'archevêque de Cantorbéry (tome XXVI, page 577). Il n'est pas à croire que ce soit de ce pamphlet qu'il veut parler ici.

2. La lettre 7288.

pain bénit, selon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux qui étaient dans le sanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts; et que je dis aussi un mot touchant un vol qui venait de se commettre pendant le service divin.

La même chose a été certifiée par l'aumônier du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de Saint-Florentin, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne remplisse ce devoir de sa place et de l'humanité.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoique enseveli dans le fond de ma retraite. Il y a longtemps que je suis accoutumé aux plaisanteries et aux impostures. Il est plaisant qu'un devoir que j'ai très-souvent rempli ait fait tant de bruit à Paris et à Versailles. M^{me} Denis doit se souvenir qu'elle a communie avec moi à Ferney¹, et qu'elle m'a vu communier à Colmar². Je dois cet exemple à mon village, que j'ai augmenté des trois quarts; je le dois à la province entière, qui s'est empressée de me donner des attestations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je sais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choses respectables que je n'en pourrais lire en deux ans; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du *Siccle de Louis XIV*; je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoy, le secours de Gênes, la prise de Minorque, ne sont pas oubliés³; et je me console de la calomnie en rendant justice au mérite.

Je vous supplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme une marque de mon respectueux attachement. Le roi doit être persuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu si je n'en étais pas digne. Mon cœur sera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reste encore à vivre. Vous savez que rarement je peux écrire de ma main; agréez mon tendre et profond respect.

1. En 1761; voyez tome XLI, page 210.

2. Colini parle de cette communion de Colmar dans *Mon Séjour auprès de Voltaire*, page 128 : « Je jetai un coup d'œil sur le maintien de Voltaire. Il présentait sa langue, et fixait ses yeux bien ouverts sur la physionomie du prêtre. Je connaissais ces yeux-là. »

3. Voyez tome XV, pages 237, 275, 330.

7293. — A M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Plût au ciel qu'en effet j'eusse été votre père!
 Cet honneur n'appartient qu'aux habitants des cieux
 Non pas à tous encore : il est des demi-dieux
 Assez sots et très-ennuyeux,
 Indignes d'aimer et de plaire.
 Le dieu des beaux esprits, le dieu qui nous éclaire,
 Ce dieu des beaux vers et du jour,
 Est celui qui fit l'amour
 A madame votre mère.
 Vous tenez de tous deux : ce mélange est fort beau.
 Vous avez (comme ont dit les saintes Écritures)
 Une personne et deux natures :
 De l'Apolon et du Beauvau.

Je suis tendrement dévoué à l'un et à l'autre. La Suisse est émerveillée de vous. Ferney pleure votre absence. Le bonhomme vous regrette, vous aime, vous respecte infiniment.

7294. — A M. SAURIN.

1^{er} juillet.

Mon ancien ami, mon philosophe, mon faiseur de beaux vers, je vous remercie tendrement de votre *Beverley*¹. Le solitaire des Alpes vous a l'obligation d'avoir été ému pendant une grande heure. Il n'est pas ordinaire d'être touché si longtemps. De l'intérêt, de la vigueur, une foule de beaux vers : voilà votre ouvrage. Je n'ai point lu le *Beverley* anglais, mais je ferais la *gagene imprévue*² qu'il n'y a que de l'atrocité.

Au reste, j'ai été fort étonné que M^{me} Beverley ait reçu cent mille écus de Cadix : car, pour moi, je viens d'y perdre vingt mille écus, grâce à messieurs Gilly, que probablement vous ne connaissez point.

Oui, sans doute, *multæ sunt mansiones in domo patris nostri*³, et vous n'êtes pas mal logé. Je voudrais bien savoir ce qu'a dit ce maraud de Fréron, qui demeure dans la cave.

Savez-vous la petite espèce d'épigramme qu'un Lyonnais, lequel est bien loin d'être poète, a faite, comme par inspiration,

1. Voyez tome XLV, page 189.

2. C'est le titre d'une comédie de Sedaine, jouée le 27 mai 1768.

3. « *In domo patris mei mansiones multæ sunt.* » (Jean, xiv, 2.)

en feuilletant le *Tacite* de La Bletterie? Il était en colère de ne pouvoir lire le latin, qui est imprimé en pieds de mouche, et de ne lire que trop bien la traduction française. Voici les vers qu'il fit sur-le-champ :

Un pédant dont je tais le nom ¹,
 En inlisible caractère
 Imprime un auteur qu'on révère,
 Tandis que sa traduction
 Aux yeux, du moins, a de quoi plaire.
 Le public est d'opinion
 Qu'il eût dû faire
 Tout le contraire.

Cela m'a paru naïf. Cet hypocrite insolent de La Bletterie est berné en province comme à Paris.

Que le bon Dieu bénisse ainsi tous les apostats qui sont trop orgueilleux ! Car cela n'est pas bien d'être fier.

7295. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT ².

A Ferney, 3 juillet.

Je ne vous ai pas encore remercié, mon cher Cicéron ; ce n'est pas que mon cœur ne soit pénétré de vos bontés ; mais c'est que j'ai été bien malade.

Vous avez donc deviné A... et B...³ Personne assurément ne sait mieux son alphabet que vous. Il est très-clair que B... sera déshonoré dans sa compagnie, dans sa province, et auprès du conseil du roi. Il y aurait assurément un *factum* très-plaisant à faire contre M. le président. On pourrait le couvrir à la fois d'opprobre et de ridicule. Mais je tenterai auparavant toutes les voies de la conciliation. Je ne suis à craindre que quand je suis poussé à bout. J'ai actuellement des choses un peu plus pressées.

Quoi ! vous trouvez que c'est un mal d'exister, quand vous existez avec M^{me} de Beaumont ! Il faut donc que vous ayez eu quelque nouveau chagrin que vous ne me dites pas. Mais une telle union doit changer tous les chagrins en plaisirs ; et que

1. Voyez aussi lettres 7249 et 7314.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Voyez la lettre à Beaumont du 26 mai.

ferai-je donc, moi, qui ai la calomnie à combattre depuis environ cinquante ans, et qui suis persécuté par la nature autant que par la méchanceté des fanatiques ?

Je vois que vous voulez choisir un sujet qui puisse flatter un roi du Nord. La bienfaisance est une belle chose ; mais il y a des pays où l'on ne connaît guère les bienfaits et où l'on ne fait que des marchés.

Je voudrais bien savoir quel est notre concitoyen qui a remporté le prix de Pétersbourg. Le sujet était cette question : *S'il est avantageux à un État que les serfs deviennent libres, et que les cultivateurs travaillent pour eux-mêmes.* C'était là un sujet digne de vous ; mais quelque problème que vous vous amusiez à résoudre, vous rendrez toujours service aux hommes quand vous écrirez.

Je ne crois pas que Sirven puisse tenter par autrui la réhabilitation de sa femme, qu'il n'ose pas entreprendre lui-même. Il n'a point, du moins jusqu'à présent, trouvé de parent qui veuille s'exposer à se faire dire, par le parlement de Toulouse : De quoi vous avisez-vous de prendre parti dans une affaire où les condamnés tremblent de paraître ? Je crois qu'il restera dans mon voisinage. C'est du moins une victime arrachée à la gueule du fanatisme.

Adieu, mon très-cher Cicéron ; ma lettre est courte, mais je suis encore bien languissant. Un corps faible de soixante-quinze ans n'est pas fort alerte. Adieu, couple aimable, que j'ai eu le malheur de ne point voir, et auquel je suis attaché autant que ceux qui jouissent de ce bonheur.

7296. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

Dimanche, 3 juillet 1768.

Vous vous applaudissez peut-être, monsieur, de m'avoir perdue. Oh ! que non, de telles bonnes fortunes ne sont pas faites pour vous, vous ne me perdrez jamais. Soyez saint ou profane, je ne cesserai point d'entretenir une correspondance qui me fait tant de plaisir ; je ne savais cependant comment m'y prendre pour la renouer ; mais voilà le président qui m'en fournit une occasion admirable. M. Walpole, qui a une très-belle presse à sa campagne ², vient de lui faire la galanterie d'imprimer son premier ouvrage ³ ; il veut que ce soit moi qui vous l'envoie ; il n'oserait pas, dit-il, vous faire lui-

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

2. A Strawberry-Hill.

3. *Cornélie*, tragédie ; voyez la note 1 de la page 77.

même un tel présent. Cette pièce et votre *Œdipe* sont des productions du même âge, mais qui ne sont pas faites, dit-il, pour être comparées.

Je ne décide point entre Genève et Rome.

L'amitié que j'ai pour les deux auteurs me garantit de toute partialité.

Aurai-je toujours à me plaindre de vous, monsieur? Sans M^{me} la duchesse de Choiseul, j'aurais la honte, et encore plus l'ennui, de ne rien lire de vous; est-ce ainsi qu'on traite sa plus ancienne amie? Vous êtes pis que Lamotte et Fontenelle: ils préféreraient les modernes aux anciens, mais ces anciens étaient morts, et les modernes étaient eux-mêmes. Moi, je suis vivante, et ceux que vous me préférez ne vous ressemblent point, mais point du tout, monsieur, soyez-en persuadé; protégez-les comme votre livrée, et rien par delà. L'humeur que j'ai contre vous me rend caustique; faisons la paix, et reprenons notre commerce.

J'enverrai mon paquet à M^{me} Denis; j'imagine qu'elle a des moyens pour vous faire tenir ce qu'elle veut. Je suis très-contente du discours à votre vaisseau; mais pourquoi des coups de patte à ce pauvre La Bletterie? Ne savez-vous pas par qui il est protégé¹?

Enfants du même Dieu, vivez du moins en frères.

J'aime votre galimatias pindarique, et par-dessus tout je vous aime mon cher et ancien ami.

7297. — A M. DE CHABANON.

4 juillet, par Lyon et Versoy.

Je devrais déjà, mon cher confrère, vous avoir parlé d'Hiéron, de Rhodien Diagoras, et de tous les beaux écarts de votre protégé Pindare. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce temps-là comme du nôtre: on se plaignait de l'envie en Grèce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France; mais ce qui me fait plus de plaisir, c'est que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'est pas assez, mon cher ami, pour la muse tragique:

Non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunt,
Et quocumque volent animum auditoris agunto.

(HOR., de Arte poet., v. 99.)

On dit que nous aurons des actrices l'année qui vient. Vous aurez tout le temps de mettre *Eudoxie* dans son cadre. Faites

1. Par le duc de Choiseul.

comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre Eudoxie prodigieusement intéressante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur sans le vouloir. Ce diable de métier est horriblement difficile. Je suis tenté de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait quand je le relis : Jean Racine me désespère. Quel homme que ce Jean Racine ! comme il va au cœur tout droit !

Je suis un bien mauvais correspondant ; les travaux et les maladies dont je suis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la sensibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie.

7298. — A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 9 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre beau présent. La Fontaine aurait connu la vanité s'il avait vu cette magnifique édition¹ ; c'est le luxe de la typographie. L'auteur ne posséda jamais la moitié de ce que son livre a coûté à imprimer et à graver. Si nous n'avions que cette édition, il n'y aurait que des princes, des fermiers généraux, et des archevêques, qui pussent lire les *Fables* de La Fontaine. Je vous remercie de tout mon cœur, et je souhaite que toutes vos grandes entreprises réussissent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de ridicule à l'édition de notre ami Gabriel Cramer² ; je vous assure que je n'en donne qu'à moi. Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout honteux. L'ami Gabriel ne m'a pas trop consulté quand il a ramassé toutes mes sottises pour en faire une effroyable suite d'in-quarto. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la postérité avec un aussi gros bagage³. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère sont beaux, que l'édition est très-correcte ; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de prose dans le monde qu'on

1. *Fables* de La Fontaine, 1755-1759, quatre volumes in-folio, avec des figures d'Oudry.

2. Il avait paru en 1768 sept volumes de l'édition in-4° des *Oeuvres* de Voltaire. Les tomes VIII-XII portent le millésime 1769. La collection a quarante-cinq volumes. (B.)

3. Il le répète dans sa lettre à Cramer en juin 1771 ; et dans le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* (voyez tome X), où il dit à Pégase :

On ne va point, mon fils, fût-on sur toi monté,
Avec ce lourd bagage à la postente.

en est las. On peut s'amuser de quelques pages de vers, mais les in-quarto de bénédictins effrayent.

Il est souvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces accès de folie, le bon sens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes; on m'a fait apercevoir que, de tant de manières différentes, l'éditeur a choisi la pire. Par exemple, dans *Oreste*, la dernière scène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui est imprimée chez Duchesne; et quoique cette édition de Duchesne ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occasion. Il peut arriver par hasard qu'on joue *Oreste*; il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-quarto soit tout étonné de voir cette scène toute différente de l'imprimé, et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur et l'auteur¹.

On pourrait du moins remédier à ce défaut; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le Suisse qui imprime pour mon ami Gabriel s'est avisé, dans *Alzire*, de mettre :

Le bonheur m'aveugla, l'amour m'a détrompé²,

au lieu de

Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire. Il y a longtemps qu'on rit à mes dépens; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des estampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouse.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités.

7299. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

13 juillet.

Vous me donnez un thème, madame, et je vais le remplir; car vous savez que je ne peux écrire pour écrire: c'est perdre

1. L'édition in-4° ne contient pas la note et variante qui est tome V, page 165.

2. Cette faute, qui était dans la scène VII de l'acte V d'*Alzire*, n'a été corrigée qu'en 1817.

son temps et le faire perdre aux autres. Je vous suis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime passionnément à m'entretenir avec vous ; mais, encore une fois, il faut un sujet de conversation.

Je vous remercie d'abord de *Cornélie vestale*¹. Je me souviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans ; puisse l'auteur la voir représenter dans cinquante ans d'ici ! Mais malheureusement ses ouvrages dureront plus que lui : c'est la seule vérité triste qu'on puisse lui dire.

Saint ou profane, dites-vous, madame. Hélas ! je ne suis ni dévot ni impie ; je suis un solitaire, un cultivateur et terré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris ressemblent à des singes ; ici ils sont des ours. J'évite, autant que je peux, les uns et les autres ; et cependant les dents et les griffes de la persécution se sont allongées jusque dans ma retraite ; on a voulu empoisonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un usage prescrit, vous êtes un monstre d'athéisme ; acquittez-vous-en, vous êtes un monstre d'hypocrisie. Telle est la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'est jaloux ni de mes mauvais vers ni de ma mauvaise prose, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne se servira pas de son pouvoir pour expatrier, dans sa soixante-quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays sauvage qu'il habite.

Oui, madame, je sais très-bien que le janséniste La Bletterie demande la protection de M. le duc de Choiseul ; mais je sais aussi qu'il m'a insulté dans les notes de sa ridicule traduction de *Tacite*². Je n'ai jamais attaqué personne, mais je puis me défendre. C'est le comble de l'insolence janséniste que ce prêtre m'attaque, et trouve mauvais que je le sente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de Choiseul, pourquoi me dit-il des injures en passant, à moi pour qui M. le duc de Choiseul a eu de la bonté avant de savoir que La Bletterie existât ? Il dit dans sa préface que Tacite et lui ne pouvaient se quitter ; il faut apprendre à ce capelan que Tacite n'aimait pas la mauvaise compagnie.

On croira que je suis devenu dévot, car je ne pardonne point ; mais à qui refusé-je grâce ? C'est aux méchants, c'est aux insolents calomniateurs. La Bletterie est de ce nombre. Il m'impute

1. Tragédie du président Hénault, jouée en 1713 sur le Théâtre-Français sous le nom de Fuzelier ; imprimée en 1768, dans l'imprimerie d'Horace Walpole ; et en 1769, à Paris, in-8°.

2. Voyez la note 2, page 67.

les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'est mis au rang de mes persécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrai sans doute ; mais par qui, et comment ? et si on vous les lit devant le monde, est-il bien sûr que ce monde ne les envenimera pas ? la société à Paris a-t-elle d'autres aliments que la médisance, la plaisanterie et la malignité ? ne s'y fait-on pas un jeu, dans son oisiveté, de déchirer tous ceux dont on parle ? y a-t-il une autre ressource contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse ? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (seul malheur que je redoute), je vous dirais : Lisez, et méprisez ; allez au spectacle, et jugez ; jouissez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, madame ; je voudrais contribuer à vos consolations. Que ne vous entendez-vous avec M^{me} la duchesse de Choiseul pour vous amuser des bagatelles que vous désirez ? Mais il faut alors que vous soyez seules ensemble ; il faut qu'elle me donne des ordres très-positifs, et que je sois à l'abri du poison de la crainte, qui glace le sang dans des veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie ; je sais qu'elle a, outre les grâces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur ; je m'en rapporterai entièrement à elle.

Adieu, madame ; je vous respecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai jusqu'au dernier moment de notre courte et misérable durée.

7360. — A M. HORACE WALPOLE ¹.

A Ferney, le 15 juillet.

Monsieur, il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais, et vous parlez notre langue très-bien. J'ai vu des lettres de vous,

1. En réponse à la lettre du 6 juin (n° 7277), Horace Walpole se hâta d'envoyer son ouvrage sur *Richard III* à Voltaire, et fit précéder son envoi d'une lettre écrite en anglais à la date du 21 juin. Nous en traduisons ou plutôt imitons quelques passages.

Après s'être excusé d'écrire en anglais, dans la crainte, dit Walpole, de ne pas bien rendre dans une langue qui lui est étrangère tous les sentiments dont il est pénétré, il témoigne à son célèbre correspondant la frayeur que lui fait éprouver le premier génie du monde, par son illustration dans les sciences, et

écrites comme vous pensez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remerciements dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Histoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on a si visiblement raison, et qu'on joint à ses connaissances une philosophie si ferme et un style si mâle, je voudrais qu'on me parlât plus longtemps. Votre père était un grand ministre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire : *Quia pater major me est*¹.

J'ai toujours pensé comme vous, monsieur, qu'il faut se défier de toutes les histoires anciennes. Fontenelle, le seul homme du siècle de Louis XIV qui fut à la fois poète, philosophe, et savant, disait qu'elles étaient *des fables convenues* ; et il faut avouer que Rollin a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre histoire, j'ai lu celle de votre roman². Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie ; mais je vais vous répondre sérieusement.

Vous avez presque fait accroire à votre nation que je méprise Shakespeare. Je suis le premier qui aie fait connaître Shakespeare aux Français ; j'en traduisis des passages, il y a quarante ans³, ainsi que de Milton, de Waller, de Rochester, de Dryden, et de Pope. Je peux vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poésie anglaise ; à peine avait-on entendu parler de Locke. J'ai été persécuté pendant trente ans par une nuée de

assure que si ses propres écrits ont quelque mérite, ils le doivent entièrement à la lecture qu'il a faite de ceux de Voltaire : « Je suis loin, poursuit-il, de cet état de barbarie que vous me supposez, lorsque vous me dites dans votre lettre que vous m'êtes peut-être inconnu. Je me rappelle que la maison de mon père a été honorée de votre présence ; mais, moi, je suis un homme fort ignoré. Si donc je n'ai rien à vous dire en ma faveur, je puis au moins m'accuser près de vous. Il y a quelque temps que j'ai pris la liberté, en publiant quelques critiques, de trouver que vous n'aviez pas rendu justice à notre Shakespeare. Cette liberté peut sans doute être ignorée de vous ; je m'y suis abandonné dans la préface d'un roman indigne de vos regards, mais que cependant j'aurai l'honneur de vous adresser, car sans cela je me regarderais comme indigne de recevoir vos lettres : je pourrais me rétracter ici et m'excuser auprès de vous ; mais n'ayant rien dit que je ne pense, rien d'inconvenant envers un *gentleman*, il y aurait de l'impertinence à moi si je pensais que mes observations aient pu vous offenser. Vous êtes, monsieur, autant au-dessus des hommes qui ont besoin de flatterie que je suis moi-même au-dessus de ceux qui flattent. »

1. Jean, xiv, 28.

2. *Le Château d'Otrante*.

3. Dans les *Lettres philosophiques*, qui sont au tome XXII.

fanatiques, pour avoir dit que Locke est l'Hercule de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain ¹.

Ma destinée a encore voulu que je fusse le premier qui aie expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand Newton, que quelques personnes parmi nous appellent encore des *systèmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité, il n'est pas juste que les Anglais se plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très-longtemps, que si Shakespeare était venu dans le siècle d'Addison, il aurait joint à son génie l'élégance et la pureté qui rendent Addison recommandable. J'avais dit que son génie était à lui, et que ses fautes étaient à son siècle. Il est précisément, à mon avis, comme le Lope de Vega des Espagnols, et comme le Calderon. C'est une belle nature, mais bien sauvage; nulle régularité, nulle bienséance, nul art, de la bassesse avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible; c'est le chaos de la tragédie, dans lequel il y a cent traits de lumière.

Les Italiens, qui restaurèrent la tragédie un siècle avant les Anglais et les Espagnols, ne sont point tombés dans ce défaut; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'*OEdipe* et dans l'*Électre* de Sophocle. Je soupçonne fort que cette grossièreté eut son origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares tous tant que nous sommes en deçà des Alpes. Chaque prince avait son *fou* en titre d'office. Des rois ignorants, élevés par des ignorants, ne pouvaient connaître les plaisirs nobles de l'esprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des sottises. De là vint notre *Mère sotte* : et, avant Molière, il y avait toujours un fou de cour dans presque toutes les comédies : cette mode est abominable.

J'ai dit, il est vrai, monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que *le Misanthrope*, lesquellesont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très-plaisantes, comme *George Dandin*; que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très-bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux ². Oui, monsieur; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logements dans la maison de mon père*; mais je n'ai pas prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même chambre Charles-Quint et don

1. Voltaire n'a pas dit textuellement cela dans la XIII^e de ses *Lettres philosophiques*, qui furent condamnées en 1734; voyez tome XXII.

2. Dans la préface de *l'Enfant prodigue*; voyez tome III.

Japhet d'Arménie, Auguste et un matelot ivre, Marc-Aurèle et un bouffon des rues. Il me semble qu'Horace pensait ainsi dans le plus beau des siècles : consultez son *Art poétique*. Toute l'Europe éclairée pense de même aujourd'hui ; et les Espagnols commencent à se défaire à la fois du mauvais goût comme de l'Inquisition : car le bon esprit proscriit également l'un et l'autre.

Vous sentez si bien, monsieur, à quel point le trivial et le bas défigurent la tragédie que vous reprochez à Racine de faire dire à Antiochus, dans *Bérénice* ¹ :

De son appartement cette porte est prochaine,
Et cette autre conduit dans celui de la reine.

Ce ne sont pas là certainement des vers héroïques ; mais ayez la bonté d'observer qu'ils sont dans une scène d'exposition, laquelle doit être simple. Ce n'est pas là une beauté de poésie, mais c'est une beauté d'exactitude qui fixe le lieu de la scène, qui met tout d'un coup le spectateur au fait, et qui l'avertit que tous les personnages paraîtront dans ce cabinet, lequel est commun aux autres appartements ; sans quoi il ne serait point vraisemblable que Titus, Bérénice et Antiochus, parlassent toujours dans la même chambre.

Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué,

dit le sage Despréaux, l'oracle du bon goût, dans son *Art poétique* ², égal pour le moins à celui d'Horace. Notre excellent Racine n'a presque jamais manqué à cette règle ; et c'est une chose digne d'admiration qu'Athalie paraisse dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand prêtre, sans choquer en rien la vraisemblance.

Vous pardonneriez encore plus, monsieur, à l'illustre Racine, quand vous vous souviendrez que la pièce de *Bérénice* était en quelque façon l'histoire de Louis XIV et de votre princesse anglaise, sœur de Charles second. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un salon séparait leurs appartements.

Je remarquerai en passant que Racine fit jouer sur le théâtre les amours de Louis XIV avec sa belle-sœur, et que ce monarque lui en sut très-bon gré ³ : un sot tyran aurait pu le punir. Je

1. Acte I, scène 1.

2. Chant III, vers 38.

3. Voltaire a dit (voyez tome XXXII, page 270) que Racine avait composé sa pièce à la demande de la belle-sœur de Louis XIV, Henriette d'Angleterre.

remarquerai encore que cette Bérénice si tendre, si délicate, si désintéressée, à qui Racine prétend que Titus devait toutes ses vertus, et qui fut sur le point d'être impératrice, n'était qu'une Juive insolente et débauchée, qui couchait publiquement avec son frère Agrippa second. Juvénal l'appelle barbare incestueuse. J'observe, en troisième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand Titus la renvoya. Ma quatrième remarque, c'est qu'il est parlé de cette maîtresse juive de Titus dans les *Actes des apôtres*¹. Elle était encore jeune lorsqu'elle vint, selon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée Festus, et lorsque Paul, étant accusé d'avoir souillé le temple, se défendait en soutenant qu'il était toujours bon pharisien. Mais laissons là le pharisaïsme de Paul et les galanteries de Bérénice. Revenons aux règles du théâtre, qui sont plus intéressantes pour les gens de lettres.

Vous n'observez, vous autres libres Bretons, ni *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux ; la vraisemblance doit être comptée pour quelque chose. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaisir et de la gloire.

Permettez-moi, tout Anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités qu'il est bien juste que je la caresse quand je crois qu'elle a raison. Oui, monsieur, j'ai cru, je crois, et je croirai que Paris est très-supérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. Molière, et même Regnard, me paraissent l'emporter sur Aristophane, autant que Démosthène l'emporte sur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraissent des ouvrages d'écoliers, en comparaison des *sublimes scènes* de Corneille, et des *parfaites tragédies* de Racine. C'était ainsi que pensait Boileau lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire au bas du portrait de Racine que ce grand homme avait surpassé Euripide et balancé Corneille².

Oui, je crois démontrer qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille âmes à Paris qui se plaisent aux beaux-arts, et Athènes n'en avait pas dix mille ; le bas peuple d'Athènes entrait au spectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté qu'on lui donne un spectacle gratis, dans des occasions solennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans

1. Chapitres xxv et xxvi.

2. C'est le dernier vers du quatrain de Boileau pour le portrait de J. Racine.

nos sentiments beaucoup plus de délicatesse, plus de bienséance dans nos mœurs, et plus de finesse dans notre goût. Laissez-nous notre théâtre, laissez aux Italiens leurs *favole boscareccie*; vous êtes assez riches d'ailleurs.

De très-mauvaises pièces, il est vrai, ridiculement intriguées, barbaquement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des succès prodigieux, soutenus par la cabale, l'esprit de parti, la mode, la protection passagère de quelques personnes accréditées. C'est l'ivresse du moment; mais en très-peu d'années l'illusion se dissipe. *Don Japhet d'Arménie* et *Jodelet*¹ sont renvoyés à la populace, et *le Siège de Calais*² n'est plus estimé qu'à Calais.

Il faut que je vous dise encore un mot sur la rime que vous nous reprochez. Presque toutes les pièces de Dryden sont rimées; c'est une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, sont rimés: et je soutiens encore que *Cinna*, *Athalie*, *Phèdre*, *Iphigénie*, étant rimées, quiconque voudrait secouer ce joug, en France, serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à Pope³ pourquoi Milton n'avait pas rimé son poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes, à l'imitation des Italiens; il me répondit : *Because he could not*.

Je vous ai dit, monsieur, tout ce que j'avais sur le cœur. J'avoue que j'ai fait une grosse faute, en ne faisant pas attention que le comte Leicester⁴ s'était d'abord appelé Dudley; mais, si vous avez la fantaisie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me souviendrai toujours du nom de Walpole avec l'estime la plus respectueuse.

Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, monsieur, de lire votre *Richard III*. Vous seriez un excellent *attorney general*. Vous pesez toutes les probabilités; mais il paraît que vous avez une inclination secrète pour ce bossu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin Calmet a fait une dissertation pour prouver que Jésus-Christ avait un fort beau visage. Je veux croire avec vous que Richard III n'était ni si laid ni si méchant qu'on le dit; mais je n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre *rose blanche* et votre *rose rouge* avaient de terribles épines pour la nation.

1. Comédies de Scarron.

2. Tragédie de de Belloy.

3. Voyez tome XXV, page 175.

4. Voyez tome XII, page 473.

Those gracious kings are all a pack of rogues.

En vérité, en lisant l'histoire des York, des Lancastre, et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins. Pour votre Henri VII, il n'était qu'un coupeur de bourse, etc.¹.

Je suis avec respect, etc.

7301. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 juillet.

La femme du protecteur est protectrice, la femme du ministre de la France pourra prendre le parti des Français contre les Anglais, avec qui je suis en guerre. Daignez juger, madame, entre M. Walpole et moi. Il m'a envoyé ses ouvrages, dans lesquels il justifie le tyran Richard III, dont ni vous, ni moi, ne nous soucions guère; mais il donne la préférence à son grossier bouffon Shakespeare sur Racine et sur Corneille, et c'est de quoi je me soucie beaucoup.

Je ne sais par quelle voie M. Walpole m'a envoyé sa déclaration de guerre; il faut que ce soit par M. le duc de Choiseul, car elle est très-spirituelle et très-polie. Si vous voulez, madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en passerai

1. Horace Walpole écrivit à la marquise du Deffant : « J'admire, comme vous, le style et le goût de Voltaire, mais je suis très-éloigné de me payer de ses raisonnements; rien de plus faux et de plus frivole que ce qu'il donne pour des arguments dans la dernière lettre qu'il m'a adressée. Je n'ai jamais pensé de vanter notre théâtre, ni de lui donner la préférence sur le vôtre. J'ai préféré Shakespeare à lui Voltaire. C'est un faux-fuyant pour sa gloire blessée, quand il donne le change, et prétend que je mets Shakespeare au-dessus de Racine et de Corneille. Rien de plus faux que ce qu'il débite sur ses trente mille juges à Paris, exagération outrée. Je douterais fort que dans tout le monde il y eût trente mille personnes capables de juger les ouvrages de théâtre. Encore ne connaît-il pas son Athènes. Dans la lie du peuple athénien, le moindre petit artisan jugeait de l'élégance et de la pureté de sa langue, parce qu'il entraît au théâtre; au lieu que Voltaire dit que les trente mille juges décident à Paris, parce que le bas peuple n'entre point au spectacle. Pour ses beautés d'exposition, je m'en moque. Quoi de plus trivial, de plus ennuyeux et de plus contraire à l'attente, ressort ingénieux pour exciter les passions, que ces froides expositions si usitées dans la première scène des tragédies? Quelle petitesse de génie, que d'être réduit à décrire l'emplacement des appartements, de peur que l'audience ne s'arrête au milieu d'un grand intérêt pour examiner si une amante malheureuse devait entrer sur la scène par telle ou telle porte! Il faudrait qu'il y eût force maitres de cérémonies parmi les trente mille juges, pour que de telles expositions fussent nécessaires. »

par ce que vous ordonnerez. Je vous supplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponse. Si vous la trouvez raisonnable, permettez que je prenne encore une autre liberté : c'est de vous supplier de lui faire parvenir ma lettre, soit par la poste, soit par M. le comte du Châtelet.

Vous me trouverez bien hardi ; mais vous pardonneriez à un vieux soldat qui combat pour sa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu sous vos ordres.

7302. — A M. LE COMTE DE MILLY,

LIEUTENANT-COLONEL D'INFANTERIE.

A Ferney, 20 juillet.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois des remerciements de la lettre dont vous m'avez honoré, si ma vieillesse, et mes maladies, qui la rendent très-décépée, me l'avaient permis. Je vois avec un grand plaisir que vous joignez l'étude des lettres à celle de la guerre, et que vous rendez l'une et l'autre encore plus respectables par la plus saine morale. Quoique je sois très-touché, monsieur, des choses obligeantes que vous me dites, je le suis encore plus de votre philosophie humaine. Il est vrai que j'ai eu l'inadvertance condamnable d'oublier le P. Reyneau¹ de l'Oratoire. Je vous suis obligé de m'avoir fait apercevoir de ma faute. Je vais la réparer dans une nouvelle édition que l'on fait du *Siècle de Louis XIV* et du *Siècle de Louis XV*. Pardonnez, monsieur, à mon triste état, qui a retardé si longtemps les témoignages de tous les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7303. — A M. DE CHABANON².

26 juillet.

J'ai l'air d'être un ingrat, mon cher ami, mon cher confrère ; vous m'avez envoyé des vers charmants, et je ne vous en ai pas remercié sur-le-champ. Mais songez toujours combien je suis vieux, et par l'âge, et par les maladies. L'envie et la calomnie poursuivent encore ma pauvre vieillesse. On ne m'a point laissé en repos dans ma retraite. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces persécutions continuelles font perdre un temps précieux. Je n'en ai

1. Voyez son article, tome XIV, page 121. Cet article, qui n'existait pas dans l'édition de 1768, y fut ajouté dans l'errata.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

pas été moins sensible au charme de vos vers. Il n'y a peut-être qu'une personne qui en puisse être plus touchée que moi, c'est celle à qui ils sont adressés. Si j'étais son mari, je me déferais fort d'un pareil faiseur de compliments.

Vous devez avoir une *Princesse de Babylone*. Elle viendra sans doute vous voir à votre lever. Si vous voulez bien lui apprendre par quelle voiture il faut qu'elle parte, et à quel intendant des postes il faut qu'elle présente requête, son père vous aimera de toutes ses forces tant qu'il respirera¹.

7304. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet.

Vous savez, mon cher ange, que vos ordres me sont sacrés, et que le souffleur de la Comédie² aura son petit recueil, si la douane des pensées le permet. J'ai adressé le paquet à Briasson le libraire, et l'ai prié de le faire rendre audit souffleur. Le succès de cette affaire dépend de la chambre syndicale. Vous savez que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'espère en avoir un peu plus dans l'autre, grâce aux bons exemples que je donne.

Je ne suis pas revenu de ma surprise, quand on m'a appris que ce fanatique imbécile d'évêque d'Annecy, soi-disant évêque de Genève, fils d'un très-mauvais maçon, avait envoyé au roi ses lettres³ et mes réponses⁴. Ces réponses sont d'un père de l'Église qui instruit un sot. Je ne sais si vous savez que cet animal-là a

1. MM. de Cayrol et François donnent, à la date du 25 et du 27 juillet, ces deux fragments à Marmontel :

« 25 juillet.

« Pendant que la Sorbonne, entraînée par un zèle louable, mais très-peu éclairé et qui fait peu d'honneur à la nation, veut censurer *Bélisaire*, il est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et l'impératrice de Russie mande de Casan, en Asie, qu'on y imprime actuellement la traduction russe. »

« Du 27 juillet.

« Je suis assailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Le ministère a fait parler vertement à La Beaumelle par le commandant du pays de Foix. On devrait parler plus vertement au calomniateur Coger. »

Mais le premier n'est que la répétition de quelques lignes du n° 6924, et le second n'a guère plus de valeur. Ni l'un ni l'autre, en tout cas, ne seraient ici à leur date.

2. Delaporte, mort le 27 décembre 1794.

3. Voyez nos 7234, 7247, 7255.

4. Nos 7237 et 7252.

encore sur sa friperie un décret de prise de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la Sainte-Chapelle-Basse. En tout cas, je suis très-bien avec mon curé, j'édifie mon peuple ; tout le monde est content de moi, hors les filles.

Que Dieu vous ait en sa sainte garde, mes chers anges ! Je ne sais pas ce que c'est que la vie éternelle, mais celle-ci est une mauvaise plaisanterie

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons¹ : leur tête est revenue au bout de quinze jours ; le tonnerre les a tués ; dites à vos savants qu'ils m'expliquent cela.

7305. — A M. ***.

A Ferney, 27 juillet.

Ne jugez pas, monsieur, de ma sensibilité par le délai de ma réponse. Je suis quelquefois un malade assez gai ; mais quand mes souffrances redoublent, il n'y a plus moyen de badiner avec son vaisseau, ni de remercier aussitôt qu'on le voudrait ceux qui, comme vous, veulent bien lui souhaiter un bon voyage.

Je suis vieux : je fais quelques gambades sur le bord de mon tombeau, mais je ne peux pas toujours remplir mes devoirs ; c'en est un pour moi de vous dire combien vos vers sont agréables, et à quel point j'en suis reconnaissant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre dévoué serviteur.

DE VOLTAIRE.

7306. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 juillet.

Voici des thèmes, Dieu merci, madame. Vous savez que mon imagination est stérile quand elle n'est pas portée par un sujet, et que, malgré mon attachement de plus de quarante années, je suis muet quand on ne m'interroge pas. Je suis un vieux Polichinelle qui a besoin d'un compère.

Vous me dites que le président est à plaindre d'avoir quatre-vingts ans ; ce sont ses amis qui sont à plaindre. D'ailleurs

1. Voyez tome XXVII, page 213, l'opuscule intitulé *les Colimaçons de l'Escarbotier*.

2. Auteur des vers qui sont dans *le Mercure* de septembre 1768, pages 395.

pensez-vous que soixante-quinze ans, avec des maladies continues, et des tracasseries plus tristes encore, ne valaient pas bien quatre-vingts ans? Nous sommes tous à plaindre, madame; il faut faire contre nature bon cœur.

Vous me parlez du janséniste ou de l'ex-janséniste La Bletterie : je suis son serviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce Florian, et ne cessait de dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer¹; ce tour est neuf, agréable, et très-bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver que je suis encore en vie²? On m'a écrit que, dans une autre note aussi honnête, il se contredit; il veut qu'on m'enterre à la façon de M^{lle} Le Couvreur et de Boindin. Vous m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obsèques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement, je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié, ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduction à M. le duc de Choiseul. Je crois M. le duc de Choiseul et votre grand'mère trop justes pour m'immoler à La Bletterie. Vous m'affligez sensiblement.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme historien. Je regarde Tacite comme un fanatique pétillant d'esprit, connaissant les hommes et les cours, disant des choses fortes en peu de paroles, flétrissant en deux mots un empereur jusqu'à la dernière postérité. Mais je suis curieux, je voudrais connaître les droits du sénat, les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les usages : je ne trouve rien de tout cela dans *Tacite*; il m'amuse, et *Tite-Live* m'instruit. Il n'y a d'ailleurs dans *Tacite* ni ordre ni dates; le président m'a accoutumé à ces deux choses essentielles.

M. Walpole est d'une autre espèce que La Bletterie. On fait la guerre honnêtement contre des capitaines qui ont de l'honneur; mais, pour les pirates, on les pend au mât de son vaisseau.

J'adresserai à votre grand'mère ce que je pourrai faire venir de Hollande. Je sais qu'elle est un très-honnête homme. Je compte d'ailleurs sur sa protection, autant que je suis charmé de son esprit juste et délicat. Sans justesse d'esprit, il n'y a rien.

Souvenez-vous toujours, madame, que lorsque je cherche et

1. Voyez la note 2, page 67.

2. Voyez les épigrammes qui sont dans les lettres 724P, 7291, 7314.

que j'envoie ces bagatelles pour vous amuser, je vous conjure, au nom de l'amitié dont vous m'honorez depuis longtemps, de ne les confier qu'à des personnes dont vous soyez aussi sûre que de vous-même, et de ne pas prononcer mon nom. Il y a des gens qui diraient à peu près comme le curé de La Fontaine :

Autant vaut l'avoir *fait* que de vous l'*envoyer* ¹.

Je ne fais rien que mes moissons, et le *Siècle de Louis XIV*, que je pousse jusqu'à 1764. J'y rends justice à tous ceux qui ont servi la patrie, en quelque genre que ce puisse être, à tous ceux qui ont été Français, et non Welches. Je ne suis ni satirique ni flatteur ; je dis hardiment la vérité.

Voilà mes seules occupations. Je n'en suis pas moins persécuté par des fanatiques ; mais heureusement le fanatisme est sur son déclin, d'un bout de l'Europe à l'autre. La révolution qui s'est faite depuis vingt ans dans l'esprit humain est un phénomène plus admirable et plus utile que les têtes qui reviennent aux limaçons ².

A propos, madame, le fait est vrai : j'en ai fait l'expérience ; j'ai eu peine à en croire mes yeux. J'ai vu des limaçons à qui j'avais coupé le cou manger au bout de trois semaines. Saint Denis porta sa tête, comme vous savez, mais il ne mangea pas.

Adieu, madame ; conservez la vôtre. Hélas ! il revient des yeux aux limaçons. Adieu, encore une fois. Que je vous plains ! que je vous aime ! que la vie est courte et triste !

7307. — A M. BOURET ³.

A Ferney, le 13 août.

Monsieur, M. Marmontel, votre ami et le mien, vous a dit sans doute, ou vous dira combien notre langue répugne au style lapidaire, à cause de ses verbes auxiliaires et de ses articles. Il vous dira qu'une épigraphe en vers est encore plus difficile, et que de cent il n'y en a pas une de passable, excepté celles qui sont en style burlesque : tant le génie de la nation est tourné à la plaisanterie !

1. La Fontaine, dans son conte intitulé *le Cas de conscience*, a dit :

Autant vaut l'avoir vu que de l'avoir mangé.

2. Voyez la fin de la lettre 7304.

3. Voyez tome XXIII, page 303 ; et XXVIII, 343.

Il est triste d'emprunter deux vers d'un ancien auteur latin pour Louis XV. Répéter ce que les autres ont dit, c'est ne savoir que dire ; de plus, le roi viendra chez vous : il verra votre statue, et n'entendra pas l'inscription. Si quelque savant duc et pair lui dit que cela signifie qu'on souhaite qu'il vive longtemps, on avouera que la pensée n'en est ni neuve ni fine.

Il y a bien pis : si j'ai la hardiesse de vous faire une inscription en vers pour la statue du roi, il faut rencontrer votre goût, il faut rencontrer celui de vos amis ; et vous savez que la première idée qui vient à tout convive, soit à table, soit en digérant, c'est de trouver détestable tout ce qu'on nous présente, à moins que ce ne soit d'excellent vin de Tokai. Les choses se passaient ainsi de mon temps, et je doute que les Français se soient corrigés.

Je ne vous enverrai donc point de vers pour le roi. Le temps des vers est passé chez la nation, et surtout chez moi. Tout ce que je vous dirai, c'est que si j'étais encore officier de la chambre du roi, si j'avais posé sa statue de marbre sur un beau piédestal, s'il venait voir sa statue, il verrait au bas ces quatre petits vers-ci, qui ne valent rien, mais qui exprimeraient que c'est un de ses domestiques¹ qui a érigé cette statue, qu'on aime beaucoup celui qu'elle représente, et qu'on craint de choquer son indifférente modestie :

Qu'il est doux de servir ce maître,
Et qu'il est juste de l'aimer !
Mais gardons-nous de le nommer ;
Lui seul pourrait s'y méconnaître.

Je sais bien que les beaux-esprits ne trouveraient pas ces vers assez pompeux ; et en effet je ne les ferais pas graver dans une place publique, mais je les trouverais très-convenables dans ma maison. Ils le seraient pour moi, ils le seraient pour l'objet de mon quatrain : cela me suffirait ; et les critiques auraient beau dire, mon quatrain subsisterait.

Mais ce que je ferais dans mon petit salon de vingt-quatre pieds, vous ne le ferez pas dans votre salon de cent pieds.

Mes vers trop familiers seront vus de travers,
Et pour les grands salons il faut de plus grands vers.

1. Voltaire emploie de nouveau cette expression, comme Jean-Jacques Rousseau ; voyez tome XXXVI, page 531 ; et XXVI, page 33.

Quoi qu'il en soit, *ognuno faccia secondo il suo cervello*. Je vous réponds que si jamais le roi passe par ma chaumière, et s'il trouve sa statue, il n'y lira pas d'autres vers au bas. J'aurais pu lui donner, comme un autre, de l'héroïque, et *du plus grand roi du monde, et de la terre et de l'onde*, par le nez ; mais Dieu m'en préserve, et lui aussi !

Mais, si j'étais à votre place, voici comme je m'y prendrais : je collerais du papier sur mon piédestal, et j'y mettrais, le jour de l'arrivée du roi :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
 Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.
 Qui fit ces vers dictés par la reconnaissance ?
 Est-ce Bouret ? Non, c'est la France.

Le roi aurait le plaisir de la surprise. Enfin, si j'étais Louis XV, je serais plus content de ce quatrain que de l'autre. Mais, je vous le répète, il y a des courtisans qui ne sont jamais contents de rien.

Le résultat de tout ceci, monsieur, c'est que vous n'aurez point de vers de moi pour votre statue ; mais je vous aime de tout mon cœur, et cela vaut mieux que des vers. Je vous supplie de dire à M. de La Borde combien je lui suis attaché, et combien mon cœur est plein de ses bontés. Si j'avais son portrait, il aurait une statue dans mon petit salon.

Avec tous les talents le destin l'a fait naître ;
 Il fait tous les plaisirs de la société :
 Il est né pour la liberté,
 Mais il aime bien mieux son maître.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7308. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 août.

J'ai reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'août, que les Welches appellent août. Mais voici bien une autre facétie : il vint chez moi, le 1^{er} d'août, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs. Il me dit qu'il était possédé du diable ; que plusieurs personnes de sa connaissance en avaient été possédées aussi ; qu'elles avaient mis sur le théâtre les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les

Suisses, et qu'il y voulait mettre les *Guèbres*. Il me demanda un profond secret ; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y consentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours le jeune possédé m'apportât son ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verser des larmes, mais aussi il m'a fait craindre la police. Je serais très-fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas représentée. Elle est dans un goût tout à fait nouveau, quoiqu'on semble avoir épuisé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un soldat, des prêtres païens, et une petite fille tout à fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté que je trouvais sa pièce fort supérieure à *Alzire*, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue ; mais que je tremble pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre ; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des jésuites ou pour des inquisiteurs d'Espagne ; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges.

Le possédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux ; qu'il allait faire copier sa pièce, qu'il l'intitule *tragédie plus que bourgeoise* ; que si on ne peut pas la faire massacrer par les comédiens de Paris, il la fera massacrer par quelque libraire de Genève. Il est fou de sa pièce, parce qu'elle ne ressemble à rien du tout, dans un temps où presque toutes les pièces se ressemblent. J'ai tâché de le calmer ; je lui ai dit qu'étant malade comme il est, il se tue avec ses *Guèbres* ; qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours ; je lui ai conseillé des bouillons rafratchissants.

Quoi qu'il en soit, je vous enverrai ces *Guèbres* par M. l'abbé Arnaud, à moins que vous ne me donniez une autre adresse.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney ; c'est une bagatelle ; et je ne ferai sur cela que ce que mes anges et M^{me} Denis voudront. Si M^{me} Denis est encore à Paris quand les *Guèbres* arriveront, je vous prierai de la mettre dans le secret.

Bon ! ne voilà-t-il pas mon endiable qui m'apporte sa pièce brochée et copiée ! Je l'envoie à M. l'abbé Arnaud avec une sous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient se servir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amusés pendant une heure ; et en vérité c'est beaucoup par le temps qui court.

7309. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

14 août 1768.

Ah! j'ai un thème pour vous écrire; j'ai entre mes mains la copie de votre lettre à M. Walpole². C'est un chef-d'œuvre de goût, de bon sens, d'esprit, d'éloquence, de politesse, etc., etc. Je ne suis pas étonnée des révolutions que vous faites dans tous les esprits. Je ne vous parlerai plus de La Bletterie, j'aurais voulu que vous n'en eussiez pas parlé. Quel mal peut-il vous faire?

Né ministre du Dieu qu'en ce temple on adore,

vous en êtes quitte à bon marché. Ah! qu'il vous serait aisé de mépriser vos critiques! qui est-ce qui les écoute?

Je suis au comble de ma joie; je viens de recevoir, pour bouquet de ma fête, les sept premiers volumes de votre dernière édition; je m'en suis fait lire les tables. Tous vos ouvrages seront-ils compris dans la suite? Je ne veux que cette seule lecture et le *Journal encyclopédique*, pour avoir connaissance des autres livres, bien déterminée à n'en lire aucun entièrement. C'est M^{me} de Luxembourg qui m'a fait ce beau présent: je ne vois, je n'aime que ceux qui vous admirent. M. de Walpole est bien converti; il faut lui pardonner ses erreurs passées. L'orgueil national est grand dans les Anglais; ils ont de la peine à nous accorder la supériorité dans les choses de goût, tandis que sans vous nous reconnatrions en eux toute supériorité dans les choses de raisonnement.

Faites usage, je vous supplie, du consentement de M^{me} la duchesse de Choiseul; envoyez-moi, sous son enveloppe, tout ce que vous aurez de nouveau. Il n'y a que vous qui me tiriez de l'ennui; vous me plaignez sans cesse. Je vous dirai comme Hylas, dans *Issé*:

C'est une cruauté de plaindre
Des maux que l'on peut soulager.

Adieu, mon ancien ami, vous êtes ingrat si vous ne m'aimez pas.

7310. — A M. HENNIN.

A Ferney, 15 août.

A propos, monsieur, on dit que vous avez été dîner au château d'Annemasse. Est-ce que vous voulez l'acheter? Vous me feriez plaisir. Mais n'auriez-vous pas vu là un M. de Foncet, un

1. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1805.

2. Voyez l'édition in-4° des *OEuvres du lord Orford*, tome V, page 632.

président, qui prétend arranger l'hoirie, et peut-être acheter la terre en payant les créanciers? S'il y a quelque chose sur le tapis, soyez assez bon pour m'en faire confiance. Je suis facile en affaires ; et d'ordinaire, quand on me rend les trois quarts et même la moitié de l'argent que j'ai prêté, je crois avoir fait un excellent marché.

On dit que celui du roi de Pologne n'est pas si bon que les miens. S'il jouissait en paix de la moitié de son royaume, je ne le croirais pas encore aussi heureux que moi, à moins qu'il ne digère, chose à laquelle j'ai renoncé.

Aimez toujours un peu le solitaire de Ferney ; vous ne l'aimez pas longtemps.

7311. — DE M. HENNIN ¹.

Le 15 qui n'est pas plus auguste que le 16.

Août peut être barbare comme *pain* ; mais il est seul pour signifier un de nos mois, et *auguste* a déjà, ce me semble, assez d'étendue. Pardon ; c'est peut-être la seule chose en quoi je ne pense pas comme vous.

Il est vrai, monsieur, que M^{me} de Monthou s'étant adressée à moi dans l'embarras où elle se trouve, j'ai été bien aise de rendre service à cette bonne dame, qui est fort à plaindre. Comme je crains toujours de vous importuner, je ne me suis pas pressé de vous rendre compte de ma conférence avec M. de Foncet, dans laquelle il a été question de votre créance. Votre bon cœur vous a fait hasarder de l'argent sur une terre déjà hypothéquée. Cependant, si l'arrangement projeté a lieu, vous ne perdrez au plus que ce que vous avez bien voulu perdre. Ce n'est pas la peine d'écrire tout le détail du projet. Au premier jour, je vous le ferai de vive voix.

Votre ami le roi de Pologne est un peu malmené par votre amie l'impératrice Catherine, et votre ami le primat m'a l'air de les jouer tous les deux. En attendant, les Russes sont fort affamés de la chasse de saint Stanislas et du trésor de son église. Cracovie va vraisemblablement être au pillage. Ou je me trompe fort, où ce ne sont pas là des affaires bien et honnêtement conduites. Cultivons notre jardin, et ne nous chagrinons ni des sottises, ni même des crimes de ce meilleur des mondes. Je compte bien vous aimer longues années ici-bas, sans compter la suite. Qui est-ce qui digère ? J'ai la goutte, et vous courez comme un basque.

1. Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, 1825.

7312. — A M. CHRISTIN¹.

16 août.

Mon cher avocat, mon cher philosophe, je ferai tout ce qu'on voudra et quand on voudra². Je ne connais point ce législateur Furgole; mais il me paraît évident qu'il n'y a pas l'ombre de donation dans tout ceci. C'était autrefois votre avis; il me semble que vos premières idées sont toujours meilleures que les dernières des autres. Un prince souverain étranger stipule une pension en monnaie d'empire; je voudrais bien savoir ce que les sangsues des domaines du royaume de France ont à dire à cela? Chose promise, chose due. S'il refusait de payer dans l'empire, on l'actionnerait en France: alors on contrôlerait, et on payerait aux fermiers du domaine ce malheureux contrôle.

Toutes les craintes qu'on témoigne me semblent entièrement chimériques. D'ailleurs, l'objet le plus fort, qui est de deux cent mille livres, a été dûment contrôlé et insinué. Faut-il payer deux fois la même chose? Et ne suffirait-il pas que M^{me} Denis mît au bas du contrat qu'elle accepte la rente? Pour moi, c'est mon avis. De plus, comment faire avec monsieur l'électeur palatin, qui a fait le même marché, signé à Manheim? Ce n'est pas un contrat, c'est un simple acte; il vaut contrat à Colmar, où il n'y a point de contrôle.

Enfin il n'est pas présumable que des souverains veuillent se déshonorer pour si peu de chose; cela est dans le rang des impossibilités morales. J'écris sur cette affaire à M^{me} Denis, après quoi je serai à vos ordres.

Je me flatte que vous avez écrit à M. Le Riche, et que je vous verrai arriver au mois de septembre avec un beau coq de perdrix. La pauvre solitaire que vous nous avez apportée s'ennuie de n'avoir point d'amant. J'ai préparé ma petite faisanderie.

Adieu, mon cher ami; je recommande toujours la vérité à votre zèle; méprisez les sots, détestez les fanatiques, et aimez-moi.

7313. — A M. HENNIN.

A Forney, 18 août.

Je ne vous ai point du tout prié, monsieur, de mettre *août* à la place d'*août*, comme en usent tous les peuples de l'Europe,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Il s'agit de ses affaires avec le duc de Wurtemberg.

excepté les Welches. Mais je vous prie de croire que j'ai l'hypothèque la plus assurée sur la terre d'Annemasse, attendu que j'ai prêté expressément pour en faire l'acquisition, et pour prix non payé. J'ai été substitué aux droits de M. de Barol, ci-devant possesseur de cette terre. J'en ai la reconnaissance. Toutes les règles ont été observées dans mon contrat.

Je plains beaucoup M^{me} de Monthou, et sa rage de se remarier. Je souhaite que ses autres créanciers entrent comme moi dans quelque composition.

Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de me marquer si M. de Foncet veut pêcher Annemasse, soit en eau claire, soit en eau trouble. Je n'aurai pas à me reprocher d'avoir dépouillé la veuve et l'orphelin ; et, si vous accommodez cette affaire, je vous serai très-obligé de me faire rendre quelques sous pour les louis d'or que j'ai donnés.

Je souhaite à Stanislas et à Catau toutes les prospérités imaginables ; mais à vous surtout, monsieur, que j'aime mieux que tous les potentats du Nord. V.

7314. — A M. MARIN.

A Ferney, le 19 août.

J'ai été un peu à la mort, mon cher monsieur : un petit tour de broche de plus, on aurait dit : *Il est mort, mais cela n'est rien* ; sans cela je vous aurais bien remercié sur-le-champ de la petite réponse de M. Linguet au modeste La Bletterie¹. M. Linguet me paraît un Français plein d'esprit, et La Bletterie, un Welche assez impertinent. Il prétend que j'ai oublié de me faire enterrer ; c'est ce que je n'oublie point du tout, car je me suis fait bâtir un petit tombeau, fort propre, de bonne pierre de roche, qui d'ailleurs est d'une simplicité convenable ; mais, comme il faut toujours être poli, je dis au sieur de La Bletterie :

Je ne prétends point oublier
Que mes œuvres et moi nous avons peu de vie ;
Mais je suis très-poli, je dis à La Bletterie :
« Ah ! monsieur, passez le premier ! »

1. *Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite, par M. l'abbé de La Bletterie, avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, pour l'usage de ses écoliers*, 1768, in-12.

On dit que la mortalité est fort grande sur les ouvrages nouveaux; mais, Dieu merci, nous avons un bon *Mercur*. Ce monsieur Lacombe est un homme qui a beaucoup d'esprit; son prédécesseur¹ était un bœuf, qui, dit-on, labourait fort mal sa terre. Je vous souhaite prospérité, santé, argent, et plaisir. Je vous aime une fois plus depuis que je sais que vous avez été visiter les saints lieux.

J'ai vu un petit livret² où il me paraît prouvé que notre saint-père le pape n'a nul droit de suzeraineté sur le royaume de Naples.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

(VIRG., ecl. III, v. 108.)

7315. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES³.

Du 19 août 1768, à Ferney.

Je n'ai pas répondu plus tôt, monsieur, à votre lettre du 10 mai, parce que j'ai voulu avoir le temps de m'instruire. Je vous réponds quand je suis instruit.

Vous me dites que vous avez donné à M^{me} Denis, l'une de mes nièces, un désistement de la clause intolérable de votre contrat⁴. Elle donne des déclarations réitérées que jamais vous ne lui avez ni écrit, ni fait parler, ni fait écrire sur cette affaire essentielle.

Vous dites ensuite que c'est à M. Fargès, intendant de Bordeaux, que vous avez envoyé ce désistement, et qu'il a dû le donner à M^{me} Denis. J'ai écrit à M. Fargès : il me marque, par sa lettre du 11 juin, qu'il n'a jamais reçu un tel papier, que vous ne lui en avez jamais parlé, et qu'il ne s'agissait que d'un procès pour des moules de bois.

1. La Place, à qui est adressée la lettre 4582.

2. *Les Droits des hommes et les Usurpations des papes*, tome XXVII, page 193.

3. Éditeur, Th. Foisset.

— « Je donne cette lettre, dit M. Foisset, d'après la copie que Voltaire en avait transmise à M. Le Bault. L'original de cette lettre n'existe aucunement dans les papiers du président de Brosses. Il est douteux qu'il fût littéralement conforme à cette copie, car le ton qu'y prend Voltaire n'était pas de nature à obtenir la conciliation qui s'ensuivit. »

4. La clause relative aux meubles que Voltaire aurait mis au château de Tournay. Cette réponse du président de Brosses, antérieure à toute médiation de la part de Legoux de Gerland, prouve qu'il ne tenait nullement à cette clause, la regardant dès longtemps comme abandonnée. (Th. F.)

J'ai fait consulter à Paris des avocats sur tous les objets qui nous divisent : ils ont tous été d'avis que je prisse des lettres de rescision contre vous, et ils les ont fait dresser.

Je n'ai pas voulu cependant prendre cette voie. J'aime mieux faire sur vous un dernier effort. Voici le fait tel qu'il est prouvé par les pièces authentiques.

Vous venez en 1758 me vendre à vie votre terre de Tournay que vous me donnez pour une comté¹. Vous exprimez dans le contrat qu'elle est estimée de 3,500 livres de rente². Vous exprimez dans le Mémoire de votre main³, que le bois attenant est de cent poses. Vous exigez par le contrat que je fasse pour 12,000 livres de réparations. Vous stipulez qu'à ma mort tous les effets et meubles sans aucune exception, qui se trouveront dans le château, vous appartiendront en pleine propriété. J'omets d'autres clauses sur lesquelles je m'en rapportai à votre équité et à votre honneur, ne connaissant point du tout la terre.

À l'égard des réparations, j'en fais d'abord pour 18,000 livres, dont j'ai les quittances libellées. Je vous en informe. Pour réponse, vous me menacez d'un procès au sujet de quelques sapins coupés pour ces réparations selon le droit que j'en ai.

1. Pièce cotée A : *Lettres patentes du roi sur l'ancien dénombrement.* (Note de Voltaire.) — J'ai sous les yeux une expédition du brevet du roi du 12 février 1755 où le président de Brosse et son frère sont qualifiés *tous deux propriétaires par indivis de la terre LE COMTÉ DE TOURNEY* (sic). (Th. F.)

2. Pièce cotée B. (Note de Voltaire.) — Dès sa première lettre, M. de Brosse avait fait connaître à Voltaire, sans exagération aucune, le prix annuel du bail de Chouet. (Th. F.)

3. Pièce cotée C. (Note de Voltaire.) — C'est le 20 octobre 1761, dans la fièvre de l'emportement que lui avait causé le procès Baudy, que Voltaire parle pour la première fois d'un Mémoire de M. de Brosse où serait consignée cette exagération de contenance. Aussi le poëte va-t-il jusqu'à dire que la contenance énoncée dans les *Mémoires* de M. de Brosse est de cent arpents, au lieu qu'ici il se restreint à affirmer que le *Mémoire* la porte à cent poses, c'est-à-dire à cinquante arpents seulement. Ce qui est positif, c'est qu'en juillet 1760 le président écrivait à Voltaire qu'il lui avait vendu Tournay sans garantie de contenance, ce qui est conforme à l'acte de 1758 ; qu'au surplus, il n'avait jamais osé dire que le bois eût plus de quatre-vingt-dix poses, ce qui fait vingt-quatre hectares ; et que Voltaire, dans sa réponse du 12 juillet, convient que ce bois est de quarante-trois arpents et demi (un peu plus de vingt-trois hectares), et ne parle nullement d'un Mémoire indiquant une contenance de cent poses, ce qui équivaldrait à vingt-sept hectares. C'était pourtant le cas d'en parler assurément.

Ce qui est certain encore, c'est que le Mémoire qu'allègue ici Voltaire n'était annexé, ni en original, ni en copie, à la lettre que nous donnons ici. Bien plus, la transaction de 1781, qui énumère les moyens de défense de M^{me} Denis contre la famille de Brosse, ne fait nulle mention de cette prétendue indication d'une contenance de cent poses. (Th. F.)

A l'égard des 3,500 livres de rente que la terre doit produire, je ne l'affirme que 1,200 livres en argent, et environ 300 livres en denrées. Ainsi je suis lésé de plus de moitié, et je ne m'en plains pas.

A l'égard du bois, vous l'avez affirmé de cent poses. Les arpenteurs du roi n'y ont trouvé que 39 arpents, mesure de Bourgogne, qui valent vingt-trois poses et demie ¹; et de ces 23 poses et demie, vous faisiez couper la moitié par votre commissionnaire Charles Baudy, dans le temps même que vous me vendiez ce bois. Et vous dites dans le contrat que vous avez vendu cette partie à un marchand. Ainsi me voilà entièrement frustré du bois, et vous m'obligez encore de vous laisser à ma mort soixante arbres par arpent.

A l'égard des effets et meubles qui doivent sans exception vous appartenir à ma mort, vous voulez bien vous désister de cette clause qui seule pourrait rendre le contrat nul. Mais vous prétendez que tous les effets concernant l'agriculture vous appartiendront : cela n'est pas juste. Les meubles de mon malheureux fermier², qui perd dans son exploitation, ne doivent pas être à vous. Vous ne devez pas dépouiller des pauvres de leur unique bien. Ce n'est rien pour vous que quelques bœufs et quelques vaches avec de misérables ustensiles ; c'est tout pour eux.

Je vous demande un accommodement honnête. Je vous déclare que je suis prêt³ d'en passer par l'arbitrage des membres du parlement ou des avocats que vous choisirez vous-même.

Vous me répondez que Warburton sait l'histoire orientale, que Corneille est une lune et que je ne suis qu'une étoile. Il ne s'agit pas ici de savoir si les influences de cette étoile ont été utiles aux descendants de Corneille ; il s'agit que je puisse vivre et mourir chez moi, en attendant que ce *chez moi* soit *chez vous*. Il n'y a aucun fétiche qui puisse en être offensé.

Vous me dites que je n'ai nulle envie de demeurer à Tournay ; et moi je vous répète, monsieur, que je veux y habiter ; et voici ce que je demande :

1. L'arpent des eaux et forêts est au contraire à peu près le double de la pose, et l'arpent coutumier est à la pose comme 41,90 est à 27. Cela est matériel. (TH. F.)

2. Voltaire savait bien qu'il ne s'agissait pas des meubles du fermier, mais bien des instruments d'agriculture et des bestiaux, tous objets incorporés à la terre, ayant été remis par M. de Brosses à Voltaire à l'entrée en jouissance de celui-ci, et devant être rendus à son décès comme appartenant à la catégorie des choses que notre législation civile déclare *immeubles par destination*. (TH. F.)

3. Voltaire écrivait toujours *prêt* de devant un verbe. Voyez tome XIV, la note 1 de la page 418.

1° Que vous vouliez bien me déclarer, par un mot d'écrit, que vous ne répéterez, après ma mort, aucun meuble quel qu'il soit, que les vôtres ou la valeur, en compensant le temps qu'ils ont servi ;

2° Que vous me laisserez prendre du bois pour mon chauffage, sans que je réponde des arbres qui sont couronnés ou vermoulus ;

3° Que vous transigerez à l'amiable avec mes héritiers, en considération de ce même bois que vous m'avez vendu pour cent poses et qui n'en a que vingt-trois et demie¹. Il n'est pas possible que je ne fasse pour deux mille écus au moins de réparations au château, si j'y demeure. Ces dépenses vous resteront, et quand il m'en aura coûté environ 60,000 livres pour une terre à vie achetée à soixante-six ans, laquelle me rapporte à peine 1,500 livres, vous ne serez pas lésé, et vous devez songer que j'ai soixante-quinze ans.

S'il y a un seul conseiller du parlement, un seul avocat qui trouve mes demandes déraisonnables, j'y renonce. Je ne demande qu'à pouvoir être tranquillement avec des sentiments de respect et même d'amitié, monsieur, votre serviteur.

VOLTAIRE.

7316. — A M. CHRISTIN².

21 août.

Mon cher philosophe, le pendu ne me coûtera rien³. Le bailliage de Gex est convenu que ce revenant-bon était pour le roi. Je ne sais point d'argent plus mal employé que celui d'ôter la vie en cérémonie pour quinze francs.

Quand vous viendrez passer vos vacances ici, nous ferons dresser les actes en question.

M. de Mailly m'a envoyé des faisans, accompagnés d'une lettre qui vaut certainement mieux que tous les oiseaux du Phase.

Bonsoir, très-cher philosophe.

1. Il y eut en effet transaction à l'amiable avec M^{me} Denis pour 40,000 livres. Mais dans cette transaction, il n'est pas dit un mot de la prétention qu'élève ici Voltaire pour défaut de contenance du bois en question. (Th. F.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Il doit s'agir d'un pauvre diable pendu pour vol. Comme haut justicier, Voltaire pouvait avoir à payer les frais d'exécution. (G. A.)

7317. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

A Ferney, 22 août.

Ce possédé me disait hier : « Pourquoi m'avez-vous forcé à envoyer mon brouillon² à vos anges ? Vous êtes plus possédé d'eux que je ne le suis de ma drôlerie. La copie qu'ils ont est pleine de fautes de commission et d'omission, et, qui pis est, de répétitions. Je suis tout honteux que vos anges m'aient vu si incorrect. Je vous prie d'obtenir d'eux qu'ils me renvoient mon brouillon, et ils auront sur-le-champ la copie la plus nette. — Monsieur le possédé, lui ai-je répondu, c'est ainsi que j'en use avec eux depuis longtemps. Le même esprit malin s'est emparé de nous deux ; il nous fait faire les mêmes sottises, et nous les réparons tous deux comme nous pouvons. Je vais écrire à mes anges, et les supplier de vouloir bien renvoyer votre drôlerie contre-signée. Je suis persuadé que vous en pourrez faire quelque chose de bien neuf et de bien intéressant ; mais il faut surtout que cela soit écrit avec autant de pureté et de force que de naïveté.

« A l'égard des allusions que les malins pourraient faire, je crois que vous pouvez les prévenir, à l'impression, par une préface sage et modérée, telle qu'il convient à un jeune homme qui entre dans cette épineuse carrière. Vous serez trop heureux d'être guidé par mes anges, à qui je vous recommanderai. Ils sont indulgents ; ils vous pardonneront de leur avoir envoyé une copie si informe. »

Voilà exactement ce qui s'est passé entre le possédé et moi.

Je ne sais si vous avez vu un petit ouvrage traduit de l'italien, intitulé *les Droits des hommes et les Usurpations des autres*³. On y discute les droits du saint-père sur Naples, sur Ferrare, sur Castro et sur Ronciglione, etc., d'une manière qui ne déplairait pas aux apôtres, mais qui déplaira beaucoup à la chambre apostolique. Ce petit morceau est curieux. On me dit que votre prince⁴ le possède ; il me semble que son envoyé doit l'avoir aussi.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le brouillon des *Guébres*.

3. Voyez tome XXVII, page 193.

4. Le duc de Parme.

7318. — A M. GUILLAUMOT¹,

ARCHITECTE DE LA GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

Au château de Ferney, 24 août.

Si ma mauvaise santé me l'avait permis, monsieur, il y a longtemps que je vous aurais remercié. J'ai trouvé votre ouvrage aussi instructif qu'agréable. J'en suis devenu un peu moins indigne, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. J'ai fort augmenté ma petite chaumière, et j'en ai changé l'architecture; mais j'habite un désert, et je m'intéresse toujours à Paris, comme on aime ses anciens amis avec leurs défauts.

Je suis toujours fâché de voir le faubourg Saint-Germain sans aucune place publique; des rues si mal alignées; des marchés dans les rues; des maisons sans eau, et même des fontaines qui en manquent, et encore quelles fontaines de village! Mais, en récompense, les cordeliers, les capucins, ont de très-grands emplacements. J'espère que dans cinq ou six cents ans tout cela sera corrigé! En attendant, je vous souhaite tous les succès que vos grands talents méritent.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

7319. — DE MADAME DE HORN².

24 août.

C'est au chantre de Fontenoy que la fille du maréchal de Saxe s'adresse pour obtenir du pain. J'ai été reconnue; madame la dauphine a pris soin de mon éducation après la mort de mon père. Cette princesse m'a retirée de Saint-Cyr pour me marier à M. de Horn, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Royal-Bavière. Pour ma dot, elle a obtenu la lieutenance de roi de Schlestadt. Mon mari, en arrivant dans cette place,

1. Charles-Abel Guillaumot était né à Stockholm en 1730, et est mort le 7 octobre 1807.

2. MM. de Cayrol et François ont publié cette lettre et la lettre 7329 avec la note suivante :

« On doit la connaissance de ces deux lettres à un de nos plus célèbres écrivains, M^{me} G. Sand. Elle y ajoute quelques lignes qui suppléent bien heureusement à une note de l'éditeur :

« Ma grand'mère (Aurora de Saxe, comtesse de Horn) se trouva réduite à une petite pension de la dauphine, qui même manqua tout à coup un beau jour. Ce fut à cette occasion qu'elle écrivit à Voltaire, et qu'il lui répondit une lettre charmante, dont elle se servit auprès de la duchesse de Choiseul. »

au milieu des fêtes qu'on nous y donnait, est mort subitement. Depuis, la mort m'a enlevé mes protecteurs, monsieur le dauphin et madame la dauphine.

Fontenoy, Raucoux Lawfelt, sont oubliés. Je suis délaissée. J'ai pensé que celui qui a immortalisé les victoires du père s'intéresserait aux malheurs de la fille. C'est à lui qu'il appartient d'adopter les enfants du héros et d'être mon soutien, comme il est celui de la fille du grand Corneille. Avec cette éloquence que vous avez consacrée à plaider la cause des malheureux, vous ferez retentir dans tous les cœurs le cri de la pitié, et vous acquerez autant de droits sur ma reconnaissance que vous en avez déjà sur mon respect et sur mon admiration pour vos talents sublimes.

7320. — A M. FYOT DE LA MARCHE¹.

26 août 1768, au château de Ferney.

Monsieur, après avoir perdu monsieur votre père, dont j'étais le contemporain, et ayant des organes bien moins forts que les siens, ne devant penser qu'à le suivre et à mettre quelque arrangement dans les affaires de ma famille, je prends la liberté de soumettre à votre opinion et à vos bontés la dernière lettre que j'ai été forcé d'écrire à M. le président de Brosses après dix années de vexations et de chagrins. Je me soumettrais sans aucune difficulté à tout ce que vous ordonneriez, s'il voulait vous prendre pour arbitre. Et en cas que vous me condamnassiez à ne recevoir aucun des adoucissements que je demande, je me croirais très-bien condamné.

M. de Brosses me réduit à manquer d'asile sur la fin de ma vie, en cas que je vende la terre de Ferney pour l'avantage de ma famille. Cette situation serait douloureuse, et en me faisant du mal il y perdrait lui-même, puisqu'en me retirant à Tournay il faudrait nécessairement que j'y fisse des dépenses qui tourneraient toutes à son profit. Son intérêt s'accorde visiblement avec l'humanité et la justice que je réclame, et qui sont si convenables à sa place.

Tous ces motifs semblent justifier, monsieur, la liberté que je prends auprès de vous ; j'espère que vous la pardonnerez aux sentiments qui m'ont attaché toute ma vie à vos parents, à vos amis, et surtout à votre personne, et que vous agréerez le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeur, Henri Beaune. — L'adresse est : « A M. de La Marche fils, premier président. »

7321. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 auguste.

Je vous attends au mois de septembre, mon cher marquis ; vous êtes assez philosophe pour venir partager ma solitude. Ferney est tout juste dans le chemin de Nancy. En attendant, il faut que je vous fasse mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de Vauvenargues, ne l'était pas ; et, quoi qu'en disent quelques savants de nos jours, on peut être très-bon philosophe, et croire en Dieu. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté qu'une horloge prouve un horloger¹ ; et Spinosa lui-même admet une intelligence qui préside à l'univers. Il est du sentiment de Virgile :

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

(*Æneid.*, VI, v. 727.)

Quand on a les poètes pour soi, on est bien fort. Voyez La Fontaine, quand il parle de l'enfant que fit une religieuse ; il dit :

Si ne s'est-il, après tout, fait lui-même.

(*Les Lunettes*, Contes.)

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Existence de Dieu*, par un Bullet², doyen de l'université de Besançon. Ce doyen est savant, et marche sur les traces des Swammerdam, des Nieuwentyt, et des Derham ; mais c'est un vieux soldat à qui il prend des terreurs paniques. Il est tout épouvanté du grand argument des athées, qu'en jetant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le hasard peut amener l'*Énéide* dans un certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma*, il ne faut que vingt-quatre jets ; et, pour amener *arma virumque*, il n'en faut que cent vingt millions : c'est une bagatelle ; et, dans un nombre innombrable de milliards de siècles, on pourrait à la fin trouver son compte dans un nombre innombrable de hasards : donc dans un nombre

1. Dans sa satire intitulée *les Cabales*, qui est de 1774 (voyez tome X), Voltaire a dit :

Je ne puis songer
Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger.

2. *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, 1768, in-12, réimprimée en 1773.

innombrable de siècles il y a l'unité contre un nombre innombrable de chiffres que le monde a pu se former tout seul.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. Bullet ; il n'avait qu'à répondre sans s'effrayer : Il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il existe un Dieu formateur, et vous n'avez, messieurs, tout au plus que l'unité pour vous : jugez donc si la chance n'est pas pour moi.

De plus, la machine du monde est quelque chose de beaucoup plus compliqué que l'*Énéide*. Deux *Énéides* ensemble n'en feront pas une troisième, au lieu que deux créatures animées font une troisième créature, laquelle en fait à son tour : ce qui augmente prodigieusement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jésuite irlandais a fourni en dernier lieu des armes à la philosophie athéistique, en prétendant que les animaux se formaient tout seuls ? C'est ce jésuite Needham, déguisé en séculier, qui, se croyant chimiste et observateur, s'imagina avoir produit des anguilles¹ avec de la farine et du jus de mouton. Il poussa même l'illusion jusqu'à croire que ces anguilles en avaient sur-le-champ produit d'autres, comme les enfants de Polichinelle et de M^{me} Gigogne. Voilà aussitôt un autre fou, nommé Maupertuis², qui adopte ce système, et qui le joint à ses autres méthodes de faire un trou jusqu'au centre de la terre pour connaître la pesanteur, de disséquer des têtes de géants pour connaître l'âme, d'enduire les malades de poix-résine pour les guérir, et d'exalter son âme pour voir l'avenir comme le présent. Dieu nous préserve de tels athées ! celui-là était gonflé d'un amour-propre féroce, persécuteur et calomniateur ; il m'a fait bien du mal ; je prie Dieu de lui pardonner, supposé que Dieu entre dans les querelles de Maupertuis et de moi.

Ce qu'il y a de pis, c'est que je viens de voir une très-bonne traduction de *Lucrèce*³, avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allègue les prétendues expériences du jésuite Needham pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces messieurs avaient su que Needham était un jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit :

Latet anguis in herba.

(VIRG. *ecc.* II, v. 93.)

1. Voyez tome XXVII, page 159.

2. Voyez tome XXIII, pages 542, 568.

3. Voyez ci-après, page 111.

Enfin il a fallu que M. Spallanzani, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécile Needham. Je l'ai comparé¹ à ce Malcrais de La Vigne, gros vilain commis de la douane au Croisic en Bretagne, qui fit accroire aux beaux esprits de Paris qu'il était une jolie fille faisant joliment des vers.

Mon cher marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéisme. Ce système est fort mauvais dans le physique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la superstition et contre le fanatisme : il peut détester la persécution ; il rend service au genre humain s'il répand les principes humains de la tolérance ; mais quel service peut-il rendre s'il répand l'athéisme ? les hommes en seront-ils plus vertueux, pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu ? non sans doute. Je veux que les princes et leurs ministres en reconnaissent un, et même un Dieu qui punisse et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorsqu'ils sortiront d'un long repas, et qu'ils digéreront doucement sur un canapé avec leurs mattresses ; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent sous leurs griffes quand ils auront faim ; et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas seulement avoir fait une mauvaise action ; ils ne se souviendront même point du tout de m'avoir mis sous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes.

L'athéisme était très-commun en Italie, aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles : aussi, que d'horribles crimes à la cour des Alexandre VI, des Jules II, des Léon X ! Le trône pontifical et l'Église n'étaient remplis que de rapines, d'assassinats, et d'empoisonnements. Il n'y a que le fanatisme qui ait produit plus de crimes.

Les sources les plus fécondes de l'athéisme sont, à mon sens, les disputes théologiques. La plupart des hommes ne raisonnent qu'à demi, et les esprits faux sont innombrables. Un théologien dit : Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des sottises sur les bancs : donc ma religion est ridicule. Or ma religion est sans contredit la meilleure de toutes ; cette meilleure ne vaut rien : donc il n'y a point de Dieu. C'est horriblement raisonner. Je dirais plutôt : Donc il y a un Dieu qui punira les théologiens, et surtout les théologiens persécuteurs.

Je sais très-bien que je n'aurais pas démontré au Normand de

1. Voyez tome XXVII, page 159.

Vire, Le Tellier¹, qu'il existe un Dieu qui punit les tyrans, les calomnieurs et les faussaires, confesseurs des rois. Le coquin, pour réponse à mes arguments, m'aurait fait mettre dans un cul de basse-fosse.

Je ne persuaderai pas l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge scélérat, à un barbare avide du sang humain, digne d'expirer sous la main des bourreaux qu'il emploie ; mais je la persuaderai à des âmes honnêtes ; et, si c'est une erreur, c'est la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre constitué en dignité², que je regarde comme un athée de pratique, puisque, faisant tout le contraire de ce qu'il enseigne, il a osé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'est moqué de lui, et le monstre en est pour son infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes : nous raisonnerons, et surtout je vous dirai combien je vous aime.

7322. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY ³.

Au château de Ferney, ce 27 août 1768.

Mon cher président, je vous envoie un ouvrage d'un de vos académiciens, dédié à un autre académicien. Il est vrai que cette dissertation ne regarde ni les fétiches, ni la manière dont on tourne sa langue dans sa bouche⁴ ; mais vous êtes juge des procédés autant que des recherches littéraires. Si M. de Brosses veut vous prendre pour arbitre, je m'en remets à votre jugement. S'il ne le veut pas, je mets tout sur sa conscience. S'il se laissait conduire par vous, je m'en rapporterais à son honneur.

Adieu, mon cher ami, conservez un peu de bonté pour votre ancien serviteur.

1. Voyez tome XV, page 53 ; XVII, 177 ; XVIII, 379 ; XXI, 416 ; XXIV, 102, 256, 337, 535.

2. Biord, évêque d'Annecy ; voyez les lettres 7231, etc.

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. Allusion au *Traité de la Formation mécanique des langues*, par M. de Brosses.

7323. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT¹.

Au château de Ferney, ce 27 auguste 1768.

Monsieur, je me flatte que vous aurez d'excellent vin cette année, et que vous voudrez bien que j'en boive cent bouteilles. M. le président de Brosses me fait boire la lie du vin de la terre de Tournay. Si vous vendiez votre vin aussi cher qu'il vend le sien, vous feriez une fortune immense. S'il veut vous prendre pour arbitre, vous êtes un gourmet en fait de procédés : j'en passerai par ce que vous ordonnerez. Au reste, si M. de Brosses ne veut pas me rendre justice, j'aime mieux souffrir que plaider ; et quoique j'aie beaucoup perdu avec lui dans cette affaire, j'aime mieux mon rôle que le sien.

Permettez-moi de présenter mes hommages à M^{me} Le Bault².

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

7324. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 auguste.

Je ne puis qu'approuver le patriotisme de M. Fitz-Gérald, qui veut diminuer, autant qu'il le peut, l'horreur de la Saint-Barthélemy d'Irlande. J'en ferais bien autant, si je le pouvais, de la Saint-Barthélemy de France. Il a raison de citer M. Brooke, qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgerent que quarante mille protestants, en comptant les femmes et les enfants, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il est vrai que, dans la première chaleur de ce saint événement, le parlement d'Angleterre spécifia expressément le massacre de cent cinquante mille personnes ; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiscretes des parents des massacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juste milieu ; et quand nous supposerons qu'il n'y eut

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Jeanne-Jacquette Burteur, morte à Dijon le 1^{er} mai 1811.

Douée d'un talent musical très-remarquable, plusieurs personnes se souviennent d'avoir entendu M^{me} Le Bault, à quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-six ans, chanter des airs de Rameau, qui avait été à Dijon son premier maître de clavecin. Elle avait été fort belle. (Th. F.)

qu'environ quatre-vingt-dix mille personnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de Dieu, nous pourrions nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai. D'ailleurs je ne suis qu'un simple historien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de Dieu pour objet, avait des motifs si purs et si respectables.

Il est bon pourtant, mon cher ami, que de si grands exemples de charité n'arrivent pas souvent. Il est beau de venger la religion ; mais, pour peu qu'on lui fît de tels sacrifices deux ou trois fois chaque siècle, il ne resterait enfin personne sur la terre pour servir la messe.

Votre correspondant vous envoie, à l'adresse ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière ; mes maux et ma faiblesse augmentent ; il faut que ma patience augmente aussi, et que tout finisse.

7325. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 août.

Mon cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août ou d'août, au possédé¹. Il vous prie encore de lui renvoyer sa facétie, et donne sa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même instant qu'il recevra la mauvaise. Son diable l'a fait raboter sans relâche depuis qu'il fût partir son croquis ; mais il jure, comme un possédé qu'il est, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois ; qu'il s'en donnera bien de garde ; que cela gâterait tout ; que l'empereur n'est en aucune manière *deus in machina*, puisqu'il est annoncé dès la première scène du premier acte, et qu'il est attendu pendant toute la pièce de scène en scène, comme juge du différend entre le commandant du château et les moines de l'abbaye. S'il paraissait deux fois, la première serait non-seulement inutile, mais rendrait la seconde froide et impraticable. C'est uniquement parce qu'on ne connaît point le caractère de l'empereur qu'il doit faire un très-grand effet lorsqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté Salomon. Le bon de l'affaire, c'est que c'est un jardinier qui fait tout ; et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver son jardin, comme dit Candide.

Comme cette facétie ne ressemble à rien, Dieu merci, mon possédé croit qu'il faut de la naïveté, que vous appelez familia-

1. Voyez la lettre 7308.

rité ; et il croit que cette naïveté est quelquefois horriblement tragique.

— Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans *l'Écossaise*. Je suis persuadé que cela vous aura amusés, vous et M^{me} d'Argental, pendant une heure. Il est doux de donner du plaisir, à cent lieues de chez soi, à ceux à qui on est attaché.

Je ne répondrais pas que la police ne fit quelques petites allusions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée ; mais, après tout, que pourra-t-on soupçonner ? que l'auteur a joué l'Inquisition sous le nom des prêtres de Pluton ? En ce cas, c'est rendre service au genre humain ; c'est faire un compliment au roi d'Espagne, et surtout au comte d'Aranda ; c'est l'histoire du jour avec toute la bienséance imaginable, et tout le respect possible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente et active peut faire pour ces pauvres *Guèbres* ; mais je n'ai point abandonné *les Scythes* : ils ne sont pas si piquants que *les Guèbres*, d'accord ; mais, de par tous les diables, ils valent leur prix. La loi porte qu'ils soient rejoués, puisque les histrions firent beaucoup d'argent à la dernière représentation. Les comédiens sont bien insolents et bien mauvais, je l'avoue ; mais il faut obéir à la loi. J'ignore quel est le premier gentilhomme de la loi cette année ; mais, en un mot, j'aime *les Scythes*. J'ai envie de finir par *les Corses* ; je suis très-fâché qu'on en ait tué cent cinquante d'entrée de jeu ; mais M. de Chauvelin m'a promis que cela n'arriverait plus.

Vous êtes bien peu curieux de ne pas demander *les Droits des hommes et les Usurpations des papes* ; c'est, dit-on, un ouvrage traduit de l'italien¹, dont un envoyé de Parme doit être très-friand.

Une chose dont je suis bien plus friand, mon cher ange, c'est de vous embrasser avant que je meure. Je suis, à la vérité, un peu sourd et aveugle ; mais cela n'y fait rien. Je recommence à voir et à entendre au printemps ; et j'ai grande envie, si je suis en vie au mois de mai, de venir présenter un bouquet à M^{me} d'Argental. Je devais aller cet automne chez l'électeur palatin ; mais je me suis trouvé trop faible pour le voyage. Je me sentirai bien plus fort quand il s'agira de venir vous voir. Il est vrai que j'en'y voudrais aucune cérémonie. Nous en raisonnerons quand nous

1. Voyez tome XXVII, page 193.

aurons fait les affaires des *Scythes* et des *Guèbres*. Vous êtes charmant de désirer de me revoir ; j'en suis pénétré, et mon culte de dulie en augmente. Je trouve plaisant qu'on ait imaginé que j'irais voir ma Catau, moi âgé de septante-quatre ans ! Non, je ne veux voir que vous.

7326. — A M. D'ALEMBERT.

2 septembre.

Comment donc ! il y avait de très-beaux vers dans la pièce de La Harpe ; le sujet même en était très-intéressant pour les philosophes¹ ; longue et monotone ? d'accord ; mais celle du couronné est-elle polytone ? En un mot, il nous faut des philosophes ; tâchez donc que ce M. de Langeac le soit.

Je suis, mon cher ami, aussi malingre que Damilaville, et j'ai d'ailleurs trente ans plus que lui. Il est vrai que j'ai voulu tromper mes douleurs par un travail un peu forcé, et je n'en suis pas mieux. Est-il vrai que notre doyen d'Olivet a essuyé une apoplexie ? je m'y intéresse. L'abbé d'Olivet est un bon homme, et je l'ai toujours aimé. D'ailleurs il a été mon préfet dans le temps qu'il y avait des jésuites. Savez-vous que j'ai vu passer le P. Le Tellier et le P. Bourdaloue, moi qui vous parle ?

Vous me demandez de ces rogatons imprimés à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, et débités à Genève chez Chirol ; mais comment, s'il vous plaît, voulez-vous que je les envoie ? par quelle adresse sûre, sous quelle enveloppe privilégiée ? Qui veut la fin donne les moyens, et vous n'avez aucun moyen. Je me servais quelquefois de M. Damilaville, et encore fallait-il bien des détours ; mais il n'a plus son bureau ; le commerce philosophique est interrompu. Si vous voulez être servi, dites-moi donc comment il faut que je vous serve.

J'écrivis, il y a quelques jours, une lettre² à Damilaville, qui était autant pour vous que pour lui. J'exprimais ma juste douleur de voir que le traducteur de Lucrèce adopte encore la prétendue création d'anguilles avec du blé ergoté et du jus de mouton³. Il est bien plaisant que cette chimère d'un jésuite irlandais, nommé Needham, puisse encore séduire quelques phy-

1. La pièce de vers présentée par La Harpe était intitulée *les Avantages de la philosophie*. Le prix fut adjugé à la *Lettre d'un Fils parvenu à son Père laboureur*, par l'abbé de Langeac.

2. Cette lettre est perdue.

3. Lagrange (mort en 1775, à trente-sept ans). Voyez sa note sur le vers 719 du second chant de *Lucrèce*.

siciens. Notre nation est trop ridicule. Buffon s'est décrédité à jamais avec ses molécules organiques, fondées sur la prétendue expérience d'un malheureux jésuite. Je ne vois partout que des extravagances, des systèmes de Cyrano de Bergerac dans un style obscur ou ampoulé. En vérité, il n'y a que vous qui ayez le sens commun. Je relisais hier *la Destruction des Jésuites*; je suis toujours de mon avis : je ne connais point d'ouvrage où il y ait plus d'esprit et de raison.

A propos, quand je vous dis que j'ai écrit à frère Damilaville, j'ignore s'il a reçu ma lettre, car elle était sous l'enveloppe du bureau où il ne travaille plus. Informez-vous-en, je vous prie; dites-lui combien je l'aime, et combien je souffre de ses maux. Il doit être content, et vous aussi, du mépris où *l'inf...* est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce qu'on voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes; c'est le partage des apôtres. Il est vrai qu'il y a des gens qui ont risqué le martyre comme eux; mais Dieu en a eu pitié. Aimez-moi, car je vous aime, mon très-cher philosophe, et je vous rends assurément toute la justice qui vous est due.

7327. — A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

A Ferney, 3 septembre.

Je suis, monsieur, dans un état si triste, j'éprouve de si longues et de si cruelles maladies, qui sont la suite de ma vieillesse, que je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré. C'est une grande grâce sans doute, accordée par un grand roi, de permettre qu'on lui érige une statue.

Je trouve l'inscription de M. le comte de Muy fort bonne et fort convenable. Je crois que si je m'avisais d'en faire une¹, il aurait lieu d'être mécontent. Les inscriptions, d'ailleurs, réussissent rarement dans notre langue. Permettez-moi de vous conseiller d'employer celle de M. de Muy. Vous savez que le mieux est l'ennemi du bien; et, de plus, il me serait bien difficile de faire ce mieux. Les bons vers sont des coups de hasard, et à mon âge on n'est pas heureux à ce jeu-là.

Comptez que ni ma vieillesse, ni mes maux, ne diminuent

1. La Motte-Gefrard avait demandé à Voltaire une inscription pour la statue pédestre que le bailli d'Aulan, gouverneur de l'île de Ré, avait érigée à Louis XV dans cette île.

rien de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

7328. — A M. DE CHABANON.

9 septembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, il y a tantôt deux mois que je n'ai écrit à personne. J'avais fait un travail forcé qui m'a rendu longtemps malade. Mais, en ne vous écrivant point, je ne vous ai pas oublié, et je ne vous oublierai jamais.

Vous avez eu tout le temps de coiffer *Eudoxie*, et je m'imaginais qu'à présent c'est une dame des mieux mises que nous ayons. Pour *Pandore*, je ne vous en parle point. Notre Orphée a toujours son procès à soutenir, et son père mourant à soigner. Il n'y a pas moyen de faire de la musique dans de telles circonstances. Est-il vrai que celle du *Huron* soit charmante? Elle est d'un petit Liégeois que vous avez peut-être vu à Ferney¹. J'ai bien peur que l'opéra-comique ne mette un jour au tombeau le grand opéra tragique. Mais relevez donc la vraie tragédie, qui est, dit-on, anéantie à Paris. On dit qu'il n'y a pas une seule actrice supportable. Je m'intéresse toujours à ce maudit Paris, du bord de mon tombeau.

On dit que l'oraison funèbre² de notre ami Jean-George est un prodige de ridicule; et, pendant qu'il la débitait, on lui criait : « Finissez donc ! » C'est un terrible Welche que ce Jean-George. On dit qu'il est pire que son frère. Les Pompignan ne sont pas heureux. Je n'ai point vu la pièce; mais on m'en a envoyé de petits morceaux qui sont impayables.

J'ai lu une brochure assez curieuse, intitulée *les Droits des hommes et les Usurpations des autres*³. Il s'agit des usurpations de notre saint-père le pape sur la suzeraineté du royaume de Naples, sur Ferrare, sur Castro et Ronciglione, etc., etc. Si vous êtes curieux de la lire, je vous l'enverrai, pourvu que vous me donniez une adresse. Adieu, mon cher ami, aimez toujours le vieux solitaire, qui vous aimera jusqu'au temps où l'on n'aime personne.

1. André-Ernest-Modeste Grétry, né à Liège en 1741, mort le 27 septembre 1813; voyez tome VI, page 573.

2. L'oraison funèbre de la reine fut prononcée à Saint-Denis le 11 août 1768. Elle contient des portraits satiriques des philosophes, en retour des brocards dont quelques-uns l'avaient accablé; voyez tome XII, page 562.

3. Voyez tome XXVII, page 193.

7329. — A MADAME DE HORN¹.

Au château de Ferney, 12 septembre.

Madame, j'irai bientôt rejoindre le héros votre père, et je lui apprendrai avec indignation l'état où est sa fille. J'ai eu l'honneur de vivre beaucoup avec lui; il daignait avoir de la bonté pour moi. C'est un des malheurs qui m'accablent dans ma vieillesse, de voir que la fille du héros de la France n'est pas heureuse en France. Si j'étais à votre place, j'irais me présenter à M^{me} la duchesse de Choiseul. Mon nom me ferait ouvrir les portes à deux battants, et M^{me} la duchesse de Choiseul, dont l'âme est juste, noble et bienfaisante, ne laisserait pas passer une telle occasion de faire du bien. C'est le meilleur conseil que je puisse vous donner, et je suis sûr du succès quand vous parlerez. Vous m'avez fait sans doute trop d'honneur, madame, quand vous avez pensé qu'un vieillard moribond, persécuté et retiré du monde, serait assez heureux pour servir la fille de M. le maréchal de Saxe. Mais vous m'avez rendu justice en ne doutant pas du vif intérêt que je dois prendre à la fille d'un si grand homme.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

7330. — A MADAME DE SAINT-JULIEN².

Ferney, 12 septembre.

Daignez-vous, madame, vous souvenir de ce vieux solitaire qui prenait la liberté de vous appeler son papillon philosophe? Vous souvenez-vous encore que vous lui parlâtes d'un musicien que vous protégiez beaucoup, et dont vous disiez des choses merveilleuses? Continuez-vous à le protéger, et fait-il toujours de bonne musique? Faites-moi la grâce, madame, de répondre à cette question. Faites-moi encore une autre grâce, c'est de me garder le plus profond secret : le joli papillon pourrait bien le laisser échapper, mais la philosophe le gardera.

J'ignore, madame, ce que vous faites et où vous êtes, si vous

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Voyez la lettre 7319.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

tirez des perdrix ou si vous faites mieux. Avez-vous un fusil à la main ou une flèche de l'Amour? Quelque train de vie que vous ayez pris, je m'intéresserai toujours à vous avec le plus sincère respect et l'attachement que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître.

Le malade V.

7331. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Ferney, ce 13 septembre.

Mon très-illustre et très-aimable confrère, que j'aimerais tant que je vivrai, si vous vous portez bien, si vous êtes libre d'affaires, il faut que vous sachiez qu'il y a un Bury qui croit avoir fait une *Histoire de Henri IV*. Il court une critique¹ de cette histoire, qui fait une très-grande impression par le style audacieux et tranchant dont elle est écrite, et par les fautes qu'elle relève; mais il y a bien autant de fautes dans la critique que dans l'histoire. L'auteur de la critique est visiblement un huguenot, qui ne relève les erreurs de Bury que sur ce qui regarde les huguenots. Cet auteur s'appelle La Beaumelle; il demeure au Carlat, dans le pays de Foix, patrie de Bayle, dont il n'est pas assurément concitoyen. Voici comme il parle du roi dans son libelle, page 24 : « Je voudrais que ceux qui publient des Vies particulières des princes ne craignissent point de nous ennuyer en nous apprenant comment ils furent élevés. Par exemple, je vois avec un charme infini, dans l'*Histoire du Mogol*, que le petit-fils de Shah-Abbas² fut bercé pendant sept ans par des femmes; qu'ensuite il fut bercé pendant huit ans par des hommes; qu'on l'accoutuma de bonne heure à s'adorer lui-même, et à se croire formé d'un autre limon que ses sujets; que tout ce qui l'environnait avait ordre de lui épargner le pénible soin d'agir, de penser, de vouloir, et de le rendre inhabile à toutes les fonctions du corps et de l'âme; qu'en conséquence un prêtre le dispensait de la fatigue de prier de sa bouche le grand Être; que certains officiers étaient préposés pour lui *mâcher noblement*, comme dit Rabelais, le peu de paroles qu'il avait à prononcer. » Voici maintenant comme ce maraud parle de vous, page 30 : « Du reste, il a copié cette faute de M. le président Hénault, guide peu sûr, abrégiateur infidèle,

1. *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, par M. de Bury*; voyez tome XV, page 532; et XXIX, 265; et les lettres 7286 et 7359.

2. Shah-Abbas est Louis XIV; son petit-fils, Louis XV.

hasardeux dans ses anecdotes ; trop court sur les grands événements pour être lu avec utilité ; trop long sur des minuties pour être lu sans ennui ; trop attentif à ramasser tout ce qui est étranger à son sujet, tout ce qui l'éloigne de son but, pour obtenir grâce sur les réticences affectées, sur les négligences de son style, sur les omissions de faits importants, sur la confusion qui règne dans ses dates ; auteur estimable pourtant, sinon par l'exécution, du moins par le projet, mais fort inférieur à Marcel¹, quoiqu'il l'ait fait oublier. »

C'est ce même La Beaumelle qui, dans ses *Mémoires de Maintenon*, insulte toutes les grandes maisons du royaume, et prodigue le mensonge et la calomnie avec l'audace qu'un historien fidèle n'aurait jamais, et que quelques sots ont prise pour la noble hardiesse de la vérité. Je sais qu'il fait actuellement une *Histoire de Henri IV*, dans laquelle il essaie de vous réfuter sur plusieurs points. Cet homme a de l'esprit et de la lecture, un style violent, mais serré et ferme, qui éblouit le lecteur ; il est protégé par deux ou trois dames qui ont été élevées à Saint-Cyr, et dont il tient les *Lettres de M^{me} de Maintenon*, qu'il a fait imprimer. Le roi, instruit de l'insolence de cet homme, qui a été prédicant à Genève, lui a fait défense, par M. de Saint-Florentin, d'exercer son talent de médire. Cette défense lui a été signifiée par le commandant du pays de Foix².

Mon zèle et mon amitié ne m'ont pas permis de vous laisser ignorer ce qui intéresse également la vérité, la nation, et vous. Je vous crois à portée de faire un usage utile de tout ce que je vous mande ; je m'en remets à votre sagesse, et je vous prie de me continuer une amitié qui fait la consolation de ma vie.

Je vous prie, mon cher et illustre confrère, de dire à M^{me} du Deflant qu'elle sera toujours dans mon cœur.

7332. — A. M. RICHARD,

NÉGOCIANT A MURCIE.

A Ferney, 13 septembre.

Je vous dois, monsieur, une réponse depuis deux mois. Je suis de ceux que leurs mauvaises affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieillesse et les maladies qui m'accu-

1. Guillaume Marcel, avocat et chronologiste, né à Toulouse en 1647, mort en 1708.

2. Voyez tome XLV, pages 321 et 324.

blent sont mon excuse auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, monsieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie espagnol la liberté qui lui a manqué jusqu'à présent. Le ministre à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favorise cette précieuse liberté, et encouragera les beaux-arts, après avoir fait naître les arts nécessaires.

Je vous félicite, monsieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui se contentaient de penser commencent à oser parler, et où l'Inquisition cesse un peu d'écraser la nature humaine.

7333. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 14 septembre.

Je crois, mon cher maître, que la pièce qui a remporté le prix ¹ est plus polyplate que polytone; mais je doute que celle de La Harpe, quoique meilleure et mieux écrite, eût fait un grand effet. Le meilleur parti à prendre était celui que j'avais proposé, de ne point donner de prix. Nos sages maîtres en ont jugé autrement; je leur ai prédit qu'ils s'en repentiraient, et c'est ce qui leur arrive.

Quand il y aura dans vos quartiers quelque nouveauté intéressante, vous pourriez en adresser deux exemplaires à l'abbé Morellet par la voie dont vous vous êtes déjà servi; il m'en remettra un. J'ai lu ces jours-ci les réflexions d'un capucin et d'un carmite sur les colimaçons ². Je ne m'étonne pas qu'ils en parlent si bien, on doit connaître son semblable.

A l'égard des expériences de Needham, répétées et crues par Buffon, je n'en dirai rien, ne les ayant pas vues; mais il ne me paraît pas plus évident que *rien ne puisse venir de corruption*, ou plutôt de *transformation*, qu'il ne me paraît démontré que du blé ergoté et du jus de mouton forment des anguilles. *Que sais-je?* est en physique ma devise générale et continuelle.

Notre ami Damilaville est toujours dans un état fâcheux, ayant de cruelles nuits et des jours qui ne valent guère mieux. Il vous a écrit, et nous parlons souvent de vous. Que dites-vous du Grand Turc, qui arme contre les Russes pour soutenir la religion catholique? car il ne peut pas avoir un autre objet. Notre saint-père le pape ne se serait pas attendu à cet allié-là: il ne nous manque plus que l'alliance des loups avec les moutons, pour faire absolument revivre l'âge d'or; sans cela nous croirions toujours être à l'âge de fer.

Que pensez-vous de l'expédition de Corse? Je ne sais si nous combattons pour notre compte ou pour celui des Génois, mais j'ai bien peur que ce ne

1. Par l'abbé de Langeac, voyez page 111.

2. *Les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier*, tome XXVII, page 213.

soit ici la fable de la grenouille et du rat emportés par le milan ¹. Adieu, mon cher maître; votre ancien préfet, l'abbé d'Olivet, est mourant, et ne vit peut-être plus au moment où je vous écris; il a tout à la fois apoplexie, paralysie, hydrocèle et gangrène. C'était un assez bon académicien, mais un assez mauvais confrère. Au reste, il meurt avec beaucoup de tranquillité et presque en philosophe, quoiqu'il ait fait très-décemment les cérémonies ordinaires. Suivez-le fort tard, mon cher ami, pour vous, pour moi, et pour la raison, qui a grand besoin de vous :

Serus in cœlum redeas, diuque
Lætus intersis populo Quirini.

(Hor., lib. 1, od. II, v. 45.)

Ce souhait vous est mieux appliqué qu'à ce tyran cruel et poltron qu'Horace et Virgile flattaient. *Vale iterum, et me ama.*

7334. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 15 septembre.

Ma foi, mon ami, tout le monde est charlatan; les écoles, les académies, les compagnies les plus braves, ressemblent à l'apothicaire Arnould, dont les sachets guérissent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. Le Lièvre, qui vend son baume de vie à force gens qui en meurent.

Les jésuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguistes de Paris pour je ne sais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grâce suffisante qui ne suffisait point; tandis que les jansénistes vendaient de la grâce efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde est une grande foire où chaque Polichinelle cherche à s'attirer la foule; chacun enchérit sur son voisin.

Il y a un sage dans notre petit pays qui a découvert que les âmes des puces et des moucherons sont immortelles, et que tous les animaux ne sont nés que pour ressusciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes espérances; j'en connais même qui ont peine à croire que les polypes d'eau soient des animaux. Ils ne voient, dans ces petites herbes qui nagent dans des mares infectes, rien autre chose que des herbes qui repoussent, comme toute autre herbe, quand on les a coupées. Ils ne voient point que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la substance de l'herbe, et la manger.

1. La Fontaine, livre IV, fable II.

Les mêmes incrédules ne pensent pas que le corail soit un composé de petits pucerons marins. Feu M. de La Faye disait qu'il ne se souciait nullement de savoir à fond l'histoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus sublimes ; ils vous créent un monde aussi aisément que l'abbé de Lattaissant fait une chanson ; ils se servent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues : d'autres viennent ensuite, qui vous peuplent ce monde par attraction. Un songe-creux de mon voisinage a imprimé sérieusement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des systèmes, et que dès qu'ils seraient épuisés ce monde finirait ; en ce cas, nous en avons encore pour longtemps.

Vous avez très-grande raison d'être étonné que, dans *l'Homme aux quarante écus*¹, on ait imputé au grand calculateur Harvey le système des œufs ; il est vrai qu'il y croyait ; et même il y croyait si bien qu'il avait pris pour sa devise ces mots : *Tout vient d'un œuf*. Cependant, en assurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait, dans la formation des animaux, que le travail d'un tisserand qui ourdit sa toile. D'autres virent ensuite, dans le fluide de la génération, une infinité de petits vermisseaux très-sémillants ; quelque temps après on ne les vit plus ; ils sont entièrement passés de mode. Tous les systèmes sur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres ; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, si dans le Recueil du Lapon, qu'on vient d'imprimer à Lyon², on a imprimé ces lettres si étonnantes où l'on proposait de percer un trou jusqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de disséquer des cervelles de Patagons pour connaître la nature de l'âme, et d'enduire les corps humains de poix-résine pour conserver la santé³ ; vous verrez que ces belles choses sont très-adoucies et très-déguisées dans la nouvelle édition. Ainsi il se trouve qu'à la fin du compte c'est moi qui ai corrigé l'ouvrage.

Ridiculum acri

Fortius et melius magnas plerumque secat res.

(Hor., lib. 1, sat. x.)

1. Tome XXI, page 336.

2. On venait d'y publier une édition des *Œuvres de Maupertuis* en quatre volumes in-8°.

3. Voyez tome XXIII, pages 574 et suiv.

Ce qu'on imprime sous mon nom me fait un peu plus de peine ; mais que voulez-vous ? je ne suis pas le maître. M. l'apothicaire Arnould peut-il empêcher qu'on ne contrefasse ses sachets ? Adieu. *Qui bene latuit bene vixit* ¹.

7335. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Voici, mon cher ange, un Tronchin ², un philosophe, un homme d'esprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de M^{me} d'Argental, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'est démis de sa royauté, comme la reine Christine, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On juge plus à son aise quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuster, et qui dispersent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable secret de la chose ; c'est que cette facétie est de feu M. Desmahis, jeune homme qui promettait beaucoup, et qui est mort à Paris de la poitrine, au service des dames. Il faisait des vers naturels et faciles, précisément comme ceux des *Guèbres*, et il était fort pour les tragédies bourgeoises. Celle-ci est à la fois bourgeoise et impériale. Enfin Desmahis est l'auteur de la pièce ; il est mort, il ne nous dédira pas.

Le possédé, ayant été exorcisé par vous, a beaucoup adouci son humeur sur les prêtres. L'empereur en faisait une satire qui n'aurait jamais passé. Il s'explique à présent d'une façon qui serait très-fort de mise en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut passer, surtout si elle est de Desmahis ; en ce cas, la chose sera tout à fait plaisante.

Si les *Guèbres* sont bien joués, ils feront un beau fracas ; il y a des attitudes pour tout le monde.

A genoux, mes enfants ³,

doit faire un grand effet, et la déclaration de César ⁴ n'est pas de paille.

1. Ovide a dit dans ses *Tristes*, livre III, élégie iv, vers 25 :

Et bene qui latuit bene vixit.

2. Jacob Tronchin ; voyez lettre 7363.

3. Acte V, scène v.

4. Acte V, scène vi.

Melpomène avait besoin d'un habit neuf ; celui-ci n'est pas de la friperie.

Que cela vous amuse, mon cher ange, c'est là mon grand but : vous êtes tous deux mon parterre et mes loges.

7336. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 16 septembre.

Je reconnais, monsieur, la justesse de votre esprit et la bonté de votre cœur dans la lettre dont vous m'honorez. J'ai toujours pensé que les athées étaient de très-mauvais raisonneurs, et que cette malheureuse philosophie n'est pas moins dangereuse qu'absurde. La plupart des hommes, et encore plus des dames, jugent sans réfléchir, et parlent sans penser. Une femme, dirigée par un janséniste, croit que c'est être athée que de nier la grâce efficace, comme les dévotés des jésuites accusaient d'athéisme ceux qui doutaient de la grâce versatile. Je suis persuadé qu'actuellement les dévotés de Rome regardent le roi de France, le roi d'Espagne, le roi de Naples et le duc de Parme, comme de francs athées¹.

Le monde est rempli d'automates qui ne méritent pas qu'on leur parle. Le nombre des sages sera toujours extrêmement petit. Vous êtes non-seulement, monsieur, de ce petit nombre des élus, mais encore du plus petit nombre des bienfaisants. Pour moi, à qui mon âge et mes maladies ne laissent que peu de temps à vivre, je serai jusqu'au dernier moment de ma vie au nombre, non moins petit, des reconnaissants.

7337. — A M. BORDES.

16 septembre.

Mon cher correspondant, si les ouvrages gais guérissent les vapeurs, il faut vous dire : *Médecin, guéris-toi toi-même*² ; vous êtes à la source des remèdes. Qui fait, quand il le veut, des choses plus gaies, plus agréables, plus spirituelles que vous ?

Il est très-vrai que Jean-Jacques a mis tous ses petits bâtards à l'hôpital. Je suis fort aise qu'il fasse une fin, et que la sorcière termine ses amours en épousant son sorcier. Je ne croyais pas

1. Tous ces princes avaient chassé les jésuites de leurs États.

2. Luc, iv, 23.

qu'il y eût dans le monde quelqu'un qui fût fait pour Jean-Jacques.

Il est bien vrai que j'avais promis ¹, il y a trois mois, à l'électeur palatin, d'aller lui faire ma cour ; mais ma détestable santé m'a privé de cet honneur et de ce plaisir.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce dont on serait capable.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami ; portez-vous bien. J'espère recevoir encore quelques amusettes pour vous.

7338. — A M. DE LA TOURETTE.

A Ferney, 18 septembre.

Vous allez vous réjouir, monsieur, et vous faites fort bien. On ne peut mieux prendre son temps pour aller voir le pape, que lorsqu'on lui donne des nasardes en lui baisant les pieds. Je ne suis lié à présent avec personne en Italie, et je me suis retranché presque toutes mes correspondances. Il n'y a peut-être que deux personnes à qui je pourrais écrire : l'une est le marquis Beccaria, à Milan ; l'autre, le marquis Albergati, à Vérone. Celui-là joue la comédie tant qu'il peut, et est, dit-on, bon acteur. Si vous voulez, je leur écrirai, et je me vanterai d'avoir l'honneur de vous connaître. J'attends sur cela vos ordres. Pour moi, je ne dois attendre de Rome que des excommunications. Vous recevrez plus de bénédictions des dames que du pape. Vous entendrez de la belle musique, qui n'est plus faite pour mes oreilles dures ; vous verrez de beaux tableaux dont mes yeux affaiblis ne pourraient plus juger ; et vous rencontrerez des Arlequins en soutane, qui ne me feraient plus rire.

Je vous souhaite un bon voyage. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Je présente mes respects à toute votre famille.

1. La lettre où Voltaire avait fait cette promesse manque ; à moins pourtant que Voltaire ne veuille ici faire allusion à la lettre qu'il écrivait à Colini le 29 mai 1768 (n° 7269), dans laquelle il lui promet, « mort ou vif », de l'embrasser à la fin de juillet.

7339. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Il y a un Tronchin¹, mon cher ange, qui, lassé des tracasseries de son pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'est pas indigne de vous. Il a souhaité passionnément de vous être présenté, et je vous le présente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils sont destinés à cette pauvre sœur d'un brave marin² tué en Irlande, laquelle fit, comme vous savez, un petit voyage sur terre³, presque aussi funeste que celui de son frère sur mer. Apparemment qu'on a voulu la dédommager un peu de ses pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection elle pourrait continuer plus heureusement son petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adresse est en italien ; l'autre est avec une surenveloppe à M. le duc de Praslin.

Pour le paquet du petit Desmahis, je le crois venu à bon port ; il fut adressé, il y a quinze jours, à l'abbé Arnaud, et je vous en donnai avis par une lettre particulière⁴.

Je crois notre pauvre père Thoulier⁵, dit l'abbé d'Olivet, mort actuellement, car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par-delà, vous et M^{me} d'Argental, quoique, après tout, la vieillesse ne soit pas une chose aussi plaisante que le dit Cicéron.

Vous devez actuellement avoir Lekain à vos ordres. C'est à vous à voir si vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée⁶, et si vous croyez qu'on puisse tenir bon dans cette citadelle contre les sifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée seraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, Castro et Ronciglione⁷ ; mais, supposé qu'ils dressassent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous ? Je m'en flatte beaucoup, mais je ne suis nullement au fait de la politique présente ; je m'en remets entièrement à votre sagesse et à votre bonne volonté.

1. Jacob Tronchin ; voyez lettres 7335 et 7363.

2. M. Thurot. (K.)

3. Voyez la lettre 6634.

4. La lettre 7335.

5. L'abbé d'Olivet n'est mort que le 8 octobre 1768.

6. Lieu de la scène des *Guèbres* ; voyez tome VI, page 504.

7. Voyez tome XXVII, page 204.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Puy¹ ; je sais seulement que les bâillements se faisaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis Bossuet et Fléchier, nous n'avons point eu de bonne oraison funèbre ? est-ce la faute des morts ou des vivants ? les pièces qui pèchent par le sujet et par le style sont d'ordinaire sifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Histoire d'Henri IV*², écrite par un Bury ? Cet *Examen* fait une grande fortune, parce qu'il est extrêmement audacieux, et que, si le temps passé y est un peu loué, ce n'est qu'aux dépens du temps présent. Mais il y a une petite remarque à faire, c'est qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Histoire d'Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen* : l'un est le président Hénault en le nommant, et l'autre que je n'ose nommer³. Le peu de personnes qui ont fait venir cet *Examen* à Paris en paraissent enthousiasmées ; mais, si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange ; adieu, la consolation de ma très-languissante vieillesse.

7340. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY⁴.

A Ferney, 24 septembre 1768.

J'ai suivi votre conseil, mon très-cher président, j'ai écrit à M. Le Gouz⁵ ; je l'ai supplié de porter M. de Brosses à un accomodement honorable, digne de sa place et digne de l'Académie dont il est membre. Je vous supplie donc d'envoyer à M. Le Gouz la copie de ma lettre écrite au président de Brosses⁶, afin qu'il soit au fait. Vous et M. Le Gouz, vous frémiriez d'horreur si je vous informais du procédé que M. de Brosses a eu en dernier lieu. Promettez-moi le secret, et je vous dirai de quoi il s'agit.

Je n'ai d'autre intention que de tout souffrir pour tout pacifier. J'aime mieux être opprimé qu'opprimeur. Je sais perdre avec ceux qui veulent absolument gagner, et je ne prétends que pré-

1. L'oraison funèbre de la reine, par J.-G. Lefranc de Pompignan.

2. Dont il est parlé dans les lettres 7286 et 7331.

3. Louis XV, désigné sous le nom de *petit-Fils de Shah-Abbas* ; voyez ci-dessus, page 115.

4. Éditeur, Th. Foisset.

5. Cette lettre est perdue.

6. Celle du 19 août 1768.

venir un procès entre M. de Brosses et ma famille après ma mort. M. de Brosses a cru qu'ayant acheté une charge de président à mortier au parlement de Dijon, il pourrait écraser facilement ma famille. Il se trompe ; j'ai des neveux conseillers au parlement de Paris et au grand conseil ¹, qui ont l'âme aussi noble que la sienne est intéressée, et qui se feront un devoir de mettre au jour des procédés dont j'ai bien voulu jusqu'à présent cacher la honte.

Pour moi, je veux mourir en paix. Il me menace de me persécuter : la chose est difficile, mais l'idée en est abominable, et c'est le comble de l'infamie. Ensevelissez dans l'oubli, mon cher ami, des choses aussi monstrueuses. Ce sera d'ailleurs une action digne de vous d'engager M. Le Gouz à faire rentrer, s'il se peut, M. de Brosses en lui-même, ou plutôt à le faire sortir un moment de lui-même. Je vous aurai obligation de la paix, et M. de Brosses vous aura une obligation encore plus grande. J'ai en vous, mon cher président, une confiance entière. J'attends tout de votre sagesse et de l'amitié dont vous m'honorez.

Je vous embrasse avec les plus respectueux sentiments et la plus tendre reconnaissance. V.

7341. — A M. HENNIN.

Dimanche au matin, 25 septembre.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, du bon gros paquet que vous avez bien voulu me faire tenir. Je vous demande encore une autre grâce, et même deux. La première est de me dire comment on écrit à ce brave jurisconsulte ² qui est devenu à peu près premier ministre à Naples, et qui soutient si bien les droits de la couronne contre Rezzonico.

La seconde est de vouloir bien me dire si les Enfants de France ne sont précisément entre les mains des femmes que jusqu'à l'âge de sept ans. Ces sept ans sont-ils comptés à six ans et un jour, comme la majorité à treize ans et un jour ? Vous devez savoir cela sur le bout de votre doigt, vous qui êtes de Versailles³.

1. Le conseiller au grand conseil était l'abbé Mignot, frère de M^{me} Denis et de M^{me} de Fontaine, et le conseiller au parlement M. de Dompierre d'Hornoy, fils de M^{me} de Fontaine, mort en janvier 1828.

2. Bernard Tanucci, ministre de Ferdinand IV, né en 1698, mort le 29 avril 1783 ; voyez tome XXVII, page 384.

3. Hennin était de Magny.

Avez-vous lu l'*Examen de l'Histoire d'Henri IV*, imprimé à Genève chez Philibert¹? On y dit que le petit-fils du grand Shah-Abbas a été bercé pendant sept ans par les femmes et huit ans par les hommes, pour en faire un automate. On y dit encore plus de mal du président Hénault, en le nommant par son nom. Il serait mieux de savoir le nom de l'auteur bénévole.

Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur. Vous avez beau faire et beau dire, le roi de Pologne restera toujours roi de Pologne, et moi je resterai toujours votre très-attaché pour le peu de temps que j'ai à végéter. V.

7342. — DE M. HENNIN².

A Genève, le 25 septembre 1768.

1° Je crois, monsieur, que l'adresse que vous me demandez est : A Son Excellence M. le marquis Tanucci, ministre d'État, à Naples.

2° On dit que les enfants de nos rois sortent d'entre les mains des femmes à l'âge de sept ans, et quoique j'aie habité Versailles, je ne sais rien à cet égard, sinon que c'est à peu près à cet âge qu'on leur donne gouverneur et précepteur. Qui est-ce qui sait exactement ce qui se passe sous ses yeux?

3° On m'a nommé l'auteur de l'*Examen de l'Histoire de Henri IV*. C'est, si je ne me trompe, le marquis de Belloste, Languedocien.

Voilà, monsieur, une réponse bien sèche; mais votre lettre m'a trouvé dans un moment où quelques affaires d'autrui me chiffonnent.

De la compagnie, des fêtes, des visites, m'ont empêché de vous voir depuis longtemps. D'ailleurs, vous vous vouez si fort à la solitude que les gens dissipés doivent vous être de plus en plus importuns.

Adieu, monsieur, conservez-moi vos bontés. Je ne vous rendrai jamais tous les sentiments qui m'attachent à vous.

7343. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 sept. 1768.

Je prends le parti, monseigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, avant qu'elle soit achevée. Non-seulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous³.

1. L'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV* porte pour adresse : A Genève, chez Claude Philibert.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

3. Voyez tome XV, pages 244, 275, 335.

et de M. le duc d'Aiguillon¹. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Cast; il ne s'agissait alors que du règne de Louis XIV, et les principaux événements qui ont suivi ce beau siècle n'étaient traités que sommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'esprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais, donnant dans cette édition nouvelle un *Précis du Siècle de Louis XV*, je me fais un plaisir, un devoir et un honneur, de vous obéir.

Peut-être l'importance des derniers événements fera passer à la postérité cet ouvrage, qui ne mériterait pas ses regards par son style trop simple et trop négligé. Du moins les nations étrangères le demandent avec empressement, et les libraires leur ont déjà vendu toute leur édition par avance. Ce sera une grande consolation pour moi, si la justice que je vous ai rendue, et la circonspection avec laquelle j'ai parlé sur d'autres objets, sans blesser la vérité, peuvent trouver grâce devant vous et devant le public. La gloire, après tout, est l'unique récompense des belles actions; tous les autres avantages passent, ou même sont mêlés d'amertume : la gloire reste, quand elle est pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu M^{me} Denis de vous renouveler ses hommages à Paris. J'ai cru que dans la résolution que j'ai prise de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiste de tous les voyageurs de l'Europe, une Parisienne eût trop souffert en partageant ma solitude.

Je me suis dépouillé d'une partie de mon bien, pour la rendre heureuse à Paris. J'ai pensé qu'à l'âge de près de soixante-quinze ans, assujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire souffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conseillé les eaux de Baréges, je ne sais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de Lekain, qui y est allé par leur ordre. Je n'espère point guérir, puisqu'il faudrait changer en moi la nature; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire ma cour. J'aurais été consolé du moins en vous présentant encore, avant de mourir, mon tendre et respectueux attachement; c'est un avantage dont j'ai été malheureusement privé. Il ne me reste qu'à vous souhaiter une vie aussi heureuse et aussi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous daignerez toujours me conserver des

1. Voyez tome XV, page 370.

bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années.

Notre doyen ¹ de l'Académie française va mourir, s'il n'est déjà mort. J'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen.

Agréez, monseigneur, mon respect, mon dévouement inviolable, et mes souhaits ardents pour votre conservation comme pour vos plaisirs.

7344. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Ferney, 28 septembre.

Mon cher et illustre confrère, j'ai reçu vos deux lettres, dont l'une rectifie l'autre. Vivez et portez-vous bien. Le cardinal de Fleury avait, à votre âge, une tête capable d'affaires ; Huet, Fontenelle, ont écrit à quatre-vingts ans. Il y a de très-beaux soleils couchants ; mais couchez-vous très-tard.

Laissons là l'éloquent Bossuet et son *Histoire prétendue universelle*, où il rapporte tout aux Juifs, où les Perses, les Égyptiens, les Grecs, et les Romains, sont subordonnés aux Juifs, où ils n'agissent que pour les Juifs. On en rit aujourd'hui ; mais ce n'est pas des Juifs dont il est question ici, c'est de vous. J'avais déjà prévenu plusieurs de mes amis, qui m'ont pressé de leur faire parvenir cet *Examen de l'Histoire d'Henri IV*, duquel il y a déjà trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes ², dans lesquelles je fais voir qu'il y a presque autant d'erreurs dans l'examen que dans le livre examiné. L'erreur que j'ai le plus relevée est celle où il tombe à votre égard. Vous connaissez mon amitié et mon estime également constantes. Vous pensez bien que je n'ai pas vu de sang-froid une telle injustice. J'avais même préparé une dissertation pour être envoyée à tous les journaux ; mais j'ai été arrêté par l'assurance qu'on m'a donnée que c'est un marquis de Belloste ³ qui est l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne

1. Voltaire veut parler de d'Olivet ; mais cet abbé n'était pas le doyen de l'Académie. Ce titre appartenait à Richelieu.

2. J'ai vu cet exemplaire. Les notes sont de la main de Wagnière. Presque toutes sont imprimées dans le tome II de l'*Évangile du jour*. (B.)

3. C'était Hennin qui avait donné ce nom (lettre 7342), au lieu de *Belestat* voyez lettre 7360, et aussi la lettre 7447 adressée à Belestat, qui avait été le prénom de La Beaumelle.

connaissais que les pilules de Belloste, et point de marquis si profond et en même temps si fautif dans l'histoire de France.

i c'est lui qui est le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un La Beaumelle; il faut le faire rougir poliment de son tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le style, les phrases de ce La Beaumelle, son ton décisif, son audace à citer à tort et à travers, son tour d'esprit, ses termes favoris. Il se peut qu'il ait travaillé avec M. de Belloste. Je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une chose très-curieuse et très-importante sur laquelle vous pourriez m'instruire avant que j'ose être votre champion; c'est à vous de me fournir des armes. Le marquis vrai ou prétendu assure qu'aux premiers états de Blois, les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de Catherine, et du duc d'Alençon, *que les parlements sont des états généraux au petit pied*. Il ajoute qu'il est étrange qu'aucun historien n'ait parlé d'un fait si public. Il vous serait aisé de faire chercher dans la Bibliothèque du roi s'il reste quelque trace de cette anecdote, qui semblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'est une matière très-délicate, sur laquelle il ne serait pas permis de s'expliquer sans avoir des cautions sûres.

Parmi les fautes qui règnent dans cet *Examen*, il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il est vrai qu'il suffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier; mais enfin cela tient lieu de mérite auprès de la plupart des lecteurs, séduits d'ailleurs par la licence et par la satire. La plupart des gens lisent sans attention; très-peu sont en état de juger. C'est ce qui donne une assez grande vogue à ce petit ouvrage. Il me paraît nécessaire de le réfuter.

J'attendrai vos instructions et vos ordres; et si vous chargez un autre que moi de combattre sous vos drapeaux, je n'aurai point de jalousie, et je n'en aurai pas moins de zèle.

Ce qui affaiblit beaucoup mes soupçons sur La Beaumelle c'est qu'il ne dit point de mal de moi. Quel que soit l'auteur, je persiste à croire qu'une réfutation est nécessaire. Je pense qu'en fait d'ouvrage de génie il ne faut jamais répondre aux critiques, attendu qu'on ne peut disputer des goûts; mais en fait d'histoire il faut répondre, parce que lorsqu'on m'accuse d'avoir menti, il faut que je me lave. Le révérend père Nonotte m'a accusé auprès du pape d'avoir menti, en soutenant que Charlemagne n'avait jamais donné Ravenne au pape. Mon bon ange a découvert une lettre par laquelle Charlemagne institue un gouverneur dans

Ravenne. Me voilà lavé, mais non absous. J'espère que le révérend père Nonotte n'empêchera pas qu'on ne nomme bientôt un gouverneur dans Castro.

A propos de Castro, j'ai envoyé à M^{me} du Deffant des anecdotes très-curieuses, touchant les droits de Sa Sainteté¹. C'est à un Vénitien que nous en sommes redevables. Cela n'est peut-être pas trop amusant pour une dame de Paris ; il n'y a point là d'esprit, point de traits saillants ; mais vous y trouverez des particularités aussi vraies qu'intéressantes. Les yeux s'ouvrent dans toute l'Europe. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain qui aura de grandes suites. Puissions-nous, vous et moi, en être témoins ! Comptez que rien ne peut diminuer l'estime infinie et le tendre attachement que je vous ai voués pour le reste de ma vie.

7345. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Le possédé² cède toujours à vos exorcismes, et voici une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il est d'accord avec vous sur presque tous les points, et il vous prie très-instamment de faire porter sur le corps de l'ouvrage les changements que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il sera très-aisé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laisser prendre une copie à M^{me} Denis, qui est engagée au secret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la pièce est faite pour avoir un prodigieux succès, grâce à ces allusions mêmes que je crains ; et je pense en même temps que la pièce est assez sage pour qu'on puisse la jouer, malgré les inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra absolument de la bonne volonté du censeur, ou du magistrat que le censeur se croira peut-être obligé de consulter.

Enfin, après qu'on a joué le *Tartuffe* et *Mahomet*, il ne faut désespérer de rien. On pourra mettre un jour Caïphe et Pilate sur la scène ; mais, avant que cette négociation soit consommée, il faut bien que Lekain paraisse un peu en Scythe ; cela est juste, c'est une attention qu'il me doit ; et, quoique les comédiens soient presque aussi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me

1. *Les Droits des hommes et les Usurpations des papes*, tome XXVII, pages 193 et 204.

2. Voyez la lettre 7308.



priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux.
Je me mets aux pieds de M^{me} d'Argental.

A propos, vraiment oui je pense comme vous sur l'Académie et sur La Harpe, sans même avoir vu l'ouvrage couronné¹.

7346. — A M. HENNIN.

A Ferney, samedi au soir.

Mon très-aimable et très-cher résident, voici un paquet qu'on m'adresse. Il me semble que monsieur votre frère peut beaucoup dans cette affaire : il s'agit des vivants et des morts², ils vous auront tous obligation. Pour moi, tant que je serai au nombre des vivants, je vous serai bien tendrement attaché.

7347. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 septembre.

Si madame papillon-philosophe garde les secrets aussi bien que les paquets, je me confesserai à elle à Pâques. Non, madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre humain, dont vous êtes une très-aimable partie. Je suis vieux, malade et dégoûtant, mais je ne suis point du tout dégoûté ; et vous seule, madame, me reconciliez avec le monde.

Voici le secret dont il s'agit. M^{me} Denis m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra-comique³ un certain conte intitulé *l'Éducation d'un Prince*. Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la musique. J'ai songé alors à votre protégé, et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant M^{me} Denis d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'est qu'elle ne se soit déjà engagée. Ne connaissant ni la pièce ni les talents des musiciens, j'ai saisi seulement cette occasion pour vous renouveler mes hommages. L'état triste où je suis ne me permet guère de m'amuser d'un opéra-comique. Il y a

1. Voyez le commencement de la lettre 7333.

2. Il s'agissait, dans cette lettre, d'un mémoire fait par M. Pacou, sur la nécessité de transporter le cimetière de l'église de Saint-Louis de Versailles hors de la ville.

Le frère de P.-M. Hennin était procureur du roi à Versailles.

La lettre de Voltaire à M. Pacou, en réponse à l'envoi qu'il lui avait fait de son mémoire, est du 3 octobre 1768.

3. *Le Baron d'Otrante*, que Voltaire avait envoyé à Grétry; voyez tome VI, page 573.

loin entre la gaieté et moi ; mais mon respectueux attachement pour vous, madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire supporter ma très-languissante vie que la continuation de vos bontés.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de Pezay prend actuellement le bain avec Zélis¹. S'il s'est toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, sans doute, et vous n'êtes pas une personne à tirer votre poudre aux moineaux. Rassemblez le plus de plaisir que vous pourrez, et soyez heureuse autant que vous méritez de l'être.

Agréez, madame, mon tendre respect.

7348. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-POINT.

Au château de Ferney, 1^{er} octobre.

J'ai reçu presque en même temps, madame, la lettre dont vous m'honorez, et les fromages que monsieur votre fils² veut bien m'envoyer. Il m'accable de présents, et il me fait rougir de ne pouvoir reconnaître tant de bontés. J'habite un pays qui a l'air du paradis terrestre, mais qui, en effet, est maudit de Dieu, et qui ne produit rien d'agréable. Un des plus grands plaisirs qui m'y aient consolé a été d'y voir monsieur votre fils ; mais c'est un plaisir dont j'ai joui trop peu de temps. Si ma vieillesse et ma mauvaise santé me l'avaient permis, je lui aurais certainement rendu sa visite. J'aurais été charmé de vous faire ma cour.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

7349. — A M. DE LALANDE³.

1^{er} octobre.

Les intendants, monsieur, sont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs ; ils vous ont enlevé à moi. Je ne

1. Pezay (voyez tome XLIV, page 78) avait publié *Zélis au bain*, poème en quatre chants, 1768, in-8°, qui avait eu une seconde édition en 1766.

2. Le chevalier de Rochefort.

3. Joseph-Jérôme Le Français de Lalande, né à Bourg-en-Bresse le 11 juillet 1732, mort le 4 avril 1807.

peux pourtant pas blâmer monsieur l'intendant de Bourgogne¹. Si j'avais été à sa place, je vous assure que j'en aurais fait autant que lui. Comme il est de très-bonne compagnie, il est bien juste qu'il l'aime.

C'est bien dommage, monsieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie ne soit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes². La bulle *In cœna Domini*, proscrite par la dévote reine de Hongrie ; le pape enrôlant des soldats ; les femmes poursuivant les enrôleurs à coups de pierres, et criant qu'on enrôle des jésuites, et qu'on leur rende leurs amants ; les Romains se moquant universellement de Rezzonico ; le pape s'amusant à faire des saints dans le temps qu'on lui prend ses villes³ : tout cela forme un tableau qui méritait d'être peint par vous, puisque vous avez eu la bonté de mêler l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous saurons donc, l'année qui vient, à quelle distance nous sommes du soleil ; j'espère que nous saurons aussi à quel point nous sommes éloignés de la superstition.

Si vous voyez votre très-aimable commandant⁴, je vous prie de me mettre à ses pieds.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, etc.

7350. — DE M. HENNIN⁵.

A Genève, le 2 octobre 1768.

Vous jouez, monsieur et très-cher voisin, le rôle le plus flatteur en ce bas monde, celui de réparateur des torts de l'humanité. Le mémoire de votre empesté est sûrement connu de mon frère, et sûrement aussi il ne tient pas à lui que nous soyons débarrassés de ces magasins de pourriture qui empoisonnent l'air de nos villes. Je l'exhorterai demain à se mettre à la brèche pour faire obtenir satisfaction au sieur Pacou, et j'aurai l'honneur de vous instruire du succès de ses démarches.

J'ai chez moi deux philosophes qui se préparent à vous rendre leurs devoirs, M. le duc de Bragance et M. le baron de Swieten. Ils auront soin de vous prévenir pour ne pas vous déranger, et si je puis les accompagner, je m'en ferai le plus grand plaisir. J'aime tous ceux qui vous aiment, et vous savez pourquoi.

1. Amelot de Chaillou.

2. *Voyage d'un Français en Italie, fait dans les années 1765 et 1766*, huit volumes in-12.

3. Voyez lettre 7290.

4. M. de Jaucourt. (K.)

5. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

7351. — A M. HENNIN.

A Ferney, lundi matin, 2 octobre.

Puisque vous mettez, monsieur, ce pauvre malade dans la nécessité de mettre un habit et des souliers, et de recevoir un duc de Bragance, il est juste que ce soit vous qui fassiez les honneurs du pays, et qui le receviez dans ma chaumière. J'avais pris le parti de le prier pour mardi ; mais comme malheureusement mardi est jour de casse, je lui demande en grâce, à lui comme à vous, que ce soit pour mercredi. Ayez la charité de réussir dans cette négociation. Je vous remercie de tout mon cœur de vos recommandations en faveur des pestiférés de Versailles¹. V.

7352. — A M. HENNIN.

Lundi au soir, 2 octobre.

Vous daignez venir sans doute, monsieur, chez le vieux malade entre une ou deux heures, mercredi. Connaissez-vous M. de Menon, le nouveau contrôleur général ? Ah ! que la *Riforma d'Italia*² est un bon livre ! Qu'on laisse faire les Italiens, ils iront à bride abattue. Que vous êtes heureux ! vous verrez le jour de la révolution³ dont je n'ai vu que l'aurore, et cela sera fort plaisant.

7353. — DE M. HENNIN.

Mardi, 3 octobre

J'avais dit, monsieur, à votre commissionnaire, qui me trouva sur le pont de Saint-Gervais, que ce que vous proposiez était décidé, et serait comme il vous plaisait. Nous nous rendrons demain à votre invitation à l'heure indiquée.

M. le baron de Swieten, ci-devant résident de l'empereur à Varsovie, a cru s'apercevoir que, dans tout ce que vous avez écrit ici, il n'est fait nulle mention de lui ; il en a conclu qu'à vos yeux les iniquités des pères retombaient sur les enfants. Je n'ai vu ce procédé autorisé dans aucun de vos

1. Voyez lettres 7346 et 7355.

2. *Di una riforma d'Italia, ossia dei mezzi di riformare i più cattivi costumi e le più perniciose leggi d'Italia*, Villa-Franca, 1767, in-12. Il en existe une traduction incomplète, par Lebrun, sous le titre de *l'Italie réformée*, 1769, in-12, et une traduction complète par J. Manzoni, sous le titre de *Projet d'une réforme à faire en Italie*, 1769, in-8°. L'auteur italien est Pilati de Tassulo.

3. Voltaire ici a été prophète. Hennin n'est mort qu'en 1807.

ouvrages, et me suis souvenu d'ailleurs que depuis peu vous aviez donné dans la personne de M. le duc de S....-M....¹ une preuve de votre façon de penser sur les branches qui ne tiennent de leur tronc que le nom. Mon baron ne veut pas absolument s'exposer à vous déplaire, et exige que nous le laissions seul. Tirez-moi d'embarras, je vous prie, en me disant de vous l'amener. Il est très-digne de vous être présenté.

On m'a nommé le nouveau contrôleur général, M. d'Invault, ci-devant intendant d'Amiens. Je ne le connais pas plus que M. Menon, qui est peut-être le même², pas plus que M. de Laverdy. Je souhaite que ce soit un homme clair, et qui débrouille les fusées de ses prédécesseurs.

Les choses curieuses sont bonnes à voir, mais j'aimerais encore mieux les choses utiles : et qui est-ce qui se chargera de les mettre à la place de nos folies françaises ou italiennes ? Ni vous, ni moi, monsieur, ne verrons cela, ni malheureusement, je crois, ceux qui viendront après nous. Le monde ne fera jamais que changer de lisières.

7354. — A. M. HENNIN.

Mardi, à deux heures, 3 octobre.

Je ne savais point du tout, monsieur, quelle compagnie M. le duc de Bragance mène avec lui. Je l'avais supplié seulement de venir avec les personnes qui sont de son voyage. J'apprends que M. le baron de van Swieten est avec lui à Genève ; son nom et son mérite redoublent l'envie que j'avais de faire ma cour à tout ce qui accompagne M. le duc de Bragance, et j'irais moi-même me présenter à M. de van Swieten, si le triste état où je suis me permettait de sortir. Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de l'instruire de mes sentiments ? Vous connaissez ceux que j'aurai toute ma vie pour vous.

7355. — A. M. PACOU³,

A VERSAILLES.

Au château de Ferney, ce 3 octobre.

Votre *Mémoire*⁴, monsieur, en faveur des morts, qui sont très-mal à leur aise, et des vivants, qui sont empestés, est assu-

1. Saint-Mégrin, à qui est adressée la lettre 7381.

2. Étienne Maynon d'Invault, nommé contrôleur général des finances le 27 septembre 1768, se retira en décembre 1769, et eut pour successeur l'abbé Terray.

3. H. Pacou est mort vers 1815, dans les environs de Versailles.

4. *Mémoire concernant le cimetière de la paroisse Saint-Louis de la ville de*

rément la cause du genre humain ; et il n'y a que les ennemis des vivants et des morts qui puissent s'opposer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. Hennin, résident à Genève ; il est frère de M. le procureur du roi de Versailles ; les deux frères pensent comme vous. Monsieur le chancelier a fait rendre un arrêt du parlement contre les morts, qui empuantissent les villes ; ainsi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air ; c'est une des choses pour lesquelles j'ai le plus de goût. Tant de choses se font contre notre gré à notre naissance et pendant notre vie, qu'il serait bien consolant de pouvoir au moins être enterré à son plaisir.

Je suis en attendant, avec toute l'estime que vous m'avez inspirée de mon vivant, monsieur, etc.

7356. — A M. D'ALEMBERT.

15 octobre.

Je ne sais plus où j'en suis, mon très-cher et très-aimable philosophe. J'écrivis, il y a quinze jours, à l'ami Damilaville¹, que des gens qui revenaient de Barèges prétendaient ces eaux souveraines pour les dérangements que les loupes et les autres excroissances peuvent causer dans la machine ; je le mandai sur-le-champ à notre ami. Je lui offris d'aller le prendre à Lyon, et de faire le voyage ensemble. J'adressai ma lettre à son ancien bureau du vingtième, adresse qu'il m'avait donnée ; je n'ai eu de lui aucune nouvelle. Ce silence me fait trembler : il faut qu'il ne soit pas plus en état d'écrire que de voyager. Je vous demande en grâce de me dire en quel état il est. Et vous, mon cher philosophe, comment vous portez-vous, que faites-vous ? La pluie des livres contre la prêtraille continue toujours à verse. Avez-vous lu la *Riforma d'Italia*², dans laquelle le terme de canaille est le seul dont on se serve pour caractériser les moines, *per genus proprium et differentiam proximam* ?

Vous connaissez le petit abrégé des usurpations papales, sous

Versailles, imprimé dans l'opuscule intitulé *Mémoire sur les sépultures hors des villes, ou Recueil de pièces concernant les cimetières de la ville de Versailles* ; Versailles, Blaizot, 1774, in-8° de quatre-vingts pages.

1. Cette lettre, qui est perdue, était un peu plus ancienne, si c'est celle qui est mentionnée dans le n° 7320.

2. Voyez la note 2, page 134.

le nom des *Droits des hommes*¹? Les philosophes finiront un jour par faire rendre aux princes tout ce que les prêtres leur ont volé ; mais les princes n'en mettront pas moins les philosophes à la Bastille, comme nous tuons les bœufs qui ont labouré nos terres.

Il paraît des *Lettres philosophiques*², où l'on croit démontrer que le mouvement est essentiel à la matière. Tout ce qui est pourrait bien être essentiel, car autrement pourquoi serait-il? Pour moi, je cesserai bientôt d'être, car j'ai soixante-quinze ans, et je ne suis pas de la pâte de Moncrif. Quel cicéronien donnez-vous pour successeur à mon ancien préfet d'Olivet, et qui me donnerez-vous à moi? Je me recommande à vous, et je vous embrasse de tout mon cœur.

7357. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 15 octobre.

Je crois bien, mon cher ami, que les chiens qu'on a fessés aboient ; mais je vous assure que tous les honnêtes gens en rient, à commencer par ceux qui composent le conseil du roi, et par le roi lui-même ; je pourrais vous en dire des nouvelles. Soyez sûr que d'un bout de l'Europe à l'autre il s'est fait depuis quelque temps dans les esprits une révolution qui n'est ignorée peut-être que des capucins de Colmar et des chanoines de Porentruy. Le gendre du premier ministre d'Espagne³, qui est venu chez moi, m'a appris qu'on venait de limer les dents et de couper les griffes à l'Inquisition ; on lui a ôté jusqu'au privilège de juger les livres et d'empêcher les Espagnols de lire. Ce qui se passe en Italie doit vous faire voir combien les temps sont changés. On débite actuellement dans Rome la cinquième édition *della Riforma d'Italia*⁴, livre dans lequel il est démontré qu'il faut très-peu de prêtres et point de moines, et où les moines ne sont jamais traités que de canaille. Il faut une religion au peuple, mon ami ; mais il la faut plus pure et plus dépendante de l'autorité civile : c'est à quoi l'on travaille doucement dans tous les

1. Tome XXVII, page 193.

2. *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'âme*, etc. (par Toland, traduit par le baron d'Holbach, avec deux notes de Naigeon); 1768, in-12.

3. Le marquis de Mora; voyez page 11.

4. Voyez la note 2, page 134.

États. Il n'y a presque aucun prince qui ne soit convaincu de cette vérité, il y en a quelques-uns qui vont bien plus loin. Tout cela n'empêche pas qu'on ne doive être sage; il ne faut triompher que quand la victoire sera complète. Les chiens qui jappent encore pourraient mordre. J'aurais plus d'une chose à vous dire si j'avais le bonheur de vous voir dans mon heureuse retraite avec celle que j'en ai faite la souveraine. Faites comme vous voudrez; mais je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé. En attendant, je vous prie, mon cher ami, de contribuer à me faire vivre, en voulant bien recommander à M. Roset de me payer le quartier qu'il me doit; j'ai trente personnes à nourrir, et trente mille francs à donner par an à ma famille : vous concevez bien qu'il faut que M. Roset m'aide.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. V.

7358. — A M. LE MARQUIS DE BELESTAT,

DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE ¹.

Du château de Ferney, le 15 octobre.

Monsieur, il y a longtemps que je vous dois des remerciements de vos bontés et de l'*Éloge de Clémence Isaure*; mais ma vieillesse est si infirme, et j'ai été pendant deux mois si cruellement malade, que je n'ai pu remplir aucun de mes devoirs. Un des plus chers et des plus pressés était de vous témoigner l'estime que vous m'avez inspirée. L'Académie devrait mettre votre éloge à la fin de celui que vous avez publié de sa fondatrice. Votre style et votre façon de penser sur la littérature m'ont également charmé. Si je me comptais encore au nombre des vivants, je désirerais passionnément vivre l'ami d'un homme de votre mérite².

Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on vend publiquement, sous votre nom, à Genève et dans tous les pays voisins, un *Examen de l'Histoire d'Henri IV*³, du sieur Bury. L'examen est assurément beaucoup plus lu que l'histoire. Oserais-je vous de-

1. Le marquis de Gardouch-Belestat, né en 1725, avait connu Voltaire aux eaux de Plombières en 1745. Il était entièrement aveugle et presque entièrement sourd avant la Révolution; ce qui n'empêcha pas de le traîner en prison pendant la Terreur. Il n'est mort qu'en 1807.

2. Ce premier paragraphe a été publié pour la première fois par MM. de Cayrol et François.

3. Dont il est parlé dans les lettres 7286, 7331, 7339.

mander dans quelle source est puisée l'anecdote singulière qu'on trouve à la page 31, que « les états de Blois dressèrent une instruction, par laquelle il est dit *que les cours de parlements sont des états généraux au petit pied* » ? Cette anecdote est si importante pour l'histoire, que vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends.

Si vous n'êtes pas l'auteur de cet examen imprimé sous votre nom, souffrez que je vous supplie de me dire à qui je dois m'adresser pour être instruit d'un fait si unique et si peu connu.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que d'estime, votre, etc. V

7350. — A M. LE MARQUIS DE BELESTAT.

Ferney, 17 octobre.

Quoique je sois très-malade, monsieur, l'envie de servir, et l'importance des choses dont il s'agit, me forcent de vous écrire encore, dans l'incertitude si ma première lettre vous parviendra. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'on débite à Genève, sous votre nom, un petit livre dont voici le titre : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B...*, lu dans une séance d'académie, etc.

On trouve à la page 24 le passage¹ que je fais copier, et que je vous envoie. On sent aisément l'allusion coupable qui règne dans ce passage. Le président Hénault est d'ailleurs cruellement outragé dans une autre page² de ce libelle. Il y en a plusieurs exemplaires à Paris ; mais il passe pour être de vous ; cette calomnie peut vous faire des ennemis puissants, et vous nuire le reste de votre vie. Le nommé La Beaumelle est noté chez les ministres ; il lui est défendu de venir à Paris ; et, en dernier lieu, M. le comte de Gudane, commandant du pays de Foix, où ce malheureux habite, lui a intimé les défenses du roi de ne rien imprimer. C'est à vous, monsieur, à consulter vos amis et vos parents sur cette aventure, et à voir si vous devez écrire à M. le comte de Saint-Florentin pour vous justifier, et pour faire connaître que ce n'est pas vous, mais La Beaumelle, qui a composé et imprimé cet écrit. J'ai cru devoir à votre mérite et à l'estime que vous m'avez inspirée les informations que je vous donne, et desquelles vous ferez l'usage le plus convenable. V.

1. C'est celui qui est rapporté dans la lettre 7331.

2. Ce passage est aussi rapporté dans la lettre 7331.

7360. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 17 octobre.

Vous négligez trop, mon cher et illustre confrère, une affaire importante et un ami qui prend vos intérêts plus que vous-même. Le petit livre en question¹ est débité sous le nom de M. le marquis de Belestat, et non de Beloste; le résident de France à Genève s'était trompé sur le nom. L'ouvrage passe pour être savant et écrit d'un style vigoureux, dans le goût de celui de La Bruyère. Il se fait des partisans par son audace, et par des anecdotes historiques inconnues jusqu'aujourd'hui : pour moi, je crois la plupart de ces anecdotes fausses, et le style plus insolent que ferme et ingénieux.

Je suis lié avec le marquis de Belestat, jeune homme de mérite, académicien de Toulouse et de Montpellier. Je puis vous assurer qu'il n'est point l'auteur de cet écrit, et qu'il en est incapable de toute manière : je crois connaître l'auteur. Que vous coûterait-il de faire chercher, par l'abbé Boudot, à la Bibliothèque du roi : 1° si l'on trouve dans les premiers états de Blois que les états chargèrent leurs députés de dire au roi et à la reine mère *que les parlements sont les états généraux du royaume au petit pied*; 2° s'il est vrai que, dans le contrat de mariage de Jeanne de Bourbon avec le père de Henri IV, elle prit le titre de majesté *fidélissime*.

Je supprime les autres anecdotes, sur lesquelles je suis assez instruit. Encore une fois, ne méprisez ni mon zèle, ni ces points d'histoire; vous savez combien votre gloire m'est chère, je l'aime presque autant que la vérité; mais certainement je ne prendrai pas la liberté de combattre pour vous sans votre ordre : je suis de ces officiers subalternes qui ne font rien sans l'agrément de leur général. Je vous embrasse très-tendrement, et vous souhaite toujours les jours les plus longs et les plus heureux, s'il y a du bonheur à nos âges.

7361. — A M. DUPONT.

A Ferney, près de Versoy, 18 octobre.

Mon cher ami, le sieur Roset me parait un virtuose. Il me mande que je suis fils d'Apollon et de Plutus; mais, s'il ne

1. L'Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, dont il est parlé dans la lettre 7331.

m'envoie point d'argent, Plutus me déshériterait, et Apollon ne me consolera pas. Il dit qu'il a dépensé son argent à fouiller des mines ; mais il allonge beaucoup la mienne. Il n'est point dit dans notre marché qu'il cherchera de l'or, mais qu'il m'en donnera ; et le vrai moyen de n'avoir pas à m'en donner, c'est d'imaginer qu'il y en a dans les montagnes des Vosges. Les véritables mines sont dans ses vignes bien cultivées ; elles font de fort bon vin, qu'on vend très-bien à Bâle, où on le vendrait encore mieux s'il y avait encore un concile. Le chapitre seul de Porentruy en boit assez pour que M. Roset ait de quoi me payer.

Puisqu'il est un bel esprit, j'implore auprès de lui la protection de Bacchus, le dieu des raisins, celle d'Apollon, qui doit me donner des lettres de recommandation pour lui, et point du tout celle de Pluton, quoiqu'il soit le dieu des mines ; j'implore surtout la vôtre, qui savez ce que vaut une délégation acceptée. Je ne vis plus que de ces délégations : j'ai donné le reste à ma famille ; M. Roset doit considérer que, m'étant dépouillé de mon justaucorps et de mon manteau, il ne me reste que ma veste et ma culotte ; que s'il m'en prive, j'irai tout nu, et que je mourrai de froid l'hiver prochain. Je lui demande en grâce qu'il m'envoie ce qu'il pourra au plus tôt, et que le reste ne vienne pas trop tard.

Voici une petite lettre¹ galante que je lui écris ; je vous supplie de la lui faire tenir. Vous avez dû recevoir des paquets pour vous amuser. Père Adam gagne toujours aux échecs ; il vous fait bien ses compliments.

Je vous aime de tout mon cœur. V.

7362. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT².

A Ferney, 18 octobre 1768.

Je vous remercie, monsieur, des détails que vous avez eu la bonté de me donner³. J'y ai été d'autant plus sensible que tout ce qui concerne cette gloire m'est confirmé de tous côtés. Vous vous êtes conduit avec autant de sagesse que de valeur. Si tout le monde suit votre exemple, on sera bientôt le maître absolu de la Corse. La division est déjà, dit-on, parmi ces insulaires, qui

1. Elle manque.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Sur la Corse, où était le comte.

préfèrent leur pauvreté et leur anarchie à un gouvernement juste et modéré qui les enrichirait.

Vous voyez sans doute souvent M. le marquis de Chauvelin¹. Je respecte trop ses occupations pour lui écrire ; mais je vous supplie d'avoir la bonté de lui dire que je m'intéresse à son succès plus qu'à celui d'une pièce de théâtre. Mon avis est que les Corses viennent lui parler, et ils seront bientôt soumis. J'aimerais mieux qu'il réussît en les persuadant qu'en les tuant : car, après tout, si on les égorge tous tant qu'ils sont, qui diable voudra habiter l'île ? Je ne connais que des boucs et des chèvres qui voulussent s'y établir. J'ai un bon ami parmi ceux qui s'exposent tous les jours à être canardés par les Corses, c'est le major du régiment d'Eppingen, homme de beaucoup d'esprit et excellent officier. Mais de tous ceux qui font cette rude campagne, celui à qui je suis le plus dévoué, et qui a pour moi le plus de bonté, c'est vous sans contredit.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, monsieur, votre très-humble, etc.

7363. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 octobre.

Il faut amuser ses anges tant qu'on peut, c'est mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon² qui m'est tombé par hasard entre les mains.

Mais de quoi s'est avisé M. Jacob Tronchin de dire à M. Damilaville que j'avais fait une tragédie ? Certainement je ne lui en ai jamais fait la confidence, non plus qu'au duc et au marquis Cramer. Si vous voyez Jacob, je vous prie de laver la tête à Jacob. L'idée seule que je peux faire une tragédie suffirait pour tout gâter. Je vais, de mon côté, laver la tête à Jacob³.

Mais pourquoi n'avez-vous pas conservé une copie des *Guèbres* ? Je suis si indulgent, si tolérant, que je crois que ces *Guèbres* pourraient être joués ; mais la volonté de Dieu soit faite !

Je pense⁴ qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on a fait de lui : on disait trop que j'étais le peintre.

1. Également en Corse.

2. Peut-être *les Trois Empereurs en Sorbonne* ; voyez tome X.

3. La lettre à Tronchin manque.

4. Voyez la lettre 7331.

On a imprimé cet ouvrage sous le nom d'un marquis de Belestat, qui demeure dans ses terres en Languedoc ; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de La Beaumelle : je m'en étais bien douté. Le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante ; mais aussi on n'a jamais débité des mensonges avec une impudence aussi effrontée. Le président sera sans doute bien aise que ces traits soient partis d'un homme décrié.

Comment pourrai-je vous envoyer le *Siècle de Louis XIV* et le *Précis* du suivant¹, poussé jusqu'à l'expulsion des révérends pères jésuites ?

Mon culte de dulie ne finira qu'avec moi.

7364. — A M. DE LALANDE.

19 octobre.

Vous pardonneriez, mon cher philosophe, à un pauvre malade sa négligence à vous répondre, car un vrai philosophe est compatissant. Ce pauvre Ferney a été un hôpital.

Si M^{me} de Marron l'honore de sa présence, elle sera comme Philoctète, qui vint à Thèbes en temps de peste.

Il est vrai que rien n'est plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et de composer la quatrième. Il est très-difficile d'en faire une bonne en un an. *Phèdre* coûta deux années à Racine. Mais quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de M^{me} de Marron, cette précipitation et cette facilité seraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, si je pouvais sortir ; mais si elle veut que je voie ses pièces, il faudra bien qu'elle vienne à Ferney. Vous savez bien que les déesses prenaient la peine autrefois de descendre sur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs. Elle me verra malade, mais je suis le malade le plus sensible au mérite et aux beaux vers.

Je ne sais si vous êtes actuellement occupé avec les astres ; pour moi, je suis fort mécontent de la terre : nous ne pouvons semer ; on n'aura point de récolte l'année prochaine, si Dieu n'y met la main.

1. L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV*.

7365. — A M. MAILLET DU BOULLAY¹.A Ferney, 20 octobre².

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illustre Académie, est le prix le plus honorable que je puisse jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand Corneille, et pour les restes de sa famille. L'éloge de ce grand homme devait être proposé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à sa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché³, n'aient pleinement rempli les vues de l'Académie : un si beau sujet a dû animer les auteurs d'un noble enthousiasme. Il me semble que le respect pour ce grand homme est encore augmenté par les petites persécutions du cardinal de Richelieu, par la haine d'un Bois-Robert, par les invectives d'un Claveret, d'un Scudéri, et d'un abbé d'Aubignac, prédicateur du roi. Corneille est assurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à penser et à parler noblement. Cela seul lui mériterait une éternelle reconnaissance ; mais quand ce mérite se trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu jusqu'à lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les siècles, alors l'admiration se joint à la reconnaissance. Personne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'est toujours en lui rendant le plus sincère hommage que j'ai été forcé de relever des fautes

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

(HOR., de Arte poet., v. 352.)

Ces fautes, inévitables dans celui qui ouvrit la carrière, instruisent les jeunes gens sans rien diminuer de sa gloire. J'ai eu

1. Charles-Nicolas Maillet du Boullay, maître des comptes et secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, né dans cette ville le 6 février 1729, est mort dans le diocèse d'Évreux le 13 septembre 1769.

2. Cette lettre a été jusqu'à présent datée du 20 novembre ; elle est antérieure à celle du 2 novembre, adressée à Gaillard. On voit que lorsque Voltaire écrivait à du Boullay il ne connaissait pas le nom de l'auteur couronné, ainsi qu'il le dit à Gaillard. La lettre à Maillet du Boullay est peut-être du 20 octobre ; elle a été imprimée sans date dans le *Journal encyclopédique* du 15 novembre 1769 ; tome VIII, page 132. (B.)

3. Le prix avait été donné à Gaillard (voyez lettre 7374) ; l'accessit, à La Harpe.

soin d'avertir plusieurs fois qu'on ne doit juger les grands hommes que par leurs chefs-d'œuvre.

Les Anglais lui opposent leur Shakespeare ; mais les nations ¹ ont jugé ce procès en faveur de la France. Corneille imita quelque chose des Espagnols ; mais il les surpassa, de l'aveu des Espagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, monsieur, à l'Académie mes très-humbles et respectueux remerciements des deux *Éloges* qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même transport qu'un officier de l'armée de Turenne devait lire l'*Éloge* de son général, prononcé par Fléchier. Je suis extrêmement sensible au souvenir de M. de Cideville ; il y a plus de soixante ans que je lui suis tendrement attaché. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis. Je crois en avoir un autre dans votre Académie, si j'en juge par mes sentiments pour lui : c'est M. Le Cat, qui joint la plus saine philosophie aux connaissances approfondies de son art.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7366. — DE M. JORE.

A Milan, ce 20 octobre 1768.

Monsieur, grâce à la pension que vous avez la bonté de me faire, je me suis trouvé en état de subsister à Milan, joint à quelques écoliers que j'avais, auxquels j'aidais à se perfectionner dans la langue française, et qui, malheureusement pour moi, quittent cette ville pour voyager. Dans quel état vais-je me trouver, grand Dieu, privé de ce secours ! Je vous fus autrefois utile pour écrire sous votre dictée : ne pourrai-je plus vous être d'aucune utilité ? Si Milan était un endroit où l'on imprimât en français, je pourrais m'y occuper à corriger des épreuves, et par cette occupation me garantir de la misère qui me menace, et que vous pourriez me faire éviter, monsieur, en m'appelant auprès de vous, où je me persuade que vous devez avoir quelqu'un qui peut vous être moins nécessaire que je pourrais vous l'être.

J'espère, monsieur, que, réfléchissant sur mon état présent, et combien il est différent de celui dans lequel vous m'avez vu, vous vous porterez à le soulager, d'autant que ce changement ne m'est arrivé ni par libertinage, ni par mauvaise conduite.

Lorsque M. de Cideville me procura l'honneur de vous connaître, il n'envisageait, ainsi que moi, que d'augmenter ma fortune : aurait-il pu prévoir l'injustice que l'on m'a faite, et que ma ruine totale devait s'ensuivre ?

1. Il semble que Voltaire veuille rappeler son *Appel à toutes les nations de l'Europe* ; voyez tome XXIV, page 191.

Je me flatte que, touché de mon triste sort, vous m'honorerez d'une réponse qui dissipera cet avenir affreux que j'envisage, et que je ne puis éviter sans vos bontés. Dans cette confiance, permettez que je me dise avec respect, monsieur, votre très-humble, etc.

JORE, chez M. le comte Alari.

7367. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI¹.

Ferney, 21 octobre.

Une tragédie italienne dans le goût français! Monsieur, c'est le plus grand honneur que l'Italie, la mère des arts, puisse faire à la France, sa fille. Je souhaite passionnément de voir cet ouvrage. Vous pourriez avoir la bonté de me l'envoyer par les voitures de Milan à Lyon, à l'adresse de M. Tabareau, directeur général des postes de Lyon. Mais je vous demande en grâce que le caractère en soit bien lisible. Il faut ménager les yeux d'un vieillard qui est presque aveugle.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. Carli et de vouloir bien recevoir les miens. Pardonnez à l'état où je suis si mes lettres sont si courtes et si rares.

Vous allez donc réformer le théâtre italien; c'est le temps, ou jamais. Le livre intitulé *la Riforma d'Italia* a beaucoup de réputation en Europe, et fait espérer de très-grands changements.

Permettez-moi de vous embrasser avec amitié et sans cérémonie.

7368. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 octobre.

Vous devez, mon cher maître, avoir reçu une lettre de notre ami Dami-laville; il m'a assuré vous avoir écrit. Son état est toujours bien fâcheux; depuis quelques jours cependant il a de meilleures nuits; mais son estomac se dérange de plus en plus, et ses glandes ne se dégonflent guère. Il lui est impossible de se soutenir sur ses jambes, et à peine peut-il se traîner de son lit à son fauteuil, avec le secours de son domestique. Quant à moi, mon cher ami, ma santé est assez bonne; mais j'ai le cœur navré des sottises de toute espèce dont je suis témoin. Avez-vous su que la chambre des vacations, à laquelle président le janséniste de Saint-Fargeau et le dévot politique Pasquier, a condamné au carcan et aux galères² un pauvre diable (qui est

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez l'avertissement de Beuchot en tête du tome XXI, page xiv.

mort de désespoir le lendemain de l'exécution), pour avoir prié un libraire de le défaire de quelques volumes qu'il ne connaissait pas, et qu'on lui avait donnés en payement.

Vous noterez que parmi ces volumes on nomme dans l'arrêt *l'Homme aux quarante écus*, et une tragédie de *la Vestale*¹ (imprimée avec permission tacite), comme impies et contraires aux bonnes mœurs. Cette atrocité absurde fait à la fois horreur et pitié; mais quel remède y apporter, quand on est placé à la gueule du loup?

Ce sera l'abbé de Condillac qui succédera à l'abbé d'Olivet; je crois que nous n'aurons pas à nous plaindre de l'échange. A propos de l'abbé d'Olivet, pourriez-vous m'envoyer quelques anecdotes à son sujet, si vous en savez d'intéressantes? L'abbé Batteux, notre directeur, qui se trouve chargé de son éloge, m'a prié de vous les demander, et de vous dire qu'il se serait adressé directement à vous-même s'il avait l'honneur d'en être connu.

Adieu, mon cher maître; on dit que vous travaillez nuit et jour: tant mieux pour le public, mais que ce ne soit pas tant pis pour votre santé, qui est, comme disait Newton du repos, *res prorsus substantialis. Vale, et me ama.*

7369. — A. M. TABAREAU.

Octobre.

Il est étonnant, monsieur, que les Chinois sachent au juste le nombre de leurs concitoyens, et que nous, qui avons tant d'esprit et qui sommes si drôles, nous soyons encore dans l'incertitude ou plutôt dans l'ignorance sur un objet si important. Je ne garantis pas le calcul de M. de La Michodière²; mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente; et si nous n'avons que seize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela est fort honnête; mais les hommes ne savent pas borner leurs désirs.

Il y a une chose qui me fâche davantage, c'est que quand vous avez la bonté de donner cours à mes paquets pour Paris, vos commis mettent *Genève* sur l'enveloppe: cela est cause qu'ils sont ouverts à Paris. Les tracasseries genevoises ont probablement été l'objet de cette recherche; mais je ne suis point Genevois *représentant*. J'ai cru que ma correspondance, favorisée par vous, serait en sûreté. Je vous prie en grâce de me dire si les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeste *Genève*. Il

1. *Éricie ou la Vestale*, tragédie de Fontanelle, en trois actes et en vers, 1768, in-8°.

2. Voyez la note, tome XLV, page 423.

serait possible que, dans la multiplicité de mes correspondances, j'eusse envoyé quelques-unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois; il serait bien cruel qu'elles fussent tombées dans des mains dangereuses.

Tout le monde paraît content du débusement de M. *del Acerdi*, et on ne l'appelle plus que M. Laverdy¹. Cela semble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie; on n'aime ni l'un ni l'autre à la cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce ministre avait fait du bien; on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les professions, la noblesse donnée aux commerçants, la suppression des recherches sur le centième denier après deux années, les privilèges des corps de villes, l'établissement de la caisse d'amortissement. Le public est soupçonné quelquefois d'être injuste et ingrat.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothèque, monsieur, vous envoie un sermon². Il est vrai que ce sermon est d'un huguenot; mais la morale est de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans ce saint temps.

Vous savez combien je vous suis attaché.

7370. — A M. LE CHEVALIER DE LORRY³.

Au château de Ferney, le 26 octobre.

Monsieur, je vous aurais remercié sur-le-champ, si mon âge et mes maladies me l'avaient permis. Je suis bien affligé de n'avoir pas su plus tôt l'étonnante action qui doit immortaliser votre régiment et la mémoire de M. d'Assas. Je n'aurais pas manqué d'en parler dans le *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, que l'on vient d'imprimer; j'en suis si touché que je vais faire une

1. Voyez tome XLIII, pages 198 et 224. Lorsqu'il quitta le ministère, on fit ce couplet sur l'air de la *Bourbonnaise* :

Le roi, dimanche,
Dit à Laverdy, (bis)
Le roi, dimanche,
Dit à Laverdy :
« Va-t'en lundi. »

2. C'est vers février 1768 que Voltaire avait publié son *Sermon prêché à Bâle* (voyez tome XXVI, page 581). Je crois qu'il s'agit ici de l'*Homélie du pasteur Bourn*, qui parut en octobre (voyez tome XXVII, page 227). (B.)

3. Voyez tome XV, page 354. Sa lettre est du 14 octobre 1768, et fut imprimée dans le *Journal encyclopédique* du 1^{er} mai 1769, page 447.

addition qui sera envoyée à tous les libraires qui débitent ce livre. Je ne veux point mourir sans avoir rendu justice à un homme mort si généreusement pour la patrie.

VOLTAIRE.

7371. — A MADAME DU BOCCAGE¹.

26 octobre.

Les jolis vers qu'on m'avait envoyés pour le jour de saint François étaient signés D. B. ; mais, madame, ils n'étaient pas si jolis que les vôtres. Quelle est donc la dame dont le nom ose commencer comme celui de M^{me} du Boccage, et qui ose faire des vers presque aussi bien qu'elle ?

La méprise m'a valu une réponse charmante ; qu'on m'attrape toujours de même.

Voici un rogon² qu'on m'envoie de Marseille ; j'ai imaginé qu'il amusera ma sainte, car les notes sont pieuses.

7372. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 31 octobre.

Ah ! nous voilà d'accord, mon cher et illustre confrère. Oui, sans doute, j'y mettrai mon nom³, quoique je ne l'aie jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour-propre se réserve pour les grandes occasions, et je n'en sais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déjà prié M. Marin⁴ de vous engager à prêter les armes d'Achille à votre Patrocle, qui espère ne pas trouver d'Hector. Je lui ai même envoyé en dernier lieu une liste des faits qu'on ne peut guère vérifier que dans la Bibliothèque du roi, me flattant que M. l'abbé Boudot voudrait bien se donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liste ; elle consiste en dix articles principaux qui méritent des éclaircissements⁵.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Marseillois et le Lion*.

3. Dans sa lettre 7360 Voltaire parlait de publier une défense de Hénault contre l'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV*. Mais il fit seulement quelques notes ; voyez tome XV, page 532.

4. La dernière lettre à Marin est du 19 août (n° 7314). Il faut qu'il y en ait une de perdue. (B.)

5. 1° Voir dans l'*Avis aux bons Catholiques*, imprimé à Toulouse, et qui est

Vous jugerez par ces articles mêmes que le critique a de profondes et de singulières connaissances de notre histoire, quoiqu'il se trompe en bien des endroits.

Il serait convenable que vous lussiez cet ouvrage ; vous seriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le style, quoique inégal, peut faire d'illusion. Je sais qu'on a envoyé à Paris six cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis ; mais l'ouvrage est répandu dans les provinces et dans les pays étrangers ; il est surtout vanté par les protestants ; et, comme l'auteur semble vouloir défendre la mémoire d'Henri IV, il devient par là cher aux lecteurs qui n'approfondissent rien.

Vous voyez évidemment, par toutes ces raisons, qu'il est absolument nécessaire de le réfuter.

M. Marin a entre les mains une carte sur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage est de M. le marquis de Belestat ; mais je suis persuadé que ce libraire m'a trompé, et que l'auteur a joint à toutes ses hardiesses celle de mettre ses critiques sous un nom qui s'attire de la considération.

à la Bibliothèque du roi parmi les recueils de la Ligue, si, dans cet écrit, la validité du mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon est contestée ; et s'il est vrai que le pape Grégoire XIII signifia qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fausse.

2° Voir si, dans le contrat de mariage de Marguerite de Valois et du prince de Béarn, Jeanne d'Albret prit la qualité de majesté *fidélissime*.

3° Consulter les manuscrits concernant les premiers états de Blois ; et voir si les députés furent chargés d'une instruction portant *que les cours de parlement sont les états généraux au petit pied*.

4° Savoir si Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées du Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer *aux évêchés et aux abbayes*.

5° Savoir s'il est vrai que la sentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angely porte *que la princesse de Condé sera appliquée à la question*.

6° Savoir si, par l'édit de mars 1552 et l'édit de décembre 1563, la nouvelle religion est véritablement *autorisée*, et si elle y est appelée *religion prétendue réformée* ;

7° S'il est vrai que Jeanne d'Albret se soit opposée longtemps au mariage du prince de Béarn son fils, depuis Henri IV, avec Marguerite ;

8° S'il est vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit de Henri IV, de janvier 1595, qui chassait tous les jésuites du royaume. Il est sûr que Henri IV assura le pape qu'il ne donnerait point cet édit. De Thou dit que cet édit ne fut point accordé ; ce fait est très-important.

9° Savoir s'il est vrai que le roi Charles VI ne fut déclaré majeur qu'à l'âge de vingt-deux ans ; il fut pourtant sacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le sacre faisait cesser la régence.

10° N'est-il pas vrai qu'avant l'édit de Charles V les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux ? (*Note de Voltaire.*)

M. le marquis de Belestat est un jeune homme de mérite qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le style de ses lettres est absolument différent de celui de la critique qu'on lui impute ; mais on peut avoir un style épistolaire naturel et faible, et un style plus fort et plus recherché pour un ouvrage destiné au public.

Quoi qu'il en soit, je lui ai écrit en dernier lieu¹ pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce ; je n'en ai point eu de réponse. Peut-être n'est-il plus à Montpellier, d'où il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illustre confrère ; vous jugerez si j'ai cette affaire à cœur, si votre gloire m'est chère, si un attachement de quarante années peut se démentir. Je vous répéterai ici mon ancienne maxime : en fait d'ouvrages de goût, il ne faut jamais répondre ; en fait d'histoire, il faut répondre toujours, j'entends sur les choses qui en valent la peine, et principalement celles qui intéressent la nation.

Si vous m'envoyez les instructions qui me sont nécessaires, je vous prie de me les adresser par M. Marin, qui me les fera tenir contre-signées.

Il ne me reste qu'à vous embrasser avec la tendresse la plus vive, et à vous souhaiter une vie longue et heureuse, que vous méritiez si bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de serviteur qui vous soit plus inviolablement attaché.

7373. — A M. DE LA HARPE.

31 octobre.

Je ne sais pas ce que vous voulez dire, mon cher enfant, avec le prix de l'Académie ; il est certain que vous l'avez eu, car tout le public éclairé vous l'a donné, et il n'y a, je crois, pas un seul de mes confrères qui n'ait souscrit à la fin au jugement du public². Il est démontré en rigueur que vous avez eu le prix ; et, si vous n'avez pas reçu la médaille, ce n'était assurément qu'une méprise.

Est-ce qu'en voyant la fortune de votre fils aîné, le *Comte de Warwick*, vous n'avez pas envie de lui donner un petit frère cadet ? Je vous assure que cela ferait une très-jolie famille.

Nous avons perdu un très-bon académicien dans l'abbé d'O-

1. Voyez les lettres 7358 et 7359.

2. Voyez les lettres 7326 et 7333.

livet : il était le premier homme de Paris pour la valeur des mots ; mais je crois son successeur, l'abbé de Condillac, un des premiers hommes de l'Europe pour la valeur des idées. Il aurait fait le livre de *l'Entendement humain*, si Locke ne l'avait pas fait, et, Dieu merci, il l'aurait fait plus court. Nous avons fait là une bonne acquisition. Il y a quelque temps que je n'ai vu M. Hennin. Je ne puis vous dire quand il partira. Je ne sais nulle nouvelle ni du monde, ni de mes voisins : je suis enterré. Il y a huit mois que je n'ai mis le pied hors de chez moi. Quand on est vieux malade, on se retire bien volontiers du monde. C'est un grand bal où il ne faut pas s'aviser de paraître lorsqu'on ne peut plus danser. Pour M^{me} de La Harpe et vous, je vous conseille de danser de toute votre force.

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

7374. — A M. GAILLARD.

A Ferney, 2 novembre.

Il est vrai, mon cher et illustre ami, que l'Académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné¹, sans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne sera donc pas seulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le sieur Panckoucke, qui a fait si longtemps la litière de Fréron², et qui fait actuellement la mienne³, était chargé de m'envoyer votre discours ; mais il est devenu un homme si important depuis qu'il débite les malsemaines de ce Fréron, qu'il ne s'est mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je soupire.

Je suis réduit à vous faire des compliments à vide ; j'ai remercié l'Académie normande⁴ sans savoir de quoi, et je brûle d'envie de vous remercier en connaissance de cause.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie ecclésiastique⁵ de ce brave chevalier et de ce pauvre roi François I^{er} ; cette partie est la honteuse. Charles-Quint, son supérieur en tout, ne faisait

1. *Éloge de Pierre Corneille*, par Gaillard.

2. Il avait été le libraire de *l'Année littéraire* : voyez tome XXV, page 255.

3. Il publiait l'édition in-4° des *Œuvres de Voltaire* ; voyez lettre 7298.

4. Voyez la lettre 7365.

5. Les tomes V, VI et VII de la première édition de *l'Histoire de François I^{er}*, par Gaillard, ne parurent qu'en 1769. *L'Histoire ecclésiastique* forme le livre septième de cette *Histoire*.

pas brûler les luthériens à petit feu ; il leur accordait la liberté de conscience, après les avoir battus en rase campagne. C'est dommage que, de ces deux héros, l'un soit mort fou, et l'autre soit mort de la vérole.

Permettez à l'estime et à l'amitié de vous embrasser sans cérémonie.

7375. — A M. DE CHABANON.

2 novembre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher et aimable ami mais ce sera sans doute au milieu des plaisirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau ; et moi, du fond de ma solitude, n'étant pas sorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant seulement ouï dire à mes domestiques que l'on fait la guerre en Corse, et que le roi de Danemark est en France, je vous adresse mon *De Profundis* à votre maison de Paris, à tout hasard.

Je ne sais si, depuis votre dernière lettre, vous avez fait une tragédie ou une jouissance. Je ne sais ce qu'est devenu l'Orphée¹ de *Pandore* depuis le gain de son procès contre son détestable prêtre ; j'ignore tout ; je sais seulement que je vous suis attaché comme si j'étais vivant. N'oubliez pas tout à fait ce pauvre anti-pode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie, car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je sois actuellement plongé dans la physique². La nature est furieusement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis saint Denis, on n'avait jamais rien vu de plus miraculeux. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne savons rien du tout des premiers principes, et que le plus sage est celui qui se réjouit le plus.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort V.

7376. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 2 novembre.

L'entermé ressuscite un moment, monsieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il est comblé de vos bontés : il lui est encore arrivé

1. M. de La Borde. Voyez le *Supplément aux Causes célèbres*, tome XXVIII, page 77.

2. Voyez l'ouvrage *Des Singularités de la nature*, tome XXVII, page 125.

deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la santé, il trouverait son sort très-préférable à celui du rat retiré du monde dans un fromage de Hollande¹; mais, quand on est vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'est de supporter la vie et de se cacher.

Je vous ai envoyé quatre volumes du *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*; mais, en France, les fromages arrivent beaucoup plus sûrement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des pensées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoy et la prise de Minorque. La société s'est si bien perfectionnée qu'on ne peut plus rien lire sans la permission de la chambre syndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janséniste a proposé un édit par lequel il sera défendu à tous les philosophes de parler, à moins que ce ne soit en présence de deux députés de Sorbonne, qui rendront compte au *prima mensis*² de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je pense qu'il serait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite*, pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue*, de peur qu'ils ne parlent. C'est une excellente précaution dont on s'est déjà servi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préservatif a même été essayé avec succès dans Abbeville sur le petit-fils d'un lieutenant général³; mais ce ne sont là que des palliatifs. Mon avis serait qu'on fit une Saint-Barthélemy de tous les philosophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous ceux qui auraient Locke, Montaigne, Bayle, dans leur bibliothèque. Je voudrais même qu'on brûlât tous les livres, excepté la *Gazette ecclésiastique* et le *Journal chrétien*.

Je resterai constamment dans ma solitude jusqu'à ce que je voie ces jours heureux où la pensée sera bannie du monde, et où les hommes seront parvenus au noble état des brutes. Cependant, monsieur, tant que je penserai et que j'aurai du sentiment, soyez sûr que je vous serai tendrement attaché. Si on faisait une Saint-Barthélemy de ceux qui ont les idées justes et nobles, vous seriez sûrement massacré un des premiers. En attendant, conservez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de M^{me} de Rochefort.

1. La Fontaine, livre VII, fable III.

2. Voyez tome XXVI, page 169.

3. La Barre; voyez la *Relation*, tome XXV, page 501.

7377. — A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 3 novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de *Mélanges*¹, où vous dites qu'on a inséré plusieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de société, petits vers de société, qui ne sont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils ont été faits. Si la folie de faire des vers est un peu épidémique, la rage de les imprimer est beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaises des ouvrages licencieux de plusieurs auteurs. Je suis comme les gens de mauvaise compagnie, qui sont fâchés de se trouver en mauvaise compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correspondants de Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux Mélanges*. Je veux en juger.

La faiblesse humaine est d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir².

Il y a tantôt cinquante ans qu'on se plaît à mettre sous mon nom beaucoup de sottises qui, jointes avec les miennes, composent en papier bleu une bibliothèque très-considérable ; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages sérieux qui font bien de la peine. Ces impostures sont d'autant plus désagréables qu'on ne peut guère les repousser ; on ne sait d'où elles partent ; on se bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme Ragotin³, et jurer que cela n'est pas de moi, et que cela est détestable, on me répond que mon style est très-reconnais-sable ; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres ressemble à celle de l'âne du public : chacun le charge à sa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout.

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux Mélanges* ; je vous serai très-obligé. J'attends ce service de votre amitié.

1. Les tomes ou parties V, VI et VII des *Nouveaux Mélanges* portent la date de 1768. Le premier de ces trois volumes contient des morceaux qui ne sont pas de Voltaire.

2. Dans *l'Amphitryon* de Molière, acte II, scène III, il y a :

La faiblesse humaine est d'avoir
La curiosité d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir

3. Personnage du *Roman comique*.

7378. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 4 novembre.

Monsieur, je suis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée est venue chez moi ; je n'ai pas, à mon âge, de quoi la consoler ; elle m'a assuré qu'il n'y avait que vous qui puissiez lui donner de la consolation. « J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poète. — Votre mari est-il jeune, madame ? fait-il bien des vers ? — Ah ! monsieur, il les fait détestables. — Cela est fort commun, madame ; mais que peut un ambassadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers ? — Monsieur, je suis Genevoise, et mon mari est un jeune étourdi nommé Lamande. — Eh bien ! madame, envoyez-le chez J.-J. Rousseau, ils travailleront du même métier. — Monsieur, il y a renoncé pour sa vie. Il s'avisa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève, où personne ne s'entendait, de faire une mauvaise brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage ; il a été banni pour neuf ans par un arrêt du conseil magnifique ; il a un père encore plus vieux que vous, qui est aveugle, et qui se trouve sans secours ; ma mère, vieille et infirme, a besoin de mes soins ; je passe ma vie à courir pour me partager entre ma mère et mon mari : monsieur l'ambassadeur de France est le seul qui puisse finir mes malheurs. »

J'ai répondu alors de Votre Excellence ; j'ai assuré la désolée que, si elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien ; mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

« Hélas ! monsieur, m'a-t-elle répliqué, il peut de Saint-Omer pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de respect dans son impertinent ouvrage, où personne n'a jamais rien compris... — Madame, ai-je dit, si votre mari avait été citoyen de Berg-op-Zoom, M. le chevalier de Beauteville lui aurait très-mal fait passer son temps ; mais, s'il est citoyen de Genève, et s'il a écrit des sottises, soyez très-persuadée que monsieur l'ambassadeur de France n'en sait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en souvient plus. » Alors elle s'est remise à pleurer. « Ah ! que monsieur l'ambassadeur pourrait faire une belle action ! disait-elle. — Il la fera, madame, n'en doutez pas ; c'est une de ses habitudes. De quoi s'agit-il ? — Ce serait, monsieur, qu'il trouvât bon que mon ma-

gnifique conseil abrègeât le temps du bannissement de mon sot mari, qui a voulu faire le bel esprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de Son Excellence. La grâce de mon mari sera accordée si monsieur l'ambassadeur daigne seulement vous témoigner qu'il sera satisfait que ce magnifique conseil laisse revenir mon mari Lamande dans sa patrie, et que je puisse y soulager la vieillesse de mes parents. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refusera pas : car c'est sans doute une chose très-indifférente pour lui que le sieur Lamande et moi nous soyons à Genève ou en Savoie. »

Enfin, monsieur, elle m'a tant pressé, tant conjuré, que j'ose vous conjurer aussi. Une nombreuse famille vous aura l'obligation de la fin de ses peines. Votre Excellence peut avoir la bonté de m'écrire qu'elle est satisfaite de deux ans d'expiation de Lamande, et qu'elle verra avec plaisir qu'il soit rappelé dans sa ville.

Voyez, monsieur, si j'ai trop présumé en vous demandant cette grâce, et si vous pardonnez à Lamande et à mon importunité.

Le plus grand plaisir que m'ait fait la jolie pleureuse a été de me fournir cette occasion de vous renouveler le respect et l'attachement avec lesquels je suis, etc.

7379. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

4 novembre.

Le vieux solitaire malade s'égaye quelquefois tant qu'il peut, et il voudrait amuser au moins quelques moments la juste douleur de M. le duc de Praslin. Il envoie à son cher ange tous les rogatons qu'il peut découvrir. Le possédé est assez exorcisé pour faire tout ce qu'on voudra, pourvu qu'il le puisse.

J'ai envoyé à M. le duc de Praslin, par la poste, les deux *Siècles*² en quatre volumes : il y en a un pour mon divin ange à la chambre syndicale de Paris.

Je le prie de présenter mon respect et mon extrême sensibilité à M. le duc de Praslin.

1. Éditeurs de Cayrol et François.

2. *Le Siècle de Louis XIV* et le *Précis du siècle de Louis XV*.

7380. — A M. JACOB VERNES,

PASTEUR A GENÈVE ¹.

J'ai sondé le terrain, mon cher philosophe, il est encore un peu trop raboteux, mais j'espère l'aplanir.

Vous me félicitez sur la Russie, félicitez-moi donc aussi sur l'Espagne. J'ai eu chez moi pendant trois jours le gendre du premier ministre d'Espagne qui remplit la Sierra Morena de familles protestantes, qui arrache les dents et les ongles à l'Inquisition, qui fait entrer librement tous les bons livres où les hommes peuvent puiser l'horreur pour le fanatisme, et qui enfin a fait faire en un an plus de chemin aux Espagnols que les Français n'en ont fait depuis vingt. Je me flatte cependant que malgré nos détestables cagots je vous apprendrai bientôt de bonnes nouvelles. Ce sera alors qu'on pourra obtenir plus aisément la grâce de Lamande; mais je ne conçois pas votre conseil magnifique ou mesquin; c'est à lui de donner la grâce qu'on demande, et non pas à M. le duc de Choiseul, et je ne sais si ce digne ministre est assez content du conseil pour interposer ses bons offices.

Vous n'êtes point charitable, vous ne venez point voir les malades qui vous aiment. Mes compliments aux deux Eusèbes, au prêtre Arius qui faisait des chansons, et même à Nestorius. V.

7381. — A M. LE DUC DE SAINT-MÉGRIN.

A Ferney, le 4 novembre.

Monsieur le duc, le vieux malade solitaire a été pénétré de l'honneur de votre visite et de votre souvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné. En quelque lieu que vous soyez, vous y faites du bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle âme contre les préjugés de toute espèce. Vous avez voyagé, dans la plus grande jeunesse, dans le même esprit que voyageaient autrefois les vieux sages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les plus grands services à votre nation; vous avez parcouru les provinces et les frontières en philosophe et en homme d'État : la raison et la patrie en senti-

1. Éditeur, H. Beaune. — Communiquée par M. Théodore Vernes, petit-fils du correspondant de Voltaire.

ront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je mourrai avec la consolation d'avoir vu celui qui les fera naître.

Votre philosophie bienfaisante est déjà connue, elle a été ornée des grâces de votre esprit ; tous les gens de lettres vous ont applaudi : il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un siècle éclairé ; mais la lumière qui s'est étendue depuis quelques années n'a encore servi qu'à nous faire voir nos abus, et non pas à les corriger ; elle a même révolté quelques esprits qui, faits pour les erreurs, pensent qu'elles sont nécessaires. Plus la raison se développe, plus elle effraye le fanatisme. On tient en esclavage les corps et les esprits autant qu'on le peut. Pour comble de malheur, la fausse politique protège ce fanatisme funeste. Il en est de certaines superstitions comme des déprédations autorisées dans la finance : elles sont anciennes, elles sont en usage : donc il les faut soutenir. Voilà comme l'on raisonne ; on agit en conséquence, et il y en a eu des exemples bien funestes.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à rendre la France aussi heureuse qu'elle commence à être éclairée, c'est assurément vous, monsieur le duc. Les Montausier ont rendu leur nom célèbre dans le siècle des beaux-arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philosophie ; c'est ce que je souhaite et que j'espère du fond de mon cœur. Vous m'avez inspiré une tendre vénération ; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reste à vivre, pour que vous soyez à portée de déployer vos grands talents, et de faire tout le bien dont la France a encore besoin.

Agréez mon profond respect. Si vous avez quelque ordre à me donner, signez seulement une L et un V. Permettez-moi de faire mes compliments à M. Dupont, qui est si digne de votre amitié.

7382. — A M. D'ALEMBERT.

7 novembre.

Mon cher et illustre philosophe, je ne sais d'autre anecdote sur M. l'abbé Olivet sinon que, quand il était notre préfet aux Jésuites, il nous donnait des claques sur les fesses par amusement. Si M. l'abbé de Condillac veut placer cela dans son éloge, il faudra qu'il fasse une petite dissertation sur l'amour platonique.

Depuis ce temps-là, il fut éditeur, commentateur, traducteur de Cicéron, et a vécu vingt ans plus que lui. C'était sans doute le plus grand cicéronien de tous les Francs-Comtois, sans même en excepter l'abbé Bergier, malgré sa catilinaire contre Fréret¹.

M. l'abbé Caille m'a chargé de vous envoyer *Trois Empereurs*². Ce jeune abbé Caille promet quelque chose ; il pourra aller loin en théologie. L'abbé *Mords-les* doit en avoir fourni un exemplaire à notre confrère Marmontel, qui est fort bien dans la cour de ces trois empereurs damnés. Ces secrets ne sont que pour les adeptes. Il doit y avoir à présent pour vous un *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV* à la chambre syndicale : il y a huit jours qu'il est parti par la diligence.

Mon Dieu, que les articles de physique de M. O³ sont bien faits ! On me lit l'*Encyclopédie* tous les soirs. Si tout était dans le goût de M. O, quel excellent livre ! Et voilà ce qu'on a persécuté ! ah, infâmes Welches ! Et le quinzième chapitre de *Bélisaire* aussi persécuté ! ah, les monstres ! L'abbé Caille grince des dents ; toutefois il vous prie instamment, mon cher philosophe, d'engager les adeptes à ne point prodiguer ces *Trois Empereurs* ;

Hic est panis angelorum,
Non mittendus canibus⁴.

Ayons seulement la consolation de voir avec l'excès de l'horreur et du mépris de méprisables et d'horribles coquins ; je ne sais si je m'explique. Je vous aime autant que je les abhorre.

7383. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY⁵.

A Ferney, ce 11 novembre 1768.

Mon cher président, vous ne recevrez que dans quelque temps un petit hommage que je vous dois. C'est la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, avec le *Précis* de celui de *Louis XV*. J'allais le faire porter aux voitures qui partent quelquefois de mon voisinage pour Lyon et Dijon ; le paquet était fait, lorsqu'on m'apporta qu'un petit ballot, déjà porté aux mêmes voitures pour monsieur

1. Voyez la note, tome XLV, page 502.

2. Voyez cette pièce, tome X.

3. L'O est la lettre indicative des articles de d'Alembert dans l'*Encyclopédie*.

4. Prose du Saint-Sacrement.

5. Éditeur, Th. Foisset.

le premier président du parlement et M. Le Gouz, irait de Lyon à Paris. J'en donnai sur-le-champ avis à M. Le Gouz ; mais on m'avait trompé. Les paquets iront en droiture. Le vôtre arrivera donc, quoique un peu tard ; notre commerce du pays de Gex n'est pas encore trop bien établi. Je suis toujours bien tenté de venir vous embrasser à Dijon ; mais j'ai bien peur que ma santé languissante ne me laisse que des désirs inutiles.

M. Le Gouz a obtenu, comme vous savez, du président de Brosses la moitié de ce qu'on désirait¹. Il eût mieux fait de se désister entièrement qu'en partie. Il faut espérer qu'on l'engagera peu à peu à en agir généreusement. L'opiniâtreté qu'il met à soutenir une clause que tous ses amis et tous ses parents trouvent injuste et inadmissible suffirait seule pour m'empêcher d'aller à Dijon, où j'aurais le malheur de trouver un homme dont ma famille et moi nous avons tant de sujets de nous plaindre.

Il ne me reste, dans le triste état où je suis, que de vous renouveler, mon très-cher et très-généreux président, les tendres et respectueux sentiments que je conserverai pour vous tant que je vivrai.

7384. — DE M. D'ALEMBERT.

Ce 12 novembre.

J'ai reçu, mon cher maître, il y a déjà quelques jours, le *Siècle de Louis XIV*, augmenté du *Siècle de Louis XV*, et les *Trois Empereurs* de M. l'abbé Caille. Je vous prie de recevoir tous mes remerciements du premier, et de faire à M. l'abbé Caille tous mes remerciements du second. Ce jeune abbé me paraît en effet, comme à vous, promettre beaucoup par cet échantillon, qui pourtant a bien l'air de n'en être pas un : car je gagerais bien que ce n'est pas là un coup d'essai, et qu'il a déjà fait d'excellents vers. Je ne manquerai pas de faire ses compliments à Riballier, ou Ribaudier, qui, par parenthèse, vient de donner à une brochure sur l'inoculation une approbation qu'on dirait presque d'un philosophe².

1. Le président de Brosses se départit de la clause qui lui donnait les meubles mis par Voltaire à Tournay. Mais il refusa de renoncer à son droit sur les effets d'agriculture et sur les bestiaux, objets qui venaient de lui, et qui devaient lui faire retour en toute équité. (Th. F.)

2. Dans l'*Approbation de l'Opinion d'un médecin de la faculté de Paris sur l'inoculation de la petite vérole* (1768, in-8° de vingt-quatre pages), Riballier, syndic de la faculté de théologie et censeur royal, dit :

« J'ai trouvé cet écrit sage et bien réfléchi. Il me semble que c'est à quoi se réduit tout ce que l'on doit penser sur cette grande question. Quant aux considérations tirées de la religion, je crois que c'est mal à propos qu'on voudrait

Quid domini facient, audent quum talia fures ?

(VIRG., ecl. III, v. 16.)

A l'égard du *Siècle de Louis XIV*, il me paraît augmenté de plusieurs morceaux bien intéressants; et je ne m'étonne pas de ce que le roi de Danemark a eu le courage de dire à Fontainebleau que l'auteur *lui avait appris à penser*. On écrase ici ce jeune prince de fêtes et de plaisirs qui l'ennuient. Il voudrait, à ce qu'on assure, voir les gens de lettres à son aise, et converser avec eux; mais le conseil supérieur a décidé, dit-on, qu'il fallait qu'il ne les vît pas. De toutes les académies, il n'a encore vu que celle de peinture. On lui est, je crois, bien obligé de venir faire diversion à l'affaire de Corse, où vous savez nos succès, qui viennent d'être couronnés par de nouveaux. Si Paoli venait ici, je ne connais de roi que le roi de Prusse qui attirât autant de curiosité.

Notre pauvre Damilaville est toujours dans un bien misérable état, souffrant de tous ses membres, sans appétit, ne pouvant se remuer, et digérer sans douleurs le peu qu'il mange pour se soutenir. Il me paraît à bout de patience, et je suis pénétré de sa triste situation. Je ne manquerai pas de donner à l'abbé de Condillac l'anecdote¹ que vous m'envoyez sur l'abbé d'Olivet, dont les mânes vous doivent bien de la reconnaissance de l'avoir placé dans votre ouvrage². C'était un passable académicien, mais un bien mauvais confrère, qui haïssait tout le monde, et qui, entre nous, ne vous aimait pas plus qu'un autre. Je sais qu'il envoyait à Fréron toutes les brochures contre vous qui lui tombaient entre les mains; mais,

Seigneur, Lafus est mort, laissons en paix sa cendre³.

Adieu, mon cher et illustre confrère; portez-vous bien, et continuez à vous moquer de toutes nos sottises.

7385. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 novembre.

Mon protecteur, daignez lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'est pas parce que la marmotte des Alpes a bientôt soixante-

l'intéresser dans cette affaire. Bien loin d'aller contre les ordres de la Providence, c'est entrer dans ses vues que de recourir à un préservatif dont la bonté paraît constatée par des épreuves si souvent répétées, et par les succès les plus constants. Tel est mon avis particulier. A Paris, le 6 octobre 1768. »

1. Voyez lettre 7382.

2. L'abbé d'Olivet et le président Hénault étaient les seuls auteurs vivants alors à qui Voltaire eût donné place, en 1768, dans le *Catalogue des écrivains* placé en tête du *Siècle de Louis XIV*.

3. On lit dans *OEdipe*, acte II, scène II :

Seigneur, Lafus est mort, laissez en paix sa cendre.

quinze ans, ce n'est pas parce qu'elle radote, qu'il s'est glissé un galimatias absurde dans le *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, touchant la paix que nous vous devons : pendant que je passe la vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition¹ que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il vous sera aisé de faire placer adroitement ce carton ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition est finie, quelques officiers² m'apprennent des choses étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de Brunswick veut surprendre M. de Castries, qui en veut faire autant. On envoie à l'entrée de la nuit M. d'Assas, capitaine d'Auvergne, à la découverte ; le régiment le suit en silence : il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis couchés sur le ventre ; ils se lèvent, ils l'entourent, lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort* ; il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A moi, Auvergne, les voilà !* et il tombe percé de coups : Décius en a-t-il plus fait ?

On me prend pour le greffier de la gloire ; on me fournit de beaux traits, mais trop tard ; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grâce de lire la page 177, tome IV ; vous y verrez une action très-supérieure à celle des Thermopyles, et très-vraie³.

N. B. J'ai envoyé un *Siècle* à M. de Saint-Florentin. Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le présenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous ? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

N. B. Il s'est fait une grande révolution dans les esprits. Voici ce qu'un homme très-sage⁴ me mande de Toulouse :

« Les trois quarts du parlement ont ouvert les yeux, et gémissent du jugement des Calas. Il n'y a plus que les vieux endurcis qui ne soient pas pour la tolérance. »

Il en sera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne sera plus homicide pour paraître chré-

1. Voyez la note, tome XV, page 333.

2. Voyez la lettre 7370 ; et tome XV, page 354.

3. Voyez tome XV, page 357.

4. L'abbé Audra ; voyez lettres 7388 et 7442.

ten aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

N. B. Ce changement dans les mœurs ne sera pas inutile à votre colonie de Versoy.

Permettez-moi de vous écrire un jour, à fond, sur votre colonie. Vous protégez votre vieille marmotte ; cet établissement touche à mon pauvre trou ; je suis de la colonie.

L'évêque d'Annecy est un fou, vous avez bien dû le voir. Le voilà disgracié à sa cour pour ses sottises. Le fanatisme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de Grafton¹ n'est pas une tête à résister à la vôtre.

Me pardonnez-vous de vous écrire une si longue lettre ?

La vieille marmotte est à vos pieds ; elle vous adore ; elle vous souhaite prospérité et gloire ; elle vous présente d'ailleurs son profond respect.

7386. — A M. LE DUC DE PRASLIN².

A Ferney, 12 novembre.

Monseigneur, je n'ai pas osé vous faire moi-même ces compliments de consolation, qui sont surcroît d'affliction ; je les ai adressés à M. d'Argental, qui veut bien faire valoir mes sentiments auprès de vous, et qui en a pour vous de si tendres. Puisiez-vous jouir très-longtemps d'une santé affermie, et de tout ce qui peut contribuer à ce qu'on appelle le bonheur !

Comme je passe les trois quarts de ma vie dans mon lit, je n'ai pu avoir soin de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Il s'y est glissé une faute qui doit vous intéresser plus que personne, puisqu'il s'agit de la paix dont la France vous a l'obligation. On a mis à la page 202 du tome IV une addition qui était destinée pour la paix d'Aix-la-Chapelle ; cela fait un galimatias absurde. Voici le carton qu'on peut très-aisément substituer. Je vous demande pardon pour mon libraire. Si M. d'Argental est encore avec vous, souffrez que je prenne la liberté de vous adresser le même carton pour lui, et je vous prie de conserver à l'auteur les bontés dont vous l'avez toujours honoré. Il vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie, avec autant de reconnaissance que de respect.

1. Auguste-Henri Fitzroy, duc de Grafton, né vers 1735, était alors premier lord de la trésorerie. Il est mort en 1811.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

7387. — A M. JACOB VERNES.

13 novembre.

J'ai fait tout juste avec vous, mon cher philosophe, comme on faisait autrefois avec les théologiens vos devanciers ; on les croyait plus qu'on ne se croyait soi-même. J'avais beau être persuadé que M. le chevalier de Beauteville était en Suisse ; vous m'assurâtes si positivement qu'il était à Saint-Omer, que c'est à Saint-Omer que j'ai adressé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre visite, car, dès qu'il s'agit de rendre service, il faut songer que la vie est courte, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Cependant nous avons perdu trois semaines au moins, grâce à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même sur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corse ; c'est bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves ; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchise et de droiture, et en votre esprit plein de grâces. Si Athanase vous avait ressemblé, nous ne serions pas où nous en sommes.

Sur ce, je vous donne ma bénédiction et reçois la vôtre.

P. S. J'aime mieux mille fois cette *Purification*¹ que la fête de la Purification de la Vierge. Les parfums dont on s'est servi montent furieusement au nez. Le purificateur n'a pas physiquement six pieds de haut, mais moralement il en a plus de trente. Tuidieu ! quel homme ! je voudrais bien qu'il vînt quelque jour nous parfumer. Si jamais je suis syndic, je me garderai bien d'avoir affaire à si forte partie.

7388. — A M. CHRISTIN.

13 novembre.

Vous ne savez pas, mon cher petit philosophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui pensent comme vous ; il n'y a que la communication de la philosophie qui console.

On¹ me mande de Toulouse ce que vous allez lire : « Je connais actuellement assez Toulouse pour vous assurer qu'il n'est peut-être aucune ville du royaume où il y ait autant de gens

1. *Purification des trois points de Droit*, par l'avocat Delolme le jeune. (K.)

2. C'était l'abbé Audra ; voyez lettre 7442.

éclairés. Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et opiniâtres, incapables de se prêter un seul moment à la raison ; mais leur nombre diminue chaque jour ; et non-seulement toute la jeunesse du parlement, mais une grande partie du centre et plusieurs hommes de la tête vous sont entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire combien tout a changé depuis la malheureuse aventure de Calas. On va jusqu'à se reprocher le jugement rendu contre M. Rochette¹ et les trois gentilshommes ; on regarde le premier comme injuste, et le second comme trop sévère. »

Mon cher ami, attisez bien le feu sacré dans votre Franche-Comté. Voici un petit *ABC*² qui m'est tombé entre les mains ; je vous en ferai passer quelques-uns à mesure ; recommandez seulement au postillon de passer chez moi, et je le garnirai à chaque voyage. Je vous supplie de me faire venir le *Spectacle de la Nature*, les *Révolutions* de Vertot, les *Lettres américaines sur l'Histoire naturelle* de M. de Buffon ; le plus tôt c'est toujours le mieux : je vous serai très obligé. Je vous embrasse le plus tendrement qu'il est possible.

7389. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

14 novembre.

Monsieur, ces deux petites pièces m'étant tombées entre les mains, j'ai cru en devoir faire part à celui qui s'amuse quelquefois à en faire de meilleures. Il y a eu peut-être un M. de Saint-Didier³ et un abbé Caille⁴ ; mais je vous suis plus attaché que tous les abbés du monde. Je crois que vous me prenez pour un abbé allemand, ou pour l'abbé de Saint-Gall en Suisse, à l'énorme quantité de vin que vous m'envoyez. Vous me faites trop d'honneur, et vous avez trop de bonté pour un vieillard forcé à être sobre. Si j'étais jeune, je viendrais vous faire ma cour, et boire avec vous votre bon vin ; mais je ne boirai bientôt que de l'eau du Styx.

Agréez, monsieur, mes remerciements et mes sentiments respectueux.

1. Ministre protestant qui avait été pendu en 1762 ; voyez tome XLI, page 490.

2. Tome XXVII, pages 311-400.

3. Nom sous lequel Voltaire a publié sa satire intitulée *le Marseillois et le lion* ; voyez tome X.

4. Voltaire a mis ce nom à ses *Trois Empereurs en Sorbonne* ; voyez tome X.

7390. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Novembre.

Madame, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela¹. Je vous envoie cela. Si votre ami² avait lu cela, et bien d'autres choses faites comme cela, il ne serait pas tourmenté, sur la fin de sa vie, par les idées les plus absurdes et les plus détestables que la fureur et la folie aient jamais inventées ; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré sa faiblesse, et je prends vivement son parti³ contre un marquis de Belestat, qui le traite avec la plus cruelle injustice dans un ouvrage qui a trop de vogue, et qu'il faut absolument réfuter.

Je vous souhaite, madame, santé et fermeté : méprisez le monde et la vie, tout cela n'est qu'un fantôme d'un moment.

7391. — A M. COLMAN.

14 novembre.

Si je pouvais écrire de ma main, monsieur, je prendrais la liberté de vous remercier en anglais du présent que vous me faites de vos charmantes comédies ; et, si j'étais jeune, je viendrais les voir jouer à Londres.

Vous avez furieusement embelli *l'Écossaise*, que vous avez donnée sous le nom de *Frerport*, qui est en effet le meilleur personnage de la pièce. Vous avez fait ce que je n'ai osé faire ; vous punissez votre Fréron à la fin de la comédie. J'avais quelque répugnance à faire paraître plus longtemps ce polisson sur le théâtre ; mais vous êtes un meilleur shérif que moi, vous voulez que justice soit rendue, et vous avez raison.

Lorsque je m'amusai à composer cette petite comédie, pour la faire représenter sur mon théâtre, à Ferney, notre société d'acteurs et d'actrices me conseilla de mettre ce Fréron sur la scène, comme un personnage dont il n'y avait point encore d'exemple. Je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu ; mais on m'a dit que je l'avais peint trait pour trait.

1. Ce doit être l'*A*, *B*, *C*.

2. Le président Hénault.

3. Voyez lettre 7360.

Lorsqu'on joua, depuis, cette pièce à Paris, ce croquant était à la première représentation. Il fut reconnu dès les premières lignes ; on ne cessa de battre des mains, de le huer, et de le baffouer ; et tout le public, à la fin de la pièce, le reconduisit hors de la salle avec des éclats de rire. Il a eu l'avantage d'être joué et berné sur tous les théâtres de l'Europe, depuis Pétersbourg jusqu'à Bruxelles. Il est bon de nettoyer quelquefois le temple des Muses de ses araignées. Il me paraît que vous avez aussi vos Frérons à Londres, mais ils ne sont pas si plats que le nôtre. Au temps du *Colloque de Poissy*, un bon catholique écrivait à un bon protestant : « Monsieur, les choses sont entièrement égales des deux côtés : il est vrai que votre savant est bien plus savant que notre savant, mais, en récompense, notre ignorant est bien plus ignorant que votre ignorant. »

Continuez, monsieur, à enrichir le public de vos très-agréables ouvrages. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

7392. — A M. L'ABBÉ AUDRA ¹.

Le 14 novembre.

Votre souvenir m'enchanté, monsieur ; votre lettre du 2 novembre m'a fait oublier ma vieillesse et ma maladie. On a dépêché sur-le-champ, selon vos ordres, un assez gros paquet à M. Audra de Maljulien ; il a été adressé à M. Tabareau, qui sans doute le lui fera remettre. Vous ne doutez pas de la promptitude avec laquelle j'aime à obéir à vos ordres. Je suis persuadé que vous aurez bonne part à la conversion des esprits toulousains. Vous êtes un bon missionnaire ; vous avez développé dans eux le germe de raison que l'on avait voulu étouffer trop longtemps.

Je vous supplie, monsieur, de me rendre un petit service dans le pays où vous êtes. Il y a quelques mois que j'ai reçu plusieurs lettres signées *le marquis de Belestat*. Ces lettres me semblaient être d'un homme qui me demandait des avis sur ses ouvrages, et, entre autres, sur un *Éloge de Clémence Isaure*. On m'a averti depuis ce temps qu'il n'y a point de jeune marquis de Belestat, et qu'on a pris ce nom pour m'en imposer. Il demeurerait, disait-il, tantôt à Montpellier, tantôt à Toulouse, et tantôt dans ses terres. Il est très-intéressant pour moi, et pour des personnes assurément plus considérables, qu'on soit informé s'il y a en effet un jeune marquis de Belestat en Languedoc.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Voyez la note 1, page 235.

J'entretiens toujours une petite correspondance avec votre digne ami M. l'abbé Morellet, et j'y mets les ménagements nécessaires ; car à Paris, comme à Toulouse, tout n'est pas encore éclairé.

On ne peut, monsieur, vous être plus tendrement dévoué que votre très-humble, etc.

7393. — A M. LE DUC DE LA VRILLIÈRE,
COMTE DE SAINT-FLORENTIN ¹.

A Ferney, 14 novembre.

Monseigneur, quoique l'âge de soixante-quinze ans et la faiblesse attachée à de longues maladies puissent faire soupçonner de radoter, ce n'est pourtant pas moi qui ai placé à la dernière paix une addition qui était faite pour la paix de 1747. C'est une bêtise de l'éditeur, dont je me suis aperçu trop tard, et que je vous supplie de vouloir bien faire réparer dans votre exemplaire. Votre bibliothécaire pourra très-bien insérer au quatrième tome le carton ci-joint.

Je suis persuadé que, si vous jetez les yeux sur le troisième volume, à la page 282, ce que je dis de feu M. le comte de Plélo vous attendra ².

C'est ici la neuvième édition qu'on a faite dans l'Europe du *Siècle de Louis XIV* et du *Précis du siècle* où nous sommes.

On s'empresse de tous côtés à m'apprendre des particularités bien honorables pour la nation ; mais on s'y est pris trop tard. Je serai obligé de faire un supplément, et je compte même faire encore quelques corrections avant que l'ouvrage puisse être présenté au roi. J'ai tâché d'élever à l'honneur de ma patrie un monument que vous puissiez approuver et protéger. Je n'ai rien épargné pour m'instruire, et je crois avoir dit l'exacte vérité, avec la bienséance que des temps si récents exigent.

Je n'ai aspiré, monseigneur, à d'autre récompense d'un travail si long et si pénible que celle d'obtenir votre suffrage et vos bontés, qui seront la plus chère consolation de ma vieillesse. J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, monseigneur, etc. ³.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Qui se fit tuer pour délivrer le roi Stanislas, près de tomber entre les mains des Russes.

3. Une lettre de J. Vernes à Voltaire, à la date du 17 novembre 1768, est indiquée dans un catalogue d'autographes. Dans cette lettre, Vernes dit qu'il a bar-

7394. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 15 novembre.

Madame, j'eus l'honneur de dépêcher à Votre Majesté impériale, le 15 mars dernier, à l'adresse du sieur B. Le Maistre, à Hambourg, un assez gros ballot, marqué I. D. R., n° 1.

Votre Majesté a des affaires un peu plus importantes que celles de ce ballot. D'un côté elle force les Polonais à être tolérants et heureux, en dépit du nonce du pape; et de l'autre elle paraît avoir affaire aux musulmans, malgré Mahomet. S'ils vous font la guerre, madame, il pourra bien leur arriver ce que Pierre le Grand avait eu autrefois en vue, c'était de faire de Constantinople la capitale de l'empire russe. Ces barbares méritent d'être punis, par une héroïne, du peu d'attention qu'ils ont eu jusqu'ici pour les dames. Il est clair que des gens qui négligent tous les beaux-arts, et qui enferment les femmes, méritent d'être exterminés. J'espère tout de votre génie et de votre destinée. Moustapha ne doit pas tenir contre Catherine. On dit que Moustapha n'a point d'esprit, qu'il n'aime point les vers, qu'il n'a jamais été à la comédie, et qu'il n'entend point le français; il sera battu, sur ma parole. Je demande à Votre Majesté impériale la permission de venir me mettre à ses pieds, et de passer quelques jours à sa cour dès qu'elle sera établie à Constantinople : car je pense très-sérieusement que si jamais les Turcs doivent être chassés de l'Europe, ce sera par les Russes. L'envie de vous plaire les rendra invincibles.

Que Votre Majesté daigne agréer les souhaits et le profond respect de votre admirateur, de votre très-zélé, très-ardent serviteur.

7395. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 novembre.

Mes anges avaient très-grande raison de s'endormir, comme au sermon, aux deux premières scènes du cinquième acte des *Guèbres*; le diable qui affligeait alors le petit possédé était un

bouillé quelque chose sur la cause physique des passions, et exprime le désir que Voltaire fasse parvenir son travail au *Journal encyclopédique*.

diable très-soporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces scènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne faisait que répéter ce qui s'était passé, et ce que le spectateur savait déjà. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène; il faut quelque petit incident nouveau qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'âme du lecteur, une curiosité inquiète. Le possédé était si rempli de l'idée de la dernière scène, quand il brocha cette besogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénouement, qui était son unique objet.

A peine eut-il lu la lettre céleste des anges qu'il refit sur-le-champ les trois premières scènes qu'il vous envoie. Il ne s'en est pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changements pareils: il polit tout l'ouvrage. Ce n'est plus le seul Arzémon qui tue le prêtre, c'est toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une seule de vos critiques à laquelle votre exorcisé ne se soit rendu avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le diable de *la Chose impossible*¹ n'était pas plus docile.

A l'égard des adoucissements sur la prétraille, c'est là véritablement la chose impossible, qui est au-dessus des talents du diable. La pièce n'est fondée que sur l'horreur que la prétraille inspire; mais c'est une prétraille païenne. *Mahomet* a bien passé, pourquoi *les Guèbres* ne passeraient-ils pas? Si on craint les allusions, il y en avait cent fois plus dans le *Tartuffe*.

Trouveriez-vous à propos que Marin montrât la pièce au chancelier², ou plutôt que quelqu'un de ses amis la lui confiât comme un ouvrage posthume de feu Latouche, auteur de *l'Iphigénie en Tauride*? Un homme fraîchement sorti du parlement ne s'effrayera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante sur le *Siècle de Louis XIV*.

A l'égard des acteurs, j'oserais presque dire que la pièce n'en a pas besoin; c'est une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les situations y feraient tout, les comédiens peu de chose; et le sujet est si piquant, si intéressant, si neuf, si conforme à l'esprit philosophique du temps, que la pièce aurait peut-être le succès du *Siège de Calais*, et du *Catiline* de Crébillon, quoique ces deux pièces soient inimitables.

Il y a plus encore: c'est que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation; elle contribuera peut-être à éteindre la flamme

1. Tiré d'un conte de La Fontaine.

2. Maupeou.

où le chevalier de La Barre a péri, à la honte éternelle de ce siècle infâme.

Si on ne peut jouer *les Guèbres*, il se trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface sage¹, dans laquelle on ira au-devant de toutes les allusions malignes. Un jour viendra que les Welches seront assez sages pour jouer *les Guèbres*. C'est dans cette douce espérance que je me mets à l'ombre de vos ailes avec toute la tendresse imaginable.

Est-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Praslin ? ou est-ce Praslin auprès de Châlons ?

Croyez-vous que Moustapha l'imbécile déclare la guerre à ma Catau-Sémiramis ? Ne pensez-vous pas que le pape aide sous main les Corses ? Si vous ne faites pas rentrer l'enfant dans Castro², je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous ? Je vous avertis que j'ai été obligé de semer trois fois le même champ. L'Évangile ne sait ce qu'il dit quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer³; les pluies avaient pourri mes semences, et, malgré l'Évangile, je n'aurais pas eu un épi. Je suis un rude laboureur.

7396. — A M. BORDES⁴.

18 novembre.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami ; voici un petit livre qui m'est tombé entre les mains⁵; je vous prie de m'en dire votre avis⁶. Vous avez reçu sans doute le *Lion* et les *Trois Empereurs*. On dit que les Français ont encore été frottés en Corse le 2 du mois. Que diable allaient-ils faire dans cette galère !

La révolution s'opère sensiblement dans les esprits, malgré les cris du fanatisme. La lumière vient par cent trous qu'il sera impossible de boucher. Je vous embrasse mille fois.

1. Cette préface n'était pas encore composée, à ce qu'il paraît ; mais ce fut dans les mêmes idées que Voltaire composa celle qui est tome VI, page 489.

2. Voyez une note de la lettre 7407.

3. Jean, xii, 24 ; et Paul, I^{re} aux Corinth., xv, 36.

4. Éditeurs, de Cayrol et François. — Ce billet, presque entier, faisait jusqu'alors partie de la lettre à Bordes du 17 décembre. (G. A.)

5. L'A, B, C.

6. Dans la lettre du 17, on lisait ici : « Je ne vous ai point envoyé les *Siècles* parce qu'ils sont pleins de fautes typographiques : mon sort est d'être ridiculement imprimé. »

7397. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE ¹.

A Ferney, 19 novembre.

Je vous ai attendu, mon cher marquis, et je n'ai point entendu parler de vous. Si je suis assez malheureux pour ne vous pas posséder chez moi, si vous êtes à Montpellier, je vous demande une grâce, c'est de me mettre au fait d'un prétendu marquis de Belestat. J'ai reçu plusieurs lettres sous ce nom, datées de Montpellier. Celui qui les écrit se dit un jeune homme qui aime les lettres. Il m'envoya, il y a quelques mois, un *Éloge de Clémence Isaure*. Je lui ai écrit, depuis ce temps-là, deux lettres pour une affaire très-importante ; je n'ai point eu de réponse ; et on m'avertit que ce marquis de Belestat n'existe pas. Dites-moi, je vous prie, ce que vous en savez. Soyez bien persuadé surtout que de tous les marquis de votre pays vous êtes celui que j'aime le mieux.

7398. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre.

Il vaut mieux servir tout à la fois que plat à plat ; ainsi j'envoie à mon divin ange *les Guèbres* tout entiers, sous le couvert de M. le duc de Praslin. Il m'a paru impossible d'adoucir les traits contre *messieurs* de Pluton. Si ce sont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les malintentionnés s'obstinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je sens bien que mon nom est plus à craindre que la pièce même. Ce serait mon nom qui ferait naître toutes les allusions ; il porte toujours malheur à la sacro-sainte. Il est constant que la chose en elle-même est non-seulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les allusions qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter. Le possédé a pris son parti ; si on ne peut avoir une approbation, il s'en passera très-bien ; il fera imprimer la facétie, qui déplaira beaucoup aux persécuteurs, mais qui plaira infiniment aux persécutés.

Et, après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquisiteurs en France qui fassent brûler les peintres qui les dessi-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

ment, je ne vois pas qu'il y ait plus de danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit*¹, ou de *l'Honnête Criminel*².

Je vous demande en grâce, mon cher ange, de lire l'article *Lally* au quatrième volume du *Siècle*. Je suis convaincu qu'il était aussi innocent que brutal, et que rien n'est aussi injuste que la justice.

L'abbé de Chauvelin, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent; au reste, il est bien difficile de *contenter tout le monde et son père*³.

Respect et tendresse.

7399. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT⁴.

21 novembre.

Venez, monsieur; si je suis malade, vous adoucirez mes maux; si j'ai quelque étude à faire, vous m'éclairerez. Venez manger de votre sassenage et boire de votre vin. Les derniers jours de ma vie seront heureusement employés à vous recevoir; c'est un honneur et un plaisir dont je sens tout le prix. Mille respects à celle qui fait votre bonheur.

7400. — A M. MARMONTEL.

28 novembre.

Point du tout, mon cher ami, le patriarche est toujours malingre; et, s'il est goguenard dans les intervalles de ses souffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui est le meilleur de tous.

Tout gai que je suis par accès, je suis au fond très-affligé pour l'Espagne que l'Université de Salamanque succède aux jésuites dans le ministère de la persécution. Je l'avais bien prévu avec frère Lambert⁵; et je dis, quand on chassa les renards: On nous laissera manger aux loups.

J'ai toujours votre quinzième chapitre⁶ dans le cœur et dans

1. *Lothaire et Valrade, ou le Royaume mis en interdit*, tragédie en cinq actes et en vers (par Gudin de la Brenellerie), 1707, in-8°.

2. Voyez la note, tome XLV, page 449.

3. La Fontaine, livre III, fable 1.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. D'Alembert.

6. De *Bélisaire*.

la tête, et la censure¹ *contre*, dans le cul. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si déshonorant pour notre siècle. Sans votrequinzième chapitre, ce siècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la Sorbonne en cérémonie ; elle a rassemblé les pensées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen ; elle démontre au roi que vous êtes un sujet fidèle, et à l'Église, que vous êtes un homme très-religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire.

Votre idée de *l'Histoire politique de l'Église* est très-belle, mais c'est l'histoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner ; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres : j'en ai dit quelques mots dans *l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*.

L'Examen dans lequel le président Hénault est si maltraité est un tour de maître Gonin que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très-profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de Montesquieu ; il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et des barbarismes dont Montesquieu avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de Belestat. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom ; et il se trouve à fin de compte qu'il n'y a point de marquis de Belestat² : c'est l'aventure du faux Arnould.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner, que je dois finir par rire. Plût à Dieu qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés ! Mais je reprends mon air grave et triste quand je songe à certaines choses qui se sont passées dans mon siècle ; je ne les oublie point, je les garde pour les posthumes, et je veux que la postérité déteste les persécuteurs.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher confrère.

7401. — A M. COLINI.

A Ferney, 28 novembre.

C'est votre ami, qui n'est pas encore mort, qui écrit à son cher ami par la main de son secrétaire. J'ai envoyé deux exem-

1. Voyez tome XLV, page 456.

2. Cependant c'est à lui que sont adressées les lettres 7358, 7359, et encore la lettre 7417.

plaires de la nouvelle édition du *Siccle de Louis XIV* à Son Altesse électorale et à vous. Vous trouverez que je fais mention de vous à l'article du cartel¹. Mon nom sera désormais confondu avec le vôtre; ce sera pour moi, mon cher ami, une vraie consolation.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

7402. — A M. BORDES².

29 novembre.

Mon cher confrère, vous m'abandonnez. J'ai besoin que vous me disiez ce que vous pensez des trois premières lettres de l'alphabet de M. Huet.

Je ne vous demande point de nouvelles des Corses ni de M^{me} du Barry³; mais je vous en demande de l'A, B, C. Je veux surtout en avoir des vôtres, car je vous aime autant que vous me négligez.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'est pas philosophe; mais pourvu que les honnêtes gens le soient, je suis fort content. Il s'est fait un prodigieux changement dans Toulouse. Votre très-humble serviteur.

7403. — A M. ***⁴.

.. novembre.

Mon cher vrai philosophe, si le pseudo-philosophe Jean-Jacques Renou⁵ herborise, il ne donnera jamais la préférence qu'aux pissenlits et aux chardons, et il mourra de rage sur un grattecul de n'être pas regardé. Cultivons nous autres tout doucement la vigne du Seigneur.

7404. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT⁶.

Mardi, 29 novembre 1768.

Cela m'est parvenu, quoiqu'à mon adresse; je pourrais par conséquent en recevoir d'autres de même. J'avais lu ce petit ouvrage, et j'en avais été

1. Voyez tome XIV, page 268.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Ce billet faisait jusqu'alors partie de la lettre du 17 décembre. (G. A.)

3. C'est la première fois que nous rencontrons ce nom.

4. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est encore sans doute à Bordes que ce billet est écrit.

5. Nom sous lequel se cachait Rousseau, alors à Bourgoin.

6. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

si contente que je désirais de l'avoir à moi; je vous en fais mille remerciements.

Je suis charmée, enchantée du *Marseillois*¹; je le relis sans cesse. En vérité, monsieur, je crois que vous n'avez rien fait de plus joli. Mon Dieu! que vous êtes en vie! Vous me donnez un conseil que vous ne prenez pas pour vous : vous ne méprisez ni le monde, ni la vie, et vous avez raison, vous tirez bon parti de l'un et de l'autre.

Vous mettez de la valeur à tout, tout vous affecte, tout vous anime; vous anéantissez les *Pompignan*, les *Riballier*, les *Fréron*, etc. Vous voulez rajeunir le président; vous excitez sa colère; vous lui offrez de prendre sa défense, c'est un bon procédé; mais, monsieur, vous auriez fait encore mieux de lui laisser ignorer l'offense. Il y avait plus de quatre mois que nous n'étions occupés qu'à lui dérober la connaissance de cette brochure, craignant l'effet qu'elle pourrait lui faire. Vous avez détruit toutes nos mesures; heureusement il n'en a pas été fort troublé. Le grand succès de son livre (qui lui est fort prouvé) lui a fait mépriser cette critique. Il vous a répondu, ainsi je n'ai point à vous apprendre ce qu'il pense; mais je vous dirai ce que pense le public. Personne ne croit que *M. de Belestat* en soit l'auteur; on le connaît pour un homme très-borné, qui n'a ni esprit ni littérature, et ne sait même pas écrire une lettre. On juge que cet ouvrage est de plus d'une plume; on y trouve du commun et du piquant. Cette brochure n'a pas fait grande fortune ici, et chacun pense qu'elle ne mérite pas qu'on la réfute et qu'on y réponde. Cependant, si vous voulez en prendre la peine, j'en serai fort aise, parce que j'aurai du plaisir à lire ce que vous écrirez. Laissez, laissez au président sa façon de penser; si elle l'occupe, si elle le console, n'est-il pas trop heureux? Est-il quelque chose dans la vie qui ne soit pas illusion? celles qui donnent la paix et la tranquillité ne sont-elles pas préférables aux autres? Vous l'avez dit vous-même, monsieur:

La paix, enfin, la paix que l'on cherche et qu'on aime,
Est encor préférable à la vérité même.

Remerciez le ciel ou la nature des immenses talents que vous en avez reçus; ils vous mettent pour jamais à l'abri de l'ennui. Plaignez tous les autres mortels, il n'y en a aucun d'aussi bien partagé, et trouvez bon qu'ils s'accrochent où ils peuvent.

7405. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 3 décembre.

Monsieur le prince, je suis enchanté de votre lettre, de votre souvenir; vous réveillez l'assoupissement mortel dans lequel mon âge et mes maladies m'ont plongé. J'ai quelquefois combattu ma

1. *Le Marseillois et le Lion*.

langueur par des plaisanteries qui sont, à ce que je vois, parvenues jusqu'à vous ; elles m'ont valu la jolie lettre dont vous m'honorez. Je m'aperçois que certaines plaisanteries sont bonnes à quelque chose : il y a trente ans qu'aucun gouvernement catholique n'aurait osé faire ce qu'ils font tous aujourd'hui. La raison est venue ; elle rend à la superstition les fers qu'elle avait reçus d'elle.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi M. le duc de Bragance, que je crois votre beau-frère ou votre oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque chose. Il pense comme vous ; et il n'y a plus que des universités comme celle de Louvain où l'on pense autrement. Le monde est bien changé.

Je crois M. d'Hermenches¹ actuellement à Paris : il ne doit pas être jusqu'ici trop content de l'expédition de Corse.

Puissiez-vous, monsieur le prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des housards ! Vivez très-longtemps pour les intérêts de l'esprit, des grâces, et de la raison.

Agréez mon sincère et tendre respect.

7406. — A M. LE COMTE ANDRÉ SCHOUVALOW.

A Ferney, 3 décembre.

Voilà, monsieur, deux beaux ouvrages² contre le fanatisme ; voilà deux engagements pris, à la face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de persécuter la probité. Il est temps que le monstre de la superstition soit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ses entreprises ; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue ; ils reconnaissent encore deux puissances, ou du moins ils feignent de les reconnaître : ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Église doit dépendre uniquement des lois du souverain ; leurs sujets achètent encore des dispenses à Rome ; les évêques payent des annates à la chambre qu'on nomme apostolique ; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illustre souveraine qui ait raison ; elle paye les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme ; ils sont à ses ordres, et tout est tranquille.

Je souhaite passionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran

1. Constant d'Hermenches.

2. L'un de ces deux ouvrages doit être *l'Instruction donnée par Catherine II à la commission établie pour travailler à la rédaction d'un nouveau code de lois.*

comme elle a su diriger l'Évangile. Je suis persuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me semble que toutes les grandes destinées se tournent vers vos climats. Il sera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des sciences batte complètement les ennemis des beaux-arts. Puissé-je vivre assez longtemps pour apprendre que les eunuques du sérail de Constantinople sont allés filer en Sibérie! Tout ce que je crains, c'est qu'on ne négocie avec Moustapha, au lieu de le chasser de l'Europe. J'espère qu'elle punira ces brigands de Tartarie, qui se croient en droit de mettre en prison les ministres des souverains. Le beau moment, monsieur, que celui où la Grèce verrait ses fers brisés! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela est possible. Si Mahomet II a vaincu un sot empereur chrétien, Catherine II peut bien chasser un sot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus disciplinées que les janissaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace? Vous vous entendrez avec le prince Héraclius, et vous reviendrez après mettre à la raison les bons serviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel est mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une histoire véritable; elle a commencé sa gloire par les lois, elle l'achèvera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monsieur le comte; servez-la dans ses grandes idées, et chantez ses actions.

Je présente mes respects à madame la comtesse de Schouvalow.

7407. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 décembre.

Le petit possédé demande bien pardon à son ange de le fatiguer continuellement des détails de son obsession. Voici un petit chiffon qui contient les changements demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adoucissement qu'on puisse mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond restera toujours le même, et c'est ce fond qui est à craindre. J'interpelle ici mes deux anges, et je m'en rapporte à leur conscience. N'est-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur? N'est-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impression sur le philosophe Marin? N'ont-ils pas jugé de la pièce par l'auteur, sans même s'en apercevoir? Ce sont là les tristes

effets de la mauvaise réputation ; autrement comment auraient-ils pu soupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre ressemblance avec le clergé de France ? Ce clergé n'a aucun tribunal, ne condamne personne à mort, ne persécute aujourd'hui personne.

Si les Guèbres pouvaient ressembler à quelque chose, ce ne serait qu'aux premiers chrétiens, poursuivis par les pontifes païens pour n'avoir adoré qu'un seul Dieu ; et même on pourrait dire que la pièce de Latouche¹ était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le sujet de *Polyeucte*, et le respect pour notre sainte religion, qui ne doit pas être prodiguée sur le théâtre, engagèrent l'auteur à déguiser le sujet sous d'autres noms.

La pièce même, présentée à la police sous ce point de vue avec un avertissement, serait-elle rejetée sous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les États du monde ? Il n'y a certainement pas un mot qui puisse désigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus, chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'Inquisition ; mais l'Inquisition est abhorrée en France, et réprimée en Espagne ; et certainement M. le comte d'Aranda ne demandera pas qu'on supprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. Guimond de Latouche d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il semble qu'on peut répondre que, s'ils ne l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir ; que d'ailleurs la loi contre les Guèbres a été portée, non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même ; que tous les personnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et sa fille ; que l'empereur, en leur pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénoûment est fondé sur l'amour de la justice et du bien public.

Si, avec ces raisons, la pièce ne passe point à la police, il faudra s'en consoler, en l'imprimant soit sous le nom de Latouche, soit sous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude sur un objet beaucoup plus important, qui est la vie ou la mort de M. le comte de Coigny, que nos malheureuses gazettes étrangères ont tué en Corse. Il était venu coucher quelques jours à Ferney, l'année passée² ; il m'avait

1. C'était sous le nom de Guimond de Latouche que Voltaire avait pensé à donner *les Guèbres* ; voyez la lettre 739%.

2. Voyez lettre 6986.

paru très-aimable, fort instruit, et fort au-dessus de son âge ; il passait déjà pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne savent ce qu'elles disent : cela leur arrive fort souvent.

Je ne suis que trop sûr de la mort du chevalier de Béthizy, qui était bien attaché à la bonne cause, et que je regrette beaucoup ; mais je veux douter de celle de M. de Coigny.

Donnez-moi donc, pour me consoler, quelques espérances sur un certain duché¹ qui ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel j'ai pris un vif intérêt.

Je persiste plus que jamais dans mon culte de *dulie*.

7408. — DE M. CLÉMENT,

DE DIJON.

Paris, le 5 décembre 1768.

J'ai brisé mes entraves, monsieur ; j'ai secoué la poussière classique. Me voici libre, et à peu près heureux à Paris, dans le centre des arts, où j'ai depuis si longtemps désiré de cultiver les lettres. Mais, monsieur, que les arts, les lettres, et le bon goût, ont étrangement déperî dans ce pays ! que tout ce que j'y vois s'accorde peu avec les idées que je m'étais formées d'après la lecture de nos modèles ! Je me trouve ici comme tombé des nues. Je n'y entends personne, et l'on ne m'y entend point. On me parle de comédies qui font pleurer, et je vois des tragédies qui me font rire. On me dit de travailler dans ce goût-là, et je ne sais ce que c'est que ce goût-là. Cependant il faudra bien m'y faire, et je commence à entrevoir que cela n'est pas difficile.

En vérité, monsieur, je ne sais ce qu'on pensera un jour de notre siècle ; mais je sais bien, moi, qu'il ressemble furieusement à celui de Sénèque et de Silius Italicus. C'est vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et qui nous en avez si longtemps consolés ; et vous avez la douleur de ne laisser après vous aucun espoir de nous consoler de votre absence.

Pardonnez, monsieur, cette plainte à un triste partisan du vieux goût, à un admirateur de vos ouvrages. Il n'est pas possible que je m'accoutume jamais à trouver beau ce qui ne le sera jamais qu'à condition que Molière, Racine, Boileau, et vous, serez détestables.

Mais je viens enfin au principal objet de ma lettre, qui est de vous remercier de la connaissance que vous m'avez procurée de M. de La Harpe. Je n'ai qu'à me louer de sa politesse et de ses conseils, et surtout de la vénération qu'il témoigne pour vous. Il jure par votre nom, comme Philoctète jurait

1. Castro et Ronciglione, que M. de Voltaire voulait voir réunis au duché de Parme. (K.) — Voyez tome XXVII, page 204.

par Hercule; et je ne doute point qu'il ne remplisse glorieusement le rôle de Philoctète. Il serait certainement bien en état de s'opposer au torrent, et de combattre les monstres de notre littérature; mais le mal est trop invétéré; son exemple vient trop tard, et il ne fera que se sauver du naufrage général.

Je n'ai pas trouvé les esprits fort prévenus en faveur de ma *Médée* non magicienne¹. On me sait mauvais gré d'avoir ôté cette brillante décoration qui fait un si bel effet aux yeux des clercs et du peuple. On me dit aussi que ces évocations magiques de Longepierre ne sont pas sans agrément, et qu'après tout ses vers redeviennent assez bons pour nos oreilles. J'ai eu beau dire, après vous, qu'une femme sorcière ne peut nous toucher ni nous intéresser; que la magie détruit tout l'effet, et rend tout autre personnage que *Médée* ridicule devant elle; que c'est un monstre dégoûtant de tuer ses enfants sans raison, puisqu'elle peut les emmener dans son char: j'ai dit mille autres choses semblables, mais on ne m'en a tenu compte; et, dans ce siècle philosophe, j'ai trouvé qu'on aimait encore assez les sorcières sans y croire.

Enfin, monsieur, j'ai remis ma pièce entre les mains de M. Lekain, et j'attends son avis pour la lire à messieurs les comédiens assemblés. Je n'en augure pas un grand succès, mais je m'en consolerais en faisant mieux.

Comme mes revenus ne sont pas assez considérables pour vivre ici en simple faiseur de vers, je cherche à m'y placer un peu honnêtement, ou comme secrétaire ou comme instituteur dans quelque maison considérable. Si par vos connaissances, monsieur, vous pouviez m'aider dans mes vues, je joindrais cette bonté à celles que vous avez déjà eues pour moi, et ma reconnaissance vivrait autant que moi-même.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'admiration et l'attachement le plus sincère, etc.

CLÉMENT.

7409. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 6 décembre.

Vous ne m'écrivez plus que de petits billets², mon cher et ancien ami; je vous sais fort occupé, et je respecte votre temps. Je crois vous avoir remercié³ du *Siècle de Louis XIV*. Vous en avez envoyé un exemplaire à notre secrétaire, M. Duclos, qui, étant malade d'une fluxion de poitrine, m'a chargé de vous en remercier pour lui. Quant à notre pauvre Damilaville, il est dans un état affreux, ne pouvant ni vivre ni mourir, et n'ayant de connaissance que pour sentir toute l'horreur de sa situation. Il reçut l'extrême-onction, il y a quelques jours, sans savoir ce qu'on lui faisait. Je vais le

1. Voyez *Grimm*, édition Tournoux, tome XII, page 218.

2. Qui sans doute sont autres que les lettres 7356 et 7382, et ne sont point imprimés.

3. Lettre 7384.

voir tous les jours, et j'ai besoin de tout mon attachement pour lui pour soutenir ce spectacle. J'ai bien peur que son agonie ne soit longue et affreuse. Que le sort de la condition humaine est déplorable !

Le roi de Danemark a été samedi dernier aux académies. Il donnera son portrait à l'Académie française, comme la reine Christine. Je lui ai fait de mon mieux les honneurs de celle des sciences par un discours dont mes confrères m'ont fort remercié, et où j'ai tâché de faire parler la philosophie avec la dignité qui lui convient. J'avais vu, il y a quinze jours, ce prince chez lui avec plusieurs autres de vos amis. Il me parla beaucoup de vous, des services que vos ouvrages avaient rendus, des préjugés que vous avez détruits, des ennemis que votre liberté de penser vous avait faits; vous vous doutez bien de mes réponses.

Adieu, mon cher et illustre maître; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

7410. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 décembre.

Puisque vous vous êtes amusée de *cela*¹, madame, amusez-vous de ceci : c'est un ouvrage de l'abbé Caille², que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh, pardieu ! madame, comment pouvais-je faire avec le président ? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui ; on me le mandait de tous côtés. Jamais Ragotin n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'est point le marquis de Belestat³, c'est un gentilhomme de la province, qu'on appelle aussi monsieur le marquis. Il est très-profond dans l'histoire de France, c'est une espèce de comte de Boulainvilliers, très-poli dans la conversation, mais hardi et tranchant la plume à la main.

Il est bien injuste envers M. le président Hénault, et bien téméraire envers le petit-fils de Shah-Abbas⁴. Si j'ai assez de matériaux pour le réfuter, j'en userai avec toute la circonspection possible. Je veux que l'ouvrage soit utile, et qu'il vous amuse. Il s'agit d'Henri IV ; j'ai quelque droit sur ce temps-là ; je compte même dédier mon ouvrage⁵ à l'Académie française, parce que

1. C'était l'A, B, C; voyez la lettre 7390.

2. *Les Trois Empereurs en Sorbonne*, tome X.

3. Dans la lettre 7400, Voltaire a dit qu'il n'y avait point de marquis de Belestat.

4. Voyez les passages cités dans la lettre 7331.

5. Voltaire n'a point fait cet ouvrage pour la défense du président Hénault ; il a rédigé seulement quelques notes dont nous avons parlé tome XV, page 532.

j'y prends le parti d'un de ses membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une espèce de plaisir ; je prétends leur apprendre à vivre.

Vous savez sans doute que quand l'évêque du Puy ennuyait son monde à Saint-Denis, une centaine d'auditeurs se détacha pour aller visiter le tombeau d'Henri IV. Ils se mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraison funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre¹.

Je me flatte, madame, que votre *petite mère*² n'a rien à craindre des sots contes que l'on débite dans Paris contre son mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conséquent comme un homme unique dans le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles.

Oui, sans doute, la paix vaut encore mieux que la vérité ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas contrister son voisin pour des arguments ; mais il faut chercher la paix de l'âme dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette âme, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très-sûre qu'on passe des moments bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. Vos amis les Chaulieu et les Saint-Aulaire sont morts en paix.

7411. — A M. HENNIN.

7 décembre.

M. Hennin est supplié de vouloir bien se souvenir de l'agréable promesse qu'il a faite de prêter la réfutation du système mis en lumière par le Solon de l'empire russe³. On le lui rendra avec la plus grande fidélité du monde. Il ne tient qu'à lui de le donner au porteur, ou de l'envoyer chez M. Souchay.

1. Voltaire en parla dans l'édition suivante de son *Essai sur les Mœurs* ; voyez tome XII, page 562.

2. M^{me} de Choiseul, que M^{me} du Deffant appelait sa grand'maman.

3. M. Hennin fils croit qu'il s'agit du manifeste du Grand Seigneur contre la Russie, ou d'une réfutation de l'*Instruction donnée par Catherine II à la commission établie pour travailler à la rédaction d'un nouveau code de lois*. Cette dernière opinion me paraît la plus probable. (B.)

7412. — A. M. DE CHABANON¹.

7 décembre.

Je présente mes tendres respects à *Eudoxie*, et j'embrasse de tout mon cœur monsieur son père ; mais je le gronde très-vivement d'avoir imaginé que j'aie pu l'oublier à propos d'un *Siècle*. Je vivrais des siècles que je ne l'oublierais pas.

Le *Siècle de Louis XIV* fut envoyé à Genève, il y a huit jours, pour être mis à la diligence de Lyon. Il se trouve que cette diligence ne va plus à Genève, mais à Versoy. Le paquet a été remis à Versoy. Le paquet arrivera quand il plaira à Dieu et au directeur des coches.

On ne trouve plus de *Princesse de Babylone*. J'ai encore une ou deux *Guerre de Genève* ; cela pourrait s'envoyer par la poste, pourvu que vous ayez une adresse sûre.

Le *Siècle* me chicane ; il y a des gens qui n'aiment pas la vérité, quoique mesurée et circonspecte. Ce qui a été permis aux gazetiers ne l'est plus aux historiens. Cela est aussi fou qu'injuste.

On dit qu'il y a du remue-ménage à quatre lieues de Paris² ; si la chose est vraie, j'en suis très-affligé.

Je n'ai plus qu'un souffle de vie, mais il est à vous.

7413. — A. M. D'ALEMBERT.

12 décembre.

Mon cher philosophe, mon cher ami, je suis étonné et affligé de ne point recevoir de vos nouvelles dans le tombeau où le cher La Bletterie m'a condamné³.

J'avais écrit à Damilaville⁴ sous l'ancienne enveloppe de M. Gaudet, quai Saint-Bernard, comme il me l'avait recommandé. Je l'avais prié dans ma lettre de vous engager à m'instruire de son état, s'il ne pouvait m'en informer lui-même. Je vous demande en grâce de me faire savoir dans quel état il est. J'ai besoin d'être rassuré ; ayez pitié de mon inquiétude.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. A Versailles, à l'occasion des remontrances du parlement sur les édits d'impôts. (A. F.)

3. Voyez la note, page 67.

4. Il a déjà été question de cette lettre à Damilaville, qui est perdue, dans les n^{os} 7326 et 7356.

M. de Rochefort, votre ami, a été assez bon pour venir passer trois jours dans ma solitude avec madame sa femme, dont le joli visage n'a à la vérité que dix-huit ans, mais dont l'esprit est très-majeur. Je doute qu'aucun des capitaines des gardes du corps, de quelque roi que ce puisse être, soit plus instruit que ce chef de brigade. Il n'y a point, à mon gré, de place qui ne soit au-dessous de son mérite.

Je ne sais si vous avez connaissance de toutes les manœuvres qu'a faites votre hypocrite La Bletterie pour armer le gouvernement contre tous ceux qui ont trouvé sa traduction de Tacite ridicule. Vous devez, en ce cas, être puni plus sévèrement que personne. Au reste, s'il veut absolument qu'on m'enterre, je vous demande en grâce de ne lui point donner ma place à l'Académie. J'ai lu, dans une gazette suisse, que vous avez été présenté au roi danois avec une volée de philosophes, tels que les Saurin, les Diderot, les Helvétius, les Duclos, les Marmontel, et que les Ribaudier n'en étaient pas.

Dites, je vous en prie, au premier secrétaire de Bélisaire, que son ouvrage est traduit en russe, et qu'une partie du quinzième chapitre est de la façon de l'impératrice. On a prêché devant elle un sermon sur la tolérance qui mérite d'être connu, quand ce ne serait que pour le sujet. Dieu bénisse les Welches! ils viennent les derniers en tout.

On dit que vous avez enfin une salle de Vauxhall, mais que vous n'avez point encore de salle de *Magna Charta*¹.

Ayez la bonté, je vous en prie, de mettre *Marie de Médicis*, au lieu de *Catherine de Médicis*, à la page 285 du premier volume du *Siècle de Louis XIV*².

Ce beau siècle a eu ses sottises comme les autres, mais du moins il y avait de grands talents.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami, vous qui empêchez que ce siècle ne soit la chiasse du genre humain.

7414. — A M. MAIGROT³.

Ferney, 12 décembre.

Je vous demande pardon, monsieur, pour la chambre syndicale de Lyon, qui est plus vétillarde que celle de Paris, et qui a

1. Que Voltaire appelle la *Charte des libertés d'Angleterre*, tome XI, page 423.

2. Cette faute a été corrigée dans les éditions postérieures à 1768.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

retenu, pendant près de deux mois, deux ballots du *Siècle de Louis XIV*, dans l'idée que l'éloge de ce siècle des grands talents était une satire maligne de celui-ci. J'espère que, malgré cette louable délicatesse, vous recevrez à la fin votre exemplaire.

Vous trouverez, à l'article du Quiétisme, combien on a profité de vos bontés.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter à M. le duc de Bouillon les assurances de mon respect et du vif intérêt que je prends à sa santé et à sa conservation.

Agréez mes remerciements et tous les sentiments avec lesquels, etc.

7415. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 décembre.

Madame, les imaginations ne dorment point ; et quand même elles prendraient, en se couchant, une dose des oraisons funèbres de l'évêque du Puy¹ et de l'évêque de Troyes², le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau ; c'est ce que la coquine me fait éprouver.

Je suis votre confrère des Quinze-Vingts dès que la neige est sur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour ; le diable alors me berce beaucoup plus que dans les autres saisons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorcisme que celui de boire : je bois beaucoup, c'est-à-dire demi-setier à chaque repas, et je vous conseille d'en faire autant ; il faut que ce soit d'excellent vin ; personne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris.

L'aventure du président Hénault est assurément bien singulière. On s'est moqué de moi avec des Belloste et des Belestat, grands noms que vous connaissez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé Boudot a eu la bonté de fureter dans la Bibliothèque du roi. Il en résulte qu'il est très-vrai qu'aux premiers états de Blois, dont vous ne vous souvenez guère, on donna trois fois aux parlements le titre d'*états généraux au petit pied*³. Je ne pense point du tout que les parlements représentent les états généraux, sur quelque *pied* que ce puisse être ; et quand même j'aurais

1. J.-G. Lefranc de Pompignan ; voyez page 184.

2. Poncet de la Rivière.

3. Voyez une note de la lettre 7447.

acheté une charge de conseiller au parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des états généraux de France.

Mais je ne veux point entrer dans cette discussion, et m'aller brouiller avec tous les parlements du royaume, à moins que le roi ne me donne quatre ou cinq régiments à mes ordres. De toutes les facéties qui sont venues troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci est la plus extraordinaire.

L' *A, B, C* est un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762¹. Cela est fier, profond et hardi ; cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de ministre, point d'évêque en deçà de la mer, à qui cet *A, B, C* puisse plaire ; cela est insolent, vous dis-je, pour des têtes françaises. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai ; mais l'ouvrage a un pouce d'épaisseur. Si votre grand'maman a ses ports francs, comme son mari, je le lui adresserai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne sait pas à Paris. Le singe de Nicolet, qui demeure à Rome, s'est avisé de canoniser, non-seulement madame de Chantal, à qui saint François de Sales avait fait deux enfants, mais il a encore canonisé un frère capucin nommé frère Cucufin² d'Ascoli. J'ai vu le procès-verbal de sa canonisation ; il y est dit qu'il se plaisait fort à se faire donner des coups de pied dans le cul par humilité, et qu'il répandait exprès des œufs frais et de la bouillie sur sa barbe, afin que les profanes se moquassent de lui, et qu'il offrait à Dieu leurs railleries. Raillerie à part, il faut que Rezzonico soit un grand imbécile ; il ne sait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère Cucufin.

Je sais pourtant qu'il y a encore des Hottentots, même à Paris ; mais, dans dix ans, il n'y en aura plus : croyez-moi sur ma parole.

Quoi qu'il en soit, madame, buvez et dormez ; amusez-vous le moins mal que vous le pourrez, supportez la vie, ne craignez point la mort, que Cicéron appelle la fin de toutes les douleurs³. Cicéron était un homme de fort bon sens. Je déteste les poules

1. Voltaire mit en effet cette date à l'une des éditions de l' *A, B, C* ; voyez la note, tome XXVII, page 311.

2. Voyez la *Canonisation de saint Cucufin*, tome XXVII, page 419.

3. Cicéron, dans une lettre à Toranius (*ad familiares*, VI, xxi), dit que la mort est la fin de toutes choses ; et cela à l'occasion d'un malheur qu'il craint.

Horace, livre I, épître xvi, vers 79, appelle la mort *ultima linea rerum*.

mouillées et les âmes faibles. Il est trop honteux d'asservir son âme à la démente et à la bêtise de gens dont on n'aurait pas voulu pour ses palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de Chaulieu :

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute.
 Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
 Content, persuadé, ne connaît plus de doute :
 Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi ¹.

Adieu, madame ; je baise vos mains avec mes lèvres plates,
 et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment.

7416. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ².

Mardi, 13 décembre 1768.

Dormez-vous, monsieur ? Pour moi, je ne ferme pas l'œil, et cette manière d'allonger ma vie me déplaît fort. Je vous ai l'obligation de me faire souvent prendre mon mal en patience ; c'est à vous que j'ai recours quand je ne sais plus que devenir ; je regrette toute autre ressource ; il n'y a point de lecture qui ne me fatigue au bout d'une demi-heure ; je lis, je rejette tout, et je demande du Voltaire.

J'ai reçu votre *ceci* ; mais il me faut et puis *ceci*, et puis *cela*, et je dirai après : encore *ceci*, encore *cela*. L'on me parle d'un *A, B, C*, d'un supplément au *Dictionnaire philosophique* ; ne devrais-je pas avoir tout cela ? Je ne crains point les frais ; mais si les ouvrages entiers sont trop gros, il faut les séparer. Enfin, mon cher contemporain, ayez soin de moi, ayez pitié de moi ; soyez persuadé que rien n'altère le culte que je vous rends, et si vous ressembliez à votre rival, et qu'un grain de foi en vous pût transporter des montagnes, il y a longtemps que vous seriez transporté dans la cour de Saint-Joseph.

Quelle est donc cette quatrième découverte que vous avez faite ? Les trois premières étaient La Beaumelle, Beloste et Belestat. Pourquoi ne pas dire le nom de ce dernier marquis ? Ce serait le moyen de détruire tous les soupçons ; je n'y participe point, *je vous crois incapable de telles manœuvres*. Pourquoi voudriez-vous troubler la paix de votre ancien ami ? Vous n'avez jamais été soupçonné de ruses ni d'artifices, vous n'avez dû être jaloux de la gloire de personne : enfin il est absurde de vous soupçonner. Nommez l'auteur, je vous le conseille, et que votre réponse soit de façon à ne laisser aucun doute.

Je vous prie de me dire si vous approuvez le mot *frais* pour exprimer

1. Dans sa 11^e épître à La Fare, Chaulieu dit :

. ne connaît plus de doute.
 Je ne suis libertin ni dévot à demi.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

une pensée neuve et naïve; cette expression n'est chez vous nulle part. Qu'on introduise de nouveaux mots, à la bonne heure; mais qu'on introduise des termes d'arts ou de sciences qui n'ont ni goût ni justesse, je les renvoie au *Dictionnaire néologique*.

Vous a-t-on envoyé les vers de l'abbé de Voisenon pour le roi de Danemark ? C'est un beau morceau, il a ses partisans. Le goût est perdu, parce qu'il n'y a plus de bons critiques; chacun loue les ouvrages de son voisin, pour obtenir l'approbation des siens. De toutes les nouveautés, il n'y a qu'une petite comédie qui m'a fait plaisir, *le Philosophe sans le savoir*; elle est jouée à merveille, on y fond en larmes.

Adieu, je vais tâcher de dormir; envoyez-moi de quoi m'en passer.

7417. — DE WAGNIÈRE¹,

A M. RIBOTTE.

Ferney, 15 décembre 1768.

Consolez-vous, monsieur; ni vous ni moi n'avons fait la perte qui vous a tant inquiété. J'ai déjà reçu dix lettres sur cette fausse nouvelle; je n'ai eu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qu'aujourd'hui, et je me hâte de vous tirer de peine; et je souhaite rester encore quatorze ans avec le grand homme, comme j'ai déjà fait.

Pour les autres questions que vous me faites, je ne puis vous rien dire sur aucune. Je vous remercie, au nom de bien du monde, de l'intérêt que vous prenez à la santé de l'homme universel, et moi, en mon particulier, qui ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

WAGNIÈRE.

M^{me} Denis n'est plus ici depuis le mois de février.

7418. — A M. BORDES.

17 décembre.

² Que dites-vous de Catherine, qui se fait inoculer sans que personne en sache rien, et qui va se mettre à la tête de son armée? Je souhaite passionnément qu'elle détrône Moustapha. Je voudrais avoir assez de force pour l'aller trouver à Constantinople; mais je suis plus près d'aller trouver Pierre III, quoique je ne sois pas si ivrogne que lui.

Avez-vous lu *la Riforma d'Italia*³? Il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi; il fait trembler tous les prêtres, et inspire du

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*; Paris, 1856, page 247.

2. Cette lettre a, dans Beuchot, trois premiers paragraphes, qui forment les lettres 7396 et 7402.

3. Voyez la note 2, page 134.

courage aux laïques. L'idole de Sérapis tombe en pièces : on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de sa tête. Il se peut très-bien faire que les Italiens nous devancent, car vous savez que les Welches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris¹. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on serait capable de faire.

Portez-vous bien, mon cher vrai philosophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

7419. — DE CATHERINE II²,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Pétersbourg, le 6-17 décembre 1768.

Monsieur, je suppose que vous me croyez un peu d'inconséquence : je vous ai prié³, il y a environ un an, de m'envoyer tout ce qui jamais a été écrit par l'auteur dont j'aime le mieux à lire les ouvrages; j'ai reçu au mois de mai passé le ballot que j'ai désiré, accompagné du buste de l'homme le plus illustre de notre siècle, au cou duquel j'ai trouvé un ordre de chevalerie d'une couleur aussi vive que l'imagination de celui que le plâtre représentait. Jusqu'alors j'ignorais la toison que le ruban soutenait, je ne l'ai trouvée dans aucun livre, dans aucune annale, et par conséquent j'ai jugé que c'était une politesse de mon bon ami le neveu de l'abbé Bazin, dont Dieu veuille conserver la santé longues années !

J'ai senti une égale satisfaction de l'un et l'autre envoi : ils font depuis six mois le plus bel ornement de mon appartement, et mon étude journalière; mais jusqu'ici je ne vous en ai accusé ni la réception, ni fait mes remerciements. Voici comme je raisonnais : un morceau de papier mal griffonné et rempli de mauvais français est un remerciement stérile pour un tel homme; il faut lui faire mon compliment par quelque action qui puisse lui plaire. Différents faits se sont présentés, mais le détail en serait trop long; enfin j'ai cru que le meilleur serait de donner par moi-même un exemple qui pût devenir utile aux hommes. Je me suis souvenu que par bonheur je n'avais pas eu la petite vérole. J'ai fait écrire en Angleterre pour avoir un inoculateur : le fameux docteur Dimsdale s'est résolu à passer en Russie. C'est vraiment un habile homme, à qui de six mille inoculés il n'est mort qu'un

1. On avait sans doute parlé à Voltaire de la condamnation de quelqu'un de ses ouvrages par le parlement. (B.)

2. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie, etc.*, tome X, page 306.

3. Cette lettre manque.

seul petit enfant de trois ans qui n'avait pas encore pris la petite vérole. Il m'a inoculée le 12 octobre 1768. J'ai été très-étonnée de trouver, après cette opération, que la montagne était accouchée d'une souris; je disais : « Il vaut bien la peine de crier contre cela, et d'empêcher les gens de se sauver la vie par une pareille misère¹. » Il me semble que les crieurs n'ont rien à faire, ou qu'ils sont bien sots ou bien ignorants, ou bien méchants; mais laissons là ces grands enfants qui ne savent ce qu'ils disent, et qui ne parlent que pour parler.

Je n'ai pas été au lit un seul instant, et j'ai vu du monde tous les jours. Je m'en vais tout de suite faire inoculer mon fils unique.

Le grand maître de l'artillerie, le comte Orlov, ce héros qui ressemble aux anciens Romains du beau temps de la république, et qui en a et le courage et la générosité, doutant s'il avait eu cette maladie, est à présent entre les mains de notre Anglais, et le lendemain de l'opération il s'en alla à la chasse dans une très-grande neige. Nombre de courtisans ont suivi son exemple, et beaucoup d'autres s'y préparent. Outre cela on inocule à présent à Pétersbourg dans trois maisons d'éducation, et dans un hôpital établi sous les yeux de M. Dimsdale.

Voilà, monsieur, les nouvelles du pôle. J'espère qu'elles ne vous seront pas indifférentes.

Les écrits nouveaux sont plus rares. Cependant il vient de paraître une traduction française de l'instruction russe donnée aux députés qui doivent composer notre code. On n'a pas eu le temps de l'imprimer. Je me hâte de vous envoyer le manuscrit, afin que vous voyiez mieux de quels points nous parlons. J'espère qu'il n'y a pas une ligne qu'un honnête homme ne puisse avouer.

J'aimerais bien de vous envoyer des vers en revanche des vôtres; mais qui n'a pas assez de cervelle pour en faire de bons fait mieux de travailler de ses mains. Voilà ce que j'ai mis en pratique : j'ai tourné une tabatière que je vous prie d'accepter. Elle porte l'empreinte de la personne qui a pour vous le plus de considération; je n'ai que faire de la nommer, vous la reconnaîtrez aisément.

J'oubliais de vous dire que j'ai augmenté le peu ou point de médecine qu'on donne pendant l'inoculation, de trois ou quatre excellents spécifiques que je recommande à tout homme de bon sens de ne point négliger. C'est de se faire lire *l'Écossaise*, *Candide*, *l'Ingénu*, *l'Homme aux quarante écus*, et *la Princesse de Babylone*. Il n'y a, après cela, pas moyen de sentir le moindre mal. Le comte Schouvalow, outre cela, est un excellent lecteur.

P. S. La lettre ci-jointe était écrite il y a trois semaines. Elle attendait le manuscrit; on a été si longtemps à le transcrire et à le rectifier que j'ai

1. Voltaire cite cette phrase dans son opuscule *De la Mort de Louis XV et de la Fatalité* (voyez tome XXIX, page 304). Cette phrase ne se trouvait pas dans l'ancien texte de la lettre de Catherine, mais elle a été restituée à l'aide des *Documents russes*. La note 2 de la page 304 du tome XXIX, imprimée avant la collation des lettres de Catherine sur les *Documents*, doit donc être supprimée.

eu le temps de recevoir votre lettre du 15 de novembre. Si je fais aussi aisément la guerre contre les Turcs que j'ai introduit l'inoculation, vous courez risque d'être sommé à tenir bientôt la promesse que vous me faites de me venir voir dans un glte où, dit-on, se sont perdus tous ceux qui en ont fait la conquête. Voilà de quoi faire passer cette tentation à qui la prendra.

Je ne sais si Moustapha a de l'esprit; mais j'ai lieu de croire qu'il dit : « Mahomet, ferme les yeux ¹ ! » quand il veut faire des guerres injustes et sans cause à ses voisins. Si le succès de cette guerre se déclare pour nous j'aurai beaucoup d'obligations à Moustapha et à ses adhérents, parce qu'ils m'auront procuré une gloire à laquelle je ne pensais pas. Je ferai mon possible pour mener les Turcs au même spectacle auquel la troupe de Paoli joue si bien. Je ne sais si ce dernier parle français, mais il sait combattre pour ses foyers et son indépendance.

Pour nouvelle d'ici, je vous dirai, monsieur, que tout le monde généralement veut être inoculé, qu'il y a un évêque qui va subir cette opération, et qu'on a inoculé ici dans un mois autant de personnes qu'à Vienne dans huit.

Je ne saurais, monsieur, assez vous témoigner ma reconnaissance pour toutes les choses obligeantes que vous prenez à tout ce qui me regarde. Soyez persuadé que je sens tout le prix de votre estime, et qu'il n'y a personne qui ait pour vous plus de considération que

CATHERINE.

Monsieur, j'ai reçu un coffret qui renfermait le buste du génie dont notre siècle se glorifiera. Je lui ai trouvé au cou un ruban couleur de rose, auquel était attaché un papier qui contenait quatre vers dont je n'ai pu reconnaître l'auteur.

7420. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 17 décembre.

Je suis dans mon lit avec un rhume, mon cher et illustre maître, et je me sers d'un secrétaire pour vous répondre sur-le-champ. Je suis étonné que vous n'ayez point reçu une lettre que je vous ai écrite il y a quinze jours, et dans laquelle je vous mandais le triste état de notre pauvre ami Damienville ², qui a cessé de vivre, ou plutôt de souffrir, le 13 de ce mois. Il y avait plus de trois semaines qu'il existait avec douleur, et presque sans connaissance; et sa mort n'est un malheur que pour ses amis. Il a été confessé sans rien entendre, et a reçu l'extrême-onction sans s'en apercevoir.

Je vous disais aussi, dans la même lettre, que notre secrétaire Duclos,

1. C'est ce que Favart fait dire à l'un des personnages dans *les Trois Sultanes*, acte II, scène xv.

2. Lettre 7409.

étant malade d'une fluxion de poitrine, m'avait chargé de vous remercier pour lui de l'exemplaire de votre ouvrage, que vous lui avez envoyé. Il est mieux à présent, mais encore bien faible; il m'a chargé de vous réitérer ses remerciements, et de vous dire que l'Académie recevrait avec grand plaisir l'exemplaire que vous lui destinez.

Je vous félicite d'avoir eu M. de Rochefort dans votre solitude pendant quelques jours; c'est un très-galant homme, fort instruit, et ami zélé de la philosophie et des lettres.

Le roi de Danemark ne m'a presque parlé que de vous dans la conversation de deux minutes que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui : je vous assure qu'il aurait mieux aimé vous voir à Paris que toutes les fêtes dont on l'a accablé. J'ai fait à l'Académie des sciences, le jour qu'il est venu, un discours dont tous mes confrères et le public m'ont paru fort contents¹; j'y ai parlé de la philosophie et des lettres avec la dignité convenable. Le roi m'en a remercié; mais les ennemis de la philosophie et des lettres ont fait la mine; je vous laisse à penser si je m'en soucie.

J'ignore les intrigues de La Bletterie, et je les méprise autant que sa traduction et sa personne. Je ne vous mande rien de toutes les sottises qui se font et qui se disent; vous les savez sans doute par d'autres, et sûrement vous en pensez comme moi. J'ai lu, il y a quelques jours, une brochure intitulée l'*A, B, C*²; j'ai été charmé surtout de ce qu'on y dit sur la guerre et sur la liberté naturelle. Adieu, mon cher et ancien ami; pensez quelquefois, dans votre retraite, à un confrère qui vous aime de tout son cœur, et qui vous embrasse de même.

7421. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, les mânes de Latouche se recommandent à votre bonté habile et courageuse. Je me trompe fort, ou il ne reste plus aucun prétexte à l'allégorie. La fin du troisième acte pouvait en fournir; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres mêmes étaient trop odieux, et n'attiraient que de l'indignation lorsqu'il fallait inspirer de l'attendrissement. C'était à la jeune Guèbre à rester sur le théâtre, et non à ces vilains prêtres qu'on déteste. Elle tire des larmes; elle est orthodoxe dans toutes les religions; son monologue est un des moins mauvais qu'ait jamais faits Latouche. Les prêtres ne paraissent plus dans les trois derniers actes; et leur rôle infâme étant fort adouci dans les

1. Voyez dans les *OEuvres de d'Alembert* le *Discours prononcé à l'Académie des sciences en présence du roi de Danemark, le 3 décembre 1768*. Ce discours est aussi dans la *Correspondance de Grimm*.

2. Tome XXVII, page 311.

deux premiers, il me paraît qu'un inquisiteur même ne pourrait s'élever contre la pièce.

Voici donc les trois premiers actes, dans lesquels vous trouverez beaucoup de changements. Les deux derniers étant sans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. Latouche l'avait intitulée *les Guèbres*; cela seul pourrait donner des soupçons. Ce titre des *Guèbres* rappellerait celui des *Scythes*, et présenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut absolument écarter. Je l'appelle donc *les Deux Frères*. On pourra l'annoncer sous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable.

Lekain peut donc la lire hardiment à la Comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de Marin le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'est un coup de partie, mon cher ange ; il faut ressusciter le théâtre, qui faisait presque seul la gloire des Welches. Je vous avouerai de plus que ce serait une occasion de faire certaines démarches que sans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux passions, celle de faire jouer *les Deux Frères*, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-passion, c'est que l'opéra¹ de M. de La Borde soit donné pour la fête du mariage du dauphin. La musique est certainement fort agréable. Je doute que M. le duc de Duras puisse trouver rien de mieux. Dites-moi si vous voulez lui en parler, et si vous voulez que je lui en écrive.

*Sub umbra alarum tuarum*².

7422. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

8-10 décembre.

Monsieur, le porteur de celle-ci vous remettra de ma part trois paquets numérotés 1, 2 et 3.

En ouvrant le premier, vous saurez ce que contiennent les deux autres. Je vous fais mille excuses d'avoir tardé si longtemps : cent choses ensemble m'ont empêchée de vous envoyer ces papiers. Le prince Koslofsky, lieutenant de mes gardes, a regardé comme une faveur distinguée d'être envoyé à Ferney. Je lui en sais gré. Si j'étais à sa place, j'en ferais autant.

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez assuré que personne ne s'intéresse plus à tout ce qui vous regarde que

CATHERINE.

1. *Pandore* ; voyez tome III.

2. Psaume xvi, 8.

7423. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 décembre.

Non, mon cher marquis, non, les Socrates modernes ne boiront point la ciguë. Le Socrate d'Athènes était, entre nous, un homme très-imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ses juges très mal à propos.

Nos philosophes aujourd'hui sont plus adroits, ils n'ont point la sotte et dangereuse vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages; ce sont des mains invisibles qui percent le fanatisme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. Damiaville vient de mourir; il était l'auteur du *Christianisme dévoilé*¹, et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais su; ses amis lui ont gardé le secret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philosophie. Personne ne sait encore qui est l'auteur du livre donné sous le nom de Fréret². On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de soixante volumes contre la superstition. Les auteurs en sont absolument inconnus, quoiqu'ils puissent hardiment se découvrir. L'Italien qui a fait la *Riforma d'Italia*³ n'a eu garde d'aller présenter son ouvrage à Rezzonico; mais son livre a fait un effet prodigieux. Mille plumes écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance.

Soyez très-sûr que la révolution qui s'est faite depuis environ douze ans dans les esprits n'a pas peu servi à chasser les jésuites de tant d'États, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome, qui les faisait trembler tous autrefois. Le peuple est bien sot, et cependant la lumière pénètre jusqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt personnes dans Genève qui n'abjurent Calvin autant que le pape, et qu'il y a des philosophes jusque dans les boutiques de Paris.

Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfaisance, et l'in-

1. *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, dont la première édition porte la date de 1756, quoiqu'elle ne soit que de 1761. Barbier attribue l'ouvrage au baron d'Holbach; voyez n° 2317 de la seconde édition du *Dictionnaire des Anonymes*.

2. *L'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*.

3. Voyez la note, page 131.

dulgence. Avec ces sentiments, je brave le diable, qui n'existe point, et les vrais diables fanatiques, qui n'existent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit chapeau, qui est votre étape.

Je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé.

7424. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mais, mon cher ange, l'empereur dit à la dernière scène¹ précisément ce que vous voulez qu'on dise dans votre lettre du 15 ; mais cela est annoncé dès la première scène dans les dernières additions ; mais le troisième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe ; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi ; que Marin m'oublie ; mettez-vous bien tous deux Latouche dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la chose. Me trompé-je ? ai-je un bandeau sur les yeux ? *Mahomet* et le *Tartuffe* n'étaient-ils pas cent fois plus hardis ? Quel est l'homme dans le parterre et dans les loges qui ne soit pas de l'avis de l'auteur, et qui ne le bénisse ? quel est dans la capitale des Welches le porte-Dieu ou le gobe-Dieu qui ose dire : C'est moi qu'on a voulu désigner par les prêtres de Pluton ? quel rapport peut-on jamais trouver entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame ? Vous avez toujours l'auteur sur le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi, parce que cet auteur a une fort méchante réputation.

Mais, au nom de Dieu, ne pensez qu'à Latouche ; il vous a écrit un petit mot², en vous envoyant les trois premiers actes retouchés, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Vous trouverez sa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommo- dent tout, et les deux anges doivent être très-édifiés.

Je suis très-fâché que votre fromage de Parmesan ne puisse être arrondi par Castro et Ronciglione³. Je m'imaginais que l'ainé laisserait ces rognures à son cadet, d'autant plus qu'elles sont extrêmement à sa bienséance.

Je suis encore plus fâché que ce Tanucci⁴ soit une poule

1. Dans la tragédie des *Guèbres*.

2. La lettre 7421.

3. Voyez tome XXVII, page 204.

4. Voyez tome XXVII, page 384.

mouillée. Que peut-il craindre? est-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? est-ce qu'il ne sait pas que cent millions de voix s'élèveront en sa faveur?

Avez-vous vu la *Riforma d'Italia*¹, mes divins anges? Les livres français sont tous circonspects et honnêtes en comparaison. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison.

Damilaville était le plus intrépide soutien de cette raison persécutée; c'était une âme d'airain, et aussi tendre que ferme pour ses amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la sens jusqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périsse, et que Fréron vive!

Vivez longtemps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en souvient, n'avoir que soixante-sept ans; j'étais bien votre aîné, et je le suis encore. Je vous aimerai jusqu'à ce que ma drôle de vie finisse.

Cependant que penseriez-vous si, au premier acte², Iradan parlait ainsi à ces coquins de prêtres :

Nous sommes ses soldats, j'obéis à mon maître;
Il peut tout.

LE GRAND PRÊTRE.

Oui, sur vous.

IRADAN.

Sur vous aussi peut-être.

Les pontifes divins, *des peuples* respectés,
Condamnent *tous* l'orgueil, et plus, les cruautés.
Jamais le sang humain ne coula dans leurs temples.
Ils font des vœux pour nous, imitez leurs exemples.
Tant qu'en ces lieux surtout je pourrai commander,
N'espérez pas me nuire et me déposséder
Des droits que Rome *attache* aux tribuns militaires.

(Scène 111.)

Que peut-on dire de plus honnête et même de plus fort en faveur des prêtres? Cela ne prévient-il pas toutes les allusions, et, s'il faut qu'on en fasse, ces allusions ne sont-elles pas alors favorables?

1. Voyez la note, page 134.

2. Scène III des *Guébbres*; voyez tome VI, pages 523 et 524.

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déjà faites dans la première édition? n'êtes-vous pas parfaitement content?

Toute cette affaire-ci ne sera-t-elle pas extrêmement plaisante? Ma foi, ce Latouche était un bon garçon. Voici le papier tout musqué pour le premier acte; il n'y aura qu'à l'ajuster avec quatre petits pains.

7425. — A M. LE COMTE DE MILLY¹.

A Ferney, 21 décembre.

J'ai été malade deux mois entiers, monsieur; on m'a cru mort; il s'en faut peu que je ne le sois. C'est ce qui fait que je ne vous ai point répondu. J'ai soixante-quinze ans : il y en a environ vingt-cinq que je n'ai vu M. le duc de N^{***}. Je n'ai aucune relation avec lui, encore moins avec le ministre : vous avez le droit de demander de l'emploi. Vous êtes à portée de mettre M. le duc de N^{***} dans vos intérêts, étant dans sa ville. Que peut un homme mort au monde, et enterré sous les montagnes des Alpes?

J'ai l'honneur d'être, avec tous les regrets possibles de n'être qu'un mort inutile, etc.

7426. — A M. DUPUITS.

23 décembre.

En vous remerciant, mon cher capitaine, de m'avoir envoyé copie de la jolie lettre de cette dame que M^{me} du Deffant appelle sa petite mère². Je dirais volontiers à M^{me} du Deffant :

Il se peut bien qu'elle soit votre mère;
Elle eut un fils assez connu de tous :
Méchant enfant, aveugle comme vous,
Dont vous aviez (soit dit sans vous déplaire)
Et la malice et les attraits si doux,
Quand vous étiez dans l'âge heureux de plaire.

Quoi qu'il en soit, je sais que la petite mère et la petite fille sont la meilleure compagnie de l'Europe.

Cette dame prétend qu'elle a volé le *Siècle de Louis XIV*; elle

1. A qui est adressée la lettre 7302.

2. M^{me} de Choiseul.

ne sait donc pas que c'était son bien : j'avais d'abord imaginé que M. le duc de Choiseul pourrait avoir la bonté d'en faire présenter un exemplaire à quelqu'un qui n'a pas le temps de lire¹. Mais j'envoyai ce même exemplaire pour être donné à celle qui daigne lire, et il y avait même quatre petits versiculets² qui ne valent pas grand'chose. Cela sera perdu dans l'énorme quantité de paperasses qu'on reçoit à chaque poste. La perte n'est pas grande.

Il est vrai que je lui ai envoyé le *Marseillois*³ de Saint-Didier, et que je n'ai pas osé risquer *les Trois Empereurs en Sorbonne*⁴, de l'abbé Caille, à cause des notes.

Dieu me garde d'avoir la moindre part à l'*A, B, C* ! C'est un ouvrage anglais, traduit et imprimé en 1762⁵. Rien n'est plus hardi et peut-être plus dangereux dans votre pays. C'est un cadran qui n'est fait que pour le méridien de Londres. On m'a fait étranger, et puis on me reproche de penser comme un étranger ; cela n'est pas juste.

On m'a su mauvais gré, par exemple, d'avoir dit des fadeurs à Catherine. Je crois qu'on a eu très-grand tort. Catherine avait fourni *cinq mille livres* pour le *Corneille* de madame votre femme. Catherine m'accablait de bontés, m'écrivait des lettres charmantes : il faut un peu de reconnaissance ; les muses n'ont rien à démêler avec la politique. Tout cela m'effarouche. Cependant, si on le veut, si on l'ordonne, s'il n'y a nul risque, je chercherai un *A, B, C*, et j'en ferai tenir un à la personne du monde qui fait le meilleur usage des vingt-quatre lettres de l'alphabet quand elle parle et quand elle écrit.

Pour La Bletterie, il est très-certain qu'il a voulu me désigner en deux endroits, et qu'il a désigné cruellement Marmontel dans le temps qu'il était persécuté par l'archevêque et par la Sorbonne. Il a attaqué Linguet ; il a insulté de même le président Hénault (page 235, tome II) : « En revanche, fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'est le sublime de plusieurs prétendus historiens modernes. Cela leur tient lieu de génie et des talents historiques. »

Peut-on appliquer un soufflet plus fort sur la joue du président ? Et puis comment trouvez-vous les *talents historiques* ? Ne

1. Louis XV.

2. Ce quatrain est perdu.

3. Voyez tome X.

4. Voyez *ibid.*

5. Voyez la note 1, page 188.

reconnaissez-vous pas à tous ces traits un janséniste de l'Université, gonflé d'orgueil, pétri d'âcreté, et qui frappe à droite et à gauche ?

Je ne savais point du tout qu'il eût surpris la protection de M^{me} la duchesse de Choiseul. Quelqu'un a dit de moi que je n'avais jamais attaqué personne, mais que je n'avais pardonné à personne. Cependant je pardonne à La Bletterie, puisqu'il est protégé par l'esprit et par les grâces ; j'ai même proposé un accord. La Bletterie veut qu'on m'enterre, parce que j'ai soixante-quinze ans ; rien ne paraît plus plausible au premier aspect : je demande qu'il me permette seulement de vivre encore deux ans. C'est beaucoup, dira-t-il ; mais je voudrais bien savoir quel âge il a, et pourquoi il veut que je passe le premier.

Mon cher capitaine, vous qui êtes jeune, riez des barbons qui font des façons à la porte du néant.

Je vous embrasse, vous et votre petite femme.

7427. — A M. D'ALEMBERT.

23 décembre.

Nos lettres s'étaient croisées, mon très-cher philosophe. Je regretterai Damilaville toute la vie. J'aimais l'intrépidité de son âme ; j'espérais qu'à la fin il viendrait partager ma retraite. Je ne savais pas qu'il fût marié et cocu. J'apprends avec étonnement qu'il était séparé de sa femme depuis douze ans. Il ne lui aura pas assurément laissé un gros douaire.

Povera e nuda vai, filosofia.

Si vous pouviez me faire lire votre discours prononcé devant le roi danois¹, vous me feriez un grand plaisir ; vous pourriez me le faire parvenir par Marin.

On dit qu'il y a un premier gentilhomme de la chambre² non danoise qui a tenu un étrange discours. Je ne veux pas le croire, pour l'honneur de votre pays.

Croiriez-vous bien que le traducteur de Tacite m'a fait écrire par un homme très-considérable, pour me reprocher de n'être

1. Voyez la note sur la lettre 7420.

2. C'était le duc de Duras, qui était chargé de faire les honneurs au roi de Danemark, et d'être son guide.

pas encore enterré¹, et de trouver son style pincé et ridicule? Le croquant veut être de l'Académie; je vous le recommande.

Mais qu'est-ce qu'un Linguet? pourquoi a-t-il fait une si longue *Réponse aux docteurs modernes*? pourquoi n'a-t-il pas été aussi plaisant qu'il pouvait l'être? Il avait beau jeu, mais il n'a pas joué assez adroitement sa partie; il a de l'esprit pourtant, et a quelquefois la serre assez forte; mais il n'entend pas comme il faut le secret de rendre les gens parfaitement ridicules: c'est un don de la nature qu'il faut soigneusement cultiver; d'ailleurs rien n'est meilleur pour la santé. Si vous êtes encore enrhumé, servez-vous de cette recette, et vous vous en trouverez à merveille.

On dit que vous faites un grand diable d'ouvrage de géométrie; cela ne nuira point à votre gaieté; vous possédez tous les tons.

Que dites-vous de la collection des ouvrages de Leibnitz? ne trouvez-vous pas que cet homme était un charlatan, et le Gascon de l'Allemagne? Mais Descartes était bien un autre charlatan. Adieu, vous qui n'êtes point un charlatan; je vous embrasse aussi tendrement qu'on peut embrasser un philosophe.

P. S. Vous sentez bien que l'*A, B, C* n'est pas de moi, et ne peut en être; il serait même très-cruel qu'il en fût: il est traduit de l'anglais par un avocat nommé Échinac.

7428. — A. M. L. C.

23 décembre.

Si vous voulez, monsieur, vous appliquer sérieusement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système. Il faut se conduire comme les Boyle, les Galilée, les Newton; examiner, peser, calculer et mesurer, mais jamais deviner.

Newton n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai; dans tout le reste, il n'y a qu'à dire *j'ignore*.

1. Voyez tome X, page 405.

2. Linguet a fait une *Réponse aux docteurs modernes, ou Apologie de l'auteur de la Théorie des lois civiles*; mais je crois que cette *Réponse* n'a été imprimée qu'en 1771, in-12. (B.)

3. Voyez lettre 7187.

Il est incontestable que les marées suivent exactement le cours du soleil et de la lune; il est mathématiquement démontré que ces deux astres pèsent sur notre globe, et en quelle proportion ils pèsent. De là Newton a non-seulement calculé l'action du soleil et de la lune sur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du soleil sur les eaux de la lune (supposé qu'il y ait des eaux). Il est étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'est servi du flambeau des mathématiques, le seul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, monsieur, de vous laisser séduire par l'imagination; il faut la renvoyer à la poésie, et la bannir de la physique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'est comme si on résolvait un problème par un magrigo.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter: il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre; mais qu'il y ait une fournaise précisément dans le centre de la terre, c'est une chose que personne ne peut savoir, qui n'est nullement probable, et que par conséquent on ne peut admettre en physique.

Quand même ce feu existerait, il ne rendrait raison ni des grandes marées des équinoxes et des solstices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, etc. Donc il n'y aurait pas la moindre raison d'admettre ce prétendu foyer pour cause du gonflement des eaux.

Vous demandez, monsieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la résoudre ensuite en pluie par le secours des vents?

Vous dites, monsieur, que vous trouvez très-mal imaginé ce que plusieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies suffisent à la formation des rivières. Comptez que cela n'est ni bien ni mal imaginé; mais que c'est une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez consulter sur cela Mariotte et les *Transactions d'Angleterre*¹.

En un mot, monsieur, s'il m'est permis de répondre à l'hon-

1. *Philosophical Transactions*, volumineuse collection in-4°, dont Gibelin a donné un *Abrégé* en français, 1787-1791, quatorze volumes in-8°.

neur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs, qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire.

Je suis, etc.

7429. — A M. L. C.

SUR LES QUALITÉS OCCULTES.

Oui, monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je le redirai malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des éléments, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

Descartes se crut fort au-dessus d'Aristote, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter*. Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés ; faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse, et une subtile ; composer des astres avec de tels ingrédients, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

Cet extravagant roman réussit quelque temps, parce que les romans étaient alors à la mode. *Cyrus* et *Clélie*¹ valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprenez-moi l'histoire du monde, si vous la savez ; mais gardez-vous de l'inventer.

Voyez, tâtez, mesurez, pesez, comptez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause. Pourquoi cette cause est-elle occulte ? c'est qu'elle est premier principe.

Nous savons les lois du mouvement ; mais la cause du mouvement, étant premier principe, sera éternellement cachée. Vous êtes en vie, mais comment ? vous n'en saurez jamais rien. Vous avez des sensations, des idées ; mais devinerez-vous ce qui vous les donne ? Cela n'est-il pas la chose du monde la plus occulte ?

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous à mesure que nos organes prennent un

1. Romans de M^{lle} de Scudéry.

peu de force au sortir des téguments où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force). Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit : C'est de la mémoire ; si nous mettons quelques idées en ordre : C'est du jugement ; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination ; et le résultat ou le principe de ces qualités est appelé *âme*, chose mille fois plus occulte encore.

Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très-vrai qu'il n'est point dans vous un être à part qui s'appelle *sensibilité*, un autre qui soit *mémoire*, un troisième qui s'appelle *jugement*, un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé de quatre autres qui n'existent point ?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de ψυχή, ou celui de νοῦς ? Entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme ? N'était-ce pas l'expression occulte d'une chose très-occulte ?

Toutes les ontologies, toutes les psychologies, ne sont-elles pas des rêves ? On s'ignore dans le ventre de sa mère ; c'est là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait. On s'ignore en naissant, en croissant, en vivant, en mourant.

Le premier raisonneur qui s'écarta de cette ancienne philosophie des qualités occultes corrompt l'esprit du genre humain. Il nous plongea dans un labyrinthe dont il nous est aujourd'hui impossible de nous tirer.

Combien plus sage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Être auteur de tout : « Tu m'as fait sans que j'en eusse connaissance, et tu me conserves sans que je puisse deviner comment je subsiste. J'ai accompli une des lois les plus abstruses de la physique en suçant le téton de ma nourrice, et j'en accomplis une beaucoup plus ignorée en mangeant et en digérant les aliments dont tu me nourris. Je sais encore moins comment des idées entrent dans ma tête pour en sortir le moment d'après sans jamais reparaitre, et comment d'autres y restent toute ma vie, quelque effort que je fasse pour les en chasser. Je suis un effet de ton pouvoir occulte et suprême, à qui les astres obéissent comme moi. Un grain de poussière que le vent agite ne dit point : C'est moi qui commande aux vents. *In te vivimus, movemur et sumus*¹ ; tu es le seul Être, tout le reste est mode. »

1. *Actes des apôtres*, xvii, 28.

C'est là cette philosophie des qualités occultes que le P. Malebranche entrevit dans le dernier siècle. S'il avait pu s'arrêter sur le bord de l'abîme, il eût été le plus grand ou plutôt le seul métaphysicien ; mais il voulut parler au Verbe : il sauta dans l'abîme, et il disparut.

Il avait, dans ses deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur de *l'Action de Dieu sur les créatures*¹ tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philosophe qui était leur maître, sans qu'ils le sussent ; Dieu me garde de le nommer² !

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'esprit, desquels il faut excepter le grand Locke, qui avait plus que de l'esprit, etc.

7430. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 décembre.

Ce n'est pas assurément, madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous sois très-tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite mère ou grand'mère (je ne sais comment vous l'appellez), a écrit à son protégé Dupuits une lettre où elle met, sans y songer, tout l'esprit et les grâces que vous lui connaissez. Elle prétend qu'elle est disgraciée à ma cour, parce que je ne lui ai envoyé que le *Marseillois et le Lion*, de Saint-Didier, et qu'elle n'a point eu les *Trois Empereurs*, de l'abbé Caille ; mais je n'ai pas osé lui envoyer par la poste ces trois têtes couronnées, à cause des notes, qui sont un peu insolentes ; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux le *Marseillois et le Lion* ; c'est pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans les *Trois Empereurs* qui est le meilleur que l'abbé Caille fera de sa vie. C'est quand Trajan dit aux chats-fourrés de Sorbonne³ :

Dieu n'est ni si méchant ni si sot que vous dites.

Quand un homme comme Trajan prononce une telle maxime, elle doit faire un très-grand effet sur les cœurs honnêtes.

1. Boursier ; voyez tome XIV, page 46.

2. Bayle.

3. Vers 101 des *Trois Empereurs en Sorbonne* ; voyez tome X.

Votre petite mère ou grand'mère a un cœur généreux et compatissant ; elle daigne proposer la paix entre La Bletterie et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, attendu que je n'en ai que soixante-quinze ; et que, pendant ces deux années, il me soit loisible de faire une épigramme contre lui tous les six mois ; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le président Hénault autant que moi ? Tout ceci est la guerre des vieillards. Voici comme cet apostat janséniste s'exprime, page 235, tome II : « En revanche, fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'est le sublime de plusieurs prétendus historiens modernes. Cela leur tient lieu de génie et des talents historiques. »

Je vous demande, madame, si on peut désigner plus clairement votre ami ? Ne devait-il pas l'excepter de cette censure aussi générale qu'injuste ? ne devait-il pas faire comme moi, qui n'ai perdu aucune occasion de rendre justice à M. Hénault, et qui l'ai cité trois fois¹ dans le *Siècle de Louis XIV*, avec les plus grands éloges ? Par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux Tacite outrage-t-il le président Hénault, Marmontel, un avocat Linguet, et moi, dans des notes sur Tibère ? Qu'avons-nous à démêler avec Tibère ? Quelle pitié ! et pourquoi votre petite mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de La Bletterie est un malavisé ?

Et vous, madame, il faut que je vous gronde. Pourquoi laissez-vous les philosophes quand vous pensez comme eux ? Vous devriez être leur reine, et vous vous faites leur ennemie. Il y en a un² dont vous avez été mécontente ; mais faut-il que le corps en souffre ? est-ce à vous de décrier vos sujets ?

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat général. Tout notre parlement sera à vos genoux quand vous voudrez ; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grâce.

Votre petite mère et vous, vous me demandez l'*A, B, C*. Je vous proteste à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au syndic de la Sorbonne, que l'*A, B, C* est un ouvrage anglais, composé par un M. Huet, très-connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762³ ; que c'est un *roast-beef* anglais, très-diffi-

1. Et même quatre fois ; voyez tome XIV, pages 35, 66, 79, 80.

2. D'Alembert.

Voyez la note 1, page 188.

cile à digérer par beaucoup de petits estomacs de Paris. Et sérieusement, je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi dans mon jeune âge, car, en 1762, je n'avais que soixante-neuf ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que vous rendrez partout justice à mon innocence, qui sera furieusement attaquée par les méchants jusqu'à mon dernier jour.

Au reste, il y a depuis longtemps un déluge de pareils livres. La *Théologie portative*¹, pleine d'excellentes plaisanteries, et d'assez mauvaises ; l'*Imposture sacerdotale*², traduite de Gordon ; la *Riforma d'Italia*³, ouvrage trop déclamatoire, qui n'est pas encore traduit, mais qui sonne le tocsin contre tous les moines ; les *Droits des hommes et les Usurpations des papes*⁴, le *Christianisme dévoilé*⁵, par feu Damilaville ; le *Militaire philosophe*⁶, de Saint-Hyacinthe, livres tous pleins de raisonnements, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuser. Enfin il y a cent mains invisibles qui lancent des flèches contre la superstition.

Je souhaite passionnément que leurs traits ne se méprennent point, et ne détruisent pas la religion, que je respecte infiniment et que je pratique.

Un de mes articles de foi, madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus ; mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir.

7431. — A M. LE BARON GRIMM.

27 décembre.

L'affligé solitaire des Alpes a reçu la lettre consolante du prophète⁷ de Bohême. Ils pleurent ensemble, quoique à cent lieues l'un de l'autre ; le défenseur intrépide de la raison et le vertueux ennemi du fanatisme, Damilaville, est mort, et Fréron est gros et gras ; mais que voulez-vous, Thersite a survécu à

1. Voyez la note, tome XXVIII, page 73.

2. Voyez la note, tome XLV, page 526.

3. Voyez page 134.

4. Tome XXVII, page 193.

5. Voyez page 196.

6. Voyez la note, tome XXVII, page 117.

7. Grimm est auteur du *Petit Prophète de Boehmischbroda*, 1753, in-8°.

Achille, et les bourreaux du chevalier de La Barre sont encore vivants. On passe sa vie à s'indigner et à gémir.

Il y a des barbares qui imputent la traduction de l'A, B, C à l'ami du prophète bohémien ; c'est une imputation atroce. La traduction est d'un avocat nommé La Bastide-Chiniac, auteur d'un Commentaire sur les discours de l'abbé Fleury¹. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction en 1762, chez Robert Freemann², où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes soient instruits, et qu'ils instruisent le monde. Les prophètes doivent se secourir les uns les autres, et ne se pas donner des soufflets, comme Sédéchias en donnait à Michée³.

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philosophe⁴.

On dit du bien de M^{lle} Vestris ; mais il faut savoir si ses talents sont en elle, ou s'ils sont infusés par Lekain ; si elle est *ens per se* ou *ens per aliud*.

Vous reconnaissez l'écriture d'Élisée⁵ sous la dictée du vieil Élie : je lui laisserai bientôt mon manteau⁶ ; mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe ; je vous embrasse en Confucius, en Épictète, en Marc-Aurèle, et je me recommande à l'assemblée des fidèles.

7432. — A M. LE THINOIS,

AVOCAT.

27 décembre.

Je vous remercie, monsieur, de l'éloquent mémoire⁷ que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce bel ouvrage aurait été soutenu de preuves, si votre Nègre des Moluques avait voulu vous instruire de l'âge auquel le roi son père le fit voyager ; du nombre et des noms des grands de sa cour, qui sans doute accompagnèrent le dauphin de Timor ; des particularités de ce pays, de sa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, son

1. Voyez page 40.

2. Voyez la note 1, page 183.

3. III, *Rois*, xii, 24.

4. M^{me} d'Epinal.

5. De Wagnière.

6. IV, *Rois*, ii, 13.

7. *Requête au roi pour Balthazar-Pascal Celze, fils aîné du roi, et héritier présomptif du royaume de Timor et de Solor dans les Moluques*: Paris, 1768, in-4° de xxxi.

précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair nègre, les écuyers et les gentilshommes de la chambre du dauphin, et pour changer Son Altesse royale en garçon de cuisine.

L'île de Timor a toujours passé pour un pays assez pauvre, dont toute la richesse consiste en bois de sandal. Franchement, monsieur, l'histoire de ce prince n'est pas de la plus grande vraisemblance : tout ce qu'on vous accordera, c'est que le Père Ignace est un fripon ; mais il est bien étonnant qu'un dominicain s'appelle Ignace ; vous savez que les jésuites et les jacobins se sont toujours détestés, eux et leurs saints.

Quoi qu'il en soit, monsieur, si le conseil n'a point eu d'égard à votre requête, il a sans doute rendu justice à votre manière d'écrire ; il n'a pu vous refuser son estime, et je pense comme tout le conseil.

J'ai l'honneur d'être avec tous lessentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7433. — A M. SAURIN.

28 décembre.

Premièrement, mon cher confrère, je vous ai envoyé un *Siècle*¹, et je suis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En second lieu, vos vers sont très jolis².

1. L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV*.

2. Saurin avait adressé à Voltaire des vers qui sont effectivement fort jolis, et dont il est parlé dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 16 janvier 1769*. Le rédacteur des *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse-Normandie* les inséra dans le numéro du vendredi 3 février 1769 de son journal, avec cet intitulé : *Sorin* (sic) *à M. de Voltaire, en réponse à l'A, B, C, pièce où il traite purement et simplement Montesquieu de bel esprit, et où il dénigre Fénelon*. Un arrêt du parlement de Rouen, en date du 20 février 1769, ordonne que ce numéro des *Annonces* sera lacéré et brûlé, comme *blasphématoire et impie*. Les vers de Saurin n'ayant pu, en conséquence de cet arrêt, entrer dans la collection de ses *OEuvres*, sont en quelque sorte inédits : je pense que le lecteur les verra ici avec plaisir.

Esprit vaste et sublime, et le plus grand peut-être
Qu'aucun pays jamais, qu'aucun siècle ait vu naître ;
Voltaire, des humains lo digne précepteur,
Poursuis, en instruisant amuse ton lecteur ;
Et, joignant à propos la force au ridicule,
Dans tes écrits, nouvel Hercule,
Abats l'hydre des préjugés.
De cette nuit profonde où des fourbes célèbres
Au nom du ciel nous ont plongés,
Ose dissiper les ténèbres :

* Voyez aussi *Grimm*, édition Tourneux, tome VIII, page 267.

Troisièmement, votre équation est de fausse position. Ce n'est point moi qui ai traduit l'*A, B, C*; Dieu m'en garde! Je sais trop qu'il y a des monstres qu'on ne peut apprivoiser. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang du chevalier de La Barre sont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'eusse dix mille serviteurs de Dieu avec moi, ayant l'épée sur la cuisse, et combattant les combats du Seigneur¹.

Il y a présentement cinq cent mille Israélites en France qui détestent l'idole de Baal; mais il n'y en a pas un qui voudrât perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : Dieu bénisse le prophète! et si on le lapidait comme Ézéchiël, ou si on le sciait en deux comme Jérémie, ils le laisseraient scier ou lapider, et i raient souper gaiement.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être sciés : et si un monstre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monstre.

Il me paraît que M. Huet, auteur de l'*A, B, C*, est visiblement un Anglais qui n'a acception de personne. Il trouve Fénelon trop languissant², et Montesquieu trop sautillant³. Un Anglais est libre, il parle librement; il trouve la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, de Bossuet, et tous ses ouvrages polémiques, détestables; il le regarde comme un déclamateur⁴ de très-mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour M^{me} du Deffant, qui disait que *l'Esprit des lois était de l'esprit sur les lois*. Je ne vois de vrai

Arrache à l'erreur son bandeau,
Rends à la vérité ses droits et son flambeau;
Mais du doux Fénelon ne trouble point la cendre,
Laisse au grand Montesquieu son immortalité :
Ton cœur de les aimer pourrait-il se défendre?
Du genre humain tous deux ont si bien mérité !
Ils ont pu se tromper, mais ils aimaient les hommes.
Eh ! combien par l'amour de péchés sont couverts !
Le sublime écrivain que *bel esprit* tu nommes
A, même en se trompant, éclairé l'univers ;
Nous lui devons ce que nous sommes.
Trop libre peut-être en mes vers,
Je te dis ma pensée. Oh ! grand homme, pardonne.
Souvent, par ses écrits jugeant de sa personne,
Voltaire me paraît une divinité ;
Mais quand, rabaisant ceux que l'univers renomme,
Le génie est par toi de *bel esprit* traité,
Je vois avec chagrin que le dieu se fait homme.

(Note de M. Ravenel.)

1. I, *Rois*, xviii, 17.

2. Voyez tome XXVII, page 377.

3. Voyez *ibid.*, page 321.

4. Voyez *ibid.*, page 350.

génie que dans *Cinna* et dans les pièces de Racine, et je fais plus de cas d'*Armide* et du quatrième acte de *Roland* que de tous nos livres de prose.

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poètes. Il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment, dans ses lettres, l'Académie, dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression ; c'est, à mon sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle. Je ne peux souffrir qu'on soit plaisant si hors de propos ; ensuite chacun a son avis : le mien est de vous aimer et de vous estimer toujours¹.

7434. — A M. L'ABBÉ BOUDOT.

A Ferney, par Genève, 28 décembre.

Je vous remercie, monsieur, des instructions que vous avez bien voulu me donner² ; si j'étais aussi savant que vous, M. le président Hénault serait bientôt vengé.

Heureusement l'ouvrage du marquis de B.....³ n'a point passé à Paris, il n'est connu que dans les provinces et dans les pays étrangers ; mais il ne fera jamais de tort à l'*Abrégé chronologique*, dont vous avez vérifié toutes les dates.

L'abbé de La Bletterie a beau vouloir jeter du ridicule sur cette exactitude si estimable⁴, le ridicule est d'oser la mépriser ; mon devoir est de vous estimer ; c'est un devoir que je remplis dans toute son étendue.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre très-humble, etc.

7435. — A MADAME DE POMMEREUL⁵.

A Ferney, le 29 décembre.

Madame, si je n'avais pas été très-malade sur la fin de cette courte vie, je vous aurais sans doute remercié sur-le-champ de

1. Voyez la *Correspondance de Grimm*, etc., édition Tourneux, tome VIII, page 267.

2. Voyez lettre 7415.

3. Belestat ; voyez lettres 7358, 7359 et 7447.

4. Voyez lettre 7430.

5. M^{me} de Pommereul avait adressé à l'auteur la recette de l'élixir de longue vie, avec une lettre mêlée de prose et de vers. (K.)

la longue vie que vous voulez bien me procurer. Il faut que vous descendiez d'Apollon en droite ligne, vous et M^{me} d'Antremont.

Vous ne démentez pas votre illustre origine ;
 Il est le dieu des vers et de la médecine,
 Il prolonge nos jours, il en fait l'agrément.
 Ce dieu vous a donné l'un et l'autre talent :
 Ils sont rares tous deux J'apprends dans mes retraites
 Qu'on a dans Paris maintenant
 Moins de bons médecins que de mauvais poètes.

Grand merci, madame, de votre recette de longue vie. Je me doute que vous en avez pour rendre la vie très-agréable ; mais j'ai peur que vous ne soyez très-avare de cette recette-là. Le cardinal de Fleury prenait tous les matins d'un baume qui ressemblait fort à votre élixir ; il avait beaucoup 'usé, dans son temps, de cette autre recette que vous ne donnez pas. Je crois que c'est ce qui l'a fait vivre quatre-vingt-dix ans assez joyeusement. Ce bonheur n'appartient qu'à des gens d'église : Dieu ne bénit pas ainsi les pauvres profanes.

Quoi qu'il en soit, daignez agréer le respect et la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7436. — DE M. HENNIN¹.

A Versailles, le 30 décembre 1768.

Je me suis acquitté de votre commission, monsieur. J'ai embrassé avec bien du plaisir M^{me} Denis dans sa nouvelle habitation. Quelque bien qu'elle y soit, elle regrette les neiges et la bise de Ferney ; ses yeux sont toujours tournés vers vous. Vous voir était devenu son premier be-oin, et de longtemps elle ne s'accoutumera à s'en trouver privée. Elle éprouve d'ailleurs plus que personne combien quinze ans apportent de changement dans Paris. Le plus fâcheux dont je m'aperçoive est dans l'humeur. Vous n'avez pas l'idée de ce que sont devenus vos bons compatriotes. A leur ignorance, leur incurie, leur gaieté, ils ont substitué un ton dissertateur, la fureur de gouverner, et un maintien presque espagnol. Je me trouve un évaporé auprès des petits messieurs qui débudent dans le monde. Ce n'est pas que la jeunesse fasse moins de sottises ; mais elles ne sont et ne peuvent plus être prises pour des étourderies ; ce sont de bonnes grosses noircures, des crimes mêmes, qui indignent les honnêtes gens, et font craindre que chacun ne prenne le parti de se faire justice, et que la douceur de nos mœurs, qui en fait sinon le seul, du moins le principal mérite, ne nous soit même ravie.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, 1825.*

Vous croirez bien que je ne passe pas ma vie à examiner tristement cette révolution qui, j'espère, influera très-peu sur mon bonheur dans nos montagnes. Elle m'afflige quelquefois; mais je vais chercher le remède chez mes amis et les vôtres. J'en vois beaucoup, dont je vous entretiendrai au plus tard dans trois mois. L'avantage que j'ai de vivre auprès de vous me fait un mérite à leurs yeux. Je suis questionné plus qu'un Indien, et je réponds à chacun selon sa jauge.

M^{me} la duchesse de Choiseul m'a dit, il y a quelque temps, qu'elle croyait être mal dans votre esprit. Je l'ai assurée du contraire. Si vous lui écrivez en conséquence, ne me nommez pas. Je ne vous dirai rien du duc : il a bien des affaires et bien des ennemis, et c'est dommage pour lui et pour l'État. Je ne sais pas encore s'il me fera du bien, mais je lui en souhaite beaucoup, car il est bon et juste, entend bien ce qu'il écoute, et a dans l'âme une sorte de grandeur d'autant plus précieuse qu'elle devient plus rare.

Adieu, monsieur, il n'y a pas un jour dans l'année où je croie pouvoir me permettre de vous fatiguer de compliments. Aimez-moi comme je vous aime, et ce sera toujours de plus en plus.

7437. — A M. D'ALEMBERT.

31 décembre.

Mon cher philosophe, le démon de la discorde et de la calomnie souffle terriblement sur la littérature. Voyez ce qu'on a imprimé dans plusieurs journaux du mois de novembre : il est nécessaire que vous en soyez instruit; je ne crois pas que ces journaux soient fort connus à Paris, mais ils le sont dans l'Europe.

Croiriez-vous que M. le duc et M^{me} la duchesse de Choiseul ont daigné m'écrire pour disculper La Bletterie? Mais comment se justifiera-t-il, non-seulement d'avoir traduit Tacite en style pincé, mais de n'avoir fait des notes que pour insulter tous les gens de lettres? Je ne parle pas de Linguet, qui s'est défendu un peu trop longuement; mais pourquoi désigner Marmontel dans le temps de la persécution qu'il essayait? N'a-t-il pas désigné de la manière la plus outrageante le président Hénault, par ces paroles que vous trouverez page 235 du second tome? « Fixer l'époque des plus petits faits avec la plus grande exactitude, c'est le sublime de nos prétendus historiens modernes. Cela leur tient lieu de génie et des talents historiques. »

Quoi! cet homme attaque tout le monde, et il trouve la plus forte protection et les plus grands encouragements! Est-ce pour l'éducation des Enfants de France qu'il a publié son Tacite? Je sais certainement qu'il veut être de l'Académie, et probablement il en sera.

Je crois connaître enfin le beau marquis¹ qui a peint le président Hénault et le petit-fils de Shah-Abbas d'un pinceau si rembruni et si dur; mais par quelle rage m'imputer cet ouvrage, dans lequel je suis moi-même maltraité? Il faut donc combattre jusqu'au dernier jour de sa vie? Eh bien! combattons.

Avez-vous jamais lu le *Catéchumène*², une ode contre tous les rois dans la dernière guerre³, une *Lettre au docteur Pansophe*? Tout cela est de la même main. On a cru y reconnaître mon style. L'auteur n'a jamais eu l'honnêteté de détourner ces injustes soupçons; et moi, qui le connais parfaitement aussi bien que Marin, j'ai eu la discrétion de ne le jamais nommer. Je sais très-bien quel est l'auteur du livre attribué à Fréret⁴, et je lui garde une fidélité inviolable. Je sais qui a fait le *Christianisme dévoilé*⁵, le *Despotisme oriental*⁶, *Énoch et Élie*⁷, etc., et je ne l'ai jamais dit. Par quelle fureur veut-on m'attribuer l'*A, B, C*? C'est un livre fait pour remettre le feu et le fer aux mains des assassins du chevalier de La Barre.

Je compte sur votre amitié, mon cher philosophe. Qu'elle soit mon bouclier contre la calomnie, et la consolation de mes derniers jours.

Je vous embrasse très-tendrement.

7438. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1^{er} janvier 1769.

Je présente mes tendres et sincères respects au couple aimable qui a honoré de sa présence pendant quelques jours l'ermitage d'un vieux solitaire malingre. Je ne leur souhaite point la bonne année, parce que je sais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne souhaite point le bonheur à qui le possède et à qui le donne.

Je me flatte qu'un jour Dixhuitans⁸ sera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cause. La raison et l'esprit intro-

1. De Belestat; voyez lettres 7358, 7359 et 7417.

2. Par M. Bordes. (K.)

3. Cette *Ode sur la guerre* est aussi de Bordes; il en est parlé tome XLI, page 445; et XLII, 39.

4. Voyez la note, tome XLIV, page 257.

5. Voyez page 196.

6. Voyez la note, tome XLII, page 25.

7. Voyez la note, tome XLIII, page 390.

8. M^{me} de Rochefort avait dix-huit ans.

duiront leur empire dans le Gévaudan, et on sera bien étonné. La bonne cause commence à se faire connaître sourdement partout, et c'est de quoi je bénis Dieu dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'espérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puissants en œuvres et en paroles.

Quoi qu'on dise à Paris que la fête de la Présentation de Notre-Dame¹ doit se célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien : car à qui présenter ? à des vierges ? Cela ne serait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracasseries. Je ne connais que celles de Corse. Elles ne réussissent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de La Bletterie en France. Mais le mal est médiocre ; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que sur des roses. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

7439. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 2 janvier.

Je ne suis plus enrhumé, mon cher maître ; mais je me sers d'un scribe pour méqager mes yeux, qui sont très-faibles aux lumières. Je vous envoie mon discours², puisque vous lui faites l'honneur de vouloir le lire. Je vous l'ai fait attendre quelques jours, et beaucoup plus longtemps qu'il ne mérite, parce qu'il était à courir le monde, et que je n'ai pu le ravoir qu'aujourd'hui ; voulez-vous bien me le renvoyer sous l'enveloppe de Marin ? Il n'est que trop vrai qu'un certain gentilhomme a tenu au roi de Danemark le ridicule propos qu'on vous a dit³. Vous verrez dans mon discours un petit mot de correction fraternelle pour ce gentilhomme, qui était présent, et qui, à ce que je crois, l'aura sentie ; car je ne gâte pas ces messieurs. Vous voyez, mon cher ami, ce qui en arrive quand on les flatte : ils trouvent mauvais qu'on se moque des plats auteurs qu'ils protègent ; on s'expose à de tels reproches quand on caresse ceux qui les font. La critique de Linguet aurait pu être meilleure et de meilleur goût ; cependant, comme il a raison presque en tout, elle a beaucoup chagriné son maussade adversaire ; la liste des phrases tirées de la traduction est bien ridicule, et peut-être aurait suffi.

Vous devez des regrets au pauvre Damilaville ; il vous était bien attaché. Je savais qu'il était marié, mais non par lui, car il ne me disait rien de ses affaires. J'ai vu sa femme une seule fois, et, d'après cette vue, je doute

1. Pour comprendre ce passage, il faudrait savoir ce que le comte de Rochefort avait écrit à Voltaire. (B.) — Il s'agit sans doute de la présentation de la Du Barry à Versailles. (G. A.)

2. Voyez la note, page 194.

3. Voyez page 201.

fort qu'il ait été cocu ; mais ce qui me fâche le plus, c'est que cette vilaine mégère (car c'en était une) emporte tout le peu qu'il laisse, et qu'il ne restera pas même de quoi payer un excellent domestique qu'il avait.

Je n'ai point lu la collection des ouvrages de Leibnitz ; je crois que c'est un fatras où il y a bien peu de choses à apprendre.

Il est vrai que j'ai donné cette année deux gros volumes in-4° de géométrie¹ ; ce seront vraisemblablement les derniers.

Notre secrétaire, toujours convalescent et assez faible, vous fait mille compliments. Quant à l'*A B C*, personne n'ignore qu'il est en effet traduit de l'anglais par un avocat. *Vale, et me ama.*

7440. — A M. CARLI².

3 janvier 1769.

Monsieur, la lecture de votre tragédie³ m'a fait oublier les fluxions dont mes yeux sont accablés. J'ai éprouvé que le meilleur des médecins est le plaisir. La vivacité de l'intrigue m'a attaché depuis le premier vers jusqu'au dernier. Je ne sais pas assez quel est le goût de votre nation pour vous dire à quel point vous devez lui plaire ; je ne puis vous répondre que de moi. Agréez avec bonté mes remerciements et mon estime. Permettez que je fasse ici les plus tendres compliments à M. Albergati, votre ami. Le triste état où je suis ne me permet pas d'écrire plusieurs lettres.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très-humble, etc.

7441. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 3 janvier.

Madame, il y a, dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que monsieur votre frère⁴ « vous menace, et que vous ne devez plus rien faire pour empêcher ses menaces d'être effectuées ».

Je serais inconsolable si, ayant voulu l'engager à se confier à vos bontés, j'avais pu laisser échapper dans sa dernière lettre quelque expression qui pût faire soupçonner qu'il vous menaçât,

1. *Opusculæ mathématiques*, tomes IV et V. Ils ont été suivis de trois autres.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. *Telano ed Ermelinda*.

4. Durey de Morsan ; voyez tome XLV, page 500.

et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une sœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude. Vous m'avez pressé par deux lettres consécutives de l'attirer chez moi, et de savoir de lui ce qu'il voulait.

Jè vous ai instruite de toutes ses prétentions ; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conseillaient d'éclater et de se pourvoir en justice ; je vous ai dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti ; je vous ai offert mes services ; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le sien. Non-seulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un seul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs ; et s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'esprit, et qu'il est considéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choses sont très-conciliables avec une mauvaise conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ses fautes et de ses disgrâces est vrai, il est sans contredit un des plus malheureux hommes qui soient au monde.

Mais que voulez-vous que je fasse ? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occasion, faudra-t-il que je refuse le frère de madame l'intendante de Paris ? Faudra-t-il que je lui dise : Votre sœur m'a ordonné de ne vous point secourir ; après que je lui ai dit, pour montrer votre générosité, que vous m'aviez permis de lui prêter de l'argent dans l'occasion, lorsque vous étiez à Genève ? Ceux que nous avons obligés une fois semblent avoir des droits sur nous, et lorsque nous nous retirons d'eux, ils se croient offensés.

Vous savez, madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé Nollet. Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarrassante. Cette Nollet est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monsieur votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée ?

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représen-

tations à votre prudence. Monsieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six ; je crois, en rassemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre : cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes ne se fassent point entendre dans les pays étrangers.

Au reste, madame, je vous supplie d'observer que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuse affaire que ce que vous m'avez expressément ordonné. Soyez très-persuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en sens tout le prix, et que je vous suis entièrement dévoué.

7442. — A M. L'ABBÉ AUDRA¹.

A Ferney, le 3 janvier.

Il s'agit, monsieur, de faire une bonne œuvre ; je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commencé à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se repent de l'absurde barbarie exercée contre les Calas. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres².

Les Sirven sont à peu près dans le cas des Calas. Le père et la mère Sirven furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux Calas expira. Cette famille infortunée est encore dans mon canton ; elle a voulu se pourvoir au conseil privé du roi ; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger son décret, et qui renvoie le jugement au parlement, est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre. La mère est morte de douleur, le père reste avec ses filles, condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouse, et de mourir sur le même échafaud que Calas ; il a même manifesté cette crainte aux yeux du conseil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait se présenter à Toulouse avec sûreté. Il est bien clair qu'il n'a pas plus noyé sa fille que Calas n'avait pendu son fils. Les gens sensés du parlement de Toulouse seront-ils assez hardis pour prendre le parti de la raison et de l'innocence contre le fanatisme le plus abominable et

1. Voyez une note sur la lettre 7457.

2. Épître de saint Jacques, II, 18.

le plus fou? se trouvera-t-il quelque magistrat qui veuille se charger de protéger le malheureux Sirven, et acquérir par là de la véritable gloire? En ce cas, je déterminerai Sirven à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où Calas est mort.

La sentence rendue contre lui par contumace lui a ôté son bien, dont on s'est emparé. Cette malheureuse famille vous devra sa fortune, son honneur, et la vie ; et le parlement de Toulouse vous devra la réhabilitation de son honneur, flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, monsieur, le factum des dix-sept avocats du parlement de Paris en faveur des Sirven. Il est très-bien fait ; mais Sirven vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous ferez une action digne de la philosophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conseiller à qui j'adresserai Sirven?

Permettez-moi de vous embrasser avec la tendresse d'un frère.

7443. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

4 janvier 1769.

Eh bien ! madame, j'écris très-souvent quand j'ai des thèmes. Faites-vous lire la lettre de M. le marquis de Belestat, et jugez après cela si c'est avec justice qu'on m'a imputé son ouvrage. Jugez si j'ai été fidèle à l'amitié, si j'ai été offensé du mal qu'on disait de M. le président Hénault, et si je n'ai pas pris son parti beaucoup plus que je n'ai jamais pris le mien. Voilà la vérité enfin reconnue, et il faut que le président en soit instruit : j'ai cru sentir dans ses lettres qu'il me soupçonnait, je n'en ai eu que plus de zèle. Oui, madame, je suis vif, et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie, quand je croirai servir l'amitié et la raison.

La Bletterie est encore plus coupable que le marquis de Belestat ; puisqu'il veut être de l'Académie, il ne devait pas outrager un homme de quatre-vingt-deux ans qui fait tant d'honneur à notre corps. Rougisiez d'avoir pris le parti de ce pédant orgueilleux. Que votre petite mère ou grand'mère se repente de l'avoir protégé ! Voilà comme sont faits tous ces animaux-là. Ils croient

1. *Correspondance complète de Mme du Deffant avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barihélemy, et M. Craufurt, publiée par M. le marquis de Sainte-Aulaire, 1859 et 1877.*

régenter un collège, et c'est au collège qu'il faut les renvoyer. M^{me} la duchesse de Choiseul m'a écrit trois pages de sa main pour m'assurer l'innocence de ce janséniste. Je me repens bien d'avoir répondu gaiement, et d'avoir tourné le tout en plaisanterie. J'aurais dû lui faire connaître un méchant homme, qui abuse de sa protection pour insulter tout le monde. Comptez que La Bletterie ne vaut pas mieux que Jean-Jacques : tout cela est l'excrément du siècle. Le royaume du bon goût et de l'esprit est tombé en quenouille ; je ne prétends dire une fadeur ni à vous, ni à M^{me} la duchesse de Choiseul. Ce n'était pas en Sorbonne que le roi de Danemark devait aller : il devait venir souper chez vous sans façon.

Je suis un de ces étrangers qui regrettent de n'avoir pas cet honneur. Mais je suis bien mieux encore. Je suis un vieux serviteur attaché à votre char depuis quarante ans, vous respectant et vous aimant de toutes mes forces.

7444. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

5 janvier 1769.

Ah ! vraiment, vraiment, monsieur, vous vous feriez de belles affaires avec votre livrée, s'ils avaient connaissance de votre dernière lettre ; ce sont bien des gens comme eux qui s'embarrassent de ce que pensent et disent des gens comme moi ! Si j'entrais en justification avec eux, ils me diraient comme le bœuf au ciron, dans les fables de Lamotte : *Eh ! L'ami, qui te savait là ?*

Vos philosophes, ou plutôt soi-disant philosophes, sont de froids personnages : fastueux sans être riches, téméraires sans être braves, prêchant l'égalité par esprit de domination, se croyant les premiers hommes du monde, de penser ce que pensent tous les gens qui pensent ; orgueilleux, haineux, vindicatifs ; ils feraient haïr la philosophie.

Est-il possible que votre rancune contre La Bletterie (qui sans doute n'avait pas pensé à vous) ne cède point au desir de plaire et d'obliger ma grand'maman ? Ah ! monsieur, si vous la connaissiez, vous ne pourriez lui résister : l'esprit, la raison, la bonté, les grâces, tout en elle est au même degré ; elle est à la tête de ceux de qui le goût n'est point perverti, et qui, sentant tout votre mérite, se rendent difficiles sur celui des autres.

Certainement vous vous trompez, monsieur ; La Bletterie n'a point eu en vue le président dans la phrase que vous me citez, personne ne lui en a fait l'application. La Bletterie parle des historiens, et le président n'a prétendu faire qu'une chronologie. Mais en supposant que La Bletterie ou

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

d'autres voulussent attaquer le président, ils n'y réussiraient pas; son livre a eu trop de succès pour que la critique de quelques particuliers puisse lui paraître fondée; il en attribuerait la cause à une basse jalousie, il la mépriserait, et il aurait raison. Point de guerre entre les vieillards; vous y auriez trop d'avantage, vos écrits n'ont que vingt-cinq ans.

Je consentirais volontiers à dire, à publier que vous n'êtes ni l'auteur ni le traducteur de l'*A, B, C* et de toutes les autres brochures; mais me croira-t-on? Ne m'en rendez pas caution, je vous prie; on s'en rapportera au style, et il est difficile de s'y méprendre. Mais, monsieur, envoyez toujours à la grand'maman tout ce qui tombera entre vos mains, et qu'il y ait, je vous supplie, deux exemplaires.

Non, non; n'ayez pas peur, rien n'altérera l'opinion que j'ai de votre religion et de votre piété. Je vous fais mettre en pratique les vertus théologiques; mais je ne voudrais pas devoir à la charité l'amitié dont vous m'assurez.

Adieu, mon bon et ancien ami; je n'exerce aucune vertu en vous aimant et en croyant en vous. Ah! pourquoi ne puis-je avoir l'espérance de vous revoir?

7445. — A M. LE COMTE DE LA TOURAÏLLE.

A Ferney, 5 janvier.

Vous êtes bien bon, monsieur, de parler de microscope à un pauvre vieillard qui a presque perdu la vue. Il y a longtemps que je suis accoutumé à voir grossir des objets fort minces. La sottise, la calomnie, et la renommée, leur très-humble servante, grossissent tout. On avait fort grossi les fautes du comte de Lally et les indécences du chevalier de La Barre; il leur en a coûté la vie. On a grossi les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et presque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en sera pas ainsi sans doute du livre de M. l'abbé Régley, que vous estimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent sur-le-champ d'autres anguilles.

J'attends son livre avec d'autant plus d'impatience que je viens d'en lire un à peu près sur le même sujet. En me le donnant, ayez la bonté, monsieur, de me faire avoir les *Découvertes microscopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature*¹.

Cette nature est bien plus singulière dans nos Alpes qu'ailleurs; c'est tout un autre monde. Le vôtre est plus brillant. Je

1. Tome XXVII, page 125.

remercie le digne petit-fils du grand Condé de daigner se souvenir de moi du sein de sa gloire. Je me mets à ses pieds avec la plus respectueuse reconnaissance, et je vous demande instamment la continuation de vos bontés.

7446. — A M. LAVAYSSE DE VIDON ¹.

5 janvier.

J'étais, monsieur, rempli d'estime pour feu monsieur votre père ; je sais qu'il était aussi sage que vertueux. J'aurais voulu en pouvoir dire autant de votre beau-frère La Beaumelle. La raison fait beaucoup plus de progrès que vous ne pensez ; voici ce qu'un homme constitué en dignité m'écrit de Toulouse : « Vous ne sauriez croire combien augmente dans cette ville le zèle des gens de bien et leur amour et leur respect pour... ². Quant au parlement et à l'ordre des avocats, presque tous ceux qui sont au-dessous de trente-cinq ans sont pleins de zèle et de lumières, et il ne manque pas de gens instruits parmi les personnes de condition... Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et opiniâtres, incapables de se prêter un seul moment à la raison ; mais leur nombre diminue chaque jour, et non-seulement toute la jeunesse du parlement, mais une grande partie du centre et plusieurs hommes de la tête vous sont entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire combien tout a changé depuis la malheureuse aventure de l'innocent Calas. On va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentilshommes : on regarde le premier comme injuste, et le second comme trop sévère. »

Montrez, monsieur, ce petit extrait à M^{me} Calas et à M^{me} du Voisin ³, et ayez la bonté de leur faire mes plus tendres compliments.

Je ne mangerai pas des fruits de l'arbre de la tolérance que j'ai planté ; je suis trop vieux, je n'ai plus de dents ; mais vous en mangerez un jour, soyez-en sûr.

J'apprends que vous demeurez chez M. Bouffé ; c'est lui qui paye la pension des ex-jésuites ; j'en ai un auprès de moi, aussi bien que les Sirven : car il faut faire du bien aux malheureux, et même aux jésuites.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le mot laissé en blanc est *vous*.

3. Fille mariée de M^{me} Calas.

Je vous prie de vouloir bien me mander dans quel temps à peu près il pourra payer la pension de l'ex-jésuite Adam et de l'ex-jésuite Philibert, à chacun desquels on doit deux cents livres au premier septembre, si je ne me trompe. Les certificats de vie ont été remis à M. Bouffé par M. Le Blanc, qui demeure chez M. Necker. J'ai l'honneur d'être très-sincèrement et du fond de mon cœur, sans compliments, monsieur, votre, etc.

N. B. Je vous prie aussi de vouloir bien me marquer ce qu'on retient pour les droits de banque.

7447. — A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH¹.

5 janvier.

Votre lettre du 20 de décembre, monsieur, n'est point du style de vos autres lettres ; et votre critique de Bury est encore moins du style de l'éloge de Clémence Isaure. C'est une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre dissertation étant le même qui avait imprimé les mémoires de La Beaumelle, on crut que ce petit ouvrage était de lui ; et ce nom le rendit suspect. Le public ne regarda l'intitulé, *Par M. le marquis de B...*, que comme un masque sous lequel La Beaumelle se cachait. L'article du petit-fils de Shah-Abbas parut à tout le monde un portrait trop ressemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris six cents exemplaires que M. de Sartines fit mettre au pilon, et il en informa M. de Saint-Florentin.

Ce n'est pas tout, monsieur ; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua ; et cette calomnie en imposa d'autant plus que dans ce temps-là même je faisais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du *Siccle de Louis XIV*.

Le président Hénault, si durement traité dans votre brochure², est mon ami depuis plus de quarante ans ; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président Hénault, pour le déchirer avec plus de cruauté en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plus tôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais

1. A qui sont déjà adressées les lettres 7358 et 7359.

2. Voyez le passage cité dans la lettre 7331.

pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé avec toute la ville de Genève que La Beaumelle était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines ; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des Sirven ; vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on faisait expirer Calas sur la roue. La sentence qui condamne les Sirven est plus absurde encore que l'abominable arrêt contre les Calas. J'ai fait présenter au nom des Sirven une requête au conseil privé du roi ; cette famille malheureuse, jugée par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse, qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des Calas ; le conseil privé, en plaignant les Sirven, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse.

Un homme très-instruit¹ me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux ; que plusieurs jeunes conseillers embrassent le parti de la tolérance ; « qu'on va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentils-hommes ». Ces circonstances m'encourageraient, monsieur, à envoyer les Sirven dans votre pays, si je pouvais compter sur quelque conseiller au parlement qui voulût se faire un honneur de protéger et de conduire cette famille aussi innocente que malheureuse. Je serais bien sûr alors qu'elle serait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ses biens. Voyez, monsieur, si vous connaissez quelque magistrat qui soit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puisse prendre sur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges, et tirer l'innocence de la plus injuste oppression.

« Combien que le parlement ne soit qu'une forme des trois états raccourcis au petit pied², » ce sera à vous seul, monsieur, qu'on sera redevable d'une action si généreuse et si juste ; le parlement même vous en devra de la reconnaissance, vous lui aurez fourni une occasion de montrer sa justice, et d'expier le sang des Calas.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce service que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive

1. L'abbé Audra ; voyez lettre 7457.

2. Ce sont les termes des premiers états de Blois, page 445. (*Note de Voltaire.*)

reconnaissance, avec l'estime que je dois à vos talents, et toute l'amitié d'un confrère, votre très-humble, etc.

7448. — A M. DE LA HARPE.

5 janvier.

Oui, mon cher enfant, le *Mercur* est devenu un très-bon livre, grâce à vous et à M. Lacombe. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un *Siècle*, et même deux¹, ainsi qu'à vous : le grand siècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de Lally, dont le seul crime a été d'être brutal. Quelque autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent², dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera son corps, pour avoir chanté une ancienne chanson de corps de garde. Cela se passa chez les Hottentots il y a environ trois ans.

J'attends votre *Henri IV*³ avec la même ardeur qu'il attendait Gabrielle.

Puisque vous avez une *Vestris*⁴, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les polissons qui ne savent que mettre des tours de passe-passe sur le théâtre ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers soient bons ; mais savent-ils ce que c'est qu'un vers ? Ah ! quels Welches !

L'*A, B, C* est réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat La Bastide de Chiniac, et ce Chiniac est un homme à qui je ne prends nul intérêt.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

7449. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 janvier.

Madame, voilà encore un thème ; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'est-à-dire il y a huit jours, vous me demandez

1. L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV* contient le *Précis du Siècle de Louis XV*.

2. Voltaire n'a point fait pour le *Précis du Siècle de Louis XV* d'addition où il ait parlé du meurtre de La Barre ; mais dans l'édition de l'*Histoire du Parlement*, qui fait partie de l'édition in-4° de ses *OEuvres*, il reproduit au chapitre LIX la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, qui est tome XXV, page 501.

3. L'*Éloge de Henri IV*, par La Harpe, avait obtenu l'accessit à l'Académie de la Rochelle. Le prix avait été donné à Gaillard ; voyez lettre 7464.

4. Marie-Rose Gourgaud Dugazon, femme d'Angiole-Marie-Gaspard Vestris, avait

le commencement de l'Alphabet¹ ; mais savez-vous bien qu'il sera brûlé, et peut-être l'auteur aussi ? Le traducteur est un La Bastide de Chiniac, avocat de son métier. Il sera brûlé, vous dis-je, comme Chaussou².

C'est avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande. Vous voulez que je fasse un gros paquet à votre petite mère ou grand'mère ; vous ne dites point si elle paye des ports de lettres, et s'il faut adresser le paquet sous l'enveloppe de son mari, qui ne sera point du tout content de l'ouvrage.

L'A, B, C est trop l'éloge du gouvernement anglais. On sait combien je hais la liberté, et que je suis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes ; mais si j'envoie cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur ; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, madame, si on peut s'adresser directement à votre petite mère ; et, si elle répond qu'il n'y a nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez.

Je puis vous faire tenir directement par la poste de Lyon, à très-peu de frais, *les Droits des uns et les Usurpations des autres*³, *l'Épître aux Romains*⁴.

Si vous n'avez pas l'*Examen important*⁵ de milord Bolingbroke, on vous le fera tenir par votre grand'mère⁶.

On n'a pas un seul exemplaire du *Supplément*⁷, elle le demande comme vous. Il faut qu'elle fasse écrire par Corby à Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poste.

Vous me parlez d'un buste, madame ; comment avez-vous pu penser que je fusse assez impertinent pour me faire dresser un buste ? Cela est bon pour Jean-Jacques, qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une statue⁸.

débuté le 19 décembre 1768 par le rôle d'Aménaïde dans *Tancrède*. Elle est morte le 6 octobre 1804.

1. L'A, B, C : voyez tome XXVII, page 311.

2. Voyez la note de Voltaire, tome IX, page 519.

3. Tome XXVII, page 193.

4. Tome XXVII, page 83.

5. Tome XXVI, page 195.

6. M^{me} de Choiseul, qui est aussi désignée plus haut sous le nom de *petite mère*.

7. Je ne vois pas quel peut être l'ouvrage dont parle ici Voltaire. Le *Supplément du Discours aux Welches* est de 1764 (voyez tome XXV, page 249) ; le *Supplément aux causes célèbres* (voyez tome XXVIII, page 77) n'est, je crois, que de juillet 1769, ou, tout au plus, de juin. (B.)

8. Dans sa lettre intitulée *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont*.

Pour les deux *Siècles*, dont l'un est celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les présenter, et doit s'être acquitté de son devoir. M^{me} de Luxembourg y verra¹ une belle réponse du maréchal de Luxembourg quand on l'interrogera à la Bastille. C'est une anecdote dont elle est sans doute instruite.

Le procès de cet infortuné Lally est quelque chose de bien extraordinaire ; mais vous n'aimez l'histoire que très-médiocrement. Vous ne vous souciez pas de La Bourdonnais, enfermé trois ans à la Bastille pour avoir pris Madras ; mais vous souciez-vous des cabales affreuses qu'on fait contre le mari de votre grand'mère ? Je l'aimerai, je le respecterai, je le vanterai, fût-il traité comme La Bourdonnais. Il a une grande âme, avec beaucoup d'esprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, madame ; quand vous me donnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai sur le cœur. Comptez que ce cœur est plein de vous.

7450. — A M. BEAUMONT-JACOB².

Au château de Ferney, 10 janvier.

Pouvez-vous, monsieur, vous charger de douze mille livres pour six mois ? Cette somme vous sera comptée au moment que vous le voudrez. J'ai l'honneur d'être, etc.

7451. — A M. BORDES.

A Ferney, 10 janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philosophie dans le discours de M. l'abbé de Condillac³. On dira peut-être que ce mérite n'est pas à sa place, dans une compagnie consacrée uniquement à l'éloquence et à la poésie ; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un discours de réception des idées vraies et profondes, qui sont elles-mêmes la source cachée de l'éloquence.

Il y a dans le discours de M. Le Batteux des anecdotes sur

1. Tome XIV, page 459.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Pour sa réception à l'Académie française à la place de l'abbé d'Olivet, le 22 décembre 1768.

mon ancien préfet l'abbé d'Olivet, dont je connais parfaitement la fausseté ; mais la satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il serait à désirer que les lettres¹ concernant Nonotte fussent réimprimées à Lyon, puisque les injures de ce maraud y ont été audacieusement imprimées ; c'est d'ailleurs un factum dans une espèce de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent Nonotte, et pensent qu'il a raison. Je crois que les Pères de l'Oratoire en seraient très-aises, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui seraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très-respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme.

Bonsoir, mon très-cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle², où il y a, dit-on, des choses curieuses ; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

7452. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT³.

11 janvier 1769, à Ferney.

Monsieur, à la réception de votre lettre, j'envoie une lettre de change à M. François Tronchin⁴. J'étais si malade que je ne pus pas même lui écrire. Il faut que je sois désespéré, puisque votre bon vin ne m'a pas encore guéri. Cependant je compte sur vous jusqu'à la fin de ma vie. Je ne veux boire que par vos bienfaits. Je ne puis plus souffrir d'autre vin que le vôtre. Apparemment que tant vaut l'homme, tant vaut son vin. M. de Brosses a fait enfin à peu près ce que je désirais. Ce n'a pas été sans peine. Il n'a jamais daigné mettre la générosité au nombre de ses vertus.

Mille respects à M^{me} Le Bault ; j'ai l'honneur d'être avec les mêmes sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Nous ne connaissons de lettre concernant Nonotte, et dont Voltaire puisse parler ici, que celle qui est tome XXVI, page 509. La *Lettre anonyme*, etc., qui est tome XXVII, page 401, est postérieure au 10 janvier. Mais Voltaire a peut-être aussi voulu parler des *Éclaircissements historiques*, qui sont tome XXIV, page 483.

2. *Des Singularités de la nature*, tome XXVII, page 125.

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. Banquier de Voltaire à Lyon.

7453. — A M. HENNIN.

A Ferney, 11 janvier.

Pardon, pardon, mon très-cher et très-aimable résident. Il y a huit jours que j'aurais dû vous répondre, et un mois que j'aurais dû vous prévenir. Si vous aviez malheureusement mon âge, vous trouveriez les choses encore bien plus changées qu'elles ne vous l'ont paru. J'ai bu autrefois la lie d'un vin qui était encore assez bon. Le tonneau nouvellement percé est de Brie. Votre principal¹ est presque le seul homme qui soutienne l'honneur du pays, et qui joigne la grandeur d'âme à l'esprit et à la gaieté. On me mande que ses ennemis se démènent beaucoup. Tant pis s'ils réussissent. C'est un des plus grands malheurs qui puissent arriver à feu ma patrie.

Vraiment il est vrai que madame sa femme s'est donné les airs de prétendre être mal à ma cour. Mais j'ai de quoi rabattre son caquet, car je serais homme à lui signifier combien je respecte la vertu douce et sans faste, combien j'aime l'esprit naturel et vrai dans un temps où il y a tant d'esprits faux. Enfin, si je m'y mettais, je la ferais rougir jusqu'au blanc des yeux. Qu'elle ne se joue pas à moi.

Vous ne reviendrez² sans doute qu'au printemps, mais j'ai bien peur que vous ne trouviez un printemps fort vilain. Nous avons un hiver si doux qu'il en devient fade. Il faut avoir sa dose de bise chaque année ; nous l'aurons malheureusement au mois de mai. Vous gèlerez de froid dans le jardin que vous avez si joliment planté. Je me suis promené aujourd'hui dans le mien pendant une heure, et j'avais chaud. Nous serons en fourrure à la Pentecôte.

On dit que Catau a déjà battu les infidèles ; cela leur apprendra à renfermer les femmes. Ces maraudeurs-là ne sont bons qu'à être renvoyés au delà de l'Oxus, dont ils viennent. Je ne m'accoutume point à voir la Grèce gouvernée par des gens qui ne savent ni lire, ni écrire, ni danser, ni chanter. Si la Grèce était libre, j'irais mourir à Corinthe, quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'y aller. Je déteste également les Turcs et la bise. Pour votre Pologne, je la plains ; c'est pis que jamais.

1. Le duc de Choiseul.

2. Hennin était alors à Versailles.

Adieu ; soyez heureux autant que vous méritez de l'être, et conservez-moi vos bontés. V.

7454. — A M. SALES DE PRÉGNY ¹.

A Ferney, 11 janvier.

Monsieur, je serai très-aise de vous avoir pour voisin. Je suis peu flatté, à mon âge, d'être seigneur de Tournay *ad vitam*. Les petits arrangements qu'on pourrait prendre avec vous et avec M. le président de Brosses ne seront pas bien difficiles. Je ne demandais à M. le président de Brosses qu'une sûreté, qu'il n'inquiéterait point après ma mort mon fermier, à qui les bestiaux et les ustensiles appartiennent.

J'ai fait beaucoup trop de dépenses à cette maison, que je n'ai jamais habitée. Je l'ai achetée fort cher, et je n'en ai presque rien retiré ; mais j'ai fait de plus grandes pertes, et je me suis consolé. Je suis persuadé que si vous achetez cette terre, vous ne refuserez pas le petit dédommagement qui m'est dû, et que vous proposez vous-même. Je pense que vous êtes en effet le seul Genevois à qui cette terre convienne, et je doute qu'aucun autre voulût l'acquérir. Vous y avez des domaines en franc alleu, et vous seul êtes assez riche pour acheter une terre qui ne vous rapportera rien tant que je vivrai. Or je vous avertis, monsieur, que je compte vivre jusqu'à quatre-vingt-deux ans au moins, attendu que mon grand-père, qui était aussi sec que moi, et qui ne faisais ni vers ni prose, en a vécu quatre-vingt-trois.

Ayez la bonté de prendre vos mesures là-dessus. Soyez sûr que je vous donnerai toutes les facilités possibles pour cette acquisition. Je suis à vos ordres, et j'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble, etc.²

7455. — A M. D'ALEMBERT.

13 janvier.

Je vous renvoie, mon cher philosophe, votre chien danois³ ; il est beau, bien fait, hardi, vigoureux, et vaut mieux que tous les petits chiens de manchon qui lèchent et qui jappent à Paris.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. On trouve ici dans Beuchot, à la date du 12 janvier, une lettre que nous plaçons à l'année 1770.

3. Le *Discours* prononcé devant le roi de Danemark ; voyez lettre 7420.

Votre discours est excellent; vous êtes presque le seul qui n'alliez jamais ni en deçà ni en delà de votre pensée. Je vous avertis que j'en ai tiré copie.

Le *Mercur* devient bon. Il y a des extraits de livres fort bien faits. Pourquoi n'y pas insérer ce discours, dont le public a besoin? La Bletterie a juré à son protecteur et à sa protectrice qu'il ne m'avait point eu en vue, et qu'il me permettait de ne pas me faire enterrer. Il dit aussi qu'il n'a point songé à Marmontel quand il a parlé de *Bélisaire*, ni au président Hénault quand il a dit que « la précision des dates est le sublime des historiens sans talents ». J'ai tourné le tout en plaisanterie.

A propos du président Hénault, le marquis de Belestat m'a écrit enfin qu'il était très-fâché que j'eusse douté un moment que le portrait de Shah-Abbas et du président fussent de lui; qu'ils sont très-ressemblants; que tout le monde est de son avis, et qu'il n'en démordra pas. J'ai envoyé sa lettre à notre ami Marin. On a fait trois éditions de ce petit ouvrage en province, car la province pense depuis quelques années. Il s'est fait un prodigieux changement, par exemple, dans le parlement de Toulouse; la moitié est devenue philosophe, et les vieilles têtes rongées de la teigne de la barbarie mourront bientôt.

Oui, sans doute, j'ai regretté Damilaville; il avait l'enthousiasme de saint Paul, et n'en avait ni l'extravagance ni la fourberie: c'était un homme nécessaire.

Oui, oui, l'*A, B, C* est d'un membre du parlement d'Angleterre, nommé Huet, parent de l'évêque d'Avranches, et connu par de pareils ouvrages. Le traducteur est un avocat nommé La Bastide; ils sont trois de ce nom-là: il est difficile qu'ils soient égorgés tous les trois par les assassins du chevalier de La Barre.

Vous n'avez point les bons livres à Paris: le *Militaire philosophe*¹, les *Doutes*², l'*Imposture sacerdotale*³, le *Polissonisme dévoilé*⁴. Il paraît tous les huit jours un livre dans ce goût en Hollande. La *Riforma d'Italia*⁵, qui n'est pourtant qu'une déclamation, a fait un prodigieux effet en Italie. Nous aurons bientôt de nouveaux cioux et une nouvelle terre, j'entends pour les honnêtes

1. Voyez la note, tome XXVII, page 117.

2. Les *Doutes sur la religion, suivis de l'analyse du Traité théologi-politique de Spinoza*, 1767, in-12. L'*Analyse* est du comte de Boulainvilliers; les *Doutes*, de Guérout de Pival, mort en 1772.

3. Voyez la note, tome XLV, page 526.

4. C'est-à-dire le *Christianisme dévoilé*. (B.). — Voyez lettre 7423.

5. Voyez page 134.

gens ; car, pour la canaille, le plus sot ciel et la plus sotte terre est ce qu'il lui faut.

Je prends le ciel et la terre à témoin que je vous aime de tout mon cœur.

Pardieu, vous êtes bien injuste de me reprocher des ménagements pour gens puissants, que je n'ai connus jadis que pour gens aimables à qui j'ai les dernières obligations, et qui même m'ont défendu contre les monstres. En quoi puis-je me plaindre d'eux ? est-ce parce qu'ils m'écrivent pour me jurer que La Bletterie jure qu'il n'a pas pensé à moi ? Faudrait-il que je me brûlasse toujours les pattes pour tirer les marrons du feu ? Ce sont les assassins que je ne ménage pas. Voyez comme ils sont fêtés tome I^{er} et tome IV du *Siècle*.

7456. — DE M. THIERIOT.

A Paris, ce vendredi 13 de janvier.

Nec, si plura velim, tu dare deneges ¹.

Il n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur et mon soutien, avec qui je puisse prendre l'air et le ton dont je vous écris.

Frontis ad urbani descendit præmia ².

Il y a deux ans que je paye habituellement les tributs que la vieillesse doit à la nature. L'asthme était mon incommodité dominante et familière ; mais un régime austère et une plante que j'ignore et dont je n'use plus, mais dont j'ai heureusement une bonne provision, en ont fait disparaître tous les symptômes à la fin de l'été. Ma santé est donc aussi bonne que je pouvais le souhaiter ; mais ma petite fortune et mes affaires sont dans le plus grand dérangement. J'ai payé trois années, de six cents livres chacune, pour remplir les engagements que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus : douze cents livres du roi de Prusse, dont il ne me reste que mille livres, les deux cents livres payant tous les papiers littéraires dont je lève mes extraits, payant aussi des copies des pièces et autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces mille livres du roi de Prusse, avec deux mille six cents livres viagères sur l'Hôtel de Ville, et quatre cents livres par an sur M. le comte de Lauraguais, me donnaient l'espérance de me tirer d'affaire, en payant même mon engagement de six cents livres. Mais une nouvelle charge perpétuelle m'est survenue, par la nécessité de prendre une seconde femme pour me servir et me secourir dans mes infirmités.

1. Horace, livre III, ode xvi, vers 38.

2. Id., livre I, épître ix, vers 11.

Vous me fîtes l'amitié de m'écrire, au commencement de 1766, lorsque je vous demandais d'être inscrit sur la feuille de vos bienfaits, que j'avais attendu trop tard, que j'en serais puni, que j'attendrais; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moisson; que tout le monde avait glané, hors moi, parce que je ne m'étais pas présenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence; vous ajoutiez, de la manière la plus agréable et la plus consolante, que vous m'aimiez comme on aime dans la jeunesse.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes et vous poursuivîtes, sur la fin de la régence, de faire mettre sur ma tête la moitié de votre pension, et comme, par vos instances, M. le duc de Melun s'intéressa au succès de ce projet, sous le ministère de monsieur le Duc. Mais les tristes événements qui se succédèrent coup sur coup renversèrent une si rare marque d'amitié et de bienfaisance, dont la *Gazette de Hollande* fit une mention particulière. C'est ce qui m'a toujours encouragé de vous dire, s'il en était besoin, comme Horace le dit à Mécène en lui rappelant ses bienfaits : *Nec, si plura velim, tu dare deneges*; et c'est ce qui me faisait dire dernièrement à table, chez monsieur le lieutenant civil, qu'il n'y avait que M. de Voltaire à qui je pusse demander avec plaisir, et de qui je pusse recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parce que je suis trop plein de petits chagrins domestiques.

THIERIOT.

7457. — A M. DE POMARET,

A GANGES.

15 janvier.

Je vois, monsieur, que vous pensez en homme de bien et en sage; vous servez Dieu sans superstition, et les hommes sans les tromper. Il n'en est pas ainsi de l'adversaire que vous daignez combattre. S'il y avait dans vos cantons plusieurs têtes aussi chaudes que la sienne, et des cœurs aussi injustes, ils seraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait sur les frontières une ville dans laquelle seule tous les protestants pourront se marier légitimement¹.

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien. La raison, qui doit toujours paraître sans éclat, fait sourdement des progrès immenses. Je

1. Versoy : ce projet ne fut point exécuté. (B.)

vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité, et très-instruit :

« Vous ne sauriez croire combien augmente dans cette ville le zèle des gens de bien, et leur amour et leur respect pour ¹..... Quant au parlement et à l'ordre des avocats, presque tous ceux qui sont au-dessous de trente-cinq ans sont pleins de zèle et de lumières, et il ne manque pas de gens instruits parmi les personnes de condition. Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et opiniâtres, incapables de se prêter un seul moment à la raison ; mais leur nombre diminue chaque jour, et non-seulement toute la jeunesse du parlement, mais une grande partie du centre, et plusieurs hommes de la tête, vous sont entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire combien tout a changé depuis la malheureuse aventure de l'innocent Calas. On va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentils-hommes : on regarde le premier comme injuste, et le second comme trop sévère, etc. »

Vous voyez, monsieur, qu'il n'était pas possible d'introduire la raison autrement que sur les ruines du fanatisme. Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons détester ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soissons, Fitz-James, vécût encore, lui qui a dit dans son mandement ² que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères ! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt : Donc je dois t'égorger. Proscrivons, monsieur, ces maximes infernales ; si le diable faisait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remerciements des sentiments que vous avez bien voulu me témoigner ; comptez qu'ils sont dans le fond de mon cœur.

7458. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT ³.

16 janvier.

Le solitaire, monsieur, à qui vous daignez vous expliquer avec confiance, le mérite du moins par son extrême attache-

1. M. de Voltaire supprime ici le mot *vous*, qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé Audra, baron de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire, à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots qu'il en est mort de chagrin. (K.) — L'abbé Audra, né à Lyon en 1714, mourut à Toulouse le 17 septembre 1770 ; voyez tome XI, page 497.

2. Du 21 mars 1757 ; voyez la note, tome XXV, page 104.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

ment pour vous. Il croit, comme vous, qu'on casse des cruches de terre avec des louis d'or, et qu'après s'être emparé d'un pays très-misérable, il en coûtera plus peut-être pour le conserver que pour l'avoir conquis. Je ne sais s'il n'eût pas mieux valu s'en déclarer simplement protecteur avec un tribut; mais ceux qui gouvernent ont des lumières que les particuliers ne peuvent avoir. Il se peut que la Corse devienne nécessaire dans les dissensions qui surviendront en Italie. Cette guerre exerce le soldat et l'accoutume à manœuvrer dans un pays de montagnes.

Je sais bien que l'Europe n'approuve pas cette guerre; mais les ministres peuvent voir ce que le reste du monde ne voit pas. D'ailleurs cette entreprise étant une fois commencée, on ne pourrait guère y renoncer sans honte.

Si vous voyez M. de Chauvelin, je vous supplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de lui dire combien je m'intéresse à lui. Je lui suis attaché depuis longtemps. La nation corse ne méritait guère qu'on lui envoyât l'homme le plus aimable de France et le plus conciliant.

Je vous tiens très-heureux, monsieur, de pouvoir passer votre hiver auprès d'un homme aussi généralement aimé et estimé que M. le prince de Soubise. Il me semble que le public rend justice à la noblesse de son âme, à sa générosité, à sa bonté, à sa valeur et à la douceur de ses mœurs. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre à laquelle j'ai été extrêmement sensible; cela console ma vieillesse, qui devient bien infirme. Je mourrai en le respectant. Je vous en dis autant, monsieur, et du fond de mon cœur.

7459. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 19 janvier.

Vous aimez la raison et la liberté, mon cher et illustre confrère, et on ne peut guère aimer l'une sans l'autre. Eh bien! voilà un digne philosophe républicain que je vous présente, et qui parlera avec vous philosophie et liberté: c'est M. Jennings, chambellan du roi de Suède, homme du plus grand mérite, et de la plus grande réputation dans sa patrie. Il est digne de vous connaître et par lui-même et par le cas qu'il fait de vos ouvrages, qui ont tant contribué à répandre ces deux sentiments parmi ceux qui sont dignes de les éprouver. Il a d'ailleurs des compliments à vous faire de la part de la reine de Suède et du prince royal, qui protègent dans le Nord la philosophie, si mal accueillie par les princes du Midi. M. Jennings vous dira combien la raison fait de progrès en Suède sous ces heureux auspices. Les prêtres n'ont garde d'y faire comme le roi, et d'offrir aux peuples leur

démission; ils craindraient d'être pris au mot. Adieu, mon cher et illustre confrère; continuez à combattre, comme vous faites, *pro aris et focis* ¹. Pour moi, qui ai les mains liées par le despotisme ministériel et sacerdotal, je ne puis faire que comme Moïse ², les lever au ciel pendant que vous combattez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

7460. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 janvier.

Je vous avais bien dit, madame, que j'écrivais quand j'avais des thèmes ³. J'ai hasardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez; cela lui a été adressé par la poste de Lyon, sous l'enveloppe de son mari. Vous n'avez jamais voulu me dire si messieurs de la poste faisaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ses ports de lettres. Il y a longtemps que je sais que les femmes ne sont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraissez pas profonde en théologie, quoique vous soyez sœur d'un trésorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne savez donc pas, madame, que ce grand mot signifie originairement *amour* en latin et en grec; c'est de là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Welches ont avili cette expression divine; et de *charitas* ils ont fait le terme infâme qui parmi nous signifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philosophes cette charité qui veut dire le tendre amour; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philosophe ⁴ dans le goût de M. de Formont; je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il est plaisant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces messieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aie la même passion pour La Bletterie. Vous voulez donc avoir le privilège exclusif de la haine? Eh bien! madame, je vous avertis que je ne hais plus La Bletterie, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaisir de haïr toute seule.

Vous ne m'avez rien répondu sur l'étrange lettre du marquis de Belestat. Je lui sais gré de m'avoir justifié; sans cela, tous ceux qui lisent ces petits ouvrages m'auraient imputé le com-

1. Cicéron, *De Natura deorum*, 1H, 40.

2. *Exode*, xvii, 11.

3. Voyez lettre 7449.

4. Damilaville.

pliment fait au président Hénault¹. Vous voyez comme on est juste.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracasseries me poursuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde ! Plus heureux qui s'en moque et qui le fuit ! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation : c'est qu'en quittant le monde je vous ai quittée ; je ne peux m'en consoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thèmes, soyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je suis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont sous la main. Mille tendres respects.

7461. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 20 janvier 1769.

J'ai tant de choses à vous dire que je ne sais par où commencer ; allons, suivons l'ordre chronologique, et commençons par ce qui regarde la *Chronologie* du président, dont vous m'avez parlé dans votre dernière lettre. Ce n'est point M. de Belestat qui en fait la critique ; ce n'est point lui qui a écrit la lettre que vous m'avez envoyée ; et qui donc ? C'est La Beaumelle. M. de Belestat et lui sont en communauté de biens ; La Beaumelle fait passer sous son nom tout ce qu'il veut, il se tient *visiblement caché* derrière lui, et le Belestat se flatte de passer pour l'auteur, et se persuade peut-être à la fin qu'il l'est en effet. Si vous ne le connaissez que par ses lettres, et si vous ne l'avez jamais vu, vous êtes excusable de vous y tromper ; mais tous ceux qui le connaissent s'accordent tous à dire que c'est un bœuf, et en même temps un petit-maitre, plein de toutes sortes de prétentions. On avait déjà écrit ici du Languedoc qu'il se donnait pour l'auteur de cette brochure ; mais il a beau faire et beau dire, on ne le croira pas.

Ne vous figurez pas, monsieur, que le président vous ait soupçonné. Ni lui ni moi n'avons eu cette pensée, et si quelqu'un a dit l'avoir, il en faisait semblant ; mais je suis bien aise d'avoir cette lettre ; il n'est plus permis actuellement d'insinuer le moindre soupçon sur vous. Le pauvre président n'est plus en état de s'intéresser à rien ; sa santé n'est pas mauvaise, mais sa tête ne va pas bien ; ne lui écrivez plus sur ce sujet, je vous le demande en grâce.

La grand'maman a reçu une lettre charmante de M. Guillemet, typographe en la ville de Lyon ; il lui envoie deux exemplaires de l'*A, B, C*. Ah ! cet homme est aussi aimable que vous, et bien obligeant ; il m'aurait envoyé un exemplaire du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, s'il y avait pensé ;

1. Voyez lettre 7331.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

j'espère qu'à l'avenir il ne nous laissera manquer de rien. Oh ! je n'ai garde, monsieur, de vous croire l'auteur de l'*A, B, C* ; rien ne vous ressemble moins ; mais je vous avouerai naturellement que vous n'avez rien écrit qui vaille mieux. Si vous avez à être jaloux, soyez-le de M. Huet, il n'y a que lui qu'on puisse vous préférer. J'approuve le jugement qu'il porte de Montesquieu ; il révolte plusieurs personnes ; mais l'extrême admiration qu'on a pour ce bel esprit ressemble assez à la vénération qu'on a pour les choses sacrées, qu'on respecte d'autant plus que l'on ne les comprend pas. Il y a un petit in-douze dont le titre est : *Génie de Montesquieu*. Il y a quelques traits brillants, transcendants, mais quantité d'autres infiniment obscurs, inintelligibles, des lieux communs, des pensées fausses. Jamais, jamais je ne souffrirai patiemment qu'on mette en parallèle M. de Montesquieu avec MM. Huet et Guillemet. La grand'maman est bien de cet avis ; vous l'adoreriez si vous la connaissiez, cette grand'maman. Vous êtes bien souvent le sujet de nos conversations ; elle voudrait que vous abandonnassiez La Bletterie ; mais elle ne peut s'empêcher de rire de tout ce qu'il vous fournit de plaisant.

Je vous fais ma confession, sa traduction m'a fait plaisir ; j'aimerais mieux sans doute qu'elle fût plus énergique, mais je hais si fort le style ampoulé, boursoufflé, et pour dire en un mot le style académique, que ce qui n'est qu'un peu plat ne me choque pas beaucoup. Je voudrais, monsieur, que vous jugeassiez par vous-même de ce qu'est devenu le goût d'aujourd'hui, et quelles choses on admire. Les vers de l'abbé de Voisenon au roi de Danemark, l'épigramme de Saurin sur vous, cela ne vous a-t-il pas paru bien bon ? Les oraisons funèbres, les discours de l'Académie, comment tout cela vous paraît-il ? Vous ne les lisez point, et vous faites bien ; pour moi, je ne sais plus ce que je pourrais lire ; hors vous, et les auteurs du siècle passé, tout m'ennuie à la mort. Je me recommande à vous, mon cher et ancien ami ; vous êtes en vérité mon unique ressource.

7462. — A MADAME DE SAUVIGNY.

20 janvier.

Je commence, madame, par vous remercier de la boîte que vous voulez bien avoir la bonté de me faire parvenir par M. Lullin.

Permettez-moi ensuite d'en appeler à tous les commentateurs passés et à venir. Certainement, madame, vous dire qu'il est à craindre que des réfugiés, et surtout un banqueroutier chicanier, ne déterminent monsieur votre frère à se plaindre, ce n'est pas vous dire qu'il vous menace et qu'il plaidera. Certainement vous exposer ses douleurs et son malheur, solliciter votre pitié naturelle pour votre frère, ce n'est pas vous animer l'un contre l'autre. Je ne connais point d'homme de son état qui soit plus à plaindre, et je n'ai pas douté un moment, quand vous avez voulu que je le fisse venir chez moi, que vous n'eus-

siez intention de soulager, autant qu'il est en vous, des infortunes si longues et si cruelles : il se les est attirées, je l'avoue ; mais il en est bien puni.

Je ne savais qu'une petite partie de ses fautes et de ses disgrâces. J'ai tout appris ; vous m'en avez chargé ; je lui ai fait quelques reproches, et il s'en fait cent fois davantage. Je crois que l'âge et le malheur l'ont mûri ; mais il est d'une facilité étonnante. C'est cette malheureuse facilité qui l'a plongé dans l'abîme où il est.

Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il est à propos de le tirer des mains de l'homme¹ qui semble le gouverner dans le pays de Neuchâtel, et qui lui mange le peu qui lui reste. J'ai cru que ce serait lui rendre un très-grand service, et ne pas vous désobliger. Cet homme a été autrefois connu de monsieur votre père², et ensuite receveur en Franche-Comté. Il a perdu tout son bien, et vit absolument aux dépens de M. de Morsan. Enfin monsieur votre frère me mande qu'il ne lui reste plus que dix-huit francs. C'est sans doute un grand et triste exemple qu'un homme, né pour avoir deux millions de bien, soit réduit à cette extrémité. Ses fautes ont creusé son précipice ; mais enfin vous êtes sa sœur, et votre cœur est bienfaisant.

Il m'a envoyé un exemplaire de l'arrêt du conseil, du 2 août 1760. Je vois que ses dettes se montaient alors, tant en principaux qu'en intérêts, à plus de onze cent vingt mille livres. Assurément il n'avait pas brillé pour sa dépense.

Je vois, par un mémoire intitulé *Succession de monsieur et de madame d'Harnoncourt*, que, tout payé, il lui reste encore quatre cent vingt-quatre mille et tant de livres substituées, indépendamment des effets restés en commun, qui ne sont pas spécifiés. Ainsi je ne vois pas comment on lui a fait entendre qu'il pouvait avoir quarante-deux mille livres de revenu.

Quel que soit son bien, je l'exhorte tous les jours à être sage et économe. Mais je crois, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander³, madame, qu'il est de son devoir d'assurer, autant qu'il le pourra, une petite pension à la nièce de l'abbé Nollet, qui s'est sacrifiée pendant quatorze ans pour lui. Je conçois bien que ce n'est pas à vous de ratifier cette pension, puisque vous n'êtes pas son héritière, et que c'est une affaire de pure con-

1. Guérin ; voyez lettre 7467.

2. Pierre Durey d'Harnoncourt, mort le 27 juin 1765.

3. Lettre 7441.

ciliation entre lui et M^{lle} Nollet, dans laquelle vous ne devez pas entrer. Je n'insiste donc que sur votre compassion pour les malheureux, surtout pour un frère. Je ne lui connais, depuis qu'il est mon voisin, d'autre défaut que celui de cette facilité qui le plonge souvent dans l'indigence. Le premier aventurier qui paraît puise dans sa bourse. Ce serait une vertu s'il était riche; mais c'est un vice, quand on s'est appauvri par sa faute.

Je crois vous avoir ponctuellement obéi, et vous avoir assez détaillé tout ce qui est venu à ma connaissance. Ma conclusion est qu'il faudrait qu'il se jetât entre vos bras, que vous lui tinsiez lieu de mère, quoique vous soyez plus jeune que lui; qu'il sortît de Neuchâtel, et qu'il ne fût plus gouverné par un homme qui peut le ruiner et l'aigrir; qu'il vécût dans quelque terre, comme madame sa femme. Il a besoin qu'on gouverne ses affaires et sa personne. Il faut surtout qu'il tombe en bonnes mains. Il aime les lettres, il a des connaissances; l'étude pourrait faire sa consolation. Enfin je voudrais pouvoir diminuer les malheurs du frère, et témoigner à la sœur mon attachement inviolable et mon zèle. J'ai l'honneur d'être, etc.

7463. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

J'avouerai à mon divin ange qu'en faisant usage de tous les petits papiers retrouvés dans la succession de Latouche¹, je pense que le tout mis au net pourra n'être pas inutile à la vénérable compagnie; mais permettez-moi de penser que ces brouillons de Latouche peuvent procurer encore un autre avantage, celui de rendre toute persécution odieuse et d'amener insensiblement les hommes à la tolérance. C'était le but de ce pauvre Guimond, qui n'a pas été assez connu. Il faut qu'à ce propos je prenne la liberté de vous faire part de l'effet qu'ont produit certains petits ouvrages dans Toulouse même. Voici ce que me mande un homme en place très-instruit²:

« Vous ne sauriez croire combien augmente dans cette ville le zèle des gens de bien et leur amour et leur respect pour le patriarche de la tolérance et de la vertu. Vous savez que le colonel de mon régiment et ses majors généraux sont tous dévoués à

1. Voyez tome XXXIX, pages 225 et 430; c'est sous le nom de Guimond de Latouche que Voltaire voulait donner sa tragédie; voyez tome VI, page 483.

2. L'abbé Audra.

la bonne doctrine. Ils la disséminent avec circonspection et sagesse, et j'espère que dans quelques années elle fera une grande explosion. Quant au parlement et à l'ordre des avocats, presque tous ceux qui sont au-dessous de l'âge de trente-cinq ans sont pleins de zèle et de lumières, et il ne manque pas de gens instruits parmi les personnes de condition. »

Par une autre lettre, on me mande que le parlement regarde aujourd'hui la mort de Calas comme un crime qu'il doit expier, et que Sirven ne risquerait rien à venir purger sa contumace à Toulouse. Il me semble, mon cher ange, que c'était votre avis. Si je peux compter sur ce qu'on m'écrit, certainement j'enverrai Sirven se justifier et rentrer dans son bien.

Je suis tous les jours témoin du mal que l'intolérance de Louis XIV, ou plutôt de ses confesseurs, a fait à la France. Le gain que vous ferez en prenant la Corse ne compensera pas vos pertes.

Il est bon que la persécution soit décriée jusque dans le *tripot* de la Comédie ; mais malheureusement les assassins du chevalier de La Barre n'entendront jamais ni Lekain, ni M^{lle} Vestris.

Vous ne m'avez point instruit du nom des dames qui doivent passer avant *la Fille du Jardinier*¹. Je crois que ce sont de hautes et puissantes dames à qui il faut faire tous les honneurs. Je ne vous dissimule pas que j'ai grande envie que *la Jardinière* soit bien reçue à son tour. N'avez-vous point quelque ami qui pût engager le lieutenant de police à lui accorder la permission de vendre des bouquets ? Il me semble qu'à présent l'odeur de ses fleurs n'est pas trop forte et ne doit pas monter au nez d'un magistrat. Quelque chose qui arrive, songez que je vous suis plus attaché qu'à ma *Jardinière*.

Mille tendres respects aux deux anges.

7464. — A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 janvier.

Vous me demandez pardon bien mal à propos, mon grand historien ; et moi, je vous remercie très à propos. Je suis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes grossières dans l'édition du *Siècle de Louis XIV*. Je suis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, sans en être sorti. Cramer, qui a imprimé

1. La tragédie des *Guèbres*.

l'ouvrage, court toujours, et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaisanterie¹ que je vous envoie, que Cramer est homme de bonne compagnie, et point du tout libraire. Son compositeur est un gros Suisse qui sait très-bien l'allemand, et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige sur la terre.

Vous avez donc connu Lally. Non-seulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez M. d'Argenson, lorsqu'on voulait faire sur les côtes d'Angleterre une descente que cet Irlandais proposa, et qui manqua très-heureusement pour nous. Il est très-certain que sa mauvaise humeur l'a conduit à l'échafaud. C'est le seul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il se promène probablement dans les champs Élysées, avec les ombres de Langlade, de la femme Sirven, de Calas, de la maréchale d'Ancre, du maréchal de Marillac, de Vanini, d'Urbain Grandier, et, si vous le voulez encore, de Montecuculli ou Montecucullo, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin François². On dit que le chevalier de La Barre est dans cette troupe : je n'en sais rien ; mais si on lui a coupé la main et arraché la langue, si on a jeté son corps dans le feu pour avoir chanté deux chansons de corps de garde, et si Rabelais a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c..., il faut avouer que la justice humaine est une étrange chose.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la statue d'Henri IV, qu'il composa d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or est resté. Nous avons fait comme ceux qui canonisent les saints, on attend que tous les témoins de leurs sottises soient morts.

Le bon Dieu bénisse cet avocat général de Bordeaux³ qui a fait frapper la médaille d'Henri IV ! On dit qu'il est aussi éloquent que généreux. Les parquets de province se sont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en est pas ainsi des académies de province, il faut toujours que ce soit des Parisiens qui remportent leurs prix ; tantôt c'est M. de La Harpe, tantôt c'est vous. Vous marchez tous

1. Je présume qu'il s'agit de la *Guerre civile de Genève*. (B.) — Voyez tome IX, pages 515 et suiv.

2. Voyez tome XII, page 267.

3. Dupaty, à qui est adressée la lettre 7514.

deux sur les talons l'un de l'autre, quand vous courez. Je suis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'accessit. Qui-conque vous suit de près est un très-bon coureur.

Vous sentez quelle est mon impatience de voir un Henri IV¹ de votre façon. Vous aurez embelli son menton et sa bouche, il sera beau comme le jour.

Si je vous aime! oui, sans doute, je vous aime, et autant que je vous estime : car vous êtes un très-bel esprit et une très-belle âme.

Je vous fais encore une fois mes remerciements du fond de mon cœur.

7465. — A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 janvier.

Monsieur le prince, l'inoculation dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et sa générosité envers son médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a longtemps que j'admire son courage, et son mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que Moustapha soit un génie à lui résister ; jamais philosophe ne s'est appelé *Moustapha*. On me dira peut-être qu'avant ce siècle il n'y avait point de philosophe nommé *Catherine* ; mais aussi je veux qu'elle s'appelle *Tomyris*, et qu'elle donne bien fort sur les oreilles à celui qui possède aujourd'hui une partie des États de Cyrus. J'ai eu l'honneur de lui marquer² que, si elle prend Constantinople, j'irai avec sa permission m'établir sur la Propontide : car il n'y a pas moyen qu'à soixante-quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui commandera une armée contre les musulmans. Le nom de Gallitzin est d'un bon augure pour la gloire de la Russie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français sont allés servir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre ; oseront-ils tirer contre l'aigle de Catherine-Tomyris ?

1. L'*Éloge de Henri IV*, par Gaillard, avait remporté le prix à l'Académie de la Rochelle.

2. Lettre 7394.

7466. — A M. THIERIOT ¹.

A Ferney, le 27 janvier.

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante-dix ans, et j'en ai soixante-quinze : ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur-le-champ à votre lettre.

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher Damilaville, dont l'amitié ferme et courageuse avait été longtemps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter, et ma seule espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentiments, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler M^{me} Denis au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite ; elle serait morte d'ennui dans ma solitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement considérable. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament ; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie.

7467. — A MADAME DE SAUVIGNY.

Ferney, le 30 janvier.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, madame, monsieur votre frère est venu passer huit jours chez moi. J'ai eu tout le temps de le connaître, et d'entrer dans le détail de toutes ses malheureuses affaires. Je me trompe beaucoup, ou la facilité de

1. Réponse à la lettre 7456.

son caractère a été la cause principale de toutes ses fautes et de toutes ses disgrâces. Les unes et les autres sont bien funestes. S'il est vrai que son père, riche de cinq millions, ne lui donna que six cents livres de pension au sortir de ses études, ses premières dettes sont excusables. Elles en attirèrent d'autres ; les intérêts s'accumulèrent ; et voilà la première cause de sa ruine.

Permettez-moi de vous dire que les exemples trop connus, donnés par monsieur son père, ne pouvaient lui inspirer des mœurs bien régulières.

On le maria à une demoiselle de condition, qui, n'ayant que seize ans, était incapable de le conduire, et il avait besoin d'être conduit. Je ne vois aucune faute contre l'honneur dans toutes celles qu'il a commises. L'affaire de Guérin était la seule qui pût me donner des soupçons ; mais j'ai vu des lettres authentiques qui me prouvent que Guérin l'avait en effet volé, et que monsieur votre frère, par cette facilité dangereuse qui l'a toujours perdu, eut tort dans la forme avec Guérin, ayant très-grande raison dans le fond.

J'ai examiné tous ses papiers ; j'y ai vu des dettes usuraires en assez grand nombre. Je sais quel était cet Oléary, qui ose lui demander plus de deux cent mille francs. Je sais que c'est un Irlandais aventurier, sans aucune fortune, qui vécut longtemps à Madrid aux dépens de M. de Morsan, et qui abusa de cette facilité que je lui reproche jusqu'à lui faire accroire qu'il allait marier le prince Édouard à une fille du roi de Maroc, et que monsieur votre frère irait à Maroc l'épouser au nom du prince.

Cet homme était en effet attaché au prétendant. Il persuada à M. de Morsan qu'il gouvernerait l'Angleterre, et le fit enfin consentir à promettre d'épouser sa fille. Tout cela est un roman digne de Guzman d'Alfarache. Oléary réduit aujourd'hui ses prétentions chimériques à douze mille francs. Je suis bien fondé à croire que c'est lui qui les doit, loin d'être en droit de rien demander. Et de plus, les avocats qui sont à la tête de la direction considéreront sans doute qu'un homme qui restreint à douze mille livres une somme de deux cent vingt mille est par-cela même un homme punissable.

J'ai connu M. de Saint-Cernin, dont la famille redemande des sommes considérables. Je puis vous assurer que monsieur votre frère n'a jamais reçu la moitié du principal. S'il ne devait payer que ce qu'il a réellement reçu, la somme ne se monterait pas à quatre cent mille livres ; et il faut qu'il en paye onze cent mille ! Je crois que, s'il avait pu être à portée de contredire

toutes les demandes qu'on lui fait, il aurait sauvé plus de cent mille écus ; mais, se trouvant proscrit et errant dans les pays étrangers, et privé de presque tous ses documents, il n'a pu se secourir lui-même.

Je le vois séparé d'avec madame sa femme ; mais il me jure qu'il n'a jamais manqué pour elle de complaisance, et qu'il a même poussé cette complaisance jusqu'à la soumission. On a allégué, dans l'acte de séparation, qu'il avait communiqué à madame sa femme le fruit de ses débauches : il proteste qu'il n'en est rien, qu'il lui avoua l'état où il était, et qu'il s'abstint de s'approcher d'elle.

Quant à la lettre qu'il écrivit à sa femme, et qu'elle a produite, il jure que c'est elle-même qui l'exigea, et qu'il eut la malheureuse faiblesse de donner ces armes contre lui.

Enfin, madame, il ne veut revenir ni contre la séparation prononcée, ni contre la commission établie pour liquider ses dettes. Il consent à tout ; et, quand vous le voudrez, je lui ferai signer la ratification de tout ce que vous aurez fait.

Il m'a inspiré une extrême pitié, et même de l'amitié. Le titre de votre frère n'a pas peu servi à faire naître en moi ces sentiments.

Il ne demande qu'une chose qui me paraît très-juste, et dont le refus me semblerait une persécution affreuse : c'est que la lettre de cachet obtenue par son père contre lui n'ait pas lieu après la mort de son père et de sa mère. Il n'est point criminel d'État ; il n'a point offensé le roi ; il a été mis en prison par ses parents pour ses dettes ; ses dettes sont payées ; il ne doit pas être puni de ses fautes après leur expiation. Il en est assez puni par la perte d'un bien immense, et par dix années de proscription dans les pays étrangers.

Dans le dernier voyage qu'il a fait à Genève, un homme connu lui a conseillé d'écrire à M. de Saint-Florentin ; il l'a fait sans me consulter. Il est revenu ensuite me montrer sa lettre. J'en ai désapprouvé quelques termes un peu trop forts ; mais le fond m'a paru aussi raisonnable que juste. Il ne demande que de pouvoir aller jusqu'à Lyon avec sûreté. Il serait très-convenable, en effet, qu'il pût vivre dans le voisinage de Lyon avec le peu qui lui reste. Le pays de Neuchâtel, où il s'est réfugié, est actuellement le réceptacle de tous les banqueroutiers et de tous ceux qui ont de mauvaises affaires. Ils accourent chez lui, et il y en a un qui dévore sa substance. Il est triste, honteux et dangereux, que le frère de M^{me} de Sauvigny soit réfugié dans

un tel coupe-gorge. Je vous l'ai déjà mandé, madame, et j'en vois plus que jamais les inconvénients. Monsieur votre frère est instruit ; il est homme de lettres : je ne sais si vous savez qu'il a été réduit à être précepteur, et que cet état même a contribué à fortifier ses connaissances. Vous savez combien il est faible ; si on le pousse à bout et si on le maltraite jusqu'au point de lui refuser la permission de respirer, en province, l'air de sa patrie, il est capable de faire un mémoire justificatif : ce qui serait très-triste à la fois et pour lui et pour sa famille.

Je vous promets, madame, de prévenir ce malheur, si vous voulez continuer à m'honorer de la confiance que vous m'avez témoignée. Il n'y a rien que je ne fasse pour procurer à monsieur votre frère une vie douce et honnête. Il faut absolument le retirer de l'endroit où il est. Je lui procurerai une maison sous mes yeux ; je répondrai de sa conduite. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié, et une déférence entière à mes avis. J'ignore actuellement ce qui peut lui rester de revenu, parce qu'il l'ignore lui-même ; mais, à quelque peu que sa fortune actuelle soit réduite, je me charge de lui faire mener une vie décente et honorable. J'arrangerai ce qu'il doit à M^{lle} Nollet, qui l'a servi longtemps sans gages ; je l'empêcherai de faire aucune dette ; en un mot, je crois que c'est un parti dont lui et toute sa famille doivent être contents.

Si ce que je veux bien faire, madame, a le bonheur de vous plaire, ayez la bonté de me le mander. Je tâcherai de vous prouver le zèle, l'attachement et le respect avec lesquels.....

7468. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Ferney, février.

Cette belle et noire pelisse
Est celle que perdit le pauvre Moustapha
Quand notre brave impératrice
De ses musulmans triompha ;
Et ce beau portrait que voilà,
C'est celui de la bienfaitrice
Du genre humain, qu'elle éclaira.

Voilà ce que j'ai dit, madame, en voyant le cafetan dont Votre Majesté impériale m'a honoré, par les mains de M. le prince Koslofsky, capigi-bachi de vos janissaires, et surtout cette

bolte tournée de vos belles et augustes mains, et ornée de votre portrait.

Qui le voit et qui le touche
Ne peut borner ses sens à le considérer;
Il ose y porter une bouche
Qu'il n'ouvre désormais que pour vous admirer.

Mais quand on a su que la bolte était l'ouvrage de vos propres mains, ceux qui étaient dans ma chambre ont dit avec moi :

Ces mains, que le ciel a formées
Pour lancer les traits des Amours,
Ont préparé déjà ces flèches enflammées,
Ces tonnerres d'airain dont vos fières armées
Au monarque sarmate assurent des secours;
Et la Gloire a crié, de la tour byzantine,
Aux peuples enchantés que votre nom soumet :
Victoire à Catherine !
Nasarde à Mahomet !

Qu'est devenu le temps où l'empereur d'Allemagne aurait, dans les mêmes circonstances, envoyé des armées à Belgrade, et où les Vénitiens auraient couvert de vaisseaux les mers du Péloponèse ? Eh bien ! madame, vous triompherez seule. Montrez-vous seulement à votre armée vers Kiovie, ou plus loin, et je vous réponds qu'il n'y a pas un de vos soldats qui ne soit un héros invincible. Que Moustapha se montre aux siens, il n'en fera que de gros cochons comme lui.

Quelle fierté imbécile dans cette tête coiffée d'un turban à aigrette ! Tous les rois de l'Europe ne devraient-ils pas venger le droit des gens, que la Porte ottomane viole tous les jours avec un orgueil si grossier ?

Ce n'est pas assez de faire une guerre heureuse contre ces barbares pour la terminer par une paix telle quelle ; ce n'est pas assez de les humilier, il faudrait les reléguer pour jamais en Asie ¹.

1. M. de Voltaire avait envoyé à l'impératrice, dans cette même lettre, un mémoire d'un officier français qui proposait de renouveler dans la guerre des Turcs l'usage des chars de guerre, absolument abandonné par les anciens depuis l'époque de la guerre médique. (K.)

7469. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon ¹, ce 2 février.

Madame, le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique, et cette chose étant très-vraie et très-drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à Votre Excellence avant de la mettre en lumière. J'ai pensé que cela vous amuserait plus que les assemblées de *messieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracasseries modernes, dont on dit que vous faites peu de cas.

Au surplus, madame, je charge votre conscience, quand vous aurez lu la *Canonisation de saint Cucufin*², de la faire lire à madame votre petite-fille³, laquelle a grand besoin d'amusement et de consolation, étant attaquée du mal de Tobie, et n'ayant point d'ange Raphaël pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuser tant que je puis ; ce qui est très-difficile, tant elle a d'esprit.

Dès que j'aurai mis sous presse la *Canonisation de saint Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, madame, deux exemplaires, l'un pour vous, et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre dévotion envers les saints, et sur votre discrétion envers les profanes. J'espère même, sous un mois ou six semaines, garnir votre bibliothèque d'un ouvrage fort insolent⁴ ; mais si le délicat et ingénieux abbé de La Bletterie me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien, et je vous laisserai au filet.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un respect vraiment sincère, madame, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

GUILLEMET.

7470. — A M. TABAREAU ⁵.

A Ferney, 3 février 1769.

M. Vasselier est un grand théologien ; mais il est encore meilleur conteur. On peut consulter également les *Petites-Maisons*

1. Voltaire était à Ferney ; mais il date sa lettre de Lyon, parce qu'il suppose que c'est là que demeure le typographe Guillemet, dont il prend le nom. (B.)

2. Tome XXVII, page 419.

3. M^{me} du Defant appelait M^{me} de Choiseul sa grand'maman.

4. Je pense qu'il veut parler de l'*Histoire du parlement*. (B.)

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

et la Sorbonne sur le cas dont il est question ; mais la Sorbonne doit avoir la préférence.

Béni soit M. le duc de Choiseul, à qui j'aurai l'obligation de voir encore une fois M. Tabareau ! C'est la nouvelle la plus agréable que je pouvais recevoir. Il me trouvera bien faible et bien languissant : c'est depuis longtemps ma destinée ; mais j'oublierai mes maux en l'embrassant.

Je remercie M. Vasselier de la bonté qu'il a de faire parvenir le paquet à M. l'abbé Audra.

Il est plaisant de fêter à la fois la Purification et la Présentation. La France serait un bien joli pays sans les impôts et les pédants. A l'égard du peuple, il sera toujours sot et barbare, témoin ce qui est arrivé à Lyon. Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et M. Vasselier, sans compliments s'il vous plait.

7471. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Ferney, 3 février.

Monsieur, c'en est trop de moitié. Vous m'envoyez de très-jolis vers et du vin de Hongrie. Je reçois les vers avec le plus grand plaisir du monde ; mais je suis honteux de tant de vin. Vous me prenez pour un Polonais.

Voici une des bagatelles que vous daignez me demander. Vous ne trouverez, je crois, personne sur les frontières de la Hongrie qui se connaisse en vers français. Il n'y avait guère que M. le duc de Bragance qui pût vous servir de second.

Je ne présume pas que vous ayez la guerre sitôt, à moins que vous ne vouliez la faire absolument. J'imagine que vous vous contenterez des lauriers d'Apollon encore deux ou trois années. Puissent toutes les guerres ressembler à celle de Gènevè ! Elle n'a été que ridicule, et on a fini par boire ensemble.

Vous voulez, monsieur, me faire l'honneur de me voir face à face ; mais pour cela il faudrait que j'eusse une face, et un squelette de soixante-quinze ans n'en a point. Je ressemble à la nymphe Écho, je n'ai plus que la voix, et encore elle est rauque ; mais je sens vivement votre mérite et vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L'ERMITE DES ALPES.

7472. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 février.

Voici le temps, madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre ; et j'ai par-dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous ; et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, madame, que le marquis de Belestat, qui est très-estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire à l'Académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation ? Comment pourrait-on être à la fois si hardi, si lâche, et si bête ? Il est vrai que la rage du bel esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur jusqu'au faiseur de madrigaux.

Vous, madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous : vous dites ce que vous pensez avec sincérité. Vous haïssez trop les philosophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philosophie, et même votre tendresse pour le pincé La Bletterie.

Je songe toujours à vous amuser. J'ai découvert un manuscrit sur la canonisation que notre saint-père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé Cucufin. Le procès-verbal de la canonisation est rapporté fidèlement dans ce manuscrit : on croit être au *xiv^e* siècle. Il faut que le pape soit un grand imbécille de croire que tous les siècles se ressemblent, et qu'on puisse insulter aujourd'hui à la raison comme on faisait autrefois.

J'ai envoyé¹ le manuscrit de la *Canonisation de frère Cucufin* à votre grand-maman, avec prière expresse de vous en faire part. Je ne désespère pas que ce monument d'impertinence ne soit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire si

1. Voyez page 250.

votre grand'maman a ses ports francs, et s'il faut lui adresser les paquets sous l'enveloppe de son mari.

Je vous prie instamment, madame, de me mander des nouvelles de la santé du président; je l'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Est-ce que son âme voudrait partir avant son corps? Quand je dis âme, c'est pour me conformer à l'usage : car nous ne sommes peut-être que des machines qui pensons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne pensons point quand la moelle du cerveau est malade.

Vous souciez-vous, madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on se moque, avec discrétion, de plusieurs systèmes de philosophie? Cela est intitulé *les Singularités de la nature*. Il n'y a d'un peu plaisant, à mon gré, qu'un chapitre sur un bateau de l'invention du maréchal de Saxe, et l'histoire d'une Anglaise qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules sont d'un ton plus sérieux. Vous êtes très-naturelle, mais je soupçonne que vous n'aimez pas trop l'histoire naturelle.

Cependant cette histoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a souvent trompés sur l'une et sur l'autre. Quoi qu'il en soit, si vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'maman dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, madame; je suis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le président Hénault combien je m'intéresse à sa santé.

7173. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Ferney, 1 février.

Mon cher président, les marques de votre souvenir me sont toujours bien chères. Ne viendrai-je donc jamais vous en remercier à Dijon? Ne verrai-je point cette Académie dont je vous regarde comme le fondateur? Il y a quinze ans que j'habite la campagne : il faudra bien qu'enfin j'aille vous embrasser à la ville, et que je vous remercie, vous et M. Le Gouz, de l'adoucissement qu'il a mis aux prétentions de votre confrère le président de Brosses, qui faisait tant de cas de mes meubles, et qui, *par mégarde et sans y penser*, avait mis dans son contrat que tout lui appartiendrait et qu'il dépouillerait mes héritiers¹.

1. Cette dernière phrase, depuis votre confrère, a été omise dans la première impression de cette lettre, qui fait partie des *Lettres inédites* publiées par C.-X. Girault, Dijon, 1819 in-8°. Elle a été restituée par M. Foisset.

Si mon cher Isaac¹ va au printemps en Provence, je suis sur la route; j'irai au-devant de lui en chantant : *Hozanna filio Belzebuth* !

Adieu, mon cher président. Ne manquez pas surtout, je vous en prie, d'assurer M. Le Gouz de ma tendre reconnaissance : ce sont des sentiments que je conserverai pour vous et pour lui toute ma vie. V.

7474. — A M. DE SUDRE,

AVOCAT A TOULOUSE.

6 février.

Monsieur, il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talents. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille Sirven, par le juge de Mazamet. Cette famille Sirven est aussi innocente que celle des Calas. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Il craignait de comparaitre devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de Calas. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur persuader que plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul David dans le procès de Calas, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des Sirven.

L'innocence des Sirven est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyen.

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de Calas lui inspirait, j'ai même regardé

1. Le marquis d'Argens.

le supplice de Calas comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les Sirven seraient jugés.

Enfin, monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vous verrez le grand-père, les deux filles, et un malheureux enfant, qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu ; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien, qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui partout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, monsieur, une action digne de vous, en honorant les Sirven de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des Calas. Voici quelques petites questions préliminaires¹ que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sûreté.

7475. — A M. DE CHABANON.

6 février.

Je suis partagé, mon cher ami, entre le plaisir que m'ont donné les beaux morceaux de votre pièce, et la reconnaissance que je vous dois pour votre préface. Vous n'empêcherez pas les Welches d'être toujours Welches ; mais les véritables Français penseront comme vous. Votre pièce² serait encore plus belle si vous aviez donné plus d'étendue aux sentiments, et si l'action avait été un peu plus filée ; mais, telle qu'elle est, elle doit vous faire beaucoup d'honneur.

Ne va-t-on pas jouer incessamment le cœur³ du sire de Coucy en ragoût ?

Nil intentatum nostri liquere poetæ.

(HOR., de Art. poet., v. 285.)

Comment gouvernez-vous Orphée-La Borde ? Est-il toujours attaché à ce maudit procès⁴ contre un vilain prêtre ? Je n'ai point eu de ses nouvelles depuis près d'un mois.

1. Elles manquent.

2. *Eudoxie* ; voyez tome XLIV, page 301.

3. *Gabrielle de Vergy*, tragédie en cinq actes et en vers de de Belloy, fut imprimée en 1770, mais ne fut jouée que le 12 juillet 1777.

4. *Procès de Claustre*, tome XXVIII, page 77.

On m'impute un *A, B, C*¹, auquel je n'ai nulle part; mais je voudrais l'avoir fait, et qu'on n'en sût rien.

Je vous embrasse bien tendrement; ma santé s'affaiblit tous les jours, et je crois que j'irai bientôt rendre mes respects à Corneille et à Racine.

7476. — A M. MARC-MICHEL REY²,

LIBRAIRE A AMSTERDAM.

Ferney, 7 février.

On m'a dit monsieur, qu'on voulait réimprimer, en Hollande, la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*, faite à Genève, et qui paraît actuellement à Paris avec quelque succès. Si c'est vous qui la réimprimez, je vous avertis que cet ouvrage est tout rempli de fautes typographiques. Il y a un *errata* imprimé à la fin de chaque volume; mais cet *errata* est très-insuffisant. En voici un nouveau, absolument nécessaire.

Si ce n'est pas vous qui vous chargez de cette édition, je vous prie de vouloir bien communiquer cet *errata* à celui de vos confrères qui fait l'entreprise; vous rendrez service au public et à moi.

Au reste, je souhaite passionnément que ce soit vous qui fassiez au *Siècle de Louis XIV* l'honneur de l'imprimer.

J'ai une prière plus sérieuse et plus importante à vous faire: c'est de vouloir bien empêcher qu'on déshonore mon nom en le mettant dans la longue liste des ouvrages suspects qu'on débite en Hollande. Mon nom ne rendra pas ces ouvrages meilleurs, et n'en facilitera pas la vente. J'aurais trop de reproches à me faire si je m'étais amusé à composer un seul de ces ouvrages pernicieux. Non-seulement je n'en ai fait aucun, mais je les réprouve tous, et je regarde comme une injure cruelle l'artifice des auteurs qui mettent sous mon nom ces scandaleux écrits. Ce que je dois à ma religion, à ma patrie, à l'Académie française, à l'honneur que j'ai d'être un ancien officier de la maison du roi, et surtout à la vérité, me force à vous écrire ainsi, et de vous prier très-instamment de ne pas souffrir qu'on abuse de mon nom d'une manière si odieuse. Vous êtes trop honnête homme pour me refuser cette justice.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. Tome XXVII, page 311.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

7177. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

Paris, 8 février 1769.

La grand'maman a ses ports francs; j'ai toujours oublié de vous le dire; mais comment en avez-vous pu douter? Femme d'un ministre, d'un secrétaire d'État, et par-dessus tout d'un surintendant des postes! Et quand elle ne les aurait pas, croyez-vous qu'elle craignît des frais? Je ne les craindrais pas, moi, s'il y avait sûreté que les paquets me parvinssent. Envoyez donc, monsieur, sans nulle réserve, sans nulle discrétion, je n'ose pas dire tout ce qui sortira de vos mains, mais tout ce qui tombera entre vos mains.

Où prenez-vous que je hais la philosophie? Malgré son inutilité, je l'adore; mais je ne veux pas qu'on la déguise en vaine métaphysique, en paradoxe, en sophisme. Je veux qu'on nous la présente à votre manière, suivant la nature pied à pied, détruisant les systèmes, nous confirmant dans le doute, et nous rendant inaccessibles à l'erreur, quoique sans nous donner la fausse espérance d'atteindre à la vérité; toute la consolation qu'on en tire (et c'en est une), c'est de ne pas s'égarer, et d'avoir la sûreté de retrouver la place d'où l'on est parti. À l'égard des philosophes, il n'y en a aucun que je haïsse; mais il y en a bien peu que j'estime.

Il y a une nouvelle brochure qui a pour titre : *Lettres sur les animaux, à Nuremberg*. C'est d'un nommé Le Roy², inspecteur des chasses du parc de Versailles; elle m'a paru très-bonne, je ne l'ai lue qu'une fois, et je ne m'en tiens pas toujours à mon premier jugement. Il faut que les ouvrages, et surtout ceux de raisonnement, soutiennent une seconde lecture pour que je puisse m'assurer de les trouver bons. Si vous l'avez lue, dites-m'en votre avis, et si vous ne l'avez pas lue, lisez-la, je vous supplie. Le style est entre le vôtre et celui de ceux qui passent pour très-bien écrire.

La grand'maman est à la campagne; vous augmentez l'impatience que j'ai de son retour par ce que vous me dites qu'elle a à me montrer.

7178. — A M. PANCKOUCKE.

13 février.

L'Académie de Rouen, monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix³. Je ne crois pas que les commis de la douane des pensées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Éloge* de Pierre Corneille. Peut-être seront-ils plus difficiles pour le *Siccle de*

1. *Correspondance complète*, édition de Lescur; Paris, 1 65.

2. Voyez, tome XXVIII, la note 1 de la page 48^o.

3. *Éloge de Corneille*, par Gaillard; voyez lettre 13 5.

Louis XIV et de Louis XV, attendu que, dans une histoire, il y a toujours plusieurs choses mal sonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami Gabriel m'a averti que vous désiriez que je fisse une petite galanterie à monsieur le chancelier et à M. de Sartines. Je leur envoie quatre volumes en beau maroquin, à filets d'or; mais cela ne désarmera pas les ennemis du sens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre : car vous et moi nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnasse ont dit que je vendis mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser. Non, monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées ; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très-bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune, avec un si lourd bagage. Passe pour de gros dictionnaires; mais pour de gros livres de pur agrément, c'est se moquer du public ; c'est se faire un magasin de coquilles et d'ailes de papillons.

Quant à votre entreprise de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de Jaucourt. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'âme d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tels que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui on voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la Jean-Jacques¹ sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur.

1. Dans l'*Encyclopédie*, au mot ENCYCLOPÉDIE, Diderot s'écrie : « O Rousseau, mon cher et digne ami ! je n'ai jamais eu la force de me refuser à ta louange : j'en ai senti croître mon goût pour la vérité et mon amour pour la vertu. »

7479. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 13 février.

Je n'écris guère au couple aimable, parce que du fond de mes déserts je n'ai rien à leur dire, sinon que je leur suis attaché sans réserve jusqu'à la fin de ma vie, et c'est ce qu'ils savent déjà très-bien. Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau qui puisse les amuser, alors ils entendront parler de moi. J'espère leur envoyer quelque petite bagatelle dans quelques jours. Le paquet sera affranchi jusqu'à Lyon, c'est tout ce qu'on peut faire : il ne sera pas gros.

On espère recevoir le couple aimable dans son taudis à leur retour, et on se flatte qu'on ne sera plus obligé de gronder son cuisinier devant le monde. On veut absolument prendre sa revanche. Mille tendres respects. Voilà une lettre fort inutile, mais il faut pardonner au zèle et à l'amitié. V.

7480. — A M. VASSELIER,

A LYON ¹.

Ferney, 20 février.

Vous m'avez appris, monsieur, la mort du pape ², et moi je vous apprends que nous en avons fait un. Nous avons tiré aux trois dès la place de Rezzonico, après avoir écrit les noms de tous les sujets capables ³. Il y en a un qui a eu raffe de six. Vous savez que Mathias n'eut la place de Judas que par un coup de dès ⁴. Nous avons bien cacheté les noms de chacun avec sa chance. Nous ouvrirons le paquet dès que le pape sera nommé, et nous verrons si le conclave est d'accord avec nous.

Mille compliments, je vous prie, à mon cher Tabareau.

Je ne sais, monsieur, si la place de Judas était à envier; mais il est certain que celle de Rezzonico aura plus de concurrents. Si la raffe de six a son effet, j'aurai du conclave la meilleure opinion du monde.

C'était dans leur première simplicité que les apôtres ont procédé par le sort à l'élection de Mathias. L'événement aurait dû

1. Joseph Vasselier, né à Rocroy en 1735, était, en 1769, premier commis des postes à Lyon; il est mort en novembre 1798.

2. Clément XIII, mort le 3 février 1769.

3. Voyez lettre 7524.

4. *Actes des apôtres*, 1, 16.

en éterniser la manière, puisque le nouvel élu s'est distingué entre ses confrères : car, tandis qu'on le martyrisait en Éthiopie, il fondait une célèbre abbaye près de Trèves, où ses os sont encore révévés aujourd'hui. Je ne crois pas que les *monsignori* reprennent jamais cet antique usage : ils n'y trouveraient pas leur compte.

7481. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 20 février.

Je croyais, en vérité, vous avoir répondu, mon cher marquis ; mais, comme il ne s'agissait que de compliments du jour de l'an, vous n'avez rien perdu. Il faut que les lettres disent quelque chose.

Je ne conçois pas comment on a oublié le maréchal d'Estrades¹. Cette faute va être corrigée, du moins dans un *errata*. Je vous suis très-obligé de m'en avoir fait apercevoir.

A l'égard de l'abbé du Resnel, il n'a jamais écrit dans le siècle de Louis XIV, et d'ailleurs, comme j'ai fait la moitié de ses vers, j'ai eu trop de modestie pour en parler.

Je vois que votre ancien goût pour la comédie est passé, puisque vous ne me parlez point des tracasseries des auteurs et des comédiens, et des niches qu'on fait à M^{lle} Vestris, ni des pièces nouvelles, soit imprimées, soit jouées. A l'égard des nouvelles intéressantes, comme vous ne m'avez jamais fait l'honneur de m'en dire, et que vous vous compromettriez trop en ne signant point et en ne cachetant point de vos armes, je n'ai rien à vous dire sur cela ; mais je vous prie de considérer que je suis entre des montagnes de seize cents pieds de haut ; qu'un chartreux est beaucoup moins solitaire que moi ; que j'ai soixante-quinze ans ; que je suis très-malade et presque aveugle, et que voilà des raisons pour écrire rarement, sans cesser de vous être attaché et de vous aimer de tout mon cœur.

Si vous voyez M. le duc de Villars, à qui je n'écris point, je vous prie de lui exposer mes tristes raisons.

1. Le maréchal d'Estrades a place dans le *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV* ; mais il n'est pas dans la liste des maréchaux. Malgré ce que dit ici Voltaire, l'omission n'a pas été réparée.

7482. — A M. DE CHABANON.

20 février.

Vraiment oui, des détails! il faut attendre une seconde édition, mon cher ami : c'est alors qu'on donne des coups de rabot avec plus de plaisir. Je n'ai point la pièce¹; elle est entre les mains du gros Rieu², que vous connaissez; on va l'imprimer dans le *Recueil de Théâtre* qui se fait à Genève. Si vous aimez les épluchures, je vous en enverrai quand vous la ferez réimprimer à Paris. Ce n'est pas un mauvais signe, quand un ouvrage fait souhaiter qu'on lui donne un peu plus d'étendue. La plupart font désirer tout le contraire.

Je me suis fort intéressé aux scènes de ce fripon de prêtre³, que notre cher La Borde a prises un peu tragiquement. Il y a des traits de ce sycophante qu'on devrait imprimer à la suite du *Tartuffe*. Celles que donnent actuellement les comédiens au public sont dignes de notre siècle. Tout ce que l'on m'a écrit me fait aimer ma retraite et mes montagnes. Je regrette peu de chose; mais je regretterai toujours les jours charmants que j'ai eu le bonheur de passer avec vous. Adieu : faites des cocus comme Maxime, mais ne les tuez pas.

7483. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 février.

Votre grand'maman, madame, doit vous avoir communiqué la *Canonisation de frère Cucufin*, par laquelle Rezzonico a signalé les dernières années de son sage pontificat. J'ai cru que cela vous amuserait, d'autant plus que cette histoire est dans la plus exacte vérité.

Je lui ai aussi adressé pour vous quatre volumes du *Siccle de Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothèque. Les faits de guerre ne sont pas trop amusants, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de si ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont servi qu'à répandre vainement le sang humain; mais il y a dans le reste de l'histoire des morceaux assez curieux, et vous y verrez assez souvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la Régence.

1. *Les Guèbres*.

2. Celui dont une lettre est rapportée tome XXVI, page 401.

3. De Claustre; voyez tome XXVIII, page 77.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diversions à vos idées tristes ; je sens bien qu'elles sont justes. La privation de la lumière et l'acquisition d'un certain âge ne sont pas des choses agréables. Ce n'est pas assez d'avoir du courage, il faut des distractions. L'amusement est un remède plus sûr que toute la fermeté d'esprit. J'ai le temps de songer à tout cela dans ma profonde solitude, avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge.

Vous me demandez, madame, si j'ai lu des *Lettres sur les Animaux*¹, écrites de Nuremberg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaisir, puisque l'auteur pense comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien insolente pour croire qu'elle est d'une nature absolument différente de celle d'un tournebroche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui soient dans le secret, ils doivent bien se moquer de nous.

La montre du président Hénault est donc détraquée ? C'est le sort de presque tous ceux qui vivent longtemps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout à fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous ; d'accord, mais vous savez si la chose a dépendu de nous. Non-seulement la nature nous a fait naître sans nous consulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous sommes presque tous comme le bûcheron d'Ésope et de La Fontaine². Il y a tous les ans deux ou trois personnes sur cent mille qui prennent congé ; mais c'est dans de grands accès de mélancolie. Cela est un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux Genevois de ma connaissance se sont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois : l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple : premièrement, parce que mes abominables fluxions sur les yeux ne me durent que l'hiver ; en second lieu, parce que je me couche toujours dans l'espérance de me moquer du genre humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé depuis peu, de Paris, tant de choses ridicules que cela me soutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce B....., il est à faire vomir.

Je me suis extrêmement intéressé à toutes les tracasseries

1. Par Charles-Georges Le Roy.

2. Livre I^{er}, fable xvi.

qu'on a faites au mari de votre grand'maman. Vous ne m'en parlez jamais ; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi ; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre.

Bonsoir, madame ; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre.

7484. — A CATHERINE II ,
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 26 février.

Madame, quoi, pendant que Votre Majesté impériale se prépare à battre le Grand Turc, elle forme un corps de lois chrétiennes ! Je lis l'instruction préliminaire qu'elle a eu la bonté de m'envoyer. Lycurgue et Solon auraient signé votre ouvrage, et n'auraient pas été peut-être capables de le faire. Cela est net, précis, équitable, ferme, et humain. Les législateurs ont la première place dans le temple de la gloire, les conquérants ne viennent qu'après. Soyez sûre que personne n'aura dans la postérité un plus grand nom que vous ; mais, au nom de Dieu, battez les Turcs, malgré le nonce du pape en Pologne, qui est si bien avec eux.

De tous les préjugés destructrice brillante,
Qui du vrai dans tout genre embrassez le parti,
Soyez à la fois triomphante
Et du saint-père et du mufti.

Eh ! madame, quelle leçon Votre Majesté impériale donne à nos petits-maitres français, à nos sages maitres de Sorbonne, à nos Esculapes des écoles de médecine ! Vous vous êtes fait inoculer avec moins d'appareil qu'une religieuse ne prend un lavement. Le prince impérial a suivi votre exemple. M. le comte d'Orlof va à la chasse dans la neige, après s'être fait donner la petite vérole : voilà comme Scipion en aurait usé, si cette maladie, venue d'Arabie, avait existé de son temps.

Pour nous autres, nous avons été sur le point de ne pouvoir être inoculés que par arrêt du parlement. Je ne sais pas ce qui est arrivé à notre nation, qui donnait autrefois de grands exemples en tout ; mais nous sommes bien barbares en certains cas, et bien pusillanimes dans d'autres.

Madame, je suis un vieux malade de soixante-quinze ans. Je

radote peut-être, mais je vous dis au moins ce que je pense, et cela est assez rare quand on parle à des personnes de votre espèce. La majesté impériale disparaît sur mon papier devant la personne. Mon enthousiasme l'emporte sur mon profond respect.

7485. — A M. SOUMAROKOF.

26 février.

Monsieur, votre lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poésie et la musique étaient bornées aux climats tempérés se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platon et des Anacréon, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs; l'Italie aurait des Horace, des Virgile, des Arioste, et des Tasse; mais il n'y a plus à Rome que des processions, et, dans la Grèce, que des coups de bâton. Il faut donc absolument des souverains qui aiment les arts, qui s'y connaissent, et qui les encouragent. Ils changent le climat; ils font naître les roses au milieu des neiges.

C'est ce que fait votre incomparable souveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Versailles, et que la vôtre est d'un de mes confrères de l'Académie française. M. le prince de Kolousky, qui m'a rendu ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous; et c'est ce que j'ai admiré dans tous les seigneurs russes qui me sont venus voir dans ma retraite. Vous avez sur moi un prodigieux avantage; je ne sais pas un mot de votre langue, et vous possédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos questions, dans lesquelles on voit assez votre sentiment sous l'apparence du doute. Je me vante à vous, monsieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poètes tragiques, sans contredit; comme celui qui seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement: car, avant lui, Corneille n'avait fait bien parler cette passion que dans *le Cid*, et *le Cid* n'est pas de lui. L'amour est ridicule ou insipide dans presque toutes ses autres pièces.

1. Poète russe. Il a été le père de la tragédie en Russie, comme Corneille l'a été en France. (K.)

Je pense encore comme vous sur Quinault : c'est un grand homme en son genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poétique*, mais Boileau n'aurait pas fait *Armide*.

Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de Molière et de la comédie larmoyante, qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'imitable Molière.

Depuis Regnard, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché Molière de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une bonne plaisanterie ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies ; ils n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des comédies ; ils ne savaient pas seulement faire parler un valet ; ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées : cela peut être ; je n'ai jamais pu les lire, mais on prétend que les comédiens font quelque illusion.

Ces pièces bâtardees ne sont ni tragédies, ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de Molière. La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur ; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénouements sont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature ; et il en a été sans doute le plus grand peintre.

Voilà, monsieur, ma profession de foi, que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressembliez par votre mauvaise santé ; heureusement vous êtes plus jeune, et vous ferez plus longtemps honneur à votre nation. Pour moi, je suis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7486. — A M. LE COMTE WORONZOFF.

A Ferney, 26 février.

Monsieur, votre lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince de Kolousky. Ce n'a pas été la moindre de mes con-

solutions dans mes maladies, qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront longtemps son beau règne ! La voilà, comme Pierre le Grand, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs, qui sont les ennemis des lois comme des beaux-arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle faisait en Pologne. Après y avoir fait un roi, et un très-bon roi, elle y établissait la tolérance, elle y rendait aux hommes leurs droits naturels ; et voilà de vilains Turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur Alcoran et par messieurs de l'Évangile), qui viennent déranger toutes mes espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'Allah et de Jehovah soit béni ! mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien ! monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople au lieu de l'être à la Haye, vous auriez donc été fourré aux Sept-Tours par des capigi-bachi ? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au delà du Bosphore ? Je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut beaucoup ; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité¹ : on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose ; mais il me semble que Moustapha ressemble à Dieu comme le bœuf Apis ressemblait à Jupiter. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme ; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrents de sang. Puisse-t-il y être noyé !

Où je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Prussiens, qui ont vaincu les Autrichiens, qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécile Moustapha prend le premier imbécile de son sérail pour être son grand vizir. Ce grand vizir donne des

1. Voyez tome XIX, page 318.

corps à commander à ses pousses ; si ces gens-là vous résistent, je serai bien étonné.

Je ne le suis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent si mal leurs intérêts. Ce serait un beau moment à saisir par l'empereur d'Allemagne ; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du succès de vos armes pour reprendre la Grèce¹, dont je les ai vus en possession dans ma jeunesse ? Mais pour de telles entreprises il faut de l'argent, des flottes, de l'adresse, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'espère que vous vous défendrez bien sans le secours de personne.

Je vois, avec autant de plaisir que de surprise, que cette secousse ne trouble point l'âme de ce grand homme qu'on appelle Catherine. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme si elle n'avait pas autre chose à faire. Elle cultive les beaux-arts, dont les Ottomans n'ont pas seulement entendu parler, et elle fait marcher ses armées avec le même sang-froid qu'elle s'est fait inoculer. Si elle n'est pas pleinement victorieuse, la Providence aura grand tort. Je veux que vous soyez grand effendi dans Stamboul avant qu'il soit deux ans.

Agréez, monsieur, les sincères assurances du tendre respect que vous a voué pour sa vie, etc.

7487. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 février.

Vous avez plus d'une affaire, monseigneur, et moi je n'en ai presque qu'une seule, c'est d'employer mes derniers jours à vous aimer dans ma retraite entourée de neiges. Je ne vous le dis pas souvent ; mais aussi vous ne me répondez jamais. J'avais cru ne pas déplaire tout à fait dans l'*Histoire du grand Siècle de Louis XIV.* Le libraire a fait bien des fautes ; mais il n'en a point fait sur la bataille de Fontenoy, sur Gênes, sur Port-Mahon. Il me paraît que vous êtes endurci aux éloges, et que vous ne sentez plus rien : cependant on dit que vous êtes encore dans la force de l'âge. Pour moi, qui ai environ trois ans plus que vous, je suis dans la plus pitoyable décrépitude ; et tandis que vous courez lestement de Bordeaux à Paris, à Fontainebleau, à Versailles,

1. Les Vénitiens conquièrent la Morée en 1686 et 1687, et ils la conservèrent par le traité de Carlowitz en 1699. Ils la perdirent dans la guerre de 1715.

j'ai passé une année entière sans sortir un moment de ma chambre. C'est de mon lit, ou plutôt de ma bière, que j'élève ma voix rauque jusqu'à vous. Ma lettre est un petit *De profundis*. On dit le président Hénault tombé en enfance : pour moi, je suis tombé en poussière. Je n'exige pas que vous réchauffiez ma cendre par quelqu'une de vos agréables lettres : je sais assez qu'un premier gentilhomme d'année, gouverneur de province, n'a pas beaucoup de temps à lui ; mais je demande que vous lisiez au moins avec bonté le *De profundis* d'un serviteur d'environ cinquante années.

Si j'osais me ressouvenir encore du théâtre qui est sous vos lois, et que j'ai tant aimé, je vous demanderais votre protection pour la tragédie, qui s'en va, dit-on, à tous les diables, comme bien d'autres choses ; mais je ne suis plus de ce monde, et il ne me reste de vie que pour vous assurer, avec le plus tendre respect, que je mourrai en révéran et en aimant le doyen de notre Académie, et l'homme qui fait le plus d'honneur à la France.

7488. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février.

Mon divin ange, j'aurais voulu vous écrire plus tôt, mais les neiges m'ont englouti ; j'ai été extrêmement malade. Si le président Hénault est tombé en enfance, ma jeunesse se passe, et je tomberai bientôt dans le néant. Molé paraît me condamner à y entrer. Vous, qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'âme tranquille et ferme gouverne un corps plus robuste, vous vous tirez de là bien mieux que moi, et vous prenez votre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il est fort à désirer que la chose dont il est question puisse avoir son plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes doit être protégé bien fortement par vous¹.

Ce n'est que sur les lettres réitérées de Toulouse que j'y envoie les Sirven ; ce n'est que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un séminaire de pédants ignorants, est devenue une académie de philosophes. Il faut partout laisser pourrir la grand'chambre, mais partout les enquêtes se forment ! Marc-Michel Rey n'a pas nui à ce prodi-

1. Il s'agit ici de la représentation des *Guèbres*, tragédie.

gieux changement. Il ne s'agissait pas de faire une révolution dans les États, comme du temps de Luther et de Calvin, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre, et l'Italie même, le centre de la superstition, secoue fortement la poussière dans laquelle elle a été ensevelie. Je bénis donc Dieu dans mes derniers jours, et je me recommande, dans ma misère, à mes anges gardiens, dans la grâce desquels je veux mourir.

7489. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN,

A PARIS.

1^{er} mars.

Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture : car vous savez que j'aime votre style, et surtout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions, et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissants à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours été à peu près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère : c'est un grand jeu de pharaon, où ceux qui taillent emboursent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité si vous aviez vu comme moi le temps du *système*¹, où il était défendu, comme un crime d'État, d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorsqu'on augmenta de cent francs la pension que l'on payait pour moi au collège, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Parisiens sont aujourd'hui des sybarites et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roses n'est pas assez bien fait. Laissez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Hornoy.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce; je n'ai pas longtemps à vivre, et bientôt je vous dirai bonsoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuser à Hornoy de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui se

1. De Law.

charge de vos paquets ; on lui donnera la permission de les lire, pourvu qu'elle vous les envoie bien honnêtement.

Je vous embrasse, vous et M. de Florian, de tout mon cœur.

7400. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT¹.

1^{er} mars.

Une maladie épidémique a régné si longtemps dans mon pays barbare, celui² qui écrit d'ordinaire pour moi a été si longtemps malade et moi aussi, j'ai été enfin dans un état si triste, que je ne sais plus si j'ai répondu à la lettre dont vous m'honorâtes, il y a environ un mois. Si je ne me suis pas acquitté de ce devoir, je vous en demande pardon, quoique je n'aie pas tort. Si je l'ai rempli, cette lettre-ci ne sera qu'un *duplicata* de mes sentiments pour vous et de ma reconnaissance.

J'ai trouvé toute ma façon de penser et de voir les choses dans ce que vous avez eu la bonté de m'écrire. Cela m'a donné une confiance extrême. Voici bientôt le temps où vous partirez pour la Corse. Je vous y souhaite tous les succès que votre valeur et votre prudence méritent.

Il y a quelque apparence que les troubles de Pologne et la guerre des Turcs dureront plus que la petite guerre des Corses. Je ne sais guère que des nouvelles de l'Orient et du Nord. Moustapha s'étant fait apporter des lettres qui n'étaient pas écrites en turc, et qu'on avait interceptées, fit venir ses drogmans pour les traduire. Ces lettres étaient en chiffres ; les interprètes répondirent qu'ils ne pouvaient pas faire leur traduction. Moustapha les menaça de les faire étrangler. Le vizir ayant demandé grâce pour eux, il lui dit qu'il était un fou et qu'il le déposait. Les provisions de la place données au successeur portent que son devancier a été déposé parce qu'il était fou, et que Sa Hautesse ordonnait au présent vizir d'aller sur-le-champ châtier les Russes pour n'avoir pas obéi aux ordres exprès que lui, Moustapha, leur avait donnés de vider sans délai la Podolie. Il faut avouer qu'on ne peut avoir ni plus d'esprit, ni plus de modestie que Moustapha.

Vous savez que l'électeur palatin a envoyé trois mille de ses soldats prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Le pauvre malade n'en sait pas davantage, et sûrement il n'ira point se baigner à Aix-la-Chapelle, cette année.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Wagnière.

En quelque état qu'il soit, il vous sera toujours attaché, monsieur, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux.

7491. — A M. THIERIOT.

A Ferney, le 1^{er} mars.

Il y a non-seulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami ; mais il y a trente ans pour la vigueur, et surtout pour la belle maladie qui vous rendait si fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me sens au bout de ma carrière. Quand on a vécu soixante-quinze ans, on ne doit pas se plaindre ; c'est avoir un lot assez honnête à la loterie de ce monde ; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme Fontenelle. Je suis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faiblesse et tant de maux. J'ai dansé jusqu'à la fin sur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu *le Lion et le Marseillois*, si vous ne connaissez pas *les Trois Empereurs*, je pourrai vous envoyer ces rogatons, qui pourront amuser votre royal correspondant, à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez sans doute que le Rezzonico avait avant sa mort rendu à l'Église le service important de canoniser un capucin nommé Cucufin, dont on a changé le nom en celui de Séraphin ; c'est un monument de bêtise qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à présent l'histoire de cette canonisation ; elle est exacte et curieuse. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépense qui va à plus de quatre cent mille écus. Vous savez que les capucins sont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, sur la mort de l'ivrogne Pierre III ? Si vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'est pas que je croie à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'histoire lise tout.

Avez-vous les *Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien¹ ? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord Grenville, par les guimbardes de Lyon, à mon adresse à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plus tôt, parce que j'ai été très-malade au milieu de mes neiges.

1. Voyez la note 2 de la page 134.

7492. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.1^{er} mars 1769.

Je vous fais mille et mille remerciements, monsieur, de votre beau présent; je l'ai placé sur-le-champ dans ma bibliothèque. Vous croyez bien que je n'avais pas attendu jusqu'à présent à lire cette nouvelle édition. Il est vrai que je n'aime pas infiniment les détails de guerre; mais tout s'embellit par vous.

Je n'ai reçu qu'avant-hier votre *Saint Cucufin*² : la grand'maman était à la campagne quand il lui est arrivé; elle l'envoya à son époux, avec la lettre de M. Guillemet : elle lui recommandait de me faire tenir tout cela aussitôt qu'il l'aurait lu. Cet époux, qui a bien d'autres *Cucufins* dans la tête, m'avait oubliée. Rien n'est plus plaisant; l'analyse d'*Esther* est charmante. Vous êtes bien gai : vous auriez grand tort de vous plaindre de votre existence; vous sentez, pensez, produisez sans cesse; mais moi, que voulez-vous que je fasse de mon existence? Indiquez-moi quelques moyens d'en tirer parti. Vous serez surpris si je vous avoue que la perte de la vue n'est pas mon plus grand malheur; celui qui m'accable, c'est l'ennui. L'amusement, dites-vous, vaut mieux que la fermeté d'esprit : rien n'est plus vrai; mais où trouve-t-on de l'amusement? Donnez-moi des talents ou des passions, ou des goûts que je puisse exercer ou satisfaire : on conserve de l'activité, et l'on n'en sait que faire. Rien de tout ce qu'on entend, de tout ce qu'on rencontre, de tout ce qui se passe, ne plaît ni n'intéresse. Vieillesse est bien difficile à passer, disait feu M. d'Argenson. La vilaine machine qu'une montre ! elle se détraque sans cesse; un tournebroche vaut bien mieux. Doutez-vous, monsieur, qu'il y ait des êtres, dans l'empyrée ou ailleurs, qui nous observent, nous gouvernent et nous traitent bien ou mal suivant leur fantaisie ? Si j'admettais un système, ce serait celui-là. Je crois même avoir vu mon sylphe en rêve, et que l'imprudence que j'ai eue de m'en vanter est cause qu'il n'est pas revenu. J'aimerais bien à causer avec vous. Accusez-moi si vous voulez d'un excès de vanité, mais vous ne dites rien que je ne croie avoir pensé; vous êtes mon seul philosophe. Tous ceux qui raisonnent n'ont pour but que de faire admirer la subtilité de leur esprit, et comptent pour rien la justesse, la clarté, la précision. Voltaire ! Voltaire ! tout le reste sont des faux prophètes !

Vous aurez lu sans doute le livre de Saint-Lambert quand vous recevrez cette lettre : je n'ai encore lu que trois *Saisons*. Il y a dans l'Été, et surtout dans l'Automne, quelques morceaux qui m'ont extrêmement plu : il y a un peu trop de pourpre, d'or, d'azur, de pampre, de feuillages, etc., etc. Je n'ai pas beaucoup de goût pour les descriptions; j'aime qu'on me peigne les passions; mais les êtres inanimés, je ne les aime qu'en dessus de porte.

J'approuve extrêmement le parallèle de nos trois dramatiques; je souscris au jugement qu'en fait Saint-Lambert.

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure; 1865.

2. *Canonisation de saint Cucufin*. Voyez tome XXVII, page 119.

Savez-vous, monsieur de Voltaire, que je ne peux pas souffrir que vous soyez relégué dans un petit coin du monde, malgré l'apothéose dont vous jouissez ? Il vaut mieux communiquer avec les hommes que d'en recevoir un culte des élus : on vous invoque, on vous révere ; ici l'on vous tourmenterait peut-être ; mais qu'est-ce que cela vous ferait ? Vous en ririez, vous vous en moqueriez ; vous feriez connaissance avec la grand'maman, que vous adoreriez ; vous feriez le bonheur de sa petite-fille ; vous la délivreriez de l'ennui ; mais tout ceci sont paroles vagues et oiseuses.

Que vous dirai-je de l'époux de la grand'maman ? Je ne crains rien pour lui : ses talents et ses rivaux font ma tranquillité et la sienne.

Le pauvre président est bien malade : je crains que sa fin ne soit bien prochaine ; j'en suis très-affligée.

M. du Pin, M^{me} la duchesse de Boutteville, viennent de mourir subitement. C'est une folie de s'embarrasser du lendemain, d'autant plus que nous sommes presque toujours plus malheureux par ce que nous prévoyons que par ce que nous éprouvons.

Adieu, mon cher ami, ma seule consolation ; ayez toujours soin de moi.

7493. — A. M. GAILLARD.

2 mars.

« Ombre adorée, ombre sans doute heureuse¹ ! » Parbleu, il faut que vous ayez lu la *Canonisation de saint Cucufin*, faite il y a deux ans par le pape Rezzonico. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de saint Cucufin propose hardiment de fêter saint Henri IV. Pour moi, monsieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la Sorbonne. Comment, Henri IV sauvé, lui qui était en péché mortel ! lui qui est mort amoureux de la princesse de Condé ! lui qui est mort sans sacrements ! Je vous réponds que Ribaudier et Cogér *pecus* vous laveront la tête, et Christophe vous savonnera. C'est Ravaiillac qui est sauvé, entendez-vous : car il a été bien confessé ; et d'ailleurs la Sorbonne, ayant fait un saint de Jacques Clément, pourrait-elle refuser une apothéose à François Ravaiillac, fût-elle en mauvais latin ? J'espère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il serait bien triste qu'un homme si éloquent errât dans la foi.

Vous me parlez de certaine petite folie : il est bon de n'être pas toujours sur le ton sérieux, qui est fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philosophes qui peuvent rire, et même faire rire ! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les sottises atroces, et même

1. C'est une phrase de la péroraison de l'*Éloge de Henri IV*, par Gaillard.

les horreurs dont on est quelquefois environné, où en serait-on? Les Sirven passent encore leur vie sous mes yeux, dans mes déserts, jusqu'à ce que je puisse les envoyer à Toulouse, où les mœurs, grâce au ciel, se sont un peu adoucies. Mais qui osera passer par Abbeville? Enfin que voulez-vous? on n'est pas assez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danser avec les singes.

Le mari de M^{lle} Corneille est arrivé; mais les malles où sont les horreurs ecclésiastiques de François I^{er} sont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'est fait dans l'esprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le sang des Sirven et des Calas; et tous les hommes d'État, depuis Archangel jusqu'à Cadix, foulent aux pieds la superstition. Les jésuites sont abolis, les moines sont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville¹, je suis Héraclite; quand on se saisit d'Avignon², je suis Démocrite³: voilà le mot de l'énigme.

Je vous embrasse, mon cher Tite-Live; je vous répète que je vous aime autant que je vous estime.

7494. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 mars.

Minerve-papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie; il est tout fier de vous avoir si bien devinée, car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea solide plus que légère, et aussi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, madame, que mon cœur est pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut laisser les aigles, les rossignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux restent dans leurs mesures. J'ai soixante-quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à respirer sur ce tas de boue doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfants⁴ qui sont

1. Voyez une note sur la lettre 7506.

2. Les affaires de Calas et de La Barre; voyez tome XXIV, page 365; et XXV, 501.

3. Voyez page 68.

4. Voyez, tome IX, page 558, la fin de *Jean qui pleure et qui rit*.

5. M. et M^{me} Dupuits.

revenus sont chez eux, et je reste chez moi ; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde ; bien heureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*.

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie Babichon¹, qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal² dont vous me faites l'honneur de me parler pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de La Bletterie de me faire enterrer au plus vite³, et les petites gaietés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très-ingrat s'il faisait la moindre féclure à la trompette qui est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne, fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout doucement mourir ailleurs. Je suis un être assez singulier, madame : né presque sans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cent mille francs à peupler un désert. Si la moindre persécution y venait effrayer mon indépendance, il y a partout des sépulcres ; rien ne se trouve plus aisément.

J'ai lu la petite esquisse que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je pense qu'on en pourrait faire quelque chose de fort noble et de fort gai pour les noces de monseigneur le dauphin. Ce serait même une très-bonne leçon pour un jeune prince, et les personnes de votre espèce pourraient voir avec plaisir qu'elles sont faites pour rendre quelquefois de plus grands services que des hommes d'État. Ce ne serait point aux bateleurs de l'Opéra-Comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une musique tantôt sublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'Opéra-Comique n'est autre chose que la Foire renforcée. Je sais que ce spectacle est aujourd'hui le favori de la nation ; mais je sais aussi à quel point la

1. Voyez tome XL, page 523.

2. Le duc de Choiseul.

3. Voyez une note sur la lettre 7289.

nation s'est dégradée. Le siècle présent n'est presque composé que des excréments du grand siècle de Louis XIV. Cette turpitude est notre lot presque dans tous les genres, et si le grand homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le siècle à tous les diables sans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame Minerve-papillon, pour qui j'ai un vrai respect, et que je prends même la liberté d'aimer.

7495. — A M. THIERIOT.

Le 4 mars.

J'ai beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas suivre les mouvements de mon cœur aussitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de pension, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui sont dans le plus grand besoin ; et qu'en comptant à Ferney mes domestiques de campagne, j'en ai soixante à nourrir. Vous me direz que Corneille et Racine, Danchet et Pellegrin, n'en faisaient pas tant : cela est rare au Parnasse ; et la chose est d'autant plus extraordinaire que je suis né avec les quatre mille livres de rente que vous possédez aujourd'hui.

L'idée m'est venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuscrit d'une comédie très-singulière¹, dont l'auteur m'a laissé le maître absolu ; c'est un jeune homme d'une grande espérance, fils d'un président à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a passé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le sujet de sa pièce est le dépôt dont Gourville mit la moitié entre les mains de Ninon, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. Ninon rendit son dépôt, et le dévot viola le sien.

La pièce n'est pas dans le genre larmoyant ; ce jeune homme n'a pris que Molière pour son modèle ; cela pourra lui faire tort dans le beau siècle où nous vivons. Cependant, tous ses personnages étant caractérisés, et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du succès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du *Tartuffe*, il serait aisé de substituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot* ; il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

1. *Le Dépositaire*, tome VI, page 391.

Ce serait, à mon avis, une chose fort plaisante de faire réussir sur le théâtre une p..... estimable, qui fai d'un sot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courrier : elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu. Tout est coup de dés dans ce monde.

C'est à vous à bien conduire votre jeu, et surtout à ne pas laisser soupçonner que je suis dans la confidence ; ce serait le sûr moyen de tout perdre.

Je suis bien aise que vous disiez *notre cher Damilaville* ; mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philosophie a fait en lui une grande perte ; c'était une âme ferme et vigoureuse. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1766. — DE M. LINGUET ¹.

Il y a bien longtemps, monsieur, que j'ai le malheur de demeurer dans un *cul-de-sac*. Quand j'ai fait la sottise de choisir ce séjour indécent, je n'avais pas encore lu ceux de vos ouvrages où vous en proscrivez le nom ; je ne les connaissais pas, ce que je regarde comme un malheur plus triste encore. Depuis qu'ils me sont parvenus, à ma grande satisfaction, vous ne sauriez croire combien j'ai rougi d'être si mal logé. J'étais un aveugle, des yeux de qui vous avez fait tomber les écailles. Quand j'ai vu de près et dans toute sa laideur la difformité de ce vilain mot, que vous présentez à vos lecteurs d'une manière si frappante, j'ai fait tout mon possible pour m'en tirer. Je n'ai rien épargné pour me placer partout ailleurs ; mais en fait de logement, monsieur, de même qu'en physique, le vide n'est pas facile à trouver... Mais, pour mon honneur et pour la sûreté de ma conscience, n'y aurait-il pas un arrangement à prendre avec vous ? ne vous serait-il pas plus aisé de changer d'avis qu'à moi de logement ? ne pourrait-on pas vous proposer une réconciliation avec les *culs-de-sac* ?... Vous voudriez que les Français choisissent le mot *impasse*. Assurément s'il y a quelqu'un qui puisse être législateur dans notre langue, c'est vous, monsieur ; je suis bien loin de contester un droit qui vous appartient à tant de titres : j'oserai seulement vous présenter avec modestie mes doutes et mon expérience. *Impasse* signifierait où l'on ne passe pas : cependant je passe et je repasse tous les jours dans mon *cul-de-sac* ; nombre de belles dames qui en occupent les différentes parties en font autant : il est vrai qu'on ne le traverse pas ;

1. Voyez tome XLV, la lettre 6757. Cette lettre de Linguet fut d'abord imprimée dans le *Journal encyclopédique* du 1^{er} septembre 1769 ; Voltaire la fit réimprimer dans le volume intitulé *Épîtres, satires, contes, odes et pièces fugitives du poète philosophe*, 1771, in-8°, page 383. La réponse est du 15 mars ; voyez lettre 7306.

mais qu'importe ? on y entre et l'on en sort ; et c'est assez, je crois, pour ne pas lui adopter le nom d'*impasse*. Enfin, monsieur, je vous l'avoue, je tiens à mon *cul-de-sac*. Je voudrais bien lui faire trouver grâce à vos yeux. Ce qui m'y attache le plus, c'est le voisinage, qui est en vérité charmant. J'ai à ma porte une très-jolie demoiselle qui me permet d'en partager les agréments avec elle, et qui les augmente par ses charmes et sa vivacité. Je me suis bien gardé de lui faire part de vos scrupules et de mes efforts pour les combattre, il lui viendrait peut-être des scrupules à son tour : elle fuirait un appartement par le nom duquel elle se croirait déshonorée. Notre malheureux *cul-de-sac* perdrait une citoyenne qui en fait l'agrément, qui en expie bien assurément l'indécence par sa beauté et par le bon usage qu'elle en fait. Je vous abandonne, monsieur, sans regret le *cul-de-sac des Bernardins*, le *cul-de-sac Maurice*, le *cul-de-sac du Paon*, le *cul-de-sac Saint-Thomas*, le *cul-de-sac Notre-Dame*, le *cul-de-sac Saint-Pierre*, le *cul-de-sac Saint-Faron*, et une infinité d'autres sales retraites dont le nom seul répugne. Je ne voudrais pas même défendre les *culs d'artichauts*, ni les *culs-de-lampe*, ni les *culasses des canons*. J'irais jusqu'à sacrifier une foule de vilains mots où le *cul* se présente d'abord, comme *cuculle* et ceux qui la portent, *cucurbite*, *culeron*, *culée*, *cuistre*, *cupidité*, *curée*, *cutanée*, etc ; mais je vous supplie de ménager le *cul-de-sac de Rohan* ; je vous le demande au nom de *Cupidon*, qui n'a pas dédaigné d'incorporer ce monosyllabe dans son nom, et de ma belle voisine, qui est assurément un des plus jolis sujets de son empire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LINGUET.

7497. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 mars.

Je reçus hier matin, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré¹, et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien longtemps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs ; mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers ; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

1. *Les Saisons*, poëme, 1769, in-8° et in-12.

O que j'aime bien mieux ce modeste jardin ¹
Où l'art en se cachant fécondait le terrain ! etc., etc.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes ; des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets ; un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables ; des vignes, au milieu desquelles sont des promenades ; au bout des vignes, des pâturages, et au bout des pâturages, une forêt.

C'est chez moi que mûrit *la figue à côté du melon* ², car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit si bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous assure que mon cœur a été bien ému en lisant les petites leçons que vous donnez aux seigneurs des terres, dans votre troisième chant. Il est vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres* ³, je n'aime en aucune façon les donjons ; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vassaux et de mes voisins. Les terres que j'ai défrichées, et un peu embellies, n'ont vu couler que les larmes des Calas et des Sirven, quand ils sont venus dans mon asile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroissiens ; et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

Nec doluit miserans inopem, aut invidiâ habenti.

(VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 499.)

En vous remerciant de tout mon cœur du compliment fait à l'intendant qui exigeait si à propos des corvées ⁴, et qui servait si bien le roi que les enfants en mouraient sur le sein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous Thomson ? c'est le Titien qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième, qui paraît fournir le moins, est celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnais-

1. *Les Saisons*, chant I, vers 307-8.

2. *Ibid.*, chant I, vers 316.

3. Dans le troisième chant des *Saisons*, vers 204, Saint-Lambert a dit :

Se plaît dans le séjour qu'ont bâti ses ancêtres.

4. Voyez, dans le chant second des *Saisons*, le passage qui commence par ces vers :

J'ai vu le magistrat qui régit la province,
L'esclave de la cour et l'ennemi du prince.

sance extrême que je vous dois¹ ; il m'a charmé très-indépendamment de la générosité courageuse avec laquelle vous parlez d'un homme si longtemps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres.

J'ai un remords : c'est d'avoir insinué à la fin du *Siècle* présent, qui termine le grand *Siècle de Louis XIV*, que les beaux-arts dégénéraient². Je ne me serais pas ainsi exprimé si j'avais eu vos *Quatre Saisons* un peu plus tôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre ; les *Quatre Saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire* sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie ; c'est ce que Montesquieu ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Écrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi qui fait beaucoup de bons vers de suite ? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis Racine ; mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos Welches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poètes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit ; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit *français* avec un *o* ; c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent à être dans la boue ; mais ils trépignent si fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam ? Est-ce que Paris n'en est pas digne ? N'y a-t-il que le *Journal chrétien* et les décrets de la Sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Welches ?

1. Voltaire est appelé (chant IV, vers 677)

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène,

et loué dans les notes.

2. La phrase (dernier alinéa) de la page 435 du tome XV, qui commence par les mots *il est vrai*, etc., n'existe point dans l'édition de 1768, in-8°, et fut ajoutée en 1769 dans l'édition in-4°.

Je finis en vous remerciant, en vous admirant, et en vous aimant.

7498. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Mars.

Que je vous plains, madame ! vous avez déjà perdu l'âme de votre ami le président Hénault, et bientôt son corps sera réduit en poussière. Vous aviez deux amis, lui et M. de Formont ; la mort vous les a enlevés : ce sont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je sens vivement votre situation. Vous devez avoir une consolation bien touchante dans le commerce de votre grand-maman ; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle est enchaînée dans un pays qu'elle doit détester, vu la manière dont elle pense. Je vous vois réduite à la dissipation de la société, et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole. L'adoucissement de cette malheureuse vie serait d'avoir auprès de soi un ami qui pensât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque ressemblance entre votre cervelle et la mienne. La dissipation ne m'est pas si nécessaire, à la vérité, qu'à vous ; mais pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les sentiments, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre siècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, et mon cœur est assez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joseph et à Ferney ; mais je ne connais que l'Eucharistie qui ait le privilège d'être en plusieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je fasse tout ce que Saint-Lambert a si bien décrit. La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent sous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. *Les Saisons* de Saint-Lambert m'ont rendu la campagne encore plus précieuse. Je me fais lire à dîner et à souper de bons livres par des lecteurs très-intelligents, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuse. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y passer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triste, c'est que la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'âme un peu fière.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire

de saint Cucufin pour une plaisanterie ; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique¹ ; il faut varier vos petits divertissements.

Vous ne m'avez point répondu sur les *Singularités de la nature*² ; ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. Grand'maman³. J'ai un peu à me plaindre d'une personne⁴ qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des Racine qui ont des Pradon pour ennemis ; cela me fait penser à la queue du *Siècle de Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, sauf respect, est précieux, parce qu'il est corrigé en marge. Faites-vous lire la prison de La Bourdonnais⁵ et la mort de Lally⁶, et vous verrez comme les hommes sont justes.

Quand je serai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de La Barre et celle de Calas, afin que l'on connaisse dans toute sa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets se présentent à moi, je suis Héraclite ou Démocrite ; tantôt je ris, tantôt les cheveux me dressent à la tête : et cela est très à sa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des singes.

Le seul homme presque de l'âme de qui je fasse cas est M. Grand'maman ; mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, madame, je vous dis très-naïvement que j'aime passionnément votre façon de penser, de sentir, et de vous exprimer ; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de passer ma vieillesse loin de vous. Mille tendres respects.

Faites-moi savoir, je vous prie, comment vont l'âme et le corps de votre ami.

7499. — A M. L'ABBÉ AUDRA⁷.

Ferney, 10 mars.

Voici enfin, monsieur, l'infortuné Sirven qui paraît devant vous ; il perdra ce titre d'infortuné grâce à vos bontés et à celles

1. La tragédie des *Guèbres* ; voyez tome VI, page 483.

2. Voyez tome XXVII, page 125.

3. Le duc de Choiseul.

4. M^{me} Du Barry.

5. Voyez tome XV, page 331.

6. Voyez *ibid.*, page 366.

7. Éditeurs, de Cayrol et François.

de M. l'avocat de La Croix. Je peux vous assurer qu'on ne verra dans lui que l'innocence et la vertu même. Il est bien digne de vous et de M. de La Croix de protéger une famille si cruellement persécutée. S'il faut interroger ses deux filles, je les enverrai dès que M. de La Croix m'aura donné ses ordres. Sentez, monsieur, je vous prie, à quel point je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

7500. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, ce 10 mars.

Mon cher panégyriste de Henri IV, *et vitula tu dignus, et hic*¹. Vous avez bien du talent en vers et en prose. Puisse-t-il servir à votre fortune comme il servira sûrement à votre réputation ! Je vous ai écrit, au sujet du *tripot*, la lettre ostensible² que vous demandiez : j'ai écrit aussi à M. le maréchal de Richelieu³. Je crois à présent toutes choses en règle.

L'ouvrage de M. de Saint-Lambert⁴ me parait, à plusieurs égards, fort au-dessus du siècle où nous sommes. Il y a de l'imagination dans l'expression, du tour, de l'harmonie, des portraits attendrissants, et de la hauteur dans la façon de penser. Mais les Parisiens sont-ils capables de goûter le mérite de ce poëme ? Ils ne connaissent les quatre saisons que par celle du bal, celle des Tuileries, celle des vacances du parlement, et celle où l'on va jouer aux cartes à deux lieues de Paris, au coin du feu, dans une maison de campagne. Pour moi, qui suis un bon laboureur, je pense à la Saint-Lambert.

Il m'est venu trois ou quatre A, B, C⁵ d'Amsterdam. Si vous voulez je vous en enverrai un.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie.

1. C'est à Gaillard et La Harpe (voyez lettre 7448) que Voltaire applique ces premiers mots du vers 109 de la 3^e églogue de Virgile.

2. Cette *lettre ostensible* est perdue.

3. Cette lettre est aussi perdue ; car ce ne peut être du n^o 7487 que parle ici Voltaire.

4. Le poëme des *Saisons* ; voyez lettre 7497.

5. Tome XXVII, page 311.

7501. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mars.

Mon cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une espèce de testament, moitié sérieux, moitié gai. C'est une *Épître à Boileau*¹, dans laquelle je fais mes remerciements à M. de Saint-Lambert. J'attends la décision de mes anges pour savoir si mon testament est valable ; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du *tripot* (je parle du *tripot* de la Comédie), de la nouvelle pièce de de Belloy², des querelles des acteurs et des auteurs, des talents de M^{lle} Vestris, de sa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, si ce n'est qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

Vous avez lu sans doute *les Saisons* de Saint-Lambert ; je l'ai remercié dans mon testament adressé à Nicolas³. Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux. Si je ne m'amusaiss pas à faire des testaments, je serais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et M^{me} d'Argental. On ne vit pas assez longtemps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes ? cela est ridicule.

7502. — A M. DUPONT.

A Ferney, 13 mars.

Mon cher ami, il faut que je vous dise que je ne sais ce qu'est devenu M. Roset. Ce fut un avocat, nommé M. Surleau, qui me paya le dernier quartier. Roset est-il encore chargé de la régie de Richvir ? ne l'est-il plus ? est-il dans le pays ? est-il mort ? est-il vivant ? A qui dois-je m'adresser pour la fin du mois où nous sommes ? Je vous prie de vouloir bien m'en informer.

Je crois que M. le duc de Choiseul va faire bâtir, dans mon voisinage, une ville où la tolérance sera établie⁴. Je verrai enfin les fruits de ma prédication. Les jésuites n'étaient pas de si bons missionnaires que moi. Les choses ont bien changé. Que ne puis-je avoir la consolation de causer avec vous !

Je vous embrasse, mon cher ami.

VOLTAIRE.

1. Tome X, page 397.

2. *Gaston et Bayard*.

3. Voyez tome X, page 401.

4. Voyez la lettre 7457.

7503. — A M. HENNIN.

Samedi au matin.

La représentation des *Scythes* ne sera que pour samedi. Monsieur le résident est supplié de vouloir bien donner au porteur toutes les guirlandes de fleurs qu'il pourra.

M. de Bournonville ¹ n'en a pas semé sur nos pas ; mais nous pourrons bien en avoir sans lui.

Tâchez aussi, je vous en prie, de nous envoyer le volume que vous avez fait relier, dans lequel se trouve l'Épître de l'abbé de Rancé à ses moines ².

N. B. Il se pourrait bien faire que la pièce ne fût jouée que de demain en huit, au lieu d'aujourd'hui en huit ; cela sera, je crois, plus commode pour vous. Je vous prie de le dire à mon cher Corsaire.

Adieu, monsieur ; *vale, et ride.*

7504. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 mars.

Vous me marquâtes, madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusements ; c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles quand on ne veut que des choses sérieuses ; et il envoie du sérieux quand on voudrait de la gaieté : c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle ; il n'en est pas de même quand on écrit : c'est un hasard si l'on rencontre juste.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choses où il y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéisme ³, dont une partie est édifiante et l'autre un peu badine ; et voici en outre mon *Testament* ⁴, que j'adresse à Boileau. J'ai fait ce testament étant

1. Voyez tome XLV, page 73.

2. Par Barthe ; voyez la note, tome XXVI, page 567.

3. *Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs* ; voyez tome X, page 402.

4. *Épître à Boileau*, tome X, page 397.

malade, mais je l'ai égayé selon ma coutume ; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman est chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous pussiez vous le faire lire ensemble ; c'est une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à son goût pour tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à son esprit, par quelques-unes de ses lettres que j'ai vues, soit entre les mains de mon gendre Dupuits, soit dans celles de Guillemet¹, typographe en la ville de Lyon.

Il m'est revenu de toutes parts qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint ensemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le passé au présent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me souviens que son mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très-aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à son bonheur². Ce sont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez si je ne dois pas prier Dieu pour son mari dans mes codicilles. Il fera de grandes choses si on lui laisse ses coudées franches ; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus ; et, quand on manque par là, il faut dire adieu.

On me mande que le président Hénault baisse beaucoup. J'en suis très-fâché, mais il faut subir sa destinée...

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fit son paquet.

(LA FONTAINE, liv. VIII, fab. 1.)

Le mien est fait il y a longtemps. Tout gai que je suis, il y a des choses qui me choquent si horriblement que je prendrai congé sans regret. Vivez, madame, avec des amis qui adoucissent le fardeau de la vie, qui occupent l'âme, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit³ que j'avais trouvé

1. Voltaire a signé de ce nom la lettre 7469, et quelques autres à M^{me} de Choiseul.

2. Ce passage de la lettre de Voltaire fit grand plaisir à la duchesse de Choiseul, qui écrivit à M^{me} du Deffant : « Ce qui m'en a fait le plus de plaisir, c'est l'endroit de sa lettre où il dit que le grand-papa (le duc de Choiseul) lui a mandé qu'il avait une femme qui contribuait à son bonheur. O vanité des vanités ! tout n'est que vanité ! Ne le voyez-vous pas bien, ma chère petite-fille, à ma sensibilité pour ce petit bout de phrase. » (*Correspondance complète de M^{me} du Deffant avec la duchesse de Choiseul*, etc., tome I^{er}, page 194.)

3. Cette lettre manque.

un admirable secret, c'est de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de se rouiller; mais on ne peut user de cette recette à Paris; on y est forcé de parler à souper de l'histoire du jour, et quand on a donné des ridicules à son prochain, on va se coucher. Dieu me préserve de passer ainsi le peu qui me reste à vivre!

Adieu, madame; je vivrai plus heureux si vous pouvez être heureuse. Comptez que mon cœur est à vous comme si je n'avais que cinquante ou soixante ans.

7505. — A M. D'ALEMBERT.

15 mars.

J'ai vu votre Suédois¹, mon cher ami; et quoique je ne reçoive plus personne, je l'ai accueilli comme un homme annoncé par vous méritait de l'être; c'est un de vos bons disciples. Que le bon Dieu nous en donne beaucoup de cette espèce! La vigne du Seigneur est cultivée partout; mais nous n'avons encore à Paris que du vin de Suresne.

Vous devez vous consoler actuellement avec M. Turgot, que je crois à Paris; c'est un homme d'un rare mérite. Quelle différence de lui à un conseiller de grand'chambre! Il semble qu'il y ait des corps faits pour être les dépositaires de la barbarie, et pour combattre le sens commun. Le parlement commença son cercle d'imbécillité en confisquant, sous Louis XI, les premiers livres imprimés qu'on apporta d'Allemagne, en prenant les imprimeurs pour des sorciers: il a gravement condamné l'*Encyclopédie* et l'inoculation. Un jeune homme, qui serait devenu un excellent officier, a été martyrisé pour n'avoir pas ôté son chapeau, en temps de pluie, devant une procession de capucins. On doit m'envoyer son portrait; je le mettrai au chevet de mon lit, à côté de celui des Calas. Comment les hommes se laissent-ils gouverner par de tels monstres? Du moins je suis loin de la ville qui a vu la Saint-Barthélemy, et qui court au singe de Nicolet et au *Siège de Calais*.

Je suis devenu bien vieux et bien infirme; mais sachez que mes derniers jours seraient persécutés sans la personne² à qui je ne puis reprocher autre chose, sinon de m'avoir assuré que La

1. Voyez la lettre 7459.

2. Le duc de Choiseul.

Bletterie n'avait pas pensé à moi. J'envoie *mon Testament*¹ à Marin pour vous le donner ; il est dédié à Boileau. Je n'ai pas besoin d'un codicille pour vous dire que je vous estime et que je vous révère.

7506. — A M. LINGUET².

Ferney, 15 mars.

Vous êtes *aucunement* le maître, monsieur, de demeurer dans un *cul-de-sac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné son nom à ce mois se nommât *Augustus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtisans chez le roi, sans avoir jamais vu de *courtisanes* chez la reine. Vous avez vu dans votre *cul-de-sac* passer les coureurs du cardinal de Rohan, mais point de *coureuses*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons, et point de *garces* ; des architraves dans son palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubise sont si intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfants, au lieu de les élever ; on *fixe* une femme, au lieu de fixer les yeux sur elle. Le roi n'est plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel servent à présent des *rostbif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou *n'obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je suis moitié Suisse et moitié Savoyard, enseveli à soixante-quinze ans sous les neiges des Alpes et du mont Jura ; je m'intéresse peu aux beautés anciennes et nouvelles de la langue française ; mais je m'intéresse beaucoup à vos grands talents, à vos succès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes si ceux qui sont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraser ; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raison vient enfin consoler jusqu'aux misérables qui se sont déclarés contre elle. Le même imbécile, conseiller de grand'chambre, qui a donné sa voix contre l'incubation, finira par inoculer son fils, et quand la campagne aura besoin de pluie, on ne fera plus promener la chasse de sainte Geneviève sur le pont Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. L'*Épître* à Boileau, tome X, page 397.

2. Réponse à la lettre 7496.

7507. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 mars.

Vous me mandez, par votre lettre du 25 février, que ma dernière lettre tenait un peu de l'aigre-doux. S'il y a du doux, mon cher marquis, il est pour vous : s'il y a de l'aigre, il est pour toutes les sottises de Paris, pour le mauvais goût qui y règne, pour les plates pièces qu'on y donne, pour les plats auteurs qui les font, et pour les plats acteurs qui les jouent ; pour la décadence en toutes choses, qui fait le caractère de notre siècle.

Je sens pourtant que j'aimerais encore le *tripot* de la Comédie, si j'étais à Paris ; mais je vous aimerais bien davantage : ce serait une consolation pour moi de parler avec vous des impertinences qu'on a la bêtise d'applaudir sur le théâtre où M^{lle} Lecouvreur a joué Phèdre.

A l'égard des autres bêtises, je ne vous en parle point, parce que je les ignore, Dieu merci. Je suis encore enterré sous la neige au mois de mars. Je me réchauffe dans une belle fourrure de martre zibeline que l'impératrice Catherine m'a envoyée, avec son portrait enrichi de diamants, et une boîte tournée de sa main, avec le recueil des lois qu'elle a données à son vaste empire. Tout cela m'a été apporté par un prince qui est capitaine de ses gardes. Je doute qu'une lettre d'un bureau de ministre puisse être plus agréable. Une partie de l'Europe me console d'être né Français, et de n'être plus que Suisse.

Je vous embrasse bien tendrement.

7508. — A M. TRANTZSEHEN,

PREMIER LIEUTENANT DE L'INFANTERIE SAXONNE, A ERNSTHAL,
PRÈS DE CHEMNITZ, EN SAXE.

16 mars.

Monsieur, si la vieillesse et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plus tôt de votre lettre et de votre dialogue¹. On dit que les Allemands sont fort curieux de généalogies ; je vous crois descendu de Lucien en droite ligne ; vous lui ressemblez par l'esprit ; il se moquait, comme vous, des prêtres de son temps : les choses n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont

1. L'auteur n'a point place dans l'*Allemagne littéraire*.

voulu s'attirer de la considération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens sensés qui s'est moqué de ces charlatans.

Il est vrai que les énergomènes de ce temps-ci sont plus dangereux que ceux du temps de Lucien, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples ; ceux-ci veulent s'engraisser et dominer. Ils sont accoutumés à gouverner la canaille, ils sont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être universelle dans l'Europe. Une certaine étrangère nommée *la Raison* a trouvé partout des apôtres, depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, monsieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon estime et ma reconnaissance, et pour vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7509. — DE M. HENNIN¹.

A Genève, le 16 mars 1769.

Je n'aurai pas, monsieur, le plaisir de voir *les Scythes* auprès de vous. On s'imagine au dehors que tout est ici dans la confusion, et s'il arrivait la moindre chose tandis que je m'amuserais à Ferney, vous jugez des reproches que je m'attirerais.

M. Dupuits vous remettra, monsieur, la lettre de l'abbé de Rancé que j'avais depuis deux ou trois jours sur ma table.

Il paraît que l'orage de là-bas commence à se calmer.

On dit que vous êtes content de nos acteurs. Nous dirons beaucoup à la *prima donna* de ne pas faire la petite bouche, et il faut espérer qu'elle nous écoutera, parce que nous en imposons moins que vous. Je suis très-aise de vous savoir occupé de choses qui vous amusent. J'en fais de même quand je le puis ; mais les occasions sont rares.

Salut, santé et gaieté.

7510. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 17 mars.

J'ai attendu, madame, pour vous remercier de la confiance et de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu m'instruire de

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin* ; Paris 1825.

l'état des affaires de monsieur votre frère, que je fusse plus particulièrement informé de sa conduite présente. Je n'ai rien épargné pour en avoir les informations les plus sûres. J'ai envoyé un homme sur les lieux ; j'ai écrit aux magistrats, aux gentils-hommes ses voisins. Je crois que vous serez contente d'apprendre que, depuis sept ans qu'il est dans ce pays-là, tout le monde, sans exception, a été charmé de sa conduite. On lui a donné partout droit de bourgeoisie, et on a partout recherché son amitié.

Ces témoignages unanimes plairont sans doute à une sœur qui pense aussi noblement que vous.

Je sens bien que la crainte de voir un frère peu accueilli dans les pays étrangers devait vous inquiéter ; je sens combien il est cruel d'avoir à rougir de ceux à qui le sang nous lie de si près, et je partage la consolation que vous devez éprouver d'être entièrement rassurée.

Tout le défaut de M. Durey de Morsan, comme je vous l'ai déjà dit¹, madame, est cette malheureuse facilité qui causa sa ruine : il a été pillé en dernier par trois ou quatre réfugiés, les uns banqueroutiers, les autres chargés de mauvaises affaires. Il s'était endetté pour eux. L'un d'eux lui avait fait accroire qu'il devait avoir quarante-deux mille livres de rente par la liquidation de ses biens ; et on ne lui mettait ces chimères dans la tête que pour vivre à ses dépens.

Je lui ai fait voir clair comme le jour qu'il ne doit espérer de longtemps que les six mille livres de pension auxquelles il est réduit par ses fautes passées. Je lui ai fait sentir très-fortement qu'il doit vivre avec une sage économie, en homme de lettres tel qu'il est ; et que, loin de se plaindre de vous, il doit s'appliquer à mériter votre tendresse par la conduite la plus mesurée, et par une confiance entière.

Je l'ai tiré des mains qui dévoraient sa subsistance ; j'ai payé pour lui environ deux mille livres : je lui ferai rentrer ce qu'on lui doit, autant que je le pourrai ; la pitié que m'a d'abord inspirée son état s'est changée ensuite en amitié.

Il est très-éloigné de vouloir jamais revenir contre ce qui a été décidé par sa famille ; il se contentera de ses six mille livres. Il n'a nul dessein de tenter jamais de revenir à Paris ; il voudrait seulement pouvoir faire un petit voyage dans le pays de Bresse et dans celui de Saint-Claude, où on lui doit quelque argent. Je lui procurerai une habitation fixe et peu coûteuse vers le terri-

toire de Genève; j'empêcherai qu'il ne dépense un écu au delà de sa pension : il donnera une procuration à un homme de confiance pour recevoir son revenu tous les mois, et payer son petit ménage; il aura des livres qui le consoleront dans sa retraite; je veillerai sur sa conduite, j'en répondrai comme de moi-même; et je m'engage envers vous, madame, et envers sa famille, comme s'il s'agissait de mes propres intérêts.

Je suis bien persuadé que vous aimerez mieux le savoir sous mes yeux que sous des yeux étrangers.

Je vous donne encore ma parole d'honneur qu'il ne sortira pas hors des limites du mont Jura, et qu'il n'habitera jamais aucune ville du royaume. La personne chargée de son revenu ne le permettra pas, et, de plus, je vous jure qu'il n'a nulle envie de se montrer, et qu'il veut vivre dans la plus profonde obscurité. Je me flatte, encore une fois, que ce parti vous agréera, et que vous ne souffrirez pas qu'on poursuive votre malheureux frère comme un voleur de grand chemin, tandis qu'il est assez puni de ses faiblesses passées, et qu'il les expie depuis si longtemps par une vie irréprochable. Je sais, madame, que vous avez eu de la générosité pour des étrangers : vous en aurez pour un frère.

7511. — A M. GROS¹,

CURÉ DE FERNEY.

Le jour des Rameaux.

Il n'y a que d'infâmes calomniateurs qui aient pu, monsieur, vous dire les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usages reçus. Vous êtes instruit sans doute des règlements faits par les parlements, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume. Vous êtes d'ailleurs bien persuadé de mon amitié.

VOLTAIRE.

7512. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Mardi, 21 mars 1769.

Vous nous comblez de biens, monsieur, mais loin de vous dire : C'est assez, nous vous crions : Encore ! encore ! Tout ce que vous nous envoyez est

1. Voyez la note 3 de la page 303.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

charmant; mais ce qui m'enchanté le plus, ce sont vos lettres. Vous parlez de la grand'maman comme si vous la connaissiez. Vous seriez bien digne d'avoir ce bonheur, et vous seriez bien étonné de trouver qu'elle surpasse encore l'idée que vous vous en faites. Figurez-vous une nymphe, faite comme un modèle, jolie comme le jour : je n'en dis pas davantage sur sa figure, je ne la connais que par réminiscence, et par ce que j'en entends dire; mais son cœur, son esprit, vous seul pourriez dignement les peindre. Mais comme elle voudra voir ma lettre, et que je veux qu'elle vous parvienne, je ne veux pas m'exposer à la lui voir déchirer. Sa correspondance avec M. Guillemet est ravissante. Vous avez su le *quiproquo* arrivé à sa dernière lettre : elle l'avait envoyée, de la campagne où elle était, à M. Grand'maman¹, pour qu'il la donnât à l'envoyé de Genève, afin qu'il vous la fît tenir; et ce M. Grand'maman, qui a plus d'une affaire dans la tête, fit mettre cette lettre à la poste, et nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Je reçus hier au soir vos deux derniers manuscrits; je compte les relire aujourd'hui avec la grand'maman, et je remets à demain à ajouter à cette lettre le jugement que nous en aurons porté. Ah! mon Dieu, mon cher ami, que nous vous désirerions à nos petits soupers! le petit nombre de personnes qui y sont admises vous conviendrait bien. Ces petits comités sont les antipodes de feu l'hôtel de Rambouillet et des assemblées de nos beaux esprits d'aujourd'hui. Je ne sais plus qui, l'autre jour, disait d'eux qu'ils croyaient avoir inventé l'athéisme. Ils font grand cas de la nature, et leur admiration exagérée me gèle le sang. Avouez de bonne foi que, sans l'occupation que vous donne votre campagne, vous trouveriez que le spectacle de ses productions serait un plaisir bien tiède. Les fleurs du printemps, les moissons de l'été, les vendanges de l'automne et les glaces de l'hiver, suffiraient-elles pour charmer vos ennuis? Elles pourraient causer des transports à un aveugle-né qui recouvrerait la vue; mais si vous traitiez un tel sujet, n'y joindriez-vous pas, pour le rendre intéressant, le rapport des quatre saisons aux quatre âges de la vie? Dans le printemps, l'ingénuité de l'enfance et le développement de ses goûts; dans l'été, la jeunesse, la naissance des passions, leur progrès, leur violence; dans l'automne, leurs suites, leurs effets, les biens et les maux qu'elles produisent; mais dans l'hiver, vous ne pourriez pas, je crois, faire un tableau plus fidèle de la vieillesse que celui qu'a fait Saint-Lambert.

Savez-vous bien, monsieur, que quand je me hasarde à discourir avec vous, je me moque de moi, et je me trouve aussi sot et aussi ridicule que vous pouvez me trouver? Mais vraiment j'ai bien d'autres choses à vous dire. On m'a raconté l'ambassade que vous avez reçue de Cateau la Sémi-ramis : une boîte tournée de ses propres *mais non innocentes* mains, son portrait, vingt beaux diamants, une belle fourrure, le code de ses lois et une très-belle lettre. Pourquoi me laisser ignorer ce qui peut me la rendre recommandable? Son estime pour vous, et les témoignages qu'elle vous en donne, sont tout ce qui peut lui faire le plus d'honneur.

1. Le duc de Choiseul.

Adieu, monsieur, jusqu'à demain que je reprendrai cette lettre.

Je n'ai pu attendre la grand'maman. Je viens de relire votre écrit aux *Trois Imposteurs* ; on ne peut s'empêcher d'éclater de rire en le finissant ; rien n'est si sensé que le commencement et le milieu, et rien n'est si plaisant que la fin ; vous dites toujours bien, et moi je répète avec vous :

Écartons ces romans qu'on appelle systèmes,
Et pour nous élever descendons en nous-mêmes.

Si nous n'y trouvons pas la vérité, inutilement la chercherions-nous ailleurs :

Ce Dieu, dont mieux que moi tu conçois l'existence,
Devrait bien comme à toi me donner ta croyance.

Ne voilà-t-il pas une belle parodie ?

Sérieusement, monsieur de Voltaire, je suis intimement persuadée que ce que nous ne pouvons comprendre ne nous est pas nécessaire à savoir ; et qu'il nous suffit, pour être sages, c'est-à-dire pour être heureux, de nous en tenir à ce que la loi naturelle nous enseigne : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse*. C'est dans ce sens que la crainte devient le commencement de la sagesse.

Mon Dieu ! que vous êtes heureux et que vous êtes en bonne compagnie étant seul avec vous-même ! Je paye bien cher le plaisir que vous me donnez, je ne peux plus rien lire. J'ouvre un livre qu'on me vante, ce sont des lieux communs ou des extravagances, un style abominable. Je rejette le livre, je me fais lire du Voltaire, quelquefois M^{me} de Sévigné, Hamilton, La Bruyère, La Rochefoucauld, et puis quelquefois des livres mal écrits, comme les *Mémoires de Mademoiselle*, les *Illustres Françaises*, etc. Je lis aussi parfois quelques traductions des anciens et des Anglais, mais pour nos beaux discours d'aujourd'hui, je ne les puis supporter ; ils me font dire hautement que je ne puis souffrir les livres bien écrits. J'aime mieux passer pour avoir le goût dépravé que de m'ennuyer de leurs ouvrages.

Ce soir nous lirons votre *Épître à Boileau*.

Mercredi 22.

La grand'maman n'est point venue, ainsi j'ai lu sans elle votre *Épître à Boileau*. Eh bien, monsieur, je ne cesse point de vous admirer et de m'étonner que le mauvais goût s'introduise tandis que vous existez. Ma lettre est d'une longueur énorme ; il y faut mettre fin en vous assurant de mon tendre attachement et de ma parfaite reconnaissance.

Notre pauvre ami le président est un peu mieux, il y a moins de disparates ; j'espère que le changement de saison pourra faire revenir ses forces, et remettre entièrement sa tête.

1. A l'auteur du livre des *Trois Imposteurs*.

7513. — A. M. GROS¹,

CURÉ DE FERNEY.

Ce vendredi au matin, 24 mars.

Les ordonnances portent qu'au troisième accès de fièvre on donne les sacrements à un malade. M. de Voltaire en a eu huit violents ; il en avertit M. le curé de Ferney.

7514. — A. M. DUPATY²,

AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, vous me traitez comme un Rochelois, vous m'honorez de vos bontés, et vous m'enchantez. Je suis un peu votre compatriote, étant de l'Académie de la Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému si je vous avais entendu prononcer ces paroles : « Ce n'est pas au milieu d'eux que Henri IV aurait dit à Sully : « Mon ami, ils me tueront. »

Lorsque je lus le discours³ que vous prononçâtes à l'Académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, si l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez signalé à la fois, monsieur, votre patriotisme, votre générosité et votre éloquence. Un beau siècle se prépare ; vous en serez un des plus rares ornements ; vous ferez servir vos grands talents à écraser le fanatisme, qui a toujours voulu qu'on le prit pour la religion ; vous délivrerez la société des monstres qui l'ont si longtemps opprimée en se vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus : *les deux puissances*, et ce sera à vous, monsieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura l'obligation. Cette mauvaise et funeste plaisanterie n'a jamais été connue dans l'Eglise grecque ; pourquoi faut-il qu'elle subsiste dans le peu qui reste de l'Eglise latine, au mépris de toutes les lois ?

Un évêque russe⁴ a été déposé depuis peu par ses confrères, et mis en pénitence dans un monastère, pour avoir prononcé ces mots : *les deux puissances* ; c'est ce que je tiens de la main

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, né à la Rochelle en 1746, mort à Paris le 18 septembre 1788, auteur des *Lettres sur l'Italie*.

3. On en trouve un passage dans le *Mercur* de 1769, janvier, II, 142.

4. Arsène, évêque de Rostou ; voyez tome XLIV, page 332, et XX, 302.

de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât absolument de lois ! on en ferait de bonnes. Lorsqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues sont au cordeau ; tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'est d'aligner petit à petit. On peut dire parmi nous, en fait de lois :

Hodieque manent vestigia ruris.

(HOR., lib. II, ep. 1, v. 160.)

Henri IV fut assez heureux pour regagner son royaume par sa valeur, par sa clémence, et par la messe ; mais il ne le fut pas assez pour le réformer. Il est triste que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, sur les fesses de deux prêtres français. Nous sommes au temps où l'on fouette les papes ; mais, en les fessant, on leur paye encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laisse nommer, dans nos provinces, des juges en dernier ressort dans les causes ecclésiastiques. Nous sommes pétris de contradictions.

Travaillez, monsieur, à nous débarbariser tout à fait ; c'est une œuvre digne de vous et de ceux qui vous ressemblent. Je vais finir ma carrière ; je vois avec consolation que vous en commencez une bien brillante.

Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriser ; j'espère qu'un jour on en frappera une pour vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7515. — A M. THIÉRIOT¹.

27 mars.

Je suis, mon ancien ami, à mon neuvième accès de fièvre. Je vous envoie un de mes testaments² pour vous amuser. Vous avez bien fait de jeter la vue sur Préville³. Je suis charmé que vous soyez charmé du charmant poème de Saint-Lambert.

7516. — A M. ***.

Dans la chambre du malade, à sept heures du matin, 27 mars.

Monsieur, mon père ne vous écrit pas, parce qu'il est à son dixième accès de fièvre. Il vous prie de faire passer ce paquet à M. Lacombe.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *L'Épître à Boileau*.

3. Pour la comédie du *Dépositaire*.

Voici une épltre à M. de Saint-Lambert¹ qui est correcte. Vous êtes prié de corriger² ce vers dans celle A l'auteur du nouveau livre des Trois Imposteurs, que j'eus l'honneur de vous adresser le 14 :

Ils pourront pardonner au pincé La Blétrie;

mettez :

Ils pourront pardonner à ce dur La Blétrie.

P. S. Dans ma chambre.

Voici encore un huitain³ qui n'est pas nouveau ; je l'ajoute en cachette :

Un pédant dont je tais le nom, etc.

Quand vous saurez le secret dont je vous ai dit un mot, vous ferez l'application de cet autre huitain à Arzame; il est nouveau :

O toi dont les attraites embellissent la scène,
Toi que l'Amour jaloux dispute à Melpomène,
Séduisante Dubois⁴, réponds à nos désirs.
C'est assez sommeiller dans le sein des plaisirs.
Ose enfin te placer au rang de tes modèles;
La Gloire te sourit, et te promet des ailes.
Ose, et, prenant ton vol vers l'immortalité,
Fixe par le talent l'éclair de la beauté.

Mon père vous embrasse tendrement; on ne le croit pas en danger, sa fièvre diminuant chaque jour.

On eut hier les douze premières médailles. Prix en argent, pesant 4 onces, 36 fr.; en cuivre, 6 fr. 12 sous, chaque médaille.

7517. — A M. COLINI.

A Ferney, 29 mars.

Je vous adresse, mon cher ami, un Palatin⁵ qui est venu graver ma vieille et triste figure, dédiée à Son Altesse électorale.

1. Voyez tome X, page 405.

2. Cette correction a été faite; voyez tome X, page 405.

3. C'est celui qui est dans la lettre 7294.

4. Cette actrice devait jouer le rôle d'Arzame dans la tragédie des *Guèbres*.

5. George-Christophe Wæchter était graveur de l'électeur palatin; il dessina à Ferney la tête de Voltaire d'après nature, et en fit une médaille en bronze, en

Je crois que c'est un des meilleurs artistes que monseigneur ait dans ses États. Savez-vous bien que je vous écris à mon dixième accès de fièvre? Je suis tout étonné d'être en vie; mais, tant que j'y serai, soyez sûr que vous aurez en moi un bien véritable ami.

Nous avons ici un printemps qui ressemble au plus cruel hiver. Je crois que le climat de Florence vaut mieux que celui des Alpes et du Rhin. Les archiducs et les cadets de la maison de Bourbon règnent sur des climats chauds, ils sont bien heureux. Je n'ai jamais eu le courage d'exécuter ce que j'avais toujours projeté, de me retirer dans un coin de l'Italie; je n'ai jamais vécu que dans des climats qui n'étaient pas faits pour moi. Je vous félicite d'avoir une santé qui vous fait prendre les bords du Rhin pour ceux de l'Arno.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse bien tendrement.

7518. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 29 mars¹.

Je ne sais pas, monsieur, pourquoi vous dites à M. le duc de Choiseul qu'il marche dans la carrière des Colbert²; je ne le soupçonne point du tout être homme de finances, et je crois qu'il ne marche que dans la carrière des Choiseuls; il est plus fait pour jeter son argent par la fenêtre que pour en lever sur les peuples; il aura des armées brillantes et bien disciplinées, les payera qui pourra. Mars n'aurait pas trouvé bon qu'on l'appelât Plutus.

Cependant vos vers sont jolis. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je vois avec grand plaisir que vous êtes partisan du bon goût en aimant Lulli et Rameau. Je suis un peu sourd, je ne puis guère m'intéresser à la musique. Je suis aussi fort en

1770. Cette médaille est une des meilleures que l'on ait faites de Voltaire. (*Note de Colini.*) — Voyez une note sur la lettre 7693.

1. Cette lettre a été imprimée sous la date du 29 janvier 1768 dans le *Journal de Lyon*, 1784, page 236; et dans le tome II du *Supplément au recueil des lettres de M. de Voltaire*, publié par Auger, en 1808. Mais dans le *Nouveau Recueil de gaieté et de philosophie*, publié par La Touraille en 1785, deux volumes in-12, on trouve à la page 137 du tome 1^{er} une *Épître à M. le duc de Choiseul*, datée du 1^{er} septembre 1768, et commençant ainsi :

Vous qui marchez dans la carrière
Des Périclès et des Sullis, etc.

La lettre où Voltaire rappelle cette épître ne peut donc être de janvier 1768. (B.)

2. Ce n'est pas de Colbert, mais de Périclès et Sully que parle La Touraille; voyez la note précédente.

train d'être parfaitement aveugle, mais je puis encore lire les ouvrages d'esprit. Le plaisir l'emporte sur la peine. C'est un sentiment que vous m'avez fait éprouver par la petite brochure ¹ que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Agréez, monsieur, mes très-sincères remerciements, et daignez me mettre aux pieds de monseigneur le prince de Condé. V.

7519. — A M. DUPONT.

A Ferney, 30 mars.

Mon cher ami, il est très-convenable que j'aie entre les mains le contrat du baron banquier Dietrich, et je vous prie instamment de me le faire avoir. Il n'importe pas dans quel temps vous rédigez mon contrat; cela sera aussi bon à la fin de juin qu'au commencement. Je fournis 96,000 livres à M. le duc de Wurtemberg. Il est déjà payé de 70,000 livres par ses deux billets que je lui rends. J'ai donné 7,000 livres que Roset me devait à la fin de mars; 15,000 livres que le sieur Moïner, receveur des forges de Montbéliard, me devra à la fin du mois de juin; et 4,000 livres sur les 7,000 livres que Roset me devra à la fin du même mois de juin. Cela fait juste les 96,000 livres avec lesquelles M. Jean Maire peut rembourser le baron banquier Dietrich.

Voilà donc une affaire réglée, et on aura trente jours pour faire venir les papiers du baron, et pour faire le contrat dans la forme la plus honnête et la plus valable. Il n'y a point d'affaire plus nette et plus aisée. Je sais bien que je serais très-embarassé si les paiements dont les receveurs de Montbéliard et de Richwir sont chargés n'étaient pas exacts; car je dois, moi, être très-exact à fournir à ma famille une pension de plus de 30,000 livres. Je bâtis des fermes qui coûtent considérablement, et je n'aurais aucune ressource sur la fin de ma vie, si les gens de M. le duc de Wurtemberg me manquaient.

En un mot, mon cher ami, je m'en remets entièrement à vous. Ayez la bonté de vous arranger avec Jean Maire, qui a toujours besoin d'être un peu excité.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

VOLTAIRE.

1. Ce doit être la *Lettre à M. de Voltaire sur les opéras philosophico-comiques, où l'on trouve la critique de Lucile, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes*, 1769, in-12 de 68 pages. Mais cette brochure ne dut guère paraître qu'en mars; c'est donc à ce mois qu'il fallait placer la lettre de Voltaire. (B).

7520. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Le 3 avril.

Chacun a son diable, madame, dans cet enfer de la vie. Le mien m'a affublé de onze accès de fièvre, et me voilà ; mais ce n'est pas pour longtemps. En vérité, c'est dommage que la nature m'ayant fait, ce me semble, pour vivre avec vous, me fasse mourir si loin de vous. Quand je dis que nos espèces d'âmes étaient modelées l'une pour l'autre, n'allez pas croire que ma vanité radote. Le fait est clair. Vous me dites par votre dernière lettre que « les choses qui ne peuvent nous être connues ne nous sont pas nécessaires ». Grand mot, madame, grande vérité, et, qui plus est, vérité très-consolante. Où il n'y a rien le roi perd ses droits, et la nature aussi. Faites-vous lire, s'il vous plait, l'article *Nécessaire* dans un certain livre alphabétique¹, vous y verrez votre pensée.

C'est un dialogue entre Sélim et Osmin, deux braves musulmans ; et Osmin conclut que la nature n'ayant pas favorisé le genre humain, en tout temps et en tout lieu, du divin Alcoran, l'Alcoran n'est pas nécessaire à l'homme.

Au reste, je sens très-bien que le siècle de Louis XIV est si prodigieusement supérieur au siècle présent que les athées de ce temps-ci ne valent pas ceux du temps passé. Il n'y en a aucun qui approche de Spinoza.

Ce Spinoza admettait, avec toute l'antiquité, une intelligence universelle ; et il faut bien qu'il y en ait une, puisque nous avons de l'intelligence. Nos athées modernes substituent à cela je ne sais quelle nature incompréhensible, et je ne sais quels calculs impossibles. C'est un galimatias qui fait pitié. J'aime mieux lire un conte de La Fontaine, quoique, par parenthèse, ses *Contes* soient autant au-dessous de l'Arioste que l'écolier est au-dessous du maître. Cependant ces philosophes ont tous quelque chose d'excellent. Leur horreur pour le fanatisme et leur amour de la tolérance m'attache à eux. Ces deux points doivent leur concilier l'amitié de tous les honnêtes gens.

Je passe des athées à Sémiramis. Que voulez-vous, s'il vous plait, que je fasse ? Je ne saurais, en vérité, prendre le parti de Moustapha contre elle. Son fils l'aime, son peuple l'aime, sa cour l'idolâtre ; elle m'envoie le portrait de son beau visage,

1. Le Dictionnaire philosophique ; voyez tome XX, page 117.

entouré de vingt gros diamants, avec la plus belle pelisse du Nord et un code de lois aussi admirable que notre jurisprudence française est impertinente. On parle français à Moscou et en Ukraine. Ce n'est ni le parlement de Paris ni la Sorbonne qui a établi des chaires de professeurs en notre langue dans ces pays autrefois si barbares. Peut-être y ai-je un peu contribué. Permettez-moi d'avoir quelque condescendance pour un empire de deux mille lieues d'étendue, où je suis aimé, tandis que je ne suis pas excessivement bien traité dans la petite partie occidentale de l'Europe où le hasard m'a fait naître.

Je vous avoue que j'aimerais mieux avoir l'honneur de souper avec vous que de rester au milieu des neiges dans la belle et épouvantable chaîne des Alpes, ou de courir de roi en impératrice. Soyez très-sûre, madame, que vos lettres ont fait de mon envie extrême de vous revoir une passion. Comptez que mon âme court après la vôtre.

Je serais peut-être un peu décontenancé devant M^{me} la duchesse de Choiseul. Quand le vieux chevalier Destouches-Canon, père putatif de d'Alembert, voyait une jolie femme, bien aimable, il lui disait : « Passez, passez vite, madame ; vous n'êtes pas de ma sorte. » Je suis devenu un peu grossier dans ma retraite champêtre.

Que m'importe que la nature,
En dessinant ses traits chéris,
Pour modèle ait pris la figure
De la Vénus de Médicis ?
Je suis berger, mais non Paris.
Un vieux berger n'est pas un homme.
Je pourrais lui donner la pomme
Sans que mon cœur en fût épris,
Et sans que la maligne engeance
Des déesses de son pays
Reprochât à mes sens surpris
D'être séduits par l'apparence.
Je sais que son esprit orné
A toute la délicatesse
Que l'on vanta dans Sévigné,
Avec beaucoup plus de justesse.
Qu'elle aime fort la vérité,
Mais ne la dit qu'avec finesse.
Ma grossière rusticité
Et mon impudence suisse
Auraient grand'peine à se prêter

A tant de grâce et de souplesse.
Il faut que, pour bien s'ajuster,
Les gens soient d'une même espèce.

Vous, dont l'esprit et les bons mots,
L'imagination féconde,
La repartie et l'à-propos
Font toujours le charme du monde ;
Vous, ma brillante du Deffant,
Conversez dans votre retraite,
Vivez avec la grand'maman :
C'est pour vous que les dieux l'ont faite.
Si j'allais très-imprudemment
Troubler vos séances secrètes,
Que diriez-vous d'un chat-huant
Introduit entre deux fauvettes ?

Cependant je veux savoir qui soupe entre M^{me} de Choiseul et vous ; qui en est digne, qui soutient encore l'honneur du siècle. Que voulez-vous que je vous dise ? Hélas ! toutes nos petites consolations ne sont encore que des emplâtres sur la blessure de la vie. Mais, dans votre malheur, vous avez du moins le meilleur des remèdes ; et, puisque vous existez, qu'y a-t-il de mieux que de consumer quelques moments de cette existence douloureuse et passagère avec des amis qui sont au-dessus du commun des hommes ? Vous m'avez donné une grande satisfaction en m'apprenant que le président a repris son âme.

Hélas ! qu'a-t-il pu ressaisir
De cette âme qui sut vous plaire ?
Quelque faible ressouvenir,
Et quelque image bien légère,
Qui ne revient que pour s'enfuir !
A-t-il du moins quelque désir,
Même encor sans le satisfaire ?
A-t-il quelque ombre de plaisir ?
Voilà notre importante affaire.
Qu'on a peu de temps pour jouir !
Et la jouissance est un songe.
Du néant tout semble sortir,
Dans le néant tout se replonge.
Plus d'un bel esprit nous l'a dit ;
Un autre Hénault¹ et Deshoulière,

1. Jean Hesnault ; voyez tome XIV, page 80.

Chapelle et Chaulieu, l'ont écrit;
 L'antiquité, leur devancière,
 Mille fois nous en avertit;
 La Sorbonne dit le contraire :
 A ces messieurs rien n'est voilé;
 Et quand la Sorbonne a parlé,
 Les beaux esprits doivent se taire.

Dites, je vous en conjure, au délabré président combien je m'intéresse à son âme aimable. La mienne prend la liberté d'embrasser la vôtre. Adieu, madame; vivons comme nous pourrons.

7521. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 avril.

De la coquetterie! non, pardieu! mon cher confrère ou mon cher successeur; ma franchise suisse n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage¹ est le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques personnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et souhaiteraient, dans les premiers chants, des épisodes plus frappants.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais soyez très-certain que c'est le seul de notre siècle qui passera à la postérité, parce que le fond en est utile, parce que tout y est vrai, parce qu'il brille presque partout d'une poésie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaissante dans l'expression. Je déteste le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs est petit et fatras.

Qui diable vous a donné la *Canonisation de saint Cucufin*²? Il aut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs comme saint Cucufin. J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, *as it is establish'd by act of parliament*. Cela est fier et honnête³.

1. Le poëme des *Saisons*.

2. Voyez cette pièce, tome XXVII, page 419.

3. Voltaire étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Fer-

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. Grimm, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe M^{me} d'Épinai.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de Beauvau à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des Sirven. Votre cœur aurait été bien ému si vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfants : la mère rendant les derniers soupirs en me

ney de lui apporter le viatique. Le curé répondit qu'il ne le pouvait qu'après que Voltaire aurait rétracté les *mauvais ouvrages* qu'il avait faits.

Voltaire, impatienté, lui écrivit les lettres 7511 et 7513; enfin le 31 mars il fit la déclaration suivante, et communia le lendemain :

DÉCLARATION PAR-DEVANT NOTAIRE, ET PROCÈS-VERBAL.

« 31 mars.

« Au château de Ferney, le 31 mars 1769, par-devant le notaire Raffoz, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Ferney, etc., demeurant en son château, lequel a déclaré que le nommé Nonotte, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé Guyon, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de Voltaire d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur, et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais il lui était *échappé quelque indiscretion* préjudiciable à la religion de l'État, *il en demanderait pardon à Dieu et à l'État*; et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique, étroitement unie à ces lois.

« Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en présence du R. P. sieur Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, etc., etc., témoins requis et soussignés avec ledit M. de Voltaire, et moidit notaire. »

AUTRE DÉCLARATION.

« 1^{er} avril.

« Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1^{er} avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire François-Marie Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire, etc., lequel, immédiatement après avoir reçu, dans son lit où il est détenu malade, la sainte communion de monsieur le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

« *Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins* ».

« De laquelle déclaration ledit messire de Voltaire a requis acte, que je lui ai octroyé en présence de révérend sieur Pierre Gros, curé de Ferney, d'Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, etc., etc., témoins soussignés avec ledit M. de Voltaire, et moidit notaire, audit château de Ferney, lesdits heure, jour, mois et an. »

* Voltaire faisait allusion à l'évêque d'Annecy.

venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi ? la plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille ; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de La Barre, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose !

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de Beauvau. Voici le moment d'agir. Sirven, condamné à mort, est actuellement devant ses juges, ses filles sont auprès de moi ; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de Beauvau.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie ; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

7522. — A M. DUPONT.

A Ferney, 4 avril.

Mon cher ami, je ne saurais mieux faire que de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris à M. Jean Maire¹ ; elle vous mettra au fait de tout. Vous me parlerez en ami et en homme vertueux, tel que vous êtes.

J'ai eu douze accès de fièvre ; j'ai passé par toutes les cérémonies qu'un officier de la chambre du roi, un membre de l'Académie française, et un seigneur de paroisse, doivent faire. Je n'ai que peu de temps à vivre ; je ne dois rien faire que ma famille puisse reprocher à ma mémoire. Je serai bien fâché de mourir sans vous avoir embrassé.

VOLTAIRE.

7523. — A M. SAURIN.

A Ferney, 5 avril.

Je vous remercie très-sincèrement, mon cher confrère, de votre *Spartacus* ; il était bon, et il est devenu meilleur. Les

1. Cette lettre manque.

oreilles d'âne de Martin Fréron doivent lui allonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas faiblement que cette pièce fasse fondre en larmes ; mais je vous dirai qu'elle intéresse quiconque pense, et qu'à chaque page le lecteur est obligé de dire : Voilà un esprit supérieur. J'aime mieux cent vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis Jean Racine. Tout ce que j'ai vu depuis soixante ans est boursoufflé, ou plat, ou romanesque. Je ne vois point dans votre pièce ce charlatanisme de théâtre qui en impose aux sots, et qui fait crier miracle au parterre welche :

Neque, te ut miretur turba, labores.

(HOR., lib. I, sat. x, v. 74.)

Le rôle de Spartacus me paraît, en général, supérieur au Sertorius de Corneille.

Vous m'avez piqué : j'ai relu *l'Esprit des lois* ; je suis toujours de l'avis de M^{me} du Deffant¹.

J'aime mieux l'instruction donnée par l'impératrice de Russie pour la rédaction de son code : cela est net, précis, il n'y a point de contradictions ni de fausses citations. Si Montesquieu n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique, les prêtres, et les financiers, il était perdu ; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet aussi sérieux. Toutefois, je loue beaucoup son livre, parce qu'il faut louer la liberté de penser. Cette liberté est un service rendu au genre humain.

J'ai été sur le point de mourir il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très-chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher secrétaire, pour le déposer dans les archives de l'Académie, afin que la prêtraille ne s'avise pas, après ma mort, de manquer de respect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raisonner avec M. d'Alembert. Vous savez que pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puisse être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle est établie par acte du parlement*. Que tout le monde pense ainsi, et tout ira bien ; et, à fin de compte, il n'y aura plus de sots que parmi la canaille, qui ne doit jamais être comptée.

Je vous embrasse très-philosophiquement et très-tendrement.

1. Voyez la lettre 7433.

7524. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, 8 avril.

Voici le temps où les Picards vont jouir d'une douce tranquillité dans leurs terres. Je souhaite un bon voyage à la dame et au seigneur d'Hornoy, beaucoup de santé, de plaisirs, et de comédies.

Vous savez que celle de l'élection du vicaire de saint Pierre est presque finie à Rome. Mais ce que vous ne savez pas, c'est que j'ai presque autant de part que le Saint-Esprit à l'élection de Stopani¹. Le colonel du régiment de Deux-Ponts², et madame sa femme, avaient absolument voulu me voir. M^{me} Cramer les amena chez moi il y a environ deux mois³; elle força les barrières de ma solitude. Après dîner, pour nous amuser, nous jouâmes le pape aux trois dés ; je tirai pour Stopani, et j'eus rasle.

Comme je jouais avec des hérétiques, il était bien juste que je gagnasse.

Quand, d'un saint zèle possédés,
On nous vit jouer aux trois dés
De Simon le bel héritage,
On rasla pour Cavalchini,
Pour Corsini, pour Negroni :
Stopani m'échut en partage,
Et mon dé se trouva béni.
Stopani du monde est le maître,
Mais il n'en jouira pas longtemps,
Il a soixante et quatorze ans :
C'est mourir pape, et non pas l'être.
J'aime les clefs du paradis;
Mais c'est peu de chose à notre âge.
Un vieux pape est, à mon avis,
Fort au-dessous d'un jeune pape.

Dans la vieillesse on tolère la vie, et dans la jeunesse on en abuse. Ainsi tout est vanité, à commencer par le pape et à finir par moi.

J'ai eu douze accès de fièvre, je n'ai vu de médecin qu'une

1. Ce fut Ganganelli qui fut élu, et personne n'y songeait. (K.) — Le cardinal Jean-François Stopani était né à Milan le 16 septembre 1695.

2. Maximilien-Joseph, duc de Deux-Ponts, mort en 1825, roi de Bavière; voyez tome XIII, page 212.

3. Voyez lettre 7480.

seule fois; j'ai envoyé chercher le saint viatique, et je suis guéri. Je fais des papes et des miracles.

J'enverrai à Hornoy tout ce qui pourra amuser mes chers Picards. M^{me} Denis doit avoir recommandé une petite affaire à M. d'Hornoy, que j'embrasse tendrement, ainsi que son oncle le Turc.

7525. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 avril.

Mon cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage, je les attendrai très-patiemment. L'état où je suis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout son esprit à soi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis six semaines, et j'en ai essuyé dix accès assez violents. On en rira tant qu'on voudra; mais j'ai été obligé de faire au dixième accès ce qu'on fait dans un diocèse ultramontain. Quand cette cérémonie passera de mode, je ne serai pas assurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille se faire regarder comme un monstre par les barbares au milieu desquels je suis, pour un mince déjeuner: c'est d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des suites désagréables pour ma famille. Vous savez ce qui est arrivé à Boin-din¹, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuser un dîner où l'on est prié, parce que la chère est mauvaise.

On m'assure que Stopani est pape. Il me doit assurément sa protection, car il y a deux mois que nous jouâmes aux trois dès la place vacante du Saint-Siège. Je tirai pour Stopani, et j'amenai raffe.

Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. Bachelier. Comme je ne sais point sa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adresser ma réponse²?

Je me flatte que M^{me} d'Argental est en bonne santé. Conservez la vôtre, mon cher ange; jouissez d'une vie agréable: quand je finirai la mienne, ce sera en vous aimant.

1. Il était mort sans sacrement; on lui refusa la sépulture appelée alors *ecclésiastique*. On l'enterra sans cérémonie; voyez tome XIV, page 42.

2. Elle manque.

7526. — A M. SEDAINÉ.

Au château de Ferney, 11 avril.

Je vous ai plus d'obligations que vous ne croyez, monsieur. J'étais très-malade lorsque j'ai reçu les deux pièces¹ que vous avez bien voulu m'envoyer ; elles m'ont fait oublier tous mes maux. Je ne connais personne qui entende le théâtre mieux que vous, et qui fasse parler ses acteurs avec plus de naturel. C'est un grand art que celui de rendre les hommes heureux pendant deux heures : car, n'en déplaît à messieurs de Port-Royal, c'est être heureux que d'avoir du plaisir ; vous devez aussi en avoir beaucoup en faisant de si jolies choses. Je suis bien fâché de n'applaudir que de si loin à vos succès.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

7527. — A M. L'ABBÉ AUDRA².

13 avril.

Depuis votre dernière lettre, mon cher philosophe, j'ai été sur le point de finir ma carrière ; mais la nature me permet encore de faire quelques pas. Vous devez à présent avoir vu votre protégé Sirven ; vous voilà chargé d'engager le parlement de Toulouse à faire une bonne action. Vous avez commencé, vous achèverez.

Je présente très-discrètement ma sincère et respectueuse reconnaissance au magistrat compatissant qui veut bien prendre en main la cause d'une famille si innocente et si malheureuse. Il est véritablement philosophe, puisqu'il veut faire le bien et qu'il est votre ami.

Sirven ne m'a point écrit, et il a tort, à moins que ce ne soit sa circonspection qui l'ait retenu. J'attends tout pour lui de vos bontés. Il m'a bien promis qu'il ne ferait aucune démarche que par vos ordres. Vous devriez bien m'envoyer les noms des conseillers au parlement qui se piquent d'être citoyens et point du tout papistes. Quand vous aurez mandé au bon vieillard Siméon que vous avez remporté la victoire pour Sirven, mon âme partira en paix.

1. *La Gageure imprévue et le Philosophe sans le savoir.*

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

7528. — JA M. DE CHABANON.

13 avril.

J'apprends que le père d'*Eudoxie* donne à sa fille un beau trousseau dans une seconde édition : heureusement le libraire de Genève n'a point encore commencé la sienne ; ainsi, mon cher ami, j'attendrai que vous m'ayez envoyé la nouvelle *Eudoxie* pour la faire mettre dans ce recueil. Plus vous aurez mis de beautés de détail dans votre ouvrage, plus il sera touchant : ce n'est que par ces détails qu'on va au cœur ; ce n'est que par eux que Jean Racine fait verser des larmes. Les situations, les sentences, ne sont presque rien : il y en a partout ; mais les beaux morceaux qu'on retient malgré soi, et qui vont remuer le fond de l'âme, font seuls passer leur homme à la postérité.

Je suis très en peine de votre ami M. de La Borde. Il m'avait écrit, il y a deux mois, pour une affaire importante, et depuis ce temps je n'ai eu aucune nouvelle de lui, quoique je lui aie écrit trois lettres¹ consécutives. Je lui avais envoyé un paquet pour M^{me} Denis : point de nouvelles de mon paquet. Aurait-il abandonné *Pandore*, ses affaires, ses amis, pour une femme dans laquelle il est enterré jusqu'au cou ? Il faut sans doute aimer sa maîtresse ; mais il ne faut pas abandonner tout le monde : vous avez pourtant la mine d'en faire autant que lui.

7529. — A M. CRAMER L'AINÉ.

14 avril.

Je suis dans l'état le plus triste, j'ai la fièvre toutes les nuits ; M. Rieu² m'amena hier un étranger à dîner, je ne pus me mettre à table. Je voudrais être en état de recevoir MM. les comtes de Schomberg et de Goerts comme je le dois. Mais s'ils ont la curiosité de voir un mourant, ce mourant tâchera de leur faire les honneurs de son tombeau autant qu'il lui sera possible.

Je prie M. Cramer d'avoir la bonté de leur présenter mon respect, je lui serai très-obligé.

VOLTAIRE.

1. Elles sont perdues.

2. Celui dont une lettre est rapportée tome XXVI, page 404.

7530. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 avril.

Après douze accès de fièvre dont je me suis tiré tout seul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, monseigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'Académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienséance exige d'un homme qui est d'un corps à qui le mépris de ces bienséances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion professée par le roi, et reçue dans l'État. Je crois avoir prévenu par là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je suis d'ailleurs dans un diocèse ultramontain, gouverné par un évêque fanatique, qui est un très-méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice.

Si on vous parlait de cette aventure par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices ; et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y disiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques anecdotes du siècle de Louis XIV. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick, et dans Avignon.

Il y a à la vérité dans cette histoire quelques anecdotes bien étonnantes : celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité ; celle du traité secret de Louis XIV avec Léopold, ou plutôt avec le prince Lobkovitz, pour ravir la Flandre à son beau-frère encore enfant, traité singulier qui existe dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie ; la révélation de la confession de Philippe V, faite au duc d'Orléans régent par le jésuite d'Aubenton¹, friponnerie plus ordinaire qu'on ne

1. Voyez, tome XXX, le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*.

croit, et dont M. le comte de Fuentes et M. le duc de Villa-Hermosa ont la preuve en main ; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de Lally, d'après deux journaux très-exacts ; enfin je n'ai écrit que les choses dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun historien ait fait l'histoire de son temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonspection ; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéressantes pour moi sont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me suis trompé dans quelques occasions, j'ai droit de m'adresser à vous pour être remis sur la voie. Vous savez que Polybe fut instruit plus d'une fois par Scipion.

Il y aura incessamment une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, in-4^o¹. M. le comte de Saint-Florentin m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la présenter au roi ; mais je ne ferai rien sans votre approbation. Vous savez que je suis sans aucun empressement sur ces bagatelles. Je sais, il y a longtemps, avec quelle indifférence elles sont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de compliments que de la postérité ; mais daignez songer que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette postérité, et vos bontés me rendent le temps présent supportable.

Agréez, monseigneur, mon tendre respect.

7531. — A CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, .. avril.

Madame, un jeune homme des premières familles de Genève, qui, à la vérité, a près de six pieds de haut, mais qui n'est âgé que de seize ans, assistant chez moi à la lecture de l'instruction que Votre Majesté impériale a donnée pour la rédaction de ses lois, s'écria : « Mon Dieu, que je voudrais être Russe ! » Je lui dis en présence de sa mère : « Il ne tient qu'à vous de l'être ; Pictet, qui est plus grand que vous, l'est bien ; vous êtes plus sage et plus aimable que lui. Madame votre mère veut vous envoyer dans une université d'Allemagne apprendre l'allemand et le droit public ; au lieu d'aller en Allemagne, allez à Riga : vous apprendrez à la fois l'allemand et le russe ; et à l'égard du droit public, il n'y en a certainement point de plus beau que celui de l'impératrice. »

1. Formant les tomes XI et XII de l'édition in-4^e.

2. Publiée, pour la première fois, par MM. de Cayrol et François.

Je proposai la chose à sa mère, et je n'eus pas de peine à l'y faire consentir. Ce jeune homme s'appelle *Galatin*; il est de la plus aimable et de la plus belle figure; sa mémoire est prodigieuse; son esprit est digne de sa mémoire, et il a toute la modestie convenable à ses talents. Si Votre Majesté daigne le protéger, il partira incessamment pour Riga, après avoir commencé à suivre votre exemple en se faisant inoculer. Je suis fâché de n'offrir à Votre Majesté qu'un sujet; mais je réponds bien que celui-là en vaudra plusieurs autres.

Oserai-je prendre la liberté de demander à Votre Majesté à qui il faudra que je l'adresse à Riga? Sa mère ne peut payer pour lui qu'une pension modique. J'ose me flatter qu'il n'aura pas été un an à Riga sans être en état de venir saluer Votre Majesté en russe et en allemand. Qu'est devenu le temps où je n'avais que soixante ans? Je l'aurais accompagné.

Si Votre Majesté va s'établir à Constantinople, comme je l'espère, il apprendra bien vite le grec: car il faut absolument chasser d'Europe la langue turque, ainsi que tous ceux qui la parlent. Enfin, madame, au nom de toutes vos bontés pour moi, j'ose vous implorer pour le jeune Galatin, et je puis répondre qu'il méritera toute votre protection.

J'attends les ordres de Votre Majesté impériale.

7532. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

15 avril 1769.

Hâtez-vous, hâtez-vous, monsieur, de me rendre raison de la nouvelle qu'on débite, et qui a fait tomber tous les autres sujets de conversation. M. de Voltaire, dit-on, a communiqué en présence de témoins, et il en a fait passer un acte par-devant notaire. Le fait est-il vrai? A quoi cet acte vous servira-t-il? Sera-ce devant les tribunaux de la justice humaine ou de la justice divine? Le produirez-vous en Sorbonne, au parlement, ou à la vallée de Josaphat? Sont-ce les billets de confession qui vous ont fait naître cette idée? Que voulez-vous que vos amis pensent? doivent-ils garder leur sérieux? peuvent-ils se laisser aller à l'envie de rire? Pourquoi ne les avez-vous pas avertis? Pourquoi ne leur avez-vous pas dicté leur rôle? Ce trait est si nouveau, si ineffable, que je ne puis comprendre quel a été votre dessein.

Je me sais mauvais gré de me détourner, par cette curiosité, de vous parler de ce qui m'intéresse bien davantage, de votre charmante lettre. Vous nous faites passer des moments bien agréables. La grand'maman ne

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

veut laisser à personne le soin de vous lire, elle s'en acquitte supérieurement, avec un son de voix qui va au cœur, une intelligence qui fait tout sentir, tout remarquer; elle veut, à la vérité, marmotter les articles qui la regardent, mais je ne le souffre pas, et je la force à les articuler plus distinctement que tout le reste; ce sont ceux qui sont les plus applaudis, parce qu'ils sont les plus vrais et les plus justes.

Vous voulez savoir qui compose nos petits comités; quand je vous les nommerais, vous ne les connaîtriez point. Leurs noms ne seront peut-être pas dans les fastes de notre siècle; ils n'ambitionnent aucune sorte de gloire : ils la révèrent en vous, parce qu'elle est méritée, et puis, par un esprit de tolérance (qu'ils portent sur tout), ils ne la disputent point à ceux qui l'usurpent; ils se contentent d'être aimables, ils ne veulent point être célèbres.

Répondez-moi incessamment, et mandez-moi des nouvelles de votre santé, corporelle et spirituelle, et croyez que de tous vos amis, tant anciens que modernes, aucun ne vous admire et ne vous aime autant que je fais.

Le président reçoit avec plaisir ce que je lui dis de votre amitié pour lui; sa santé n'est pas mauvaise, sa tête n'est point dérangée, mais elle est bien faible.

7533. — A M. DE LA HARPE.

17 avril.

Nostræ spes altera scenæ ¹,

Je suis très-fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de Suétone, auteur, à mon gré, assez aride, et anecdotier très-suspect. J'espère que vous ne direz pas dans vos remarques que vous renoncez à faire des vers, ainsi que l'a dit notre ami La Bletterie. Il est plaisant que La Bletterie s' imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercur*². S'il me tombe quelque rogaton sous la main, je vous en ferai part, mais j'aimerais bien mieux que le *Mercur* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon : nous avons besoin de beaux vers beaucoup plus que de Suétone.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été sur le point de mourir, et je disais : Le théâtre français est mort de son côté, si M. de La Harpe n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires. Vous savez que je ne les crains pas, quoique je ne

1. Virgile a dit, *Æn.*, XII, 168 :

Spes altera Romæ.

2. Le *Mercur* de mai 1769 contient, page 40, la lettre de Voltaire à de Belloy, du 31 mars 1765 (voyez n° 5968), et, page 83, une partie de l'*Épître à Saint-Lambert*, qui est tome X, page 405.

les aime point du tout ; mais il faut remplir ses devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me sont bien plus chers.

7534. — A M. LECLERC ¹.

Avril.

Je suis aussi sensible, monsieur, à votre prose qu'à vos vers ; ils m'ont plu, quoiqu'ils me flattent trop ; mais, entre nous, le plus galant homme est toujours un peu faquin dans le cœur.

Il y a longtemps, monsieur, que je vous dois autant de félicitations que de remerciements sur les différents ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je les regarde comme le dépôt de ce que la physique, la morale, et la politique, ont de bon, d'essentiel, et de grand. Je n'ai pas été en état de vous payer mes dettes. Il y a près de deux mois que je suis malade ; j'irai bientôt trouver votre bon empereur Yu, et je me renommerai de vous en lui faisant ma cour. Je n'oublierai pas non plus de me mettre aux pieds de l'empereur Yong-Tching, qui a chassé si poliment les jésuites. En attendant, conservez-moi une amitié qui réponde à celle que vous m'avez inspirée. Vous réunissez, monsieur, les talents utiles et agréables, vous possédez une grande connaissance des hommes ; puissiez-vous donc, après avoir simplifié la médecine du corps et de l'esprit avec tant de succès, simplifier encore une autre chose dans laquelle on a mis tant d'ingrédients qu'on en a fait un poison ! Cette tâche est digne de l'interprète de la nature et de l'apôtre de l'humanité.

Si jamais vous repassez par nos déserts, je me flatte que vous préférerez mon ermitage aux cabarets de Genève ; vous y trouverez un homme qui vous est dévoué ; ainsi point de cérémonies, s'il vous plait, entre deux philosophes faits pour être amis.

1. Nicolas-Gabriel Clerc ou Leclerc, né à Baume-les-Dames le 6 octobre 1726, mort à Versailles le 30 décembre 1798, avait été médecin de l'hetman des Cosaques, puis après être revenu en France était retourné, en 1769, en Russie avec le titre de premier médecin du grand-duc. C'était pour l'éducation de ce prince qu'à la demande de Catherine il avait composé *Yu le Grand et Confucius, histoire chinoise*, 1769, in-4°. Son *Histoire naturelle de l'Homme considéré dans l'état de maladie* avait paru en 1767, deux volumes in-12. Parmi ses autres ouvrages, on remarque une *Histoire de Russie* en six volumes in-4°, et les *Maladies du cœur et de l'esprit*, deux volumes in-8°. (B.)

7535. — DE M. JORE.

A Milan, ce 23 avril 1769.

Monsieur, à mon retour des Iles Boromées, où Son Excellence M. le comte Frédéric m'a gardé trois semaines, pour y prendre l'air et me remettre de la maladie que j'ai eue, MM. Origoni et Paravicini m'ont remis vingt-cinq sequins de Florence par votre ordre, dont je leur ai donné reçu au compte de MM. François et Louis Bontemps de Genève.

Je ne puis assez vous en marquer ma reconnaissance, et vous ne pouvez, monsieur, m'envoyer plus à propos ce secours, manquant de linge et d'habits. Quoique votre générosité portât l'ordre de me compter ce que j'aurais besoin, sans en limiter la somme, j'ai cru ne devoir pas abuser de vos bontés, et j'ai, sur l'instant même, employé ces vingt-cinq sequins en un habit que j'ai trouvé fait sur ma taille, et en quatre chemises que je fais faire : ce qui me mettra au moins en état de paraître décemment dans les maisons de condition où l'on a la bonté de m'admettre. J'y ai fait part de vos bontés, et l'on m'a loué de n'avoir exigé que cette somme, quoique votre générosité ne l'eût pas bornée.

Que je finirais avec tranquillité ma carrière, au cas que j'eusse le malheur de vous survivre, si vous vouliez bien m'assurer de quoi supporter l'état affreux de ma situation, état que j'ai si peu mérité ! Je l'espère de vos bontés, monsieur. Je n'aurais alors plus à désirer que de me procurer l'occasion de vous en aller marquer ma vive reconnaissance. J'en attends l'heureux moment avec impatience, et vous supplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble, etc.

JORE, chez M. le comte Alari, où mes lettres me viennent
franches de port.

7536. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 avril.

Eh bien ! madame, je suis plus honnête que vous ; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeune. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens ! la bonne compagnie, chez vous, ne déjeune pas, parce qu'elle a trop soupé ; mais moi, je suis dans un pays où les médecins¹ sont Italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un croûton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des estomacs qu'on soupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite est un igno-

1. C'est-à-dire les prêtres. (R.)

rant de très-mauvaise humeur¹, qui s'est imaginé que je faisais très-peu de cas de ses ordonnances.

Vous ignorez peut-être, madame, qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée, et qu'il m'accusa de vouloir mourir comme Molière, en me moquant de la médecine; cela même amusa fort le conseil. Vous ne savez pas sans doute qu'un soi-disant ci-devant jésuite franc-comtois nommé Nonotte, qui est encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à Rezzonico², premier médecin de Rome, tandis que l'autre me poursuivait auprès du roi, et que Rezzonico envoya à l'ex-jésuite nommé Nonotte, résidant à Resançon, un bref dans lequel je suis déclaré atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il est vrai que ce bref n'est pas tout à fait aussi violent que celui dont on a affublé le duc de Parme; mais enfin j'y suis menacé de mort subite.

Vous savez que je n'ai pas deux cent mille hommes à mon service, et que je suis quelquefois un peu goguénard. J'ai donc pris le parti de rire de la médecine avec le plus profond respect, et de déjeuner, comme les autres, avec des attestations d'apothicaires.

Sérieusement parlant, il y a eu, à cette occasion, des friponneries de la Faculté si singulières que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, sans m'en rien dire, se sont saintement parjurés pour me rendre service³. Je suis un vieux malade dans une position très-délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois pour que la Faculté me laisse vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé Lebreton, trésorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, se faisait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets? J'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeunais à la manière de mon pays: Mais si vous étiez Turc, m'a-t-on dit, vous déjeuneriez donc à la façon des Turcs? — Oui, messieurs.

De quoi s'avise mon gendre d'envoyer ces quatre *Homélies*⁴? elles ne sont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme disent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

1. Biord, évêque d'Annecy. (B.)

2. Clément XIII.

3. Ils avaient fabriqué et certifié, chez le curé de Forney, une profession de foi de Voltaire. Voyez lettre 7556.

4. Les quatre homélies publiées en 1767; voyez tome XXVI, page 315.

Vous saurez, madame, qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne. Le comte d'Aranda en mange beaucoup avec ses amis. On en fait en Allemagne, en Italie même ; et certainement, avant qu'il soit peu, il y aura une nouvelle cuisine.

Je suis bien fâché de n'avoir pas *la Princesse printanière* dans ma bibliothèque ; mais j'ai *l'Oiseau bleu* et *Robert le Diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni *Astrée* ; on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense ; on y trouve les portraits de tous les gens qui faisaient du bruit dans le monde du temps de M^{lle} Scudéri ; tout Port-Royal y est ; le château de Villars, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de Praslin, y est décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, madame, n'avez-vous pas appris l'italien ? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans sa langue, l'Arioste, si détestablement traduit en français ! Votre imagination était digne de cette lecture ; c'est la plus grande louange que je puisse vous donner, et la plus juste. Soyez très-sûre qu'il écrit beaucoup mieux que La Fontaine, et qu'il est cent fois plus peintre qu'Homère, plus varié, plus gai, plus comique, plus intéressant, plus savant dans la connaissance du cœur humain que tous les romanciers ensemble, à commencer par l'histoire de Joseph et de la Putiphar, et à finir par *Pamela*. Je suis tenté toutes les années d'aller à Ferrare, où il a un beau mausolée ; mais, puisque je ne vais point vous voir, madame, je n'irai pas à Ferrare.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que votre ami¹ se porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman² ; mais, si elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'Arioste, je suis au désespoir de sa sagesse. Portez-vous bien, madame ; amusez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amusez-vous, encore une fois, fût-ce avec *les Quatre fils Aymon* ; tout est bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on soupe, et qu'on dorme ; le reste est vanité des vanités, comme dit l'autre³ ; mais l'amitié est chose véritable.

1. Le président Hénault.

2. M^{me} de Choiseul.

3. Salomon, *Ecclésiaste*, 1, 2.

7537. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 24 avril.

Je n'ai jamais prétendu, monsieur, qu'on dût jamais s'offenser d'être comparé à Jean-Baptiste Colbert¹. J'ai écrit seulement qu'un ministre de la guerre et de la paix n'avait pas plus de rapport à un contrôleur général qu'avec un archevêque de Paris. Je vous avoue même que je ne souhaiterais point du tout que M. le duc de Choiseul eût le contrôle général : il fricasserait tout en deux ans ; tout l'argent irait en gratifications, pensions, bienfaits, magnificences. Un contrôleur général doit avoir la main et le cœur un peu serrés. M. le duc de Choiseul a des vices tout contraires à cette vertu nécessaire. Il ne se corrigerait jamais de son humeur généreuse et bienfaisante. Quand milord Bolingbroke fut fait secrétaire d'État, les filles de Londres, qui faisaient alors la bonne compagnie, se disaient l'une à l'autre : « Betty, Bolingbroke est ministre ! Huit mille guinées de rente ; tout pour nous. »

A propos de générosité, je prends la liberté de demander à monseigneur le prince de Condé le congé d'un soldat de sa légion. J'ai fait un peu les honneurs de ma chaumière à cette légion romaine. J'en rappellerais le souvenir à M. le comte de Maillé s'il était à Paris. J'explique toutes mes raisons à Son Altesse sérénissime ; mais ces raisons seront bien moins fortes qu'un mot de votre bouche, et je vous supplie d'avoir la bonté de dire ce mot à un prince qui ne se fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux.

Agréez, monsieur, les respectueux sentiments du vieux malade de Ferney.

7538. — A M. DE RULHIÈRE.

26 avril.

Je vous remercie, monsieur, du plus grand plaisir que j'aie eu depuis longtemps. J'aime les beaux vers à la folie : ceux que vous avez eu la bonté de m'envoyer sont tels que ceux que l'on faisait il y a cent ans, lorsque les Boileau, les Molière, les La Fontaine, étaient au monde. J'ai osé, dans ma dernière maladie

1. M. de Voltaire avait désapprouvé que, dans des vers adressés à M. le duc de Choiseul, M. le comte de La Touraille eût comparé ce ministre à Colbert. (K.) Voyez la lettre 7518.

écrire une lettre à Nicolas Despréaux¹ : vous avez bien mieux fait, vous écrivez comme lui.

« Le jeune bachelier qui répond à tout venant sur l'essence de Dieu ; les prêtres irlandais qui viennent vivre à Paris d'arguments et de messes ; le plus grand des torts est d'avoir trop raison ; la justice qui se cache dans le ciel, tandis que la vérité s'enfonce dans son puits, etc., etc. » sont des traits qui auraient embelli les meilleures épîtres de Nicolas.

Le portrait du sieur d'Aube² est parfait. Vous demandez à votre lecteur

S'il connaît par hasard le contradicteur d'Aube,
Qui daubait autrefois, et qu'aujourd'hui l'on daube,
Et que l'on daubera tant que vos vers heureux
Sans contradiction plairont à nos neveux.

Oui, vraiment, j'en ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers.

Si vous vouliez, monsieur, vous donner la peine, à vos heures de loisir, de relimer quelques endroits de ce très-joli discours en vers, ce serait un des chefs-d'œuvre de notre langue.

7539. — A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 avril.

Je vous assure, monsieur, qu'un vaisseau arrive plus vite de Moka à Marseille que votre *Siècle de François I^{er}*³ n'est arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre Dupuits l'avait laissé à Paris ; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait passer une semaine si agréable. Vous m'avez instruit et vous m'avez amusé : ce sont deux grands services que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère François I^{er}, mais j'aime fort votre style, vos recherches, et surtout votre esprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, Charles-Quint n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu ; on ne les a pas guindés au haut d'une perche en sa présence, pour les descendre à plusieurs reprises dans le bûcher, et pour leur faire savourer pendant cinq ou six heures les délices du martyre. Charles-Quint n'a jamais dit que, si son fils ne

1. *Épître à Boileau*, tome X, page 397.

2. Dans son *Discours sur les Disputes*, que Voltaire reproduisit dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* ; voyez tome XVIII, page 397.

3. *L'Histoire de François I^{er}*, par Gaillard.

croyait pas la transsubstantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de son peuple. Je ne vois guère dans François I^{er} que des actions ou injustes, ou honteuses, ou folles. Rien n'est plus injuste que le procès intenté au connétable, qui s'en vengea si bien, et que le supplice de Samblançai, qui ne fut vengé par personne. L'atrocité et la bêtise d'accuser un pauvre chimiste italien d'avoir empoisonné le dauphin son maître, à l'instigation de Charles-Quint, doit couvrir François I^{er} d'une honte éternelle. Il ne sera jamais honorable d'avoir envoyé ses deux enfants en Espagne, pour avoir le loisir de violer sa parole en France.

Quelques pensions données et mal payées à des pédants du Collège royal ne compensent point tant d'actions odieuses ; toutes ses guerres en Italie sont conduites avec démente. Point d'argent, point de plan de campagne ; son royaume est toujours exposé à la destruction ; et, pour comble de honte, il se croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que Charles-Quint délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot, vous me paraissez meilleur historien que l'amant de la Pisseleu ne me paraît un grand roi. Ce n'est pas que je sois enthousiasmé de son prédécesseur Louis XII, encore moins de Charles VIII. J'ai la consolation d'abhorrer Louis XI, de ne faire nul cas de Charles VII. Il est triste que la nation n'ait pas mis Charles VI aux Petites-Maisons. Charles V du moins était assez adroit ; mais il y a un intervalle immense entre lui et un grand homme. Enfin, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, je ne vois rien ; aussi les recueils de l'histoire de France ennui-ent-ils toutes les nations, ainsi que moi. David Hume a eu un très-grand avantage sur l'abbé Velly et consorts, c'est qu'il a écrit l'histoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'histoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande chartre chez lui, et qui ne connaisse très-bien la constitution de l'État. Pour notre histoire, elle est composée de tracasseries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou six assassinats célèbres, et surtout sans la Saint-Barthélemy, il n'y aurait rien de si insipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous sommes venus les derniers en tout ; que nous n'avons jamais rien inventé ; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'existons aux yeux de l'Europe que dans le siècle de Louis XIV. J'en suis fâché, mais la chose est ainsi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au siècle de Louis XV, et que

vous êtes savant, exact, sage, et éloquent. Croyez que mon estime pour vous est égale à mon mépris pour la plupart des choses ; c'était à vous à faire le *Siècle de Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu soin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes ; mais, comme je ne reçois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort il y a quinze jours. Comptez que je vous estimerai, que je vous aimerai jusqu'à ce que j'aie embrassé Quinault et le Tasse, à la barbe de Nicolas Boileau.

7540. — A M. THIERIOT.

23 avril.

J'ai peur que mon ancien ami ne connaisse pas le *tripot* auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui Dieu ait daigné donner le goût et le sens commun ; ils aiment d'ailleurs passionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du sien dans les choses qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'ensemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réussir.

De plus, le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne se boit plus ; il faut la lie du vin plat de La Chaussée.

A propos de plat, rien ne serait en effet plus plat et plus grossier que de dire en face à un homme : *En dusses-tu crever*¹ ; mais le dire à un mort me paraît fort plaisant.

Au reste, vous avez très-bien fait de jeter la vue sur Préville. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magistrat. Je crois que l'aréopage histrionique n'est pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils sortent du collège.

L'épître de M. de Rulhière est pleine d'esprit, de vérité, de gaieté, et de vers charmants ; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en pense².

Bonsoir ; je suis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il

1. Dans son *Épître à Boileau* (voyez tome X), vers 125, Voltaire dit :

En dusses-tu crever, j'embrasserais Quinault.

2. Voyez page 320, la lettre 7538.

est défendu aux malades de trop causer ; ainsi je vous embrasse sans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Testament*¹ pour vous amuser.

7541. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT².

30 avril.

J'eus l'honneur, monsieur le comte, de vous répondre et de vous remercier, il y a plusieurs mois. J'adressai ma lettre chez M. le prince de Soubise. On ne peut faire que des réflexions désagréables sur les irrégularités de la poste, et il faut se taire.

Vous parlez d'aller voir les Turcs ; c'est apparemment pour les battre. Vous êtes trop bon chrétien et trop galant pour prendre le parti des infidèles contre les dames. A l'égard de brûler des maisons et de couper les arbres fruitiers par le pied, comme cela ne se trouve ni dans l'histoire d'Attila ni dans celle de Genséric, et que je ne me mêle plus que de l'histoire ancienne, ce n'est pas à moi de parler de tels exploits ; mais ceux de votre valeur et de votre prudence me seront très-précieux.

Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis dévoué.

7542. — A M. LEKAIN.

30 avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le résultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il est question donne de grandes espérances : car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le composer, il s'est fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher ensuite de sang-froid avec autant de soin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raisons essentielles l'obligent à garder l'incognito. Je pense que plus il sera inconnu, plus il pourra vous être utile ; que la pièce³ d'ailleurs me paraît sage, d'une morale très-pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me semble qu'elles seraient bien forcées. Le *Tartuffe* et *Mahomet* sont certai-

1. *L'Épître de Boileau* est aussi intitulée *mon Testament*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. La tragédie des *Guèbres*.

nement susceptibles d'allusions plus dangereuses ; cependant on les représente souvent sans que personne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui est en effet le sujet de la pièce, me font désirer passionnément que cette tragédie paraisse embellie par vos rares talents.

Si on s'obstinait à reconnaître l'Inquisition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal ni aucun danger. L'Inquisition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monstre en Espagne et en Portugal. Le duc de Parme a donné à tous les souverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres sont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres se trouve en plusieurs endroits.

Enfin le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre humain.

J'ai prié M. d'Argental¹, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuscrit, sur lequel on porterait incontinent soixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me semblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la saine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuscrit sur-le-champ ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonstances présentes, il conviendrait que la pièce fût jouée sans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de représentations ; il ne veut point de rétribution ; il ne souhaite que le suffrage des connaisseurs et des gens de bien. Quand la pièce aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à M. et à M^{me} d'Argental tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation ; ils peuvent le favoriser, non-seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle, et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes respectables amis².

1. La lettre manque.

2. Dans quelques éditions, on trouve ici la première des *Lettres à l'abbé Foucher*, que nous avons placées dans les *Mélanges*, tome XXVII, page 431.

7543. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1^{er} mai.

Voici, mon divin ange, ma réponse à Lekain et aux idées du *tripot*, dont quelques-unes sont bonnes, et d'autres très-mauvaises. La vie est courte. J'attends avec impatience le manuscrit que je vous ai demandé.

Béni soit cependant le duc de Parme, béni soit le comte d'Aranda, béni soit le comte de Carvalho, qui a fait incarcérer l'évêque de Coïmbre, lequel évêque avait fourré mon nom, assez mal à propos, dans un mandement séditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monsieur le bourreau de Lisbonne; mais à Paris la grand'chambre a fait brûler le poème de *la Loi naturelle*¹. L'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poésie française. Cette bêtise barbare est digne de ceux qui ont voulu proscrire l'inoculation. Les Welches seront longtemps Welches. Le fond de la nation est fou et absurde; et, sans une vingtaine de grands hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très-aimable femme que M^{me} du Deffant appelle sa grand'maman², et que M^{me} Denis alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changements qui vous seraient désagréables, et dont je serais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philosophiques.

J'espère que mes anges seront toujours aussi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. du Tillot n'est-il pas toujours premier ministre de Parme? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?

7544. — A M. DE CHABANON³.

2 mai.

Oui, ayez pitié du pauvre vieux malade, *centum puer artium*; oui, j'attends la scène d'*Eudoxie* et le divertissement que vous mettez en musique, et les vers charmants à M. de Lorry⁴, qu'on

1. Voyez tome IX, page 433.

2. M^{me} de Choiseul.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Compagnon d'armes du chevalier d'Assas.

dit imprimés. Ayez la bonté de faire à votre loisir un petit paquet de tout cela et d'enrichir mon petit cabinet de livres. Mais joignez-y une *Eudoxie* imprimée, car notre ami Rieu s'est emparé de la mienne. Je ferai transcrire proprement la nouvelle scène sur la pièce imprimée que vous m'enverrez. Il vous sera aisé de faire contre-signer le paquet. Je ne vous envoie, en échange de vos vers que j'aime, qu'un petit morceau de prose assez peu intéressant; mais comme il regarde l'Académie dont vous êtes, j'ai cru devoir vous l'envoyer, quelque ennuyeuses que ces discussions puissent être.

Je reviens vite à vos jolis vers. Si votre éptre à M. de Lorry n'est pas imprimée, voulez-vous me permettre de la faire insérer dans un petit recueil choisi qu'on va faire à Genève? C'est un morceau précieux qui ne doit pas échapper au petit nombre d'amateurs qui existent encore. *Vale, omnium musarum amice.*

7515. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille¹; mais il faut que du moins je vous présente mes hommages en effigie, puisque je ne peux les apporter en personne.

L'ami Marin m'a appris qu'il y a un conseiller du Châtelet qui n'est pas conseiller du Parnasse²; cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours *les Guèbres*; on y insérera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance que les Guèbres, ou Parsis, étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par M^{me} d'Egmont, à M. de Richelieu, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

On ne fera rien sans l'ordre de mes anges.

1. Voyez lettre 7517.

2. Il s'agit de Moreau, procureur du roi au Châtelet; voyez tome VI, page 484.

7546. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 mai.

Vous daignez quelquefois, monsieur le prince, ranimer par vos bontés un vieillard malade. Quoique je sois mort au monde, votre souvenir ne m'en est pas moins précieux.

Vous jouissez à présent des plaisirs de Paris, et vous les faites ; mais je suis persuadé qu'au milieu de ces plaisirs vous goûtez la noble satisfaction de voir le règne de la raison qui s'avance partout à grands pas. Ferdinand II n'aurait jamais osé proscrire la bulle *In cœna Domini*. Il y aura enfin des philosophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penser, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On substitue déjà presque partout la religion au fanatisme. Les bûchers de l'Inquisition sont éteints en Espagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier Dieu pour les laïques, et non les tyranniser. On n'aurait jamais osé imaginer cette révolution il y a cinquante ans ; elle console ma vieillesse, que vous égayez par votre très-aimable lettre.

Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect et l'attachement du solitaire V.

7547. — A M. THIERIOT¹.

Ferney, le 5 mai.

Le petit magistrat de province s'attendait, mon cher ami, à l'avis du procureur² que vous avez consulté. Je le lui avais prédit, et, en dernier lieu, je vous en avais prévenu. J'ai connu ces gens-là, lorsque j'étais dans votre ville de Paris. Il n'y a d'autre parti à prendre qu'à me renvoyer les pièces du procès. Le jeune magistrat arrangera lui-même la procédure. Il y a même de nouvelles additions qu'il a faites à son factum. Il me le remettra, dès qu'il y aura travaillé, et vous l'aurez incessamment. Je pense que vous pourrez tirer parti de l'impression, et que la cause est intéressante pour un certain nombre d'honnêtes gens.

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer l'*Alexandre Linguet*³ et les *Maladies de l'esprit*, nouvelle édition.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Prévile, consulté sur le *Dépositaire*.

3. *Histoire du siècle d'Alexandre le Grand*, de Linguet, réimprimée en 1769.

Tâchez de me faire avoir le petit livre de l'abbé de Châteauneuf, sur la musique des anciens ; vous savez que j'en ai besoin. Je vous ferai rembourser le tout fort exactement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Le vieux malade.

7548. — A M. MARIN ¹.

5 mai.

Le jeune homme, monsieur, qui est auteur des *Deux Frères*, et qui est aussi magistrat dans son tripot de province, a été un peu surpris que le Châtelet ait jugé ces *Deux Frères* à mort. Il se peut faire que le Châtelet se connaisse mieux en vers que lui ; mais la sentence paraît un peu dure. Quel est donc ce M. de Launay qui a tout l'air d'avoir la plus grande part à cette sentence, et qui écrit des lettres si impérieuses ? Je suis persuadé que si les flacres avaient une juridiction dans Paris, leur greffier terminerait ses lettres par ces mots : *Tel est notre plaisir*.

Voici un petit mot de requête civile dont vous pouvez vous aider en cas de besoin. Peut-être serait-il convenable de le faire lire à M. de Sartines, uniquement pour votre justification. Le jeune homme serait fort curieux de savoir les motifs de l'arrêt rendu par le parc civil.

On dit que monsieur le chancelier est fort tenté de rappeler à son autorité cette partie de son ministère, qui y a toujours été attachée ; en ce cas, vous auriez tout le crédit que vous devez avoir, et la littérature s'en trouverait bien.

Il y aurait peut-être de la fatuité à vous présenter cette médaille ; mais l'amitié ne peut être ridicule.

Un avocat nommé M. Marchand m'a écrit qu'il possède un cabinet de cinq mille médailles, et qu'il veut en avoir cinq mille et une. Il m'apprend qu'il demeure chez M. Pasquier, conseiller de grand'chambre, qu'il a soupé chez M. de Sartines avec un de mes parents, et que par conséquent je dois lui envoyer cette médaille dont on lui a parlé. Si jamais vous le rencontrez à souper chez M. de Sartines, je vous prie de vouloir bien lui faire rendre ma réponse et ma médaille, que je prends la liberté de faire insérer dans ce paquet. Je vous demande bien pardon.

1. Les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et François, l'avaient mise à tort à l'année 1770. (G. A.)

7549. — A M. L'ABBÉ AUDRA,

BARON DE SAINT-JUST, CHANOINE DE TOULOUSE, PROFESSEUR ROYAL
D'HISTOIRE.

5 mai.

Vous voilà donc, monsieur, professeur en incertitude : vous ne le serez jamais en mensonge. Si j'étais plus jeune, si j'avais de la santé, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me proposez ; mais je vois que je serai obligé de m'en tenir à la *Philosophie de l'Histoire*. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven sera sans doute allé consulter secrètement ses parents et ses amis vers Mazamet. Je me repose de la justice qu'on lui doit sur vos bontés et sur celles des magistrats, à qui vous avez inspiré tant de bienveillance pour lui. Sa cause d'ailleurs est si bonne et si claire qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouse le jour que son innocence sera reconnue. S'il faut faire partir ses filles, je les enverrai à Toulouse au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'histoire moderne qui me plaise davantage que la justification des Calas et des Sirven.

Adieu, monsieur ; on ne peut vous estimer et vous aimer plus que vous l'êtes du solitaire V.

7550. — A M. SIGNY¹,DESSINATEUR POUR LA VILLE DE PARIS, AU NOUVEL HOTEL
DES MONNAIES.

A Ferney, 6 mai.

Vous avez fait, monsieur, à mes retraites de Ferney et des Délices un honneur que ni elles ni moi ne méritions. J'ai été bien étonné de me trouver très-ressemblant dans des figures de quatre ou cinq lignes. C'est un prodige de l'art. Vos dessins dureront plus que mes maisons ; elles sont fort changées depuis que vous ne les avez vues. Je me suis défait des Délices, et j'ai ajouté deux ailes au château de Ferney. Les quatre tours qui cachaient une très-belle vue sont détruites. Les jardins sont augmentés, et ce séjour est actuellement moins indigne de vous recevoir.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

La santé, sans laquelle on ne jouit de rien, me manque absolument. Les neiges dont je suis entouré, secondées par soixante et quinze ans, me priveront bientôt de la vue ; mais rien n'affaiblira en moi l'estime et la reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

7551. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai.

On renvoie aux divins anges *les Deux Frères*¹, avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire passer l'ouvrage, si on a encore le sens commun à Paris. Il me paraît juste que Marin et Lekain partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeuner par-devant notaire² ; mais s'ils savaient que tout cela s'est fait par le conseil d'un avocat qui connaît la province ; s'ils savaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me suis trouvé, ils avoueraient que j'ai très-bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. Ceux qui s'en abstiennent paraissent les craindre ; c'est le cas de qui vous savez³. On dit que laquelle vous savez⁴ affiche aussi la dévotion ; mais vraiment c'est très-bien fait, car je suis très-dévoût aussi, et si dévoût que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me proposez, si on me rembourse. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le spirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les Gilly ? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai perdu en ma vie cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine : aussi ma vie est-elle un peu singulière. Dieu a tout fait pour le mieux.

Portez-vous bien tous deux, mes anges ; c'est là le point capital.

1. C'est le titre que Voltaire donnait à sa tragédie des *Guèbres* ; voyez lettre 7421.

2. Voyez page 303, note 3.

3. Louis XV.

4. La Du Barry.

7552. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

8 mai.

Puisque vous êtes encore, monseigneur, dans votre caisse de planches¹, en attendant le Saint-Esprit, il est bien juste de tâcher d'amuser Votre Éminence.

Vous avez lu sans doute actuellement *les Quatre Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cet ouvrage est d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre², et qui est rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendants pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre Saisons* à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de Saint-Lambert. Le titre porte par M. le C. de B...; c'est apparemment M. le cardinal de Bembo. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute sa vie, qu'elle augmenta ses plaisirs ainsi que sa considération, et qu'elle adoucit ses chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il n'y a actuellement dans le sacré-collège qu'un seul homme qui ressemble à ce Bembo, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal Stopani, et j'amenai raffe ; mais le Saint-Esprit n'était pas dans mon cornet ; ce qui est sûr, c'est que l'un de ceux pour qui nous avons joué sera pape. Si c'est vous, je me recommande à Votre Sainteté. Conservez, sous quelque titre que ce puisse être, vos bontés pour le vieux laboureur V.

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes !

(VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 493.)

7553. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

12 mai.

Mon cher confrère, le grand vicaire de Boulogne, et évêque de la bonne compagnie, prendra, s'il lui plait, en gré qu'un vieux

1. Le conclave, qui se tenait alors pour l'élection de Clément XIV.

2. Le poëme de Bernis est intitulé *les Quatre Saisons*; celui de Saint-Lambert a pour titre *les Saisons*.

solitaire du diocèse d'Annecy lui demande sa bénédiction, sa protection dans la sainte Église et chez les honnêtes gens de Paris. Il se recommande à ses bonnes grâces, à ses prières et à ses chansons, qui valent beaucoup mieux que ses antiennes.

On vient de réimprimer la *Félicité*¹, non pas la félicité éternelle, mais celle du plus aimable homme du monde.

VOLTAIRE.

7554. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 mai.

Madame, rapport que Votre Excellence m'a ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver de Hollande, je vous dépêche celui-ci, dans lequel il me paraît qu'il y a force choses concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on s'y réjouissait, et que le Saint-Esprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monseigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed* et d'*Adatè*², et d'examiner si les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des courriers qui ont passé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans son loisir, elle recevrait bénévolement ces feuilles des Indes.

Pendant que je faisais le paquet, il a passé trois capitaines du régiment des gardes-suisse qui disaient bien des choses de monseigneur votre époux. J'écoutais bien attentivement. Voici leurs paroles : « Jarnidié, si jamais il lui arrivait de se séparer de nous, nous ne servirions plus personne, et tous nos camarades pensent de même. » Ces jurements me firent plaisir, car je suis une espèce de Suisse, et je lui suis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces Suisses, qui revenaient de Versailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays d'où ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh ! voyez-vous, madame, je laisse aller le monde comme il va ; mais je ne change jamais mon opinion, tant je suis têtue. Il y a soixante ans que je suis passionné pour Henri IV, pour

1. *L'Histoire de la Félicité*, petit roman publié par Voisenon en 1751, in-12, venait d'être réimprimée dans le tome VI de l'*Évangile du jour*, collection dont il est parlé tome XXVI, page 569.

2. *Lettres d'Amabed* ; voyez tome XXI, page 435.

Maximilien de Rosny, pour le cardinal d'Amboise, et quelques personnes de cette trempe ; je n'ai pas changé un moment, aussi tout le monde me dit : Monsieur Guillemet, vous êtes un bon cœur, il y a plaisir avec vous à bien faire ; il est vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer¹ ; mais aussi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame la grand'maman, car, en son genre, madame vaut monsieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, monsieur Guillemet ; heureux qui peut l'amuser une heure dans les vingt-quatre ! c'est beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à son époux ; contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, prospérité, hilarité, succès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui passe tant de sottises, de misères, de bêtises devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainsi donc, pour couper court, je demeure avec un très-grand respect, madame, de Votre Excellence le très-soumis et humble serviteur.

GUILLEMET, *typographe*.

7555. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

Mes chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des *Guèbres* ; Zoroastre m'intéresse plus que Luchet².

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une chose assez essentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cent mille personnes sentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philosophes sentiront encore mieux que c'est leur sentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis sa dernière lettre, passé huit jours à tout réformer ; il a corrigé toutes les fautes qui se glissent nécessairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier soin ; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et sorties mieux ménagées, additions nécessaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une

1. On avait rapporté à Voltaire que La Bletterie avait imprimé que Voltaire avait oublié de se faire enterrer.

2. Le marquis de Luchet.

nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers, et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. Marin et à M. Lekain. Je vous enverrai dans huit ou dix jours la préface, l'épître dont on m'honore¹, et la pièce.

Vous me parlez d'un nommé Josserand; je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce Josserand m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur Laleu²; j'en donnai un autre à la nommée Suisse, son associée.

A l'égard des *Scythes*, je baise le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance. Si M^{lle} Vestris joue bien, je ne désespère pas du succès.

A l'égard du déjeuner³, je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Vouléz-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de Rezzonico contre moi? voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous? voulez-vous oublier enfin que, lorsqu'on mit un bâillon à Lally, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confessé? voulez-vous oublier que mon évêque savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit contre moi au roi, il y a un an, les plus absurdes impostures; qu'il m'accusa d'avoir prêché dans l'église où son grand-père le maçon a travaillé? Il est très-faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de Saint-Florentin, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque-maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de Saint-Florentin. Ce polisson de Savoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de justice pour les billets de confession. Il s'est joint avec un misérable ex-jésuite, nommé Nonotte,

1. La dédicace des *Guèbres*; voyez tome VI, page 487.

2. Notaire de Voltaire.

3. La communion du 1^{er} avril 1769.

excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables : ils auront beau faire, je suis meilleur chrétien qu'eux ; je leur pardonne comme à La Bletterie. J'édifie tous les habitants de mes terres, et tous les voisins, en communiant. Ceux que leurs engagements empêchent d'approcher de ce sacrement auguste ont une raison valable de s'en abstenir ; un homme de mon âge n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non-seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques régulièrement à l'église, et mes domestiques protestants régulièrement au temple ; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfants. Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Église* et les *Sermons* de Massillon à mes repas. Je mets l'imposteur d'Anancy hors de toute mesure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'État. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conseil de deux avocats, et ce monstre sera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais persécuté (ce qui est assez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie), plusieurs souverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des asiles. Je n'en sais point de meilleur que ma maison et mon innocence ; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conseiller Anne Dubourg. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chasser de chez moi ; et, à tout hasard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête.

C'est dans cette vue que je dois garder le seul bien libre qui me reste ; il faut que j'en puisse disposer d'un moment à l'autre : ainsi, mes chers anges, il m'est impossible d'entrer dans l'entreprise *luchette*¹.

Je sais ce qu'ont dit certains barbares ; et, quoique je n'aie donné aucune prise, je sais ce que peut leur méchanceté. Ce n'est pas la première fois que j'ai été tenté d'aller chercher une mort paisible à quelques pas des frontières où je suis ; et je l'aurais fait, si la bonté et la justice du roi ne m'avaient rassuré.

Je n'ai pas longtemps à vivre ; mais je mourrai en remplissant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chérissant autant que je les abhorre.

1. L'affaire des mines du marquis de Luchet.

7556. — A M. D'ALEMBERT.

24 mai.

Il y a longtemps que le vieux solitaire n'a écrit à son grand et très-cher philosophe. On lui a mandé que vous vous chargiez d'embellir une nouvelle édition de l'*Encyclopédie* : voilà un travail de trois ou quatre ans.

Carpent *ea poma nepotes.*

(VIRG., ecl. ix, v. 50.)

Il est bon, mon aimable sage, que vous sachiez qu'un M. de La Bastide, l'un des enfants perdus de la philosophie, a fait à Genève le petit livre ci-joint¹, dans lequel il y a une lettre à vous adressée², lettre qui n'est pas peut-être un chef-d'œuvre d'éloquence, mais qui est un monument de liberté³. On débite hardiment ce livre dans Genève, et les prêtres de Baal n'osent parler. Il n'en est pas ainsi des prêtres savoyards. Le petit-fils de mon maçon, devenu évêque d'Annecy, n'a pas, comme vous savez, le mortier liant ; c'est un drôle qui joint aux fureurs du fanatisme une friponnerie consommée, avec l'imbécillité d'un théologien né pour faire des cheminées ou pour les ramoner. Il a été porté-Dieu à Paris, décrété de prise de corps, ensuite vicaire, puis évêque. Ce scélérat a mis dans sa tête de faire de moi un martyr. Vous savez qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée ; mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il écrivit aussi au Pantalon-Rezzonico, et qu'il employa en même temps la plume d'un ex-jésuite nommé Nonotte. Il y eut un bref du pape dans lequel je suis très-clairement désigné, de sorte que je fus à la fois exposé à une lettre de cachet et à une excommunication majeure ; mais que peut la calomnie contre l'innocence ? la faire brûler quelquefois, me direz-vous ; oui, il y en a des exemples dans notre sainte et raisonnable religion ; mais n'ayant pas la vocation du martyr, j'ai pris le parti de m'en tenir au rôle de confesseur, après avoir été fort singulièrement confessé.

1. *Réflexions philosophiques sur la marche de nos idées.* On les trouve dans le tome VIII de l'*Évangile du jour*. L'édition dont parle Voltaire doit être une édition séparée. (B.)

2. *Lettre d'un avocat genevois à M. d'Alembert* ; elle est aussi dans le tome VIII de l'*Évangile du jour*.

3. Elle est d'un avocat nommé Mallet. Cela va faire un beau bruit dans le tripot de Genève. (*Note de Voltaire.*)

Or voyez, je vous prie, ce que c'est que les fraudes pieuses. Je reçois dans mon lit le saint viatique, que m'apporte mon curé devant tous les coqs de ma paroisse ; je déclare, ayant Dieu dans ma bouche¹, que l'évêque d'Annecy est un calomniateur, et j'en passe acte par-devant notaire : voilà mon maçon d'Annecy furieux, désespéré comme un damné, menaçant mon bon curé, mon pieux confesseur, et mon notaire. Que font-ils ? ils s'assemblent secrètement au bout de quinze jours, et ils dressent un acte dans lequel ils assurent par serment qu'ils m'ont entendu faire une profession de foi², non pas celle du Vicaire savoyard, mais celle de tous les curés de Savoie (elle est en effet du style d'un ramoneur). Ils envoient cet acte au maçon sans m'en rien dire, et viennent ensuite me conjurer de ne les point désavouer. Ils conviennent qu'ils ont fait un faux serment pour tirer leur épingle du jeu. Je leur remontre qu'ils se damnent, je leur donne pour boire, et ils sont contents.

Cependant ce polisson d'évêque, à qui je n'ai pas donné pour boire, jure toujours comme un diable qu'il me fera brûler dans ce monde-ci et dans l'autre. Je mets tout cela aux pieds de mon crucifix ; et, pour n'être point brûlé, je fais provision d'eau bénite. Il prétend m'accuser juridiquement d'avoir écrit deux livres brûlables, l'un qui est publiquement reconnu en Angleterre pour être de milord Bolingbroke ; l'autre, la *Théologie portative*³, que vous connaissez, ouvrage, à mon gré, très-plaisant, auquel je n'ai assurément nulle part, ouvrage que je serais très-fâché d'avoir fait, et que je voudrais bien avoir été capable de faire.

Quoique cet énergumène soit Savoyard et moi Français, cependant il peut me nuire beaucoup, et je ne puis que le rendre odieux et ridicule : ce n'est pas jouer à un jeu égal. Toutefois j'espère que je ne perdrai pas la partie, car heureusement nous sommes au XVIII^e siècle, et le maroufle croit être au XIV^e. Vous avez encore à Paris des gens de ce temps-là ; c'est sur quoi nous gémissons. Il est dur d'être borné aux gémisséments ; mais il faut au moins qu'ils se fassent entendre, et que les bœufs-tigres frémissent. On ne peut élever trop haut sa voix en faveur de l'innocence opprimée.

1. Voyez l'acte au bas de la lettre 7521.

2. Voltaire reparie de cette profession de foi, en patois savoyard, dans sa lettre à d'Argental du 21 octobre 1772, et aussi dans son *Épître à Horace* ; voyez tome X, page 415.

3. La *Théologie portative* passe pour être du baron d'Holbach ; l'*Examen important de milord Bolingbroke* est tome XXVI, page 195.

On dit que nous aurons bientôt des choses très-curieuses qui pourront faire beaucoup de bien, et auxquelles il faudra que tous les gens de lettres s'intéressent; j'entends les gens de lettres qui méritent ce nom. Vous, qui êtes à leur tête, mon cher ami, priez Dieu que le diable soit écrasé, et mettez, autant que la prudence le permet, votre puissante main à ce très-saint œuvre.

Je vous embrasse bien tendrement, et je ne me console point de finir ma vie sans vous revoir.

7557. — A M. *** 1.

Je ne sais point mauvais gré à ceux qui m'ont fait parler saintement dans un style si barbare et si impertinent. Ils ont pu mal exprimer mes sentiments véritables; ils ont pu redire dans leur jargon ce que j'ai publié si souvent en français; ils n'en ont pas moins exprimé la substance de mes opinions. Je suis d'accord avec eux; je m'unis à leur foi; mon zèle éclairé seconde leur zèle ignorant; je me recommande à leurs prières savoyardes. Je supplie humblement les faussaires qui ont fait rédiger l'acte du 15 avril de vouloir bien considérer qu'il ne faut jamais faire d'actes faux en faveur de la vérité. Plus la religion catholique est vraie (comme tout le monde le sait), moins on doit mentir pour elle. Ces petites libertés trop communes autoriseraient d'autres impostures plus funestes; bientôt on se croirait permis de fabriquer de faux testaments, de fausses donations, de fausses accusations, pour la gloire de Dieu. De plus horribles falsifications ont été employées autrefois.

Quelques-uns de ces prétendus témoins ont avoué qu'ils avaient été subornés, mais qu'ils avaient cru bien faire. Ils ont signé qu'ils n'avaient menti qu'à bonne intention.

Tout cela s'est opéré charitablement, sans doute à l'exemple des rétractations imputées à MM. de Montesquieu, de La Chalotais, de Monclar, et de tant d'autres. Ces fraudes pieuses sont à la mode depuis environ seize cents ans. Mais quand cette bonne œuvre va jusqu'au crime de faux, on risque beaucoup dans ce monde, en attendant le royaume des cieux.

1. Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* rapporte cette lettre sans dire à qui elle a été adressée, et sans en donner la date. Je pense qu'elle doit être du même temps que la lettre à d'Alembert, du 24 mai. (B.)

7558. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 mai, en ma boutique.

Madame, aujourd'hui il est venu vingt personnes dans ma boutique, qui, en parlant toutes ensemble, selon la coutume, criaient : « Nous sommes à *Corte*¹, et il triomphera de tout ! » Je leur dis : « Je ne sais pas ce que c'est que *Corte*.

Ma benche fossi guardian degli orti,
Vidi e conobbi pur l'inique corti.

(LE TASSE, *Ger.*, VII, 12.)

— Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il sera appelé *Corsicus*, en dépit de l'envie. » Je n'entends rien à tout cela, madame; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cause de la grande joie dont j'ai été témoin, et à cause que j'ai l'honneur d'être par hasard votre typographe, me signant avec un profond respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

GUILLEMET.

7559. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, le 24 mai.

Le roi, mon cher confrère, a nommé le pape², son secrétaire d'État, les principales charges. Êtes-vous content ? Vous attendez la suite, et moi aussi. On dit que je ne retournerai pas si tôt en France. On dit à Rome que je suis habile; et moi, je dis que je suis bien malheureux de ne pouvoir vous lire, vous relire, de n'avoir pas vu encore les *Quatre Saisons* nouvelles; en un mot, de n'être pas libre. J'ai reçu l'Épître à M. de Saint-Lambert, et la jolie lettre qui l'accompagnait. Soyez heureux puisque vous en faites, et n'oubliez pas votre sincère admirateur et serviteur.

1. Ville de Corse, qui venait d'être prise par les Français.

2. Ce fut surtout par l'influence des couronnes de France et d'Espagne que Ganganelli fut porté au trône pontifical, sous le nom de Clément XIV. Aussitôt qu'il fut élu, les ministres de ces couronnes, le cardinal de Bernis et don Joseph Monino (depuis comte de Florida Blanca) exercèrent auprès de lui un grand crédit, et firent nommer secrétaire d'État, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères, le cardinal Pallavicini, homme modéré, de talents médiocres, et dont le titre principal était la proche parenté qui le liait au marquis de Grimaldi, alors premier ministre de la cour de Madrid. Ils obtinrent avec la même facilité que les autres grandes places avec lesquelles les puissances catholiques ont des relations, comme celles de secrétaire des brefs, de président de la daterie, etc., seraient conférées à des cardinaux dévoués aux couronnes. (*Note de Bourgoing.*)

7560. — A M. DE CHABANON¹.

26 mai.

Vraiment, mon cher ami, cette scène était nécessaire ; elle doit faire un grand effet, elle justifie l'impératrice. Peut-être, quand il s'agira de la faire jouer, ajouterez-vous encore quelques nuances dans les caractères d'Eudoxie, de Maxime et de l'ambassadeur. Ce sont ces nuances délicates qui assurent le succès. Vous joindrez de nouveaux détails à ceux qui font déjà le mérite de la pièce. Je suis persuadé qu'en y consacrant à votre loisir quelques matinées, vous en ferez un ouvrage qui restera au théâtre.

Votre divertissement pour les écoles gratuites est non-seulement d'un bon citoyen, mais d'un très-aimable poète.

La petite et honnête correction est très-justement adressée à l'abbé Foucher. Plût à Dieu que je n'eusse à combattre que des antiques ! Les dévots sont plus à craindre. Il y a des Troyens qui forcent quelquefois les Grecs à jouer le rôle de Sinon. *Vive memor mei.*

7561. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 27 mai.

La lettre dont Votre Majesté impériale m'honore, en date du 15 avril², m'a fait plus de bien que le mois de mai. Le beau temps ranime un peu les vieillards, mais vos succès me donnent des forces. Vous daignez me dire que vous sentez que je vous suis attaché ; oui, madame, je le suis et je dois l'être indépendamment de toutes vos bontés ; il faudrait être bien insensible pour n'être pas touché de tout ce que vous faites de grand et d'utile. Je ne crois pas qu'il y ait dans vos États un seul homme qui s'intéresse plus que moi à l'accomplissement de tous vos desseins.

Permettez-moi de vous dire, sans trop d'audace, qu'ayant pensé comme vous sur toutes les choses qui ont signalé votre règne, je les ai regardées comme des événements qui me devenaient en quelque façon personnels. Les colonies, les arts de toute espèce, les bonnes lois, la tolérance, sont mes passions ; et

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. On n'a point trouvé cette lettre. (K.)

cela est si vrai qu'ayant, dans mon obscurité et dans mon hameau, quadruplé le petit nombre des habitants, bâti leurs maisons, civilisé des sauvages, et prêché la tolérance, j'ai été sur le point d'être très-violemment persécuté par des prêtres. Le supplice abominable du chevalier de La Barre, dont Votre Majesté impériale a sans doute entendu parler, et dont elle a frémi, me fit tant d'horreur que je fus alors sur le point de quitter la France et de retourner auprès du roi de Prusse. Mais aujourd'hui, c'est dans un plus grand empire que je voudrais finir mes jours.

Que Votre Majesté juge donc combien je suis affligé, quand je vois les Turcs vous forcer à suspendre vos grandes entreprises pacifiques pour une guerre qui, après tout, ne peut être que très-dispendieuse, et qui prendra une partie de votre génie et de votre temps.

Quelques jours avant de recevoir la lettre dont je remercie bien sensiblement Votre Majesté, j'écrivis à M. le comte de Schouvalow¹, votre chambellan, pour lui demander s'il était vrai qu'Azof fût entre vos mains. Je me flatte qu'à présent vous êtes aussi maîtresse de Taganrog².

Plût à Dieu que Votre Majesté eût une flotte formidable sur la mer Noire ! Vous ne vous bornerez pas sans doute à une guerre défensive ; j'espère bien que Moustapha sera battu par terre et par mer. Je sais bien que les janissaires passent pour de bons soldats ; mais je crois les vôtres supérieurs. Vous avez de bons généraux, de bons officiers, et les Turcs n'en ont point encore : il leur faut du temps pour en former. Ainsi toutes les apparences font croire que vous serez victorieuse. Vos premiers succès décident déjà de la réputation des armes, et cette réputation fait beaucoup. Votre présence ferait encore davantage. Je ne serais point surpris que Votre Majesté fît la revue de son armée sur le chemin d'Andrinople : cela est digne de vous. La législatrice du Nord n'est pas faite pour les choses ordinaires. Vous avez dans l'esprit un courage qui me fait tout espérer.

J'ai revu l'ancien officier³ qui proposa des chariots de guerre dans la guerre de 1756. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, en fit faire un essai. Mais comme cette invention ne pouvait réussir que dans de vastes plaines, telles que celles de Lut-

1. Cette lettre manque.

2. C'est dans cette ville que l'empereur Alexandre, petit-fils de Catherine, est mort le 1^{er} décembre 1825. (B.)

3. Voyez une note de la lettre 7468.

zen, on ne s'en servit pas. Il prétend toujours qu'une demi-douzaine seulement de ces chars, précédant un corps de cavalerie ou d'infanterie, pourrait déconcerter les janissaires de Moustapha, à moins qu'ils n'eussent des chevaux de frise devant eux. C'est ce que j'ignore. Je ne suis point du métier des meurtriers; je ne suis point homme à projets; je prie seulement Votre Majesté de me pardonner mon zèle. D'ailleurs il est dit, dans un livre¹ qui ne ment jamais, que Salomon avait douze mille chars de guerre dans un pays où il n'y eut avant lui que des ânes.

Et il est dit encore, dans le beau livre des *Juges*², qu'Adonai était victorieux dans les montagnes; mais qu'il fut vaincu dans les vallées, parce que les habitants avaient des chars de guerre.

Je suis bien loin de désirer une ligue contre les Turcs; les croisades ont été si ridicules qu'il n'y a pas moyen d'y revenir; mais j'avoue que si j'étais Vénitien, j'opinerais pour envoyer une armée en Candie pendant que Votre Majesté battrait les Turcs vers Yassi ou ailleurs; si j'étais un jeune empereur des Romains, la Bosnie et la Servie me verraient bientôt, et je viendrais ensuite vous demander à souper à Sophie ou à Philippopolis de Roumanie, après quoi nous partagerions à l'amiable.

Je vous supplierais de permettre que le nonce du pape en Pologne, qui a déchaîné si saintement les Turcs contre la tolérance, fût du souper : car je suppose qu'il serait votre prisonnier. Je crois, madame, que Votre Majesté lui en dirait tout doucement de bonnes sur l'horreur et l'infamie d'avoir excité une guerre civile pour ravir aux dissidents les droits de la patrie, et pour les priver d'une liberté que la nature leur donnait, et que vos bienfaits leur avaient rendue; je ne sais rien de si honteux et de si lâche dans ce siècle. On dit que les jésuites polonais ont eu une grande part aux Saint-Barthélemy continuelles qui désolent ce malheureux pays. Ma seule consolation est d'espérer que ces turpitudes horribles tourneront à votre gloire : ou je me trompe fort, ou vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles : *Triomphatrice de l'empire ottoman, et pacificatrice de la Pologne.*

1. La Bible; III, *Rois*, IV, 26; et II, *Paralip.*, IX, 25.

2. I, 19.

7562. — A M. VASSELIER¹.

28 mai.

Votre bibliothécaire, monsieur, présume que le paquet contient un A, B, C, et qu'il n'y a nul risque avec ces trois premières lettres de l'alphabet. Il est à croire qu'on a trouvé le paquet trop cher. J'ai toujours été étonné que les intendants des postes n'aient pas mis un taux modéré aux paquets considérables ; il me semble qu'en diminuant le prix ils auraient eu un plus grand avantage.

Je prie le premier courrier qui ira à Rome de demander pour moi la bénédiction à Ganganelli. Ce nom me paraît tiré de la comédie italienne.

N'avez-vous pas reçu d'Amsterdam le *Cri des Nations* ? M. Tabareau est-il à sa jolie maison de campagne ? Je m'intéresse plus à vous et à lui qu'à Ganganelli.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

7563. — A M. THIERIOT.

29 mai.

Vous saurez, mon ancien ami, que le jeune magistrat attendait le livre de l'abbé de Châteauneuf² pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre Ninon, que Prévile ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poste ; mais comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois semaines. Je n'en suis point fâché ; l'auteur aura tout le temps de limer son ouvrage, qu'il veut intituler *le Dépositaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par Gourville à un dévot est le principal sujet de sa pièce, et tout le reste paraît accessoire.

Il est vrai que l'ouvrage n'est pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la passion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui est aujourd'hui hors de mode, ne parût insipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réussir que quand il est supérieurement joué, et je l'ai engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez tome XXVII, page 565.

3. *Dialogue sur la musique des anciens*, 1725, in-12.

l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très-sévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de Molière, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. Marc-Michel Rey a donné une *Histoire du Parlement de Paris*¹, que les connaisseurs jugent fidèle et impartiale. Connaissez-vous le *Cri des Nations*²? Avez-vous entendu parler des aventures d'un Indien et d'une Indienne³ mis à l'Inquisition à Goa du temps de Léon X, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a dans cet ouvrage une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Pamela*. Le titre est *Lettres d'Amabel et d'Adatè*. Mais dans les six tomes de *Pamela* il n'y a rien : ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître à moins qu'il ne l'épouse; et les *Lettres d'Amabel* sont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au Vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années; votre vieil ami vous embrasse.

7564. — A M. BEAUMONT-JACOB⁴.

A Ferney, 29 mai.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien tenir prêts vingt mille francs, que je dois payer à M. de La Borde le 20 juin prochain. Je lui envoie une lettre de change de cette somme sur vous. Je compte en remettre une plus considérable entre vos mains, au mois d'août.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. Qui se trouve aux tomes XV et XVI de la présente édition.

2. Tome XXVII, page 565.

3. *Lettres d'Amabel*, tome XXI, page 435.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

7565. — A M. BEAUMONT-JACOB ¹.

A Ferney, 30 mai.

Il est très-égal pour moi, monsieur, que M. de La Borde tire sur vous les vingt mille livres, ou que vous les lui fassiez tenir à Paris. Vous ne feriez pas mal de lui en écrire ; cette correspondance pourrait vous être utile.

J'ai l'honneur, etc.

7566. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC ².

2 juin.

J'ai reçu, monsieur, les truffes que vous avez eu la bonté de m'envoyer : vous ne sauriez croire combien je suis sensible à cette marque d'amitié ; elles sont très-bonnes et très-bien choisies. Je vous demande en grâce, mon cher marquis, de n'en envoyer à Paris que lorsque j'irai y faire un petit tour pour un mal dangereux dont je suis attaqué.

Je vous ai écrit quelquefois par M^{me} de Modant ; il y a deux paquets assez gros qu'elle n'a pas probablement voulu recevoir, et qui ont été renvoyés à Lyon, d'où ils étaient partis.

C'est bien pis encore quand il faut que les paquets passent par Paris. Je comptais vous envoyer des étoffes ; mais je ne sais plus comment m'y prendre. Tout ce que je sais, c'est que je vous aimerai jusqu'à la fin de ma vie.

7567. — A M. D'ALEMBERT.

4 juin.

Mon très-cher philosophe, je crois connaître beaucoup M. de Schomberg, quoique je ne l'aie jamais vu ; je sais que c'est un homme de tous les pays, qui aime la vérité, et qui la dit hardiment. S'il passe dans mes déserts, il faut qu'il regarde ma maison comme la sienne, il en sera le maître ; j'aurai l'honneur de le voir dans les moments de liberté que mes souffrances continues pourront me donner. C'est ainsi qu'en usaient avec moi les philosophes espagnols duc de Villa-Hermosa et comte de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Mora. Un être véritablement pensant me console de ma vieillesse, de mes maladies, des fripons et des sots. Vous n'avez pu recevoir encore, par M. de Rochefort, un paquet que je lui donnai pour vous, il y a environ trois semaines ; il contient un petit livre d'un jeune homme nommé La Bastide, et dans ce livre étrange il y a une plus étrange lettre que vous adresse un citoyen de Genève. L'auteur vous y prie de vouloir bien établir le déisme sur les ruines de la superstition. Il s'imagine qu'un citoyen de Paris, quand il est supérieur par son esprit à sa nation, peut changer sa nation. Il ne sait pas qu'un capucin prêchant à Saint-Roch a plus de crédit sur le peuple que tous les gens de bon sens n'en auront jamais. Il ne sait pas que les philosophes ne sont faits que pour être persécutés par les cuistres et par les sous-tyrans.

Le marquis d'Argence de Dirac, et non pas le prétendu marquis d'Argence Boyer, n'a pas trop bien fait d'imprimer la lettre à M. le comte de Périgord¹ ; mais il faut que vous sachiez que Patouillet est l'archevêque d'Auch. Son archevêché vaut cinquante mille écus de rente, et par conséquent lui donne un très-grand crédit dans la province, tout imbécile qu'il est. Il avait donné un mandement scandaleux² quand son voisin, le marquis d'Argence, écrivit cette lettre. Ce fut Patouillet qui aida à faire contre moi ce mandement, qui fut brûlé par le parlement de Bordeaux et par celui de Toulouse, ainsi qu'une lettre du grand Pompignan, évêque du Puy. Vous ne savez pas, vous autres Parisiens, combien de cuistres en mitre, en robe, en bonnet carré, se sont ligués dans les provinces contre le sens commun. Ce Nonotte, dont le nom seul est un ridicule, est un prédicateur fanatique, un monstre capable de tout. Il écrivit lettre sur lettre au pape Rezzonico contre moi, et en obtint un bref que j'ai entre les mains. L'évêque d'Annecy, soi-disant prince de Genève, cousin germain du maçon qui bâtit actuellement ma grange, a voulu non-seulement me damner dans l'autre monde, mais me perdre dans celui-ci. Il m'a calomnié auprès du roi ; il a conjuré Sa Majesté très-chrétienne de me chasser de la terre que je défriche ; il a employé contre moi sa truelle, sa croix, sa crosse, sa plume, et tout l'excès de son absurde mé-

1. Il est déjà question de cette lettre de d'Argence à M. le comte de Périgord dans celle à d'Argence lui-même, du 8 décembre 1766 ; voyez tome XLIV, page 526.

2. Voyez tome XXV, page 469, et XXVI, 151.

chanceté. C'est le calomniateur le plus bête qui soit dans l'Église de Dieu. Je n'ai pu le chasser d'Annecy comme les Genevois ont chassé ses prédécesseurs de Genève, parce que je n'ai pas douze mille hommes à mon service. Je n'ai pu combattre l'excès de son insolence et de sa bêtise qu'avec les armes défensives dont je me suis servi. Je n'ai fait¹ que ce qui m'a été conseillé par deux avocats, et par un magistrat très-accrédité du parlement de Dijon, dans le ressort duquel je suis. En un mot, on ne me traitera pas comme le chevalier de La Barre. J'ai agi en citoyen, en sujet du roi, qui doit être de la religion de son prince, et je braverai les scélérats persécuteurs jusqu'à mon dernier moment.

Je vous ai demandé², mon cher ami, mon cher philosophe, si vous travailliez en effet à la nouvelle *Encyclopédie*. Les éditeurs de Paris ont paru craindre un rival dans un apostat italien nommé Felice³. C'est un polisson plus imposteur encore qu'apostat, qui demeure dans un cloaque du pays de Vaud. Ce fripon, qui a été prêtre autrefois, et qui en était digne, qui ne sait ni le français ni l'italien, prétend qu'il a quatre mille souscriptions, et il n'en a pas une seule; il veut tromper Panckoucke. J'ai peur que la librairie ne soit devenue un brigandage; pour la philosophie, elle n'est qu'une esclave. Vous êtes né avec le génie le plus mâle et le plus ferme; mais vous n'êtes libre qu'avec vos amis, quand les portes sont fermées.

Nous avons heureusement un chancelier⁴ plein d'esprit, de raison et d'indulgence; c'est un trésor que Dieu nous a envoyé dans nos malheurs. Il faudrait qu'il s'en rapportât à M. Marin pour les affaires de la librairie; il peut rendre beaucoup de services à la littérature. Il faudrait que Marin fût un jour de l'Académie, et qu'il succédât à quelque cuistre à rabat pour purifier la place.

Je vous renvoie à la lettre que M. de Rochefort doit vous rendre, pour que soyez instruit des petites friponneries ecclésiastiques qui sont en usage depuis plus de dix-sept cents ans⁵.

1. Il parle de sa communion.

2. Lettre 7556.

3. Fortuné-Barthélemy de Felice, né à Rome le 24 août 1723, est mort le 7 février 1789. Son *Encyclopédie* est en cinquante-huit volumes in-4°, savoir, quarante-deux volumes publiés de 1770 à 1775; six volumes de *supplément*, de 1775 et 1776; dix volumes de planches, de 1775 à 1780.

4. Le chancelier Maupeou II, nommé le 16 septembre 1768, sur la démission de son père. Voyez tome XVI, page 107.

5. Voyez le *Cri des Nations*, tome XXVII, page 565.

Adieu, mon cher philosophe; je secoue la fange dont je suis entouré, et je me lave dans les eaux d'Hippocrène pour vous embrasser avec des mains pures.

7568. — A MADAME D'ÉPINAL.

4 juin.

Je ne puis dire autre chose à ma philosophe que ce que j'écris à mon philosophe d'Alembert. Je voudrais que tous ceux qui pensent pussent faire un peuple à part, et n'eussent jamais rien de commun avec la canaille idiote, fanatique, persécutante, fourbe, atroce, ennemie du genre humain.

Je suis bien malade, madame, et d'une faiblesse extrême. Un homme tel que M. le comte de Schomberg sera ma consolation; je n'ai pas tous les jours de pareilles aubaines. Loin de gêner un pauvre malade, il lui fera oublier tous ses maux.

Puisque les lettres au prophète de Bohême sont exactement rendues à ma philosophe, on ne manquera pas d'adresser quelques paquets à M. de Fontaine.

Mille tendres respects.

Et les chiens, s'engraïsseront
De ce sang, qu'ils lècheront ¹.

7569. — A M. DUPONT (DE NEMOURS) ².

Ferney, le 7 juin.

Vous donnez à M. de Saint-Lambert les éloges qu'il a droit d'attendre d'un vrai citoyen et d'un écrivain tel que vous.

Vous ne ressemblez pas à celui qui fournit des nouvelles de Paris à quelques gazettes étrangères, et qui en dernier lieu, parmi une foule d'erreurs injurieuses au gouvernement, à la réputation des particuliers, et à l'honneur des lettres, a mandé que le poème français des *Saisons* est inférieur au poème anglais de Thomson. S'il m'appartenait de décider, je donnerais sans difficulté la préférence à M. de Saint-Lambert. Il me paraît non-

1. C'est le refrain que chante David dans *Saül*, acte IV, scène v; voyez tome V, page 603.

2. Pierre-Samuel Dupont, surnommé de Nemours, parce qu'il était député du bailliage de ce nom aux états généraux, né à Paris en décembre 1739, mort aux États-Unis le 6 août 1815, a parlé des *Saisons* de Saint-Lambert dans les tomes III, IV et V de 1769 de ses *Éphémérides du citoyen*.

seulement plus agréable, mais plus utile. L'Anglais décrit les saisons, et le Français dit ce qu'il faut faire dans chacune d'elles. Ses tableaux m'ont paru plus touchants et plus rians : je compte encore pour beaucoup la difficulté des rimes surmontée. Les vers blancs sont si aisés à faire qu'à peine ce genre a-t-il du mérite ; l'auteur alors, pour se sauver de la médiocrité et de la langueur prosaïque, est obligé d'employer souvent des idées et des expressions gigantesques par lesquelles il croit suppléer à l'harmonie qui lui manque.

Despréaux recommandait, dans le grand siècle des arts, qu'on polît un écrit,

Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses ;
Fît des plus secs chardons des œillets et des roses ;
Et sût, même aux discours de la rusticité,
Donner de l'élégance et de la dignité ¹.

Je pense que M. de Saint-Lambert a pleinement exécuté ce précepte. Peut-on exprimer avec plus de justesse et de noblesse à la fois l'action du laboureur ?

Et le soc, enfoncé dans un terrain docile,
Sous ses robustes mains ouvre un sillon facile ².

Voyez comme il peint, auprès de ses brebis et de son chien,

La naïve bergère, assise au coin d'un bois,
Et roulant le fuseau qui tourne sous ses doigts ³.

Comme toutes ces peintures, si vraies et si riantes, sont encore relevées par la comparaison des travaux champêtres avec le luxe et l'oisiveté des villes !

Tandis que sous un dais la Mollesse assoupie
Traîne les longs moments d'une inutile vie ⁴.

Thomson, que d'ailleurs j'estime beaucoup, a-t-il rien de comparable ?

Je ne sais même s'il est possible qu'un habitant du Nord

1. Boileau, éptre xi, 49-52.

2. Saisons, chant I, vers 121-22.

3. *Ibid.*, 147-48.

4. *Ibid.*, 117-18.

puisse jamais chanter les saisons aussi bien qu'un homme né dans des climats plus heureux. Le sujet manque à un Écossais tel que Thomson ; il n'a pas la même nature à peindre. La vendange chantée par Théocrite, par Virgile, origine joyeuse des premières fêtes et des premiers spectacles, est inconnue aux habitants du cinquante-quatrième degré. Ils cueillent tristement de misérables pommes sans goût et sans saveur, tandis que nous voyons sous nos fenêtres cent filles et cent garçons danser autour des chars qu'ils ont chargés de raisins délicieux : aussi Thomson n'a pas osé toucher à ce sujet, dont M. de Saint-Lambert a fait de si agréables peintures.

Un grand avantage de notre poète philosophe, c'est d'avoir moins parlé aux simples cultivateurs qu'aux seigneurs des terres qui vivent dans leurs domaines, qui peuvent enrichir leurs vassaux, encourager leurs mariages, et être heureux du bonheur d'autrui, loin de l'insolente rapacité des oppresseurs : il s'élève contre ces oppresseurs avec une liberté et un courage respectables.

Je sais bien qu'il y a des âmes aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. de Saint-Lambert éloges pour éloges¹, et de faire avec lui trafic d'amour-propre. Je leur déclare que je ne saurais l'en estimer moins, quoiqu'il m'ait loué : je crois me connaître en vers mieux qu'eux ; je suis sûr d'être plus juste qu'eux. Je raye les louanges qu'il a daigné me donner, et je n'en vois que mieux son mérite.

Je regarde son ouvrage comme une réparation d'honneur que le siècle présent fait au grand siècle passé, pour la vogue donnée pendant quelque temps à tant d'écrits barbares, à tant de paradoxes absurdes, à tant de systèmes impertinents, à ces romans politiques, à ces prétendus romans moraux dont la grossièreté, l'insolence et le ridicule, étaient la seule morale, et qui seront bientôt oubliés pour jamais.

Permettez-moi, monsieur, de vous parler à présent de la réflexion que vous faites sur les chaumières des laboureurs, sur ces *cabanes*, sur ces asiles du pauvre ; vous condamnez ces expressions dans le poème des *Saisons*, que vous estimez d'ailleurs autant que moi.

Vous dites, avec très-grande raison, qu'une cabane ne peut

1. Saint-Lambert, dans son chant IV, avait appelé Voltaire

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.

Voyez la note, tome XLI, page 56.

pas être le logement d'un agriculteur considérable; qu'il faut des écuries commodés, des étables faites avec soin, des granges vastes et solides, des laiteries voutées et fraîches, etc.

Oui, sans doute, monsieur, et personne n'est entré mieux que vous dans le détail de l'exploitation rurale : personne n'a mieux fait sentir combien un laboureur doit être cher à l'État. J'ai l'honneur d'être laboureur, et je vous remercie du bien que vous dites de nous ; mais, puisqu'il s'agit ici de fermiers, comparez, je vous prie, les hôtels des fermiers généraux du bail de 1725 avec les logements de nos fermiers de campagne, et vous verrez que les termes de chaumière, de cabane, ne sont que trop convenables ; les logements des plus gros laboureurs en Picardie et dans d'autres provinces ont des toits de chaume.

Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique dans laquelle entrent et sortent, par quatre grandes portes cochères, des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne ; les colonnes de chêne qui soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche ; de longues écuries règnent à droite et à gauche. Cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses, les chevaux et les bœufs sont de l'autre ; leur pâture tombe dans leurs crèches du haut de greniers immenses ; les granges où l'on bat les grains sont au milieu ; et vous savez que tous les animaux, logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très-bien que le fourrage, l'avoine qu'il renferme, leur appartiennent de droit.

Au midi de ces beaux monuments d'agriculture sont les basses-cours et les bergeries ; au nord sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie ; au levant, les logements du régisseur et de trente domestiques ; au couchant s'étendent les grandes prairies pâturées et engraisées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger, chargés de fruits à noyaux et à pepins, sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger ; les abeilles donnent au possesseur une récolte considérable de miel et de cire, sans qu'il s'embarrasse de toutes les fables qu'on a débitées sur ce peuple industriel, sans rechercher très-vainement si cette nation vit sous les lois d'une prétendue reine qui se fait faire soixante à quatre-vingt mille enfants par ses sujets.

Il y a des allées de mûriers à perte de vue ; les feuilles nour-

rissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine proprement taillée, qui réjouit l'odorat et la vue.

La cour et les basses-cours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une bonne métairie ; il en est quelques-unes dans ce goût vers les frontières que j'habite ; et je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre ; mais, de bonne foi, y en a-t-il beaucoup de pareilles en France ?

Vous savez bien que le nombre des pauvres laboureurs et des métayers, qui ne connaissent que la petite culture, surpasse des deux tiers au moins le nombre des laboureurs riches que la grande culture occupe.

J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, et qui n'ont que deux vaches : il y en a dans toutes les provinces qui ne sont pas plus riches. Soyez très-sur que leurs maisons et leurs granges sont de véritables chaumières où habite la pauvreté : il est impossible qu'au bout de l'année ils aient de quoi réparer leurs misérables asiles, car, après avoir payé tous les impôts, il faut qu'ils donnent encore à leurs curés la dîme du produit clair et net de leurs champs ; et ce qui est appelé *dîme* très-improprement est réellement le quart de ce que la culture a coûté à ces infortunés.

Cependant, quand un paysan trouve un seigneur qui le met en état d'avoir quatre bœufs et deux vaches, il croit avoir fait une grande fortune : en effet, il a de quoi vivre, et rien au delà ; c'est beaucoup pour lui et pour sa famille, et cette famille connaît encore la joie ; elle chante dans les beaux jours et dans les temps de récolte.

Ne sachons donc pas mauvais gré, monsieur, à l'aimable auteur des *Saisons* d'avoir parlé des chaumières de mes camarades les laboureurs. Il est certain qu'ils seraient tous plus à leur aise si les seigneurs habitaient leurs terres neuf mois de l'année, comme en Angleterre : non-seulement alors les possesseurs des grands domaines feraient quelquefois du bien par générosité à ceux qui souffrent, mais ils en feraient toujours par nécessité à ceux qu'ils feraient travailler. Quiconque emploie utilement les bras des hommes rend service à la patrie.

Je sais bien qu'il y a plus de deux cent mille âmes à Paris qui s'embarrassent fort peu de nos travaux champêtres. De

jeunes dames, soupant avec leurs amants au sortir de l'Opéra-Comique, ne s'informent guère si la culture de la terre est en honneur; et beaucoup de bourgeois qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'Hôtel de Ville soient payées; ils ne songent pas que c'est nous qui les payons, et que c'est nous qui les faisons vivre.

Le gouvernement nous doit toute sa protection : c'est un crime de lèse-humanité de gêner nos travaux, c'en est un de nous condamner encore, dans certains temps de l'année¹, à une honteuse et funeste oisiveté deux ou trois jours de suite : on nous oblige de refuser, après midi, à la terre, les soins qu'elle nous demande, après que nous avons rendu le matin nos hommages au ciel : on encourage nos manœuvres à perdre leur raison et leur santé dans un cabaret, au lieu de mériter leur subsistance par un travail utile. Cet horrible abus a été réformé en partie; mais il ne l'a pas été assez : eh ! qui peut réformer tout ?

Est quadam prodire tenus, si non datur ultra.

(HOR., lib. I, ep. 1., v. 32.)

Je n'en dirai pas davantage, monsieur, sur des sujets que vous et vos associés avez si bien approfondis pour l'avantage du genre humain.

7570. — A M. LETOURNEUR.

Au château de Ferney, par Genève, le 7 juin.

Vous avez, monsieur, fait beaucoup d'honneur à mon ancien camarade Young; il me semble que le traducteur a plus de goût que l'auteur. Vous avez mis autant d'ordre que vous avez pu dans ce ramas de lieux communs, ampoulés et obscurs. Les sermons ne sont guère faits pour être mis en vers; il faut que chaque chose soit à sa place. Voilà pourquoi le poème de *la Religion* du petit Racine, qui vaut beaucoup mieux que tous les poèmes d'Young, n'est guère lu; et je crois que tous les étrangers

1. Dans quelques éditions récentes, on lit ici en note : « Voltaire avait écrit dès 1761 à Clément XIII, afin que le pontife lui permit, par une bulle spéciale, de cultiver la terre les jours de fête sans être damné. » (B.) — Ce qui est certain, c'est que Voltaire publia, en 1769, un petit écrit où il traite ce sujet; voyez tome XXVIII, page 345.

aimeront mieux votre prose que la poésie de cet Anglais, moitié prêtre et moitié poète¹.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

7571. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 juin.

Viva il cardinale Bembo e la poesia!

J'ai lu, je ne sais où, que le cardinal Bembo était d'une très-ancienne maison, et que, de plus, il était fort aimable; mais que c'était la *poesia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, sans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très-bon poète, car

Scribendi recte sapere est et principium et fons.

(HOR., de Arte poet., v. 309.)

Votre Éminence sait-elle que votre correspondant, M. le duc de Choiseul, est aussi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu sur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de stances de sa façon², qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières. Il y en avait de très-agréables; l'ouvrage en tout était fort singulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, sous le secret de la confession.

Je ne crois pas que Clément XIV soit un Bembo; mais, puisque vous l'avez choisi, il mérite sûrement la petite place que vous lui avez donnée. Or, monseigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et

1. Dans la *Poétique anglaise*, par Hennelet, tome II, page 336, il est dit que Voltaire, « se trouvant un jour dans une société de littérateurs, critiquait vivement l'allégorie de Milton sur le péché et la mort dans *le Paradis perdu* : Young fit sur-le-champ ces deux vers, qu'il eut cependant l'honnêteté de ne pas lui montrer :

You are so witty, so profligate and thin,
At once we think you Milton, death, and sin.

« (Vous êtes si spirituel, si licencieux et si maigre, que nous vous croyons à la fois Milton, le péché et la mort). » (B.)

2. Voltaire savait bien que l'ode contre le roi de Prusse, dont Choiseul se disait auteur, était d'un autre. (B.) — Voyez tome XL, page 419.

je vous demande votre protection ; elle ne coûtera rien ni à Sa Sainteté, ni à Votre Éminence, ni à moi ; il ne s'agit que de la permission de porter la perruque. Ce n'est pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce ; c'est pour un autre vieillard (ci-devant soi-disant jésuite¹, ne vous en déplaise), lequel me sert d'aumônier.

Ferney est, comme Alby, auprès des montagnes, mais notre hiver est incomparablement plus rude que celui d'Alby. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui est couverte d'une neige éternelle. Les Russes qui sont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie est un climat plus doux que le mien, aux mois de décembre et de janvier. Nos curés, qui sont nés dans le pays, peuvent supporter l'horreur de nos frimas ; et, quoiqu'ils soient tous des têtes à perruques, ils n'en portent cependant pas ; ils ont même fait vœu d'être chauves en disant la messe. Mon aumônier est Lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer ; il est malade, et sujet à de violents rhumatismes ; il priera Dieu de tout son cœur pour Votre Éminence si vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de Jésus-Christ pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy est un fanatique, un homme à billets de confession, à refus de sacrements. Il a été vicaire de paroisse à Paris, et s'y est fait des affaires pour ses belles équipées : en un mot, j'ai besoin de toute la plénitude du pouvoir apostolique pour coiffer celui qui me dit la messe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui ; il est à moi depuis près de dix ans ; il me serait impossible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, monseigneur, si vous daignez m'envoyer le plus tôt qu'il sera possible un beau bref à perruque.

Je ne sais si vous avez continué monsieur l'archevêque de Chalcédoine dans son poste de secrétaire des brefs² : je me doute que non ; mais, qui que ce soit qui ait cette place, j' imagine qu'il est votre secrétaire.

Votre Éminence gouverne Rome et la barque de saint Pierre,

1. Le Père Adam ; voyez tome XXVII, page 408. La demande fut accordée ; voyez lettre 7601.

2. Il paraît que non ; car dans la lettre 7619 on voit que c'était l'évêque de Philippopolis qui avait signé le bref relatif à la demande du Père Adam de porter perruque en disant la messe.

ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle est trop longue. Je vous supplie de me pardonner, et de conserver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques possibles.

N. B. Voici un petit mémoire du suppliant : c'est trop abuser de votre charité que de vous supplier d'ordonner que la supplique soit rédigée selon la forme usitée.

N. B. M. le duc de Choiseul me fit avoir, haut la main, de la part de Clément XIII, des reliques pour l'autel de ma paroisse ; M. le cardinal Bembo n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une tignasse de Clément XIV ?

Agréez les tendres respects du radoteur.

N. B. Peut-être que le nom d'ex-jésuite n'est pas un titre pour obtenir des faveurs ; mais peut-être aussi, quand on abolit le corps, on ne refusera pas à des particuliers des grâces qui sont sans conséquence.

Daignez répondre à mon verbiage quand Votre Éminence aura un moment de loisir.

7572. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI¹.

14 juin.

Il est vrai, monsieur, que j'avais projeté, il y a deux ans, de faire un petit voyage en Italie. Vous en étiez le principal objet. Je voulais alors avoir avec moi quelque jeune homme italien instruit et sage, qui pût me rendre le voyage plus agréable ; mais la longue maladie qui m'a mis aux portes du tombeau ne m'a pas permis de remplir mes vœux. Si j'étais assez heureux pour me pouvoir transplanter, je viendrais moi-même vous demander la personne que vous voulez bien me proposer ; mais il n'y a plus de plaisir pour moi, et je ne dois penser qu'à mourir au pied des Alpes, au lieu de les franchir pour venir vous embrasser.

Conservez-moi des bontés qui feront ma consolation jusqu'à mon dernier moment.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

7573. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 14 juin.

Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de Mairan sur le feu central¹ parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de Mairan possède en profondeur ce que M. de Fontenelle avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central, et d'ajouter ce petit déboursé à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a longtemps que je suis très-certain que le feu est partout ; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe ; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de Maupertuis.

A propos, puisque vous dînez avec M^{me} Dupin² et M. de Mairan, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de Bernis ; c'est lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome, il y est adoré.

Le petit magistrat m'est venu voir encore : c'est un être fort singulier ; il ne lâche point prise ; il se retourne dans tous les sens. Je vous ferai savoir de ses nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral Anson ; c'est un chef-d'œuvre digne du temps d'Auguste. Le revers est une Victoire posée sur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde sont gravés autour de la Victoire, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela est patriotique, brillant, et neuf : la famille me l'a envoyée en or ; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral Anson avait fait le tour³.

Bonsoir, mon ancien ami, qui me serez toujours cher tant que je végéterai sur ce malheureux globe.

1. Mairan a donné, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, plusieurs mémoires sur la chaleur, où il parle d'un fonds de chaleur paraissant venir du centre de la terre ; les derniers de ces mémoires sont dans le volume de 1765, pages 1 et 143. (B.)

2. Bâtarde de Samuel Bernard ; voyez tome XXXVI, page 291.

3. Voltaire avait consacré à l'amiral Anson un chapitre entier de son *Précis du Siècle de Louis XV* ; voyez tome XV, page 312.

7574. — A M. L'ABBÉ AUDRA¹.

Le 14 juin.

Votre zèle, mon cher philosophe, contre les fables décorées du nom d'histoire, est très-digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez lesquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur ; où tous les livres nous trompent, depuis l'almanach jusqu'à la gazette ? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire sur cet amas inconcevable de bêtises dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans lesquelles on prend pour époques des aventures entièrement fausses, et des personnages qui n'ont jamais existé.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, sera celle où le parlement de Toulouse vengera l'innocence opprimée par ce misérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature et la raison, en osant condamner les Sirven. Ce sera à vous que nous aurons l'obligation de la justice qu'on nous rendra. J'espère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouse, je viendrais vous embrasser.

7575. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juin.

Mes divins anges sauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des *Guèbres* à M. Marin : l'un pour vous ; le second pour lui ; le troisième pour l'impression ; le quatrième pour M^{me} Denis.

Je ne suis pas à présent en état d'en juger, parce que je suis assez malade ; mais, autant qu'il peut m'en souvenir, cet ouvrage me paraissait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je souffrais un peu moins. Il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu et à la barbarie dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la scène française qui faisait vos délices et ma passion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut se soumettre à sa destinée. Je suis né quand Racine vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du *Siège de Calais*, et dans le triomphe de l'Opéra-Comique. Un peu

1. Voyez lettre 7457.

de philosophie consolait notre malheureux siècle de sa décadence ; mais comme on traite la philosophie, et comme elle est écrasée par la superstition tyrannique ! *Les Guèbres* me paraissent faits pour soutenir un peu la philosophie et le bon goût ; mais voilà qu'un pédant du Châtelet¹ s'oppose à l'un et à l'autre, et on ne sait à qui s'adresser contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez ; les honnêtes gens l'emportent à la longue.

Celui qui a imprimé *les Guèbres* dans mon pays sauvage, ne sachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace nécessaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers, où l'on ne juge que sur parole. J'ai soigneusement retranché cette dédicace, qui serait aussi mal reçue à Paris qu'elle est bien accueillie ailleurs.

On a supprimé aussi le titre de *la Tolérance*, dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie est imprimée chez l'étranger sous ce titre de *Tolérance*. C'est un nom devenu respectable et sacré dans les trois quarts de l'Europe ; mais il est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Welches. Trémoussez-vous, mes chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup en donnant aux *Guèbres* quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite il y a quelques mois ; mais cette cérémonie servira un jour à mieux manifester la turpitude de ce monstre infernal : il y a des choses qu'on ne peut pas dire à présent. Le public juge de tout à tort et à travers ; laissez faire, tout viendra en son temps. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

7576. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 24 juin.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir que m'a fait votre lettre. Vous savez combien je vous suis attaché, à vous, monsieur, et à M^{me} *Dixhuitans*². L'amitié d'un pauvre vieillard malade et solitaire est bien peu de chose ; mais enfin vous daignez y être sensible.

1. Moreau, procureur du roi au Châtelet ; voyez tome VI, page 481.

2. M^{me} de Rochefort.

J'écris quelquefois à M^{me} Finette¹, et rarement à l'abbé Bigot²; mais je suis assurément un de leurs plus zélés serviteurs.

Je crois que l'abbé Bigot, qui n'est point du tout bigot, réussira en tout, et c'est un de mes plus grands plaisirs; on aime d'ailleurs à voir ses prédictions accomplies, et son goût approuvé du public.

Je ne sais trop comment finira l'affaire du prélat³, dont je vous ai tant parlé, et qui m'a forcé à des démarches qui ont paru très-extraordinaires, et qui pourtant étaient fort raisonnables. J'ai rendu compte de tout au marquis⁴; il m'a paru qu'il n'approuvait pas la conduite de ce prêtre, et qu'il était fort content de la mienne. Mais je voudrais être bien sûr de ses sentiments pour moi. Je vous aurais une très-grande obligation de lui parler, de lui faire valoir un peu la décence avec laquelle je me suis conduit envers un homme qui n'en a point; de lui peindre la vie honnête que je mène, et de l'assurer surtout de mon dévouement pour sa personne. Ayez la bonté de me mander ce qu'il aura dit; vous ne pouvez me rendre un meilleur office.

Vous ne vous écarterez sûrement pas de la vérité quand vous lui direz que *mon ami*⁵ est un brouillon, reconnu pour tel lorsqu'il était à Paris, détesté et méprisé dans la province. C'est un homme qui a le cœur aussi dur que les pierres que son grand-père, le maçon, a employées autrefois dans le château que j'habite. Je rends toutes ses fureurs inutiles par la discrétion et par la bienséance que je mets dans mes paroles et dans mes démarches. En un mot, réchauffez pour moi le marquis, je vous en supplie.

Je suis extrêmement content de mon frère l'abbé. Pour ma cousine⁶, je n'ai aucune relation avec elle. Peut-être qu'un jour M. Anjoran⁷ serait en état de l'engager à me rendre un petit service, mais rien ne presse; je voudrais seulement savoir si son esprit se forme, si elle s'intéresse véritablement à M. Le Prieur⁸. Je compte toujours sur M. Anjoran; mais il est bon que de

1. La duchesse de Choiseul.

2. Le duc de Choiseul.

3. Biord, évêque d'Annecy.

4. M. de Choiseul.

5. L'évêque d'Annecy.

6. M^{me} Du Barry.

7. Richelieu.

8. Louis XV.

temps en temps on le fasse souvenir qu'il me doit quelque amitié.

Comment êtes-vous avec votre Peste¹ ? Ne prenez-vous pas quelques mesures pour vous en dépêtrer, pour vous mettre entièrement entre les mains de l'abbé Bigot ? Rien ne presse sur aucun de ces articles.

Ne vous donnez la peine de me répondre que quand vous n'aurez rien à faire du tout. Il n'est pas juste que mes plaisirs vous gênent. Vous devez être très-occupé ; vos devoirs demandent un homme tout entier.

Conservez-moi une place dans votre cœur, et soyez bien sûr que le mien est à vous pour le temps que j'ai encore à vivre.

J'oubliais de vous parler des Tenans et de M. d'Ermi². Ils doivent être de vos amis, car ils ont beaucoup d'esprit et le cœur noble³.

7577. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT⁴.

1^{er} juillet.

L'ermite de Ferney réitère ses remerciements et ses compliments au digne Romain, tribun de la légion de Soubise. Il conseille au vainqueur de donner la préférence aux dames françaises sur les dames turques. Il sera mieux reçu, après avoir soumis la Corse, qu'après avoir subi un bacha dans les déserts d'Okzacow. Plus tôt il reviendra, plus tôt il jouira.

Le vieil ermite offre ses prières à Dieu pour les succès en amour et en guerre du très-digne tribun d'une *légion romaine*.

7578. — A M. L'ABBÉ ROUBAUD⁵.

Ferney, ce 1^{er} juillet.

Votre livre, monsieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est

1. Le duc de Villeroi, capitaine des gardes.

2. Le prince de Beauvau.

3. Dans quelques éditions on trouve ici la deuxième des *Lettres à l'abbé Foucher*, que nous avons placée dans les *Mélanges*; voyez tome XXVII, page 434.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Pierre-Joseph-André Roubaud, né à Avignon en juin 1730, mort à Paris en novembre 1792, venait de publier des *Représentations aux magistrats, contenant l'exposition raisonnée des faits relatifs à la liberté du commerce des grains, et les résultats respectifs des réglemens et de la liberté*, 1769, in-8° de plus de cinq

le plus libre sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise, adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure ; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation, si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le ministère en est instruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infâme profession de mendiant, profession si réelle, et qui se soutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cent mille mendiants vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtimens décernés par les lois ; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils sont hommes. Peut-être, si on donnait aux seigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui surchargent la terre.

J'oserais vous supplier, monsieur, vous et vos associés, de consacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très-importans. Le ministère, et surtout les officiers des cours supérieures, ne peuvent guère s'instruire à fond sur l'économie de la campagne que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Presque tous vos magistrats sont nés dans la capitale que nos travaux nourrissent, et où ces travaux sont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne nécessairement : ils ne peuvent juger que sur les rapports et sur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un seul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime est très-bien démontré par vous.

Je sais bien que deux grands hommes se sont opposés à la liberté entière de l'exportation. Le premier est le chancelier de L'Hospital, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus ; l'autre, le célèbre ministre des finances Colbert, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'est prévalu

cents pages. Il avait travaillé avec Dupont de Nemours et autres économistes au *Journal d'agriculture*, etc. C'est à lui que l'on doit les *Nouveaux Synonymes français*, 1785, quatre volumes in-8°.

de leur nom et des règlements qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être assez considéré la situation où ils se trouvaient. Le chancelier de L'Hospital vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le ministre Colbert avait vu le temps de la Fronde, temps où la livre de pain se vendit dix sous et davantage dans Paris et dans d'autres villes ; il travaillait déjà aux finances, sans avoir le titre de contrôleur général, lorsqu'il y eut une disette effrayante dans le royaume, en 1662.

Il ne faut pas croire qu'il fut, dans le conseil, le maître de toutes les grandes opérations. Tout se concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop souvent pour les préjugés. Je puis assurer que plusieurs édits furent rendus malgré lui ; et je crois très-fermement que si ce ministre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous en dire davantage sur des choses dont vous êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier, et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

7579. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 juillet.

Guillemet ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chanteloup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très-agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui ne sont pas peut-être de ce genre ; mais, comme elle est très-tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle ? Guillemet en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, disait Montaigne¹, à ce qu'on m'a rapporté : voilà pourquoi Guillemet se garde bien d'écrire à monseigneur. Mais quand nous enten-

1. Dans ses *Essais*, livre III, chap. iv, 17^e alinéa, Montaigne, parlant de la mort, dit : « Je la gourmande en bloc. Par le menu elle me pile. »

dons parler de ses succès dans nos climats sauvages, notre cœur danse de joie.

Je vais bientôt, madame, quitter la typographie, avant que je quitte la vie, selon le conseil de La Bletterie. Je suis comme l'apothicaire Arnoult, qui se plaignait que l'on contrefît toujours ses sachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainsi, madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finisse ; il faut surtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, madame, agréer le profond respect qui ne finira qu'avec la vie de

GUILLENET.

P. S. Je ne sais comment je suis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeuner ; je ne sais si elle aime encore les vers ; je ne sais rien d'elle.

7580. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 3 juillet.

J'ai reçu, monsieur, l'honneur de la vôtre du 25 juin. Je suis bien persuadé que le médecin Bigot¹ vous guérira un jour de cette maladie que vous appelez la Peste². Votre tempérament est excellent, et je souhaite passionnément que le médecin s'affectionne à son malade. J'ai reçu quelquefois des lettres de madame Bigot³, qui ne me paraissait point du tout embarrassée.

A propos de médecin, j'avais écrit il y a deux ans à M. de Sénac⁴, sur les bontés de qui j'ai toujours compté. Il s'agissait d'un jeune homme de mes parents, mousquetaire du roi, à qui on avait fait une opération bien douloureuse. M. de Sénac me manda qu'il ne croyait pas qu'il y eût de remède ; il ne s'est pas trompé : le jeune homme est mort dans de cruelles douleurs.

Vous voyez donc quelquefois M. le duc de La Vallière ? c'est un des plus aimables hommes du monde, et qui ne laisse pas d'être philosophe. Je ne lui écris point du fond de ma solitude, mais je lui suis toujours très-tendrement attaché.

1. Le duc de Choiseul.

2. Le duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps.

3. La duchesse de Choiseul.

4. Cette lettre manque.

Je voudrais bien, monsieur, que vous fussiez chef de brigade dans la compagnie Écossaise¹; celui qui la commande n'est pas fier comme un Écossais; mais heureux les Français qui lui ressemblent un peu! on n'a point plus d'esprit et de raison. Je ne connais point les lettres Hébraïques; mais, selon ce que vous me mandez, il n'y a qu'à faire lire la *Bible* à l'auteur pour y répondre. L'impotent convulsionnaire a mal pris son temps pour faire opérer sur lui un miracle; la mode en est passée, le pauvre homme est venu trop tard.

Je suis bien fâché que la famille de ce pauvre Morsan soit si impitoyable. Il faut espérer que sa bonne conduite et le temps adouciront ses malheurs et le cœur de ses parents. Je lui ai dit, monsieur, de quelles bontés vous l'avez honoré; il y est sensible comme il le doit: je vous présente ses très-humbles remerciements et les miens.

Je viens de lire l'histoire² dont vous me faites l'honneur de me parler. Elle est sûrement d'un jeune homme qui quelquefois a été assez modeste pour imiter mon style; on m'a dit que c'est un jeune maître des requêtes; mais je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, ceux qui m'imputent cet ouvrage sont bien injustes. Il est évident que l'auteur a fouillé dans de vieilles archives dont je ne puis avoir la moindre connaissance, étant hors de Paris depuis plus de vingt ans. Ainsi, loin de prétendre que l'auteur a dit ce que d'autres avaient rapporté avant lui, il faut avouer au contraire qu'il a avancé des choses que personne n'avait jamais dites; comme, par exemple, les emprunts de Louis XII et de François I^{er}. Cela ne se peut trouver que dans des registres que je n'ai jamais vus. D'ailleurs je trouve que sur la fin il y a des expressions très-peu mesurées. M. de Bruguères³ est fort méchant et fort dangereux. Je compte bien que vous aurez la bonté, ainsi que M. d'Alembert, de confondre la calomnie qui a la cruauté de m'imputer un tel ouvrage.

Vous connaissez mon très-tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie. V.

1. La compagnie Écossaise était la première des quatre compagnies des gardes du corps. Son capitaine était le duc de Noailles; le duc d'Ayen, son fils, avait la survivance. (B.)

2. *L'Histoire du Parlement de Paris*, faisant partie des tomes XV et XVI de la présente édition.

3. Le parlement de Paris.

7581. — A M. HENNIN.

A Ferney, lundi 3 juillet.

L'ermite de Ferney se laisse aller demain mardi à une horrible débauche. Il a l'audace de donner à dîner à un jeune antiquaire qui lui a paru très-aimable. M. Hennin veut-il, en cette qualité, nous honorer de sa présence, et dire ce qu'il pense des ruines de Palmyre? Le solitaire lui montrera une belle médaille moderne¹; il jugera si elle est digne de l'antiquité.

Ledit solitaire lui présente son très-humble respect.

7582. — DE M. HENNIN².

Lundi, 3 juillet 1769.

J'étais fort impatient d'aller visiter le laborieux ermite, et il n'était besoin ni d'antiquités, ni d'antiquaires, pour me faire courir à Ferney, si de petites affaires multipliées ne m'avaient retenu ici. J'irai avec grand plaisir demain manger le poulet et boire le vin du plus joyeux de tous les vieillards. Je lui conterai toutes les folies que j'ai ramassées depuis notre dernière promenade.

La Corse est heureuse et contente. M. de Vaux me mande qu'il n'en a pas coûté trois cents hommes tant tués que blessés, et que la discipline a été telle qu'on n'a pas été obligé de faire une seule exécution militaire. Paoli est à Pise. Il se loue beaucoup de M. de Vaux, et cite des actions des Français qui font honneur à nos troupes.

Respect, amitié, et dévouement à celui qui cultive son champ, sa lyre d'or à la main.

7583. — A M. MARIN.

A Ferney, ce 5 juillet.

Vous savez, monsieur, que, vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle Histoire d'Henri IV, par M. le marquis de B****.

On est inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoique un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent s'instruire, et ce qui concerne

1. Celle de l'amiral Anson.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, Paris, 1825.

3. Voyez lettre 7331.

Henri IV est très-précieux. On traitait, dans cet écrit, plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1° On y assurait que le pape Grégoire XIII n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV;

2° Que cette même Jeanne d'Albret avait pris la qualité de *majesté fidélissime*;

3° On affirmait que Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées de Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieuses, mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé Boudot¹ en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très-utile et très-estimable de M. le président Hénault. Ce fut pour moi, vous le savez, monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me faisaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique, dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président Hénault de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé Boudot, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la Bibliothèque du roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue, qui n'ont qu'un temps, enfin je tombai si malade, que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle me semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle *Histoire du Parlement*, qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. Le Page², avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, et imprimée sous le nom d'Amsterdam en 1754.

Pour composer un livre utile sur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les registres; et quand on aura percé dans cet abîme, il sera bien difficile de se faire lire. Un tel ouvrage est plutôt un long procès-verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire passer cet ouvrage sous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien, et que, loin que mon

1. A qui est adressée la lettre 7434.

2. C'est-à-dire Lepage; voyez tome XLIII, page 111; et XLI, 115.

nom lui fasse vendre un exemplaire de plus, il ne servirait qu'à décréditer son livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'instruire des formes judiciaires de France, et rassembler un fatras énorme de dates, moi qui suis absent de France depuis plus de vingt années, et qui ai presque toujours vécu, avant ce temps, loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reste, monsieur, si on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à six cents volumes, dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il est très-inutile encore de se plaindre de cet abus, car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli avec les livres dont on se plaint. La multitude des ouvrages inutiles est si immense que la vie d'un homme ne pourrait suffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien permettre que ma lettre soit publique pour le moment présent, car le moment d'après on ne s'en souviendra plus; et il en est ainsi de presque toutes les choses de ce monde.

7584. — A M. BORDES¹.

5 juillet.

Mon cher ami, mon cher philosophe, vos lettres valent beaucoup mieux que tous les rogatons que je vous ai envoyés. J'aurais dû être un peu moins votre bibliothécaire, et un peu plus votre correspondant. Je serais bien curieux de savoir la vérité de l'histoire de votre médecin italien : j'ai peur qu'il ne soit doublement charlatan. S'il lui prenait fantaisie de voir Genève, je vous avoue que je serais curieux de m'entretenir avec lui.

Je ne sais pas trop ce que sera le cordelier Ganganelli; tout ce que je sais, c'est que le cardinal de Bernis l'a nommé pape, et que par conséquent ce ne sera pas un Sixte-Quint. C'est bien dommage, comme vous le dites, qu'on ne nous ait pas donné un brouillon. Il nous fallait un fou, et j'ai peur qu'on ne nous ait donné un homme sage. Plût à Dieu qu'il ressemblât au pontife de la tragédie que je vous envoie! Les abus ne se corrigent que quand ils sont outrés. Je vous demande en grâce de ne montrer cette tragédie à personne avant de m'en avoir dit votre avis. Elle

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



ne sera pas jouée sans doute, car les magistrats ne sont pas encore assez raisonnables, et il n'y a point d'acteurs. Tout tombe en décadence, excepté l'Opéra-Comique, qui soutient la gloire de la patrie.

Adieu, mon cher ami; dites-moi votre avis, gardez-moi le secret et aimez-moi.

7585. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juillet.

Rien n'est plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adresser à M. La Vergne, banquier, ou à M. Scherer, aussi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela est inviolable et inviolé, et je vous en réponds sur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me soumettant à beaucoup de points. Les *Sermons* du Père Massillon sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en usaient ainsi, et je suis très-ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la Divinité; j'ai toujours été opposé à l'athéisme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis Confucius jusqu'à Massillon; et sur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conseils des rois de l'Europe étaient assemblés pour me juger sur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conseillerais la lecture à diner, parce qu'il en reste toujours quelque chose; et qu'il ne reste rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'*Histoire* dont vous me parlez, mon cher ange, il est impossible que j'en sois l'auteur; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. J'ai écrit sur cette petite calomnie, qui est environ la trois centième, une lettre à M. Marin¹, pour être mise dans le *Mercur*, qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je sais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amsterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je sais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections, car je suis fort au fait de la librairie étrangère.

1. C'est la lettre 7583.

Il est bon, mon cher ange, que l'on fasse imprimer, sans délai, jour et nuit, sans perdre un moment, ces *Guèbres*, sur lesquels je pense précisément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue, dans l'épître, d'aimer passionnément la tolérance, et de respecter beaucoup la religion ; cela fait toujours plaisir.

On a fait deux nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral Anson, en signe de reconnaissance du bien que j'ai dit de ce grand homme¹, avec la vérité dont je suis assez partisan.

On dit que nous allons voir une petite histoire de la guerre de Corse². Je suis bien fâché que M. de Chauvelin n'ait pas été à la place de M. de Vaux. Vous ne sauriez croire quelle considération le ministère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le savez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne sont pas là des bagatelles.

Tout languissant et tout mourant que je suis, je pourrais bien ajouter un chapitre³ au *Siècle de Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai su que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puisse disposer à Paris ; les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je suis très-affligé du dérangement de la santé de M^{me} d'Argental. Dites-moi de ses nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris lisiblement quand j'ai une bonne plume ?

A l'ombre de vos ailes, mes anges.

7586. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juillet.

Eh bien ! mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous saviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroisse à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confession. C'est un des méchants hommes qui respirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me menageait une excommuni-

1. Voyez tome XV, page 312.

2. Je pense que Voltaire veut parler de l'ouvrage de Boswel, dont il parut deux traductions en 1769 : l'une intitulée *Relation de l'île de Corse*, un volume in-8° ; l'autre, *État de la Corse*, deux volumes in-12. (B.)

3. Le chapitre XL (*De la Corse*) parut, pour la première fois, en 1769, dans l'édition in-4° du *Précis du Siècle de Louis XV* ; voyez tome XV, page 406.

cation formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il faisait plus, il prenait des mesures pour me faire accuser au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très-impies. Je sais bien que j'aurais confondu l'accusateur devant Dieu et devant les hommes ; mais il en est de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en séparation ; elles sont toujours soupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conseil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroisse dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume.

A l'égard du Massillon, j'ai pris juste le temps qu'un président du parlement de Dijon est venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponse aux discours licencieux et punissables que le scélérat m'accusait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ses propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette sorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poste, le croquant s'y est pris d'une autre façon ; il a eu la bêtise de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponses.

Il a poussé même l'indiscrétion jusqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de Saint-Florentin, sans lui en demander la permission. Il a eu encore la sottise d'intituler cette lettre de façon à choquer le ministre. Je me suis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de Saint-Florentin, sans faire la moindre réponse. Le ministre m'en a su très-bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène, voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piège qu'il m'avait tendu si grossièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et presque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profession de foi qu'il suppose que j'ai faite par-devant notaire, en présence de témoins ; et voici comme il raisonnait :

« Je sais bien que cet acte peut être aisément convaincu de faux, et que, si on voulait procéder juridiquement, ceux qui l'ont forgé seraient condamnés ; mais mon diocésain n'osera jamais faire une telle démarche, et dire qu'il n'a pas fait une profession de foi catholique. »

Il se trompe en cela comme en tout le reste, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait signer : Je souscris à la profession de foi, je suis bon catholique comme vous ; mais je ne souscris pas aux sottises que vous me faites dire dans cette pro-

fession de foi, faite en style de Savoyard. Votre acte est un crime de faux, et j'en ai la preuve ; l'objet en est respectable, mais le faux est toujours punissable. Qui est coupable d'une fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude ; le temps n'est pas propre ; il suffit, pour le présent, que mes amis en soient instruits ; un temps viendra où cette imposture sacerdotale sera mise dans tout son jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'esprit de la prêtraille, si vous ne le connaissiez pas déjà parfaitement. Je suis dans une position aussi embarrassante que celle de Rezzonico et de Ganganelli. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuse beaucoup, et je suis de ce côté dans la sécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'*Histoire du Parlement*, à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part. C'est un ouvrage écrit, il est vrai, d'un style rapide et vigoureux en quelques endroits ; mais il y a vingt personnes qui affectent ce style ; et les prétendus connaisseurs en écrits, en écriture, en peinture, se trompent, comme vous savez, tous les jours dans leurs jugements. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit sur cet objet une lettre à M. Marin¹, pour être mise dans le *Mercur*.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'est que M. Marin ne perde pas un moment à faire imprimer les *Guèbres* ; c'est une manière sûre de prouver l'alibi. Il est physiquement impossible que j'aie fait à la fois l'*Histoire du Siècle de Louis XV*, les *Guèbres*, l'*Histoire du Parlement*, et une autre œuvre dramatique que vous verrez incessamment. Je n'ai qu'un corps et une âme ; l'un et l'autre sont très-chétifs : il faudrait que j'en eusse trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. Marin perde un seul moment. Je passerai pour être l'auteur des *Guèbres*, je m'y attends bien, et voilà surtout pourquoi il faut se presser. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau m'être dédiée², on soupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a composée est un vicillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à M^{me} la duchesse de Choiseul,

1. La lettre 7:83.

2. Voyez cette dédicace, tome VI, page 487.

parce que je savais qu'un autre prenait les devants, et que je suis en possession de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On se prépare à faire une nouvelle édition des *Guèbres* à Lyon ; il faut donc se hâter prodigieusement à Paris.

Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à M^{me} Denis. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire ; je suis malade, la tête me tourne, la poste part.

A l'ombre de vos ailes. V.

Mais surtout comment se porte M^{me} d'Argental ?

7587. — A M. LACOMBE.

A Ferney, 9 juillet.

Toutes les réflexions, monsieur, toutes les critiques que j'ai lues sur les ouvrages nouveaux, dans votre *Mercure*, m'ont paru des leçons de sagesse et de goût. Ce mérite assez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très-utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une sous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769) ; c'est une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher B...¹. On me fait dire en vers un peu singuliers, à mon cher B..., « que le feu est l'âme du monde, que sa clarté l'inonde, que le feu maintient les ressorts de la machine ronde, et que sa plus belle production est la lumière éthérée, dont Newton le premier, par sa main inspirée, sépara les couleurs par la réfraction ».

Je vous avoue que je ne me souviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher B..., que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de vers et de prose que je n'ai jamais lues. On a imprimé sous mon nom *les Amours de Moustapha et d'Elmire*, *les Aventures du chevalier Ker*, et j'espère que bientôt on m'attribuera *le Parfait Teinturier*, et *l'Histoire des Conciles en général*.

Je vous ai déjà parlé de *l'Histoire du Parlement*. Cet ouvrage m'est enfin tombé entre les mains. Il est, à la vérité, mieux écrit que *les Amours de Moustapha* ; mais le commencement m'en

1. Cette lettre, qui est terminée par quelques vers, avait été imprimée, comme étant de Voltaire, dans la cinquième partie des *Nouveaux Mélanges*, publiée en 1768. En désavouant de nouveau cette lettre dans une note de son *Dialogue de Pégase et du Vieillard* (voyez tome X), Voltaire transcrit quelques-uns des vers dont il cite ici quelques expressions.

paraît un peu superficiel, et la fin indécente. Quelque peu instruit que je sois dans ces matières, je conseille à l'auteur de s'en instruire plus à fond, et de ne point laisser courir sous mon nom un ouvrage aussi informe, dont le sujet méritait d'être approfondi par une très-longue étude et avec une grande sagesse. On est accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je suis le contraire du geai de la fable, qui se paraît des plumes du paon¹. Beaucoup d'oiseaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaisir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les secouer, et faire mes protestations, que je consigne dans votre greffe de littérature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, etc.

7588. — A M. D'ALEMBERT.

9 juillet.

Mon cher philosophe, je vous envoie la copie d'une lettre que je suis obligé d'écrire à l'auteur du *Mercur*. Je vois que cette *Histoire du Parlement*, qu'on m'impute, est la suite de ce petit écrit qui parut, il y a dix-huit mois, sous le nom du marquis de Belestat, et qui fit tant de peine au président Hénault. C'est le même style; mais je ne dois accuser personne, je dois me borner à me justifier. Il me paraît absurde de m'attribuer un ouvrage dans lequel il y a deux ou trois morceaux qui ne peuvent être tirés que d'un greffe poudreux, où je n'ai assurément pas mis le pied; mais la calomnie n'y regarde pas de si près.

Je vous demande en grâce d'employer toute votre éloquence et tous vos amis pour détruire un bruit encore plus dangereux que ridicule. Ma pauvre santé n'avait pas besoin de cette secousse. Je me recommande à votre amitié.

J'attends M. de Schomberg. Il voyage comme Ulysse, qui va voir des ombres. Mon ombre vous embrasse de tout son cœur.

7589. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU².

Ferney, 10 juillet.

Le plus vieux et le plus attaché de vos serviteurs ne vous importune, monseigneur, que dans les occasions qui fournissent

1. La Fontaine, livre IV, fable ix.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

quelque excuse. Vous devez être excédé de lettres et de demandes. C'est toujours au doyen de notre Académie que j'écris, et non au gouverneur, au premier gentilhomme de la chambre.

Vous souviendrez-vous des *Mémoires de Maintenon* faits par La Beaumelle, et de quelques autres brochures dans ce goût qui calomnient les plus grandes maisons du royaume, à commencer par la famille royale? Vous daignâtes me marquer ce que vous en pensiez. Il paraît dans les pays étrangers un livre assez curieux écrit dans ce style, c'est l'*Histoire du Parlement*. Je n'ai rien à dire contre le premier volume; il fait voir que le parlement tire toute sa dignité des pairs. J'ai toujours été de cet avis. Il y a d'ailleurs, dans ce premier tome, des anecdotes dont je ne puis juger : il faudrait avoir consulté le greffe. Je doute que La Beaumelle ait été à portée de fouiller dans ces archives, et c'est ce qui me fait suspendre toute idée sur le nom de l'auteur.

Pour le second tome, j'en trouve la fin non-seulement fausse, mais excessivement indécente, et je l'ai dit hautement. L'auteur, quel qu'il soit, s'efforce de faire passer son ouvrage sous mon nom : je suis accoutumé à ces impostures; mais celle-ci m'afflige. Je suis d'un corps dont vous êtes le principal membre, et dont le roi est protecteur. A la bonne heure qu'on impute à ma vieillesse de plats vers et de la prose languissante; mais certainement il y a, dans ce second tome, des expressions impertinentes qui devraient déplaire au roi, s'il n'était pas trop grand pour être seulement instruit de ces sottises. Dans l'indignation où je suis qu'on m'impute un pareil ouvrage, je ne puis que déclarer que l'auteur est très-malavisé, qu'il est un impudent, et que je réproûve son livre, qui est plein d'erreurs.

Qu'il me soit encore permis de dire à mon doyen (dont je suis le doyen par l'âge) qu'on achève actuellement deux nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV* : ce sont des monuments de votre gloire. Ils vaudraient mieux si j'avais pu recevoir vos instructions; mais tels qu'ils sont, puis-je les présenter au roi? Daignerez-vous me dire si je dois prendre cette liberté? M. de Saint-Florentin le croit; mais je ne veux rien faire sans vous consulter. Donnez-moi cette marque de vos anciennes bontés.

Je suis honteux de vous ennuyer d'une si longue lettre; mais mon héros a toujours été indulgent pour moi. Je me flatte qu'il le sera encore, en daignant m'apprendre par un mot ce que je dois faire. J'attends cette grâce de lui, et je lui renouvelle mon très-vieux et très-tendre respect.

7590. — A M. THIERIOT.

Le 12 juillet.

Mon petit magistrat m'a enfin envoyé son œuvre dramatique; je vous la dépêche, mon ancien ami. C'est actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre sans les donner aux comédiens ; mais de tous ces drames il n'y a que *l'Écossaise* qu'on ait jouée.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir les *Mélanges historiques* relatifs à l'*Histoire de France*, ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes¹ ?

La liste des livres nouveaux devient immense ; celle des livres qu'on m'attribue n'est pas petite. Il y a une *Histoire du Parlement*² qui fait beaucoup de bruit ; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes assez curieuses qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puisse être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre sur mon compte. Il est bien sûr que, depuis vingt ans que je suis absent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les registres de la cour.

*Scribendi non est finis*³. La multitude des livres effraye ; mais, après tout, on en use avec eux comme avec les hommes, on choisit dans la foule.

J'ai reçu la *Piété filiale* ; l'auteur⁴ me l'a envoyée, je vais la lire : c'est encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, si j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magistrat de province ; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéras-comiques.

Je suis si malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaisirs de votre ville. Quand on souffre, on ne regrette que la santé, et quelques amis qui pourraient apporter un peu de consolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Les *Mélanges historiques et critiques*, contenant diverses pièces relatives à l'*Histoire de France* (par Damiens de Gomicourt), 1768, deux vol. in-12, avaient été supprimés par un arrêt de la cour des comptes, du 23 décembre 1768. Le parlement prononça aussi leur suppression le 3 février 1769, en déclarant que la cour des comptes n'avait pas pouvoir et juridiction pour l'arrêt qu'elle avait rendu.

2. Faisant partie des tomes XV et XVI de la présente édition.

3. L'*Ecclésiaste*, xii, 12, dit : « Faciendi plures libros nullus est finis. »

4. Courtial. — Son drame est en cinq actes et en prose.

7591. — A M. DERREY DE ROQUEVILLE.

Ferney, 12 juillet 1769.

Je vous dois, monsieur, autant de remerciements que d'éloges. Vous êtes une preuve de ce que j'ai dit publiquement, que l'éloquence qui régnait à Paris, sous le grand siècle de Louis XIV, se réfugie aujourd'hui en province. Je serais bien étonné si Louis Dussol ¹ ne vous doit pas sa fortune : il est pauvre, il doit donc partager avec les pauvres ; il est de la famille, il doit donc avoir la meilleure part. Voilà comment la nature jugerait ce procès, si on lui faisait l'honneur de la consulter. Toute loi qui contredit la nature est bien injuste !

Pardonnez à un vieillard malade, qui répond tard, et quand il peut.

7592. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 juillet.

J'ai reçu ces jours-ci, monsieur, le plan du *Dictionnaire de Commerce* ; je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçants philosophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je suis trop vieux et trop malade ; mais je souscris du meilleur de mon cœur : c'est ma dernière volonté. J'ai deux titres essentiels pour souscrire ; je suis votre ami, et je suis commerçant ; j'étais même très-fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buenos-Ayres. J'y ai perdu quarante mille écus. La philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes. J'ai mieux réussi dans la profession de laboureur ; on risque moins, et on est moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il est assez plaisant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond saint Thomas et saint Bonaventure, embrasse le commerce du monde entier, tandis que Crozat et Bernard n'ont jamais lu seulement leur catéchisme. Certainement votre entreprise est beaucoup plus pénible que la leur ; ils signaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous souhaite la trente-troisième partie de la fortune qu'ils ont laissée, cela veut dire un million de bien, que vous ne gagnerez certainement pas avec les

1. Louis Dussol réclamait devant le parlement de Toulouse l'héritage d'un frère qui, revenant d'Amérique, où il s'était enrichi, et se croyant sans famille, avait légué sa fortune aux hospices.

libraires de Paris. Vous serez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage :

Sic vos non vobis mellificatis, apes !

(VIRG.)

Le commerce des pensées est devenu prodigieux ; il n'y a point de bonnes maisons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait sa bibliothèque. Il n'y en aura point qui puisse se passer de votre ouvrage ; tout s'y trouve, puisque tout est objet de commerce.

Votre ami¹ et votre confrère en Sorbonne a donc quitté la théologie pour l'histoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous savez sans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé Sirven ; il a la bonté de se charger de faire rendre justice à cet infortuné. La philosophie a percé dans Toulouse, et par conséquent l'humanité. Sirven obtiendra sûrement justice, mais il a pris la route la plus longue ; il ne l'obtiendra que très-tard, et il sera encore bien heureux : son bien reste confisqué en attendant. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation ? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la subsistance d'une pauvre famille ; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis.

On me fait à moi une autre injustice ; on m'impute une *Histoire du Parlement* en deux petits volumes. Il y a dans cette *Histoire* des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a aussi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me soucie guère. L'ouvrage d'ailleurs m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il soit, a très-grand tort de le faire courir sous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainsi l'histoire. Les objets intéressants qui regardent les différents corps de l'État doivent se trouver dans l'Histoire de France, qui, par parenthèse, a été jusqu'ici assez mal faite.

Continuez, monsieur, votre ouvrage aussi utile qu'immense, et songez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partisan zélé et un ami.

1. L'abbé Audra.

7593. — A M. DUPONT ¹.

Ferney, 14 juillet 1769.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 9 juillet. Lorsque je vous écrivis, je fis mes remontrances à Jean Maire par le même ordinaire ; et, dans ces remontrances, je lui dis que, si son affaire était manquée avec Dietrich, si le duc, son maître, avait besoin d'argent pour la consommer et pour se libérer, j'offrais de lui chercher, sur mon crédit, à Genève, la somme dont Son Altesse pourrait avoir besoin, que je me tiendrais trop heureux de la servir, etc. Je me suis flatté qu'avec de pareils procédés je m'assurais l'estime et les bonnes grâces du prince : je crois ne m'être pas trompé.

J'ai reçu enfin une lettre de Jean Maire ; il me mande qu'il s'est nanti de quatre-vingt-seize mille livres à moi appartenant, savoir : vingt-six mille en argent comptant, et soixante et dix mille livres que Son Altesse me doit par des billets à ordre signés d'elle-même. Mais il a si peu de soin, il est si négligent, il traite cette affaire si cavalièrement, qu'il ne m'a pas seulement expliqué comment, en quoi, de qui il a reçu ces vingt-six mille livres. Un trésorier doit avoir ses comptes en règle ; il parait qu'il n'emploie pas avec moi cette méthode. J'ignore encore quelle conduite il aura. Tout ce que je sais, c'est qu'il a mon argent, et qu'il faut ou qu'il me le rende, ou qu'il m'envoie des mandats pour recevoir en quatre années la somme dont il est convenu avec vous, payable par quartiers, à commencer du 1^{er} avril dernier.

Je vous prie, mon cher ami, de me mander ce qu'il vous aura répondu. On ne peut guère être plus embarrassé que je le suis ; mes arrangements avec ma famille en souffrent. Mandez-moi, je vous prie, ce que c'est que cette terre dont Dietrich s'était emparé, ce qu'elle vaut, et si elle est bâtie ; je vous serai très-obligé.

N. B. Voici les propres mots que m'écrit Jean Maire, du 2 juillet : *Notre bonne foi et notre reconnaissance égaleront la générosité avec laquelle vous vous êtes prêté à nos arrangements.* Cela est positif, et il n'y a plus moyen de reculer ; mais, en pareil cas, la reconnaissance est de l'argent comptant, et Jean Maire doit

1. Éditeurs, Bavoux et François.

comprendre qu'on me doit un quartier commençant au 1^{er} avril. Il faudra bien qu'il remplisse tous ses engagements; il ne voudra pas rougir devant vous.

N. B. Je vous envoie, mon cher ami, la copie de la lettre que je vous écris; il faut tirer toute cette affaire au clair.

Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

7594. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

3-14 juillet 1769, à Pétersbourg.

Monsieur, j'ai reçu le 20 juin votre lettre du 27 mai. Je suis charmée d'apprendre que le printemps rétablit votre santé, quoique la politesse vous fait dire que mes lettres y contribuent. Cependant je n'ose leur attribuer cette vertu. Soyez-en bien aise, car d'ailleurs vous en pourriez recevoir si souvent qu'elles vous ennuieraient à la fin.

Tous vos compatriotes, monsieur, ne pensent pas comme vous sur mon compte; j'en connais qui aiment à se persuader qu'il est impossible que je puisse faire quelque chose de bien, qui donnent la torture à leur esprit pour en convaincre les autres : et malheur à leurs satellites, s'ils osaient penser autrement qu'ils ne sont inspirés ! Je suis assez bonne pour croire que c'est un avantage qu'ils me donnent sur eux, parce que celui qui ne sait les choses que par la bouche de ses propres flatteurs les sait mal, voit dans un faux jour, et agit en conséquence. Comme, au reste, ma gloire ne dépend pas d'eux, mais bien de mes principes, de mes actions, je me console de n'avoir pas leur approbation. En bonne chrétienne, je leur pardonne, et j'ai pitié de ceux qui m'envient.

Vous me dites, monsieur, que vous pensez comme moi sur différentes choses que j'ai faites, et que vous vous y intéressez. Eh bien ! monsieur, sachez que ma belle colonie de Saratow monte à vingt-sept mille âmes, et qu'en dépit du gazetier de Cologne elle n'a rien à craindre des incursions des Tartares, Turcs, etc.; que chaque canton a des églises de son rite, qu'on y cultive les champs en paix, et qu'ils ne payeront aucune charge de trente ans.

Que nos charges sont d'ailleurs si modiques qu'il n'y a pas de paysan qui ne mange en Russie une poule quand il lui plaît, et que, depuis quelque temps, ils préfèrent les dindons aux poules; que la sortie du blé, permise avec certaines restrictions qui précautionnent contre les abus sans gêner le commerce, ayant fait hausser le prix du blé, accommode si bien le cultivateur que la culture augmente d'année en année, que la population est pareillement augmentée d'un dixième dans l'eaucoup de provinces depuis

sept ans. Nous avons la guerre, il est vrai ; mais il y a bien du temps que la Russie fait ce métier-là, et qu'elle sort de chaque guerre plus florissante qu'elle n'y était entrée.

Nos lois vont leur train : on y travaille tout doucement. Il est vrai qu'elles sont devenues causes secondes, mais elles n'y perdront rien. Ces lois seront tolérantes, elles ne persécuteront, ne tueront, ni ne brûleront personne. Dieu nous garde d'une histoire pareille à celle du chevalier de La Barre ! On mettrait aux Petites-Maisons les juges qui oseraient y procéder. Notez que Pierre le Grand a mis les fous, à Moscou, dans un bâtiment qui était autrefois un couvent de moines.

Si la guerre diversifie mon travail, comme vous l'observez, cependant mes établissements ne s'en ressentiront point.

Depuis la guerre j'ai fait deux nouvelles entreprises : je bâtis Azow et Taganrog¹, où il y a un port commencé et ruiné par Pierre I^{er}. Voilà deux bijoux que je fais enchâsser, et qui pourraient bien n'être pas du goût de Moustapha. L'on dit que le pauvre homme ne fait que pleurer. Ses amis l'ont engagé dans cette guerre malgré lui et à son corps défendant. Ses troupes ont commencé par piller et brûler leur propre pays ; à la sortie des janissaires de la capitale, il y a eu plus de mille hommes de tués ; et l'envoyé de l'empereur, sa femme et ses filles, battus, volés, trainés par les cheveux, etc., sous les yeux du sultan et de son vizir, sans que personne osât empêcher ces désordres : tant ce gouvernement est faible et mal arrangé !

Voilà donc ce fantôme si terrible dont on prétend me faire peur !

Vous aurez appris, monsieur, que, selon vos souhaits, les Turcs ont été battus le 19 et le 21 avril. Nous avons pris dix drapeaux, trois queues de cheval, le bâton de commandement du pacha, quelques canons, deux camps turcs, et aux environs cinquante mille ducats tombés entre les mains de nos soldats. Il me semble que cette entrée de jeu est assez passable. Quand on m'apporta les queues de cheval, je ne sais qui s'écria dans la chambre : « Pour le coup on ne pourra pas dire que cela est acheté au marché ! » Mes militaires prétendent, monsieur, que depuis l'invention des canons douze mille chars de Salomon n'auraient pas résisté à une bonne batterie, et ils ajoutent qu'il faudrait compter pour perdus chars, chevaux et conducteurs, qu'on voudrait employer en ce temps-ci à conduire ces chars. Ce que vous m'en marquez, monsieur, m'est une nouvelle preuve de votre amitié, que je sens parfaitement, et dont j'ai bien des remerciements à vous faire.

L'on dirait que l'esprit humain est toujours le même. Le ridicule des croisades passées n'a pas empêché les ecclésiastiques de Podolie, soufflés par le nonce du pape, de prêcher une croisade contre moi ; et ces fous de soi-disant confédérés, pour brûler et saccager leurs propres provinces qu'ils ont promis de soumettre aux Turcs, ont pris la croix d'une main, et se sont ligüés de l'autre avec les Turcs. Pourquoi ? afin d'empêcher un quart de leur nation de jouir des droits de citoyen. Conséquemment les Vénitiens et l'empereur seraient excommuniés, je pense, s'ils prenaient les armes contre

1. Voyez la note 2, page 311.

ces mêmes Turcs, défenseurs aujourd'hui des croisés contre un quelqu'un qui n'a touché ni en blanc ni en noir à la loi romaine.

Vous verrez encore, monsieur, que ce sera le pape qui mettra opposition au souper que vous proposez à Sophie.

Il ne faut plus compter Philippopolis parmi les villes, car elle a été réduite en cendres ce printemps par les troupes ottomanes, qui y ont passé apparemment pour s'amuser ou afin de n'être point oisives sur la route. Je ne sais pas trop si les jésuites ont participé à toutes ces méchancetés de leurs confrères. Il me semble que je ne leur en ai pas donné de raison, et même lorsqu'ils furent chassés des États de Portugal, d'Espagne et de France, ils me faisaient pitié comme hommes, et comme hommes malheureux, dont la plupart, je crois, sont innocents; et en conséquence j'ai dit et répété à qui voulait bien l'entendre que s'il y en avait qui voulussent se marier et s'établir en Russie, ils devaient être assurés de toute la protection du gouvernement. Je suis encore dans les mêmes sentiments: il me paraît que pour qui n'a pas où donner de la tête, ces propositions sont très-hospitalières et honnêtes. J'espère, monsieur, comme vous que toutes ces turpitudes cesseront, et que mes ennemis auront contribué à me donner une réputation que je n'ambitionnais pas.

Je suis fâchée de l'accident arrivé au jeune Galatin. Je vous prie, monsieur, de m'avertir si vous vous déterminez à l'envoyer à Riga ou ici, afin que je puisse remplir mes promesses pour votre protégé.

La mauvaise opinion que vous avez de la plupart des universités me confirme dans l'opinion que j'en avais. Toutes ces fondations ont été faites dans des temps bien peu philosophiques; je crois que dans la plupart la routine sert de règle: on y apprend pour apprendre, mais on ne se donne pas la peine de démêler la vérité d'avec le mensonge, ni les choses dignes d'être retenues d'avec les minuties. Ce serait un ouvrage digne d'un homme de génie et d'un esprit philosophique de prescrire une réforme sur laquelle l'on pourrait modeler les écoles qu'on établirait à l'avenir. Je serais la première à suivre les bons exemples. En attendant, soyez assuré de la considération toute particulière que j'ai pour vous.

Le 19 juin nos troupes légères ont renvoyé sur l'autre rive du Dniester vingt mille Turcs qui avaient tenté le passage; et mon armée a passé cette rivière deux jours après sans aucune résistance. Il faut s'attendre à des nouvelles intéressantes à toute heure. Je vous ferai part de ce qui nous arrivera d'heureux.

7595. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

REQUÊTE DE L'ERMITE DE FERNEY,

PRÉSENTÉE PAR M. COSTE, MÉDECIN.

16 juillet.

Rien n'est plus à sa place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin; rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointements quand le travail augmente.

Monseigneur sait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déserts de Gex, et que depuis qu'il y a des troupes nous avons quelque chose de plus fort. Le vieil ermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement et respectueusement que le sieur Coste¹, notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il est en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il supplie monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance.

7596. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ².

Paris, ce 16 juillet 1769.

J'ai reçu deux de vos présents, monsieur, par la grand'maman. Elle a joint au dernier la copie de la lettre de M. Guillemet, où il est fait mention de moi. J'avais résolu de ne point écrire à M. Guillemet, jusqu'à ce qu'il me fit quelque agacerie; je me souvenais qu'il m'avait dit qu'il écrivait volontiers quand il avait un thème, mais qu'il n'aimait pas à écrire quand il n'avait rien à dire. C'était une leçon qu'il me faisait; je m'y soumettais avec peine, mais je me serais fait scrupule de ne la pas suivre. Vous avez levé l'interdiction; ainsi, prenez-vous-en à vous-même si je vous importune.

Vos *Lettres d'Amabed* m'ont fait beaucoup de plaisir. La préface et l'épître dédicatoire des *Guèbres* ne me paraissent pas de la même main que la tragédie. La petite-fille aime toujours les vers; mais ce sont les vers de M. Guillemet qu'elle aime. Elle trouve que les *Guèbres* vaudraient bien mieux s'ils parlaient en prose et du même style que la préface et l'épître dédicatoire.

Monsieur de Voltaire, ayez pitié de moi! Tous les vivants m'ennuient; indiquez-moi quelques morts qui puissent m'amuser. J'ai relu vingt fois les livres qui me plaisent, et je suis toujours obligée d'y revenir. Je voudrais une brochure de vous toutes les semaines. Je suis persuadée que vous pouvez fournir à cette dépense. Je crois qu'il n'y a qu'une certaine dose d'imagination pour chaque siècle, et qui est éparpillée dans les différentes nations. Vous vous en êtes emparé subitement, et n'en avez pas laissé un grain à personne. C'est donc à vous à distribuer vos richesses, et dans vos largesses il faut préférer votre bonne et ancienne amie.

La grand'maman est à Chanteloup depuis le 29 avril. Son absence a mis le comble à mes ennuis; elle arrive mercredi, mais pour aller tout de suite

1. Coste fut très-bien accueilli du duc de Choiseul; on l'invita à dîner. Ses appointements, qui n'étaient que de 150 francs, furent portés à 1,200 francs, et il eut en outre une gratification de 600 francs pour son voyage.

2. *Correspondance complète avec la duchesse de Choiseul, etc.*, publiée par M. le marquis de Sainte-Aulaire; Paris, 1859 et 1877.

à Compiègne. Si vous connaissiez cette grand'maman, vous en seriez fier. Elle est comme vous, elle a tout envahi. Ah ! son siècle n'est pas digne d'elle.

Je crois que M. Guillemet ne se flatte pas qu'on lui écrive des gazettes. D'ailleurs ce n'est pas mon talent, et de plus, la nouvelle du jour est détruite par celle du lendemain. Il y a un livre ici qui fait beaucoup de bruit, dont il n'y a que trois ou quatre exemplaires; je ne l'ai pas encore lu. On dit qu'il est de main de maître. J'ai pris des mesures pour l'avoir. Nous avons eu ici un opéra-comique qui a eu un succès inouï, c'est *le Déserteur*. Il vous fera plaisir. Les paroles sont de Sedaine. Je ne sais si les ouvrages de cet auteur passeront à la postérité. Je ne sais s'il ne serait pas dangereux qu'il devint modèle, les *Genuit* dégénèrent toujours, mais ce Sedaine a un genre qui fait grand effet. Il a trouvé de nouvelles cordes pour exploiter la sensibilité, il va droit au cœur, et laisse là tous les détours d'une métaphysique que je trouve détestable en tout genre. On la place aujourd'hui partout, même en musique. Plus la musique est recherchée et travaillée, plus elle a de succès. Il y a ici un fameux joueur de violon qui fait des prodiges sur sa chanterelle. Un homme disait à un autre : « Monsieur, n'êtes-vous pas enchanté?... Sentez-vous combien cela est difficile?... — Ah ! monsieur, dit l'autre, je voudrais que cela fût impossible!... » C'est ce que je dirais de tous les auteurs qui sautent à pieds joints sur le bon sens pour nous faire des raisonnements fatigants, ennuyeux et faux. Je mettrai à leur tête M. Jean-Jacques, et puis tous ses prosélytes.

Adieu, monsieur : cette lettre est d'une insupportable longueur ; ne craignez pas la récidive, vous me ferez toujours laire quand vous voudrez.

7597. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 juillet.

Ma nièce m'a dit, madame, que vous vous plaignez de mon silence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce scandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh ! mon Dieu, madame, ne savez-vous pas que je suis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie à Paris, au petit nombre des élus ? Ne savez-vous pas que je vous ai envoyé par votre grand'maman les *Lettres d'Amabel*¹, dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande ? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore songé à vous procurer la tragédie des *Guèbres*, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penser bien fortement, et qui me fera bientôt oublier ? Pour moi, madame, je ne vous oublierai que quand je ne penserai plus ; et lorsqu'il m'arrivera quelques ballots de pensées des pays étrangers, je choisi-

1. Tome XXI, page 435.

rai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous serez bientôt lasse des contes de fées. Quoi que vous en disiez, je ne regarde ce goût que comme une passade.

Avez-vous lu l'*Histoire*¹ de M. Hume ? il y a là de quoi vous occuper trois mois de suite. Il faut toujours avoir une bonne provision devant soi.

Il paraît en Hollande une *Histoire du Parlement*, écrite d'un style assez hardi et assez serré ; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde sait, et le peu qu'on ne savait pas ne mérite point d'être connu : ce sont des anecdotes du greffe. Il est bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage ; il a bien l'air de sortir des mêmes mains qui souillèrent le papier de quelques invectives contre le président Hénault², il y a environ deux années : c'est le même style ; mais je suis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je ressemble assez à vous autres, mesdames, à qui on donne une vingtaine d'amants quand vous en avez un ou deux.

Deux hommes que vous connaissez sans doute, M. le comte de Schomberg et M. le marquis de Jaucourt, ont forcé ma retraite et ma léthargie ; ils sont très-contents de mes progrès dans la culture des terres, et je le suis davantage de leur esprit, de leur goût, et de leur agrément ; ils aiment ma campagne, et moi, je les aime. Ah ! madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues ! il n'y a rien de pareil en Europe ; mais je tremble de vous faire sentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut consoler l'âme. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde : on ambitionne de vous plaire ; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

7598. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 juillet.

Ce n'est point aujourd'hui à monsieur le doyen de notre Académie, c'est au premier gentilhomme de la chambre que je présente ma requête. Je vous jure, monseigneur, que la musique de *Pandore* est charmante, et que ce spectacle ferait le plus bel

1. Voltaire avait, en 1764, donné dans la *Gazette littéraire* un article qui est tome XXV, pages 169-173.

2. Voltaire veut parler de l'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV* ; voyez tome XV, page 532 ; XXIX, 265, et ci-dessus la lettre 7331.

effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réussir dans la salle du Manège, où vous donnâtes une si belle fête aux noces de la première dauphine; mais la voûte était si haute que les acteurs paraissaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraste d'une musique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu faisait l'effet des orgues qui font retentir une église quand le prêtre dit la messe à voix basse.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne cesse point, et un spectacle qui plaise continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la *Pandore* de M. de La Borde, et vous aurez de plus une musique infiniment agréable, qui réunit, à mon gré, le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle assurément en homme très-désintéressé, car je suis aveugle tout l'hiver, et presque sourd le long de l'année. Je ne suis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour assister à la fête; je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne songe qu'au plaisir des autres.

De plus, il me semble que l'opéra de *Pandore* est convenable aux mariages de tous les princes¹, car vous m'avouerez que partout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits désagréments. *Pandore* apporte l'amour et l'espérance, qui sont les consolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'est pas à moi à me mêler de vos plaisirs, que je ne suis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moissons, de mes vers à soie, et de mes abeilles; mais je me souviens encore du temps passé, et, si je ne peux plus donner de plaisir, je suis enchanté qu'on en ait.

M^{me} de Fontaine-Martel, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta : « Dieu soit béni! quelque heure qu'il soit, il y a un rendez-vous. »

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie sans vous faire ma cour; mais je vous suis attaché comme si je vous la faisais tous les jours.

Agréez le tendre respect de V.

1. Voyez une note de la lettre 76:6.

7599. — A. M. MARIN.

19 juillet.

Je n'avais point achevé, monsieur, la lecture de l'*Histoire du Parlement*, lorsque je vous mandais que cet ouvrage me paraissait très-superficiel, et d'ailleurs un plagiat presque continu. Mais je vous avoue que les derniers chapitres m'ont paru aussi indécents que faux et mal écrits. Qu'est-ce qu'un supplice perpétré? qu'est-ce qu'un départ pour son exil? qu'est-ce qu'un procès à faire à Damiens¹? Je ne connais guère de plus mauvais style que celui de ces derniers chapitres : ils ne paraissent pas de la même main que les premiers ; et ils sont si mauvais en tout sens qu'ils ne méritent pas qu'on les réfute. Si on lisait avec quelque attention, si tous les lecteurs étaient aussi judicieux que vous, on ne m'imputerait pas de telles rapsodies ; mais j'ai toujours remarqué qu'on ne lisait point, qu'on parcourait avec négligence, et qu'on jugeait au hasard. Rien ne peut égaler l'indignation où je suis, ni ma sincère amitié pour vous.

7600. — A. M. LE COMTE DE LA TOURAILLE².

19 juillet.

Vraiment, monsieur, je ne savais pas l'honneur que vous m'avez fait et l'obligation que je vous ai. Vous écrivez des lettres charmantes à des pédants, et après vous être fait tailler avec tant de courage, vous vous amusez à venger la pauvre innocence opprimée. Vous rendez justice à la mémoire de mon cher oncle, l'abbé Bazin. Je le verrai bientôt, et je lui dirai ce que vous avez daigné faire pour lui ; il y sera sensible. Vous savez que les morts sont bien moins ingrats que les vivants.

Je ne sais pourquoi on s'obstine parmi les vivants à m'attribuer l'*Histoire du Parlement*. Il est juste que je prenne la liberté de vous confier ce que je pense sur cet ouvrage, dont l'impression est, je vous assure, un grand mystère d'iniquité. Voici la copie de la lettre que j'ai écrite³ à M. Marin, secrétaire de la librairie. Vous vous êtes fait mon chevalier : vous voilà engagé par vos

1. Voltaire, qui relève ces phrases, n'a pas changé la seconde ; voyez tome XVI, page 96.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Le 5 juillet.

bienfaits. Ajoutez, monsieur, à toutes les grâces dont vous me comblez, celle de me mettre aux pieds du digne petit-fils du grand Condé.

Comptez, monsieur, jusqu'au dernier moment de ma vie, sur le tendre respect de l'ermite des Alpes.

7601. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Rome, le 19 juillet.

Voilà, mon cher confrère, la permission que M. Adam désirait pour ne pas s'enrhumer. Une petite faute qui avait été faite dans la supplique en a retardé le succès. Je suis bien aise que M. le duc de Choiseul ait payé le tribut que tout homme d'esprit doit à la poésie. Si j'avais moins de petites affaires ici, qui emploient mon temps sans le remplir, je crois que je ferais encore des vers; mais je me contente de les aimer, et de me ressouvenir qu'ils m'ont ouvert la carrière du monde et de la fortune, et, ce qui vaut bien mieux, qu'ils m'ont valu votre amitié. Je ne crois pas que le pape Clément XIV aime les fanatiques, ni qu'il protège le fanatisme. Il a étudié la théologie en homme d'esprit. Je voudrais qu'il eût étudié de même l'histoire.

Adieu, mon cher confrère, je vous aime autant que je respecte la supériorité de vos talents et de votre génie.

7602. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 juillet.

Je n'ai que le temps, monsieur, de vous envoyer ce papier, que je reçois dans le moment au départ de la poste. J'aurai l'honneur de vous écrire incessamment plus en détail. Cette aventure est une noirceur effroyable. La lettre à M. Marin¹ le fait voir assez, et j'en ai d'ailleurs les preuves les plus indubitables. Je suis indigné autant que vous de l'injustice qu'on fait à notre ami. Il ne faut pas souffrir une pareille injustice. Il m'a mandé qu'il aurait l'honneur de vous écrire incessamment; mais je sais qu'il est actuellement si malade qu'il faut lui pardonner s'il ne vous écrit pas par cet ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

1. La lettre 7583. Cette lettre à Rochefort est aussi relative à l'*Histoire du Parlement*.

7603. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Mon cher ange, sur votre lettre du 13, je vous renvoie à M^{me} Denis. Je lui ai confié une partie du mystère d'iniquité; je ne l'ai su que par elle. En vérité tout est un jeu de hasard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La duchesse, bonne imbécile, consulte M^{me} Denis sur un recueil de mes lettres¹ qu'on lui a vendu, et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par M^{me} Denis que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manuscrits, et entre autres ces lettres, peu faites assurément pour voir le jour, et un gros manuscrit de recherches sur l'histoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample². On s'en est servi, on a suppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu; on a vendu le tout.

L'auteur³ de toute cette manœuvre m'est assez connu, mais je dois absolument me taire. On me dirait : « Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres : donc elles sont de vous; vous avouez qu'on vous a volé le recueil *P* : donc il est de vous. » De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! on ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on a trahi l'hospitalité. Je n'ai point de preuves juridiques, et, quand j'en aurais, elles ne serviraient qu'à me plonger dans un abîme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaisir.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me justifier sans accuser personne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, insolents, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. Marin⁴ me paraît déjà un léger appareil sur la blessure qu'on m'a faite. Il me semble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. Marin chez les personnes inté-

1. Je n'ai pas connaissance que ce recueil de lettres ait été imprimé. (B.)

2. *L'Histoire du Parlement de Paris*.

3. Voltaire veut parler de La Harpe, qui, en 1768, lui avait dérobé quelques manuscrits (voyez tome XXVII, page 17); mais La Harpe n'était pour rien dans la publication de *L'Histoire du Parlement*.

4. La lettre 7583.

ressées. Je voudrais que M. l'abbé de Chauvelin eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux. Mon neveu d'Hornoy ¹ peut y servir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte sur la voix de mes anges, beaucoup plus que sur tout le reste. Elle est accoutumée à soutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande consolation. J'ai résisté à des secousses plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant Dieu.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous sur le bonheur que j'ai eu de vous offrir ² un petit service! Vous êtes mille fois trop bon.

7604. — A M. MOULTOU,

A GENÈVE.

22 juillet.

Mon cher philosophe, notre Zurichois ³ ira loin. Il marche à pas de géant dans la carrière de la raison et de la vertu. Il a mangé hardiment du fruit de l'arbre de la science, dont les sots ne veulent pas qu'on se nourrisse, et il n'en mourra pas. Un temps viendra où sa brochure sera le catéchisme des honnêtes gens. On dira à tout théologien :

Théologal insupportable,
Quel dogme nous annonces-tu !
Moins de dogme, et plus de vertu :
Voilà le culte véritable ⁴.

Je vous embrasse toujours en Zaleucus, en Confucius, en Platon, en Marc-Aurèle, et non en Augustin, en Jérôme, en Athanase.

7605. — A M. D'ALEMBERT.

Ce 23 juillet.

La Providence fait toujours du bien à ses serviteurs, mon cher philosophe. J'ai beaucoup souffert pour la bonne cause ;

1. Conseiller au parlement.

2. Voltaire lui avait prêté 10,000 francs.

3. Jacques-Henri Meister, né le 6 août 1744, avait publié, sans y mettre son nom, *l'Origine des principes religieux*, Zurich, 1778, in-8°.

4. Voltaire a déjà cité ces vers dans ses *Remontrances à A.-J. Rustan*; voyez tome XXVII, page 113.

j'ai été confesseur, confessé, et presque martyr ; mais le Dieu de-miséricorde m'a envoyé un ange consolateur¹. Quoique cet envoyé soit du métier des exterminateurs, c'est un des plus aimables hommes du monde : vous me l'aviez bien dit, il y en a peu dans la milice céleste qui lui soient comparables.

Je voudrais qu'il m'eût pris par le peu de cheveux qui me restent, comme Habacuc², et qu'il m'eût transporté vers vous. Comme j'irai bientôt dans l'autre séjour de la gloire, je serais très-fâché d'en aller prendre possession sans vous avoir embrassé ; mais je vous promets mes prières et mes bénédictions.

Il faut que je vous dise un mot de cette *Histoire du Parlement* qu'on m'attribue : voici ce que j'en sais très-certainement. Des recherches sur l'histoire de France ayant été volées à bonne intention, on les a fait imprimer avec des erreurs et des sottises. C'est une chose très-désagréable, et sur laquelle il n'y a d'autre parti à prendre que celui de souffrir et se taire.

L'ombre du chevalier de La Barre apparut ces jours passés à un homme de votre connaissance ; il lui dit :

Hæu! fuge crudeles terras, fuge littus *iniquum*.

(VIRG., *Æneid.*, lib. III, v. 44.)

Notre ami lui répondit :

. Sed contra audentior *ibo*.

(VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 95.)

Il faudrait avoir établi une ville de philosophes comme Tycho-Brahé fonda Uranembourg. Par quelle fatalité est-il plus aisé de rassembler des laboureurs et des vigneron que des gens qui pensent ! Quoi qu'il en soit, je m'unis de loin à vous dans votre charité philosophique, dans le saint amour de la vérité, et dans l'horreur des cagots.

O mes philosophes ! il faudrait marcher serrés comme la phalange macédonienne ; elle ne fut vaincue que parce qu'elle combattit dispersée. Ma consolation est que vous m'aimiez un peu ; moi je vous aime beaucoup, et de toutes mes forces.

1. Le comte de Schomberg, à qui est adressée la lettre 7621.

2. Daniel, chapitre xiv, verset 35.

7606. — A M. DE CHENEVIÈRES ¹.

23 juillet.

C'est belle malice à vous, mon cher ami, d'être malade sous les yeux de M. de Sénac. C'est crier famine près d'un tas de blé. Cependant, il faut avouer que, quand on serait l'ami intime de toute la faculté, on n'en serait pas moins exposé à toutes les infirmités dont la nature a doté la race humaine; j'en sais des nouvelles. J'ai vécu longtemps, mais toujours pour souffrir. Je n'existe aujourd'hui que pour être calomnié; on m'impute je ne sais quelle *Histoire du Parlement*, dont les derniers chapitres sont un chef-d'œuvre d'erreurs, d'impertinences et de solécismes. Dieu soit béni! Voilà le centième ouvrage qu'on m'attribue depuis trois ans. Quand je dicterais jour et nuit, comme Esdras, sans fermer la bouche, je n'aurais pu y suffire.

Je vous écris à Versailles; je ne vous crois pas à Compiègne, attendu qu'on ne tuera personne au camp, et que les hôpitaux militaires n'auront rien à faire.

J'habite un petit pays autrefois très-inconnu, où l'on n'était malade que des écrouelles; on y a envoyé des troupes, et avec elles la v..... Je remercie les bureaux de la guerre de cette attention.

Bonsoir, mon cher ami; on dit que vous aurez une très-belle salle de spectacle à Versailles, et qu'on se prépare déjà pour les fêtes du mariage de M. le dauphin. Vous allez être plongé jusqu'au col dans les plaisirs.

7607. — A M. DE CHABANON.

23 juillet.

Plus vous aurez de frères, mon cher ami, mieux ce sera pour les gens qui pensent. Nous avons besoin d'une recrue de gens d'esprit contre les barbares. Il faut que votre soleil de l'Amérique¹ vienne réchauffer notre continent.

J'ai eu affaire, moi qui vous parle, à des barbares welches, qui m'ont imputé une *Histoire du Parlement* dont les derniers chapitres sont un tissu de faussetés et d'impertinences qui ne sont pas même écrites en français. Vous voyez que j'ai à soutenir

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Chabanon de Maugris avait habité l'Amérique.

la guerre à la fois contre les Perses et contre les Welches. Plût à Dieu qu'on ne me chicanât que sur le *Sadder*¹ ! Zoroastre ne me fera jamais de mal ; mais les dévots du ciel peuvent en faire beaucoup. Réjouissez-vous ; faites des vers comme Tibulle pour vos maîtresses et pour vos amis ; vivez plus longtemps que lui , et souvenez-vous quelquefois du vieil ermite des Alpes. Il est beau à vous , dans le fracas de Paris , de songer à un vieillard qui va se faire enterrer sur le bord du lac Léman. Le cœur ne vieillit point. Soyez sûr que je vous aime autant que je vous suis inutile. Je vous embrasse bien fort , et je suis à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

7608. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 juillet.

Je vous ai envoyé en grand secret, madame, la tragédie des *Guebres*. Vous me feriez une peine extrême si vous disiez publiquement votre pensée sur cette tolérance dont vous ne vous souciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaisirs de Paris, et je le suis des malheurs de trois ou quatre cent mille âmes qui souffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens ; leurs mariages sont nuls ; on déclare leurs enfants bâtards.

Un jeune homme de la plus grande espérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de six mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui ; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorsque des magistrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y sont opposés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage, qui est très-neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, madame, d'être aussi difficile que le procureur du roi du Châtelet. Je crois que cette tragédie sera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, si les honnêtes gens la désirent fortement : leur voix dirige à la fin l'opinion des magistrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette justice. Je vous mets à leur tête, madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous

1. Il parle de sa querelle avec l'abbé Foucher ; voyez tome XXVII, page 431.

verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours. Je vous le demande avec la plus vive instance.

Quant à l'*Histoire du Parlement*, c'est une rapsodie. Les derniers chapitres sont d'un sot et d'un ignorant, qui ne sait ni le français ni l'histoire. Mon dernier chapitre à moi, c'est de vous aimer très-tendrement, et de souhaiter, avec une passion malheureuse, de vous voir et de vous entendre.

Adieu, madame; cette vie n'est pas semée de roses.

7609. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT ¹.

25 juillet.

Votre lettre, mon cher Cicéron, a donné une belle secousse à mon âme un peu languissante. J'ai toujours été convaincu que vous aviez raison, que les pistolets ne pouvaient appartenir à M. de La Luzerne, et que la colère qui l'avait emporté si loin était une preuve de son innocence. Un homme qui a médité un mauvais coup peut commettre une action atroce; mais il pâlit en la commettant, et ne se met point en colère. Juger M. de La Luzerne coupable, c'est ne pas connaître le cœur humain. En défendant les Calas, les Sirven et M. de La Luzerne, vous avez défendu les lois de la nature.

Je viens de lire l'*Essai sur le suicide*. Il faudra que je le relise. Je le proposerai ensuite à M. Cramer pour le faire imprimer.

Je parcourus ces jours passés l'*Histoire du Parlement*. Il m'a paru que cet ouvrage est de deux mains différentes. Les derniers chapitres sont remplis d'erreurs, de solécismes et de barbarismes. L'auteur dit que le supplice de Damiens a été *perpétré*, pendant qu'une partie du parlement *allait à son exil*. Il y a quelques autres phrases dans ce goût. Jamais on n'a tant écrit qu'aujourd'hui, et jamais on n'a écrit plus mal. En un mot, les derniers chapitres de cet ouvrage sont très-impertinents. Mais il y a quelque chose de plus impertinent encore, c'est de me l'attribuer. Il y a quarante ans, Dieu merci, que je suis accoutumé à de pareilles calomnies. Je ne m'étonne pas que le démon de l'imposture se déchaîne contre moi. J'ai passé ma vie à lui arracher les cornes.

Je vous croyais à Canon. Mais je vois bien que l'affaire de M. de La Luzerne vous a rappelé à Paris. Vous sacrifiez votre repos au plaisir de défendre l'innocence.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Sirven, qui vous a tant d'obligation, a pris le chemin le plus long pour finir sa malheureuse affaire. Mais on dit que c'est le plus sûr. Le parlement de Toulouse est bien changé. Toute la jeunesse a lu, et est instruite. Les enfants frémiront de la manière dont ont pensé leurs pères.

Mille respects à M^{me} de Canon¹. Mon cœur se partage entre vous deux.

7640. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 juillet.

Anacréon, de qui le style
Est souvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, soit à Bathylle,
Qu'il voudrait être son soulier.
Je révère la Grèce antique;
Mais ce compliment poétique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, madame, qui suis aussi vieux qu'Anacréon, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils soient. Anacréon aurait voulu les baiser à cru, et moi aussi ; mais je donne net la préférence à votre belle âme.

Vous êtes, madame, le contraire des dames ordinaires ; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande ; il ne me faut qu'un de vos souliers, c'est bien assez pour un vieil ermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un seul, madame, un seul. Il n'est jamais question que d'un soulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'Anacréon dit : Je voudrais être ton soulier, et non pas tes souliers. Ayez donc la bonté, madame, de m'en faire parvenir un, et vous saurez ensuite pourquoi².

Mais il y a une autre grâce plus digne de vous, que je vous demande, c'est pour la tragédie de *la Tolérance*. Elle est d'un jeune homme qui donne certainement de grandes espérances ; il en a fait deux actes chez moi ; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poésie que comme à la satire de la persécution.

Vous avez senti assez que les prêtres de Pluton pouvaient être

1. M^{me} E. de Beaumont.

2. Voyez la lettre 7657.

le Père Le Tellier, les inquisiteurs, et tous les monstres de cette espèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magistrats en permettent la représentation à Paris. Je suis persuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière scène ne déplairait pas à la cour, s'il y avait une cour.

Donnez-nous votre protection, madame, et celle du possesseur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger, sous le nom de *la Tolérance*. Ce nom fait trembler; on me la dédie¹, et mon nom est encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cent mille fous qui sont cruellement traités par d'autres fous depuis longtemps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié Dieu en mauvais français en plein champ; et ce qui caractérise bien ma chère nation, c'est qu'on n'en sait rien à Paris, où l'on ne s'occupe que de l'Opéra-Comique et des tracaseries de Versailles.

Oui, madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain si vous et M. le duc de Choiseul vous protégez cette pièce, et si vous pouviez un jour vous donner l'amusement de la faire représenter.

Votre petite-fille n'est pas contente des *Guèbres*, et moi, je trouve l'ouvrage rempli de choses très-neuves, très-touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai.

Aidez-nous, madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une âme comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de Choiseul nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré. Comptez, madame, que réellement toutes les nations seront à ses pieds.

Je me mets aux vôtres très-sérieusement, et je vous conjure d'embrasser cette affaire avec fureur, malgré toute la sage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, madame, le profond respect de

GUILLEMET.

1. Voyez cette dédicace, tome VI, page 487.

7611. — A M. CHRISTIN ¹.

27 juillet.

Dites-moi, mon cher ami, votre avis sur un cas de jurisprudence française ; c'est une supposition.

On a imprimé dans les pays étrangers un livre concernant le parlement de Paris, dans lequel on dit qu'il y a des méprises et des expressions désagréables, quoiqu'il n'y eût point de terme offensant. La voix publique attribue cet ouvrage à un jeune avocat de province, sans qu'on ait ni qu'on puisse avoir la plus légère preuve.

On demande si le parlement est en droit d'ajourner personnellement ou même de décréter de prise de corps, sur de simples faux bruits, un jeune homme domicilié dans un autre parlement, et qui est seigneur de paroisse dans le ressort d'un parlement de province ; on demande si, au cas que messieurs de Paris prissent cette voie, le jeune avocat n'est pas en droit de demander d'être renvoyé devant ses juges naturels.

On demande si, pour cet effet, il doit présenter requête au conseil, ou s'il doit la présenter au parlement dans le ressort duquel il habite.

Ce jeune homme est né à Paris ; mais il n'y a jamais eu de domicile à lui appartenant.

Je ferai passer à mon cher petit philosophe les arrêts concernant les mainmortables² sitôt que je les aurai reçus.

J'embrasse bien tendrement mon philosophe.

7612. — A M. LE PRINCE DE LIGNE ³.

Ferney, 28 juillet.

Un vieux malade, un homme devenu absolument inutile au monde et à lui-même, se met aux pieds de M. le prince de Ligne, et lui demande pardon d'avoir été deux mois entiers dans un état si triste qu'il lui a été absolument impossible d'écrire.

Je sais, par mes yeux et par mes oreilles, monsieur le prince, combien vous êtes aimable ; je sais, par les yeux et par les oreilles d'autrui, que M^{lle} Dubois est grande, belle et bien faite,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez les *Écrits pour les serfs du mont Jura*.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

et qu'elle a une voix charmante. Je sais encore quels ordres vous m'avez donnés pour elle ; mais je n'ai pas plus de crédit dans le tripot, dont elle a l'honneur d'être, que le roi de Pologne n'en a sur les confédérés de Podolie. Bien en prend à M^{lle} Dubois d'avoir d'autres talents que ceux du théâtre.

Ce malheureux Théâtre-Français est absolument tombé ; mais le temple de l'Amour, dont M^{lle} Dubois est première prêtresse, ne tombera jamais. L'Opéra-Comique est actuellement le seul spectacle à la mode.

Il y a une tragédie nouvelle intitulée *les Guibres*, et qui pourrait être intitulée *l'Inquisition* ; elle ne sera probablement jamais jouée. Elle est pourtant extrêmement honnête ; il y a surtout une dernière scène que je vous invite à lire. Agréez, monsieur le prince, mon très-tendre respect, et pardonnez au pauvre vieillard V.

7613. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 28 juillet.

Monsieur, j'ai reçu en son temps la dernière lettre dont vous avez bien voulu m'honorer dans ma petite manufacture auprès de Lyon. Je suis persuadé de plus en plus de votre bonne volonté pour moi et pour ma famille. Nous vous prions, mes associés et moi, de vouloir bien faire distinguer nos étoffes de celles des autres : car quoique nos concurrents aient travaillé sur des modèles à peu près semblables, les dessins sont fort différents. Nous espérons, à votre retour de Compiègne, vous envoyer de bons échantillons.

Nous avons reçu de très-bonnes nouvelles de M. l'abbé Bigot¹. M^{me} Finette² et M^{me} de Barbera³ se sont adressées à nous, et nous commençons à croire d'ailleurs que MM. de Bruguères⁴ ne nous feront aucun tort. Madame votre tante⁵ a parlé de nous avec la plus grande bienveillance. Elle paraît très-contente de nos anciens dessins, et a déclaré qu'elle voudrait nous servir. Si vous avez quelques nouvelles de madame votre cousine et de M. Le Prieur⁶, vous nous obligerez beaucoup de vouloir bien nous en instruire.

1. Le duc de Choiseul.

2. M^{me} la duchesse de Choiseul.

3. M^{me} de Grammont, sœur de M. de Choiseul.

4. Les membres du parlement.

5. M^{me} Du Barry.

6. Louis XV.

Nous sommes toujours à vos ordres, ma famille et moi.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MARTINEAU.

7614. — A M. BORDES¹.

A Ferney, 29 juillet.

J'ai reçu, mon cher confrère, une lettre de M^{me} Oliver, ou Olivier, ou Olinen; je n'ai pu lire son écriture. Je vous supplie de lui dire qu'elle aura incessamment ce qu'elle demande, soit d'une manière, soit d'une autre. Il y a en effet dans ces deux petits livres² des anecdotes très-curieuses. On a voulu faire réimprimer les feuilles qui contiennent ces anecdotes historiques, dont quelques-unes sont tirées des registres du parlement de Paris, et qui ne se trouvent point ailleurs. Les troubles de Genève ont malheureusement retardé l'exécution de ce projet utile.

Je vous supplie d'assurer cette dame que son livre est en sûreté, et qu'il lui sera infailliblement remis dans le courant du mois où nous allons entrer; qu'on prendra toutes les précautions nécessaires pour le lui faire parvenir sûrement, malgré l'interdiction de tout commerce.

Conservez-moi vos bontés, et comptez sur l'amitié inviolable de votre très-humble, etc.

7615. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT³.

29 juillet 1769.

Nos lettres se sont croisées, mais nous voici en règle. Je n'aurai pas de peine à faire ce que vous désirez. Une seconde lecture des *Guèbres*, faite par un bon lecteur, m'a fait remarquer des beautés qui m'étaient échappées. Je voudrais que mon suffrage eût plus de poids; mais tel qu'il est, vous y pouvez compter. Je dois cependant vous dire ce que je pense : jamais on ne permettra la représentation de cette pièce, avant que les changements qu'elle a pour but ne soient arrivés; ils arriveront un jour, mais vous êtes comme Moïse, vous voyez la terre promise et vous n'y entrerez pas; elle sera pour nos neveux; contentez-vous de la sortie d'Égypte.

Toute réflexion faite, je crois qu'il est plus avantageux que cette pièce

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort qu'on avait classé cette lettre à l'année 1767.

2. *L'Histoire du Parlement*.

3. *Correspondance complète*, édition Lesclapart; 1865.

soit lue que représentée : elle aurait du succès sans doute, mais elle élèverait de grandes clameurs et animerait furieusement les adversaires ; mais ce qui est de plus certain, c'est qu'aucun magistrat ni aucun ministre n'oserait en autoriser la représentation ; il faut se contenter de ce qu'on en tolère l'impression.

Ce serait pour moi un grand plaisir de me retrouver avec vous. Si j'avais exécuté le projet que j'eus, il y a quinze ans, de m'établir en province, je vous aurais rendu des visites ; mais aujourd'hui je suis trop vieille pour songer à changer de place. Je resterai dans ma cellule, lisant vos ouvrages, vous écrivant quelquefois, et vous aimant jusqu'à mon dernier moment.

7616. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 juillet.

Mon cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe : il s'agit de la musique de *Pandore*. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi ; et je n'ai pas l'espérance qu'on exécute la musique de La Borde. Est-ce que M^{me} la duchesse de Villeroi ne pourrait pas nous rendre cette espérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte ?

J'aime bien *les Guèbres*, mais j'aimerais encore mieux que *Pandore* réussît à la cour, supposé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du Lulli : c'est se moquer d'une princesse autrichienne¹ élevée dans l'amour de la musique italienne et de l'allemande ; il ne faut pas la faire bâiller pour sa bienvenue. On me dira peut-être que La Borde la ferait bâiller bien davantage ; non, je ne le crois pas : sa musique m'a paru charmante, et le spectacle serait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne ; et moi je dis qu'on dépensera autant avec Lulli qu'avec La Borde, et que messieurs des Menus n'épargnent jamais les frais. Mais où est le temps où on aurait joué *les Guèbres* ? *Le Tartuffe*, qui assurément est plus hardi, fut représenté dans une des fêtes de Louis XIV. O temps ! ô mœurs ! ô France ! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je suis un réprouvé, je ne réussis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque²,

1. Marie-Antoinette. Il avait été question, pour les fêtes de son mariage avec le dauphin, depuis Louis XVI, de faire jouer *Pandore*.

2. Voyez la lettre 7571. Mais la négociation avait réussi ; voyez lettre 7601.

et je vois que j'échouerais ; mais je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me consolerais de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment, avant d'aller recevoir la couronne de gloire que Dieu doit à ma piété dans son saint paradis.

7617. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

A Ferney, 31 juillet.

Les belles doivent aimer à lire ce qui regarde leurs amants et leurs amis. Je crois donc ne pas déplaire à mon héros, en le suppliant de vouloir bien présenter cette édition² telle qu'elle est, sans ôter les petits billets : il ne faut pas rougir de sa gloire.

M. de Rochefort, chef de brigade des gardes du corps, devait donner ce petit paquet à mon héros ; mais il a fallu servir son quartier, et il n'a pas attendu.

Je ne sais pas quel est le premier gentilhomme de la chambre qui donnera de la musique à madame la dauphine ; mais je sais que celle de M. de La Borde est charmante.

Que mon héros daigne se souvenir toujours de l'ermite V.

7618. — A M. SAURIN.

3 août.

Je m'intéresse plus que personne, mon cher confrère, au triste état d'Abeilard³. Soixante-quinze ans font à peu près le même effet que le rasoir de monsieur le chanoine. Horace a bien raison de dire, et Boileau après lui⁴, que les plus tristes sujets peuvent réussir en vers. Les vôtres sont bien agréables et bien attendrissants.

Vous savez qu'on a imprimé *les Guèbres* du jeune Desmahis⁵.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. L'édition du *Précis du Siècle de Louis XV*, qu'il chargeait Richelieu de déposer sur la toilette de la Du Barry pour le roi lui-même. (G. A.)

3. Saurin venait de publier une imitation de l'*Épître d'Héloïse à Abeilard*, de Pope.

4. Ce n'est pas d'après Horace que Boileau a dit (*Art poét.*, III, 1-2) :

Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

5. Voyez tome VI, page 483.

Cette pièce m'a paru fort sage : il serait à souhaiter qu'elle l'eût été moins ; elle aurait fait une plus grande impression. Je conseillerais aux prêtres de demander qu'on la joue telle qu'elle est, car, s'ils ont la sottise de s'y opposer, il arrivera que les héritiers de Desmahis remettront la pièce dans toute son ancienne horreur. On m'a dit que l'auteur en avait adouci presque tous les traits, et qu'il avait passé quelques couleurs sur l'extrême laid de ces messieurs ; mais, s'ils ne se trouvent pas assez flattés, on les peindra tels qu'ils sont. Je crois qu'il est de l'intérêt de tous les honnêtes gens qu'on joue quelquefois de pareilles pièces : cela vaut pour le moins une grand'messe de votre archevêque, et beaucoup mieux sans doute que tous ses billets de confession.

J'ai essuyé plus d'une affaire et plus d'une maladie ; c'en est trop à mon âge. Plaiguez-moi, si je vous écris si rarement et si laconiquement.

7619. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 3 août.

Par pitié pour l'âge caduque
D'un de mes sacrés estafiers,
Vous abritez sa vieille nuque :
Quand on est couvert de lauriers,
On peut donner une perruque.
Prêtez-moi quelque rime en *uque*
Pour orner mes vers familiers.
Nous n'avons que celle d'eunuque.
Ce mot me conviendrait assez ;
Mais ce mot est une sottise,
Et les beaux princes de l'Église
Pourraient s'en tenir offensés.

Je remercie très-tendrement Votre Éminence de la perruque de mon pauvre aumônier¹, qui ne verra pas ma lettre. Mais souffrez qu'il vous rende de très-humbles actions de grâces : il ne les dit jamais à table, et j'en suis fâché.

On dit que vous faites des merveilles à Rome, et que vos pieds, tout potelés qu'ils sont, marchent sur des épines sans se blesser. Je suis très-fâché que votre saint-père soit peu versé dans l'his-

1. Le Père Adam ; voyez lettres 7571 et 7601.

toire¹, il se croira encore au xvi^e siècle; mais vous le remettrez au courant, et vous viendrez plus aisément à bout d'un homme d'esprit que d'un sot. Vous avez une grande réputation dans l'Europe, et je prédis que vous ne vous en tiendrez pas à la place que vous occupez à présent. Vivez seulement, et laissez faire au temps. Je fais actuellement de la soie, tout comme si j'avais l'honneur d'être de votre diocèse².

Je jouis d'une retraite qui serait agréable, même dans le voisinage de Rome; mais, quand le temps viendra où

De l'urne céleste
Le signe funeste
Domine sur nous,
Et pour nous commence
L'humide influence
De l'Ourse en courroux³,

alors je deviendrai un des plus malheureux agriculteurs qui respirent; alors, si j'étais seul, si ma nièce ne venait pas dans ma Sibérie, je volerais en tapinois dans votre climat, je vous ferais ma cour par un escalier dérobé, et je verrais Saint-Pierre. Mais à moi n'appartient tant d'honneur. Je suis comme Mahomet II, qui fit graver sur son tombeau : « Il eut un grand désir de voir l'Italie. »

J'en ai un plus grand, c'est que le plus aimable, le plus instruit, le plus brillant et le plus véritablement sage des Septante⁴ agréa toujours mon tendre respect et me conserve ses bontés.

P. S. Vraiment, en relisant le chiffon de M. de Philippopolis⁵, je trouve qu'il renvoie mon aumônier à son évêque⁶, malgré la formule du *non obstantibus contrariis*. Cet évêque est l'ennemi mortel des perruques; il refusera net. Cela ferait un procès, ce

1. Voyez lettre 7601.

2. Alby, dont le cardinal de Bernis était archevêque.

3. Voltaire, en citant ces vers, les croyait de Bernis, sous le nom duquel ils ont été imprimés. On les trouve même dans quelques éditions de ses *OEuvres*; mais l'*Épître sur l'hiver*, dont ils font partie, est de Gentil Bernard.

4. C'est le nombre des cardinaux, dont six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux prêtres, et quatorze cardinaux-diacres. (B.)

5. C'était le secrétaire des brefs. Il avait succédé à l'archevêque de Chalcédoine.

6. C'était Biord, évêque d'Annecy, qui, fils d'un maçon, n'avait pas le mortier liant, comme dit Voltaire, et avec qui Voltaire avait eu, en 1768, une petite correspondance. (B.)

procès ferait du bruit et produirait du ridicule. Un ex-jésuite et moi, voilà des sujets d'épigrammes, et de quoi égayer les gazetiers. On n'a déjà que trop tympanisé ma dévotion. Je ne ferai donc rien sans un ordre de Votre Éminence ; je jetterais dans le feu les perruques du Père Adam et les miennes, plutôt que de compromettre Votre Éminence.

7620. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 août.

Mon cher ange, parlez-moi, je vous prie, du rhume de M^{me} d'Argental. Comment est-on enrhumé au mois d'août ou d'août ? Il est vrai que la nature m'avertit quelquefois de mon âge et de ma faiblesse ; mais je la laisse dire, et quand elle a tout dit, elle me laisse faire. Comme M^{me} d'Argental est plus jeune et plus sage que moi, elle se tirera mieux des tours que sa santé lui joue quelquefois.

Vous me parlez, dans votre lettre du 22, de certains papiers dont un curieux s'est emparé. Vraiment je n'en ai parlé à personne, et je suis très-éloigné de faire une tracasserie qui pourrait perdre un jeune homme¹, et qui d'ailleurs ne me ferait que du mal. Dupuits le vit emporter de ma bibliothèque beaucoup de papiers : j'en ai perdu de très-importants ; j'ai été puni de mon trop de confiance. C'est un malheur qu'il faut oublier ; j'en ai essuyé de plus grands, et je sais trop qu'il y a des circonstances où il faut absolument se taire.

C'est la faute de Marin s'il n'a pas mieux fait son marché. Il s'en est rapporté au libraire, dont je n'avais exigé que cent écus pour Lekain, et qui s'en est tenu à cet usage. Il faut espérer que les représentations vaudront davantage, car on me mande que quelques amateurs veulent absolument que l'on joue la pièce. M. de Ximènes m'a déjà envoyé une distribution des rôles : il n'y a point eu de défense formelle ; M. Moreau² est le seul qui ait prétendu que l'ouvrage était une satire de nos prêtres ; il me semble qu'on peut aisément faire entendre raison à ce M. Moreau. Tous les gens qui veulent avoir du plaisir doivent se liguier contre lui.

Pandore et les *Guèbres* sont de petits bâtarde qu'il est difficile d'élever. Si M. le duc d'Aumont ne protège pas *Pandore*, il faudra

1. La Harpe.

2. Procureur du roi au Châtelet; voyez tome VI, page 484.

bien qu'il favorise *les Guèbres*. On ne peut exclure tant de gens à la fois.

La santé de M^{me} d'Argental vous permettra-t-elle de faire un tour à Compiègne ? se met-elle au lait ? est-ce M. Bouvard qui la gouverne ? Je ne m'accoutume point à la mort de Fournier : cela devrait détromper des médecins ; j'en ai enterré cinq ou six pour ma part ; mais ce n'est pas d'eux que je voudrais qu'on fût le plus détrompé.

A vos pieds, mes chers anges.

7621. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 août.

Je conçois bien, monsieur, que les guerriers grecs et romains faisaient quelquefois des cent lieues pour aller voir des grammairiens et des raisonneurs en *us* et en *es* ; mais qu'un maréchal de camp des armées des Welches, très-entendu dans l'art de tuer son prochain, vint visiter dans des déserts un vieux radoteur, moitié rimeur, moitié penseur, c'est à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous assure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meurtriers plus aimables que vous et M. le marquis de Jaucourt. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieuse. Je vois que vous vous êtes bien aperçus que vous faisiez la consolation de ma vie, puisque vous me flattez d'une seconde visite. Il semble que je ne me sois séquestré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, sont si différents du monde ordinaire, qui pensent en philosophes, et qui sentent tous les charmes de l'amitié.

Je ne doute pas, monsieur, que votre suffrage ne contribue beaucoup au succès dont vous me dites que *les Guèbres* sont honorés. Je souhaite passionnément qu'on les joue, parce que cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui se croient nés pour être les ennemis du genre humain. L'absurdité de l'intolérance sera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtises scolastiques. Si les intolérants n'étaient que ridicules, ce ne serait qu'un demi-mal ; mais ils sont barbares, et c'est là ce qui est affreux. Si je faisais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des sept péchés mortels.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de Choiseul aura

bâti dans mon voisinage la petite ville de Versoy, où j'espère qu'on ne persécutera personne.

Adieu, monsieur ; vous m'avez laissé en partant bien des regrets, et vous me donnez des espérances bien flatteuses. Je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier jour de ma vie.

7622. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 août.

Vous me dites, madame, que vous perdez un peu la mémoire ; mais assurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du président, qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien savoir s'il est fâché de son état, s'il se dépite contre sa faiblesse, si la nature lui donne l'apathie conforme à sa situation : car c'est ainsi qu'elle en use pour l'ordinaire ; elle proportionne nos idées à nos situations.

Vous vous souvenez donc que je vous avais conseillé la casse. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaisirs-là ; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le soit. Notre âme immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que La Mettrie ait fait un assez mauvais livre sur l'homme-machine ; le titre était admirable¹.

Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort ; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent, en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage sur nous est qu'ils ne se doutent pas qu'ils seront égorgés, et que nous le savons.

Il est vrai, madame, que j'ai quelquefois de petits avertissements ; mais, comme je suis fort dévot, je suis très-tranquille.

Je suis très-fâché que vous pensiez que *les Guèbres* pourraient exciter des clameurs. Je vous demande instamment de ne point penser ainsi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire ? Vraiment, si vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces messieurs puissent se plaindre ; que la pièce est l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain est le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inspirer que la raison et la vertu : c'est le sentiment de plusieurs gens de bien qui sont aussi gens

1. *L'Homme-Machine*, 1748 ; un volume in-12.

d'esprit. Mettez-vous à leur tête, c'est votre place. Criez bien fort, amenez les honnêtes gens contre les fripons. C'est un grand plaisir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage¹, jamais *Mahomet* n'aurait été représenté. Je regarde *les Guèbres* comme une pièce sainte, puisqu'elle finit par la modération et par la clémence. *Athalie*, au contraire, me paraît d'un très-mauvais exemple ; c'est un chef-d'œuvre de versification, mais de barbarie sacerdotale. Je voudrais bien savoir de quel droit le prêtre Joad fait assassiner Athalie, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit Joas que comme son héritier ? Le rôle de ce prêtre est abominable.

Avez-vous jamais lu, madame, la tragédie de *Saül et David*² ? On l'a jouée devant un grand roi ; on y frémissait et on y pâmaît de rire, car tout y est pris mot pour mot de la sainte Écriture.

Votre grand'maman³ est donc toujours à la campagne ? Je suis bien fâché de tous ces petits tracas ; mais, avec sa mine et son âme douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, si elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, est l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on ose faire de la peine à un si brave officier, qui est aussi aimable qu'utile.

Adieu, madame ; vivez, digérez, pensez. Je vous aime de tout mon cœur : dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai.

7623. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC⁴.

7 août.

Je reçois, mon cher et vertueux ami, votre lettre du 1^{er} de ce mois. Vous devez savoir que les lettres voyagent tout ouvertes, et que la vôtre a passé par Paris au lieu de passer par Limoges. Il y a un paquet adressé pour vous, à Limoges, par le coche de Lyon qui va en droiture. Il est à l'adresse du sieur Morand, trafiquant en pelleteries, pour vous être rendu. C'est par ce M. Morand

1. Crébillon refusa comme censeur son approbation à la tragédie de *Mahomet*. D'Alembert eut le courage de donner la sienne ; voyez tome IV, page 95.

2. Tome V, page 571.

3. M^{me} de Choiseul.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

que je vous écris ce petit billet : l'état de ma santé ne me permet pas d'écrire de longues lettres.

Mandez-moi, je vous en prie, si ce billet et ce ballot vous sont parvenus. Souvenez-vous toujours de votre ami, qui vous sera tendrement attaché tant qu'il respirera.

7624. — A M. DE CHABANON.

7 août.

J'aimerais encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de Racine et de Molière¹; mais enfin il est toujours bon de rendre justice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu justice à l'arlequinade substituée à la dernière scène de l'inimitable tragédie d'*Iphigénie*². Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'Ulysse en action. Je ne sais pas quel est le profane qui a osé toucher ainsi aux choses saintes.

Comment ne s'est-on pas aperçu que le spectacle d'Éryphile se sacrifiant elle-même ne pouvait faire aucun effet, par la raison qu'Éryphile, n'étant qu'un personnage épisodique et un peu odieux, ne pouvait intéresser? Il ne faut jamais tuer sur le théâtre que des gens que l'on aime passionnément.

Je m'intéresse plus à l'auteur des *Guèbres* qu'à celui de la nouvelle scène d'*Iphigénie*. C'est un jeune homme qui mérite d'être encouragé; il n'a que de bons sentiments, il veut inspirer la tolérance; c'est toujours bien fait: il pourra y réussir dans cinquante ou soixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, sans quoi il serait exposé à la fureur des jansénistes, qui n'ont d'indulgence pour personne. Tous les philosophes devraient bien élever leur voix en faveur des *Guèbres*. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, sous le nom de *la Tolérance*; mais on est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'Opéra-Comique le jour qu'on

1. L'Académie avait proposé en 1768, pour sujet du prix d'éloquence, l'*Éloge de Molière*. Le prix fut remporté par Chamfort, en 1769 (voyez lettre 7679). Ce ne fut qu'en 1771 que l'Académie proposa l'*Éloge de Racine*, pour sujet du prix qui fut remporté par La Harpe, en 1772. (B.)

2. On avait parlé chez la duchesse de Villeroi de mettre en action et en spectacle le récit du cinquième acte. Saint-Foix prétendit qu'il n'y avait que quelques vers à changer, et se chargea de la besogne. La représentation avait eu lieu le 31 juillet sur le Théâtre-Français; mais l'exécution fut confuse: raison de plus pour que le public manifestât sa désapprobation.

brûle le chevalier de La Barre, et qu'on coupe la tête à Lally. Ah! Parisiens, Parisiens! vous ne savez que danser autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas Welche.

7625. — A M. THIERIOT.

Le 9 août.

Grand merci de ce que vous préférez le mois d'*août* au barbare mois d'*août*; vous n'êtes pas Welche.

Je ne vous démentirai pas sur les *Guèbres*, j'en connais l'auteur; c'est un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons sentiments sur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarquer avec vigueur les méchants allégoristes qui trouvent partout des allusions odieuses : ces gens-là ne sont bons qu'à commenter l'*Apocalypse*. Les *Guèbres* n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé, qui est assurément très-humain, et qui de plus est dans l'heureuse impuissance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du *Dépositaire* que vous m'avez envoyée soit de la force des *Guèbres* : une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque chose doit être à son rang.

Je ne crois pas que Lacombe vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le sera point, est toujours très-mal vendue; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne sais rien de si mal écrit, de si mauvais, de si plat, de si faux, que les derniers chapitres de l'*Histoire du Parlement*. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement est si sage, peut finir si ridiculement; les derniers chapitres ne sont pas même français. Vous me ferez un plaisir extrême de m'envoyer ces deux volumes de *Mélanges historiques*¹ par les guimbardes de Lyon.

Je vous plains de souffrir comme moi; mais avouez qu'il est plaisant que j'aie attrapé ma soixante-seizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous sommes des roseaux qui avons vu tomber bien des chênes².

1. Voyez la note, page 376.

2. Voyez La Fontaine, livre I, fable xxxii, le *Chêne et le Roseau*.

7626. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 août.

Voici, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'Aumont¹. S'il n'en est pas touché, il a le cœur dur ; et si son cœur est dur, son oreille l'est aussi. La musique de M. de La Borde est douce et agréable. M^{me} Denis, qui s'y connaît, en est extrêmement contente. C'est elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'Aumont, en m'assurant que vous approuveriez cette démarche ; mais, après avoir fait ce pas, il serait triste de reculer. J'ai fort à cœur le succès de cette affaire, pour plus d'une raison ; c'est la seule chose qui pourrait déterminer un certain voyage² ; d'ailleurs il serait bien désagréable pour La Borde d'avoir sollicité une grâce dont il peut très-bien se passer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce serait à lui qu'on devrait demander sa musique comme une grâce. Il est ridicule de présenter une vieille musique purement française à une princesse qui est entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la duchesse de Villeroi dans notre parti.

Au reste, si La Borde s'adresse à la personne³ qui est si bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverse partie, qui ne se mêle point du tout des opéras.

Je ne sais si La Borde est assez heureux pour être connu de vous ; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et sans aucune vue qui puisse avilir un goût si respectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'espérance me reste encore au fond de la boîte.

J'espère surtout que M^{me} d'Argental se porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je sois très-sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiscretion ; et, si on accusait dans le public celui que l'on soupçonne, je prendrais hautement son parti, comme j'ai déjà fait en pareille occasion⁴.

1. Cette lettre manque.

2. Voltaire projetait un voyage à Paris.

3. M^{me} Du Barry, avec qui le maréchal de Richelieu était fort bien.

4. Voyez tome XXVII, page 17. Mais La Harpe n'avait pas dérobé le manuscrit

On dit que l'abbé Chauvelin se meurt, et que le président Hénault est dans les limbes; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis si je pouvais vous embrasser.

7627. — A M. L'ABBÉ AUDRA¹.

10 août.

Votre ami l'abbé Morellet a fait un excellent ouvrage², qui pourrait bien aboutir à faire abolir la compagnie des Indes. Je voudrais qu'il fit abolir aussi des établissements beaucoup plus funestes.

L'affaire de Sirven me paraît furieusement traîner en longueur. A-t-il rencontré des difficultés? N'est-il pas conduit par un excellent avocat? N'a-t-il pas de bons protecteurs? Je vous supplie de vouloir bien, quand vous aurez un moment de loisir, me mettre au fait de la situation de cet infortuné.

Il y a un académicien de Toulouse, nommé d'Arquier, qui me mande qu'on fait une souscription pour former une bonne troupe de comédiens, et que l'intention des souscripteurs est de faire représenter des pièces tragiques avec des chœurs. Je me prêterais volontiers à cette entreprise, s'il y avait en effet une bonne troupe, ou du moins une troupe qu'on pût former. Mon goût pour les beaux-arts ne finira qu'avec ma vie; mais j'aime mieux employer mes derniers jours à servir avec vous des malheureux.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

7628. — A M. ***³.

Genève, 13 août.

Monsieur, quelques bains que mon père a pris ont remis sa santé dans un si bon état que toute notre famille est on ne peut plus joyeuse. Je vous ai parlé, le 1^{er} de ce mois, des bonnes nouvelles de Nervis⁴; celles qu'on a eues depuis de notre ami qui est dans le service de Russie ont encore augmenté notre joie.

de l'*Histoire du Parlement*; c'était Voltaire lui-même qui l'avait remis à l'impression.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Mémoire sur la situation actuelle de la compagnie des Indes*.

3. C'est probablement à la même personne qu'est adressée la lettre 7651.

4. Sirven.

Quant aux nouvelles littéraires, notre voisin C. Philibert¹ vient de publier des *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte*, par J. Vernet, pasteur et professeur en théologie ; 128 pages in-8°.

Voici ce qu'en pense un de nos républicains, en attendant son *Tout en Dieu*², etc.

7629. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 13 août.

Mon cher et illustre confrère, quelque scrupule que je me fasse de troubler votre solitude, je ne puis me dispenser de recommander à votre bonté M. Maty, qui vous remettra cette lettre; c'est le fils d'un homme de mérite que vous connaissez sûrement, au moins de réputation, et qui a longtemps travaillé à un très-bon ouvrage périodique intitulé *Journal britannique*. Le fils est digne de son père, et digne d'être connu et bien reçu de vous. Il a l'esprit très-cultivé, et (ce qui vaut encore mieux) très-droit et très-juste, et surtout une franchise et une philosophie qui vous plairont. Je ne lui compte pas pour un mérite le désir qu'il a de vous connaître, car c'est un mérite trop banal. M. de Schomberg est revenu de chez vous, pénétré de la réception que vous lui avez faite, et enchanté de votre personne. Je ne doute pas que M. Maty n'en revienne avec les mêmes sentiments.

On ne parle plus, ce me semble, de l'*Histoire du Parlement*, et il me semble que la fureur de vous l'attribuer est calmée; ainsi je crois que vous devez être tranquille à cet égard. On se plaint de plusieurs inexactitudes, qui vraisemblablement sont des fautes d'impression. Par exemple, à la page 482, on dit que Coligny avait été assassiné avant la Saint-Barthélemy par Montrevel³; c'est Maurevert, comme le disent le président Hénault et beaucoup d'autres. Je ne vous parle point des autres critiques, qui au fond ne vous intéressent guère, et sont d'ailleurs très-peu de chose. Adieu, mon cher et ancien ami; je voudrais bien avoir une santé qui me permit d'aller vous embrasser; je vis pourtant toujours dans cette espérance.

En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur, en esprit et en Lucrèce. Vale, et me ama.

7630. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 août.

Madame Gargantua⁴, j'ai reçu le soulier dont il a plu à Votre Grandeur de me gratifier; il est long d'un pied de roi et d'un

1. Philibert Cramer.

2. Tome XXVIII, page 90.

3. Cette faute a été corrigée; voyez tome XV, page 527.

4. C'est par antiphrase que Voltaire donne à M^{me} de Choiseul le nom de M^{me} Gargantua. Voyez lettres 7610 et 7657.

demi-pouce ; et comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il est clair que vous devez avoir sept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compose une dame de sept pieds six pouces : c'est une taille fort avantageuse. On dira tant qu'on voudra que la Vénus de Médicis est petite, mais Minerve était très-grande.

C'est à Minerve à me dire si elle aime *les Guèbres*. L'auteur sera enchanté de ne lui pas déplaire ; il me l'a dit lui-même. C'est précisément votre tolérance qu'il demande. On s'est bien donné de garde de l'imprimer à Paris sous le titre de *la Tolérance*. Tout ce qu'on demande à vos grâces, madame, c'est que vous en disiez un peu de bien. Il y a des âmes approchantes de la vôtre qui la prennent sous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On se garde bien de vous compromettre, mais on croit ne point abuser de vos bontés en vous suppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favorisent ces pauvres *Guèbres*.

Quant à la ville de la tolérance, il est bien clair que ce ne sera pas là son nom ; mais si la chose n'y est pas, j'assure le maître de votre pied qu'elle ne sera jamais peuplée.

*L'Histoire*¹ dont vous me faites l'honneur de me parler, madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes ; la fin est remplie d'erreurs, de sottises monstrueuses et de solécismes. Cette fin est impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un Fréron dans le monde qui puisse l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation si un être raisonnable et honnête pouvait perdre la raison et l'honnêteté au point de lui attribuer une si infâme rapsodie. Je me fâche presque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre soulier (elle y entre très-aisément) pour oublier des idées si désagréables ; et, me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos souliers, je suis avec un profond respect, madame Gargantua, votre, etc.

GUILLEMET.

7631. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 14 août.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, des bontés dont vous ne cessez de nous honorer. Nous nous réjouis-

1. *L'Histoire du Parlement*.

sons beaucoup que madame votre femme soit en train de vous donner un enfant qui vous ressemble. Nous ne voulons point fatiguer monsieur votre frère l'abbé de trop de lettres. Nous l'avons remercié deux fois de la protection qu'il nous accorde, et il nous a toujours répondu très-gracieusement. Nous comptons toujours sur sa faveur.

Nous avons aussi reçu des lettres de M. et M^{me} Bigot¹, ainsi que de sa sœur²; nous croyons même vous l'avoir mandé. Mais ce qui serait pour nous d'une très-grande importance, ce serait de savoir si M. Anjoran³ a donné à madame votre cousine un petit paquet que je lui ai envoyé pour elle. J'ai mandé⁴ à M. Anjoran combien vous l'aimiez. Vous pourrez lui parler à cœur ouvert sur ce paquet, et sur les bonnes intentions que madame votre cousine semble avoir pour moi; il en pourrait résulter des choses qui me mettraient à portée de vous témoigner plus souvent de vive voix combien je vous suis dévoué.

Nous avons vu à Lyon la tragédie des *Guèbres*; elle nous a paru très-utile pour la réforme des mœurs et pour la destruction des préjugés. Il est bien à désirer qu'elle soit jouée; mais elle ne le sera point, à moins que tous les honnêtes gens n'élèvent leur voix en sa faveur. Vous êtes fait pour conduire les plus gros bataillons de cette armée. On espère que les ennemis ne pourront pas tenir devant vous.

Je vous présente mes respects, ainsi qu'à madame la comtesse de Rochefort. Votre très-humble et très-obéissant.

COUTURIER.

7632. — A M. D'ALEMBERT.

15 août.

De cent brochures qu'on m'a envoyées, mon très-cher philosophe, voici la seule qui m'a paru mériter vos regards⁵. Personne n' imagine que saint Paul et Nicolas Malebranche approchassent du spinosisme; c'est à vous d'en juger. Il faut que Benoît Spinoza ait été un esprit bien conciliant, car je vois que tout le monde retombe malgré soi dans les idées de ce mauvais Juif. Dites-moi, je vous en prie, votre avis sur cette petite brochure.

1. Le duc et la duchesse de Choiseul.
2. M^{me} la duchesse de Grammont.
3. Le maréchal de Richelieu.
4. Cette lettre à Richelieu manque.
5. *Tout en Dieu*, tome XXVIII, page 90.

J'ai aussi à vous consulter sur un point de jurisprudence. Un gros cultivateur, nommé Martin, d'un village du Barrois, ressortissant au parlement de Paris, est accusé d'avoir assassiné un de ses voisins. Le juge confronte les souliers de Martin avec les traces des pas auprès de la maison du mort. On trouve en effet que les vestiges des pas conviennent à peu près aux souliers : sur cette admirable preuve, Martin est condamné à la roue ; il est roué, et le lendemain le véritable meurtrier est découvert¹. Je raconterai cette aventure au chevalier de La Barre dès que j'aurai l'honneur de le voir, ce qui arrivera dans peu.

A propos, le cuistre d'Annecy voulait m'intenter un procès criminel : il y a encore de belles âmes dans le monde.

Dites beaucoup de bien des *Guèbres*, je vous en prie ; criez bien fort : il faut qu'on les joue, cela est important pour la bonne cause. Je vous embrasse tendrement. Adieu ; mes respects au diable, car c'est lui qui gouverne le monde.

7633. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Pétersbourg, 4-15 août 1769.

J'ai reçu, monsieur, votre belle lettre du 26 février ; je ferai mon possible pour suivre vos conseils. Si Moustapha n'est pas rossé, ce ne sera pas assurément, ni votre faute, ni la mienne, ni celle de mon armée ; mes soldats vont à la guerre contre les Turcs comme s'ils allaient à une noce.

Puisque l'envie de faire cause commune contre les barbares est passée aux autres puissances de l'Europe, la Russie seule cueillera ces lauriers-ci, et son attention à bien battre ses ennemis ne sera point distraite par des combinaisons de campagnes concertées auxquelles souvent il n'y a eu que les ennemis qui aient gagné.

Si vous pouviez voir tous les embarras dans lesquels ce pauvre Moustapha se trouve à la suite du pas précipité qu'on lui a fait faire, contre l'avis du divan entier et des gens les plus raisonnables, il y aurait des moments où vous ne pourriez vous empêcher de le plaindre comme homme, et comme homme malheureux.

Il n'y a rien qui me prouve plus la part sincère que vous prenez à ce qui me regarde, que ce que vous me dites sur ces chars de nouvelle invention ; mais nos gens de guerre ressemblent à ceux de tous les autres pays : les nouveautés non éprouvées leur paraissent risquées.

1. Voyez la lettre 7656.

2. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, etc.; tome X, page 351.

Je suis bien aise, monsieur, de ce que mon instruction a votre approbation; je doute qu'elle ait celle du saint-père et du mufti; les cardinaux devraient prendre ce dernier pour pape : ils sont présentement si bien avec lui. Ce serait aux ultramontains à le proposer. Je vous prie, monsieur, d'être assuré que tout ce qui me vient de votre part me fait un plaisir infini; je ne saurais assez vous remercier de l'envoi que vous m'avez fait, le tableau de M. Huber y compris. C'est un vrai cadeau que vous avez bien voulu me faire. Je regretterai bien d'être privée de ce qui paraîtra à l'avenir; je crois qu'il faudrait l'envoyer en Hollande par la voie de quelque marchand, et d'Hollande on me l'enverra ou par la poste ou par d'autres occasions, qui ne sont pas rares en ce pays-là.

Vivez, monsieur, et réjouissez-vous lorsque mes braves guerriers auront battu les Turcs. Vous savez, je pense, qu'Azow, à l'embouchure du Tanaïs, est déjà occupé par mes troupes. Le dernier traité de paix stipulait que cette place resterait abandonnée de part et d'autre : vous aurez vu par les gazettes que nous avons envoyé promener les Tartares dans trois différents endroits, lorsqu'ils ont voulu piller l'Ukraine : cette fois-ci ils s'en sont retournés de chez nous aussi gueux qu'ils étaient sortis de la Crimée. En revanche ils se sont dédommagés en Pologne. Il est vrai qu'ils y avaient été invités par leurs alliés, les protégés du nonce du pape.

L'on fait très-bien ici la porcelaine dite en biscuit. Je ne sais, monsieur, comment j'ai pu vous dire que votre buste était en plâtre¹. Une dame française dira que c'est une bêtise qui ne ressemble à rien; mais comme je n'ai pas l'honneur d'être Welche, je dirai que c'est une balourdise digne de Moustapha.

Au moment que j'achevais ces lignes, on m'a apporté votre lettre du 4^{er} d'avril. Le conseil que vous donnez au jeune Galatin m'est une nouvelle marque bien flatteuse de votre amitié. La vérité m'oblige de vous dire que si le jeune Galatin doit encore étudier à quelque université, je conseille à ses parents de l'y envoyer, parce que je crains qu'à Riga il ne trouverait point l'équivalent des universités d'Allemagne; mais s'il ne s'agit que de lui apprendre l'allemand, Riga y est aussi propre que Leipsick même, et alors vous voudrez bien, monsieur, l'adresser au gouverneur général, M. Braun, auquel j'écirai à ce sujet. Nous en aurons soin s'il conserve l'envie de s'établir en Russie; sinon il sera très-libre de faire ce qu'il lui plaira, et même de venir... à votre entrée à Constantinople, où vous m'avez promis de me venir trouver, quand j'y serai, s'entend; je tâcherai en attendant d'étudier un compliment grec que je vous ferai. Il y a deux ans que je savais quantité de phrases tartares et arabes à Cazan, ce qui faisait un grand plaisir aux habitants de cette ville, qui, pour la plupart, sont de cette nation, bons musulmans, bien riches, et qui bâtissent une magnifique mosquée en pierre depuis mon départ.

1. Voyez la lettre 7419.

7634. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 août.

Vous êtes trop bon, monsieur. Il est vrai que j'ai eu un petit avertissement ; il est bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ses affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'est qu'une assez misérable comédie ; mais soyez bien sûr que je vous serai tendrement attaché jusqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez si vous voulez que ce soit sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul, ou sous celui de monseigneur le duc d'Orléans.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu *les Guèbres*. Henri IV, dont il a tant de choses, les protégea ; et la dernière scène des *Guèbres* est précisément l'édit de Nantes. Ceci n'est point un amusement de poésie, c'est une affaire qui concerne l'humanité. Les Welches ont encore des préjugés bien infâmes. Il n'y a rien de si sot, de si méprisable qu'un Welch ; mais il n'y a rien de si aimable et de si généreux qu'un Français. Vous êtes très-Français, monsieur ; c'est en cette qualité que vous agréerez mon très-tendre respect.

7635. — A M. LE ROY¹.

Ferney, 16 août.

Je suis, monsieur, aussi sensible que Sirven à la justice que vous lui rendez. Si les prétendus professeurs d'équité étaient aussi éclairés et aussi honnêtes qu'un professeur de médecine tel que vous, cette famille innocente et malheureuse ne serait pas dans l'état funeste où l'ignorance et l'injustice l'ont plongée. La sentence contre les Sirven est un nouvel outrage au sens commun, à la physique, aux sentiments de la nature, qui couvre la patrie de honte. Je me flatte que votre rapport ne contribuera pas peu à venger les Sirven et la France. Tous les bons citoyens vous béniront, et je vous aurai, monsieur, une obligation particulière, moi qui suis occupé depuis six ans à tirer la famille Sirven de l'oppression et de la misère. Il est bien cruel que la

¹. Éditeurs, de Cayrol et François.

vie et l'honneur d'un père de famille dépendent d'un chirurgien ignorant et d'un juge idiot.

Agréez, monsieur, ma reconnaissance et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7636. — A MADAME D'ÉPINAL.

17 août.

Il y a un mois, ma belle philosophe, que le solitaire des Alpes devrait vous avoir écrit; mais je ne fais pas toujours ce que je veux : ma santé n'est pas aussi forte que mon attachement pour vous.

Je trouve que notre cher prophète¹ est bien sage et bien habile d'avoir fait le voyage de Vienne; il sera connu et protégé par madame la dauphine longtemps avant qu'elle parte pour Paris. Il est impossible que son mérite ne lui procure pas quelque place plus avantageuse, et il sera peut-être un jour à portée de faire un bien réel à la philosophie. Je vous prie, madame, de lui dire combien je l'approuve et combien j'espère.

On dit que les *Guèbres*, dont vous me parlez, rencontrent quelques difficultés sur la permission de se montrer en public. Cela est bien injuste; mais il est à croire que cette petite persécution finira comme la pièce, par une tolérance entière. Les esprits de tous les honnêtes gens de l'Europe penchent vers cette heureuse tolérance. Il est vrai qu'on commence toujours à Paris par s'opposer à tout ce que l'Europe approuve. Notre savante magistrature condamna l'art de l'imprimerie dès qu'il parut; tous les livres contre Aristote, toutes les découvertes faites dans les pays étrangers, la circulation du sang, l'usage de l'émetique, l'inoculation de la petite vérole; elle a proscrit les représentations de *Mahomet*, elle pourrait bien en user ainsi avec les *Guèbres* et la *Tolérance*. Mais à la fin la voix de la raison l'emporte toujours sur les réquisitoires; et puisque l'*Encyclopédie* a passé, les *Guèbres* passeront, surtout s'ils sont appuyés par le suffrage de ma belle philosophe. Il faut que les sages parlent un peu haut, pour que les sots soient enfin obligés à se taire. Je connais l'auteur des *Guèbres*; je sais que ce jeune homme a travaillé uniquement dans la vue du bien public; il m'a écrit qu'il espérait que les philosophes soutiendraient la cause commune avec quel-

1. Grimm.

que chaleur. C'est dommage qu'ils soient quelquefois désunis ; mais voici une occasion où ils doivent se rallier.

Puissent-ils, madame, se rassembler tous sous vos drapeaux ! Je fais des vœux, du fond de ma retraite, pour que les disciples de saint Paul ne persécutent point les disciples de Zoroastre. D'ailleurs, en qualité de jardinier, je dois m'intéresser à Arzame, la jardinière. Vous êtes un peu jardinière aussi : voyez que de raisons pour crier en faveur des *Guèbres* !

J'ajoute à toutes ces raisons que je suis serviteur du soleil autant que les parsis. Je n'ai de moments passables que quand cet astre veut bien paraître sur mon horizon ; ainsi c'est ma religion que je défends. Cependant il y a une divinité que je lui préfère encore, c'est celle que je vis à Genève il y a quelques années : elle avait de grands yeux noirs et infiniment d'esprit ; si vous la connaissez, madame, ayez la bonté de lui présenter mes très-humbles respects.

7637. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

17 août.

M^{me} Denis, mon cher Cicéron, m'a mandé que, lorsque vous protégez si bien l'innocence de vos clients, vous me faites à moi la plus énorme injustice. Vous pensez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curiosité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon (ce dont je doute encore), j'irai vous y trouver, plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney ; vous ranimerez ma vieillesse, j'embrasserai le défenseur des Calas et de Sirven, mon cœur s'ouvrira au vôtre, je jouirai de la consolation des philosophes, qui consiste à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le sceau à votre gloire en rétablissant l'innocence et l'honneur de M. de La Luzerne. Vous êtes

Et nobilis et decens,
Et pro sollicitis non tacitus reis.

(HOR., lib. IV, od. 1)

Je ne sais si vous êtes informé de l'aventure d'un nommé Martin, condamné à être roué par je ne sais quel juge de village en Barrois, sur les présomptions les plus équivoques. La Tour-

nelle étant un peu pressée, et le pauvre Martin se défendant assez mal, a confirmé la sentence. Martin a été roué dans son village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu ; mais Martin n'en a pas moins comparu devant Dieu avec ses bras et ses cuisses rompus. On dit que ces choses arrivent quelquefois chez les Welches.

Je vous embrasse bien tendrement, et je me mets aux pieds de M^{me} de Beaumont.

7638. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 19 août.

Je ne conçois plus rien, mon cher Cicéron, à la jurisprudence de ce siècle. Vous rendez l'affaire de M. de La Luzerne claire comme le jour, et cependant les juges ont semblé décider contre lui¹. Je souhaite que d'autres juges lui soient plus favorables ; mais que peut-on espérer ? tout est arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires se contredisent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'est-il qu'à la longue : c'est le public. Ce n'est qu'à son tribunal que je veux gagner le procès des Sirven. Je suis très-sûr que votre ouvrage sera un chef-d'œuvre d'éloquence qui mettra le comble à votre réputation. Votre succès m'est nécessaire pour balancer l'horreur où me plongera longtemps la catastrophe affreuse du chevalier de La Barre, qui n'avait à se reprocher que les folies d'un page, et qui est mort comme Socrate. Cette affaire est un tissu d'abominations, qui inspire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez, en vérité, pour le bien de madame votre femme, comme Cicéron *pro domo sua*. Je ne vois pas qu'on puisse vous refuser justice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tusculanes* après vos *Oraisons*.

Je croyais que M^{me} de Beaumont était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher monsieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je sens combien sa société doit vous consoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raison. Que ne pouvez-vous plaider contre le monstre du fanatisme ! Mais devant qui plaideriez-vous ? ce serait parler contre Cerbère au tribunal des Furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux sentiment de l'estime et de l'amitié la plus vraie.

1. Voyez tome XLV, page 552.

7639. — A MESSIEURS HOUEL ET ROBERT¹.

Du château de Ferney, 20 août 1769.

Vous pardonneriez, messieurs, à un vieillard malade, s'il n'a pas répondu plus tôt à votre lettre obligeante. Je ne manquerai pas de vous faire tenir sa *médaillon* dès qu'elle sera finie ; vous me faites beaucoup d'honneur de l'accepter.

Je voudrais que mon âge et ma santé me permissent d'être un jour le témoin de vos progrès, et de renouveler, dans l'ancienne métropole des arts, les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

7640. — A M. ***².

21 août.

Voici, mon cher ami, un petit mémoire sur la facétie en question. Je tâcherai de faire partir, par la première poste, deux exemplaires. Je pourrai même les corriger à la main, afin qu'ils soient plus dignes de vos bontés et de vos remarques.

Je vous embrasse en idée, avec l'espérance consolante de vous revoir.

7641. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU³.

A Ferney, 21 août.

Mon héros souffrira-t-il qu'on donne de vieille musique à une jeune princesse⁴ ? Je lui répète et je l'assure que l'opéra de M. de La Borde est rempli de morceaux charmants, qui tiennent de l'italien autant que du français.

Qui favorisera un premier valet de chambre du roi, si ce n'est un premier gentilhomme de la chambre ? L'amie⁵ de mon

1. Éditeur, G. Avenel. — Jean Houel, peintre et graveur, né à Rome en 1735, mort à Paris en 1813 ; Hubert Robert, son ami et compagnon de voyage, né à Paris en 1733, mort en 1808. Allant en Italie, après l'élection du pape Clément XIV, ils passèrent par Genève et furent présentés à Voltaire. La médaille dont il est question dans cette lettre est celle que Waechter venait de faire à Ferney pour l'électeur palatin Charles-Théodore.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Ce billet doit avoir été adressé à Bordes.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Marie-Antoinette.

5. La Du Barry.

héros ne doit-elle pas s'intéresser à faire donner une belle fête ? Cela ne lui fera-t-il pas honneur ? Je crois qu'elle n'a qu'à témoigner sa volonté. Je ne doute pas que M. le duc d'Aumont ne se fasse un plaisir de lui donner l'opéra qu'elle demandera. Si j'osais répondre de quelque chose, ce serait du succès de cette musique. En vérité, il est honteux de donner du réchauffé à une dauphine. Vous avez soutenu la gloire de la nation dans des occasions un peu plus sérieuses, et vous ne l'abandonnerez pas quand il s'agit de plaisirs. Il ne vous en coûtera que trois ou quatre paroles, et à votre amie autant.

Ne rejetez pas la prière du plus ancien, du plus tendre et du plus respectueux de vos courtisans. Tout mourant qu'il est, il s'intéresse fort aux plaisirs des vivants ; mais il vous est encore plus attaché qu'à tous les plaisirs de la cour.

Il vous supplie, monseigneur, d'agréer son profond respect.

7642. — A M. JEAN MAIRE.

A Ferney, 23 auguste.

Monseigneur le duc de Wurtemberg me doit, par billet à ordre au mois de mars passé, trente-cinq mille livres, et autant l'année prochaine. Son Altesse sérénissime propose de me subroger à la créance du sieur Dietrich de Strasbourg, auquel elle doit 96,000 livres, moyennant que je lui prête ces 96,000 livres, remboursables en quatre ans, à 24,000 livres par an avec les intérêts légitimes. Pour cet effet, on veut que je rétrocède les deux billets de 70,000 francs, et que je fournisse le reste argent comptant.

Quoique à mon âge de soixante-quinze ans ce marché soit peu avantageux, je l'accepte ; et même, pour marquer à Son Altesse sérénissime mon attachement respectueux, je me relâche des cinq pour cent d'intérêt que j'aurais si cet acte était passé à Genève ou à Montbéliard.

Je me réduis à quatre pour cent, et j'espère que monseigneur le duc de Wurtemberg sera content de mon procédé.

Voici un compte net du paiement à faire de ces 96,000 livres, avec l'intérêt à quatre pour cent en quatre années.

.
Il observera que j'emprunte à six, et que je prête à quatre. Je me flatte que M. Dupont rédigera le tout dans la meilleure forme ; que je serai payé de tout ce qu'on me doit, exactement

par quartiers, n'ayant plus que ces effets pour subsister, moi et ma famille, et que Son Altesse sérénissime me continuera l'honneur de ses bontés.

Je prie M. Jean Maire de communiquer cet écrit à M. l'avocat Dupont.

Son très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

7643. — A M. SERVAN.

Ferney, 26 août.

Voici un jeune homme à qui je porte envie, non parce qu'il est dans la fleur de l'âge et que je suis très-vieux, non parce qu'il a de la santé et que je suis très-malade; mais parce qu'il aura l'honneur de vous faire sa cour : c'est M. Mallet-Dupan¹, d'une ancienne famille de la magistrature de Genève. Il sait que c'est à Grenoble qu'il faut aller pour voir l'honneur de la magistrature; il est un de ceux qui respectent le plus la vraie vertu et la vraie éloquence. Je prends la liberté, monsieur, de vous le présenter pour me consoler du malheur d'être éloigné de vous. Agréez les sentiments que je vous ai voués pour le reste de ma vie. Personne n'est plus sensible que moi à vos grands talents et à vos bontés. Je me flatte que votre santé vous permet de vous occuper de l'important ouvrage que vous avez commencé; vous rendrez à la France un service dont elle a grand besoin.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, etc.

VOLTAIRE.

7644. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 29 août.

J'ai reçu, mon cher maître, le petit *Tout en Dieu*², et je vous prie d'en remercier pour moi votre ami, premièrement de ce qu'il a bien voulu songer à moi, et ensuite du fonds de raison qui me paraît être dans sa doctrine. Il y a bien longtemps que je suis persuadé que Jean Scot, Malebranche, et tous ces rêveurs, ou ne savaient pas ce qu'ils étaient, ou étaient réellement

1. Jacques Mallet-Dupan, né à Genève en 1749, est auteur du *Journal historique et politique de Genève*, commencé en 1783, et qui cessa en 1788. Il est mort le 10 mai 1800.

2. Tome XXVIII, page 90.

spinosistes ; et qu'à l'égard de Spinoza, ou toute sa métaphysique ne signifie rien, ou elle signifie que la matière est la seule chose existante, et que c'est dans elle qu'il faut chercher ou supposer la raison de tout. Je sais que ce sentiment est abominable, mais du moins il s'entend, et c'est quelque chose en philosophie que de savoir au moins ce qu'on veut dire, quand on ne sait pas ce qu'on doit dire. Votre ami suppose à tort, ce me semble, que, dans l'opinion des métaphysiciens orthodoxes, il n'y a point chez les bêtes de principe distingué de la matière : c'était la folie de Descartes, et j'avoue même que s'il a été sur ce point le plus fort des philosophes, c'est parce qu'il était le plus conséquent, et qu'il voyait bien l'inconvénient effroyable, pour ce que vous savez, d'admettre dans les bêtes une âme intelligente. Mais la prétention contraire est si absurde qu'on est aujourd'hui forcé d'y renoncer dans les écoles, au risque de se tirer comme on peut des objections. Vous trouverez dans le tome V de mes *Mélanges de philosophie*, page 431, une petite diatribe à ce sujet, qui, je crois, ne vous déplaira pas, ce qui peut-être vous fera dire après l'avoir lue :

Latet anguis in herba.

(VING., ecl. III, v. 93.)

L'argument de votre ami sur l'inutilité des organes des sens, s'il faut autre chose que les sens mêmes pour voir, pour entendre et pour toucher, etc., me paraît péremptoire ; mais cet argument même me paraît s'étendre tout naturellement à exclure toute autre cause de nos sensations et de nos idées que les organes mêmes qui les produisent ; et, si je ne me trompe, c'est en effet l'intention de l'auteur. A foi et à serment, je ne trouve dans toutes ces ténèbres métaphysiques de parti raisonnable que le scepticisme ; je n'ai d'idée distincte, et encore moins d'idée complète, ni de la matière ni d'autre chose ; et en vérité quand je me perds dans mes réflexions à ce sujet, ce qui m'arrive toutes les fois que j'y pense, je suis tenté de croire que tout ce que nous voyons n'est qu'un phénomène qui n'a rien hors de nous de semblable à ce que nous imaginons, et j'en reviens toujours à la question du roi indien : « Pourquoi y a-t-il quelque chose ? » Car c'est là en effet le plus surprenant.

L'histoire exécration¹ que vous me faites du nouveau jugement rendu par la Tournelle me fait demander : Pourquoi y a-t-il des monstres aussi absurdes et aussi atroces ? Mais êtes-vous bien sûr de ce fait ? pourriez-vous m'en donner la date précise ? J'en ai parlé à un conseiller au parlement, vrai philosophe, nommé M. du Séjour ; il m'a assuré que ce jugement n'était pas rendu par la Tournelle actuelle, dont il est un des membres, et où, par parenthèse, il a souvent empêché bien des atrocités. Il m'a promis de s'en informer. Donnez-moi, de votre côté, les lumières que vous pourrez sur ce sujet, car il importe que cette horreur soit connue, et je ne m'y épargnerai pas.

1. Voyez lettres 7632 et 7656.

Pendant que nous sommes tous deux de mauvaise humeur, j'ai envie de vous apprendre, pour vous ragaillarder, que j'avais proposé cette année, à l'Académie française, pour le sujet du prix de poésie, *les Progrès de la raison sous le règne de Louis XV*; que cette proposition avait passé après de grands débats; que même quelques-uns de nos prêtres (car nous en avons de raisonnables) y avaient accédé, mais que d'autres s'y sont montrés si opposés que, dans la crainte de quelques protestations et de quelque éclat de leur part, nous avons été obligés de renoncer à ce sujet, et d'en proposer un trivial, qui prête plus à la déclamation qu'à la philosophie.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

(CORNEILLE, *Cinna*, acte I, scène III.)

Qu'en dites-vous, mon cher maître¹ ?

7645. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 29 août 1769.

Ah ! monsieur de Voltaire, il me prend un désir auquel je ne puis résister, c'est de vous demander, à mains jointes, de faire un éloge, un discours (comme vous voudrez l'appeler, dans la tournure que vous voudrez lui donner) sur notre Molière. L'on me lut hier l'écrit qui a remporté le prix à l'Académie; on l'approuve, on le loue fort injustement à mon avis. Je n'entends rien à la critique raisonnée; ainsi je n'entrerais point en détail sur ce qui m'a choquée et déplu; je vous dirai seulement que le style académique m'est en horreur, que je trouve absurdes toutes les dissertations, tous les préceptes que nous donnent nos beaux esprits d'aujourd'hui sur le goût et sur les talents, comme si l'on pouvait suppléer au génie. Je prêcherai votre tolérance, je vous le promets, je m'y engage, si vous m'accordez d'être intolérant sur le faux goût, et sur le faux bel esprit qui établit aujourd'hui sa tyrannie; donnez un moment de relâche à votre zèle sur l'objet où vous avez eu tant de succès, et arrêtez le progrès de l'erreur dans l'objet qui m'intéresse bien davantage.

J'ai enfin lu l'*Histoire des Parlements*; il se peut bien que le second volume ne soit pas de la même main que le premier; mais, mon cher ami,

1. Une lettre du comte de Guibert à Voltaire, 29 août 1769, est signalée dans un catalogue d'autographes avec la mention suivante :

« Lettre des plus curieuses, écrite de Corse et pleine de détails très-piquants, sur Paoli et ses lieutenants, dont la férocité égale la lâcheté. « Les Corses n'aiment « l'indépendance que par vice; ils sont paresseux, vindicatifs et fourbes. Il me « parait que c'est une action digne d'un siècle que vous avez éclairé de leur offrir « une domination douce où ils pourraient connaître le bonheur de vivre en société, « de cultiver leurs terres et les arts, et de n'être pas assassinés par des gens qui « ont le chapelet à la main.... »

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

je vois avec plaisir que vous pouvez avoir un successeur; ce jeune auteur ne vous fera point oublier; tout au contraire, vous avez fait en lui un disciple qui fera souvenir de vous.

Votre correspondance avec la grand'maman me charme; avouez qu'elle a de l'esprit comme un ange. Si je n'étais pas exempte de toute prétention, je ne vous écrirais plus, sachant que vous recevez de ses lettres; mais je ne prétends qu'à un seul mérite auprès de vous, c'est de vous admirer et aimer plus que qui que ce soit.

7646. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 août.

Je sais qu'il est beau d'être modeste, mais il ne faut pas être indifférent sur sa gloire. Je me flatte, monseigneur, que du moins cette petite édition que j'ai eu l'honneur de vous envoyer ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent service à la patrie n'en seraient pas payés de leur vivant. Salomon dit que les morts ne jouissent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de La Borde. Permettez-moi de vous présenter une autre requête sur une chose beaucoup plus aisée que l'arrangement d'un opéra : c'est d'ordonner *les Scythes* pour Fontainebleau au lieu de *Méropé*, ou *les Scythes* après *Méropé*, comme il vous plaira; vous me ferez le plus grand plaisir du monde. J'ai des raisons essentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre *les Scythes* sur la liste de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes soixante-seize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penser encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande passion, c'est celle de vous faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très-tendre et profond respect.

7647. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 août.

Mon cher ange, j'ai été un peu malade; je ne suis pas de fer, comme vous savez; c'est ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des *Guèbres* m'est venu trouver; il a beaucoup

ajouté à son ouvrage, et j'ai été assez content de ce qu'il a fait de nouveau; mais tous ses soins et toute sa sagesse ne désarmeront probablement pas les prêtres de Pluton. On était près de jouer cette pièce à Lyon; la seule crainte de l'archevêque¹, qui n'est pourtant qu'un prêtre de Vénus, a rendu les empresses des comédiens inutiles.

L'intendant² veut la faire jouer à sa campagne; je ne sais pas encore ce qui en arrivera. Il se trouve, par une fatalité singulière, que ce n'est pas la prétraille que nous avons à combattre dans cette occasion, mais les ennemis de cette prétraille, qui craignent de trop offenser leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu³ pour le prier de faire mettre *les Scythes* sur la liste de Fontainebleau. *Les Scythes* ne valent pas *les Guèbres*, il s'en faut beaucoup; mais, tels qu'ils sont, ils pourront être utiles à Lekain, et lui fournir trois ou quatre représentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait est un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de Martin⁴: elle n'est que trop vraie, quoi qu'en dise mon gros petit neveu, qui a compulsé les registres de la Tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767; mais j'ai bien assez des Sirven sans me mêler des Martin. Je ne peux pas être le don Quichotte de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injustices les plus barbares. Lally et son bâillon, Sirven, Calas, Martin, le chevalier de La Barre, se présentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule, il est horrible. La nation passe un peu pour être une jolie troupe de singes; mais, parmi ces singes, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguste, que les barbares Welches nomment août: vous savez que c'est le jour de la Saint-Barthélemy; mais je tombe en défaillance le 14 de mai, où l'esprit de la Ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, assassina Henri IV par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français dansent comme si de rien n'était.

1. Montazet; voyez tome VI, page 485.

2. L'intendant de Lyon était Jacques de Flesselles, qui, devenu prévôt des marchands de la ville de Paris, fut tué le 12 juillet 1789, au bas de l'escalier de l'Hôtel de Ville; il était âgé d'environ soixante ans.

3. Lettre 7646.

4. Voyez lettre 7656.

Vous me demandez ce que c'est que l'aventure du pape et de la perruque. C'est que mon ex-jésuite Adam voulait me dire la messe en perruque pour ne pas s'enrhumer, et que j'ai demandé cette permission au pape, qui me l'a accordée. Mais l'évêque, qui est une tête à perruque, est venu à la traverse, et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'assurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouse semble faire amende honorable aux mânes de Calas, en favorisant l'innocence de Sirven. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge subalterne qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'est beaucoup. Je regarde le procès des Sirven comme gagné ; j'avais besoin de cette consolation.

Mes tendres respects à mes deux anges.

7648. — A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney, 31 août.

J'ai reçu la vôtre, qui m'a fait une grande joie : car, quoique vous n'ayez pas *dix-huit ans*, cependant vous raisonnez comme une femme de quarante, et outre cela vous avez un très-bon petit cœur, ce qui vous attirera toujours beaucoup d'amis. Un homme qui vous a vue dans votre province nous disait l'autre jour en famille : « Cette M^{me} Clotier est très-belle, mais elle pourrait se passer de beauté. »

Nous sommes toujours très-attachés, ainsi que monsieur votre époux, à M. l'abbé Bigot¹ et à M. d'Ermide². MM. de Bruguères³, nos ennemis, nous accuseraient en vain de vendre de la contrebande ; nous n'en vendons point. Toutes nos marchandises sont du cru de France ; et pourvu qu'on ne nous desserve pas auprès de M. Le Prieur⁴, nous nous moquons de MM. de Bruguères et des financiers. Nous souhaitons seulement que vous n'ayez plus la Peste⁵, et nous espérons toujours que M. Bigot sera votre médecin ; qu'il conservera toujours sa bonne réputation, malgré la tante⁶, qui est, je crois, une bonne femme.

1. Le duc de Choiseul.

2. Le prince de Beauvau.

3. Gens du parlement.

4. Louis XV.

5. Le duc de Villeroi.

6. M^{me} Du Barry.

Notre manufacture va toujours son petit train, et nous comptons dans quelques semaines pouvoir vous envoyer des échantillons. Nous reçûmes, il y a un mois, un maroquin rouge fort propre : nous ne savions d'où il venait ; mais enfin nous avons jugé qu'il vient de votre boutique, car vous n'avez que du beau et du bon : c'est une justice qu'on rend à M^{me} Clotier et à monsieur son cher époux.

Je suis, madame Clotier, avec un profond respect, votre très-humble servante et commère.

GIRAFOU.

7649. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 août.

Il est vrai, monsieur, que j'ai été fort malade. C'est le partage ordinaire de la vieillesse, surtout quand on est né avec un tempérament faible ; et ces petits avertissements sont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage sur l'espèce humaine : il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque esprit qu'ils aient : ils meurent tous sans qu'ils s'en doutent ; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes¹ ; on ne gêne point leurs derniers moments par des cérémonies impertinentes et souvent odieuses ; il ne leur en coûte rien pour être enterrés ; on ne plaide point pour leurs testaments ; mais aussi nous avons sur eux une grande supériorité, car ils ne connaissent que l'habitude, et nous connaissons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites sentir du moins, monsieur, cette consolation dans toute son étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir M^{me} Gargantua², je ne connais d'elle qu'un soulier qui annonce la plus grande taille du monde ; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'esprit beaucoup plus délicat que ses pieds ne sont gros.

Je lui passe de ne pas aimer Catau : c'est entre elles deux qui sera la plus grande ; mais je ne lui passe pas de croire qu'une

1. Allusion à l'ouvrage de Rouault intitulé *Des quatre Fins de l'homme*.

2. M^{me} de Choiseul ; voyez lettre 7630.

rapsodie¹, contre laquelle vous m'avez vu si en colère, puisse être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paye actuellement le sang de Lally ; mais qui payera le sang du chevalier de La Barre ?

Ne soyez point étonné, monsieur, que j'aie été malade au mois d'auguste, que les Welches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai². Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à Henri IV. Votre visite et votre souvenir sont un baume sur toutes mes blessures. Conservez-moi des bontés dont le prix m'est si cher.

7650. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

31 auguste.

Je remercie le jeune auteur des *Guèbres*, qui m'a valu une lettre de mon cher marquis. Je suis bien malade, et assez hors d'état de donner des conseils à l'auteur. Je ne puis que lui souhaiter un meilleur siècle, moins d'égarement dans le goût public, moins de ridicule politique dans ceux qui craignent qu'on ne prenne des prêtres d'Apamée pour des archevêques de Paris : cela est d'une impertinence horriblement welche.

Quoi ! l'on jouera le *Tartuffe*, et l'on ne jouera pas les *Guèbres* ! L'inconséquence est le fruit naturel du sol de votre pays.

J'ai ouï dire qu'en effet il y a actuellement à Paris une belle et spirituelle Hongroise dont le père était sans doute à la tête de la nation quand l'impératrice présenta son fils, et fit verser des larmes à tout le monde. Le comte de Palfi parla dignement, et pleura de même ; mais il est très-certain que Marie-Thérèse prononça les paroles que j'ai recueillies³. Il faut bien se garder de les donner à un autre ; elles sont déchirantes dans la bouche d'une mère. Cela ferait à merveille dans une belle scène de tragédie.

Je prie mon cher marquis de dire à tous les Welches qu'il rencontrera qu'ils sont des monstres s'ils empêchent qu'on ne joue les *Guèbres*. Je l'embrasse de tout mon cœur⁴.

1. Il parle de l'*Histoire du Parlement*.

2. C'est le 14 mai 1610 que Ravaillac assassina Henri IV.

3. Voyez tome XV, page 198.

4. Dans quelques éditions, on trouve ici la troisième des *Lettres à l'abbé Foucher*, que nous avons placée dans les *Mélanges*. Voyez tome XXVII, page 436.

7651. — A M. ***1.

1^{er} septembre.

Monsieur, les nouvelles de Nervis² sont aussi bonnes que celles de M. Boursier. Un de nos voisins³ ayant écrit à M. l'abbé Foucher une lettre insérée page 151 du *Mercure de France* (juin 1769) cet académicien répondit, page 144 du second volume de juillet, on lui écrivit page 122 du volume d'août, et l'abbé mettra sans doute dans le *Mercure* de septembre sa seconde réponse reçue le 26 août, et répondue le 31 du même mois : le tout au sujet du *Sadler*.

On a aussi imprimé la prétendue *Profession de foi* de M. de Voltaire, dont le confesseur et le curé de ce savant ont pris acte le 15 avril devant le notaire de Ferney, qui avait donné acte le 1^{er} dudit mois d'avril⁴ à M. de Voltaire du pardon public des Guyon, Nonotte, etc. Cette profession de foi n'est point signée de M. de Voltaire, ni des témoins qui ont signé les actes du 31 mars et du 1^{er} avril : ce qui en rend la vérité et l'authenticité plus que suspectes à ceux qui lisent avec réflexion.

Voici la lettre qu'une religieuse de Paris⁵, laquelle a été quelque temps à Gex, vient d'écrire à ce sujet à monsieur le curé de Ferney, avec un extrait qu'elle lui envoie de ces quatre actes. Vous aurez la bonté de me renvoyer cette lettre, et de faire parvenir à ladite religieuse la réponse de monsieur le curé, que vous cachèterez après l'avoir lue, et vous la ferez mettre à la petite poste.

M. Delean a une médaille en plomb qu'il aura l'honneur de vous remettre, ou à M. de La Haye, qui voudra bien lui porter le petit billet ci-joint⁶, et se charger de sa réponse, que vous m'enverrez avec la lettre de la religieuse au curé, et celle que m'a promise l'homme de confiance de M. le comte de Sch.⁷, qui porta une bagatelle à une dame respectable dont j'attends des nouvelles avec les vôtres, à votre arrivée à Paris.

1. Probablement le même à qui est adressée la lettre 7628.

2. Sirven.

3. C'est sous le nom de Bigex que Voltaire écrivit à l'abbé Foucher les lettres qui sont tome XXVII, page 431.

4. Cet acte est au bas de la lettre 7521.

5. Cette lettre de la religieuse de Paris paraît ne pas avoir été imprimée. (B.)

6. Il manque.

7. Schomberg; voyez les lettres 7605 et 7621.

Les melons seront bientôt mûrs : on n'oubliera pas GG ni SS.

Quand M. Waechter¹ vous aura envoyé des médailles de cuivre, on rendra celle de plomb à M. Delean.

7652. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS².

1^{er} septembre.

Vraiment, monsieur le marquis, vous auriez rendu un grand service à trois ou quatre cent mille hommes qui soupirent après la tolérance, si vous aviez engagé M. le maréchal de Richelieu à faire jouer *les Guèbres* à Fontainebleau. Mais n'y a-t-il point quelque méprise ? N'a-t-on point pris *les Scythes* pour *les Guèbres* ? Le jeune auteur n'est pas à portée de se mêler de cette affaire. On m'a dit qu'il vivait dans la plus profonde retraite, loin du tripot de la Comédie, et loin de tous les autres tripots. Personne ne s'est chargé de solliciter les représentations des *Guèbres*, personne n'en a été prié ; vous êtes le seul qui en ayez parlé à M. le maréchal de Richelieu, et c'est à vous seul qu'on en aurait l'obligation si la chose réussissait.

On m'a mandé que l'auteur y a fait quelques additions. Je suis persuadé qu'il vous enverrait sa pièce avec ses changements, et qu'il serait infiniment sensible à vos bons offices.

Je ne vois pas pourquoi le premier gentilhomme de la chambre aurait besoin, à Fontainebleau, du lieutenant de police de Paris pour faire jouer une tragédie imprimée. Le roi n'est-il pas le maître chez lui, et l'empereur Gallien ne peut-il pas débiter devant lui les maximes les plus sages et les plus favorables aux hommes, sans l'approbation par écrit d'un censeur royal ?

Au reste, je doute fort que le magistrat de la police prenne sur lui d'approuver ouvertement cette pièce ; il est trop circonspect, et les ennemis de la raison sont trop acharnés. Si vous pouvez l'encourager et le déterminer, vous ferez une bien belle action, et en qualité de tolérant, je vous aurai la même obligation que les premiers chrétiens avaient à ceux qui faisaient cesser les persécutions.

Les derniers chapitres de l'*Histoire* dont vous me parlez ne peuvent pas sans doute être de la même main que les autres.

1. Voyez lettre 7517.

2. Éditeurs, Bavoux et François. — C'est à tort que ces éditeurs ont classé cette lettre à l'année 1767. (G. A.)

Ils sont remplis de fautes grossières et de faussetés évidentes. Les noms sont estropiés, les méprises sont absurdes..... (*La fin de cette lettre manque.*)

7653. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 2 septembre.

Madame, la lettre dont Votre Majesté impériale m'honore, du 14 juillet, a transporté le vieux chevalier de la guerrière et de la législatrice Tomyris, devant qui l'ancienne Tomyris serait assurément peu de chose. Il est bien beau de faire fleurir une colonie aussi nombreuse que celle de Saratof, malgré les Turcs, les Tartares, la *Gazette de Cologne*, et le *Courrier d'Avignon*.

Vos deux bijoux d'Azof et de Taganrog, qui étaient tombés de la couronne de Pierre le Grand, seront un des plus beaux ornements de la vôtre, et j'imagine que Moustapha ne dérangera jamais votre coiffure.

Tout vieux que je suis, je m'intéresse à ces belles Circassiennes qui ont prêté à Votre Majesté serment de fidélité, et qui prêteront sans doute le même serment à leurs amants. Dieu merci, Moustapha ne tâtera pas de celles-là. Les deux parties qui composent le genre humain doivent être vos très-obligées.

Il est très-vrai que Votre Majesté a deux grands ennemis, le pape et le padisha des Turcs. Constantin ne s'imaginait pas qu'un jour la ville de Rome appartiendrait à un prêtre, et qu'il bâtissait sa ville de Constantinople pour des Tartares. Mais aussi il ne prévoyait pas qu'il se formerait un jour vers la Moskva et la Néva un empire aussi grand que le sien.

Votre vieux chevalier conçoit bien, madame, qu'il y a dans les confédérés de Pologne quelques fanatiques ensorcelés par des moines. Les croisades étaient bien ridicules; mais qu'un nonce du pape ait fait entrer le Grand-Turc dans une croisade contre vous, cela est digne de la farce italienne. Il y a là un mélange d'horreur et d'extravagance dont rien n'approche : je n'entends rien à la politique, mais je soupçonne pourtant que parmi ces folies il y a des gens qui ont quelques grands desseins. Si Votre Majesté ne voulait que de la gloire, on vous en laisserait jouir, vous l'avez assez méritée; mais il paraît qu'on ne veut pas que votre puissance égale votre renommée : on dit que c'est trop à la fois. On ne peut guère forcer les hommes à l'admiration sans exciter l'envie.

Je vois, madame, que je ne pourrai faire ma cour à Votre Majesté cette année dans les États de Moustapha, le digne allié du pape. Il faut que je remette mon voyage à l'année prochaine. J'aurai, à la vérité, soixante-dix-sept ans, et je n'ai pas la vigueur d'un Turc ; mais je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher de venir dans les beaux jours saluer l'étoile du Nord et maudire le Croissant. Notre M^{me} Geoffrin a bien fait le voyage de Varsovie, pourquoi n'entreprendrais-je pas celui de Pétersbourg au mois d'avril ? J'arriverais en juin, je m'en retournerais en septembre ; et si je mourais en chemin, je ferais mettre sur mon petit tombeau : *Ci-gît l'admirateur¹ de l'auguste Catherine, qui a eu l'honneur de mourir en allant lui présenter son profond respect.*

Je me mets aux pieds de Votre Majesté impériale.

L'ERMITE DE FERNEY.

7654. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU².

Ferney, 4 septembre.

Mon héros, je suis un imbécile ; je voulais qu'elle³ trouvât sur sa toilette ce qui est à la gloire de son amant et de son ami. On n'a pas le temps de lire dans le pays où vous êtes, et j'avais mis le doigt sur les endroits qu'on doit lire avec plaisir.

La lettre dont mon héros m'honore, du 26 août que les Welches appellent barbarement août), a été croisée par celle de son vieux serviteur, qui lui demandait *les Scythes* très-humblement et très-instamment, au lieu de *Méropé* et après *Méropé*.

Je vous remercie de tout mon cœur, monseigneur, de vos bontés pour *la Princesse de Navarre*. La musique est charmante, et, en vérité, il y a quelquefois d'assez jolies choses dans les paroles. Je n'aurais pas osé vous la demander. Vous mettez, à votre ordinaire, des grâces dans vos bienfaits. Mais il faut que mon héros ait le diable au corps d'imaginer que je parle de la musique de *Pandore*, sans l'avoir entendue. J'en ai entendu trois actes dans mon ermitage ; M^{me} Denis, qui s'y connaît parfaitement, en a été très-contente. M. le duc d'Aumont, qui avait pris d'autres engagements, demandait qu'une belle dame lui forçât

1. Voltaire avait adressé la même flatterie au prince royal de Prusse, en 1738 ; voyez tome XXXIV, page 503.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. La Du Barry. Voyez la lettre à Richelieu du 31 juillet.

un peu la main. Je suppose que mon ami La Borde a fait sur cela son devoir et ses diligences.

Mon héros est encore possédé d'un autre diable, en croyant que je m'adresse à M. d'Argental pour les bagatelles du théâtre. J'en suis bien loin. Mais il est rempli de l'esprit divin en faisant de belles réflexions sur les vanités et sur les tracasseries de ce monde. Le grand Condé disait à Chantilly qu'*ayant tâté de tout, il était lassé de tout*. Vous êtes encore dans la fleur de l'âge, vous n'avez que soixante-onze ans ; quand vous en aurez soixante-seize, comme moi, vous serez bien plus grand philosophe que je ne puis l'être ; vous verrez d'un œil bien plus aguerri toutes les pauvretés de ce monde, et vous jouirez de votre belle âme en paix. A Dieu ne plaise que je mette les beaux-arts dans le rang des misères dont on doit être dégoûté : cela serait horrible en parlant au doyen de l'Académie française.

Je ne sais si une tragédie nouvelle, intitulée *les Guèbres*, est parvenue jusqu'à vous ; si vous vouliez vous en amuser, je vous en enverrais une édition, quoiqu'elle me soit dédiée ; vous verriez qu'on peut faire quelque chose du jeune auteur.

Agréez, monseigneur, mon très-tendre respect et ma vive reconnaissance.

7655. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Ferney, le 4 septembre.

Je ne conçois pas, monsieur, pourquoi cet infortuné Sirven se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, puisque vous serez à la campagne jusqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conseils. Je crains pour sa tête dans une prison où il sera probablement longtemps. Il m'a envoyé la consultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il est clair que le rapport de ceux de Mazamet était absurde, et que l'ignorance et le fanatisme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière, et une famille très-vertueuse. J'ai eu tout le temps de la connaître ; elle demeure, depuis six ans, dans mon voisinage. La mère est morte de douleur en me venant voir ; elle a pris Dieu à témoin de son innocence à son dernier moment ; elle n'avait pas même besoin d'un tel témoin.

Ce jugement est horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, monsieur, non-seulement pour secourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'espère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de M. le procureur général. M. le prince de Beauvau lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur ; mais je crois qu'on n'a besoin d'aucune sollicitation dans une cause que vous défendez. Je suis même persuadé que le parlement embrassera avec zèle l'occasion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être séduit deux fois par le fanatisme du peuple, et par de malheureuses circonstances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait dans l'affaire des Calas de quoi excuser les juges. Les Calas étaient très-innocents, cela est démontré ; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été assez imbéciles pour vouloir sauver d'abord le prétendu honneur de Marc-Antoine leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorsqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'est une aventure abominable ; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir trop cru les apparences. Or il n'y a ici nulle apparence contre Sirven et sa famille. L'alibi est prouvé invinciblement ; cela seul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première instance. Si cette nouvelle est vraie, je tiens la réparation sûre ; si elle est fausse, je serai affligé. Je voudrais être en état de faire dès à présent le voyage de Toulouse. Je me flatte que les magistrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris si hautement le parti des Calas, que j'ai toujours marqué dans mes démarches le plus profond respect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette catastrophe qu'au fanatisme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaissaient le prix de la tolérance ; si les lois romaines, qui sont le fond de votre jurisprudence, étaient mieux suivies, on verrait moins de ces crimes et de ces supplices qui effrayent la nature. C'est le seul esprit d'intolérance qui assassina Henri III et Henri IV, votre premier président Duranty, et l'avocat général Raffis ; c'est lui qui a fait la Saint-Barthélemy ; c'est lui qui a fait expirer Calas sur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-elles qu'en France ? pourquoi tant d'assassinats religieux, et tant de lettres de cachet prodiguées par le jésuite Le Tellier ? Sont-ils le partage d'un peuple si renommé pour la danse et pour l'opéra-comique ?

Tant que vous aurez des pénitents blancs, gris et noirs, vous serez exposés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philosophie

qui puisse vous en tirer ; mais la philosophie vient à pas lents, et le fanatisme parcourt la terre à pas de géant.

Je me consolerais, et j'aurais quelque espérance de voir les hommes devenir meilleurs, si vous faites rendre aux Sirven une justice complète. Je vous prie, monsieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans lesquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de sept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reste, il doit avoir encore assez d'argent, et il n'en manquera pas. Je suis tout prêt de faire ce que veut M. d'Arquier. Je pense entièrement comme lui ; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit service à la littérature. Il faudrait pour cela être sur les lieux, il faudrait passer l'hiver à Toulouse. C'est une grande entreprise pour un vieillard de soixante-quinze ans, qui aime passionnément les beaux-arts, mais qui n'a que des désirs et point de force.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments d'estime, et j'ose dire d'amitié, que vous méritez, votre, etc.

P. S. Notre ami, l'abbé Morellet, a donc écrasé la compagnie des Indes¹ ; mais cette compagnie a fait couper le cou à Lally, qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille catastrophe : c'est ainsi que va le monde. Tout ira bien dans la Jérusalem céleste.

7636. — A M. D'ALEMBERT.

4 septembre.

Martin² était un cultivateur établi à Bleurville, village du Barrois, bailliage de la Marche, chargé d'une nombreuse famille. On assassina, il y a deux ans et huit mois, un homme sur le grand chemin auprès du village de Bleurville. Un praticien ayant remarqué sur le même chemin, entre la maison de Martin et le lieu où s'était commis le meurtre, une empreinte de soulier, on saisit Martin sur cet indice, on lui confronta ses souliers, qui cadraient assez avec les traces ; et on lui donna la question. Après ce préliminaire, il parut un témoin qui avait vu le meur-

1. Son ouvrage est intitulé *Mémoire sur la situation actuelle de la compagnie des Indes*, 1769, in-4°.

2. Voyez tome XVIII, page 118 ; XXVIII, 416, 427 et 498.

trier s'enfuir ; le témoin dépose, on lui amène Martin ; il dit qu'il ne reconnaît pas Martin pour le meurtrier ; Martin s'écrie : « Dieu soit béni ! en voilà un qui ne m'a pas reconnu. »

Le juge, fort mauvais logicien, interprète ainsi ces paroles : « Dieu soit béni ! j'ai commis l'assassinat, et je n'ai pas été reconnu par le témoin. »

Le juge, assisté de quelques gradués du village, condamne Martin à la roue, sur une amphibologie. Le procès est envoyé à la Tournelle de Paris ; le jugement est confirmé ; Martin est exécuté dans son village. Quand on l'étendit sur la croix de Saint-André, il demanda permission au bailli et au bourreau de lever les bras au ciel pour l'attester de son innocence, ne pouvant se faire entendre de la multitude. On lui fit cette grâce ; après quoi on lui brisa les bras, les cuisses et les jambes, et on le laissa expirer sur la roue.

Le 26 juillet de cette année, un scélérat ayant été exécuté dans le voisinage, déclara juridiquement, avant de mourir, que c'était lui qui avait commis l'assassinat pour lequel Martin avait été roué. Cependant le petit bien de ce père de famille innocent est confisqué et détruit ; la famille est dispersée depuis trois ans, et ne sait peut-être pas que l'on a reconnu enfin l'innocence de son père.

Voilà ce qu'on mande de Neufchâteau en Lorraine ; deux lettres consécutives confirment cet événement.

Que voulez-vous que je fasse, mon cher philosophe ? *Villars ne peut pas être partout.* Je ne peux que lever les mains au ciel comme Martin, et prendre Dieu à témoin de toutes les horreurs qui se passent dans son œuvre de la création. Je suis assez embarrassé avec la famille Sirven. Les filles sont encore dans mon voisinage. J'ai envoyé le père à Toulouse ; son innocence est démontrée comme une proposition d'Euclide. La crasse ignorance d'un médecin de village, et l'ignorance encore plus crasse d'un juge subalterne, jointes à la crasse du fanatisme, ont fait condamner la famille entière, errante depuis six ans, ruinée, et vivant d'aumônes.

Enfin, j'espère que le parlement de Toulouse se fera un honneur et un devoir de montrer à l'Europe qu'il n'est pas toujours séduit par les apparences, et qu'il est digne du ministère dont il est chargé. Cette affaire me donne plus de soins et d'inquiétudes que n'en peut supporter un vieux malade ; mais je ne lâcherai prise que quand je serai mort, car je suis têtue.

Heureusement on a fait, depuis environ dix ans, dans ce par-

lement, des recrues de jeunes gens qui ont beaucoup d'esprit, qui ont bien lu, et qui pensent comme vous.

Je ne suis pas étonné que votre projet sur les progrès de la raison¹ ait échoué. Croyez-vous que les rivaux du maréchal de Saxe eussent trouvé bon qu'il eût fait soutenir une thèse en leur présence sur les progrès de son art militaire?

J'ai vu le fils du docteur Maty :

Dignus, dignus est intrare
In nostro *philosophico* corpore².

Je viens de retrouver dans mes paperasses une lettre de la main de Locke, écrite la veille de sa mort à milady Péterborough; elle est d'un philosophe aimable.

Les affaires des Turcs vont mal. Je voudrais bien que ces maraudeurs-là fussent chassés du pays de Périclès et de Platon : il est vrai qu'ils ne sont pas persécuteurs, mais ils sont abrutis-seurs. Dieu nous défasse des uns et des autres!

Tandis que je suis en train de faire des souhaits, je demande la permission au révérend père Hayer de faire des vœux pour qu'il n'y ait plus de récollets au Capitole. Les Scipion et les Cicéron y figureraient un peu mieux, à mon avis. Tantôt je pleure, tantôt je ris sur le genre humain. Pour vous, mon cher ami, vous riez toujours; par conséquent vous êtes plus sage que moi.

A propos, savez-vous que l'aventure du chevalier de La Barre a été jugée abominable par les cent quarante députés de la Russie pour la confection des lois? Je crois qu'on en parlera dans le Code comme d'un monument de la plus horrible barbarie, et qu'elle sera longtemps citée dans toute l'Europe, à la honte éternelle de notre nation.

7657. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL

Ferney, 4 septembre.

Madame Gargantua, pardon de la liberté grande³; mais comme j'ai appris que monseigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous mon-

1. D'Alembert avait proposé ce sujet pour le prix de poésie; voyez la fin de la lettre 7644.

2. *Malade imaginaire*, troisième intermède.

3. Expression des *Mémoires de Grammont*, chap. III.

trer à tous deux ce que notre climat, qui passe pour celui de la Sibérie sept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas ; ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de Calas ; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez les mettre, madame, une seule fois ; montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez, et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier ; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

Il faut donc que monseigneur votre époux soit bien persuadé qu'il n'y a point de pays si disgracié de la nature qu'on ne puisse en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins ;
 Je les prie humblement de m'accorder la joie
 De les savoir logés dans ces mailles de soie
 Qu'au milieu des frimas je formai de mes mains.
 Si La Fontaine a dit : *Déchaussons ce que j'aime*¹,
 J'ose prendre un plus noble soin ;
 Mais il vaudrait bien mieux (j'en juge par moi-même)
 Vous contempler de près que vous chausser de loin.

Vous verrez, madame Gargantua, que j'ai pris tout juste la mesure de votre soulier. Je ne suis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de disette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez si je ne suis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin² de votre colonie ; mais un laboureur est bien plus utile qu'un médecin. Je ne suis plus typographe ; je m'adonne entièrement à l'agriculture, depuis le poème des *Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cependant, s'il paraît quelque chose de bien philosophique qui puisse vous amuser, je serai toujours à vos ordres.

Agréez, madame, le profond respect de votre ancien colporteur, laboureur, et manufacturier.

GUILLEMET.

1. La Fontaine, dans son conte de *la Courtisane amoureuse*, a dit :

Je voudrais bien déchausser ce que j'aime.

2. Coste ; voyez la lettre 7595.

7658. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 septembre.

Je viens de faire ce que vous voulez, madame ; vous savez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de Molière qui durera autant que la langue française : c'est *le Tartuffe*.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné¹ à l'Académie française. Les prix institués pour encourager les jeunes gens sont très-bien imaginés. On n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits, mais ils en étudient mieux la langue ; ils la parlent plus exactement, et cet usage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas besoin de travailler pour des prix ; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage sans récompense : cela vaut mieux que des discours académiques. Ces discours sont précisément comme les thèmes que l'on fait au collège : ils n'influent en rien sur le goût de la nation. Ce qui a corrompu le goût, c'est principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire ; c'est la manie de donner des exemples ; c'est la facilité de faire des choses médiocres, en pillant le siècle passé, et se croyant supérieur à lui.

Je prouverais bien que les choses passables de ce temps-ci sont toutes puisées dans les bons écrits du *Siècle de Louis XIV*. Nos mauvais livres sont moins mauvais que les mauvais qu'on faisait du temps de Boileau, de Racine et de Molière, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés visiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous ressemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaisse. A cette friponnerie s'est jointe la rage de la dissertation et celle du paradoxe. Le tout compose une impertinence qui est d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, madame, de prendre toutes ces sottises en considération l'hiver prochain, si je suis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de Français qu'ils étaient, ils sont devenus Welches.

Ce sont les derniers chapitres que vous avez lus qui sont assurément d'une autre main, et d'une main très-maladroite. Il

1. *Éloge de Molière*, par Chamfort ; voyez lettres 7624 et 7679.

n'y a ni vérité dans les faits, ni pureté dans le style. Ce sont des guenilles qu'on a cousues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des *Guèbres*, que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons *Guèbres*, madame; criez, faites crier, dites combien il serait ridicule de ne point jouer une pièce si honnête, tandis qu'on représente tous les jours *le Tartuffe*.

Ce n'est pas assez de haïr le mauvais goût, il faut détester les hypocrites et les persécuteurs; il faut les rendre odieux, et en purger la terre. Vous ne détestez pas assez ces monstres-là. Je vois que vous ne haïssez que ceux qui vous ennuiant. Mais pourquoi ne pas haïr aussi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne sont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les discours académiques? et n'est-ce pas là un crime dont vous devez les punir? Mais, en même temps, n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux solitaire, qui vous sera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous savez que votre grand'maman m'a envoyé un soulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de soie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoise. Cette paire de bas, c'est moi qui l'ai faite; j'y ai travaillé avec un fils de Calas. J'ai trouvé le secret d'avoir des vers à soie dans un pays tout couvert de neiges sept mois de l'année; et ma soie, dans mon climat barbare, est meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voisinage, vît par ses yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible.

Je suis bien las d'être aveugle tous les hivers; mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je serais comme ce sot de prêtre qui osait crier parce que les Espagnols le faisaient brûler en présence de son empereur, qu'on brûlait aussi. Vous me diriez comme l'empereur¹: Et moi, suis-je sur un lit de roses?

Vous êtes malheureuse toute l'année, et moi je ne le suis que quatre mois: je suis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les causes secondes vous ont-elles si maltraitée? pourquoi donner l'être sans donner le bien-être? C'est là ce qui est cruel.

Adieu, madame; consolons-nous.

1. L'empereur mexicain Guatimozin.

7659. — A M. BORDES.

6 septembre.

Plus je pense à cet ouvrage¹, mon cher ami, plus je crois qu'il serait très-important de le jouer en public. Je vous enverrai incessamment quelques exemplaires de l'édition de Genève corrigée. Je voudrais auparavant être instruit des motifs de refus de M. de La Verpillière². Il faut savoir surtout s'il a consulté monsieur l'archevêque³, ou s'il a seulement craint de le choquer. Il me semble que l'archevêque n'a rien du tout à démêler avec des prêtres de Pluton, attendu qu'il a été assez longtemps prêtre de Vénus, et que ces deux divinités ne se rencontrent jamais ensemble. De plus, votre archevêque est réputé chrétien, et par conséquent il ne peut prendre le parti des prêtres païens. J'ajoute à ces raisons qu'il est mon confrère à l'Académie française ou françoise ; mais mon meilleur argument est que je l'ai connu homme de beaucoup d'esprit, et infiniment aimable.

Me conseilleriez-vous de lui écrire en faveur de l'auteur de cette pièce qui m'est dédiée, et de le prier seulement d'ignorer si on la joue ? Je ne ferai cette démarche qu'en cas que M. de La Verpillière fût disposé à la laisser jouer ; et j'attendrai vos avis pour me conduire.

Mandez-moi, je vous prie, si mon roman peut devenir une réalité ; si M^{me} Lobreau⁴ peut faire jouer une pièce nouvelle de son autorité privée ; si elle est discrète ; si on peut avoir déjà à Lyon l'édition de Paris ; s'il y a quelques acteurs qu'on puisse débarbariser et déprovincialiser. Savez-vous bien que je serais homme à me rendre *incognito* à Lyon ? Nous verrions ensemble comment il faudrait s'y prendre pour former des acteurs ; nous ne dirions d'abord notre secret qu'à la directrice. Je crois qu'il n'y a dans sa troupe aucun comédien qui me connaisse : la chose est délicate, mais on peut la tenter. Vous pourriez me trouver quelque petit appartement bien ignoré ; j'y viendrais en habit noir, comme un vieux avocat de vos parents et de vos amis. Le pis qui pourrait m'arriver serait d'être reconnu, et il n'y aurait pas grand mal.

Cette idée m'amuse. Qu'a-t-on à faire dans cette courte vie

1. La tragédie des *Guèbres* ; voyez tome VI, page 483.

2. Prévôt des marchands de Lyon.

3. Montazet ; voyez tome VI, page 485.

4. Directrice du théâtre de Lyon.

que de s'amuser ? Mais une considération bien plus forte m'occupe ; je voudrais vous voir, causer avec vous, et oublier les sottises de ce monde dans le sein de la philosophie et de l'amitié. Les fidèles faisaient autrefois de plus longs voyages pour se consoler de la persécution.

Au reste, le petit troupeau de sages augmente tous les jours, mais le grand troupeau de fanatiques frappe toujours de la corne, et mugit contre les bergers du petit troupeau.

Je vous embrasse en frère.

7360. — A M. BORDES.

6 septembre.

Voici le fait, mon cher ami : M. de Sartines a fait imprimer *les Guèbres* par Lacombe, mais il ne veut pas être compromis. Les ministres souhaitent qu'on la joue, mais ils veulent qu'on la représente d'abord en province. On en donne, cette semaine, une représentation à Orangis¹, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter sur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien considéré, M. de Flesselles² pourrait écrire à M. de Sartines. Il est certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de Choiseul, de M. le duc de Praslin, de monsieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne se mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien se donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il soit, le prétexte de se flatter qu'on doive le consulter sur les divertissements publics ou particuliers. On joue tous les jours *le Tartuffe* sans faire aux prêtres le moindre compliment ; ils ne doivent se mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Eglise ; c'est la maxime du conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les sots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant *les Guèbres*, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre.

On fit très-mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était de donner une petite fête le premier dimanche de carême, et de craindre les menaces que faisait un certain

1. Voyez la note, tome VI, page 485.

2. Intendant de Lyon.

homme ¹ d'écrire à la cour. Soyez très-sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de Rezzonico ². Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon ; mais je conçois très-bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra de faire le voyage ; mais, si je le fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite ; que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et que je ne fasse absolument aucune visite.

Je me meurs d'envie de vous embrasser.

N. B. Ne soyez point étonné que les évêques espagnols aillent publiquement à la comédie ; c'est l'usage. Les prêtres espagnols sont en cela plus sensés que les nôtres. Il y a plusieurs pièces de théâtre à Madrid qui finissent par *Ite, comædia est*. Alors chacun fait le signe de la croix, et va souper avec sa maîtresse.

7661. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 septembre.

Non vraiment, on ne s'est point adressé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange ; mais on a craint de lui déplaire : c'est pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à sa maison de campagne ; mais cette maison est tout auprès de celle du prélat, et on ne sait encore s'il osera élever l'autel de Baal contre l'autel d'Adonaï. Les petites additions aux *Guèbres* ne sont pas fort essentielles. Je les ai pourtant envoyées à La Harpe. Il y a deux vers qu'il ne sera pas fâché de prononcer ; c'est en parlant des marauds d'Apamée :

Ils ont, pour se défendre et pour nous accabler,
César, qu'ils ont séduit, et Dieu, qu'ils font parler.

(Acte II, scène vi.)

Le seul moyen de faire jouer cette pièce, ce serait de détruire entièrement dans l'esprit des honnêtes gens la rage de

1. Montazet, archevêque de Lyon.

2. Clément XIII.

l'allégorie. Ce sont nos amis qui nous perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire : Ceci ne nous regarde pas, nous ne sommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne cessent de leur dire : Vous ne valez pas mieux que les prêtres de Pluton ; vous seriez, dans l'occasion, plus méchants qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit si haut que tous les échos le répètent.

Enfin je ne joue pas heureusement, et il faut que je me retire tout à fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il est fort aisé de faire ordonner par Jupiter, à la dame Némésis, d'emprunter les chausses de Mercure, et son chapeau et ses talonnières ; mais le reste m'est impossible :

Tu nihil invita dices faciesve Minerva.

(HOR., de Arte poet., v. 385.)

Ce sont de ces commandements de Dieu que les justes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un sénateur de Venise, qui me mande que tous les honnêtes gens de son pays pensent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés ; cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. A l'égard de celui de Martin, ce n'est pas à moi de le venger ; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'est qu'il y a des tigres parmi les singes ; les uns dansent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Welches ; mais je veux faire comme Dieu, pardonner à Sodome s'il y a dix justes¹ comme vous.

Mille tendres respects à mes deux anges.

7062. — A M. TABAREAU².

13 septembre 1769.

Je ne vous appellerai plus mon cher ami, puisque vous m'appellez monsieur. Mais je prie instamment votre raison, votre zèle pour la bonne cause et vos bontés pour moi, de confondre le fanatisme des sots et d'enhardir la timidité des sages.

On me mande que les *Guèbres* doivent être joués à Fontainebleau, mais j'en doute beaucoup. Tout ce que je sais cer-

1. *Genèse*, chap. XVIII, 32.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

tainement, c'est qu'un de mes amis doit en parler avec vigueur à M. de Sartines. Il doit le prévenir sur le dessein de représenter la pièce à Lyon, afin que les fanatiques de Paris aient moins de prétextes pour crier. Je pense qu'il suffira que M. de Sartines vous mande qu'il ne s'oppose point aux spectacles que vous donnez dans votre ville, et qu'il s'en remet au goût et à la volonté de vos magistrats.

Je demandais le nom d'un médecin de Lyon pour avoir un prétexte de faire un petit voyage, en cas qu'on joue *les Guèbres*. Comme je suis toujours malade, le prétexte est valable. La véritable raison était de venir vous embrasser.

Je pourrais comme un autre vous dire, *monsieur*, que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur ; mais j'aime bien mieux être votre ami.

Voici un exemplaire ¹ où il se trouve des changements qui n'étaient pas dans l'autre.

7663. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU².

Ferney, 13 septembre.

En voici bien d'une autre, monseigneur ; M. de Ximenès me mande que vous avez la bonté de faire jouer à Fontainebleau *les Guèbres*. Je prends donc la liberté de vous les envoyer, quoiqu'ils me soient dédiés.

Vraiment, je vous serais très-obligé si, au lieu de *Tancrède* ou de *Mérope*, qu'on connaît assez, on jouait *les Guèbres* et *les Scythes*, qu'on ne connaît point. Cela mettrait, ce me semble, plus de vivacité dans vos amusements de Fontainebleau ; et ce serait pour moi une grande consolation et beaucoup d'honneur de contribuer un moment à vos plaisirs.

Si vous avez lu l'*Histoire du Parlement*, vous avez trop de pénétration et de goût, avec trop de connaissance du temps présent, pour ne pas vous apercevoir que ces chapitres ne sont pas de la même main qui a écrit les premiers. Presque toutes les anecdotes sont fausses. On a pris le conseiller *Vesigny* pour le vieux président de *Nassigny*. On suppose que tous ceux qui ont assisté au procès de Damiens ont eu des pensions, ce qui est également faux et ridicule. D'ailleurs, ces chapitres sont écrits

1. Des *Guèbres*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

très-grossièrement, et avec une impropriété de langage qui révolte.

Vous savez quel brigandage a régné dans la campagne des Indes et au Canada ; il n'y en a pas moins dans la république des lettres. Voilà ce qui m'avait déterminé à sortir de France, et si j'y suis rentré, ce n'est pas bien avant. Vos bontés me consolent de tout.

Agréez le tendre respect de votre vieux serviteur, qui sera pénétré pour vous tant qu'il vivra de son inutile et inviolable attachement.

7664. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 septembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. Marin, la tragédie des *Guèbres*, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Lekain a joué à Toulouse Tancrède, Zamore, et Hérode, avec le plus grand succès. La salle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne ; plusieurs amateurs ont fait une souscription assez considérable pour la composer. Cette troupe a donné *Athalie* avec la musique des chœurs, et on demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les spectacles adoucissent les mœurs ; et, quand la philosophie s'y joint, la superstition est bientôt écrasée. Il s'est fait depuis dix ans, dans toute la jeunesse de Toulouse, un changement incroyable. Sirven s'en trouvera bien ; il verra que votre idée de venir se défendre lui-même était la meilleure ; mais plus il a tardé, plus il trouvera les esprits bien disposés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière n'ont pas entièrement perdu leur peine.

On me presse pour aller passer l'hiver à Toulouse. Il est vrai que je ne peux plus supporter les neiges qui m'ensevelissent pendant cinq mois de suite, au moins ; mais il se pourra bien faire que M^{me} Denis vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimas, et celles de la solitude et de l'ennui, avec un pauvre vicillard qu'il est bien difficile de transplanter.

M. de Ximenès m'a mandé que M. le maréchal de Richelieu avait mis *les Guèbres* sur le répertoire de Fontainebleau ; je crois qu'il s'est trompé, car M. de Richelieu ne m'en parle pas. Il a assez de hauteur dans l'esprit pour faire cette démarche, et ce serait un grand coup. Les tribuns militaires vont au spectacle, et

les prêtres de Pluton n'y vont point ; la raison gagnerait enfin sa cause, ce qui ne lui arrive pas souvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'Aumont. Il me sera impossible de refaire la scène d'Eve et du serpent, à moins que le diable en personne ne vienne m'inspirer. Je suis à présent aussi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la poste à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi. Je prends mon parti sur *Pandore* ; ce spectacle aurait pu être une occasion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je désire depuis longtemps, et que vous seul, mon cher ange, me faites désirer. Quand je dis vous seul, j'entends M^{me} d'Argental et vous ; mais, encore une fois, je ne suis pas heureux.

Adieu, mon très-cher ange ; pardonnez à un pauvre malade si je ne vous écris pas plus au long.

7665. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 septembre.

Le livre¹ dont vous me parlez, monsieur, est évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de Damiens m'a paru vrai, et écrit d'un style assez pur ; le reste est rempli de solécismes et de faussetés. L'auteur ne sait ce qu'il dit. Il prend le président de Bésigny pour le président de Nassigny². Il dit qu'on a donné des pensions à tous les juges de Damiens, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs³. Il se trompe grossièrement sur la prétendue union de M. d'Argenson et de M. de Machault⁴.

Vous aimez les lettres, monsieur, et vous êtes assez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé Desfontaines fit autrefois une édition clandestine de *la Henriade*, dans laquelle il inséra des vers contre l'Académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de son corps. On a eu cette fois-ci une intention plus maligne. Ces petits procédés, qui ne sont pas rares, n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la solitude. L'amitié dont vous m'honorez me console. Je vous prie de me la conserver ; j'en

1. *Histoire du Parlement de Paris.*

2. Voyez la note 4, tome XVI, page 85.

3. Voyez tome XVI, page 99.

4. Voyez *ibid.*, page 95.

sens tout le prix. Je serais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir ; mais il n'y a pas d'apparence que vous puissiez quitter les états de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de Condé pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux solitaire devenu aussi froid qu'elles.

7666. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 septembre.

Je vous écris, monseigneur, quand j'ai quelque chose à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire, et quand je songe que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où est la gloire : je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gènes me contait hier qu'il y avait vu un homme de la cour de l'empereur. Cet Allemand, en regardant votre statue, disait : « Voilà le seul Français qui, depuis le maréchal de Villars, ait mérité une grande réputation. » Un pareil discours est quelque chose. Ce seigneur allemand ne se doutait pas que vous le sauriez par moi.

Vous m'accusez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines personnes. Qui voulez-vous que je consulte ? Je ne connais aucun comédien, excepté Lekain. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre nièce que M^{me} Denis, qui se mêle aussi de jouer quelquefois la comédie dans son castel. Elle a distribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai aussi un neveu conseiller au parlement, qui est sans contredit le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, monseigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé Lally qui était coupable. Il y a des choses qui me font saigner le cœur longtemps. Je suis un peu le don Quichotte des malheureux. Je poursuis sans relâche l'affaire des Sirven, qui est toute semblable à celle des Calas, et j'espère en venir à bout dans quelques semaines. Ces petits succès me consolent beaucoup de ce que les sots appellent malheur.

J'ignore toujours si M. le marquis de Ximenès ne s'est pas

trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât *les Guèbres*. Ordonnez ce qu'il vous plaira ; je vous serai sensiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire *les Guèbres* très-dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin¹ qui ait dit que *les Guèbres* étaient dangereux ; où a-t-il pris cette impertinente idée ? craint-il qu'on ne se fasse Guèbre à Paris ? M. de Sartines est bien loin de penser comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ses bontés.

7667. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 18 septembre.

Madame, vous n'êtes plus M^{me} Gargantua, et je ne m'appelle plus Guillemet² ; je n'ai reçu votre joli et vrai soulier qu'après avoir pris la liberté de vous envoyer ma soie ; j'ignore si vous avez daigné agréer ce ridicule hommage, mais je sais bien que mes jours ne seront pas filés d'or et de soie si vous persistez à soupçonner que des choses que j'abhorre soient de moi. Vous avez entendu quelquefois parler des tracasseries de cour, des petites calomnies qu'on y débite, des beaux tours qu'on y joue ; soyez bien sûre que la république des lettres est précisément dans ce goût. Arlequin disait : *Tutto 'l mondo è fatto come la nostra famiglia* ; et Arlequin avait raison. Je ne vous fatiguerai pas des noirceurs qu'on m'a faites ; mais souvenez-vous de cet écrit dans lequel on insulta, l'année passée, le président Hénault³, et une personne très-respectable que je ne nomme point, la même dont vous me parlez dans votre dernière lettre, la même à laquelle vous êtes si attachée, la même qui... Le style de cet ouvrage était brillant et hardi ; on me fit l'honneur de me l'imputer, et bien des gens me l'attribuent encore. Un homme de condition l'avait lu dans la séance publique d'une académie, comme s'il en était l'auteur ; il en reçut les compliments, et s'en vanta à moi dans sa lettre ; et, pour comble, il a été avéré qu'il n'avait d'autre part à l'ouvrage que celle de l'avoir acheté, et qu'il était très-incapable de l'écrire.

1. Moreau ; voyez tome VI, page 484.

2. C'est de ce nom que Voltaire a signé ses lettres à M^{me} de Choiseul, n^{os} 7630 et 7657.

3. Voyez tome XV, page 532 ; et ci-dessus, page 115.

Le tour qu'on me fait aujourd'hui est plus méchant ; mais comment croira-t-on que j'aie dit que le roi donna des pensions à tous les conseillers qui jugèrent Damiens, tandis qu'il est de notoriété publique qu'on n'en donna qu'aux deux rapporteurs ? Comment aurais-je pris M. de Bésigny pour le président de Nassigny ? comment aurais-je dit qu'on *fit un procès à Damiens, et qu'on perpétra son supplice* ? Tout cela est absurde, et aussi impertinent que mal écrit. Un abbé Desfontaines fit autrefois une édition de *la Henriade*, dans laquelle il inséra des vers contre l'Académie pour m'empêcher d'en être. J'ai une édition de *la Pucelle* dans laquelle il y a des vers contre le roi et contre M^{me} de Pompadour ; et ce qu'il y a de pis, c'est que ces vers ne sont pas absolument mauvais. Messieurs les tracassiers de cour ont-ils jamais rien fait de plus noir ? Voilà, madame, ce qui m'a fait quitter la France : ai-je tort ? Je suis très-honteux de vous entretenir de ces misères, il ne faut vous aborder que les mains pleines de fleurs.

J'ai vu un petit médecin ¹ dont vous avez fait la fortune et la réputation : je n'avais pas osé vous le recommander ; je lui avais seulement conseillé d'implorer vos bontés, parce que sa requête était juste ; vous avez fait pour lui plus qu'il n'espérait et plus qu'il ne demandait.

Voilà comme vous êtes, madame ; la bienfaisance est votre passion dominante ; vous aurez des autels jusque dans le pays barbare que j'habite. Dupuits vous doit tout ; et moi, que ne vous dois-je point ? Vous m'avez fait connaître tout votre esprit et toute la bonté de votre caractère ; vous m'avez réconcilié avec mon siècle, dont j'avais fort mauvaise opinion.

Je reviens, madame, à votre soulier : on dit que quelque Praxitèle s'est mêlé des proportions de votre figure.

Je n'en crois rien, et je demande
Aux connaisseurs que vous voyez
Comment, avec ces petits pieds,
On peut avoir l'âme si grande !

Daignez recevoir, madame, avec votre bonté ordinaire, le profond respect de votre ancien typographe, et de votre très-affligé et très-obéissant serviteur, etc.

1. Coste ; voyez la lettre 7595.

7668. — A MADAME DE LA BORDE DES MARTRES¹.

18 septembre.

Madame, j'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point avocat. J'ai soixante-seize ans bientôt ; je suis très-malade ; je vais finir le procès que j'ai avec la nature ; je n'ai entendu parler du vôtre que très-confusément. Je ne connais point du tout le *Supplément aux Causes célèbres* dont vous me parlez : je vois par vos mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célèbre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaite que la paix et l'union s'établissent dans votre famille : c'est là le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodements ;

1. Née Marie-Françoise Boutaudon ; voyez tome XXVIII, pages 81 et 77.

— Grimm, dans sa *Correspondance* (tome VIII, page 380, édition Tournoux, Paris 1879), fait précéder cette lettre des réflexions suivantes :

« Le patriarche s'est mêlé, dans le courant de l'été dernier, d'un autre procès moins célèbre (que celui de Sirven), mais qui ne laissait pas d'être piquant, parce qu'il s'agissait encore de livrer à l'indignation publique un petit coquin de prêtre fourbe et fripon avec intrépidité. L'abbé Claustre ne retient pas les dépôts, mais il a de l'industrie pour les acquérir, et une vocation décidée au bien d'autrui. Le vieux La Borde, mort depuis peu, ancien fermier général fort protégé autrefois par M^{me} de Pompadour, dont il était parent, avait mis ce Claustre comme précepteur auprès de ses enfants. Il en avait beaucoup. Un de ses fils, aujourd'hui premier valet de chambre du roi, a la malheureuse passion de composer de la musique, et la satisfait souvent à nos dépens. C'est de ce compositeur baroque que l'abbé Claustre a été l'instituteur. Le vieux La Borde avait en même temps dans sa maison un neveu à peu près imbécile : c'est sur ce neveu que ce Claustre spéculait. Il se rappelle qu'il a en Auvergne une nièce qui avait alors trente-quatre ans sonnés, il pense qu'il est temps de songer à la marier ; il la fait venir à Paris, et, après s'être retiré de la maison de son bienfaiteur La Borde, il persuade au neveu imbécile qu'il ne saurait demeurer plus longtemps chez son oncle, dans la maison d'un fermier général, sans mettre son salut en danger ; en conséquence, il prend l'imbécile chez lui en pension : c'était la nièce qui avait soin du ménage. Bientôt après il lui fait épouser cette nièce, et quand cela est fait, il intente procès à la famille La Borde au nom de ce neveu, mais avec assez de modération pour ne lui demander qu'environ cent mille écus. M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, a eu recours à la plume de l'avocat de l'humanité et des causes honnêtes. Il a mis ci-devant son opéra de *Pandore* en musique sans avoir pu le faire jouer, il lui a remis le soin de châtier un petit coquin de prêtre ingrat, hypocrite et voleur. Vous jugez aisément ce que ce procès est devenu sous la plume du vengeur de Ferney, qui l'a discuté dans un *Supplément aux Causes célèbres* de trente pages.

« Claustre a cru devoir faire écrire sa nièce à M. de Voltaire pour se plaindre de cet écrit, et le patriarche, qui sait ce qui est dû aux dames, n'a pas manqué de lui répondre, comme vous allez voir. »

l'intérêt mal entendu et l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà, en général, toute ma connaissance du barreau.

Votre lettre, madame, me paraît remplie des meilleurs sentiments, et M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable ; vous semblez tous deux faits pour vous concilier, et c'est ce que votre lettre même me fait espérer. V.

7669. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 septembre.

Oui, madame, je veux vous adresser mes idées sur le style d'aujourd'hui, sur l'extinction du génie, et sur les abus de ce qu'on appelle *esprit*; mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette *Histoire du Parlement* que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aisément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres ; ils sont remplis de solécismes et de faussetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraissent assez fidèles, dit autant de sottises que de mots. Il prend le président de Bésigny pour le président de Nassigny. Il dit que le roi a donné des pensions à tous les juges de Damiens, et il est public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe sur toutes les dates, il se trompe sur M. de Machault¹.

Si vous vous souvenez de ce petit ouvrage que M. de Belestat s'attribuait², et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres sont du même style. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité ; mais je vous répéterai ce que je viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou soi-disant tels, qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler, pour l'honneur du corps : je suis comme les prêtres, qui sauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre assez volontiers.

La Beaumelle fit autrefois une édition de *la Pucelle*, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre M^{me} de Pompa-

1. Voyez les trois dernières notes sur la lettre 7665.

2. *L'Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV* ; voyez tome XV, page 532, et ci-dessus page 115.

dour ; et malheureusement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à M^{me} de Pompadour elle-même, avec un signet qui marquait la page où elle était insultée : cela est plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à Racine ; et *le Misanthrope* de Molière en cite un de cette espèce¹. Ce qui m'étonne, c'est qu'on fasse de ces horreurs sans aucun intérêt que celui de nuire, et sans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien à toute force qu'on soit fripon pour devenir pape ou roi ; je conçois qu'on se permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtresse d'un roi ou d'un pape ; mais les méchancetés inutiles sont bien sottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie ; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en sais point de pires que la perte des yeux et de l'estomac.

Par quelle fatalité faut-il que la nature soit notre plus cruel ennemi ? Je commence déjà à redevenir votre confrère quinze-vingt, parce qu'il est tombé de la neige sur nos montagnes. Je pourrais bien aller passer mon hiver dans les pays chauds, comme font les cailles et les hirondelles, qui sont beaucoup plus sages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre sur la raison des animaux² ; je pense comme l'auteur. Les essaims de mes abeilles se laissent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée ; elles ne blessent alors personne, elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiselles ; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne sont pas si justes ; il s'en faut de beaucoup. Si on se contentait de défendre son bien, on n'aurait rien à se reprocher ; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'est point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous sommes un peu moins barbares qu'autrefois ; la société est un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, madame, qui en êtes l'ornement.

Je me mets à vos pieds.

1. Acte V, scène 1.

2. *Lettres sur les animaux* ; voyez tome XXVIII, page 489.

7670. — A M. L'ABBÉ AUDRA¹.

20 septembre.

Mon cher philosophe, je reçois en ce moment votre lettre du 13 septembre. Le projet de faire un abrégé de *l'Essai sur l'Esprit et les Mœurs des nations* est une très-bonne idée, et vous l'exécuterez en habile homme. Je vais recommander à Cramer de vous envoyer la nouvelle édition in-4°, qui sera achevée dans quelques jours ; elle est très-augmentée.

J'attends le détail que M. de La Croix doit m'envoyer sur l'affaire de Sirven. Si on rend une justice complète à cette famille innocente et opprimée, si les magistrats de Toulouse voient sans chagrin dans leur ville le défenseur des Calas, si le théâtre nouvellement établi peut profiter de mes soins, le plaisir de vous revoir me rendra peut-être assez de forces pour entreprendre ce voyage.

Je viendrais dans une espèce de litière, et je passerais l'hiver à Toulouse ; mais ce serait à condition que je mènerais ma vie de malade : il faudrait que mon âge et mes maux me dispensassent de faire aucune visite, et qu'on me pardonnât ma vie solitaire. Je partirai probablement dès que je serai certain d'être bien reçu et de n'avoir rien à craindre des vieux restes du fanatisme.

J'ai oublié le nom du conseiller qui protège Sirven ; je vous prie de me le dire. Il ne serait pas mal qu'il me donnât des assurances positives qu'on approuverait mon voyage.

C'est tout ce que je puis vous dire à présent. Je n'ajoute rien de nouveau en vous disant combien je vous aime et combien j'ai envie de vous embrasser.

7671. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Mon cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de Mondion à M. le duc de Praslin. Je vous en prie de tout mon cœur, vous et M^{me} d'Argental. M. le duc de Praslin sait de quoi il s'agit, il connaît M. de Mondion, il le protège, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de Praslin dans ses bontés pour lui.

Quoique je sois actuellement dans un département qui n'a

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette scène de *Pandore*. Je la trouve assez bien filée, et les raisons de Mercure très-bonnes; mais je n'aime point le couplet de Némésis :

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours.

Le mot de *brûler* me choque, et n'est point officieux pour la musique; je suis tenté de tourner ainsi ce couplet¹ :

NÉMÉSIS, sous la figure de Mercure.

Confiez-vous à moi; je viens pour vous apprendre
Le grand secret d'aimer et de plaire toujours

PANDORE.

Ah ! si je le croyais !

NÉMÉSIS.

C'est trop vous en défendre;
J'éternise vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, etc.

Je suis encore dans une profonde ignorance sur cet ordre donné par M. le maréchal de Richelieu de représenter à Fontainebleau *les Guèbres*. M. de Ximenès est le seul qui m'en ait parlé; la chose devrait être, mais c'est probablement une raison de croire qu'elle ne sera pas. C'est beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertissement de *la Princesse de Navarre*, *les Scythes*, *Mérope* et *Tancrède*.

Lacombe doit avoir vendu plus de *Guèbres* qu'il ne dit; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir : j'en suis fâché pour Lekain; mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniser.

Je viens à des affaires plus graves : c'est le succès de l'avis que vous donnâtes à Sirven; vous aviez seul raison. Tout le parlement de Toulouse est pour Sirven, si j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille aussi innocente que malheureuse dans tous ses droits. Je vous le dis et le redis, il s'est fait depuis dix ans une prodigieuse révolution dans tous les parlements du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laisser mourir les vieux assassins du chevalier

1. Voltaire ne le changea pourtant pas; voyez, tome III, l'acte V de *Pandore*.

de La Barre, qui sont en horreur dans l'Europe entière. Un grand souverain¹ me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les Petites-Maisons de son pays pour toute leur vie.

On ne peut pas assembler les hommes dans la plaine de Grenelle pour leur prêcher la raison ; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui sont dignes d'être éclairés, et la lumière se propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Welches sont toujours les derniers à s'instruire, mais ils s'instruisent à la fin : j'entends les honnêtes gens, car pour les convulsionnaires, les bedeaux de paroisse et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarrasser d'eux.

Adieu, mon divin ange ; rien n'est plus doux que de faire un peu de bien.

7672. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 20 septembre 1769.

Vous avez beau dire, monsieur, vous ne me persuaderez jamais que ce qui produit de si mauvais ouvrages, et qui introduit un si détestable goût, soit un établissement bon et utile. Pourquoi inciter les gens à parler quand ils n'ont rien à dire ? et a-t-on quelque chose à dire quand on n'a ni pensées ni idées ? Que l'Académie se borne à traiter de la grammaire, à enseigner les règles, mais qu'elle ne donne point de sujets à traiter ; qu'elle ne donne point d'entraves au génie ; que les prix qu'elle a à distribuer soient pour les auteurs de bons ouvrages donnés au public ; qu'on suive en cela la méthode des Anglais. Enfin, monsieur, je ne puis souffrir qu'on encourage les gens sans talents ; ayez la sévérité et la fermeté de Despréaux ; elles vous conviennent encore mieux qu'à lui. Réformez votre maison, vous y avez trop de bouches et de langues inutiles ; votre livrée est trop nombreuse, contentez-vous d'être magnifique, et dédaignez le faste.

Quoi ! pensez-vous sérieusement que ma voix puisse se faire entendre, et que je puisse vous être utile pour faire représenter vos *Guèbres* ? Jamais le gouvernement n'y consentira ; contentez-vous de l'impression. Vos *Guèbres* sont dans les mains de tout le monde, et si vous connaissiez vos acteurs, vous verriez combien ils vous sont inutiles ; ils n'ajoutent aucun prestige à ce qu'ils représentent ; tout au contraire, ils font voir le derrière des coulisses, et sentir tous les défauts. Vous ne pouvez être retenu par cette considération, j'en conviens ; mais, monsieur, vous voulez établir la tolérance, vous avez raison, je voudrais que vous fussiez le premier à en ressentir les effets. Pour y parvenir, prêchez-la d'exemple ; contentez-vous

1. L'impératrice Catherine II ; voyez lettre 7594.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure ; Paris, 1865.

d'avoir montré la vérité, et laissez-y tourner le dos à ceux qui ne la veulent point voir. Vous avez tout dit, tenez-vous-en à ne pas vous dédire, et ne mettez point de nouveaux obstacles à la chose du monde que je désire le plus, et sur laquelle j'ai eu une conversation avec M^{me} Denis, dont elle vous rendra compte.

Votre correspondance avec la grand'maman Gargantua me ravit; elle vous répond à ce qu'il y a de solide, c'est ce qui doit lui appartenir : pour moi, je ne suis que pour le frivole; je ne vois point dans l'histoire des Soukirs l'établissement des manufactures, je n'y vois qu'un très-beau sujet de conte de fées, qui pourrait surpasser *Cendrillon*. Voilà, monsieur, les progrès de mon esprit et de ma raison, qui, au bout de soixante et mille ans que j'ai vécu, me mettent à côté des enfants de quatre ans. Ah! je ne suis qu'une petite fille; mais j'ai une charmante grand'maman; il faut l'adorer, monsieur, et moi, m'amuser et m'aimer toujours.

7673. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 septembre.

Les vieux malades, monsieur, n'écrivent pas quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien sensible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adresser quelques paquets sous l'enveloppe du petit-fils d'Henri IV. Il m'a paru que *les Guèbres* n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. Henri IV parla au parlement à peu près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne sais si on ne pourrait pas s'en amuser à Villers-Coterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris, à Orangis. J'imagine que cette petite société se rendrait volontiers aux ordres de monseigneur le duc d'Orléans. M. et M^{me} de La Harpe sont les principaux acteurs; je puis vous assurer qu'ils vous feraient grand plaisir.

Vous aurez bientôt M. le marquis de Jaucourt. Je souhaite que les eaux savoyardes aient fait du bien à ses oreilles. M. de Bourcet est venu tracer la nouvelle ville de Versoy. Il dit que la Corse est un bon pays qui peut nourrir trois cent mille hommes, s'il est bien cultivé; en ce cas, le pays que j'habite est bien loin de ressembler à la Corse.

Tous ceux qui reviennent de Corse prétendent que la réputation de Paoli était un peu usurpée. S'il s'est mêlé d'être législateur, il ne s'est pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en soit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de Choiseul; il

gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme Lulli à un page, pendant qu'il tonnait : « Mon ami, fais le signe de la croix, car tu vois bien que j'ai les deux mains occupées. »

Conservez-moi vos bontés, monsieur ; elles consolent ma solitude et mes souffrances ; comptez à jamais sur mes tendres et respectueux sentiments.

7674. — A M. SIRVEN¹.

A Ferney, 24 septembre 1769.

Consolez-vous, mon cher Sirven, ne perdez point courage. Je vous enverrai vos filles s'il le faut, et je viendrai moi-même si ma santé me le permet. Avez-vous besoin d'argent ? Je vous en aurai. Je suis sûr de votre innocence comme de mon existence. J'espère tout de la raison et de l'équité de votre juge. Je sais que monsieur le procureur général est très-bien intentionné ; il a trop de lumières et trop de vertu pour ne pas vous faire rendre justice. Plus vous avez été malheureux, plus vous aurez de mérite devant Dieu et devant les hommes.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

Sur une carte à jouer très-sale, de la main de Voltaire :

M. de Voltaire est venu quatre fois.

7675. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Pétersbourg, le 15-26 septembre 1769.

Monsieur, je vous ai conté l'autre jour la prise de Chotin, et comment l'armée du victorieux et spirituel Moustapha a été anéantie. Celle-ci ne sera point remplie de faits meurtriers, que vous n'aimez pas plus que moi. Je vous dirai seulement, avant que de répondre à vos deux lettres, monsieur, que les nouvelles d'Azow et de Taganrog ne parlent que de bals, de dîners et de soupers donnés par les généraux et commandants. Depuis que ces forteresses sont occupées on n'y entend pas parler d'ennemis. Cependant

¹. Éditeur, H. Beaune.

². *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, etc., tome X, page 378.

les Turcs avaient envoyé au mois de juin des bâtiments avec des troupes pour faire une descente sur cette côte; ces vaisseaux relâchèrent en Crimée, à Kafa, et là les troupes se révoltèrent contre leur pacha, le tuèrent, de même que les commissaires des vivres se jetèrent dans les barques, et s'en allèrent Dieu sait où. Si mes ennemis ont eu de grands desseins, je les en félicite; mais il se pourrait qu'ils ont compté sans leur hôte. J'aurais vécu cent ans en paix, et je n'aurais jamais commencé la guerre; mais puisque je suis obligé de la faire, grâce au soin de mes ennemis et de mes envieux, je ne négligerai assurément rien pour m'en bien tirer. Les farces italiennes pour la plupart finissent par des coups; celles des Turcs en croisades avec le nonce et ses adhérents pourraient bien finir de même.

Il n'y a rien de plus flatteur pour moi que le voyage que vous voulez entreprendre pour me venir trouver; mais, monsieur, je répondrais mal à l'amitié que vous me témoignez si je n'oubliais en ce moment la satisfaction personnelle que j'aurais à vous voir pour ne m'occuper que de l'inquiétude que je ressens en pensant à ce voyage si long et si pénible auquel vous voulez vous exposer. Votre santé d'ailleurs délicate, j'admire votre courage; mais je serais inconsolable si votre santé, par malheur, était affaiblie par ce voyage; et ni moi, ni toute l'Europe, ne me le pardonnerions. Si jamais l'on faisait usage de l'épithète qu'il vous a plu de composer¹, la terre entière me reprocherait ma complaisance. Outre cela, monsieur, je suis obligée de vous avouer que, si les choses restent dans l'état où elles sont, il se pourrait aisément que le bien de mes affaires m'obligeât d'aller dans les provinces méridionales de mon empire, ce qui doublerait votre chemin; ainsi, monsieur, je ne saurais vous dire au juste où je serai.

7676. — A M. DE CHABANON.

27 septembre.

Je n'ai l'honneur, mon cher confrère, d'être en aucune relation avec M. le duc de Nivernais, malgré la belle réputation que j'ai sur son compte. Il m'a un jour refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de bibus au collège des Quatre-Nations, quoi qu'il soit aux droits du fondateur. Depuis ce temps-là, je me suis contenté de le respecter et de l'aimer, sans lui rien demander. M. et M^{me} d'Argental sont très en état d'appuyer votre demande, quoique vous n'ayez nul besoin d'appui. Je vais leur écrire, non pas pour me donner les airs d'animer leur zèle en votre faveur, mais pour les remercier, et pour prendre sur moi tous les bons offices qu'ils vous rendront. Je ne sais ce que fait La Borde; je n'entends plus parler de lui : je crois qu'il oublie totalement la musique en faveur de la danse. Les jeunes gens

1. Voyez la fin de la lettre 7653.

font très-bien d'être amoureux ; mais il ne faut pas pour cela négliger ses talents ; au contraire, il faut les cultiver pour plaire encore plus à sa maîtresse. C'est l'avis de votre vieux confrère, qui vous sera toujours tendrement attaché.

7677. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 septembre.

Voici encore une autre requête que Chabanon me prie de présenter à mes anges. Mais qu'a-t-il besoin de moi ? pourquoi prendre un si grand tour ? Je suppose qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de Vezieux sollicite auprès de M. le duc de Praslin. Le chevalier de Vezieux est neveu de M. de Chabanon, et recommandé par M. le duc de Nivernais. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de Sartines ait déclaré à un de ses amis qu'il ne se mêle point des spectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout se fait bien ridiculement dans votre pays welche. Si M. le duc de Richelieu avait voulu, les *Guèbres* auraient été joués à Fontainebleau sans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de ressource que dans Orangis. Il se pourrait bien que M. le duc d'Orléans priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ¹ ou à Villers-Cotterets ; ce serait un bel encouragement. Je ne croirai les Welches dignes d'être Français que quand on représentera, publiquement et sans contradiction, une pièce où les droits des hommes sont établis contre les usurpations des prêtres ².

Le vieux solitaire malade lève de loin ses mains aux anges.

7678. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 septembre.

Mon héros voit bien que, lorsque j'ai sujet d'écrire, je barbouille du papier sans peine, et que je l'ennuie souvent ; mais quand je n'ai rien à dire, je respecte ses occupations, ses plaisirs, sa jeunesse, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon

1. Le château de Saint-Cloud appartenait alors à la famille d'Orléans.

2. Plusieurs mots de cette phrase se retrouvent dans le titre d'un opuscule publié par Voltaire l'année précédente ; voyez tome XXVII, page 193.

héros prit l'habitude de se moquer de son très-humble serviteur ; il la conserve et la conservera. Je n'y sais autre chose que de faire le plongeon, et d'admirer la constance de monseigneur à m'accabler de ses lardons.

Je n'étais pas informé de la circonstance du Brayer : il y a mille traits de l'histoire moderne qui échappent à un pauvre solitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler sérieusement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de Ximenès de vous parler des *Guèbres*, ni de vous les présenter. Il a pris tout cela sous son bonnet, qui n'est pas celui du cardinal de Ximenès, dont il prétend pourtant descendre en ligne droite. Je lui suis très-obligé d'aimer les *Guèbres*, mais je ne l'ai assurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris souhaitent qu'on représente cette pièce. On la joue en province. Une société de particuliers vient de la représenter à la campagne ¹ avec beaucoup de succès ; on la jouera probablement chez M. le duc d'Orléans. Il n'y a pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps présent. S'il y a quelque chose qui fasse allusion à l'Inquisition, nous n'avons point d'Inquisition en France ; elle y a toujours été en horreur. *Le Tartuffe*, qui était une satire des dévots et surtout de la morale des jésuites, alors tout-puissants, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et est resté au théâtre pour toujours.

Mahomet, où il est dit :

Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire ;

(Acte III, scène vi.)

Mahomet, dans lequel il y a un Séide, qui est précisément Jacques Clément, est joué souvent sans que personne en murmure. M. de Sartines ne demande pas mieux qu'on fasse aux *Guèbres* le même honneur ; mais il n'ose pas se compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puisse prendre sur lui une telle entreprise. Quelques sots pourraient crier, mais trois à quatre cent mille hommes le béniraient.

J'ai bien senti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire,

1. A Orangis ; voyez ci-dessus, page 444.

ne se soucierait pas beaucoup de celle-ci : aussi je me suis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler par M. de Ximenès ; je lui ai seulement présenté *les Guèbres* pour l'amuser. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante ; ce temps approche, et j'espère que mon héros vivra assez pour le voir.

Au reste, il sait que j'ai juré, depuis longtemps, d'obéir à ses ordres, et de ne jamais les prévenir ; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner ses goûts ; je ne dois rien lui présenter sans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaise. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai son attaché, son obligé, et son berné.

7679. — A M. DE CHAMFORT.

A Ferny, 27 septembre.

Tout ce que vous dites, monsieur, de l'admirable Molière¹, et la manière dont vous le dites, sont dignes de lui et du beau siècle où il a vécu. Vous avez fait sentir bien adroitement l'absurde injustice dont usèrent envers ce philosophe du théâtre des personnes qui jouaient sur un théâtre plus respecté. Vous avez passé habilement sur l'obstination avec laquelle un débauché refusa la sépulture à un sage. L'archevêque Chanvallon mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux, sur M^{me} de Lesdiguières², et il fut enterré pompeusement au son de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailliblement l'âme d'un archevêque dans l'empyrée. Mais Louis XIV avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était supérieur à Plaute et à Térence ne fût jeté à la voirie : c'était le dessein de l'archevêque et des dames de la halle, qui n'étaient pas philosophes.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple ; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à Shakespeare, qui pourtant n'est guère comparable à Molière ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de Shakespeare en Angleterre. Ils vien-

1. Dans l'*Éloge de Molière*, ouvrage couronné par l'Académie française.

2. Le 6 août 1695 ; voyez tome XXI, page 281.

nent d'être célébrés avec une extrême magnificence : il y a eu, dit-on, des tables pour mille personnes. Les dépenses qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnasse français.

Il me semble que le génie n'est pas encouragé en France avec une telle profusion. J'ai vu même quelquefois de petites persécutions être chez les Français la seule récompense de ceux qui les ont éclairés. Une chose qui m'a toujours réjoui, c'est qu'on m'a assuré que Martin Fréron avait beaucoup plus gagné avec son *Ane littéraire* que Corneille avec *le Cid* et *Cinna*; mais aussi ce n'est pas chez les Français que la chose est arrivée, c'est chez les Welches.

Il s'en faut bien, monsieur, que vous soyez Welche; vous êtes un des Français les plus aimables, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie.

Je vous suis très-obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage, qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7680. — A M. SERVAN.

A Ferney, 27 septembre.

C'est votre vie, monsieur, et non pas la mienne, qui est utile au monde. Je ne suis que *vox clamantis in deserto*¹; et j'ajoute que, *vien rauco e perde il canto e la favella*². De plus, cette vieille voix ne part que du gosier d'un homme sans crédit, et qui n'a d'autre mission que celle de son amour pour une honnête liberté, de son respect pour les bonnes lois, et de son horreur pour des ordonnances et des usages absurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la grossièreté, par des besoins particuliers et passagers, et qui enfin, pour comble de démence, subsistent encore quand les besoins ne subsistent plus. Il n'appartient, monsieur, qu'à un magistrat tel que vous d'élever un voix qui sera respectée, non-seulement par son éloquence singulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'est à vous de montrer combien il est absurde qu'un évêque se mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et

1. Isale, xl, 3; et Jean, i, 23.

2. Voltaire a déjà cité ce vers italien dans une lettre à Querini; voyez tome XXXVII, page 413.

faucher mes prés sans offenser Dieu ; combien il est impertinent que des paysans, qui font carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des soles comme les évêques, ne puissent manger, pendant quarante jours, les œufs de leur basse-cour sans la permission de ces mêmes évêques. Qu'ils bénissent nos mariages, à la bonne heure¹ ; mais leur appartient-il de décider des empêchements ? tout cela ne doit-il pas être du ressort des magistrats ? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les restes de ces chaînes de fer dont ces tyrans sacrés nous ont chargés autrefois ? Les prêtres ne doivent que prier Dieu pour nous, et non pas nous juger.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre style, qui ne perdra rien par la sagesse de votre esprit : vous rendrez un service éternel à la France.

Vous nous ferez sortir du chaos où nous sommes, chaos que Louis XIV a voulu en vain débrouiller. Nos petits-enfants s'étonneront peut-être un jour que la France ait été composée de provinces devenues, par la législation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandises du Dauphiné aient payé des droits d'entrée comme si elles venaient de Russie. On change de lois en changeant de chevaux de poste ; on perd au delà du Rhône un procès qu'on gagne en deçà.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle est barbare. On accorde le secours d'un avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuse à un homme accusé d'un crime équivoque.

Si un homme qui a reçu un assigné pour être ouï est absent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confisquer son bien. Que dis-je ! la confiscation, dans tous les cas, est-elle autre chose qu'une rapine ? et si bien rapine, que ce fut Sylla qui l'inventa. Dieu punissait, dit-on, jusqu'à la quatrième génération² chez le misérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le misérable peuple welche. Cette volerie n'est pas connue dans votre province ; mais pourquoi réduire ailleurs des enfants à l'aumône, parce que leur père a été malheureux ? Un Welche dégoûté de la vie, et souvent avec très-grande raison, s'avise de séparer son âme de son corps ; et, pour consoler le fils, on donne son bien au roi, qui en accorde

1. Voyez la note, tome XXVII, page 364.

2. *Deutéronome*, v. 9.

presque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ses amants; l'autre moitié appartient de droit à messieurs les fermiers généraux.

Je ne parle pas de la torture, à laquelle de vieux grands chambriers appliquent si légèrement les innocents comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire souffrir la torture au chevalier de La Barre? était-ce pour savoir s'il avait chanté trois chansons contre Marie-Madeleine, au lieu de deux? est-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette sentence? L'impératrice de Russie, de ce pays qui était si barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans son empire de deux mille lieues, il n'y a pas un seul juge qui n'eût fait mettre aux Petites-Maisons de Russie les auteurs d'un pareil jugement; ce sont ses propres paroles.

Puisse votre faible santé, monsieur, vous laisser achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité attend de vous! Nous avons croupi, depuis Clovis, dans la fange; lavez-nous donc avec votre hysope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, si nous ne voulons pas être lavés.

M. l'abbé de Ravel a dû vous dire à quel point je vous estime, je vous aime, et je vous respecte. Souffrez que je vous le dise encore dans l'effusion de mon cœur.

7681. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Rome, le 27 septembre.

On ne peut rien faire de plus, mon cher confrère, pour la perruque de votre aumônier. J'espère que monsieur l'évêque de Genève ne sera pas plus rigoureux pour lui que le saint-siège. L'attestation que vous m'avez envoyée m'a fait rire; c'était votre intention. Il est vrai que jusqu'ici les épines sur lesquelles je marche n'ont pas blessé mes pieds. Si le pape avait un peu voyagé, s'il avait respiré un autre air que celui de Rome, il aurait des vues plus étendues, et son ton serait très-aimable. Il a tout l'esprit que la nature peut donner à un homme qui n'a connu que le cloître et les congrégations. Il veut bien vivre avec les souverains, ne point tyranniser les consciences, et souffrir avec douceur le mal qu'il ne peut empêcher. Je ne me repons pas de lui avoir donné mon suffrage, *accompagné de plusieurs autres*. Au surplus, ma santé a très-bien résisté aux chaleurs, et mon âme résistera encore mieux aux petites tracasseries, qui sont les fruits naturels du pays que j'habite. Quand vous ferez quelque folie honnête, soit en vers, soit en prose, souvenez-vous de votre admirateur, et du plus fidèle de vos serviteurs et confrères.

7682. — A M. PANCKOUCKE.

29 septembre.

J'approuve fort votre dessein de faire un supplément à l'*Encyclopédie*. Je souhaite qu'il ne se trouve plus d'Abraham Chaumeix, et que ceux qui ont condamné les thèses contre Aristote, l'émétique, la circulation du sang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Bélisaire*, soient si las de leurs anciennes bévues qu'ils n'en fassent plus de nouvelles. J'ose même espérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hospitalité à cette étrangère qu'on nomme la *Vérité*, qu'on a toujours si mal reçue. Le ministère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à un peuple de sots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offensez, en me proposant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez insérer dans vos *in-folio*. C'est se moquer d'imaginer qu'à soixante-seize ans je puisse être utile à la littérature ; et c'est un peu m'insulter que de me proposer dix-huit mille francs pour environ six cents pages. Vous savez que j'ai donné toutes mes sottises *gratis* à des Genevois, je ne les vendrai pas à des Parisiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obstinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour¹. Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre *Encyclopédie*, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles suivants : *Entendement humain*, *Églogue*², *Élégie*, *Épopée*³, en ajoutant quelques notes historiques à l'article de M. Marmontel. *Épreuve*⁴, *Fable*⁵ ; on peut faire une comparaison agréable des fables inventées par l'Arioste et imitées par La Fontaine. *Fanatisme*⁶ (histoire du) ; cela peut être très-intéressant. *Femme*⁷ ; article ridicule, qui peut devenir instructif et piquant. *Fatalité* ; on peut dire sur cet article des choses très-frappantes, tirées de l'histoire. *Folie*⁸ ; il y a

1. L'édition de Genève, in-4°.

2. Voyez dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XVIII, page 506.

3. *Ibid.*, page 564.

4. *Ibid.*, page 593.

5. Voyez, *Dictionnaire philosophique*, tome XIX, page 59.

6. *Ibid.*, pages 77-86.

7. *Ibid.*, page 95.

8. *Ibid.*, page 159.

des choses sages à dire sur les fous. *Génie*¹; on peut en parler sans encore en avoir. *Langage*; cet article peut être immense. *Juifs*; on peut proposer des idées très-curieuses sur leur histoire, sans trop effaroucher. *Loi*; examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke*; il faut le justifier sur une erreur qu'on lui attribue à son article *Mainmorte*; on me fournira un excellent article sur cette jurisprudence barbare. *Malebranche*²; son système peut fournir des réflexions fort curieuses. *Métempsychose*, *Métamorphose*³, bons articles à traiter.

Je vous indiquerai les autres matières sur lesquelles je pourrai travailler; mais c'est à condition que je serai en vie, car je vous réponds que, si je suis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'Italien⁴ qui veut, dit-on, refondre, avec quelques Suisses, l'*Encyclopédie* faite par des Français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

7683. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 22 septembre-2 octobre.

J'ai vu, monsieur, par votre lettre au comte de Schouvalow⁵, que la prétendue dévastation de la nouvelle Servie, que les gazettes catholiques ont tant prônée, vous avait donné quelque appréhension; cependant il est très-vrai que les Tartares, quoiqu'ils aient attaqué nos frontières de trois côtés, ont trouvé partout une résistance convenable, et se sont retirés sans causer de dommages considérables. Toute cette expédition n'a duré que trois jours, durant un froid excessif, mêlé de vent et de neige: ce qui a causé beaucoup de perte aux Tartares, tant en hommes qu'en chevaux.

Mais que direz-vous, monsieur, lorsque vous saurez que les belles Circassiennes, indignées d'être renfermées dans le sérail de Constantinople comme des animaux dans une écurie, ont persuadé à leurs pères et à leurs frères de se soumettre à la Russie? Le fait est que les Circassiens des montagnes m'ont prêté serment de fidélité. Ce sont ceux qui habitent le pays

1. *Dictionnaire philosophique*, tome XIX, page 242.

2. Les articles *Entendement humain*, *Élégie*, *Fatalité*, *Langage*. *Locke*, *Loi*, *Malebranche*, n'ont pas, à ce qu'il paraît, été fournis par Voltaire. (B.)

3. Dès 1764 Voltaire avait mis dans son *Dictionnaire philosophique* un article sous ce double titre; voyez tome XX, page 75.

4. Felice; voyez page 347.

5. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'empire de Russie*, etc., tome X, page 381.

6. Cette lettre manque.

nommé Cabarda; et c'est une suite de la victoire qu'ont remportée nos Kal-mouks, soutenus de troupes régulières, sur les Tartares du Kouban, sujets de Moustapha, et qui habitent le pays que traverse la rivière de ce nom, au delà du Tanaïs.

7684. — A M. HENNIN.

4 octobre au soir.

Je suis à vos ordres, monsieur, et je vous remercie de la préférence. Vous n'avez qu'à envoyer chercher les rogatons dont vous avez besoin. Je viendrais vous les porter moi-même, si mon poulx était comme celui d'un autre homme.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney.

7685. — A M. VERNES.

Le 9 octobre.

Mon cher philosophe, si Dieu a dit : « Croissez et multipliez ¹, » voici deux personnes qui veulent obéir à Dieu. L'une est catholique romain, l'autre est de votre religion et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un serviteur du pape d'épouser une servante de Zwingle; mais je crois que vous regardez Dieu comme le père de tous les garçons et de toutes les filles. Vous savez que la femme fidèle peut convertir le mari infidèle ².

Tachez, mon cher philosophe, de faire en sorte que ces deux personnes puissent se marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas, car le mariage est un sacrement dans notre Église, et l'on m'accuse, quoique assez mal à propos, de ne pas croire aux sept sacrements.

Permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur, sans cérémonie.

7686. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 octobre.

Mon héros, dans sa dernière lettre, a daigné me glisser un petit mot de son jardin. Je suis, comme Adam, exclu du paradis

1. *Genèse*, I, 28.

2. I, *Corinthé*. VII, 14.

terrestre, et je suis devenu laboureur comme lui. Je vous assure, monseigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaissance. Oserais-je vous supplier de vouloir bien faire valoir auprès de votre amie¹ les sentiments dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de l'en remercier; mais je n'ose, et je vous demande sur cela vos ordres.

Au reste, il n'y a pas d'apparence que j'aie l'impudence de me présenter devant vous dans le bel état où je suis. Il n'est bruit dans le monde que de votre perruque en bourse, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les personnes qui vous approchent jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez; vous êtes debout toute la journée. On assure que vous avez beaucoup plus de santé que vous n'en aviez à Closter-Severn², et que vous commanderiez une armée plus lestement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous servir de secrétaire, encore moins de coureur: la raison en est que mes fuseaux, que j'appellais jambes, ne peuvent plus porter votre serviteur, et que mes yeux sont actuellement à la Chaulieu, bordés de grosses cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé sur nos montagnes. Vous, qui êtes un grand chimiste, vous me direz pourquoi la neige, que je ne vois point, me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très-bons dès que le printemps est revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-Vingts pour l'hiver. Je défie toute votre Académie des sciences de me donner la raison de ce phénomène; il est particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jésuite auprès de moi qui est précisément dans le même cas, et plusieurs autres personnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les choses, et plus je vois qu'on ne peut rendre raison de rien.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement dans le pays étranger les *Souvenirs de M^{me} de Caylus*³. Elle fait un portrait fort plaisant de M. le duc de Richelieu votre père, et votre père véritable, quoi que vous en disiez⁴; je vois que c'était un bel esprit, et que l'hôtel de Richelieu l'emportait sur l'hôtel de Rambouillet.

1. M^{me} Du Barry.

2. 8 septembre 1757; voyez tome XV, page 347.

3. Voyez tome XXVIII, page 285, les préface et notes de Voltaire sur ces *Souvenirs*, dont il donna la première édition.

4. Voltaire, écrivant à Richelieu, n'avait pas les mêmes idées que quand il parlait à M^{me} de Fontaine du *père putatif* du maréchal (voyez tome XXXVIII, page 533).

Permettez-moi, monseigneur, de vous remercier encore, au nom des *Scythes*, de la vieille *Méropé* et de *Tancrède*.

On vient donc de jouer une tragédie anglaise¹ à Paris; je commence à croire que nous devenons trop Anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être Français. C'est votre affaire, car c'est à vous à soutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre respect et mon inviolable attachement.

7687. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 octobre.

Mon cher ange, j'aurais dû plus tôt vous faire mon compliment de condoléance sur votre triste voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'est qu'Orangis², à qui appartient Orangis, s'il y a un beau théâtre à Orangis; mais j'ai été dans un plus triste état que vous. Figurez-vous qu'au 1^{er} d'octobre il est tombé de la neige dans mon pays; j'ai passé tout d'un coup de Naples à la Sibérie; cela n'a pas raccommo­dé ma vieille et languissante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives; mais c'est précisément parce que je les éprouve depuis quinze ans que je ne les peux plus supporter. On me dira encore : George Dandin, vous l'avez voulu³; George répondra comme les autres hommes : J'ai été séduit, je me suis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête; je souffre, je me repens; voilà comme le genre humain est fait.

Si les hommes étaient sages, ils se mettraient toujours au soleil et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils se mettent toujours au coin du feu; et quand il y a un rayon de soleil, ils y courent. Lamotte, qui demeurerait sur votre quai, se faisait porter en chaise, depuis dix heures jusqu'à midi, sur le pavé qui borde la galerie du Louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère.

J'ai peur que les maladies de M^{me} d'Argental ne viennent en partie de votre exposition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent sur le quai des Orfèvres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que

1. *Hamlet*, tragédie de Ducis, jouée le 30 septembre 1769.

2. Voyez la note, tome VI, page 485.

3. *George Dandin*, acte I, scène IX.

ceux qui demeurent à quatre toises derrière eux, sur le quai des Morfondus, ont presque tous des visages d'excommuniés?

C'est assez parler du vent du nord, que je déteste, et qui me tue.

Vous avez sans doute vu *Hamlet*¹ : les ombres vont devenir à la mode ; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue ; *domandavo acqua, non tempestà*². J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement est action et pantomime ; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque ; adieu les beaux vers, adieu les sentiments du cœur, adieu tout. La musique ne sera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne seront plus que des ours de passe-passe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré : je dégénère aussi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami La Borde le petit changement que je vous avais envoyé pour *Pandore*, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette *Pandore*, parce que Jupiter est absolument dans son tort ; et je trouve extrêmement plaisant d'avoir mis la philosophie à l'Opéra. Si on joue *Pandore*, je serais homme à me faire porter en litière à ce spectacle ; mais,

Sic vos non vobis mellificatis, apes.

(VIRG.)

J'ai donné quelquefois à Paris des plaisirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi ; en vérité, rien n'est plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de Praslin ; ce n'est point encore pour moi, je ne suis point marin, dont bien me fâche ; je me meurs sur un vaisseau ; sans cela, est-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les persécutions que j'essayais à Paris, et que j'ai toujours sur le cœur ?

Mille tendres respects à M^{me} d'Argental.

A propos, si tout est chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'est pas.

1. Voyez la note 1 de la page précédente.

2. Voyez page 40.

7688. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 15 octobre.

J'ai reçu, mon cher et illustre confrère, en arrivant de la campagne, les tristes éclaircissements que vous m'avez envoyés sur l'aventure abominable du pauvre Martin¹. Ses juges, dignes de martin-bâton, sont actuellement allés voir leurs dindons², auxquels ils ressemblent. Dès que la Saint-Martin, qui fait égorger tant de dindons à deux pieds avec plumes, aura ramené les dindons à deux pieds sans plumes, je vous promets de tirer cette affaire au clair, et de couvrir ces maraudeurs de l'opprobre qu'ils méritent. J'en ai déjà parlé à quelques-uns de *messieurs* qui sont actuellement de la chambre des vacations; ils prétendent qu'ils ne savent ce que c'est, car ils n'enragent point pour mentir. Ils viennent de condamner un assassin de Montrouge à être roué dans *la place la plus convenable* du village; cela rappelle le bourreau d'armée qui était de Beauvais, et qui faisait des excuses à un maraudeur pendu, son compatriote, de ce qu'il n'aurait pas *autant de commodités*, étant pendu à un arbre, qu'à une potence. Cette place, *la plus convenable* pour rouer un homme, doit être mise à côté *des coups de bâton* donnés à un crucifix, dont il était parlé dans le bel arrêt du malheureux chevalier de La Barre. Je suis charmé que cette canaille parlementaire soit traitée comme elle le mérite dans le code des lois de la Russie, et que les Tartares apprennent aux Welches à être humains.

Avez-vous entendu parler d'une petite drôlerie sur nosseigneurs du parlement, intitulée *Michaut et Michel*³? Je ne sais qui en est l'auteur, ni s'il est Paris; mais s'il avait envie d'y venir, je lui dirais en ami :

Occursare capro, cornu ferit ille, caveto.

(VIRG., *eccl.* ix, v. 25.)

Je ne sais pas si le parlement de Toulouse rendra justice au pauvre Sirven; je le souhaite pour son honneur (j'entends pour celui du parlement). A propos de Sirven, Damilaville avait un pauvre domestique qui l'a logé pendant longtemps, et à qui son maître avait promis de lui procurer pour cette bonne œuvre quelque gratification dont il a besoin, étant chargé de famille. M^{me} Denis m'a promis de vous en parler. Elle vous dira d'ailleurs que nous continuons, comme de raison, à la cour et à la ville, à dire et à faire beaucoup de sottises; mais elle ne vous dira sûrement pas assez combien je vous aime et vous

1. Lettre 7656.

2. C'est-à-dire allés passer les vacances dans leurs terres.

3. C'était un poème contre Michaut de Montaron de Monblin et Michel Lepelletier de Saint-Fargeau (voyez lettre 7706); La Harpe en rapporte quelques vers dans sa *Correspondance littéraire*. On l'attribua à Voltaire, puis à Turgot, mais Condorcet en était l'auteur. On trouve cette pièce dans la lettre de Condorcet à Turgot du dimanche de Pâques, avril 1770; voyez les *OEuvres de Condorcet*, édition de 1847-49, tome I^{er}, page 165. On avait dit à Voltaire, et il croyait en effet, que Turgot en était l'auteur.

regrette, et combien j'aurais de désir de vous embrasser encore une fois. En attendant, je vous embrasse en esprit et en âme, de toutes mes forces et de tout mon cœur.

P. S. J'espérais un peu de l'enfant duc de Parme¹, attendu la bonne éducation qu'il a eue; mais où il n'y a point d'âme, l'éducation n'a rien à faire. J'apprends que ce prince passe la journée à voir des moines, et que sa femme, Autrichienne² et superstitieuse, sera la maîtresse. O pauvre philosophie! que deviendrez-vous? il faut cependant tenir bon, et combattre jusqu'à la fin.

Faisons notre devoir, et laissons faire aux dieux³.

1769. — A CATHERINE II,
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

17 octobre.

Madame, le très-vieux et très-indigne chevalier de Votre Majesté impériale était accablé de mille faux bruits qui couraient et qui l'affligeaient. Voilà tout à coup la nouvelle consolante qui se répand de tous côtés que votre armée a battu complètement les esclaves de Moustapha vers le Dniester. Je renais, je rajeunis, ma législatrice est victorieuse; celle qui établit la tolérance, et qui fait fleurir les arts, a puni les ennemis des arts: elle est victorieuse, elle jouit de toute sa gloire. Ah! madame, cette victoire était nécessaire; les hommes ne jugent que par le succès. L'envie est confondue. On n'a rien à répondre à une bataille gagnée: des lauriers sur une tête pleine d'esprit, et d'une force de raison supérieure, font le plus bel effet du monde.

On m'a dit qu'il y avait des Français dans l'armée turque: je ne veux pas le croire. Je ne veux pas avoir à me plaindre de mes compatriotes; cependant j'ai connu un colonel⁴ qui a servi en Corse, et qui avait la rage d'aller voir des queues de cheval; je lui en fis honte, je lui représentai combien sa rage était peu chrétienne; je lui mis devant les yeux la supériorité du *Nouveau Testament* sur l'*Alcoran*; mais surtout je lui dis que c'était un

1. Ferdinand (voyez tome XXXIX, page 381).

2. Marie-Amélie-Josèphe-Jeanne-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, née le 26 février 1746, mariée le 19 juillet 1769, morte en 1802.

3. Voltaire a dit dans *Rome sauvée*, acte I, scène VII :

Faisons notre devoir, les dieux feront le reste.

Corneille, dans *les Horaces*, acte II, scène VIII, avait dit :

Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux.

4. Ce colonel n'exécuta pas son projet; voyez lettre 7711.

crime de lèse-galanterie française de combattre pour de vilaines gens qui enferment les femmes, contre l'héroïne de nos jours. Je n'ai plus entendu parler de lui depuis ce temps-là. S'il est votre prisonnier, je supplie Votre Majesté impériale de lui ordonner de venir faire amende honorable dans mon petit château, d'assister à mon *Te Deum*, ou plutôt à mon *Te Deum*, et de déclarer à haute voix que les Moustapha ne sont pas dignes de vous déchausser.

Aurai-je encore assez de voix pour chanter vos victoires? J'ai l'honneur d'être de votre académie¹; je dois un tribut. M. le comte Orlof n'est-il pas notre président? Je lui enverrais quelque ennuyeuse ode pindarique, si je ne le soupçonnais de ne pas trop aimer les vers français.

Allons donc, héritier des Césars, chef du saint empire romain, avocat de l'Église latine, allons donc. Voilà une belle occasion. Poussez en Bosnie, en Serbie, en Bulgarie; allons, Vénitiens, équipez vos vaisseaux, secondez l'héroïne de l'Europe.

Et votre flotte, madame, votre flotte!... Que Borée la conduise, et qu'ensuite un vent d'occident la fasse entrer dans le canal de Constantinople!

Léandre et Héro, qui êtes toujours aux Dardanelles, bénissez la flotte de Pétersbourg. Envie, taisez-vous! peuples, admirez! C'est ainsi que parle le malade de Ferney; mais ce n'est pas un transport au cerveau, c'est le transport du cœur.

Que Votre Majesté impériale daigne agréer le profond respect et la joie de votre très-humble et très-dévoth ermite.

7690. — A M. COSTE ².

A Ferney, 17 octobre 1769.

Je suis très-fâché sans doute, monsieur, d'avoir été tympanisé dans la *Gazette de Berne* d'une manière si indécente : les affaires des particuliers ne doivent point être prostituées ainsi en public ; cet honneur n'appartient qu'aux souverains. Je ne me souviens plus des mots qui étaient dans le mémoire³ dont vous vous chargeâtes pour M. le duc de Choiseul, mais je sais très-bien que le gazetier suisse n'en devait avoir aucune connaissance. Je

1. Voltaire était de l'Académie de Saint-Pétersbourg depuis 1746; voyez sa lettre à Muller, tome XXXVI, page 456.

2. Éditeurs, Bayoux et François. (App. 1865.)

3. Lettre à Choiseul du 16 juillet.

vois que vous pensez comme moi ; mais après tout, ce n'est qu'une bagatelle qui n'est bonne qu'à être oubliée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, bien véritablement votre, etc.

7691. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 7-18 octobre.

Monsieur, vous direz que je suis une importune avec mes lettres, et vous aurez raison ; mais prenez-vous-en à vous-même. Vous m'avez dit plus d'une fois que vous souhaitiez d'apprendre la défaite de Moustapha ; eh bien ! ce victorieux empereur des Turcs a perdu la Moldavie entière. Yassi est pris ; le vizir s'est enfui en grande confusion au delà du Danube. Voilà ce qu'un courrier m'annonce ce matin, et ce qui fera taire la *Gazette de Paris*, le *Courrier d'Avignon*, et le nonce, qui fait la *Gazette de Pologne*.

Adieu, monsieur ; portez-vous bien, et soyez persuadé que je réponds bien à l'amitié que vous me témoignez.

CATHERINE.

7692. — A M. LUNEAU DE BOISJERMAIN ¹.

Château de Ferney, 21 octobre.

Je suis très-malade, monsieur ; je ne verrai pas longtemps les malheurs des gens de lettres.

Je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter ni répondre au factum de M. Linguet².

Il me paraît que les toiliers, les droguistes, les vergettiers, les menuisiers, les doreurs, n'ont jamais empêché un peintre de vendre son tableau, même avec sa bordure. Monsieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de son bon vin, sans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'est une autre affaire ; il faut qu'ils soient écrasés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne sont que des membres très-épars.

1. M. Luneau était en procès avec les libraires, qui n'entendaient pas que les auteurs vendissent ou échangeassent leurs ouvrages. (K.)

— Luneau de Boisjermain (Pierre-Joseph-François), né à Issoudun en 1732, est mort à Paris le 25 décembre 1801.

2. C'est ironiquement que Voltaire parle ainsi ; voyez le quatrième alinéa de cette lettre. Le mémoire de Linguet était intitulé *Précis signifié par les syndics et adjoints des libraires de Paris*. Luneau, qui avait publié un premier mémoire, en fit imprimer un second, en réponse au *Précis* rédigé par Linguet. (B.)

En 1753, on me proposa de faire à Lyon une très-jolie édition du *Siècle de Louis XIV*; une personne très-intelligente et très-bien-faisante persuada au cardinal de Tencin que c'était un livre contre Louis XIV; le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponse de Sa Majesté.

La vie est hérissée de ces épines, et je n'y sais d'autre remède que de cultiver son jardin.

7693. — A M. COLINI.

Ferney, 25 octobre.

C'était un Allemand de beaucoup d'esprit qui avait fourni, mon cher ami, la première légende¹. J'ai écrit au graveur² pour qu'il m'envoyât environ une trentaine de médailles avec cette légende même; et je lui ai demandé, je crois, une douzaine d'autres de la nouvelle fabrique³, qui ont pour devise :

ORPHEUS ALTER.

Comme il ne m'appartient ni d'*éclairer les nations*, ni d'être un *second Orphée*, je ne me mêle point de tout cela, et je dois l'ignorer. Je ne puis qu'acheter les médailles du graveur; je les ai demandées en bronze; c'est tout ce que je puis faire. Vous me ferez plaisir, mon cher ami, de le presser.

Je suis étonné d'être en vie après la maladie de langueur que j'ai essuyée. Une de mes plus grandes consolations est la bonté dont Son Altesse électorale daigne m'honorer, et votre amitié, sur laquelle je compte jusqu'à mon dernier moment. V.

1. Une note de Colini apprend que la légende était le vers 354 du chant IV de la *Henriade* :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

On a vu par la lettre 7517 que cette médaille était dédiée à l'électeur, dont le nom était au revers, au-dessus d'un autel sur lequel étaient des trompettes, des casques, des épées, emblèmes des sujets épiques et tragiques. On dit que l'électeur désapprouva la légende, et en exigea la suppression. La suppression parait constatée par la lettre à Colini ci-dessus. C'était la première légende qu'on lisait sur les douze médailles dont il est parlé dans la lettre 7516.

2. La lettre manque.

3. C'est sans doute celle qui porte la date de 1770; mais il parait que l'inscription fut remplacée par une couronne.

7694. — A M. D'ALEMBERT.

28 octobre.

M^{me} Denis, mon très-cher et très-grand philosophe, m'apporte votre lettre du 15. J'aurais encore mieux aimé causer avec vous à Paris ; mais le triste état où je suis ne m'a pas permis de voyager, et je crois, entre nous, que ni *messieurs* ni les révérends pères n'auront plus désormais de querelle avec moi.

Soyez très-sûr que l'histoire de Martin¹ est dans la plus exacte vérité. Martin fut condamné, il y a environ trois ans, à Paris, comme je vous l'ai mandé. Les annales du pays ne m'ont point encore annoncé la date de sa mort, mais je vous ai mandé celle de la déclaration que fit le coupable de l'innocence de Martin. On a rassemblé la pauvre famille dispersée. On fait un mémoire actuellement en sa faveur. Je suis bien sûr que vous ne me citerez pas, mais il est bien étrange qu'on craigne d'être cité quand il s'agit de secourir une malheureuse famille qui demande justice de la mort abominable de son père.

M^{me} Denis m'a parlé d'une pièce de vers intitulée *Michaut, ou Michon et Michelle*² ; elle dit que c'est une pièce satirique contre des conseillers au parlement, mais qu'elle ne l'a pas vue. Elle ajoute qu'on a la fureur de me l'attribuer. Je suis si malade que je ne puis me livrer à une juste colère ; ces infâmes calomnies m'empêcheraient de venir à Paris, quand même j'aurais la force de soutenir la vie qu'on y mène, et qui ne me plaît point du tout.

Vous savez peut-être que Panckouke m'a proposé de travailler à la partie littéraire du *Supplément de l'Encyclopédie*. Je m'en chargerai avec grand plaisir, si la nature m'en donne le temps et la force ; j'ai même des matériaux assez curieux. Il se vante que vous travaillez à tout ce qui regarde les mathématiques et la physique. Comment ferez-vous quand il faudra combattre les molécules organiques, les générations sans germe, et les anguilles de blé ergoté ? Laissera-t-on subsister dans l'*Encyclopédie* les exclamations *O mon cher ami Rousseau*³ ? déshonorera-t-on un livre utile par de pareilles pauvretés ? laissera-t-on subsister cent articles qui ne sont que des déclamations insipides ? et n'êtes-vous pas honteux de voir tant de fange à côté de votre or pur ?

1. Voyez lettre 7656.

2. Voyez une note sur la lettre 7688.

3. C'est au mot *ENCYCLOPÉDIE* qu'est cette exclamation de Diderot ; voyez ci-dessus page 258.

Je vous demanderais aussi de retrancher un petit mot, à la fin d'un article, concernant Maupertuis¹. Il n'est pas bien sûr qu'il eût raison, mais il est très-sûr qu'il a été fou et persécuteur. M^{me} Denis m'a bien étonné en m'apprenant le déplorable état où se sont trouvées les affaires de Damilaville à sa mort. Je plains beaucoup son pauvre domestique. Permettez que je vous adresse ce petit billet², qui me coûte beaucoup plus de peine à écrire qu'il ne coûte d'argent, car à peine puis-je me servir de ma main.

Si je puis travailler à la partie littéraire, il faudra toujours que je dicte.

Vous m'avez fait un vrai plaisir en réduisant dans plus d'un article l'infini à sa juste valeur.

Je vous prie, mon cher philosophe, de me mander si, dans mille cas, les diagonales des rectangles ne sont pas aussi incommensurables que les diagonales des carrés. C'est une fantaisie de malade.

Voici une chose plus intéressante. Grimm assure que l'empereur est des nôtres ; cela est heureux, car la duchesse de Parme, sa sœur³, est contre nous.

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

(Ovid., *Trist.*, lib. I, eleg. II, 4)

Fers mihi opem quand vous m'écrivez. Ce n'est pas seulement parce que je vous regarde comme le premier écrivain du siècle, mais parce que je vous aime de tout mon cœur.

7695. — A M. LE COMTE ANDRÉ SCHOUVALOW.

30 octobre.

La charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan de la législatrice victorieuse ! Je vous avais déjà fait mon compliment par M. d'Eck ; j'étais alors trop malade pour écrire. C'est donc Cotein qu'il faut dire, et non pas Choctzim ; moi, je l'appelle *Triumphopolis*.

Je me flatte que le code des lois s'achèvera parmi les vic-

1. Dans le tome IV in-folio de l'*Encyclopédie*, un long passage qui termine l'article COSMOLOGIE est tout entier sur Maupertuis.

2. C'était le mandat d'une somme d'argent pour le domestique de Damilaville ; voyez lettre 7706.

3. Voyez page 475.

toires. Mars est, dit-on, le dieu de la Thrace, où réside son pauvre serviteur Moustapha; mais Minerve réside à Pétersbourg, et vous savez que, dans Homère, Minerve l'emporte beaucoup sur Mars.

Quel Mars que Moustapha!

A propos, Orphée était de Thrace aussi; faites-y donc un petit voyage, à la suite de Sa Majesté impériale. Ah! s'il me restait encore un peu de voix, je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il est bien triste pour moi de mêler de si loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embrasse mille fois dans les transports de ma joie. Mille respects à M^{me} la comtesse de Schouvalow.

Je présente mes très-humbles et mes tendres félicitations à M. le prince Gallitzin, ci-devant ambassadeur, tant chez les Français que chez les Welches, et à M. le comte de Woronzow, qui est, je crois, à présent à votre cour.

Permettez-moi de faire mettre dans la *Gazette de Berne*, qui va en France, les détails intéressants de votre lettre.

7696. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 30 octobre.

Madame, Votre Majesté impériale me rend la vie, en tuant des Turcs. La lettre dont elle m'honore, du 22 septembre, me fait sauter de mon lit, en criant : *Allah! Catharina!* J'avais donc raison, j'étais plus prophète que Mahomet : Dieu et vos troupes victorieuses m'avaient donc exaucé quand je chantais : *Te Catharinam laudamus, te dominam confitemur*¹. L'ange Gabriel m'avait donc instruit de la déroute entière de l'armée ottomane, de la prise de Choczin, et m'avait montré du doigt le chemin d'Yassi.

Je suis réellement, madame, au comble de la joie; je suis enchanté, je vous remercie, et, pour ajouter à mon bonheur, vous devez toute cette gloire à monsieur le nonce. S'il n'avait pas déchaîné le divan contre Votre Majesté, vous n'auriez pas vengé l'Europe.

Voilà donc ma législatrice entièrement victorieuse. Je ne sais pas si on a tâché de supprimer à Paris et à Constantinople votre *Instruction pour le Code de la Russie*; mais je sais qu'on devrait la cacher aux Français : c'est un reproche trop honteux pour nous

1. Imitation du premier verset du *Te Deum*.

de notre ancienne jurisprudence ridicule et barbare, presque entièrement fondée sur les *Décrétales* des papes et sur la jurisprudence ecclésiastique.

Je ne suis pas dans votre secret; mais le départ de votre flotte me transporte d'admiration. Si l'ange Gabriel ne m'a pas trompé, c'est la plus belle entreprise qu'on ait faite depuis Annibal.

Permettez que j'envoie à Votre Majesté la copie de la lettre que j'écris au roi de Prusse¹ : comme vous y êtes pour quelque chose, j'ai cru devoir la soumettre à votre jugement.

Que Dieu me donne de la santé, et certainement je viendrai me mettre à vos pieds l'été prochain pour quelques jours, ou même pour quelques heures, si je ne puis mieux faire.

Que Votre Majesté impériale pardonne au désordre de ma joie, et agrée le profond respect d'un cœur plein de vous.

L'ermite de Ferney.

7697. — A M. BORDES.

30 octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plus tôt, mon très-cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous. Je suis persuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce² aux pontifes, gens de bien et tolérants. Il y a des traits qui auraient déplu à l'architriclin, tout homme de bien et tolérant qu'il est.

M. de La Verpillière³ ne risque certainement pas plus à faire représenter cette pièce que de me donner à souper à Lyon, si j'étais homme à souper; mais je crois toujours qu'il est bon d'en différer la représentation jusqu'au départ du primat : alors soyez très-sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ses grands vicaires ne me refuseront pas la sépulture; et, si je respire encore, ce sera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il se peut, les fruits de la raison éclore dans une ville plus occupée de manufactures que de philosophie.

Si vous avez ces fragments de Michon et de Michette⁴, qu'on

1. Probablement la lettre 7702, qui n'était peut-être pas encore terminée.

2. *Les Guêbres*.

3. Prévôt des marchands de Lyon; voyez lettre 7659.

4. Voyez une note de la lettre 7688.

vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'est une satire contre trois conseillers au parlement. Je soupçonne un très-grand seigneur d'en être l'auteur, mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer ; ce procédé est infâme. J'ai bien de la peine à croire qu'une satire sur un tel sujet soit aussi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui sont réellement coupables du crime de faux ; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne connais ni Michon ni Michette, ni les trois conseillers au parlement dont il est question ; et que l'auteur, quel qu'il soit, est un malhonnête homme s'il m'impute cette rapsodie.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embrasse toujours avec le désir de vous voir.

7698. — A M. HENNIN.

A Ferney, 30 octobre.

Ma haute dévotion, monsieur, m'ayant fait craindre qu'on ne fût accroire au roi de Prusse que je suis l'auteur de la lettre¹ véritablement digne d'un homme qui a fait ses pâques, j'envoie à M. Genep² mon désaveu dans une lettre à M. le duc de Grafton. La lettre³ est à cachet volant ; je vous prie de la lire. Je me flatte que M. Genep aura la bonté de l'envoyer. Vous voyez que les Anglais ont des fanatiques, comme nous avons des jansénistes. Il n'y a point de grandes villes où il n'y ait beaucoup de fous.

Bonsoir, monsieur ; je vous supplie de vouloir bien mettre mon paquet pour M. Genep dans le vôtre pour la cour ; je vous serai sérieusement obligé. Maman et moi, nous sommes, comme vous le savez, entièrement à vos ordres. V.

On dit les Russes à Yassi et à Bender.

7699. — DE M. HENNIN⁴.

A Genève, le 30 octobre 1769.

J'applaudis à vos scrupules, monsieur, et je fais partir votre lettre. J'exhorterai mon ami à veiller toujours sur les faussaires anglais, qui, par

1. Voyez la lettre 7702.

2. Commis du ministère des affaires étrangères.

3. Elle manque.

4. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, Paris, 1825.*

fanatisme ou par malice, vous font écrire de longues lettres aux rois que vous n'êtes pas dans l'habitude d'ennuyer quand vous vous y mettez. M. le duc de Grafton sera très-sensible à votre hommage; mais je doute que, dans ce moment-ci, il le rende public. Sa nation l'a pris en grippe, comme nous avons fait M. Silhouette et M. de Laverdy. A propos de ce dernier, n'a-t-il pas fait défendre, sous peine d'être pendu, d'écrire sur les matières de gouvernement. Si jamais vous faites son apologie, ce que je regarde comme très-possible à beaucoup d'égards, glissez légèrement sur ce trait, qui ne lui fait pas honneur.

Voici enfin le dessin pour *les Guèbres*. Il me paraît très-bien, et la gravure en sera encore plus jolie. Si vous jugez à propos que Brichet ¹ la fasse, je vous prie de me le mander, en me renvoyant sur-le-champ le dessin. Vous l'auriez à la fin de la semaine. On mettrait en bas le vers de la pièce que vous jugeriez à propos. J'ai demandé à l'artiste pourquoi il avait tant tardé à vous satisfaire; il m'a répondu que ventre affamé n'a point d'imagination, que tant qu'il avait été inquiet sur son dîner, il lui était impossible de trouver dans sa tête le tour à donner aux figures. On paye quatre louis ces dessins à Gravelot, et ils ne sont pas mieux. Les gravures finies, de cette grandeur, coûtent à Paris deux louis. Je ne dis ceci, monsieur, que pour tranquilliser votre générosité; il est convenable que l'artiste soit récompensé; mais je voudrais bien qu'il ne s'accoutumât pas à mettre ses ouvrages à trop haut prix.

Je vous félicite, monsieur, de votre réunion avec M^{me} Denis ². Vous connaissez l'un et l'autre le tendre attachement que je vous ai voué; il ne peut que s'accroître, et je souhaite vous en donner des preuves jusqu'au temps où tous les hommes seront sages. Voilà, si je ne me trompe, une hyperbole; mais elle rend ce dont je veux vous convaincre.

Je joins ici un paquet que M. Pingeron ³ vient de me faire passer pour vous. Il me demande si vous voudriez accepter un exemplaire de ses ouvrages, qui tous roulent sur des choses utiles et sur les arts.

7700. — A M. HENNIN.

30 octobre.

En vous remerciant, monsieur, de toutes vos bontés.

Je vous renvoie l'estampe⁴, comme vous l'ordonnez. Je crois

1. Brichet était un dessinateur et graveur fort médiocre.

2. M^{me} Denis, qui avait été s'établir à Paris au commencement de 1768, était revenue depuis peu à Ferney auprès de son oncle, qu'elle ne quitta plus.

3. Pingeron était fort instruit dans les sciences mathématiques, et surtout dans la mécanique. Il a publié quelques ouvrages qui ont principalement pour but des améliorations dans divers objets d'utilité publique. Il a traduit les œuvres d'Algarotti et le poëme des *Abeilles*.

4. Le dessin pour *les Guèbres* dont il est question dans la lettre précédente.

qu'en y corrigeant quelque chose, surtout au bras droit de la dame, cela peut très-bien passer; mais je voudrais la faire voir à Cramer, qui doit la payer; et s'il ne la paye pas, je m'en charge.

Je ne me souvenais pas de la belle défense¹, sur peine de la vie, d'avoir raison.

Je vous suis très-obligé, monsieur, du paquet de M. Pingeron que vous avez bien voulu m'envoyer, concernant l'affaire de M. Luneau. M. de Pingeron est sans doute un homme de mérite, puisqu'il est connu de vous. Ainsi tout ce qui me viendra de sa part sera bien venu.

Maman et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur.

7701. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 octobre.

Je ne peux trop vous remercier, monsieur, des éclaircissements que vous avez la bonté de me donner sur les événements dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'est moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de Richelieu à faire ce qu'il pourrait pour sauver la vie à ce pauvre amiral Byng². Je l'avais fort connu dans sa jeunesse; et, afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal de Richelieu, je feignis de ne le pas connaître. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre ostensible³, dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale il était obligé de rendre justice à la conduite de l'amiral Byng, qui, étant sous le vent, n'avait pu s'approcher du vaisseau de M. La Galissonnière. Monsieur le maréchal eut la générosité d'écrire cette lettre; je l'envoyai à M. l'amiral Byng; elle fit impression sur l'esprit de deux juges du conseil de guerre; mais le parti opposé était trop fort.

Vos réflexions, monsieur, sur cette mort sont bien justes et bien belles; je crois, comme vous, qu'il est fort égal de mourir sur un échafaud ou sur une paille, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans.

Je n'ai pu faire autre chose à l'égard de M. de Bussy⁴, que de

1. La *Déclaration* du roi, du 28 mars 1764, qui fait défense d'imprimer, débiter ou colporter, aucuns écrits, ouvrages ou projets, concernant la réforme ou l'administration des finances.

2. Voyez tome XV, page 340.

3. Voyez cette pièce, tome XXXIX, page 147.

4. Celui dont Voltaire parle tome XXIX, page 94.

le croire sur sa parole; c'est le second de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chose m'est arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'Assas et le major du régiment¹ m'ont mandé.

Si j'avais été assez heureux, monsieur, pour recevoir vos instructions plus tôt, j'aurais corrigé l'édition in-4^e qu'on vient d'achever. Il n'est plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé de *Michon et Michette*²; on dit que c'est une satire violente contre trois membres du parlement, que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été assez hardi pour la faire soit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage, par conséquent, ne peut être que d'un coquin; d'ailleurs le titre de la pièce annonce, ce me semble, un ouvrage du Pont-Neuf. Ce n'était pas ainsi qu'Horace et Boileau intitulaient leurs satires.

Au reste, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des *Guèbres*, avec beaucoup d'additions et un discours préliminaire³ assez philosophique, que je soumettrai à votre jugement.

S'il me tombe sous les mains quelque ouvrage passable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai sous l'adresse que vous m'avez prescrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés dont je sens si vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de Lally; vous savez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que Lally était surtout un des plus violents jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'est soulevée contre le jugement qui a condamné Lally; on l'a regardé comme une injustice barbare, et j'ai vu quelques livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de La Bourdonnais⁴, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté; mais les Anglais ont aussi leur amiral Byng.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

(Hor., lib. I, ep. II.)

1. Lorry; voyez lettre 7370.

2. Voyez une note sur la lettre 7688.

3. Celui qui est tome VI, page 491.

4. Voyez tome XV, page 330; XXIX, 93 et suiv.

7702. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Novembre.

Sire, un Bohémien qui a beaucoup d'esprit et de philosophie, nommé Grimm, m'a mandé que vous aviez initié l'empereur¹ à nos saints mystères, et que vous n'étiez pas trop content que j'eusse passé près de deux ans sans vous écrire.

Je remercie Votre Majesté très-humblement de ce petit reproche : je lui avouerai que j'ai été si fâché et si honteux du peu de succès de la transmigration de Clèves que je n'ai osé depuis ce temps-là présenter aucune de mes idées à Votre Majesté. Quand je songe qu'un fou et un imbécile comme Ignace a trouvé une douzaine de prosélytes qui l'ont suivi, et que je n'ai pas pu trouver trois philosophes, j'ai été tenté de croire que la raison n'était bonne à rien ; d'ailleurs, quoi que vous en disiez, je suis devenu bien vieux, et, malgré toutes mes coquetteries avec l'impératrice de Russie, le fait est que j'ai été longtemps mourant et que je me meurs.

Mais je ressuscite, et je reprends tous mes sentiments envers Votre Majesté, et toute ma philosophie, pour lui écrire aujourd'hui au sujet d'une petite extravagance anglaise qui regarde votre personne. Elle se doutera bien que cette démençe anglaise n'est pas gaie ; il y a beaucoup de sages en Angleterre, mais il y a autant de sombres enthousiastes. L'un de ces énergumènes, qui peut-être a de bonnes intentions, s'est avisé de faire imprimer dans la gazette de la cour, qu'on appelle *the Whitehall Evening-Post*, le 7 octobre, une prétendue lettre de moi à Votre Majesté, dans laquelle je vous exhorte à ne plus corrompre la nation que vous gouvernez. Voici les propres mots fidèlement traduits : « Quelle pitié, si l'étendue de vos connaissances, vos talents et vos vertus, ne vous servaient qu'à pervertir ces dons du ciel pour faire la misère et la désolation du genre humain ! Vous n'avez rien à désirer, sire, dans ce monde, que l'auguste titre d'un héros chrétien. »

Je me flatte que ce fanatique imprimera bientôt une lettre de moi au Grand Turc Moustapha, dans laquelle j'exhorterai Sa Hautesse à être un héros mahométan ; mais comme Moustapha

1. Allusion à l'entrevue de Frédéric avec l'empereur Joseph II, à Neisse, au mois d'août 1769. Voltaire appelle Grimm *Bohémien* à cause du *Petit Prophète de Boehmischbroda* dont celui-ci était l'auteur.

n'a veine qui tende à le faire un héros, et que ma véritable héroïne, l'impératrice de Russie, y a mis bon ordre, je ne crois pas que j'entreprenne cette conversion turque. Je m'en tiens aux princes et aux princesses du Nord, qui me paraissent plus éclairés que tout le sérail de Constantinople.

Je ne réponds autre chose à l'auteur qui m'impute cette belle lettre à Votre Majesté, que ces quatre lignes-ci :

« J'ai vu dans le *Whitehall Evening-Post*, du 7 octobre 1769, n° 3668, une prétendue lettre de moi à Sa Majesté le roi de Prusse : cette lettre est bien sotte ; cependant je ne l'ai point écrite. Fait à Ferney, le 29 octobre 1769.

« VOLTAIRE. »

Il y a partout, sire, de ces esprits également absurdes et méchants, qui croient ou qui font semblant de croire qu'on n'a point de religion quand on n'est pas de leur secte. Ces superstitieux coquins ressemblent à la Philaminte des *Femmes savantes* de Molière ; ils disent¹ :

Nul ne doit plaire à Dieu que nous et nos amis.

J'ai dit quelque part² que La Mothe Le Vayer, précepteur du frère de Louis XIV, répondit un jour à un de ces marouffes : « Mon ami, j'ai tant de religion que je ne suis pas de ta religion. »

Ils ignorent, ces pauvres gens, que le vrai culte, la vraie piété, la vraie sagesse, est d'adorer Dieu comme le père commun de tous les hommes sans distinction, et d'être bienfaisant.

Ils ignorent que la religion ne consiste ni dans les rêveries des bons quakers, ni dans celles des bons anabaptistes ou des piétistes, ni dans l'impanation et l'invination, ni dans un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, à Notre-Dame des Neiges, ou à Notre-Dame des Sept Douleurs ; mais dans la connaissance de l'Être suprême, qui remplit toute la nature, et dans la vertu.

Je ne vois pas que ce soit une piété bien éclairée qui ait refusé aux dissidents de Pologne les droits que leur donne leur naissance, et qui ait appelé les janissaires de notre saint-père le Turc au secours des bons catholiques romains de la Sarmatie.

1. C'est Armande (et non Philaminte), qui, dans *les Femmes savantes*, acte III, scène 11, dit :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

2. Voyez tome XXVI, page 499.

Ce n'est point probablement le Saint-Esprit qui a dirigé cette affaire, à moins que ce ne soit un saint-esprit du révérend père Malagrida, ou du révérend père Guignard, ou du révérend père Jacques Clément.

Je n'entre point dans la politique qui a toujours appuyé la cause de Dieu, depuis le grand Constantin, assassin de toute sa famille, jusqu'au meurtre de Charles I^{er}, qu'on fit assassiner par le bourreau, l'Évangile à la main ; la politique n'est pas mon affaire : je me suis toujours borné à faire mes petits efforts pour rendre les hommes moins sots et plus honnêtes. C'est dans cette idée que, sans consulter les intérêts de quelques souverains (intérêts à moi très-inconnus), je me borne à souhaiter très-passionnément que les barbares Turcs soient chassés incessamment du pays de Xénophon, de Socrate, de Platon, de Sophocle, et d'Euripide. Si l'on voulait, cela serait bientôt fait ; mais on a entrepris autrefois sept croisades de la superstition, et on n'entreprendra jamais une croisade d'honneur : on en laissera tout le fardeau à Catherine.

Au reste, sire, je suis dans mon lit depuis un an ; j'aurais voulu que mon lit fût à Clèves.

J'apprends que Votre Majesté, qui n'est pas faite pour être au lit, se porte mieux que jamais, que vous êtes engraisé, que vous avez des couleurs brillantes. Que le grand Être qui remplit l'univers vous conserve ! Soyez à jamais le protecteur des gens qui pensent, et le fléau des ridicules.

Agréez le profond respect de votre ancien serviteur, qui n'a jamais changé d'idées, quoi qu'on dise.

7703. — A M. MARMONTEL.

1^{er} novembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons : savez-vous bien que cette maxime est mot à mot dans Confucius ? Cela vaut bien la comparaison du royaume des cieus avec de la moutarde¹, et de l'argent placé à usure².

Je conviens, mon cher ami, que la philosophie s'est beaucoup perfectionnée dans ce siècle ; mais à qui le devons-nous ?

1. Matthieu, XIII, 31.

2. *Id.*, XXV, 27.

aux Anglais ; ils nous ont appris à raisonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui ? à faire quelques réflexions spirituelles sur le génie du siècle passé.

Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbéciles a mis pendant quelques années la partie carrée d'Électre ¹, d'Iphigénasse, d'Oreste, et du petit Itys, le tout en vers barbares, à côté des belles scènes de Corneille, de l'*Iphigénie* de Racine, des rôles de Phèdre, de Burrhus, et d'Acomat ? Cela seul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir sans vous embrasser, vous et M. d'Alembert, et MM. Duclos, de Saint-Lambert, Diderot, et le petit nombre de ceux qui soutiennent, avec le quinzième chapitre de *Bélisaire*, la gloire de la France.

J'aurai besoin, si je suis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible désordre. Je n'approcherai point mon vieux visage de celui de M^{lle} Clairon ; mais j'approcherai mon cœur du sien. Ses talents étaient uniques, et sa façon de penser est égale à ses talents.

M^{me} Denis ² vous fait les compliments les plus sincères.

Adieu ; vous savez combien je vous aime. Je n'écris guère ; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui.

7704. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 1^{er} novembre.

Si je suis en vie au printemps, madame, je compte venir passer dix ou douze jours auprès de vous avec M^{me} Denis. J'aurais besoin d'une opération aux yeux, que je n'ose hasarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je suis bien insolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis si longtemps.

M^{me} Denis dit que vous êtes accoutumée à cette privation ; je ne me sens pas le même courage. Ma consolation est dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai semé. Si cela m'échappe, il sera temps de finir ma vie, qui a été assez longue.

1. Voyez tome XXIV, page 348.

2. Elle venait d'arriver à Ferney (voyez lettre 7694), dont elle était absente depuis mars 1768 ; voyez tome XLV, pages 541 et 549.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'esprit, des connaissances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'est tué à Paris d'un coup de pistolet. Il avait tort, puisqu'il était jeune, et que par conséquent la botte de Pandore lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille; son grand-père, son père, et son frère, lui avaient tous donné cet exemple. Cela est unique, et mérite une grande considération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant : car vous courez, vous soupez, vous conversez, et surtout vous pensez. Ainsi, madame, vivez ; je vous enverrai bientôt quelque chose d'honnête ¹, ainsi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres, car je passe ma vie à tâcher de faire quelque chose qui puisse vous plaire à toutes deux ; j'en ai pour l'hiver.

J'aime passionnément le mari de votre grand'maman ² ; c'est une belle âme. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reste : il se ruinera ; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfants. Mais surtout qu'il ne haisse point les philosophes parce qu'il a plus d'esprit qu'eux tous ; c'est une fort mauvaise raison pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort : les uns s'emparent de mes sottises ; les autres m'attribuent les leurs. Dieu soit béni !

Comment se porte le président Hénault ? je m'intéresse toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans ; ce n'est qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laisse pas d'avoir du bon.

Adieu, madame ; je suis à vous jusqu'au premier moment du néant. M^{me} Denis vous en dit autant.

7705. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

8 novembre.

J'attends ces jours-ci, monseigneur, les *Souvenirs de madame de Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des *Guèbres*, dont on dit que la préface est cu-

1. Le *Journal de la cour de Louis XIV*, avec des notes (voyez tome XXVIII, page 249) ou l'édition des *Souvenirs de madame de Caylus* (voyez tome XXVIII, page 285).

2. Le duc de Choiseul.

rieuse. Comme vous êtes actuellement le souverain des spectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuser un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suisse. J'ai toujours pensé qu'il m'appartenait moins qu'à personne d'oser me charger de pareils ouvrages, et surtout de les envoyer par la poste. Je n'ai été que trop calomnié ; je me flatte que vous approuvez ma conduite.

M^{me} Denis m'a assuré que vous me conservez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours désiré de ne point mourir sans vous faire ma cour pendant quelques jours ; mais il faudra que je me réduise à consigner cette envie dans mon testament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barèges ; mais qui peut savoir où il sera et ce qu'il fera ? Mon cœur est à vous, mais la destinée n'est à personne ; elle se moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre respect. V.

Oserais-je vous supplier, monseigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris *les Scythes* ? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la justice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière représentation. Je ne demande que l'observation des règles. Pardonnez cette petite délicatesse¹.

7706. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 9 novembre.

Que béni soit l'homme de Dieu, mon très-cher et très-illustre maître, qui travaille à un mémoire pour la famille de ce malheureux² ! J'espère que ce mémoire ne sera pas déshonoré par la mauvaise rhétorique du Palais, comme l'ont été ceux de Calas. J'attends qu'un de mes amis et de mes confrères à l'Académie des sciences, M. Dionis du Séjour, homme vertueux

1. On a signalé, à la date du 8 novembre 1769, une lettre de Voltaire à M. Imbert, secrétaire général du lieutenant de police M. de Sartines. Dans cette lettre, datée de Genève, le vieillard se plaint de ses soixante-quinze ans et des infirmités nombreuses qui viennent l'assaillir. *Je m'en vais en détail*, ajoute-t-il mélancoliquement ; puis, sa philosophie railleuse reparait, et il prend *bravement son parti de ce qu'il ne peut empêcher....* Ce qu'il regrette le plus, c'est *sa vue, qui se perd complètement* ; et il attribue à la neige cet affaiblissement des yeux. Voyez le journal le *XIX^e Siècle* du 16 janvier 1878.

2. Martin ; voyez lettre 7694.

et éclairé, quoique conseiller de la cour, soit de retour de la campagne, pour tirer au clair cette histoire abominable, qui doit achever de couvrir de honte ces juges du x^e siècle, bien indignes de vivre au xviii^e siècle, à moins que ce ne soit pour y être traités comme ils ont traité Martin.

Je n'ai point vu cette pièce de vers intitulée *Michaut et Michel*¹. On dit que les deux héros sont Michel de Saint-Fargeau et Michault de Montaron de Montblin, deux fanatiques du parlement, bien connus pour tels. Si la pièce est bonne, comme on le dit, je souhaite qu'elle soit publique, et que l'auteur ne se fasse pas connaître; je ne manquerai pas, au reste, d'assurer (et c'est la vérité) que vous n'y avez aucune part. Il est sûr que la pièce existe, mais elle est peu connue.

J'ai promis à Panckoucke de lui donner quelques additions pour les articles de mathématiques et pour quelques-uns de physique. Les molécules organiques et les anguilles de Needham ont rapport à l'article *Génération*, qui n'est pas de ma partie. Du reste, je ne crois pas plus à ces sornettes que vous. Quant aux déclamations et autres sottises qui déshonorent l'*Encyclopédie*, on fera bien de les supprimer; mais je ne m'en mêlerai pas, ayant déclaré que je ne voulais point être éditeur. Je me fais d'avance un grand plaisir de lire vos articles de belles-lettres.

Je ne sais plus ce que j'ai dit de Maupertuis; ce que je sais, c'est qu'il faut que je ne l'aie pas trop flatté, car il était mécontent, et nous étions très-froids ensemble quand il est mort.

Je donnerai au domestique de Damilaville, qui doit être à la campagne, le billet² que vous m'envoyez pour lui; c'est une œuvre de charité et de justice. Son pauvre maître est mort banqueroutier.

Oui, sans doute, il y a une infinité de cas où la diagonale d'un rectangle est aussi incommensurable aux côtés que la diagonale du carré; ce cas est même bien plus fréquent que celui de la commensurabilité.

Je ne sais si l'empereur est des nôtres, mais je m'accoutumerai difficilement à ne pas voir la maison d'Autriche avec un vernis de superstition.

. . . . Timeo Danaos et dona ferentes.

(VIRG., *Æneid.*, lib. II, v. 49.)

Adieu, mon cher et illustre confrère; je vous embrasse de tout mon cœur.

7707. — DE CATHERINE II³,
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, ce 1^{er} novembre 1769.

Monsieur, je suis bien fâchée de voir, par votre obligeante lettre du 17 d'octobre, que mille fausses nouvelles sur notre compte vous aient affligé. Cependant il est très-vrai que nous avons fait la plus heureuse campagne

1. Voyez une note sur la lettre 7688.

2. Voyez lettre 7691.

3. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, etc., tome X, page 391.

dont il y ait d'exemple. La levée du blocus de Chotin, par le manque de fourrages, était le seul désavantage qu'on pouvait nous donner. Mais quelle suite a-t-elle eue ? La défaite entière de la multitude que Moustapha avait envoyée contre nous.

Toute la ressource de nos envieux et de nos ennemis était donc de répandre des fausses nouvelles et des doutes sur nos succès ; c'est en quoi la *Gazette de France* et celle de *Cologne* excellent : ils continueront leur train, je pense, et je m'en moquerai, pourvu que les événements me soient favorables. Je ne sens de la peine que de celle que vous avez eue de ces mauvais bruits.

Je vous ai fait part cependant de tout ce qui méritait quelque attention, sachant la part que vous voulez bien y prendre. Je ne sais si mes lettres vous sont parvenues. Je crois un colonel qui a servi contre les Corses très-capable d'aller trouver les Turcs ; mais, s'il tombe prisonnier entre nos mains, comme il sera sans aveu apparemment, il pourra bien aller trouver quelque part ses pareils. Toujours il sera indigne de retourner faire amende honorable dans votre château, ayant résisté à la voix de la raison, et n'ayant écouté que celle de la passion, du fanatisme ou de la folie : ce qui revient au même.

Ce n'est point le grand maître de l'artillerie, le comte Orlof, qui a la présidence de l'Académie, c'est son frère cadet, qui fait son unique occupation de l'étude. Ils sont cinq frères ; il serait difficile de nommer celui qui a le plus de mérite. Quatre sont militaires. Le grand maître est le second ; deux de ses frères se trouvent présentement en Italie. Lorsque j'ai montré au grand maître l'endroit de votre lettre où vous me dites, monsieur, que vous le soupçonnez de ne pas trop aimer les vers français, il m'a répondu qu'il ne possédait pas assez la langue française pour les entendre. Et je crois que cela est vrai, car il aime beaucoup la poésie des langues qu'il entend ; et d'ailleurs, c'est un seigneur qui est très-sensible aux grandes actions et aux belles choses. Comment ne le serait-il pas à vos vers ?

J'espère, monsieur, recevoir bientôt par vous des nouvelles de ma flotte ; c'est un spectacle nouveau que cette flotte dans la Méditerranée. Il faudra voir ce qu'elle fera. La sage Europe juge toujours des choses par l'événement ; il faut du bonheur, et alors les amis et les loueurs se trouveront ; jusqu'ici, Dieu merci ! nous n'avons pas manqué de bonheur.

Je vous avoue, monsieur, que ce m'est toujours une satisfaction bien agréable lorsque je vois la part que vous prenez à ce qui m'arrive.

Soyez persuadé que je sens parfaitement le prix de votre amitié. Je vous prie de me la continuer, et d'être assuré de la mienne.

7708. — A M. L'ABBÉ AUDRA¹.

13 novembre.

J'ai été plus près, mon cher philosophe, de faire le voyage de l'autre monde que celui de Toulouse. M^{me} Denis est revenue

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

de Paris prendre soin de mon triste état. Je vous recommande ce pauvre Sirven ; achevez votre ouvrage. La faiblesse de mon corps ne s'étend point sur mes sentiments. Je suis pénétré de reconnaissance et d'admiration pour le zèle de M. de La Croix. Le style de ses lettres me fait juger du succès qu'aura son mémoire en faveur de l'innocence, si cruellement opprimée. Je le prie de regarder cette lettre comme écrite à vous et à lui. Pardonnez-moi tous deux une lettre si courte ; mon état est mon excuse.

Si le pauvre Sirven a besoin d'argent, il n'a qu'à parler ; je vous prie de le lui faire dire.

7709. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 13 novembre.

Votre Éminence veut s'amuser à Rome de quelques vers français : eh bien ! en voilà ¹. *Ma, per tutti i santi*, oubliez que vous êtes archevêque et cardinal. Souvenez-vous seulement que vous êtes le plus aimable des hommes, l'académicien le plus éclairé, et que vous avez du génie. J'ajouterai encore : Souvenez-vous que vous avez de la bonté pour moi ; et dites-moi, je vous en prie, si vous êtes de l'avis de milord Cornsury.

Vous ne montrerez pas *les Guèbres* au cardinal Torregiani², n'est-il pas vrai ? Ma foi, votre pape parait une bonne tête. Comment donc ! depuis qu'il règne il n'a fait aucune sottise.

7710. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 novembre.

Je suis devenu plus paresseux que jamais, monsieur, parce que je suis devenu plus faible et plus misérable. Il m'aurait été impossible de faire le voyage de Paris : je peux à peine faire celui de mon jardin. M^{me} Denis a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les sentiments qui m'attachent à vous et à M^{me} de Rochefort.

Je voudrais bien avoir des compliments à vous faire sur l'accomplissement des promesses qu'on vous a faites. C'est là ce qui m'intéresse véritablement : car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reste. J'espère que M. le duc de Choiseul

1. *Les Guèbres*, voyez tome VI, page 483.

2. Louis-Marie Torregiani, Florentin, né le 18 octobre 1697.

fera les choses que vous désirez. C'est la plus belle âme que je connaisse ; il est généreux comme Aboul-Cassem, brillant comme le chevalier de Grammont, et travailleur comme M. de Louvois. Il aime à faire plaisir ; vous serez trop heureux d'être son obligé.

Je compte qu'au printemps vous serez un père de famille. M^{me} de Rochefort accouchera d'un brave philosophe ; il en faut de cette espèce.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce¹ qui commence ainsi :

Je suis las de servir. Souffrirons-nous, mon frère,
Cet avilissement du grade militaire ?

mais je ne sais comment m'y prendre. Il est beaucoup plus aisé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce disent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à M^{me} de Rochefort.

7711. — A MADAME *** 2.

Au château de Ferney, 19 novembre.

Madame, il est vrai que si je n'avais cru que mes sentiments respectueux pour votre personne et ma sensibilité pour votre triste état, j'aurais écrit à M. l'avocat général du sénat de Chambéry ; mais, étant partie dans cette affaire, je n'ai pas osé prendre cette liberté. Il m'a paru qu'un étranger ne devait qu'attendre le jugement et s'y soumettre. D'ailleurs, tout ce qu'on m'a dit de M. l'avocat général me fait croire que les sollicitations sont très-inutiles auprès de lui. Je sais qu'il est beaucoup mieux informé de votre affaire que je ne puis l'être. On m'assure de tous côtés qu'il est aussi bienfaisant qu'éclairé. Votre cruelle situation l'a sans doute attendri. Je vous conseille de faire comme moi, madame, d'attendre son rapport, et de vous conformer à ce qui sera décidé. Je ne puis croire que la grâce que le roi vous a faite vous devienne jamais inutile.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

1. La tragédie des *Guèbres* ; voyez tome VI, page 505.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

7712. — A M. HENNIN.

21 novembre.

On a l'honneur de renvoyer à M. Hennin la très-belle et très-sage lettre du roi.

On lui envoie un paquet qu'on a reçu pour lui. On se doute de ce que c'est, et on souhaite qu'il ne soit point ennuyé.

7713. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 novembre.

Je n'ai pu encore, monseigneur, avoir les *Souvenirs*¹, mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage² qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez servi sous Louis XIV, vous avez été blessé au siège de Fribourg ; il me semble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien assurément ne me flatterait plus que de voir mes sentiments d'accord avec les vôtres.

On me mande que *les Scythes* viennent d'être représentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un très-grand succès. Quelque peu de cas que je fasse de ces bagatelles, je vous supplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la justice qu'ils me doivent : car, en effet, du temps de Louis XIV, ils ne manquaient point ainsi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il est si désagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonneriez mes instances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, monseigneur, mon très-tendre respect.

7714. — DE M. M. D.³.

22 novembre.

Monsieur, j'ai chassé pendant trois ans avec mon curé et le clergé de ma petite ville pour faire transférer le cimetière hors des habitations. Je n'avais pour moi que l'intérêt public à faire valoir, et l'on sait combien il

1. *Souvenirs de M^{me} de Caylus* ; voyez tome XXVIII, page 285.

2. *Journal de la cour de Louis XIV, depuis 1684 jusqu'à 1715, avec des notes intéressantes* ; Amsterdam (Genève), 1770, in-8°. L'éditeur du volume et l'auteur des notes est Voltaire ; voyez ces notes, tome XXVIII, page 249.

3. La réponse de Voltaire est du 15 décembre, n° 7735.

est faible dès qu'il est aux prises avec l'intérêt particulier : aussi j'avoue que si je n'eusse été encouragé par la sagesse des réflexions que vous avez publiées de temps à autre à ce sujet, et le ridicule que vous avez jeté sur l'usage opposé, je n'eusse jamais surmonté l'opiniâtre résistance de nos ecclésiastiques : il n'a pas dépendu d'eux que je ne passasse pour impie, mauvais chrétien, etc. Je viens cependant de réussir, et mon premier soin est de remercier celui à qui je reconnais que nos habitants doivent ce bienfait. J'en suis d'autant plus glorieux que j'ai vu le parlement de Paris s'arrêter, à ce sujet, aux oppositions du clergé.

C'est à vous, monsieur, que la raison doit la supériorité qu'elle prend tous les jours sur les préjugés ; mais que ses progrès sont lents lorsqu'elle attaque des pratiques superstitieuses ! La mendicité vient d'être défendue en France ; les maréchaussées ont des ordres sévères à cet égard, cependant je vois une foule de mendiants sous mes yeux mettre impunément à contribution les villes et les campagnes, et faire parade de leur oisiveté comme d'une vertu. Est-ce pour les favoriser qu'on enlève les véritables pauvres ?

J'ai l'honneur d'être, etc.

M. D.

7715. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Saint-Petersbourg, 13-24 novembre 1769.

Monsieur, nous sommes si loin d'être chassés de la Moldavie et de Chotin, comme la *Gazette de France* l'a annoncé, qu'il n'y a que quelques jours que j'ai reçu la nouvelle de la prise de Galatzo, place fortifiée sur le Danube, où un sérasquier et un bacha ont été tués, au dire des prisonniers. Mais ce qu'il y a de bien vérifié, c'est qu'entre ces derniers se trouve le prince de Moldavie Maurocordato. Trois jours après, nos troupes légères amenèrent de Boucharest, capitale de la Valachie, le prince ou hospodar de celle-ci, Grégoire Gika, à Yassi, au lieutenant-général Stoffeln, qui y commande. Ces deux princes passeront leur carnaval à Pétersbourg. Boucharest est occupé par nos troupes. Il ne reste plus guère de postes aux Turcs dans la Moldavie de ce côté-ci du Danube.

Je vous mande, monsieur, tous ces détails afin que vous voyiez, et puissiez juger de l'état des choses, qui assurément n'ont point un aspect affligeant pour tous ceux qui, comme vous, veulent bien s'intéresser à mes affaires.

Je crois ma flotte à Gibraltar, si elle n'a point encore franchi ce détroit : vous saurez à présent plus tôt de ses nouvelles que moi. Moustapha est aussi humain que spirituel et victorieux. Il doit avoir déclaré qu'en cas de révolte il exterminerait sa race. Voilà une résolution qui fait frémir. Que Dieu le conserve ! il conduit bien ses affaires. Ses amitiés, ses liaisons, tout y con-

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, etc., tome X, page 397.

tribue : son gouvernement est si aimé de ses sujets que les habitants de Galatze se joignirent, au moment même de la prise, à nos troupes pour courir sur le misérable reste des Turcs, qui fuyaient à toutes jambes.

Voilà, monsieur, ce que j'avais à vous dire en réponse à votre lettre, remplie d'amitiés, du 28 novembre. Je vous prie de me continuer vos sentiments, dont je fais un si grand cas, et d'être assuré des miens.

CATHERINE.

7716. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 25 novembre.

Vous avez trop de modestie, si vous avez pu croire qu'un silence comme celui que vous avez gardé pendant deux ans peut être supporté avec patience. Non, sans doute. Tout homme qui aime les lettres doit s'intéresser à votre conservation, et être bien aise quand vous-même lui en donnez des nouvelles. Que des Suisses s'établissent à Clèves, ou qu'ils restent à Genève, ce n'est pas ce qui m'intéresse; mais bien de savoir ce que fait le héros de la raison, le Prométhée de nos jours, qui apporta la lumière céleste pour éclairer les aveugles, et les désabuser de leurs préjugés et de leurs erreurs.

Je suis bien aise que des sottises anglaises vous aient ressuscité : j'aimerais les extravagants qui feraient de pareils miracles. Cela n'empêche pas que je ne prenne l'auteur anglais pour un ancien Picte qui ne connaît pas l'Europe. Il faut être bien nouveau pour vous traduire en père de l'Eglise, qui par pitié de mon âme travaille à ma conversion. Il serait à souhaiter que vos évêques français eussent une pareille opinion de votre orthodoxie : vous n'en vivriez que plus tranquille.

Quant au Grand Turc, on le croit très-orthodoxe à Rome comme à Versailles. Il combat, à ce que ces messieurs prétendent, pour la foi catholique, apostolique et romaine. C'est le Croissant qui défend la Croix, qui soutient les évêques et les confédérés de Pologne contre ces maudits hérétiques, tant grecs que dissidents, et qui se bat pour la plus grande gloire du très-saint-père. Si je n'avais pas lu l'histoire des croisades dans vos ouvrages ¹, j'aurais peut-être pu m'abandonner à la folie de conquérir la Palestine, de délivrer Sion, et cueillir les palmes d'Idumée; mais les sottises de tant de rois et de paladins qui ont guerroyé dans ces terres lointaines m'ont empêché de les imiter, assuré que l'impératrice de Russie en rendrait bon compte. Je borne mes soins à exhorter messieurs les confédérés à l'union et à la paix, à leur marquer la différence qu'il y a entre persécuter leur religion et exiger d'eux qu'ils ne persécutent pas les autres : enfin je voudrais que l'Europe fût en paix, et que tout le monde fût content. Je crois que j'ai hérité ces sentiments de feu l'abbé de Saint-Pierre; et il pourra m'arriver comme à lui de demeurer le seul de ma secte.

1. Dans l'*Essai sur les Mœurs*, chapitre LIII et suivants; voyez tome XI, page 435.

Pour passer à un sujet plus gai, je vous envoie un *Prologue de comédie*¹ que j'ai composé à la hâte, pour en régaler l'électrice de Saxe, qui m'a rendu visite. C'est une princesse d'un grand mérite, et qui aurait bien valu qu'un meilleur poète la chantât. Vous voyez que je conserve mes anciennes faiblesses : j'aime les belles-lettres à la folie ; ce sont elles seules qui charment nos loisirs et qui nous procurent de vrais plaisirs. J'aimerais tout autant la philosophie, si notre faible raison y pouvait découvrir les vérités cachées à nos yeux, et que notre vaine curiosité recherche si avidement ; mais apprendre à connaître, c'est apprendre à douter². J'abandonne donc cette mer si féconde en écueils d'absurdités, persuadé que tous les objets abstraits de nos spéculations étant hors de notre portée, leur connaissance nous serait entièrement inutile si nous pouvions y parvenir.

Avec cette façon de penser, je passe ma vieillesse tranquillement ; je tâche de me procurer toutes les brochures du neveu de l'abbé Bazin : il n'y a que ses ouvrages qu'on puisse lire.

Je lui souhaite longue vie, santé et contentement ; et, quoi qu'il ait dit, je l'aime toujours.

FÉDÉRIC.

7717. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ³.

A Ferney, le 27 novembre.

Monsieur, il n'y a qu'une seule chose qui ait pu m'empêcher de répondre sur-le-champ à votre très-aimable lettre et à vos très-jolis vers, c'est que j'ai été sur le point de mourir. Peut-être dois-je au plaisir que vous m'avez fait d'être encore en vie ; mais vous n'avez pas pu faire le miracle tout entier. Je suis si faible que je ne peux même entrer dans aucun détail sur les beautés de votre ouvrage. Je n'ai précisément que la force de vous remercier. Si je vis, je vous supplie de me conserver vos bontés ; et si je meurs, je vous demande votre souvenir.

Pardon d'une lettre si courte. Il faut tout pardonner à un vieillard qui n'en peut plus, et qui vous est très-tendrement attaché.

1. Le *Prologue de comédie* fait partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II*. Les personnages sont les neuf sœurs.

2. M^{me} Deshoulières a dit :

Vous ne prouvez que trop que chercher à connaître
N'est souvent qu'apprendre à douter.

3. Voyez tome XLV, page 299.

7718. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 28 novembre.

Madame, la lettre du 18 octobre, dont Votre Majesté impériale m'honore, me rajeunit tout d'un coup de seize ans ; de sorte que me voilà un jeune homme de soixante ans, tout propre à faire une campagne dans vos troupes contre Moustapha. J'avais été assez faible pour être alarmé des fausses nouvelles de quelques gazettes qui prétendaient que les Turcs étaient revenus à Chotin, qu'ils s'en étaient rendus mattres, et qu'ils rentraient en Pologne. Vous ne sauriez croire de quel poids énorme la lettre de Votre Majesté m'a soulagé.

Par les derniers vaisseaux arrivés de Turquie à Marseille, on apprend que le nombre des mécontents augmente à Constantinople, et que le sérail est obligé d'apaiser les murmures par des mensonges : triste ressource ; la fraude est bientôt découverte, et alors l'indignation redouble. On a beau faire tirer le canon des Sept-Tours et de Tophana pour de prétendues victoires, la vérité perce à travers la fumée du canon, et vient effrayer Moustapha sur ses tapis de zibeline.

Je ne serais point étonné que ce tyran imbécile (qu'il me pardonne cette expression) ne fût détrôné dans quatre mois, quand votre flotte sera près des Dardanelles, et que son successeur ne demandât humblement la paix à Votre Majesté. Il ne m'appartient pas de lire dans l'avenir, encore moins même dans le présent ; mais je ne saurais m'imaginer que les Vénitiens ne profitent pas d'une si belle occasion. Il me semble que Votre Majesté prend Moustapha de tous les sens.

Quand une fois on a tiré l'épée, personne ne peut prévoir comment les choses finiront. Je ne suis point prophète, Dieu m'en garde ! mais il y a longtemps que j'ai dit¹ que si l'empire turc est jamais détruit, ce ne sera que par le vôtre. Je me flatte que Moustapha payera bien cher son amitié chrétienne pour le nonce du pape en Pologne. Tout ce que je sais bien certainement, c'est que, Dieu merci, Votre Majesté est couverte de gloire. Je ne suis plus indigné contre ceux qui l'ont contesté, car leur humiliation me fait trop de plaisir. Ce n'est pas sur les seuls Turcs que vous remportez la victoire, mais sur ceux qui osaient

1. C'était en 1752 ; voyez tome XXIII, page 523.

être jaloux de la fermeté et de la grandeur de votre âme, que j'ai toujours admirée.

Que Votre Majesté impériale daigne agréer mon remerciement, ma joie, mes vœux, mon enthousiasme pour votre personne, et mon profond respect.

7719. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de Sirven vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prisons, qu'ils lui ont donné mainlevée de ses biens saisis par les fermiers du domaine ; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque absurdité dans les jugements des hommes. On a compensé les dépens entre le roi et lui ; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il est fort incertain que messieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. Sirven en appelle au parlement de Toulouse. J'ose me flatter que ce parlement se fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la famille Sirven, et que le roi payera les frais tout du long. Ce n'est pas là le cas où il faut lésiner, et sûrement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent sur lui.

J'ai vu, dans une gazette de Suisse, que M. le duc de Praslin quittait le ministère. Ce n'est certainement pas le suisse de votre porte qui mande ces belles nouvelles ; mais il y a dans Paris un Suisse bel esprit, qui inonde les Treize-Cantons des bruits de ville les plus impertinents.

Mais comment se porte M^{me} d'Argental ? On dit qu'elle est languissante, qu'elle fait des remèdes : je la plains bien, je sais ce que c'est que cette vie-là. Est-ce la peine de vivre quand on souffre ? oui, car on espère toujours qu'on ne souffrira pas demain ; du moins, c'est ainsi que j'en use depuis plus de soixante ans. Ce n'est pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'espérance arrive au cinquième acte. On dit que la *Pandore* de La Borde a très-bien réussi à la répétition ; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de Pandore doit obéir ; cela est manifestement contraire à saint Paul, qui dit expressément¹ : *Femmes, obéissez à vos maris*. Je croyais avoir rayé cette hérésie de l'opéra.

1. Dans son *Épître aux Éphésiens*, v, 22, il dit : « Mulieres viris suis subditæ sint ; » et dans son *Épître aux Colossiens*, iii, 18 : « Mulieres, subditæ estote

Mille tendres respects, mon cher ange, à vous et à M^{me} d'Argental.

7720. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 30 novembre.

Mon cher philosophe, vous êtes actuellement instruit du contenu de la sentence. Je conseille à Sirven de faire tout ce que vous et M. de La Croix lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être contestée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été si indignement accusé, pour avoir été exilé de sa patrie pendant sept ans, et pour avoir vu mourir sa femme de douleur? Je suis prêt à payer les deux cent quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne; mais il serait plus juste que le juge de Mazamet les payât. Il est vrai que Sirven était contumax; mais il ne fallait pas le condamner, lui et sa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne sur leur tête.

Je suis bien malade. Je ne puis écrire à M. de La Croix. Je vous supplie de lui dire que je suis prêt à l'aimer autant que je l'estime.

Bonjour, mon cher philosophe.

7721. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 décembre.

Enfin, monseigneur, voici les *Souvenirs de M^{me} de Caylus*, que j'attendais depuis si longtemps; ils sont détestablement imprimés. C'est dommage que M^{me} de Caylus ait eu si peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeunesse, etsurtout de M^{me} la duchesse de Richelieu votre mère, et de M. le duc de Richelieu, qui est votre père¹, *quoi qu'on die*; je suis persuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par là vous feront un grand plaisir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoique un peu gros. Permettez-moi de vous faire souvenir des *Scythes*, pour le dernier mois de votre règne des Menus. On dit qu'il ne sied pas à un dévot comme moi de songer encore aux vanités de ce monde;

viris. » Voyez, tome XXVI, page 563, l'opuscule *Femmes, soyez soumises à vos maris*.

1. Voyez la note, page 471.

mais ce n'est point vanité, c'est justice. Je vous supplie d'être assez bon pour me dire si les *Souvenirs de M^{me} de Caylus* vous ont amusé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très-tendre respect.

7722. — A M. SERVAN.

6 décembre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez me ranime. Je suis bien malade, et presque mourant; mais portez-vous bien et vivez. Soyez très-sûr que, malgré votre modestie, le monde a besoin de vous. M. l'abbé de Ravel m'a dit que votre santé était très-faible; je vous conjure d'en avoir grand soin, et surtout de votre poitrine.

Il est très-vrai que j'ai souvent sur ma cheminée et sous mes yeux le peu d'écrits publics qu'on a de vous; mais je vous ai donné mon cœur; je m'intéresse à votre vie encore plus, s'il est possible, qu'à votre gloire; qu'il y ait trois ou quatre hommes comme vous en France, et la France en vaudra mieux.

Vous ai-je jamais dit combien de larmes interrompirent la lecture que je faisais à douze ou quinze personnes de ce discours¹ dans lequel vous vengiez les droits de l'humanité contre un lâche qui s'était fait catholique, apostolique, romain, pour trahir sa femme et la réduire à l'aumône? On m'a dit que tout l'auditoire avait éclaté en sanglots comme nous. M. d'Aguesseau, dont on a imprimé dix volumes, n'a jamais fait répandre une larme. Je ne veux pas vous en dire davantage; mais je ne suis point ébloui des noms.

Je me flatte que vous n'avez pas oublié votre beau projet sur la jurisprudence. Peut-être l'article des *Mœurs*, dont vous voulez bien me parler, entre-t-il dans cet ouvrage. Permettez-moi de vous confier qu'une très-petite société de gens, qui ont du moins le mérite de penser comme vous, travaille à un supplément de l'*Encyclopédie*², dont on va bientôt imprimer le premier volume. Si vous étiez assez bon pour envoyer ce que vous avez daigné écrire sur les *Spectacles qui peuvent contribuer aux bonnes mœurs*, ce serait un morceau bien précieux, dont nous ferions usage à

1. *Discours dans la cause d'une femme protestante*, 1767, in-12.

2. Il s'agit des *Questions sur l'Encyclopédie*, dont le premier volume parut en 1770, et qui ont été refondues dans le *Dictionnaire philosophique*.

l'article *Dramatique*; et cela vaudrait mieux que la *Conversation de l'intendant des menus avec l'abbé Grisel*¹.

Il est bien plaisant, monsieur, que Jean-Jacques ait écrit contre les spectacles en faisant une mauvaise comédie, et contre les romans en faisant un mauvais roman. Mais qu'attendre d'un polisson qui dit, dans je ne sais quel *Émile*, que M. le dauphin pourrait faire un bon mariage en épousant la fille du bourreau? Cet inconcevable fou descend en droite ligne du chien de Diogène : vous lui faites bien de l'honneur de prononcer son nom.

Si vous poussiez la générosité jusqu'à nous envoyer ce qui regarde les spectacles, vous pouvez être sûr du plus profond secret. Vous n'auriez qu'à faire adresser le paquet à M. Vasselier, premier commis des bureaux des postes à Lyon. Je ne mérite pas cette bonté de votre part; mais accordez-la au public, et agréez l'extrême vénération et l'attachement très-respectueux du pauvre vieillard des montagnes.

VOLTAIRE.

7723. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT².

A Ferney, 6 décembre.

Monsieur, vous êtes charitable, je bois du vinaigre, j'ai recours à vos bontés : je vous supplie de m'envoyer cent bouteilles de votre vin rouge et cent bouteilles du joli petit vin blanc de M^{me} Le Bault. Ayez pitié d'un pauvre malade qui vous est bien véritablement attaché.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, de M. et de M^{me} Le Bault le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

7724. — A M. PANCKOUCKE.

6 décembre.

Vous savez, monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami; c'est à ces titres que je vous écris.

On a besoin sans doute d'un supplément à l'*Encyclopédie*; on

1. Tome XXIV, page 239.

2. Éditeur, de Mandat-Grancey.

me l'a proposé; j'y ai travaillé avec ardeur; j'ai fait servir tous les articles que j'avais déjà insérés dans le grand dictionnaire; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts¹. Je les crois sages; mais s'ils paraissent un peu hardis, sans être téméraires, on pourrait trouver des censeurs qui feraient de mauvaises difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'insipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui sont à la tête de la librairie ne mettront aucun obstacle à l'introduction de cet ouvrage en France; et je vous réponds d'ailleurs qu'il sera vendu dans l'Europe, parce que, tout sage qu'il est, il pourra amuser les oisifs de Moscou aussi bien que les oisifs de Berlin. Puisque vous avez été assez hardi pour vous charger de mes sottises in-quarto², il faut que cette sottise-ci soit de la même parure.

Il ne serait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moscou, Madrid, Lisbonne et Quimper-Corentin, qu'une société de gens de lettres, tous Parisiens et point Suisses, va, pour prévenir les jaloux, donner un supplément à l'*Encyclopédie*. On pourrait même, dans ce programme, donner quelque échantillon, comme par exemple l'article *Femme*³, afin d'amorcer vos chalands.

Au reste, je pense qu'il faut se presser, parce qu'il se pourrait bien faire qu'étant âgé de soixante-seize ans je fusse placé incessamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé, qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterlasse.

Encore un mot, monsieur; avant que vous vous fussiez lancé dans les grandes entreprises, vous aviez, ce semble, ouvert une souscription pour les malsemaines de Martin Fréron. Je me suis aperçu, à mon article *Critique*⁴, que je dois dévouer à l'horreur de la postérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce siècle, et que c'est une chose aussi amusante qu'utile de rassembler les principales impertinences de tous ces polissons. Envoyez-moi tout ce que vous avez, jusqu'à ce jour, des imbéciles méchancetés de Martin, afin que je le fasse pendre avec les cordes qu'il a filées.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie, et je

1. Ils ont sans doute été imprimés dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

2. L'édition in-4° avait été commencée par Cramer; voyez page 75. Les *Questions sur l'Encyclopédie* en forment les tomes XXI à XXIV, et sont de 1774.

3. Voyez tome XIX, page 95.

4. Tome XVIII, page 284.

vous prie de vouloir bien faire mes compliments à madame votre femme, dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney.

7725. — A M. LE DUC DE PRASLIN ¹.

Décembre 1769.

Monseigneur, un pauvre Suisse qui vous est toujours très-attaché, prend la liberté de vous présenter ce placet pour une affaire qui le regarde en quelque manière, étant créancier d'un des négociants à qui les diamants pris par messieurs de Tunis appartiennent. Je vous supplie de vouloir bien me faire dire, par un de vos secrétaires ou des premiers commis des bureaux de la marine, où en est cette étonnante affaire. Il n'est pas surprenant que messieurs de Tunis soient des brigands ; mais il l'est beaucoup qu'ils osent fouiller les vaisseaux portant pavillon de France. La seule grâce que je vous demande à présent est d'avoir la bonté d'ordonner que je sois informé de l'état des choses. Je vous supplie de permettre que je vous aie encore cette obligation.

Sirven, que vous protégez, a gagné son procès, du moins en grande partie.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance et un profond respect, monseigneur, votre, etc.

7726. — A M. LAUS DE BOISSY ².

A Ferney, 7 décembre ³.

Monsieur, j'ai reçu votre *Secrétaire du Parnasse*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réussira longtemps ; mais je crois que votre secrétaire n'est pas le mien. Il m'impute une *Épître à M^{lle} Chérè, actrice de l'Académie de Marseille* ⁴. Je n'ai jamais connu M^{lle} Chérè, et je n'ai

1. Ce billet a été édité par MM. de Cayrol et François, avec la date du 18 juillet 1769. Nous ne croyons pas cette date exacte. Voyez les lettres à d'Armental des 11 décembre 1769 et 5 janvier 1770. (G. A.)

2. Louis Laus de Boissy est né à Paris en 1747; il a paru trois volumes de son *Secrétaire du Parnasse, ou Nouveau Choix de poésies fugitives*, in-12. (B.)

3. Cette lettre, toujours classée à l'année 1770, est de 1769, puisque Grimm la reproduit dans sa *Correspondance* en janvier 1770. (G. A.)

4. Cette *Épître* est imprimée dans le tome VIII de l'*Évangile du jour* (voyez la note, tome XXVII, page 311, et XXIX, 564). Elle est adressée à M^{lle} Chérè, et est de Piron.

jamais eu le bonheur de courtoiser aucune Marseillaise. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans lesquels je promets à M^{lle} Chéré que

Malgré les *Tisiphones*
L'amour unira nos *personnes*.

Je ne sais point quelles sont ces *Tisiphones*; mais je vous jure que jamais la *personne* de M^{lle} Chéré n'a été unie à la mienne ni ne le sera.

Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tisiphone*, qui est long, à *personne*, qui est bref. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille.

Soyez très-persuadé, monsieur, que mon *barbare sort* ne m'a jamais ôté la *lumière des yeux* de M^{lle} Chéré, et que je *n'erre point dans ma triste carrière*. Je suis si loin d'*errer dans ma carrière* que depuis deux ans je sors très-rarement de mon lit, et que je ne suis jamais sorti de celui de M^{lle} Chéré. Si je m'y étais mis, elle aurait été bien attrapée.

Je prends cette occasion pour vous dire qu'en général c'est une chose fort ennuyeuse que cet amas de rimes redoublées qui ne disent rien, ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais pas l'amant de votre gentille Marseillaise, mais je lui conseille d'être un peu moins proluxe.

D'ailleurs, toutes ces épîtres à Aglaure, à Flore, à Phyllis, ne sont guère faites pour le public : ce sont des amusements de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les livrer au libraire qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit dans la conversation.

MM. Cramer m'ont rendu un très-mauvais service, en publiant les fadaises de ce goût qui me sont souvent échappées. Je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au monde. [J'en ai fait beaucoup, comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages. Je suis très-fâché qu'on me rende responsable, depuis si longtemps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait; cela m'est arrivé dans des choses plus sérieuses. Je ne suis qu'un vieux laboureur réformé à la suite des *Éphémérides du Citoyen*, défrichant des campagnes arides, et semant avec le semoir, n'ayant nul commerce avec M^{lle} Chéré, ni avec aucune *Tisiphone*, ni avec aucune *personne* de son espèce agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

P. S. J'ajoute encore que je ne suis point né en 1696, comme le dit votre graveur, mais en 1694, dont je suis plus fâché que du peu de ressemblance.

7727. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 9 décembre.

Quand Thalestris, que le Nord admira,
Rendit visite à ce vainqueur d'Arbelle,
Il lui donna bals, ballets, opéra,
Et fit de plus de jolis vers pour elle.
Tous deux avaient infiniment d'esprit ;
C'était, dit-on, plaisir de les entendre ;
On avouait que Jupiter ne fit
Des Thalestris que du temps d'Alexandre.

Pausanias, dans ses *Prussiques*¹, dit qu'Alexandre poussait son amour pour les beaux-arts jusqu'à faire des vers dans la langue des Welches, et qu'il mettait toujours dans ses vers un sel peu commun, de l'harmonie, des idées vraies, une grande connaissance des hommes, et qu'il faisait ces vers avec une facilité incroyable ; que ceux qu'il fit pour Thalestris étaient pleins de grâce et d'harmonie.

Il ajoute que ses talents étonnaient beaucoup les Macédoniens et les Thraces, qui se connaissaient peu en vers grecs, et qu'ils apprenaient par les autres nations combien leur maître avait d'esprit : car, pour eux, ils ne le connaissaient que comme un brave guerrier qui savait gouverner comme se battre.

Il y avait, dit Plutarque, dans ce temps-là un vieux Welche retiré vers les montagnes du Caucase, qui avait été autrefois à la cour d'Alexandre, et qui vivait aussi heureux qu'on pouvait l'être loin du camp du vainqueur d'Arbelles et de Basroc². Ce vieux radoteur disait souvent qu'il était très-fâché de mourir sans avoir fait encore une fois sa cour au héros de la Macédoine.

Sire, je ne doute pas que vous n'ayez dans votre cour des

1. Dans les *Plaideurs*, acte III, scène III, Racine a dit :

. Pausanias en ses Corinthiaques.

2. Basroc est l'anagramme de Rosbac.

savants qui ont lu Pausanias, Plutarque et Xénophon, dans la bibliothèque de votre nouveau palais; ils pourront vous montrer les passages grecs que j'ai l'honneur de vous citer, et Votre Majesté verra que rien n'est plus vrai.

Je donnerais tout le mont Caucase pour voir ce Welche deux jours à la cour d'Alexandre.

7728. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 10 décembre.

Mon cher philosophe, j'espère que Cicéron La Croix¹ fera rendre une pleine justice au client qu'il protège. Je salue son éloquence; la bonté de son cœur fait tressaillir le mien. J'espère tout de vos bontés et des siennes. Je me flatte que le parlement saisira cette occasion de faire voir à l'Europe qu'il sait consoler l'innocence opprimée. M. Scherer, banquier de Lyon, doit avoir fait tenir quinze louis à Sirven pour l'aider à soutenir son procès. Je lui ai donné l'adresse de M. Chauliac, procureur. Je vous prie instamment de vouloir bien vous faire informer si cet argent a été remis à Sirven.

Il y a longtemps qu'on a envoyé un paquet² pour vous, suivant vos ordres, à l'adresse que vous aviez donnée. L'état déplorable où je suis ne me permet pas de dicter de longues lettres; mais l'amitié n'y perd rien.

J'aurai l'honneur de répondre à M^{lle} Calliope de Vaudeuil³, dès que la fièvre qui me mine pourra être passée. Malgré ma fièvre, voici mon petit remerciement, que je vous prie de lui communiquer :

A MADEMOISELLE DE VAUDEUIL.

La figure un peu décrépite
D'un vieux serviteur d'Apollon
Était dans la barque à Caron,
Prête à traverser le Cocyte;
Le maître du sacré vallon
Dit à sa muse favorite :
« Écrivez à ce vieux barbon. »
Elle écrivit; je ressuscite.

1. Avocat à Toulouse.

2. Probablement *Dieu et les Hommes*; voyez tome XXVIII, page 129.

3. Son père, Drouyn de Vaudeuil, reçu premier président du parlement de Toulouse le 27 octobre 1760, exerça moins d'un an.

7729. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 décembre.

J'ai envoyé, madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puissiez-vous aussi trouver de quoi vous amuser quand vous êtes seule ! c'est un point bien important.

Il y a une hymne de Santeul qu'on chante dans l'église welche, qui dit que Dieu est occupé continuellement à se contenter et à s'admirer tout seul, et qu'il dit comme dans *le Joueur* :

Allons, saute, marquis ;

(REGNARD, *le Joueur*, acte IV, scène x.)

mais il faut quelque chose de plus aux faibles humains. Rien n'est triste comme d'être avec soi-même sans occupation. Les tyrans savent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, sans livres ; ce supplice est pire que la question, qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très-vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reste à savoir si ces vérités-là vous attacheront un peu : elles ne seront certainement pas du goût des dames welches, qui ne veulent que l'histoire du jour ; encore leur histoire du jour roule-t-elle sur deux ou trois tracasseries. Mon histoire du jour, à moi, c'est celle du genre humain. Les Turcs chassés de la Moldavie, de la Bessarabie, d'Azof, d'Erzeroum, et d'une partie du pays de Médée ; en un mot, toutes ces grandes révolutions, que vous ignorez peut-être à Paris, ne sont qu'un point sur la carte de l'univers.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre chose, mais pas sitôt. Je travaille jour et nuit : la raison en est que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps ; mais je voudrais bien aussi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je suis confondu des bontés de votre grand'maman. Je vous les dois, madame ; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'est un petit ange que M^{me} Gargantua. Il y a une chose qui m'embarrasse : je voudrais encore que votre grand-papa fût aussi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'en instruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le président Hénault que je lui serai toujours très-attaché.

7730. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Mon cher ange, vous m'inquiétez et vous me désespérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la santé de M^{me} d'Argental est dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous rassurer ? Si heureusement ce qu'on nous a mandé se trouvait faux, je vous parlerais de l'envie qu'on a toujours de jouer *les Guèbres* à Lyon, du dessein qu'on a de se faire autoriser par M. Bertin ; je vous demanderais des conseils ; je vous dirais que nous espérons obtenir du parlement de Toulouse une espèce de dédommagement pour la famille Sirven ; je vous prierais de dire un mot à M. le duc de Praslin d'une affaire de corsaires que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéresse¹ ; je vous parlerais même d'un discours fort désagréable qu'on prétend avoir été tenu au sujet de nos pauvres spectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous ; mais je ne puis sérieusement vous demander autre chose que de n'avoir pas la cruauté de nous laisser ignorer l'état de M^{me} d'Argental.

Nous vous renouvelons, M^{me} Denis et moi, les assurances de tout ce que nos cœurs nous disent pour vous deux.

7731. — A M. CHRISTIN.

11 décembre.

L'ermite de Ferney fait les plus tendres compliments à son cher philosophe de Saint-Claude.

Il est instamment prié d'écrire à son ami, qui est employé en Lorraine, de dire bien positivement où en est l'affaire de ce malheureux Martin ; si on la poursuit, si on a réhabilité la mémoire de cet homme si injustement condamné ; si c'est à la Tournelle de Paris que la sentence fut confirmée : cette affaire est très-importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris, sur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, si malheureusement l'ami de M. Christin s'est trompé.

Sirven a été élargi, et il a eu mainlevée de son bien, malgré la bonne volonté de ses juges subalternes, qui voulaient absolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouse, qui

1. Voyez la lettre 7725.

est très-bien disposé en sa faveur, et il espère qu'il obtiendra des dédommagemens.

Si le solitaire se portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme ; mais il est trop malade pour entrer dans ces petites discussions. La sottise et l'insolence du carme auraient été dangereuses au ^{xiv}^e siècle ; mais, dans celui-ci, on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre Bayle et Jean-Jacques.

Mon cher philosophe rendra un grand service à la jurisprudence et à la nation, en continuant à son loisir l'ouvrage qu'il a commencé. Il est prié de mettre une grande marge à la copie.

M^{me} Denis et moi nous vous souhaitons la bonne année ; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

7732. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 11 décembre.

Je vous dois, mon cher et illustre maître, des remerciemens pour la tragédie des *Guèbres*, que j'ai reçue il y a quelque temps de votre part. Je souhaiterais fort que cette pièce pût être représentée ; elle achèverait peut-être, sur les esprits des Welches, l'ouvrage que la tragédie de *Mahomet* avait déjà commencé, celui d'inspirer l'horreur de l'intolérance et du fanatisme ; mais trop de gens, mon cher philosophe, sont intéressés à empêcher le progrès de la raison. Toutes les fois qu'on veut aujourd'hui rendre ridicules ou odieux des prêtres, de quelque secte que ce soit, les nôtres regardent au dedans d'eux-mêmes, et se disent, en grinçant les dents :

. Mutato nomine, de me
Fabula narratur.

(HOR., lib. I, sat. 1, v. 69-70.)

Quant à la préface de cette tragédie, je suis depuis longtemps entièrement de votre avis sur *Athalie*. J'ai toujours regardé cette pièce comme un chef-d'œuvre de versification, et comme une très-belle tragédie de collège. Je n'y trouve ni action ni intérêt ; on ne s'y soucie de personne, ni d'Athalie, qui est une méchante carogne, ni de Joad, qui est un prêtre insolent, séditieux et fanatique ; ni de Joas même, que Racine a eu la maladresse de faire entrevoir en deux endroits comme un méchant garnement futur. Je suis persuadé que les idées de religion dont nous sommes imbus dès l'enfance contribuent, sans que nous nous en apercevions, au peu d'intérêt qui soutient cette pièce ; et que si on changeait les noms, et que Joad fût un prêtre de Jupiter ou d'Isis, et Athalie une reine de Perse ou d'Égypte, cette pièce serait bien froide au théâtre. D'ailleurs à quoi sert toute cette prophétie de Joad, qu'à faire languir l'action, qui n'est pas déjà trop animée ? Je crois en

général (et je vais peut-être dire un blasphème) que c'est plutôt l'art de la versification que celui du théâtre qu'il faut apprendre chez Racine. J'en connais à qui je donnerais un plus grand éloge, mais ils n'ont pas l'honneur d'être morts.

On dit que vous êtes malade, mon cher ami, et on ajoute que vous avez du chagrin pour une cause¹ qui me paraît bien juste. Je ne saurais croire que cette cause soit réelle; si par malheur elle l'était, elle me rappellerait la belle tirade de la péroraison *Pro Milone*, qui commence par ces mots : *Hicine vir patriæ natus*, etc.

Le contrôleur général est, dit-on, bien embarrassé pour trouver de l'argent : Dieu le père n'en trouverait pas. Hippocrate, Esculape, et toute l'école de médecine, ne rétabliraient pas un malade qui se donnerait tous les jours, à dîner et à souper, une indigestion. Ce sera le cas de la France, tant qu'on n'y connaîtra pas l'économie.

Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur. Mes respects à M^{me} Denis.

7733. — A M. MOULTOU².

13 décembre 1769.

Je vais répondre, mon cher philosophe, à tous les points de votre lettre.

Il n'a point encore été question au conseil d'un conventicule huguenot à Versoy. On n'en parlera qu'après l'arrangement ou dérangement des finances qui va se faire, et après l'extinction de certaines tracasseries qui sont trop longues.

Le libraire qui s'est confié à des théologiens est un grand sot. Cepolisson croit donc être au temps de Calvin. Un jeune homme plein d'esprit, qui a vu son manuscrit, prétend que rien n'est si plat et si obscur. Il dit que rien n'est plus capable de déshonorer la mémoire de votre ancien ami. Ne pourriez-vous pas redemander en justice les manuscrits qui vous appartiennent, en qualité d'exécuteur testamentaire³?

Je vous fais mon compliment sur vos deux galériens. Si c'est par M^{me} la duchesse d'Enville que vous êtes parvenu à cette bonne œuvre, cela prouve qu'elle a du crédit auprès de M. de Saint-Florentin; si c'est par vous-même, vous ferez casser la révocation de l'édit de Nantes⁴.

1. Le désir de faire un voyage à Paris.

2. Éditeur, A. Coquerel.

3. J'ai expliqué à M. de Voltaire qu'on m'avait rendu mes manuscrits et qu'on les imprimait en Hollande. (*Note de Moulto*.)

— Il s'agit de Rousseau, et probablement de la première partie des *Confessions*.

4. Il était très-difficile en effet d'obtenir la grâce des galériens protestants. Les

Je voudrais bien savoir comment le parlement de Toulouse a validé un mariage fait contre les lois du royaume. Cela n'est pas dans l'ordre des possibles. Il faut qu'il y ait, dans cette aventure, des circonstances qui en changent totalement le fond.

Il est très-vrai, Dieu merci, qu'il y a dans ce parlement une douzaine de magistrats aussi philosophes que vous.

Si on ne vous dit rien des Sirven, lisez la dernière *Gazette de Berne*. Vous y verrez que le 17 novembre Sirven a été élargi, avec mainlevée de son bien. Il en appelle au parlement pour avoir des dédommagements. Je n'ai pas un seul exemplaire de *Dieu et les Hommes*¹.

hommes convaincus d'avoir assisté au culte étaient envoyés aux galères pour ce seul fait, et Louis XIV avait formellement défendu de les libérer à l'expiration de leur peine; quand une fois ils y étaient entrés, même pour un temps limité, ils n'en sortaient plus. On y mêlait systématiquement trois sortes très-différentes de condamnés: des protestants, des malfaiteurs, et ce qu'on appelait des Turcs, c'est-à-dire des Algériens, des Barbaresques ou autres Orientaux pris à la guerre. Un de ces forçats libérés, Martheille de Bergerac, a laissé des mémoires qui sont devenus excessivement rares; c'est un des livres les plus curieux qui existent dans notre langue.

En 1764, Claude Chaumont fut libéré; Voltaire avait lui-même obtenu sa grâce. L'historien des *Eglises du désert*, tome II, page 424, a publié une lettre d'un pasteur qui présentait Chaumont à son libérateur: « Quoi! lui dit Voltaire, mon pauvre petit bonhomme, on vous avait mis aux galères! Que voulait-on faire de vous? Quelle conscience de mettre à la chaîne et d'envoyer ramer un homme qui n'avait commis d'autre crime que de prier Dieu en mauvais français! »

En 1769 je ne trouve qu'un seul nom de galérien mis en liberté, Alexandre Chambon, âgé de plus de quatre-vingts ans, dont vingt-sept passés aux galères. Sa libération est en général attribuée au prince de Beauvau.

Dans une autre circonstance, Moulou s'efforça d'obtenir la délivrance d'un autre forçat, père de six enfants très-jeunes encore. C'était un nommé Raymond, dont le souvenir et la famille se sont perpétués dans le midi de la France. Par l'intermédiaire de M^{lle} Curchod de Nasse, qui fut plus tard M^{me} Necker, Moulou fit agir la duchesse d'Enville. Malheureusement M^{me} d'Enville s'adressa à M. de Saint-Florentin, persécuteur opiniâtre et sans pitié. Il répondit: « Cette affaire regarde M. le duc de Choiseul (ministre de la marine); mais, s'il faisait sortir Raymond, je le ferais, moi, charger de chaînes. » (*Correspondance inédite de Moulou*.)

Il résulte d'une autre lettre de Voltaire (à d'Argental, en date du 17 juin 1764, voyez tome XLIII, page 242), que Voltaire avait proposé au duc de Choiseul de transporter à la Guyane comme colons « une trentaine de galériens qui sont sur les chantiers de Marseille pour avoir écouté la parole de Dieu en pleine campagne ». Ils devaient s'embarquer avec chacun mille écus. Voltaire se plaignait qu'au dernier moment ils ont manqué de parole et préféré les galères à la Guyane. Mais il nous semble incroyable que ces forçats eussent trouvé dans leurs familles ruinées 90,000 francs pour un pareil établissement.

Ce fut seulement sous Louis XVI, en 1775, que les deux derniers forçats pour la foi, comme les appelaient nos pères, furent libérés. (*Note du premier éditeur*.)

1. Voyez tome XXVIII, page 129.

Votre pauvre Charles Bonnet aurait grand besoin que ses parents le fissent interdire ¹.

Voilà, mon cher ami, tous vos articles tirés au clair. Ce qu'il y a de plus vrai dans tout ceci, c'est que je vous aime autant que je vous estime, et, le tout, sans cérémonie.

7734. — A M. MARENZI².

15 décembre, au château de Ferney, par Genève.

Monsieur, j'ai soixante-seize ans, je suis très-malade. J'ai été sur le point de mourir; ainsi vous aurez la bonté de m'excuser si je ne vous ai pas remercié plus tôt. Vous nous avez ressuscités, Zaire et moi. Vous faites des vers italiens comme j'en voudrais faire de français, si j'avais encore la force de m'amuser à ce charmant badinage; mais l'état où je suis ne me permet tout au plus que de vous remercier en prose du fond de mon cœur. J'ai toujours désiré vainement de voir l'Italie; on ne peut avoir une passion plus malheureuse; vous augmentez, monsieur, cette passion et mes regrets. Autrefois mes compatriotes faisaient un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette; j'en ferais un au tombeau de messer Ariosto, si je n'étais pas trop près du mien; mais je viendrais surtout voir celui qui m'a bien voulu embellir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7735. — A M. M. D. ³.

Au château de Ferney, le 15 décembre.

Monsieur, si je n'avais pas été en train de tâter de mon cimetière, je vous aurais félicité plus tôt de votre victoire sur les ennemis des cimetières en plein air. Il y a beaucoup de gens dans ce monde qui persécutent les vivants et les morts. Vous me paraissez prendre en main la cause des uns et des autres.

Vous pensez bien juste sur les véritables pauvres et sur certains mendiants. Le dernier pape canonisa, il y a deux ans, un de ces pauvres ⁴; et ses confrères, mendiants par état, y ont dépensé quatre cent mille écus que les peuples ont payés.

Voyez, monsieur, où nous en sommes dans le siècle de la rai-

1. Grande injustice (*Note du premier éditeur.*)

2. Voyez la lettre 7777.

3. C'est une réponse à la lettre 7714.

4. Voyez, tome XXVII, page 419, la *Canonisation de saint Cucufin*.

son. Jugez si nous avons besoin d'êtres pensants qui vous imitent dans votre courage et dans vos succès. Je suis vieux comme Moïse, et je ne peux que lever les mains au ciel comme lui, pendant que vous vous battez contre les barbares.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

1736. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

Mercredi, 20 décembre 1769.

J'ai mille raisons pour vous aimer : d'abord vous êtes mon contemporain, qualité dont je fais grand cas, et que je trouve aujourd'hui dans bien peu de personnes ; ensuite vous avez des attentions infinies, vous me procurez de l'amusement, du plaisir ; sans vous mes nuits seraient insupportables, je les passe à me faire lire ce que vous m'envoyez. Vos correspondants en Hollande vous servent bien, communiquez-moi toujours tout ce qu'ils vous envoient. La grand'maman est bien contente de vous ; je reçois d'elle les mêmes remerciements que vous me faites, et je vous en dois, à l'un et à l'autre, de m'admettre en un si aimable commerce.

M. Craufurd, dont je vous ai parlé il y a quelques années, est ici depuis quelques jours ; il s'en ira bientôt, j'en suis très-fâchée : il a beaucoup d'esprit, beaucoup de goût et de justesse ; il a un peu d'amitié pour moi et de l'adoration pour vous ; il m'a prié de vous parler de lui, de vous faire souvenir du temps qu'il a passé avec vous ; il a un ami dont la réputation ne vous est pas inconnue, c'est M. Robertson ; vous savez qu'il a fait l'*Histoire d'Écosse* et la *Vie de Charles V*. Cet auteur voudrait vous faire hommage de ses ouvrages, je me suis chargée de vous en demander la permission ; j'ai assuré que je n'aurais pas de peine à l'obtenir. Je désire qu'il puisse voir votre réponse : ainsi, je vous supplie qu'elle soit de façon à le satisfaire ; son respect, sa vénération pour vous sont extrêmes, ce qui me fait juger de son esprit et de son mérite.

Vous voulez que je vous mande des nouvelles. Le grand-papa se porte toujours fort bien, il est aussi charmant que jamais ; il n'y a plus que lui en qui l'on trouve de la grâce, de l'agrément et de la gaieté ; hors lui, tout est sot, extravagant ou pédant.

M. d'Invault donna, hier matin, sa démission² ; j'attends à demain à fermer cette lettre, afin de vous pouvoir nommer son successeur. Si on est dans l'embarras du choix, je ferai partir ma lettre. Adieu, mon cher et ancien ami, je vous aime de tout mon cœur.

Le président se porte bien, mais il ne me fait pas désirer de parvenir à son âge. Mille compliments à M^{me} Denis et à M. et M^{me} Dupuits.

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, Paris, 1865.

2. De la place de contrôleur général des finances.

Jeudi 21.

Le contrôleur n'est point nommé; je voudrais que vous le fussiez, mais ce serait à condition que vous interdiriez les écrits sur l'agriculture, les projets économiques, etc., etc.

J'attends avec grande impatience ce que vous me promettez à la fin de l'hiver : cela sera-t-il gai? Nous n'avons besoin, à nos âges, que de nous amuser. Vous avez assez instruit le genre humain, ne songez plus qu'à vous divertir et à divertir vos amis.

7737. — A M. SERVAN ¹.

A Ferney, 20 décembre.

L'ermite du mont Jura présente ses tendres respects au Cicéron du Dauphiné, et qui doit l'être de la France.

Le vieux malade de Ferney est très-inquiet de la santé de l'ermite de Romans; il met à ses pieds le petit amusement qu'il a l'honneur de lui envoyer.

M. Dupuits lui a parlé du plus beau discours qu'on ait encore fait à la rentrée. Il lui a parlé aussi d'une lettre et d'un extrait dont il dit que M. de Servan avait bien voulu l'honorer, mais qu'il n'a pas reçus.

L'ermite de Ferney dit pour seule prière à Dieu : Que M. Servan vive!

7738. — A M. TABAREAU ².

A Ferney, 22 décembre.

Que ne suis-je jeune, monsieur! j'irais avec vous en Italie. Recommandez-moi, je vous prie, à votre philosophe de vingt-deux ans, et qu'il ait pour un pauvre vieillard, pendant votre absence, les mêmes bontés que vous aviez pour moi.

Voici quelques rogatons qui m'arrivent de Hollande, et que je vous envoie pour vous amuser ³. Il y en a un pour M. Vasselier et un autre pour votre jeune élève, que je suppose être philosophe, puisque vous l'aimez. Votre bibliothécaire sera à vos ordres à votre retour d'Italie, s'il est encore en vie.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. *Dieu et les Hommes*.

7739. — A MADAME DUPUY, NÉE DE L'ESTANDUÈRE¹.

Au château de Ferney, le 23 décembre.

Madame, le triste état de ma santé, qui est la suite de la vieillesse, ne m'a pas permis de répondre plus tôt à l'honneur que vous me faites.

L'ouvrage dont vous me parlez n'est qu'un abrégé, qui n'a pas permis qu'on entrât dans les détails. Je ferai sans doute usage de ceux que vous avez bien voulu me faire parvenir, si mon âge et mes maladies me permettent d'étendre cette histoire selon mes premières vues.

Je suis bien flatté que vous ayez approuvé le peu que j'ai dit de monsieur votre père; je n'ai fait que rendre gloire à la vérité, et justice à son rare mérite.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, madame, etc.

VOLTAIRE.

7740. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

1^{er} janvier 1770.

Madame, Votre Excellence saura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la Saint-Sylvestre², sans rien faire, parce que c'était un dimanche, il passa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : « Monsieur le pédant, faites-moi des vers *françois* pour les étrennes de M^{me} Gargantua ; » et il me fit cela, qui ne m'a pas paru trop bon :

Je souhaite à la belle Hortense
Une âme noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un esprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle pense;
Un mari de grande importance,
Qui ne fasse point l'important,
Qui serve son prince et la France,

1. M^{me} Dupuy, fille de M. de l'Estanduère, ayant prétendu que Voltaire (voyez tome XV, page 324) n'avait pas rendu un compte exact du combat des vaisseaux sous les ordres de son père, s'en était plainte à Voltaire, qui lui écrivit la lettre ci-dessus.

2. Dernier jour de l'année.

Et qui se moque plaisamment
 Des jaloux et de leur engeance ;
 Que tous deux soient d'intelligence,
 Et qu'ils goûtent en concurrence
 Le plaisir de faire du bien.
 Ma muse alors en confidence
 Me dit : Ne leur souhaite rien.

Il me semble, madame, que moi, qui ne suis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers *françois* que cela, si je m'étais adonné à la poésie *françoise*.

J'ai l'honneur de faire à monseigneur votre époux, comme à vous, madame, les compliments des révérends pères capucins, de tous les maçons de Versoy, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maisons en cette ville, où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond respect, madame, etc.

GUILLEMET.

7741. — A CATHERINE II,
 IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 2 janvier.

Madame, j'apprends que la flotte de Votre Majesté impériale est en très-bon état à Port-Mahon ; permettez que je vous en témoigne ma joie.

On dit qu'on travaille par les ordres de Votre Majesté, dans Azof, à préparer des galères et des brigantins. Moustapha sera bien surpris quand il se verra attaqué par le Pont-Euxin et par la mer Égée, lui qui ne sait ce que c'est que la mer Égée et l'Euxin, non plus que son grand vizir ni son mufti. J'ai connu un ambassadeur de la Sublime Porte qui avait été intendant de la Roumélie ; je lui demandai des nouvelles de la Grèce, il me répondit qu'il n'avait jamais entendu parler de ce pays-là. Je lui parlai d'Athènes, aujourd'hui Sétine ; il ne la connaissait pas davantage.

Je ne puis me défendre de redire encore à Votre Majesté que son projet est le plus grand et le plus étonnant qu'on ait jamais formé ; que celui d'Annibal n'en approchait pas. J'espère bien que le vôtre sera plus heureux que le sien ; en effet, que pourront vous opposer les Turcs ? Ils passent pour les plus mauvais marins de l'Europe, et ils ont actuellement très-peu de vaisseaux. Léandre et Héro vous favorisent du haut des Dardanelles.

L'homme¹ qui avait la rage d'aller servir dans l'armée du grand vizir n'a point mis son projet en exécution. Je lui avais conseillé d'aller plutôt faire une campagne dans vos armées : il voulait voir, disait-il, comment les Turcs font la guerre; il l'aurait bien mieux vu sous vos drapeaux : il aurait été témoin de leur fuite.

Il paraît un manifeste des Géorgiens qui déclare net qu'ils ne veulent plus fournir de filles à Moustapha. Je souhaite que cela soit vrai, et que toutes leurs filles soient pour vos braves officiers, qui le méritent bien : la beauté doit être la récompense de la valeur.

Suis-je assez heureux pour que les troupes de Votre Majesté aient pénétré d'un côté jusqu'au Danube, et de l'autre jusqu'à Erzeroum? Je bénis Dieu, madame, quand je songe que vous devez tout cela à l'évêque de Rome et à son nonce apostolique il ne s'attendait pas qu'il vous rendrait de si grands services.

Je remercie Votre Majesté de m'avoir fait connaître les cinq frères² qui sont l'ornement de votre cour. Je commence à croire réellement qu'ils vous accompagneront à Constantinople.

J'ai écrit deux lettres³ à M. de Schouvalow depuis quatre mois; point de réponse. Il y a bien plus de plaisir à avoir affaire à Votre Majesté; elle daigne écrire; elle sait de quelle joie elle me comble en m'apprenant ses victoires : j'ai le plaisir de les apprendre tout doucement à ceux qu'on en croit fâchés. Le public fait des vœux pour votre prospérité, vous aime, et vous admire. Puisse l'année 1770 être encore plus glorieuse que 1769!

Je me mets aux pieds de Votre Majesté impériale.

Le vieillard des Alpes.

7742. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 4 janvier.

Le vieux citadin du Caucase,
Ressuscité de son tombeau,
Caracole encor sur Pégase
Plus lestement qu'un jouvenceau.
J'aimerais mieux me voir à table
Avec ce Welche plein d'appas,
Esprit fécond, toujours aimable,
Qu'avec son Grec Pausanias.

1. Dont Voltaire a parlé dans sa lettre 7689.

2. Orloff; voyez la lettre 7707.

3. Elles manquent.

Le vieux Welche a beaucoup d'érudition; cependant il parait qu'il persifle un peu¹ ce pauvre Thrace, qu'il *alexandrise* : ce pauvre Thrace est un homme très-ordinaire, qui n'a jamais possédé les grands talents du vainqueur du Granique, et qui aussi n'a point eu ses vices. Il a fait des vers en welche, parce qu'il en fallait, et que, pour son malheur, personne que lui dans son pays n'était atteint de la rage de la métromanie. Il a envoyé ses vers au vice-dieu qu'Apollon a établi son vicaire dans ce monde; il a senti que c'était envoyer des corneilles à Athènes², mais il a cru que c'était un hommage qu'il fallait rendre à ce vice-dieu, comme de certaines sectes de papegaux en rendent au vieux qui préside sur les sept montagnes.

Quand vous avez pris des pilules, vous purgez de meilleurs vers que tous ceux qu'on fait actuellement en Europe. Pour moi, je prendrais toute la rhubarbe de la Sibérie et tout le séné des apothicaires, sans que jamais je fisse un chant de la *Henriade*. Tenez, voyez-vous, mon cher, chacun naît avec un certain talent : vous avez tout reçu de la nature; cette bonne mère n'a pas été aussi libérale envers tout le monde. Vous composez vos ouvrages pour la gloire, et moi pour mon amusement. Nous réussissons l'un et l'autre, mais d'une manière bien différente : car tant que le soleil éclairera le monde, tant qu'il se conservera une teinture de science, une étincelle de goût, tant qu'il y aura des esprits qui aimeront des pensées sublimes, tant qu'il se trouvera des oreilles sensibles à l'harmonie, vos ouvrages dureront, et votre nom remplira l'espace des siècles qui mène à l'éternité. Pour les miens, on dira : C'est beaucoup que ce roi n'ait pas été tout à fait imbécile; cela est passable; s'il était né particulier, il aurait pourtant pu gagner sa vie en se faisant correcteur chez quelque libraire; et puis on jette là le livre, et puis on en fait des papillotes, et puis il n'en est plus question.

Mais comme ne fait pas des vers qui veut, et qu'on barbouille du papier plus facilement en prose, je vous envoie un mémoire³ destiné pour l'Académie. Le sujet est grave, la matière est philosophique; et je me flatte que vous conviendrez du principe que j'ai tâché de démontrer de mon mieux.

J'espère que cela me vaudra quelques brochures de Ferney. Si vous voulez, nous barroterons⁴ nos marchandises : c'est un commerce que j'espère faire avec avantage, car les denrées de Ferney valent mieux que tout ce que la Thrace peut produire.

J'attends sur cela votre réponse, vous assurant que personne ne connaît mieux le prix du solitaire du Caucase que le philosophe de Sans-Souci.

FÉDÉRIC.

1. Voyez la lettre 7727.

2. Frédéric avait déjà écrit cette phrase à Voltaire en 1767; voyez tome XLV, lettre 6762.

3. *Essai sur l'amour-propre envisagé comme principe de morale.*

4. « Nous échangerons. » (Variante des *OEuvres posthumes*.)

7743. — A M. TABAREAU.

Janvier¹.

Savez-vous quelque chose de l'effroyable nouvelle du Portugal²? On dit qu'elle n'est venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la saurions-nous pas par l'ambassadeur de France à Lisbonne, par nos consuls et par nos marchands? L'idée seule de cette aventure fait frémir.

7744. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 janvier.

Je vous supplie instamment, mon cher ange, de me rendre le plus important service. Il faut que M^{me} Lejeune me déterre le livre du père Griffet³, ou de frère Griffet. On imprime la lettre A d'un supplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère Griffet doit avoir sa place à l'article *Ana*, *Anecdotes*⁴. On peut envoyer le livre aisément par la poste, en deux ou trois paquets : pourvu qu'un paquet ne pèse pas plus de deux livres, il arrive à bon port. Marin, Suard, peuvent le contre-signer; rien n'est plus aisé. M^{me} Lejeune ou son ayant cause recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma passion, qui est très-vive. J'abuse de votre complaisance; mais les jeunes gens sont actifs, ils se démènent pour rendre service. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que soixante-neuf ans. Vous êtes bien injuste et bien lésineux de m'en accorder à peine soixante-quinze, lorsque je suis possesseur de la soixante-seizième. Il faut dire que j'en ai soixante-dix-huit, et n'y pas manquer, car, après tout, on se fait une conscience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je suis bien étonné que cette comédie⁵ dont vous parlez soit si drôle. Par le sang-bleu, messieurs, je ne croyais pas être si plaisant que je suis⁶; mais j'ai plus de tendresse pour *les Scythes*,

1. Ce billet a toujours été classé au mois de juillet 1770. Il doit être de janvier.

2. L'attentat sur la personne du roi de Portugal, 3 décembre 1769.

3. *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*; Liège, 1769, in-12; voyez tome XIV, page 427.

4. Voyez tome XVII, pages 204 et suiv.

5. *Le Dépositaire*.

6. On lit dans *le Misanthrope*, acte II, scène VII :

Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis.

et une passion furieuse pour *les Guèbres*. Je tiens que ces *Guèbres* feraient une révolution.

M. le duc de Praslin a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant des diamants pris par les corsaires. J'ai bien peur que ce ne soit une affaire finie, et que les propriétaires des diamants n'aient aucun renseignement, moyennant quoi le corsaire se moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de Praslin de toute sa bonté. M^{me} Denis et moi, nous souhaitons à mes deux anges santé et prospérité, cette année 1770. Je ne me suis jamais attendu à voir cette année, et j'avais fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me suis toujours défié de mes forces. J'ai été heureusement trompé.

Mille tendres respects à vous deux.

7745. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 janvier.

Monsieur, quand l'ermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa santé et ses affaires étaient également dérangées, et le sont encore. Malheur aux vieillards malades ! La faiblesse extrême où il est ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il est tout à fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord consolé des misères de ce monde.

Soyez très-persuadé, monsieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infâme complot que quelques parents et amis avaient fait de l'arracher à sa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté, et celui du repos nécessaire à son âge. Il est sensible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui se remue beaucoup pour rien et qui ne se remue pas, qui tracasse et qui ne tracasse pas ; il aime, il estime votre philosophie, et rend justice à vos différentes sortes de mérite ; il mourra votre très-attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre de Hollande intitulé *Dieu et les Hommes*¹, je pourrai vous en procurer un par un ami ; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'Alembert, voici un petit article pour lui.

Je sais qu'un homme qui fait des vers mieux que moi lui a

1. Tome XXVIII, page 129.

récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud*, ou *Michon et Michette*¹, et qu'il lui a dit que ces gentillesse étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il est clair cependant qu'elles sont de celui qui les a récitées. C'est, dit-on, une satire violente contre trois conseillers au parlement, qui sont des gens fort dangereux. On met tout volontiers sur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout supporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émissaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus longtemps son ouvrage. Il est dans une situation à ne rien craindre de MM. Michon ou Michaud, supposé qu'il y ait des conseillers de ce nom. Je ne suis pas dans le même cas; et d'ailleurs je n'ai jamais vu un seul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'Alembert, quand il reverra l'auteur, qui n'est pas actuellement à Paris, ne lui conseille généreusement de se déclarer, ou d'enfermer son œuvre sous vingt clefs.

Voilà, monsieur, ce que je vous supplie de montrer à M. d'Alembert dans l'occasion. Je ne lui écris point, je suis trop faible, et c'est un effort pour moi très-grand de dicter même des lettres.

Adieu, monsieur; je serai, jusqu'au dernier moment, pénétré pour vous de la plus tendre estime. Je ne cesse d'admirer un militaire si rempli de goût, d'esprit et de bonté.

7746. — A M. CHRISTIN².

5 janvier 1770.

Cent bonnes années à mon cher petit philosophe. Le vieil ermite est toujours bien malade et bien faible; mais ses sentiments pour le Cicéron de Saint-Claude ne sont point affaiblis.

Nous commencerons l'impression d'une très-honnête encyclopédie³ dès que nous aurons reçu les réflexions sur la jurisprudence des Francs. L'article *Criminel* contient le procès du chevalier de La Barre tout au long. On ne sait si on réimprimera cette pièce sous le nom du chevalier de La Barre ou sous un nom supposé. Nous espérons voir mon frère Christin vers le saint temps de Pâques, et nous raisonnerons de tout cela à tête reposée. L'oncle et la nièce lui font mille compliments.

1. Voyez un note sur la lettre 7688.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Les *Questions sur l'Encyclopédie*.

7747. — A M. SERVAN.

5 janvier.

Vous croyez bien, monsieur, que si j'avais été en vie, je vous aurais remercié le jour même que je reçus votre paquet. J'ai été dans un état bien déplorable; mais je vous relis, et je me porte bien. Je me suis demandé à moi-même pourquoi tous les discours du chancelier d'Aguesseau me refroidissent, et pourquoi tout ce que vous écrivez m'échauffe: c'est que vous parlez du cœur, et qu'il ne parle que de l'esprit; il est rhéteur, et vous êtes éloquent: c'est pourtant le premier homme qu'ait eu le parlement de Paris.

Vous avez tous deux traité l'article des spectacles. En vérité, la différence qui est entre vous et lui, c'est qu'il a traité ce sujet en pédant, et je crois, en lisant le peu que vous en avez dit, que vous avez fait quelque bonne tragédie.

Je ne suis pas du tout honteux de ne pas mériter les éloges dont vous m'honorez. Je sais bien que personne ne peut aller au delà des bornes que la nature a prescrites à son talent. Il ne faut point rougir de n'avoir pas six pieds de haut quand on n'en a que cinq. Je n'ai jamais été où je voulais aller; mais je suis né vif et sensible, et je le suis à soixante-seize ans comme à vingt-cinq. C'est cette sensibilité qui m'attache infiniment à vous, monsieur; c'est elle qui me fait retrouver mon âme tout entière quand je lis vos lettres, dans lesquelles la vôtre se peint avec de si vives couleurs.

Courage, monsieur; c'est à vous à signaler les abus de tout genre dont nous sommes environnés. Je vous demande pardon pour Gros-Jean, qui remonte à plus que son curé. Le même Gros-Jean a de grandes espérances en vous, et il est pénétré pour vous, monsieur, de tendresse et de respect.

VOLTAIRE.

7748. — A M. DE LA TOURRETTE¹.

Le 6 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de La Tourrette. Une traduction de *la Henriade* est une preuve que les Italiens sont convertis. Vous pouviez très-bien, monsieur, m'en-

1. Voyez tome XL, page 328.

voyer cette traduction par la poste. M. Vasselier s'en chargerait très-volontiers. Pour le *Riflessioni di un Italiano sopra la Chiesa*, je ne l'ai point, et vous me ferez plaisir de me faire avoir cet ouvrage.

Il est très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et surtout à Venise ; tous les esprits des honnêtes gens sont éclairés, et toutes les mains prêtes à fracasser l'idole. Il ne s'agit plus que de trouver quelque brave qui donne le premier coup. On m'a dit que M. de Firmian¹ est instruit et hardi, et M. de Tanucci², instruit, mais un peu timide. Il a osé prendre Bénévent, qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas osé prendre Castro, qui lui appartient.

M^{me} Denis est aussi sensible qu'elle le doit à votre souvenir. Dupuits est à sa campagne ; il vous conserve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'est ainsi que j'en use. Conservez-moi des sentiments qui me sont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard.

7749. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Fernzy, 10 janvier.

Mon cher Cicéron, il y a un mois que je n'ai entendu parler de Sirven. Je lui ai envoyé quelque argent, dont il n'a pas seulement accusé la réception. Je ne sais plus où en est son affaire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il fera. Si j'en apprends quelque chose, je ne manquerai pas de vous le mander. Il fait si froid dans nos quartiers que tous les juges, les plaideurs, et les huissiers, se tiennent probablement au coin du feu.

A l'égard de l'affaire de ce pauvre petit diable qui a fait tant de sottises, et qui en est si durement puni³, je suis toujours prêt à le sécher au bord du puits du fond duquel je l'ai tiré ; mais je vous avoue que je ne voudrais pas me hasarder à écrire à M. Gerbier, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et à essayer un refus. J'aimerais mieux la voie de ce procureur qui est venu vous parler : cela tirerait moins à conséquence.

Il serait bon d'ailleurs de savoir s'il y a quelques fonds sur lesquels on pourrait donner six mille livres au petit interdit : car, s'il n'y en a point, toutes les démarches seraient peines

1. Ministre de l'empereur à Milan.

2. Ministre du roi de Naples.

3. Durey de Morsan ; voyez tome XLV, page 500, et ci-dessus, page 240.

perdues, attendu que sa sœur ne veut rien avancer, et qu'on ne voit pas où l'on prendrait ces deux mille écus. Je ne crois pas qu'on les assigne pour le présent sur les postes. Vos commis de ce grand bureau des secrets de la nation se tuent comme Caton; mais Caton ne volait pas des caisses comme eux.

Votre roi de Portugal¹ n'a point été assassiné : il a eu quelques coups de bâton d'un cocu qui n'entend pas raillerie, et qui l'a trouvé couché avec sa femme : cela s'est passé en douceur, et il n'en est déjà plus question.

Mille respects à madame votre femme : conservez toujours vos bontés pour l'homme du monde qui vous est le plus attaché, et qui sent tout le prix de votre mérite et de votre amitié.

7750. — A M. DUPONT.

A Ferney, 11 janvier

Tâchez, mon cher ami, de tuer quelque gros prélat dont le bénéfice soit à la nomination de M. le duc de Wurtemberg, car il m'a promis que la première place serait pour monsieur votre fils, et M. de Montmartin m'en a donné aussi sa parole. Mais sur quelle parole peut-on compter ? Je n'entends parler ni de M. Roset, ni de la subrogation sur la terre du baron banquier Dietrich, ni du remboursement *di questo barone*. On s'est moqué de moi dans cet arrangement ; mais, après tout, le sieur Roset s'est soumis à me payer quatorze mille francs tous les trois mois jusqu'à fin de compte ; et quand même il dirait : *Le beau billet qu'a La Châtre* ! il faut qu'il me donne de l'argent.

Je vous prie de vouloir bien le faire souvenir très-sérieusement de ses engagements, et d'avoir la bonté de me dire en quels termes on est avec le baron. Je soupçonne qu'il n'a jamais été question de le rembourser ; il est assez vraisemblable que tout mon argent a été donné à M. le prince de Wurtemberg, qui est à Montbéliard avec quatre enfants. Il est juste qu'étant prince et père de famille il passe avant nous ; mais il est juste aussi que Roset me paye, car j'ai aussi une nombreuse famille à nourrir. Je vous demande en grâce de me recommander à ses bontés, afin que je ne sois pas forcé de demander la protection du conseil souverain d'Alsace auprès de lui.

1. Joseph I^{er} ; voyez tome XV, page 173. L'événement est du 3 décembre 1769.

2. Mot de Ninon de Lenclos.

Adieu, mon cher ami ; je vous souhaite à vous et à toute votre famille beaucoup de bonnes années ; ainsi fait M^{me} Denis, ainsi fait aussi père Adam.

VOLTAIRE.

7751. — A M. D'ALEMBERT.

12 janvier.

Premièrement, mon cher philosophe, il faut que je vous dise que j'ai vu, il y a quelque temps, une annonce intitulée *Supplément à l'Encyclopédie*¹, etc. Ce plan ou programme, appelé *Prospectus*, comme si nous manquions de mots français, commence ainsi :

« Des libraires associés avaient projeté de refondre entièrement l'immense *Dictionnaire de l'Encyclopédie*, et d'en faire un ouvrage nouveau ; mais on leur a représenté, etc. »

Il manquait à cet édit la formule *car tel est notre plaisir*. Vous avez enrichi les libraires, et vous voyez qu'ils n'en sont pas plus modestes.

Il y a quelqu'un qui fait, dit-on, un petit supplément² pour se réjouir ; mais il ne fera aucune représentation à ces messieurs.

J'ai lu un petit *Avis aux gens de lettres*³, par M. de Falbaire, auteur de *l'Honnête Criminel* ; il ne traite pas ces despotes (j'entends les libraires) avec tout le respect possible.

Je ne sais où en est actuellement l'affaire de Luneau de Boisjermain⁴ ; j'imagine qu'elle s'en ira en fumée, comme toutes les affaires qui traînent.

Je sais à présent qui vous a récité des vers sur Michon ou Michaud⁵, je sais qui vous a dit qu'ils étaient de moi. Il n'est point du tout honnête qu'Achille ait voulu combattre sous les armes de Patrocle. Heureusement il est assez sage pour n'avoir point lâché son ouvrage dans le monde ; mais je ne dois pas être content du procédé.

1. Ce *Supplément*, dont les premiers volumes parurent en 1776, est intitulé *Nouveau Dictionnaire des sciences et arts* ; il est en cinq volumes in-folio.

2. Il s'agit des *Questions sur l'Encyclopédie*, qui ont été fondues dans le *Dictionnaire philosophique*.

3. *Avis aux gens de lettres contre les prétentions des libraires*, 1770, in-8°.

4. Luneau vendait ses ouvrages ; le 31 août 1768, les libraires firent faire une saisie chez lui.

En février 1770, la chambre de police du Châtelet déclara irrégulière la saisie, et condamna les libraires à cent écus de dommages-intérêts.

5. Voyez les lettres 7688 et 7745.

Je lui pardonne, à condition qu'il assommera le bœuf-tigre quand il le rencontrera; mais je ne lui pardonne qu'à cette condition.

Je m'aperçois que je passe ma vie à pardonner; mais ce n'est pas à vous, qui êtes mon vrai philosophe, et qui remplissez tous les devoirs de la société. Vos théorèmes sur cet article sont aussi bons que sur tout le reste.

Est-il vrai que l'abbé Alary¹ soit encore plus vieux et plus mal que moi? je l'en défie, car je n'en puis plus.

L'oncle et la nièce vous embrassent de tout leur cœur.

7752. — A M. TABAREAU.

12 janvier ².

Je suis très-sensiblement touché, monsieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier³ qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le faisait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un sou; mais enfin il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

Est-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui se sont tués dans Paris? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de se donner la mort? Voilà de plaisants Catons d'U-tique que ces drôles-là!

La banqueroute est-elle aussi considérable qu'on le dit? M. Janel exerce-t-il toujours son emploi? Voilà bien des questions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité sur le roi de Portugal. On m'avait mandé que son aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

1. Pierre-Joseph Alary, membre de l'Académie française, était né le 19 mars 1690, et mourut le 15 décembre 1770. C'est de lui qu'il est question tome XXXV, page 173.

2. Cette lettre a toujours été classée mal à propos à l'année 1769. Elle est de 1770. (G. A.)

3. Billard, caissier général des postes, qui fit une banqueroute frauduleuse. Voyez la note, tome VIII, page 536.

Mais vous, monsieur Vasselier, si vous avez un moment à vous, répondez-moi sur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps ; en attendant, conservez-moi tous deux une amitié qui fait ma consolation dans ma très-infirmes vieillesse.

7753. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, 17 janvier.

Eh, mon Dieu ! monsieur ! eh, mon Dieu ! mon cher confrère en Melpomène, mon chantre des héros de la France, comment diable aurais-je pu faire pour vous causer la moindre petite peine ? Le jeune auteur inconnu de *la Tolérance* ou des *Guèbres* n'avait jamais pensé à être joué ni devant ni après personne. La pièce était imprimée longtemps avant qu'on se fût avisé de la lire très-imprudemment aux comédiens, pour qui elle n'est point faite. Peut-être dans cent ans pourra-t-on la jouer, quand les hommes seront devenus raisonnables, et qu'il y aura des acteurs. Je sais positivement que le jeune inconnu n'avait songé, dans sa petite préface, qu'à faire civilité à ceux qui daignaient travailler pour le théâtre. Si je n'avais pas détruit le mien pour y loger des vers à soie, je vous réponds bien que nous y jouerions *le Chevalier sans peur et sans reproche*¹. On ne vous fait d'autre reproche à vous, mon cher confrère, que d'avoir privé le public du plaisir de la représentation ; mais on s'en dédommage bien à la lecture.

J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi vous, qui êtes le maître du théâtre, vous ne l'avez pas gratifié de votre digne chevalier.

Pardon de la brièveté de ma lettre. Je suis bien malade et bien vieux ; mais j'ai encore une âme qui sent tout votre mérite. Comptez, monsieur, que j'ai l'honneur d'être, du fond de mon cœur, avec tous les sentiments que vous méritez, votre très-humble, très-obéissant, et très-étonné serviteur.

Le vieil ermite des Alpes.

1. *Gaston et Bayard*, tragédie de de Belloy, jouée deux fois à Versailles en février 1770, et imprimée la même année ; elle ne fut représentée à Paris que le 24 avril 1771.

7754. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT¹.

Ferney, 17 janvier 1770.

Mon cher Cicéron, je vois que vous réussissez à tout ce que vous entreprenez. Vous ne cessez de faire du bien ; c'est votre vocation ; on ne peut mieux la remplir.

Je ne suis point étonné que M. de Gerbier ait concouru avec vous à une bonne œuvre. Le triste état de M. Durey de Morsan a dû toucher un cœur aussi noble que le sien. Je le remercierai, lui et M. Boudot, à qui nous avons tant d'obligations, et qui s'est donné tant de mouvement dans cette affaire.

Le grand point est que M. Durey soit entièrement corrigé ; qu'il achève de payer toutes ses petites dettes dans ce pays-ci ; qu'il n'en fasse jamais ; qu'il remplisse tous ses devoirs ; qu'il ait de quoi se meubler honnêtement, et qu'il continue à mener une vie décente et irréprochable, digne des personnes auxquelles il tient par la naissance et par l'alliance. S'il négligeait une seule de ces choses essentielles, il serait perdu sans ressource. Il est bien nécessaire qu'il expie par la conduite la plus mesurée les fautes dont il porte très-justement la peine.

Je crois, monsieur, que le meilleur parti est d'adresser la lettre de change de six mille livres pour mon compte à M. Scherrer, banquier à Lyon ; j'en donnerai le reçu. Je payerai les dettes les plus pressantes, et j'arrangerai tout pour qu'il puisse aller passer ses jours doucement à Neuchâtel, de la manière la plus convenable. Mon reçu sera fait en son nom, et il m'en fera un pour ma décharge. Je lui ai servi de père depuis un an, et je lui en servirai encore ; mais c'est vous, monsieur, qui faites véritablement tout pour lui dans cette occasion ; c'est vous qui êtes son protecteur. Agréez encore une fois mes tendres remerciements.

Quant à Sirven je vous ai déjà mandé que je ne sais plus où en est son affaire. Je n'ai nulle nouvelle de lui, et j'ai bien peur qu'il ne s'en tienne au premier jugement qui le délivre de la prison et qui le fait rentrer dans son bien. C'est un bon et honnête homme ; mais sa tête est un peu capricieuse, et ses deux filles sont un peu folles : il faut prendre les gens comme ils sont.

Vraiment, je serai enchanté de voir tous les mémoires que

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

vous voulez bien m'envoyer. Vous savez avec quel plaisir je les lirai. Je m'intéresse à vos clients plus qu'à Cluentius et à Roscius, défendus par votre ancien camarade.

Il y a longtemps que je connais l'affaire du sieur Beck ; je crois vous avoir mandé que j'arrivai à Strasbourg quelques jours après son aventure. Je ne sais pas bien précisément quel était le degré de sa probité ; mais je sais qu'il avait affaire à un grand fripon.

Je compte bien que vous ferez aussi triompher pleinement M. de La Luzerne. L'innocence opprimée est très à son aise avec vous.

M^{me} Denis et moi, nous remercions bien sensiblement M^{me} de Canon de ses bontés ; nous vous sommes inviolablement attachés l'un et l'autre pour toute notre vie.

7755. — DE CATHERINE II¹,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 8-19 janvier 1770.

Monsieur, je suis très-sensible de ce que vous partagez ma joie sur l'arrivée de nos vaisseaux au Port-Mahon. Les voilà plus proches des ennemis que de leurs propres foyers : cependant il faut qu'ils aient fait gaiement ce trajet, malgré les tempêtes et la saison avancée, puisque les matelots ont composé des chansons, comme nos troupes en ont la coutume.

Quand la chose en vaut la peine, qui ne parle que des conquêtes, et d'obliger Moustapha à faire amende honorable ? Je ne saurais nier la construction des vaisseaux à Azow, dont vous êtes informé. Moustapha avait défendu de croire la possibilité de l'arrivée de ma flotte dans la Méditerranée : il disait que c'était un bruit que répandaient les infidèles pour effrayer les serviteurs de Mahomet. La Sublime Porte, malgré sa sublimité, ne devinait pas cela. Je ne suis point étonnée de l'ignorance de l'intendant de Roumélie, ambassadeur en France qui ignorait jusqu'aux noms de la Grèce et d'Athènes. Que peut-on prétendre de porteurs d'eau et de charbon transformés en pachas, en vizirs, etc., qui souvent ne savent pas lire, et qui reçoivent toute la science du gouvernement dans le fetma du sultan ? Ils n'ont pas même un seul homme qui soit bien au fait du fil des affaires présentes. Outre cela, j'ai connu des ambassadeurs chrétiens, et très-chrétiens, qui, à la naissance près, n'étaient pas plus instruits que les ministres turcs dont vous me parlez, monsieur.

Je le répète, monsieur ; la sage Europe ne donnera son approbation à mes projets qu'autant qu'ils seront heureux. Vous voudrez bien comparer celui de l'expédition de la Méditerranée, qu'on m'attribue injustement (je

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances, relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, tome X, page 400.

me réserve de nommer l'auteur lorsqu'elle aura réussi), à l'entreprise d'Annibal; mais les Carthaginois avaient à faire à un colosse qui était dans sa force, tandis que nous nous trouvons vis-à-vis d'un fantôme faible, et dont toutes les parties se relâchent à mesure qu'on y touche.

Les Géorgiens, en effet, ont levé le bouclier contre les Turcs, et leur refusent le tribut annuel de recrues pour le sérail. Héraclius, le plus puissant de leurs princes, est un homme de tête et de courage. Il a ci-devant contribué à la conquête de l'Inde sous le fameux Shah-Nadir.

Mes troupes ont passé le Caucase cette automne, et se sont jointes aux Géorgiens. Il y a eu par-ci par-là de petits combats avec les Turcs; les relations ont été imprimées dans les gazettes. Le printemps nous fera voir le reste.

D'un autre côté nous continuons à nous fortifier dans la Moldavie et la Valachie, et nous travaillons à nettoyer cette rive-ci du Danube. Mais ce qu'il y a de mieux, c'est qu'on sent si peu la guerre dans l'empire qu'on ne se souvient pas d'avoir vu un carnaval où généralement tous les esprits étaient plus portés à inventer des amusements que pendant celui de cette année. Je ne sais si l'on en fait autant à Constantinople. Peut-être y invente-t-on des ressources pour continuer la guerre. Je ne leur envie point ce bonheur; mais je me félicite de n'en avoir pas besoin, et me moque de ceux qui ont prétendu qu'hommes et argent me manqueraient. Tant pis pour ceux qui aiment à se tromper; ils trouvent aisément pour de l'argent des flatteurs qui leur en donneront à garder.

J'ai montré au comte Schouvalow l'article de votre lettre qui le regarde. Il m'a dit qu'il avait répondu à toutes vos lettres exactement; elles se sont perdues peut-être. Vous voudrez bien que je vous fasse mes remerciements pour ce que les vôtres renfermaient de flatteur en vers et en prose pour moi. Volontiers je vous aurais donné des nouvelles aujourd'hui, mais je n'en ai point d'intéressantes.

Puisque mon exactitude ne vous est point à charge, soyez assuré que je la continuerai pendant cette année 1770, que je vous souhaite heureuse, et que votre santé se fortifie comme Azov et Taganrog le sont déjà.

Je vous prie d'être assuré de mon amitié et de ma sensibilité.

CATHERINE.

7756. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire présent du livre de notre ami Griffet¹, et moi, je prends la liberté de vous envoyer un manuscrit qui sûrement n'est pas de lui. Vous voulez vous amuser avec M^{me} d'Argental de cette comédie² de

1. Voyez page 523.

2. *Le Dépositaire*, tome VI, page 391.

feu l'abbé de Châteauneuf, mort il y a plus de soixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai faite sur-le-champ, à la réception de vos ordres. Mon manuscrit est bien meilleur que celui de Thieriot, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaisant à mon gré, et purgé surtout des expressions qui pourraient présenter la moindre idée de dévotion, et par conséquent de scandale. Je ne sais si vous trouverez la pièce passable; elle est bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'est point du tout une tragédie de Lachaussee; elle m'a paru tenir un peu de l'ancien style; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous supposez pourtant, vous et M^{me} d'Argental, qu'on puisse encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; si vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque chose de plaisant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher Thieriot, et lui donner copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le secret: il est intéressé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton il y a quelques mois, pour lui aider à faire ressource; et comme je lui mandais que tous les émoluments ne seraient pas pour lui¹, il se pourrait bien faire aussi que votre protégé Lekain en retirât quelque avantage.

Je ne sais point où demeure Thieriot, qui change de gîte tous les six mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de sa demeure chez le secrétaire de M. d'Ormesson, nommé Faget de Villeneuve; voilà tout ce que j'en sais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à M. le duc de Praslin la pièce de l'abbé de Châteauneuf: il la lira s'il veut, et sera dans le secret pour se dépiquer des belles manières des Anglais et de messieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ses bontés pour les vingt-six diamants qui courent grand risque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore si on osera faire jouer à Toulouse la tragédie de la *Tolérance*²; ce serait prêcher l'*Alcoran* à Rome. Je sais seulement qu'on la répète actuellement à Grenoble; mais il n'est pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaisir, mon cher ange, de m'apprendre si M. le maréchal de Richelieu va à Bordeaux, comme on me l'a

1. Il ne le dit pas dans la lettre 7625, d'où l'on peut conclure qu'il manque une lettre.

2. *Les Guèbres*; voyez tome VI, page 483.

mandé. Il est si occupé de ses grandes affaires, qu'il ne m'écrit point.

Je ne sais si vous savez qu'on a mis dans quelques gazettes qu'on donnait la Corse au duc de Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il est bon que vous soyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puissent être.

Le progrès des armes de Catau est très-certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuse. Si elle continue sur ce ton, elle sera l'automne prochain dans Constantinople. Nos opéras-comiques sont bien brillants ; mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui se joue des bords du Danube au mont Caucase et à la mer Caspienne. Les géographes doivent avoir de grands plaisirs.

L'oncle et la nièce se mettent sous les ailes des anges.

A propos, c'est bien à vous de parler de neige ; nous en avons dix pieds de haut et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota bene que si on me soupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de Châteauneuf, tout est perdu.

7757. — A M. LEKAIN

Ce 20 janvier.

L'oncle et la nièce, mon cher ami, sont aussi sensibles à votre souvenir qu'ils doivent l'être. Nous savons à peu près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous parlez ; c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent ; elle fut faite par l'abbé de Châteauneuf, quelque temps après la mort de M^{lle} Ninon Lenclos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a, dans Paris, que M. d'Argental qui ait une bonne copie du *Dépositaire*. Je sais, de gens très-instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée est non-seulement très-fautive, mais qu'elle est pleine de petits compliments aux dévots que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs : au reste, si on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec Thieriot ; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parents de l'abbé de Châteauneuf, qui ont hérité de ses manuscrits. Quant aux *Scythes*, je m'en rapporte à votre zèle, à votre amitié, et à vos admirables talents. V.

7758. — A M. COLINI.

22 janvier.

La médaille de monseigneur l'électeur est parfaite, mon cher ami : c'est un chef-d'œuvre. Votre médailliste¹ est bien bon de travailler pour la face blême d'un cadavre, après avoir gravé un si beau visage.

Vous ne m'avez pas mandé que vous avez quatre filles. Que ne puis-je un jour servir à les marier toutes quatre ! Il y a un mois que nous savons l'aventure portugaisienne² ; mais ce n'est rien que cela.

Mettez-moi aux pieds de monseigneur l'électeur.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

7759. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

C'est pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuser, et au risque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adresser à M. le duc de Praslin. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps passé, et qu'on attribue à l'abbé de Châteauneuf, ou à Raymond le Grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juste providence, une pièce, dont le principal personnage est un caissier dévot, vient tout juste dans le temps des cilices du sieur Billard et des confessions de l'abbé Grizel. Je ne bénirai pourtant pas la Providence, *si questa coglioneria* n'amuse pas mes anges.

J'ai lu le livre de l'abbé Galiani³. O le plaisant homme ! ô le drôle de corps ! on n'a jamais eu plus gaiement raison. Faut-il qu'un Napolitain donne aux Français des leçons de plaisanterie et de police ! Cet homme-là ferait rire la grand'chambre ; mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire.

J'ai vraiment lu *Bayard* et *Hamlet*.

Je me réfugie sous les ailes de mes anges.

1. Waechter ; voyez page 297.

2. Voyez lettre 7749.

3. *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770, in-8°. Voyez tome XVIII, page 12, l'éloge que Voltaire fait de ce livre.

7760. — A M. LE DUC DE PRASLIN¹.

A Ferney, 24 janvier.

Monseigneur, pardon ; je tremble de fatiguer vos bontés. Voici le seul papier justificatif concernant les diamants volés par messieurs de Tunis². Si jamais vous daignez prendre la peine de battre ces barbares, je vous supplierai alors de faire comprendre les diamants dans les articles de paix que vous daignerez leur accorder.

J'ai toujours été émerveillé que les princes chrétiens, qui se font quelquefois la guerre de gaieté de cœur, ne s'accordassent pas à jeter Tunis et Alger dans leurs ports. Voilà de plaisants successeurs des Carthaginois que ces voleurs de Tunis.

On dit que vous avez une très-florissante marine. Permettez à un de vos vieux courtisans de s'intéresser passionnément à votre gloire.

J'ai l'honneur, etc.

7761. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 janvier.

Mon cher Cicéron, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires ; mais je ne crois pas que la sentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parents, un fils de famille³, en cas que le roi lui rende la liberté, puisse subsister après dix ans, quand le père et la mère sont morts, quand le fils de famille est père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand sa mère s'est opposée à cette étonnante sentence et l'a fait son légataire universel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

(RACINE, *les Plaideurs*, acte I, scène VIII.)

J'ignore encore si l'homme aux cinquante-trois ans ne ressemble pas aux nêfles, qui ne mûrissent que sur la paille. Je me

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez la lettre à d'Argental du 5 janvier.

3. Durey de Morsan, alors âgé de cinquante-trois ans ; voyez tome XLV, page 500.

suis chargé par pitié de deux personnes fort extraordinaires : l'une est cet original, l'autre est une nièce de l'abbé Nollet, qui lui est attachée depuis quatorze ans¹, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale est d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le sieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laisser toucher un denier, attendu que je suis prêt à signer avec les parents qu'il a la tête un peu légère avec l'air posé d'un homme capable.

Je vous supplie très-instamment, mon cher Cicéron, de me donner des nouvelles positives des deux mille écus, afin que je prenne des mesures justes, et qu'après l'avoir

Alimenté, rasé, désaltéré, porté²

pendant un an, on ne m'accuse pas d'avoir la tête aussi légère que lui.

Point de nouvelles de Sirven, sinon qu'il est à Toulouse, et qu'on veut y jouer *les Guèbres*. Autre tête encore que ce Sirven ! Le monde est fou.

Mille tendres respects à vous et à M^{me} de Canon, à vous les deux sages, et les deux sages aimables.

7762. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 25 janvier.

Mon cher confrère, mon cher maître, mon cher ami, je vous prie d'en croire mon tendre attachement pour vous; soyez sûr qu'on ne vous a pas dit vrai sur la personne³ qu'on a accusée auprès de vous. Il est vrai qu'un de vos amis et des miens me dit, il y a environ trois ou quatre mois, avoir entendu quelques morceaux d'un poème intitulé *Michaut et Michel*⁴, mais il ne m'en dit pas un seul vers, et n'ajouta absolument rien qui pût me faire connaître ou même me faire soupçonner l'auteur. Il est d'ailleurs trop de vos amis pour qu'il puisse jamais avoir à se reprocher la moindre imprudence à votre égard, à plus forte raison l'ombre même de la calomnie. Personne ne vous rend justice avec plus de connaissance, et j'ajoute avec plus de courage; il vous en a donné des preuves publiques dans cette capitale des Welches, où ceux mêmes qui courent en foule à vos pièces de théâtre

1. Voyez page 240.

2. Vers du *Joueur*, acte III, scène iv.

3. Turgot; voyez lettres 7745 et 7751

4. Voyez lettre 7688.

n'osent encore vous donner la place que vous méritez; et on peut dire de lui : « Repertus erat qui efferret quæ omnes animo agitabant¹. »

A cette occasion, je veux vous faire part de ce que je pensais, il y a quelques jours, en lisant vos vers, et en les comparant à ceux de Despréaux et de Racine. Je pensais donc qu'en lisant Despréaux on *conclut* et on *sent* que ses vers lui ont coûté; qu'en lisant Racine, on le *conclut* sans le *sentir*, et qu'en vous lisant on ne le *conclut* ni ne le *sent*; et je *concluais*, moi, que j'aimerais mieux être vous que les deux autres.

Je n'ai point lu le *Plan* ou *Prospectus des Suppléments à l'Encyclopédie*². L'impertinence des libraires ne m'étonne pas; j'en dirai pourtant un mot à Panckoucke, et je vous invite aussi à lui faire sur ce sujet une petite correction fraternelle ou magistrale.

Je crois que l'affaire de Luneau de Boisjermain s'en ira en fumée. On voudrait bien, je crois, donner gain de cause aux libraires; mais on craint un peu le cri des gens de lettres, et c'est quelque chose que ce cri retienne un peu les gens en place.

Avez-vous lu un ouvrage intitulé *Dialogues sur le commerce des blés*³? Il excite ici une grande fermentation. Cette ouvrage pourrait être de meilleur goût à certains égards; mais il me paraît plein d'esprit et de philosophie. Je voudrais seulement que l'auteur fût moins favorable au despotisme: car, depuis les premiers commis jusqu'aux libraires, j'ai presque autant d'aversion que vous pour les despotes.

Nous avons bien des confrères qui menacent ruine, l'abbé Alary, le président Hénault, Paradis de Moncrif, qui sera bientôt Moncrif de paradis. Ne vous avisez pas d'être leur compagnon de voyage, vous n'êtes pas fait pour cette compagnie; attendez plutôt que nous partions ensemble: pour peu que vous soyez pressé, je crois que je ne vous ferai pas attendre; j'ai des étourdissements et un affaiblissement de tête qui m'annoncent le détraquement de la machine. Je vais essayer de vivre en bête pendant trois ou quatre mois, car je ne connais de remède que le régime et le repos. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de toute mon âme. Quand je me verrai prêt à mourir, je vous manderai, si je puis, le jour que j'aurai retenu ma place au coche.

7763. — A M. DE LA HARPE.

26 janvier.

Dieu et les hommes⁴ vous en sauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice⁵ qui, en

1. Tacite, *Annales*, VI, ix.

2. Voyez page 529.

3. Par l'abbé Galiani : Voltaire les avait lus; voyez page 537.

4. Sous le titre de *Dieu et les Hommes*, Voltaire avait publié depuis peu un opuscule; voyez tome XVIII, page 129.

5. C'est le sujet du drame de La Harpe intitulé *Mélanie*.

se mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela est digne de l'auteur de la *Réponse* à ce fou mélancolique de Rancé¹.

Savez-vous bien que cette réponse est un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits? On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lausanne. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, si vous avez quelque amitié pour moi? me faire envoyer votre *École des Pères et Mères*, acte par acte; nous la lirons, M^{me} Denis et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je suis bien étonné que Panckoucke ne vous ait rien dit au sujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique*: mais il était engagé avec M. Marmontel, qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit supplément²; mais vous savez que les libraires mes voisins ne sont pas gens à encourager la jeunesse, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdisiez votre temps; et je vous conseille de l'employer à des choses qui vous soient plus utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux Robertson³.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de Falbaire⁴ où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances jusqu'au portier de la Comédie, tout le monde est bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le *Mercure*. Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon prédécesseur Garnier⁵.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. La *Réponse d'un solitaire de la Trappe à la lettre de l'abbé de Rancé* est imprimée dans le tome II des *Choses utiles et agréables*, avec une préface de Voltaire qui est tome XXVI, page 567.

2. *Les Questions sur l'Encyclopédie*; voyez la note 2, page 529.

3. Auteur de *l'Histoire de Charles-Quint*, à qui est adressée la lettre 7800.

4. *L'Avis aux gens de lettres*; voyez la note 3, page 529.

5. Dans le tome II de janvier 1770 du *Mercure*, La Harpe avait donné un article sur la nouvelle édition des *OEuvres de Sébastien Garnier, ou la Henriade et la Loyssée de Sébastien Garnier*, 1770, in-8°. L'article se terminait ainsi: « S. Garnier serait probablement fort étonné de se voir réimprimé; c'est un honneur qu'il doit à la *Henriade* de M. de Voltaire, qui, peut-être, n'a jamais lu la sienne, ou ignorait même qu'elle existât. » Voyez tome XLIII, page 70.

7764. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY¹.

26 janvier 1770, à Ferney.

Sæpe premente deo, fert deus alter opem.

Votre lettre, mon cher président, a servi d'antidote à celle que j'ai reçue du président de Brosses. Il persécute² toujours ma pauvre vieillesse, malgré tous les pardons que je lui demande de n'être pas encore mort. Il me menace même d'un petit procès dans l'autre monde. Mais comme il ne sera pas président en ce pays-là, j'espère bien lui montrer les dents, s'il m'en reste.

On m'a envoyé un petit livret d'un de vos académiciens sur les moulins économiques³, qui m'a paru très-bien fait, et j'espère que le nouveau contrôleur général⁴ fera venir bientôt l'eau au moulin.

J'ai reçu aussi une *Introduction à l'histoire de Bourgogne*, par M. Mille⁵. L'auteur me paraît très-instruit; j'espère beaucoup de son ouvrage, et je m'y intéresse d'autant plus que vous m'avez fait Bourguignon.

Est-ce que M. le président de La Marche n'a point d'enfant mâle, puisqu'il renonce à la terre de la Marche, qui est la terre de son nom?

Quoi qu'il en soit, je me tiendrai toujours très-bien entre les mains de M. de Neuilly⁶ ou de monsieur son neveu. Cette famille est celle de l'honneur et de la probité. On n'en peut pas dire

1. Éditeur. Th. Foisset.

2. Cette persécution consistait à informer Voltaire qu'on avait instruit le président de nouveaux abus de jouissance dans le bois de Tournay. (Th. F.)

3. *Mémoire sur les avantages de la mouture économique et du commerce des farines en détail*, par Béguillet. — Dijon, 1769, in-8°.

4. L'abbé Terray, nommé le 23 décembre 1769.

5. *L'Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne*, par Mille, parut en 1772 et 1773, trois volumes in-8°. Il s'arrête à l'époque carlovingienne. On ignore pourquoi la suite n'a point paru. — Antoine-Étienne Mille, écuyer, né à Dijon le 1^{er} décembre 1735, mort à Paris le 31 janvier 1787, était avocat au parlement et au grand conseil. Son ouvrage, fort hostile aux moines, fut vivement attaqué par le continuateur de dom Plancher (dom Merle, bénédictin bourguignon) et par dom Rousseau et dom Jourdain, bénédictins de Saint-Germain des Prés. Voltaire l'en félicita par sa lettre du 13 septembre 1771.

6. Frère de l'ancien premier président de La Marche, ancien ambassadeur à Gènes, puis premier président démissionnaire du parlement de Besançon, mort en 1774. Parmi les lettres du président de Brosses sur l'Italie, un grand nombre lui sont adressées.

autant de tout le monde, mais bien de vous, mon cher président, qui avez donné tant de preuves de votre générosité.

On ne peut vous être attaché plus tendrement que je le suis, et avec des sentiments plus vrais et plus respectueux. V.

7765. — A M. THIERIOT.

26 janvier.

Mon ancien et oublieux ami, je crois que vous vous êtes coupé la gorge et la bourse en laissant répandre un faux bruit que j'ai quelque part à cette pièce¹ que vous m'avez envoyée, laquelle est, dites-vous, de l'abbé de Châteauneuf et de Raymond le Grec. Vous sentez bien que si on se borne à s'ennuyer aux ouvrages des morts, on se plaît fort à siffler ceux qui sont attribués aux vivants; mais il y a remède à tout. Je sais que vous avez une copie très-informe de cette comédie. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il y en a une beaucoup plus ample et beaucoup plus correcte entre les mains de M. d'Argental. C'est sur celle-là qu'il faudrait vous régler. La copie que vous m'avez envoyée n'aurait certainement pas passé à la police. Plus le monde est devenu philosophe, plus cette police est délicate : les mots de dévotion seraient d'autant plus mal reçus que la dévotion est plus méprisée; mais on m'assure que ce qui pourrait trop alarmer est très-sagement déguisé dans l'exemplaire de M. d'Argental. Informez-vous-en; faites comme vous pourrez.

Si vous voyez M. Diderot, faites mes compliments à ce digne soutien de la philosophie, à cet immortel vainqueur du fanatisme.

7766. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 28 janvier.

Qui? moi, madame, que je n'aie point répondu à une de vos lettres! que je n'aie pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis si longtemps de son amitié! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux! Vous sentez bien que je ne suis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je suis, soyez persuadée que je suis un très-honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de M. Crawford; si j'avais su qu'il fût à Paris, je vous aurais suppliée très-instamment

1. *Le Depositaire.*

de me protéger un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentiments d'estime et de reconnaissance que je lui dois.

Vous m'annoncez, madame, que M. Robertson veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience ; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde ; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de Robertson. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, se porte mieux que jamais ; j'étais inquiet de sa santé, vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait Dieu, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit : elle me mande qu'elle est fort prudente ; de là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de M. Guillemet ¹.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point de lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire ; vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous ne dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très-bien de chercher la dissipation, elle vous est nécessaire comme à moi la retraite.

Adieu, madame ; jouissez de la vie autant qu'il est possible, et soyez bien sûre que je suis à vous, que je vous appartiens jusqu'au dernier moment de la mienne ².

7767. — A M. CHRISTIN ³.

30 janvier.

Le solitaire mande au petit philosophe, son ami, que l'édition pour la fondation de Versoy va paraître ; alors le moment

1. Lettre 7610.

2. Une lettre de Voltaire (dictée à Wagnière) à M. Éthis, commissaire provincial des guerres à Besançon, du 30 janvier 1770, est signalée dans un catalogue d'autographes.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

pourra être favorable pour présenter la requête ¹. Je crois qu'il faudra en envoyer des copies collationnées à tous les ministres. Une affaire si délicate ne peut être jugée que dans le conseil du roi. Il faudra craindre les oppositions de ceux qui sont intéressés à rendre éternelle la tyrannie dont on se plaint. Vos ennemis sont sans doute instruits de la démarche des communautés. Il serait bon de répandre le bruit qu'on a renoncé à l'entreprise; on frapperait le coup plus sûrement. Je désire autant que vous le succès de cette affaire.

Pour la babiole des *Choudens*, j'ai mandé à Balleidier² de faire tout ce qu'il voudrait. Je serai mort avant que cette affaire soit entièrement jugée.

J'attendrai avec bien de l'impatience que vous veniez ici faire vos Pâques.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami.

7768. — A M. DE POMARET³.

31 janvier.

Le vieillard à qui M. de Pomaret a écrit est pénétré des sentiments qu'il veut bien lui témoigner. Continuez, monsieur, à répandre l'esprit de conciliation dans des pays où la discorde a régné autrefois si cruellement. Quand les jésuites sont abolis dans le royaume, il faut bien qu'on vive en paix.

Espérez peu du canoniseur⁴, et songez qu'un moine est toujours moine.

Permettez-moi de vous dire que vous prenez mal votre temps pour dire que le projet de la ville libre⁵ n'a point eu lieu. On vous confie que l'édit est passé, qu'on vient d'envoyer cent mille livres pour travailler aux ouvrages; mais il est de la plus grande importance que cela ne fasse pas de bruit dans votre province. Les derniers arrangements ne seront pris qu'au printemps.

Consolez-vous, espérez beaucoup; un temps viendra où tous les honnêtes gens serviront Dieu sans superstition. Je ne verrai pas ce temps; mais vous le verrez, et je mourrai avec cette espérance.

1. Pour les serfs du mont Jura.

2. Procureur à Aix.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Le pape Ganganelli, qui avait été cordelier.

5. Versoy.

7769. — A M. D'ALEMBERT.

31 janvier.

Rétablissez votre santé, mon très-cher philosophe ; j'en connais tout le prix, quoique je n'en aie jamais eu : *porro unum est necessarium*¹, et sans ce nécessaire, adieu tout le plaisir, qui est plus nécessaire encore. Je me souviens que je n'ai pas répondu à une galanterie de votre part qui commençait par *Sic ille vir*² : soyez sûr que *vir ille* n'a jamais trempé dans l'infâme complot dont vous avez entendu parler. Il n'est pas homme à demander ce que certaines personnes avaient imaginé de demander pour lui ; mais il désirerait fort de vous embrasser et de causer avec vous.

Je vous avais bien dit que l'aventure de Martin était véritable. Le procureur général travaille actuellement à réhabiliter sa mémoire ; mais comment réhabilitera-t-on les Martins qui l'ont condamné ? le pauvre homme a expiré sur la roue, et le tout par une méprise. Qu'on me dise à présent quel est l'homme qui est assuré de n'être pas roué !

Voici l'édit des libraires, tel que je l'ai reçu ; c'est à vous à voir si vous l'enregistrez. Pour moi, je déclare d'abord que je ne souffrirai pas que mon nom soit placé avant le vôtre et celui de M. Diderot dans un ouvrage qui est tout à vous deux. Je déclare ensuite que mon nom ferait plus de tort que de bien à l'ouvrage, et ne manquerait pas de réveiller des ennemis qui croiraient trouver trop de liberté dans les articles les plus mesurés. Je déclare, de plus, qu'il faut rayer mon nom, pour l'intérêt même de l'entreprise.

Je déclare enfin que si mes souffrances continuelles me permettent l'amusement du travail, je travaillerai sur un autre plan qui ne conviendra pas peut-être à la gravité d'un *Dictionnaire encyclopédique*.

Il vaut mieux d'ailleurs que je sois le panégyriste de cet ouvrage que si j'en étais le collaborateur.

Enfin ma dernière déclaration est que si les entrepreneurs veulent glisser dans l'ouvrage quelques-uns des articles auxquels je m'amuse, ils en seront les maîtres absolus quand mes fantaisies auront paru. Alors ils pourront corriger, élaguer, retrans-

1. Luc, x, 42.

2. Voyez page 514.

cher, amplifier, supprimer tout ce que le public aura trouvé mauvais ; je les en laisserai les maîtres.

Vous pourrez, mon très-cher philosophe, faire part de ma résolution à qui vous jugerez à propos : tout ce que vous ferez sera bien fait ; mais surtout portez-vous bien. M^{me} Denis vous fait ses compliments ; nous vous embrassons tous deux de tout notre cœur.

1770. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Janvier.

Mon cher Lorrain ¹, je ne sais pas comment vous vous appelez aujourd'hui, mais au bout de dix-huit ans j'ai reconnu votre écriture. Je vois que vous avez travaillé sous un grand maître. Vous êtes donc de l'Académie de Berlin ; assurément vous en faites l'ornement et l'instruction. Vous me paraissez un grand philosophe dans le séjour des revues, des canons, et des baïonnettes. Comment avez-vous pu allier des objets si contraires ? Il n'y a point de cour en Europe où l'on associe ces deux ennemis. Vous me direz peut-être que Marc-Aurèle et Julien avaient trouvé ce secret, qu'il a été perdu jusqu'à nos jours, et que vous viviez auprès d'un maître qui l'a ressuscité. Cela est vrai, mon cher Lorrain ; mais ce maître ne donne pas le génie.

Il faut que vous en ayez beaucoup pour que vous ayez enfin montré par votre écrit la vraie manière d'être vertueux sans être un sot et sans être un enthousiaste.

Vous avez raison, vous touchez au but. C'est l'amour-propre bien dirigé qui fait les hommes de bon sens véritablement vertueux. Il ne s'agit plus que d'avoir du bon sens ; et tout le monde en a sans doute assez pour vous comprendre, puisque votre écrit est, comme tous les bons ouvrages, à la portée de tout le monde.

Oui, l'amour-propre est le vent qui enfle les voiles, et qui conduit le vaisseau dans le port. Si le vent est trop violent, il nous submerge ; si l'amour-propre est désordonné, il devient frénésie. Or il ne peut être frénétique avec du bon sens. Voilà donc la raison mariée à l'amour-propre : leurs enfants sont la vertu et le bonheur. Il est vrai que la raison a fait bien des

1. Cette lettre est une réponse à l'envoi d'un ouvrage manuscrit du roi de Prusse, sur les principes de la morale. Voltaire l'adresse à son ancien copiste Villaume, qui était au service de Frédéric depuis 1755.

fausses couches avant de mettre ces deux enfants au monde. On prétend encore qu'ils ne sont pas entièrement sains, et qu'ils ont toujours quelques petites maladies ; mais ils s'en tirent avec du régime.

Je vous admire, mon cher Lorrain, quand je lis ces paroles¹ : « Qu'y a-t-il de plus beau et de plus admirable que de tirer, d'un principe même qui peut mener au vice, la source du bien et de la félicité publique ? »

On dit que vous faites aussi aux Welches l'honneur d'écrire en vers dans leur langue ; je voudrais bien en voir quelques-uns. Expliquez-moi comment vous êtes parvenu à être poète, philosophe, orateur, historien, et musicien. On dit qu'il y a dans votre pays un génie qui apparaît les jeudis à Berlin, et que, dès qu'il est entré dans une certaine salle, on entend une symphonie excellente, dont il a composé les plus beaux airs. Le reste de la semaine il se retire dans un château bâti par un né-croman : de là il envoie des influences sur la terre. Je crois l'avoir aperçu, il y a vingt ans ; il me semble qu'il avait des ailes, car il passait en un clin d'œil d'un empire à un autre. Je crois même qu'il me fit tomber par terre d'un coup d'aile.

Si vous le voyez ou sur un laurier ou sur des roses (car c'est là qu'il habite), mettez-moi à ses pieds, supposé qu'il en ait, car il ne doit pas être fait comme les hommes. Dites-lui que je ne suis pas rancunier avec les génies. Assurez-le que mon plus grand regret à ma mort sera de n'avoir pas vécu à l'ombre de ses ailes, et que j'ose chérir son universalité avec l'admiration la plus respectueuse.

7771. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 2 février.

Madame, Votre Majesté daigne m'apprendre que les hospodars de Valachie et de Moldavie ne feront pas leur carnaval à Venise ; mais Votre Majesté ne pourrait-elle pas les faire souper avec quelque amiral de Tunis et d'Alger ? On dit que ces animaux d'Afrique se sont approchés un peu trop près de quelques-

1. C'est un passage de l'*Essai sur l'amour-propre envisagé comme principe de morale*, opuscule de Frédéric, publié en 1770, in-8°, et qui fait partie de ses *Œuvres* (primitives).

uns de vos vaisseaux, et que vos canons les ont mis fort en désordre : voilà un bon augure ; voilà Votre Majesté victorieuse sur les mers comme sur la terre, et sur des mers que vos flottes n'avaient jamais vues.

Non, je ne veux plus douter d'une entière révolution. Les sultanes turques ¹ ne résisteront pas plus que les Algériens. Pour les sultanes du sérail de Moustapha, elles appartiennent de droit aux vainqueurs.

On m'assure que Votre Majesté très-impériale est à présent maîtresse de la mer Noire, que M. de Tottleben fait des merveilles avec les Mingreliennes et les Circassiennes, que vous triomphez partout. Je suis plus heureux que vous ne pensez madame : car, bien que je ne sois ni sorcier ni prophète, j'avais soutenu violemment qu'une partie de ces grands événements arriverait ; non pas tout : je ne prévoyais pas qu'une flotte partirait de la Néva pour aller vers la mer de Marmara.

Cette entreprise vaut mieux que les chars de Cyrus, et surtout que ceux de Salomon, qui ne lui servirent à rien ; mes chars ², madame, baissent pavillon devant vos vaisseaux.

Mais, en faisant la guerre d'un pôle à l'autre, Votre Majesté n'aurait-elle pas besoin de quelques officiers ? Le roi de Sardaigne vient de réformer un régiment huguenot qui le sert, lui et son père, depuis 1689. La religion l'a emporté sur la reconnaissance ; peut-être quelques officiers, quelques sergents de ce régiment, ambitionneraient la gloire de servir sous vos drapeaux. Ils pourraient servir à discipliner des Monténégrins, si vos bellicieuses troupes ne voulaient pas d'étrangers. Je connais un de ces officiers, jeune, brave et sage, qui aimerait mieux se battre pour vous que pour le Grand Turc et ses amis, s'il en a. Mais, madame, je ne dois qu'admirer et me taire.

Daignez agréer la joie excessive, la reconnaissance sans bornes, le profond respect du vieil ermite des Alpes.

Votre Majesté impériale a trop de justice pour ne pas gronder M. le chambellan comte de Schouvalow, qui n'a point répondu à mes lettres d'enthousiaste ³.

1. On entend ici par *sultanes* les vaisseaux commandants des flottes ottomanes. (K.)

2. Voyez lettre 7561.

3. On peut à la rigueur appeler ainsi la lettre 7095 ; mais les autres manquent.

7772. — A M. DE CHABANON.

6 février.

Mon cher ami, nous vous sommes trop attachés, M^{me} Denis et moi, pour souffrir que vous épuisiez votre génie à faire *Alceste* après Quinault. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoresque et tout le merveilleux, afin d'éviter la ressemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne ; vous vous privez du pathétique, et vous affaiblissez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéras, est réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'est probablement ce qui vous a séduit. Mais à ce comique il faut substituer la tendresse, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profusion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir supprimé les enfers et le retour d'*Alceste*.

Tout le monde sait par cœur ces beaux vers d'*Alcide* à *Pluton* :

Si c'est te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

(*Alceste*, acte IV, scène v.)

J'ai toujours été étonné que Quinault n'ait pas osé imiter Euripide, et fait présenter *Alceste* voilée à son mari. Ce serait cette hardiesse d'Euripide qu'il faudrait imiter. Nous présumons qu'elle aurait un grand succès, si on avait à l'Opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons pensé, M^{me} Denis et moi.

Si vous voulez absolument traiter ce sujet après Quinault, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ses parties, et d'amener des fêtes charmantes prises dans le fond du sujet.

Nous ne parlerions pas si hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous disons ce que nous croyons la vérité, parce que vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons ; nous croyons vous en donner une preuve en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous, et aimez-nous.

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques*¹ ; j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poésie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage aura une très-grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. Delille de ma reconnaissance et de ma très-sincère estime.

7773. — A M. LE RICHE,

A AMIENS.

6 février.

Vous avez quitté, monsieur, des Welches pour des Welches². Vous trouverez partout des barbares têtus. Le nombre des sages sera toujours petit. Il est vrai qu'il est augmenté ; mais ce n'est rien en comparaison des sots ; et, par malheur, on dit que Dieu est toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens se tiennent serrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en rase campagne.

J'ai été très-malade, je suis à la mort tous les hivers ; c'est ce qui fait, monsieur, que je vous ai répondu si tard. Je n'en suis pas moins touché de votre souvenir. Continuez-moi votre amitié ; elle me console de mes maux et des sottises du genre humain.

Recevez les assurances, etc.

7774. — A M. ***.

Au château de Ferney, par Genève, 6 février.

Vous vous adressez, monsieur, à un vieillard malade, qui a presque oublié sa langue. Messieurs vos oncles auraient bien mieux décidé que moi la question que vous me proposez. Je me souviens seulement que dans le *Don Quichotte* il est dit que Sancho-Pança *enfile* des proverbes. Je crois même que, dans la comédie du *Menteur*, il est parlé des mensonges que Dorante *enfile*³, parce qu'en effet Dorante en débite plusieurs, et son valet peut lui dire : *Comme vous les enflez !* Mais on ne peut jamais se servir

1. Par Delille.

2. M. Le Riche avait été directeur des domaines à Besançon. (K.)

3. Je n'ai trouvé cette expression ni dans le *Menteur*, ni dans la *Suite du Menteur*. (B.)

du mot *enfiler* tout seul, pour signifier mentir. Voilà, monsieur, tout ce que je sais, et c'est bien peu de chose. Je ne vous fait point un mensonge en vous disant que j'ai été très-sensible à l'honneur que vous m'avez fait. J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme de la chambre du roi.

7775. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 9 février.

Vous me tenez rigueur, monseigneur; mais permettez-moi de vous dire que Votre Éminence a tort : tout fâché que je suis contre vous, je ne laisse pas de vous donner ma bénédiction; recevez-la avec autant de cordialité que je vous la donne. Si vous êtes cardinal, je suis capucin. Le général¹ qui est à Rome m'en a envoyé la patente; un gardien me l'a présentée. Je me fais faire une robe de capucin assez jolie. Il est vrai que la robe ne fait pas le moine, et que je ne peux m'appliquer ces vers charmants :

Je ne dis rien de mon sommeil;
On sait bien que les gens du monde
N'en connaissent point de pareil.

A l'égard de Joad, vous pensez comme moi; mais vous ne devez pas me le dire : aussi ne me le dites-vous pas, et vous devez être très-sûr que je vous garderai le secret, même sur votre silence. Permettez seulement qu'un vieillard de soixante-seize ans vous aime de tout son cœur, indépendamment de son respect.

Vous êtes bien heureux dans la ville aux sept collines, dans le temps que je suis entre quarante montagnes glacées. Il ne me manque que la femme de neige² de saint François.

Frère VOLTAIRE, *capucin indigne*.

1. Voltaire le nomme à la fin de la lettre 7789. C'était le Père Aimé de Lamballe, mort à Paris le 17 mai 1773.

2. Saint Bonaventure, chapitre v, page 61, de sa *Vie de saint François d'Assise*, qui fait partie du second volume d'octobre des Bollandistes, publié en 1768, parle d'une femme de neige qui apparut à saint François d'Assise pendant qu'il se flagellait pour vaincre sa concupiscence. (B.)

7776. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

9 février.

Je présume, monseigneur, que vous reçûtes en son temps le petit livre de M^{me} de Caylus¹ que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaisirs ne vous ont pas laissé le temps de m'en instruire. C'est un livre fort rare ; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monsieur le duc votre père mettait les portraits de ses anciens serviteurs au grenier ; mais si j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très-heureux.

Je suis très-fâché de mourir sans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me sers, mais il me sied très-bien ; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général, qui est à Rome, m'a envoyé mes patentes signées de sa vénérable main. Je suis du tiers ordre, mes titres sont *filis spirituel de saint François, et père temporel*.

Dites-moi laquelle de vos défuntes maitresses vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds sur ma barbe qu'elle n'y sera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangements que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant sur la succession de M^{me} la princesse de Guise que sur votre intendant ; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je serais au désespoir de vous causer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, monseigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris ; et je suis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre ; mais vous n'habitez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Versailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très-tendre respect, et que M^{me} Denis le fasse valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de V., capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin.

1. Voyez lettre 7713.

7777. — A M. MARENZI ¹.

A Ferney, 12 février.

Je vous aurais remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites, si j'avais été assez heureux pour être en état de lire la traduction dans laquelle vous m'embellissez. Des fluxions très-dangereuses, qui me tombent sur les yeux dans le temps des neiges, me privent alors entièrement de la vue.

Dès que je les ai pu ouvrir, ils m'ont servi à lire votre belle traduction. Je suis partagé entre l'estime et la reconnaissance. Je compte bien faire imprimer votre ouvrage à Genève. Il est bien flatteur pour la France que l'Italie, la mère des beaux-arts, daigne nous traiter en sœur ; mais elle sera toujours notre sœur aînée. Pour moi, je la regarderai toujours comme ma mère.

Agréez mes sincères remerciements, et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

7778. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 14 février.

Je suis plus étonné que jamais, mon cher philosophe, de n'avoir aucune nouvelle de Sirven. M. de La Croix avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en sa faveur, mais que ce Sirven voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ses mesures. Je commence à croire qu'il a pris son parti, et qu'il ne songe qu'à rétablir le petit bien qu'on lui a rendu. Il a ses deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ses deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a besoin d'argent, je lui en donnerai aussi pour achever de réparer ses malheurs.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes compliments et mes remerciements à M. de La Croix, et l'assurer de la véritable estime que je conserverai pour lui toute ma vie.

1. Jean Marenzi, à qui est adressée la lettre 7734, qui avait envoyé à Voltaire une traduction de *Zaïre* (voyez lettre 7734), lui envoya ensuite une traduction en vers blancs italiens de la *Henriade*. Un manuscrit, qui en est conservé dans la bibliothèque de Bergame, a en tête une lettre de Marenzi à Voltaire en italien, et la réponse de Voltaire en français. Marenzi est mort à la fin du XVIII^e siècle.

Qu'est devenue votre *Histoire universelle*? Est-elle imprimée¹? êtes-vous toujours bien content de Toulouse? avez-vous reçu un petit paquet que j'adressai pour vous à Lyon il y a quelques mois, à l'adresse que vous m'avez donnée?

Je vous embrasse sans cérémonie, en philosophe et en ami.

7779. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, samedi 14 février 1770.

Mercredi prochain, 7 de ce mois, il partira, par les guimbardes de Lyon, l'*Histoire de Charles V*. Ce mot *guimbardes de Lyon*, pour avoir acquis une nouvelle signification, n'a pas perdu l'ancienne, je puis vous en assurer.

Je vous ai, je crois, déjà mandé que je trouvais charmants les vers de M. Guillemet; la modestie, ou plutôt l'humilité de la grand'maman, ne lui permet pas de les montrer à beaucoup de monde, mais le petit nombre de ceux qui les ont vus en ont été charmés, et le grand-papa, qui n'aime point la louange, n'a pu se défendre de paraître très-satisfait de la grâce, de la délicatesse de celle que vous lui donnez. Je voudrais que vous pussiez juger par vous-même de quelle vérité sont vos éloges.

Je suis bien fâchée que le petit Craufurd ne soit plus ici, mais je lui enverrai un extrait de votre lettre.

Je ne veux point abuser de votre complaisance, on vous prie de m'écrire souvent. Vous avez de bien meilleurs emplois à faire de votre temps, et moi, par la raison contraire, n'ayant rien à faire, je n'ai aussi rien à dire. Mes lettres ne seraient remplies que de traités sur l'ennui, sur le dégoût du monde, sur le malheur de vieillir: cela ne serait-il pas bien amusant? Oh! non, monsieur de Voltaire, je me fais justice; je serai parfaitement contente si vous me conservez votre amitié, votre souvenir, et si vous m'en donnez des marques, en m'envoyant exactement tout ce que vous ferez. Quel est donc l'ouvrage qui est actuellement sur le tapis? Il doit m'amuser beaucoup. C'est donc quelque chose de gai et de frivole? Et ce ne sera pas sur une certaine matière, sur laquelle il ne reste plus rien à dire; ce ne sera pas non plus un traité économique, ni des préceptes sur l'agriculture. Vous sentez bien que, quand on habite un tonneau dans le coin de son feu, on s'intéresse fort peu à ces parties de l'administration. On lit les édits malgré qu'on en ait. Ma curiosité n'a pas été fort satisfaite par les derniers; ils m'ont appris que je perdais mille écus de rente. Je suis plus philosophe que je ne croyais, car je suis presque insensible à cette perte; je trouve dans ce qui afflige tout le monde ma consolation, la vieillesse; ce n'est pas la peine de s'affliger de rien, quand on a si peu de temps à souffrir. Cette réflexion est commune; elle a été dite et écrite par tout le monde, mais sans le sentir; et moi, je ne le dis que parce que je le sens.

1. Voyez la note, tome XI, page 497.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure; Paris, 1865.

Ne croyez point que je cours le monde, je ne sors que pour souper, et je ne soupe que chez mes connaissances les plus particulières. Je ne dis pas chez mes amis : ah ! monsieur de Voltaire, y en a-t-il dans le monde ? Vous avez des adorateurs, et en grand nombre ; mais croyez-vous avoir beaucoup d'amis ? Ne faites point usage de ceci contre moi ; je dois être exceptée de la thèse générale, et par vous plus que par qui que ce soit.

7780. — A M. DE JARDIN¹.

A Ferney, 15 février.

Vous avez bien voulu, monsieur, servir de tuteur à M. Durey de Morsan. Je partage cet emploi depuis une année entière. M^{me} de Sauvigny m'ayant chargé, par deux de ses lettres, de le voir et de lui parler, j'exécutai ses ordres. Je sus qu'il ne touchait deux mille écus de revenu que depuis peu de temps, et qu'il avait fait quelques dettes à Neuchâtel : je payai les dettes qui vinrent à ma connaissance ; je l'ai gardé chez moi pendant une année entière, et je puis assurer toute sa famille que, pendant cette année, il s'est conduit avec la plus grande circonspection. Il m'a paru qu'il sentait ses fautes, et qu'il voulait passer le reste de sa vie à les réparer. Il est nécessaire que sa conduite ne fasse jamais rougir sa famille.

Premièrement il a quelques dettes criardes à payer ; en second lieu, il doit donner à sa fille naturelle, qui est dans la misère, un secours dont elle a besoin ; il faut aussi qu'il aide un peu une demoiselle Nollet, nièce de M. l'abbé Nollet, de l'Académie des sciences, qui va se marier convenablement ; elle lui est attachée depuis plus de dix années, sans que jamais elle ait eu d'appointements. Une légère somme, en cette occasion, est la moindre chose qu'il puisse faire. Tout cela doit être pris sur les six mille livres d'extraordinaire que lui donne la commission nommée juridiquement pour payer ses dettes.

Je présume que ces détails monteront à cent louis d'or ou environ : il en restera assez pour acheter les meubles nécessaires, et le faire subsister honorablement à Neuchâtel, avec sa pension de deux mille écus, qui doit augmenter avec le temps.

Il est convenable que le frère de M^{me} de Sauvigny jouisse de quelque considération dans la retraite qu'il s'est choisie.

J'ai tout lieu de me flatter que sa famille et lui seront entiè-

1. Greffier en chef du Châtelet, et tuteur de Durey de Morsan, comme le dit Voltaire dans la lettre 7783.

rement en repos. Je ne crains que la facilité de M. Durey. Je l'ai mandé à M^{me} de Sauvigny. C'est principalement cette facilité qui a causé ses fautes et ses malheurs. Son âge de cinquante-trois ans, et ses réflexions, me donnent pourtant beaucoup d'espérance.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je ne me chargerai des six mille livres accordées par ses créanciers qu'à condition que toutes ses dettes seront payées, M^{lle} Nollet récompensée honnêtement, mais avec économie, et qu'on lui fera acheter probablement les meubles indispensables pour s'établir à Neuchâtel, et pour ne plus payer de loyer en chambre garnie.

Je lui ai servi de père pendant un an ; mais je le renoncerais s'il ne se rendait pas digne de la famille dont il est, et de celle à laquelle il est allié.

J'ai cru ne devoir me charger de rien sans vous avoir donné ces éclaircissements. J'attends l'honneur de votre réponse.

J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

7781. — DE M. HENNIN¹.

A Genève, le 16 février 1770.

Vous connaissez sans doute déjà, monsieur, ce qui s'est passé hier ici². En tout cas, le porteur pourra vous en dire quelque chose. On a arrêté Auzière³, et fait enlever ses papiers. J'entends dire qu'il y avait beaucoup de vos lettres. Sans doute on va faire beau bruit de cette correspondance. Je crois, au reste, que la voix publique ne sera pas pour ceux qui ont engagé le conseil à faire prendre les armes contre des gens qui n'avaient sûrement pas envie d'attaquer puisqu'ils ne se sont pas même défendus. Au premier moment où je serai libre, j'aurai l'honneur de vous voir. Je ne mande rien

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.M. Hennin* ; Paris, 1825.

2. Le parti des représentants s'était fait appuyer, dans ses réclamations, par les natifs, qui formaient une partie considérable de la population de la ville. Ceux-ci, qui avaient déjà obtenu quelques droits par l'acte de médiation de 1738, élevèrent de nouvelles prétentions. Plusieurs d'entre eux s'étaient enrichis, et avaient acquis de l'influence. Ils voulurent exposer leurs demandes dans un mémoire que le conseil ne leur permit pas de présenter. Ils annoncèrent alors le projet de s'emparer du pouvoir par la force. Enfin, le 15 février 1770, le conseil, informé qu'ils devaient, dans la soirée, chercher à se rendre maîtres de la ville, ou feignant de le croire, ordonna une prise d'armes, et réussit à les prévenir. Trois natifs furent tués ; les autres furent soumis ou quittèrent la ville. On ferma leurs principaux cercles, et leurs chefs, au nombre de huit, furent bannis. Plusieurs de ces émigrés s'établirent à Ferney et à Versoy. (*Note de Hennin Als.*)

3. Georges Auzière, un des chefs des natifs. Il fut porté le premier sur la liste des huit bannis. Voyez la note précédente.

à monsieur le duc sur ce qui vous touche, parce que je n'en vois pas l'utilité, et que je ne le sais qu'imparfaitement. Ce ministre se soucie fort peu de toutes les querelles genevoises, et je les vois aussi tranquillement que lui. Il me fâche seulement que nous ne nous soyons pas mis en état d'en profiter, car les pauvres natifs, battus, bafoués et désormais réduits à un état pire que celui qu'ils supportaient à peine, ne resteront vraisemblablement pas dans leur hargneuse patrie.

Vous connaissez mon tendre et inviolable dévouement.

Mes respects, je vous prie, à M^{me} Denis.

7782. — A M. HENNIN.

16 février.

Ne l'avais-je pas toujours bien dit, monsieur, que vous êtes le plus aimable homme du monde ? Je vois plus que jamais la bonté de votre cœur ; le mien vous remercie bien tendrement.

Il se peut très-bien faire qu'il y ait des lettres de mon ami Wagnière entre les mains des assassins¹. Mais je ne crois pas qu'il y en ait de moi. Je me souviens très-bien que, lorsque vous arrivâtes dans le séjour de la discorde, et quelques mois après, les natifs s'adressèrent à moi, et que je les renvoyai à vous, comme de raison.

Lorsqu'on parla de bâtir Versoy, dix-huit natifs vinrent m'apporter leurs signatures, et s'engagèrent à y bâtir des maisons. J'envoyai leurs propositions à M. le duc de Choiseul, et je leur dis de s'adresser à vous uniquement.

Voilà la seule correspondance que j'ai eue avec eux.

Auzière, d'ailleurs, est un philosophe qui a une petite bibliothèque composée de livres suspects, hérétiques, sentant l'hérésie, remplis de propositions malsonnantes, et offensant les oreilles chastes. Il sera sans doute brûlé comme Servet avec ses livres.

Sérieusement je crains pour cet homme. Comme il est le premier qui ait voulu se retirer à Versoy, il mérite la protection de M. le duc de Choiseul. Je suis persuadé qu'il trouvera très-bon que vous le favorisiez autant qu'il pourra être en vous, sans vous compromettre.

J'ai vu Genève pendant quatre ou cinq ans une ville très-agréable. Les choses sont bien changées. Je ne crois pas que rien doive vous empêcher de causer avec M^{me} Denis, qui vous fait les plus tendres compliments.

En vous remerciant mille fois.

1. Voltaire désigne ainsi les habitants de Genève, à cause des meurtres commis dans cette ville ; voyez lettres 7789, 7790, 7792.

7783. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

16 février.

J'ignore, mon cher Cicéron, si les désordres de Genève permettront que ma lettre aille jusqu'à la poste. Les bourgeois tuèrent hier trois habitants, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus payent l'amende dans la coutume de Lori ; mais, dans la coutume de Genève, les battus sont pendus, et l'on assure qu'on pendra trois ou quatre habitants dont les compagnons ont été tués. Toute la ville est en armes, tout est en combustion dans cette sage république ; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philosophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement ! Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des Perra¹. Vous pouvez, mon cher Cicéron, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poste, adressés à Ferney par Lyon et Versoy.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de Sirven que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit démarié, j'ai écrit à M. de Jardin, greffier en chef du Châtelet, son tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienséance et d'honneur, seraient préalablement acquittées ; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaitre d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à sa famille dans les pays étrangers. J'ai laissé en dépôt, chez M. Delaleu, les deux mille écus, et je ne ferai rien sans être autorisé de son tuteur. Je crois devoir cette attention à sa famille. J'espère que, moyennant les arrangements que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, somme qui augmentera toutes les années, il pourra se donner la considération que doit avoir un homme si bien allié. Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse.

Je vous supplie, monsieur, de parler à messieurs les avocats de la commission, si vous les rencontrez, et à M. Boudot, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

1. Voyez tome XVIII, page 276.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non-seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. Jeanne la Pucelle, et la tendre Agnès Sorel, sont tout ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille respects et mille bénédictions à M^{me} de Beaumont.

7784. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT ¹.

Ferney, 16 février.

Le vieux malade, qui n'écrit plus, n'en est pas moins attaché à M. et à M^{me} de Rochefort. Il craint qu'ils n'aient pas reçu un paquet² semblable à celui-ci, accompagné d'un petit mot de lettre. Il se flatte que les couches seront heureuses. Il salue le père, la mère et l'enfant. M^{me} Denis se joint à lui.

On s'égorge actuellement à Genève ; trois hommes furent tués hier, quatre aujourd'hui ; et pour mettre la paix dans cette sage république, on pendra demain les parents et amis de ceux qui ont été massacrés. J'espère que M. d'Alembert voudra bien ajouter ce petit fleuron à la couronne de roses et d'épines dont il a décoré cette métropole socinienne.

7785. — A M. HENNIN.

16 février, à une heure.

Ceci devient sérieux, monsieur ; je regarde Auzière et tous ceux qui ont signé comme des sujets du roi. Ils se sont soumis à venir à Versoy au premier ordre de M. le duc de Choiseul. Ce n'est pas leur faute si, au lieu de bâtir des maisons nécessaires, on a fait une galère dont on pouvait se passer.

J'imagine que vous pourriez écrire sur-le-champ à M. le duc de Choiseul, et lui demander ses ordres. Il y a parmi les prisonniers un parent de mon ami Wagnière que vous protégez : je n'ai pas besoin de vous le recommander. Pour moi, je donne hardiment asile à tous ceux qui viennent m'en demander ; et fussent-ils Turcs échappés des mains des Russes, je leur donnerai le couvert.

Je n'écris point à M. le duc de Choiseul. Je n'entre point dans

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Dieu et les Hommes*.

les querelles de Genève ; je ne ferai rien que par votre avis. Je vois avec horreur tout ce qui se passe.

Ne viendrez-vous pas voir M^{me} Denis, qui ne se porte pas trop bien ? Recevez les assurances de ma tendre amitié.

7786. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 17 février.

Le pauvre Lorrain, dont vous vous souvenez¹, trouve une grande différence des copies qu'il fait à présent à celles qu'il faisait autrefois. A présent, il écrit pour le temps ; il y a dix-huit ans, c'était pour l'immortalité. Il n'en est pas moins flatté de l'approbation que vous donnez à son ouvrage², qui roule sur des idées dont on trouve le germe dans *l'Esprit* d'Helvétius et dans les *Essais* de d'Alembert. L'un écrit avec une métaphysique trop subtile, et l'autre ne fait qu'indiquer ses idées.

Le pauvre Lorrain sent qu'il vous a importuné par l'envoi des rêveries de son maître ; mais, par une suite de l'élévation où se trouve le patriarche de Ferney, il doit s'attendre à ces sortes d'hommages et d'importunités. Le patriarche demande des vers en welche d'un auteur tudesque, il en aura ; mais il se repentira de les avoir demandés. Ces vers sont adressés à une dame qu'il doit connaître³ ; ils ont été faits à l'occasion d'un propos de table, où cette dame se plaignait de la difficulté de trouver un juste milieu entre le trop et le trop peu. Ce sont de ces vers de société dont Paris fournissait autrefois d'amples recueils, qui commencent à devenir plus rares.

Le pauvre Lorrain est bien embarrassé à découvrir le génie dont vous lui parlez ; il l'a cherché partout. Ce n'est pas sans raison : les roses et les lauriers ont tous été transplantés en Russie ; de sorte qu'il le cherche en vain. Ce Lorrain suppose que la brillante imagination qui triomphe à Ferney du temps et des infirmités de l'âge a tracé de fantaisie le tableau de ce génie, et qu'il en est comme du jardin des Hespérides et de la fontaine de Jouvence, que la grave antiquité a si longtemps recherchés inutilement.

Si cependant il était question d'un bon vieux radoteur de philosophe qui habite une vigne de ces environs, il a chargé le Lorrain de vous assurer qu'il regrette fort le patriarche de Ferney, qu'il voudrait qu'il fût possible encore de le recueillir chez lui, et de l'associer à ses études ; qu'au moins ce patriarche peut être assuré que personne n'apprécie mieux son mérite, et n'aime plus que lui son beau génie.

FÉDÉRIC.

1. Voyez lettre 7770.

2. *Essai sur l'amour-propre envisagé comme principe de morale* ; pièce du roi de Prusse ; voyez une note sur la lettre 7770.

3. *Épître* (en cinquante-quatre vers) *sur le trop et le trop peu, à madame de Morrien* ; elle fait partie des *Oeuvres posthumes de Frédéric*, qui l'avait composée en mars 1765. (B.)

7787. — DE M. HENNIN¹.

A Genève, le 17 février 1770, à dix heures du soir.

M. Fabry, que j'ai engagé à passer chez vous, vous aura instruit sans doute, monsieur, de l'état où il a laissé cette ville. Il se sera peut-être rappelé aussi la manière dont j'ai fait sentir à M. le conseiller Cramer qu'il importait que ceci finît sans cruauté, et la réponse qu'il m'a faite, très-capable de rassurer sur le sort des prisonniers.

Les Vanières sont en sûreté chez eux ; on m'a fait valoir le soin qu'on a eu de les empêcher d'aller rejoindre leur compagnie, où ils auraient pu être insultés.

Comme j'ai ordre de ne me mêler de rien, je ne puis faire aucune démarche ; mais, sous prétexte de dire mon avis sur les faits, je fais sentir, sans me compromettre, qu'on a les yeux ouverts sur la conclusion de cette étrange aventure. Croiriez-vous bien, monsieur, que j'ai été, pendant toute la journée du jeudi, presque seul à regarder ce qui se faisait comme une atrocité des uns et une balourdise des autres. Hier, quelques gens commencent à se demander si l'émétique n'était pas trop violent. Aujourd'hui, il n'y a pas un très-grand nombre de personnes qui ne blâment ce qui s'est fait, et beaucoup en frémissent. Mais malheureusement le reste est armé, et triomphe avec l'insolence que tant bien connaissez.

Les natifs, insultés à chaque moment par la canaille représentante, sont dans l'état le plus cruel. Je ne crains qu'une chose, c'est que les syndicats et conseils qui se sont laissés entraîner à une démarche qu'ils s'efforceront en vain de justifier ne se soient tellement mis dans la dépendance des commissaires qu'ils ne soient pas maîtres de replâtrer par la douceur la faute qu'ils ont faite. Mais, s'il en était besoin, je ne prendrais conseil que de l'humanité.

J'ai peut-être écrit cent pages in-folio pour annoncer ce qui arrive et la nécessité de s'occuper de bâtir des maisons à Versoy ; mais on a bien d'autres choses à penser à Versailles. Il faut espérer qu'on se décidera maintenant, et avec quelque argent et de bonnes paroles tout ne sera pas manqué.

On ne parle plus de vous, monsieur, et ce ne serait pas le moment. Je crois qu'on s'abonnerait bien pour que vous voulussiez ne rien dire. Laissons calmer tout ceci, et nous parlerons quand personne ne sera plus dans le lacs.

Je vous ai bien reconnu aux dispositions que vous annoncez pour ceux qui abandonneront cette ville. Le nombre en pourra être grand. Pussions-nous obtenir de quoi leur faire bénir leur nouvelle patrie.

Je n'ai pas voulu me coucher, monsieur, sans causer avec vous. Selon toute apparence, il me sera impossible de vous voir avant lundi. J'ai mes gazettes à faire ; je serai très-aise d'y pouvoir dire que vous avez recueilli *dispersiones Israelis*, et je vous félicite d'avance du bien que vous ferez.

Mes respects à M^{me} Denis.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin* ; Paris, 1825.

7788. — A M. HENNIN.

18 février.

Ma foi, monsieur, ayant bien pesé tout ce que vous avez la bonté de m'écrire, je prends le parti de faire une élégie en prose que j'envoie à M. le duc de Choiseul¹. La Motte faisait bien des odes en prose. J'y ajouterai une exhortation pathétique pour bâtir quelques maisons. Je ne sais si, après cette aventure, les maisons de Genève seront bien louées. Je ne crois pas que les étrangers s'empressent à envoyer leurs enfants étudier à l'académie de Genève, ni que beaucoup de metteurs en œuvre viennent offrir leurs services aux citoyens marchands de montres. La colère de Dieu éclatera sur la maison de Jacob, et je m'imagine que M. le duc de Choiseul sera l'Amalécite dont Dieu se servira pour châtier son peuple.

M^{me} Denis attend avec bien de l'impatience le moment de vous voir. Vous savez que nous ne dinons plus ; je n'ose vous promettre de vous [donner] des œufs frais, attendu qu'on vient de me voler mes poules. Je n'ose en accuser le conseil de Genève, car il faut être juste.

En vérité, le monde est bien méchant. Vous souvenez-vous d'un grand homme assez bien bâti nommé Bougroz² et de sa prétendue femme Bougroz, qui sont venus vous demander des passe-ports ? C'étaient des voleurs, ne vous déplaît, et pis que des voleurs de poules. Mais comme je suis capucin, je mets tout cela au pied de mon crucifix.

Daignez agréer ma bénédiction.

† Frère V., capucin indigne.

7789. — A M. MÉCÉNAS-ATTICUS,

DUC DE CHOISEUL, ETC.

A Ferney, 18 février.

La voix de Jean criant dans le désert³ vous dit ces choses :
Ce n'est pas assez que vous ayez fait des pactes de famille.

1. Voyez la lettre suivante.

2. Voyez la lettre 7825.

3. « Vox clamantis in deserto. » (Isaïe, XL, 3 ; Jean, I, 23.)

donné un royaume¹ à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les soldats d'Israël sur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été : tout cela n'est rien sans la charité. Le Dieu d'Israël est irrité contre les enfants de Jacob, qui assassinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocents destitués d'armes, blessent des femmes grosses, et se préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu assassiner.

C'est une des suites de l'insolence avec laquelle ils en ont usé envers l'ambassadeur de l'oint du Seigneur et envers Messala-Atticus, premier ministre de cet oint. Le sanhédrin n'est pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorisé les abominations des enfants de Bélial.

Voici ce que dit le Seigneur : si vous aviez seulement fait bâtir à Versoy une cinquantaine de maisons de boue, vous auriez actuellement dans Versoy quatre cents habitants qui ne savent où coucher, qui vous seraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre, que mon cœur réprouve, ou la Hollande, que je vomis de ma bouche, parce qu'elle est tiède².

J'ai ordonné à mon serviteur François V., capucin indigne, d'avoir soin de ces malheureux, en attendant que votre rosée puisse les consoler.

Je sais que mon serviteur, chargé de la bourse commune, loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire rien, et qu'il ne pourra donner cent mille sicles pour bâtir des maisons.

Mon serviteur François V. est encore plus pauvre pour le moment présent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des sicles pour bâtir des maisons. Il n'est pas besoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi reposer sa tête.

Vous avez une galère dans un port qui n'est pas fait ; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne soit la famille de Fréron.

L'esprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pendre plusieurs de vos serviteurs qui se sont engagés à vous, dont vous avez la signature, qui se sont soumis à coucher dans les maisons que vous n'avez pas bâties, qui se sont déclarés Français, et qui, pour cette raison, sont présumés avoir incessamment la hart au cou.

1. La Corse, dont Théodore avait été roi ; voyez tome XV, page 406 et suiv.

2. *Apocalypse*, III, 16.

Je vous dis donc de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle¹ et la prudence du serpent.

Signé JEAN, prédicateur du désert.

Et plus bas : FRANÇOIS V., capucin indigne, admis à la dignité de capucin par frère Amatus d'Alamballa, général des capucins résidant à Rome ; et de plus, déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel François prie Dieu pour vous et pour votre digne épouse.

7790. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mon cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on assassine à Genève n'ont pas laissé de m'affecter un peu, attendu que les gens de soixante-seize ans sont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on blesse des femmes grosses, qu'on tue du monde dans les rues sans savoir pourquoi. On veut pendre aussi ceux qui voulaient se retirer à Versoy, ville que M. le duc de Choiseul fait bâtir. Je ne crois pas qu'il trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, M^{me} Denis et moi. Quoique j'aie fait beaucoup de tragédies, ces scènes tragiques à ma porte me paraissent abominables ; c'est pis que ce qui se passe en Pologne.

La comédie du *Dépositaire* est plus consolante. On y a rapetassé une trentaine de vers qu'on vous enverra très-fidèlement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là sont devenus des fous barbares. Je suis très-convaincu que si vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement ; vous lisez paisiblement *Gabrielle de Vergy*² ; vous allez dans vos petites loges ; vous n'avez pas vingt pieds de neige ; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de Praslin a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamants pris par les corsaires de Tunis³, quoiqu'il n'en espère rien.

1. Matthieu, x, 16.

2. Voyez une note sur la lettre 7475.

3. Voyez lettre 7730 et autres.

Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à M^{me} d'Argental, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction.

Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non-seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome. Voilà ce que m'a valu saint Cucufin. Vous voyez que Dieu n'abandonne pas ses dévots.

7791. — A M. COLINI.

Ferney, 20 février.

En me proposant, mon cher ami, le voyage dont vous me parlez, vous oubliez que j'ai soixante-seize ans, et que je ne sortirai de mon lit que pour aller *nella bara*¹ ; mais vous verrez que je ne vous ai point oublié².

Vous pouvez dire à Waechter³ que non-seulement je lui achèterai des médailles, mais que je lui en ferai vendre. Le triste état de ma santé ne me permet pas de vous écrire une plus longue lettre. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

7792. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 février.

J'ai reçu, madame, le *Charles-Quint* anglais⁴ ; je n'en ai pu lire que quelques pages ; mes yeux me refusent le service tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois ; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis

1. Le mot italien *bara* signifie *bière*.

2. Colini, rapprochant cette expression de quelques autres d'autres lettres de Voltaire, explique qu'elle est l'annonce d'un legs dans son testament.

3. Voyez page 297.

4. L'*Histoire de Charles-Quint*, par G. Robertson, né en 1721, mort en 1793, à qui est adressée la lettre 7800.

consolé en me regardant comme votre confrère ; et puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plus tôt ; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passants dans la sainte cité de maître Jean Calvin. On a tué tout roide quatre ou cinq personnes en robe de chambre ; et moi, qui passe ma vie en robe de chambre comme Jean-Jacques, je trouve fort mauvais qu'on respecte si peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore ; vous savez que j'approche plus de quatre-vingts que de soixante-dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'est nécessaire. Vous êtes très-coupable envers moi d'avoir étrié mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à soixante-quinze ans et trois mois, cela est infâme ; donnez-moi, s'il vous plaît, soixante-dix-sept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la baïonnette sur le ventre ou dans le ventre d'une femme grosse ; je crois qu'elle en mourra : tout cela est abominable ; mais les prédicants disent que c'est pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques soins des battus qui se sont enfuis : car, quoique je sois capucin, je ne laisse pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, madame, saviez-vous que j'étais capucin ? C'est une dignité que je dois à M^{me} la duchesse de Choiseul et à saint Cucufin. Voyez comme Dieu a soin de ses élus, et comme la grâce fait des tours de passe-passe avant que d'arriver au but¹. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je suis capucin au spirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête ; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, madame, sur mon attachement, comme si je n'étais qu'un homme du monde. Il est vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin² de M^{me} de Forcalquier, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction.

† Frère V., *capucin indigne*.

1. Voyez la citation de la lettre 7837.

2. Voltaire parle encore des bonnes fortunes des capucins dans ses stances à Saurin ; voyez tome VIII, page 535.

7793. — A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

A FLORAC EN GÉVAUDAN.

21 février.

Monsieur, celui à qui vous avez écrit se sent très-indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il est touché de votre mérite, et du soin que vous avez pris de vous instruire.

La dissertation de Calmet¹, dont vous parlez, est une de ses plus faibles. Il vous suffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

« Je pourrais avancer que le voyage de saint Pierre à Rome est prouvé par saint Pierre même, qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone, c'est-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons avec les anciens; cette preuve seule suffirait pour trancher la difficulté. »

Vous voyez, monsieur, combien il serait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouse.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage² et les aventures de Simon Barjone avec Simon, qu'on disait magicien, est un nommé Abdias, fort au-dessous des historiens de *Robert le Diable* et des *Quatre fils Aymon*. Marcel, autre auteur digne de la *Bibliothèque bleue*, suivit Abdias; Égésippe enchérit encore sur eux. C'est ce même Égésippe qui écrivit que Domitien, ayant su que les petits-fils de Jude étaient à Rome, qu'ils étaient parents de Jésus, et descendants de David en droite ligne, les fit venir devant lui, dans la crainte qu'ils ne s'emparassent du royaume de Jérusalem, auquel ils avaient un droit incontestable, etc., etc.

Soyez très-sûr que l'histoire ecclésiastique n'a pas été écrite autrement jusqu'au xvi^e siècle. Mais puisque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des souverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas se plaindre.

L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'est bâtis; mais le bon esprit sert à ne se laisser pas subjugué par ces erreurs.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. *Dissertation sur le voyage de saint Pierre à Rome*, dans le *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, in-folio, tome VIII, page 731.

2. Voyez tome XX, pages 213 et 592.

7794. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES¹.

21 février 1770, à Ferney.

En vérité, monsieur, ce n'est pas assez pour moi que vous désiriez d'avoir été mal informé. Il serait bien triste pour nous deux que vous eussiez pu imaginer un moment qu'on eût eu la bêtise d'étêter des arbres en les ébranchant, et que moi j'eusse eu l'autre bêtise de vendre mes ébranchages, lorsque j'ai quinze feux dans mon château, et que je suis obligé de faire venir du bois de quatre lieues dans cet abominable pays, où l'on manque de tout, et où ma seule consolation est de jouir de deux terres franches, avantage qu'on n'a point ailleurs.

Au reste, je doute fort que M. Salles obtienne jamais les privilèges que vous avez obtenus pour Tournay². Soyez très-sûr, et j'en sais des nouvelles, que le roi ne pardonnera jamais aux Genevois leur conduite. Ils viennent en dernier lieu d'égorger des habitants qui avaient envoyé leurs signatures au ministère pour se retirer à Versoy. Ils ont tué entre autres un vieillard de quatre-vingts ans qui se promenait dans les rues en robe de chambre. Ils ont blessé, à coups de crosse de fusil, une femme grosse qui en mourra. Toute la ville est en armes et en combustion. Deux mille habitants vont quitter cet antre de la discorde.

Vous n'avez pas fait assurément un mauvais marché avec moi. Vous le savez, et vous me devez de l'amitié en dédommagement. Je regarderai cette amitié comme d'un prix fort supérieur à celui que je vous ai payé.

Je dois, en vous parlant de Tournay pour la dernière fois, vous observer (*sic*) que le fermier Chouet, ivrogne, fils du syndic Chouet, ivrogne, petit-fils du libraire Chouet, ivrogne, avait cru, en faisant la contrebande des blés, gagner des sommes immenses

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Après le traité de Lyon (27 janvier 1601), par lequel la Bresse, le Bugey et le pays de Gex furent cédés à Henri IV par le duc de Savoie en échange du marquisat de Saluces, le roi confirma l'exemption de tailles et divers autres privilèges et franchises pour les fonds que les habitants de Genève possédaient dans le pays de Gex. Un dénombrement de ces fonds fut fait en 1609, et la terre de Tournays'y trouva comprise, parce que Jean de Brosset, son possesseur, avait droit de bourgeoisie à Genève. — Le président de Brosset obtint, à titre de confirmation, le renouvellement de ces privilèges en 1755. — Il paraîtrait qu'en 1770, un sieur Salles, Genevois, marchandait Tournay; et Voltaire cherche à inquiéter M. de Brosset sur la conclusion de ce marché, subordonnée, ce semble, à la question de conservation des privilèges en cas de vente. (Th. F.)

et vous payer ce que vous voudriez de votre terre. Mais les choses sont bien changées depuis la liberté de l'exportation des grains. Soyez très-persuadé qu'actuellement vous ne retirerez pas de Tournay mille francs si vous la faisiez régir. Voilà l'état des choses. Croyez-moi sur ma parole. Je n'ai aucun intérêt de vous déguiser la vérité ; et quand je dis mille francs, c'est beaucoup trop.

Pour des fermiers, vous savez qu'on n'en trouve point. Quand je vous ai proposé de faire affermer vous-même la terre par Girod, c'était uniquement pour vous convaincre de la vérité de tout ce que je vous dis, et pour vous faire voir que je suis très-heureux d'en retirer environ quinze à seize cents livres, c'est-à-dire douze cent francs en argent et le reste en fournitures qui valent tantôt au-dessus de cent écus et tantôt au-dessous.

Tout cela, monsieur, étant bien nettement expliqué et dans la vérité la plus exacte et la plus incontestable, il ne me reste qu'à vous demander l'honneur de votre amitié. J'ai celui d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

7795. — A M. PANCKOUCKE.

21 février.

Consolez-vous, monsieur; il est impossible que les captifs qui sont à Alger¹ ne soient pas délivrés par les mathurins quand le temps sera favorable : puisqu'on a rendu les premiers, on rendra les seconds ; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés.

J'ai dû à M. d'Alembert et à M. Diderot la politesse que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juste que mon nom parût avant le leur, et il faut surtout qu'il n'y paraisse point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* croient vous rendre un très-grand service. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la seconde ; ils espèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amuse.

Je n'ai point vu mon ami Cramer. Tout est en combustion dans Genève, tout est sous les armes ; on a assassiné sept ou huit personnes juridiquement dans les rues, dans les maisons ; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre ; une femme grosse, bourrée à coups de crosse de fusil, est mou-

1. Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Bastille. (K.)

rante ; une autre est morte. Cramer commande la garde. Il faut espérer que son magasin ne sera pas brûlé. Le diable est partout. J'espère que je l'exorciserai, en qualité de capucin : car il faut que vous sachiez que je suis agrégé à l'ordre des capucins par notre général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'est une obligation que j'ai à saint Cucufin, et j'en sens tout le prix. Je prie Dieu pour vous. Recevez ma bénédiction.

FR. FRANÇOIS V., *capucin indigne.*

7796. — DE M. HENNIN¹.

A Genève, 21 février 1770.

Tous les malheurs que le prophète Jean² avait annoncés n'arriveront pas. Huit des chefs des natifs sont bannis ; le reste doit prêter un nouveau serment, ou sortir des terres de la république dans huit jours. On accorde aux natifs de nouveaux privilèges. Quant aux motifs de la levée de bouclier, on les cache, et on a dit qu'on ne voulait pas pousser plus loin l'examen de cette affaire à cause des puissances étrangères.

Je souhaite que la voix de Jean se fasse entendre, et que, pour le bien de l'humanité, il atteigne l'âge des patriarches.

7797. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 février.

Que vous êtes heureux, mon cher et illustre maître, de pouvoir, à votre âge de soixante-seize ans, vous occuper encore plusieurs heures par jour ! Pour moi, je suis obligé depuis six semaines de renoncer à toute espèce de travail, grâce à une faiblesse de tête qui me permet à peine de vous écrire. Elle me tourne presque autant qu'au nouveau contrôleur général³, dont vous aurez appris les belles opérations, et aux pauvres libraires de l'*Encyclopédie*, dont vous aurez appris la déconfiture. Je voudrais bien aller partager votre solitude ; mais je ne puis, dans l'état où je suis, m'exposer à changer de place, quoique je ne me trouve pas trop bien à la mienne.

Vous n'êtes que trop bien informé de l'affaire de Martin ; il est très-vrai que le procureur général travaille à réhabiliter sa mémoire : cela fera grand bien au pauvre roué et à sa malheureuse famille dispersée et sans pain. En vérité, notre jurisprudence criminelle est le chef-d'œuvre de l'atrocité et de la bêtise. A propos, on dit que les Sirven ont été déclarés innocents au parlement de Toulouse ; on ajoute que la tragédie des *Guèbres* a été ou doit être

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin* ; Paris, 1825.

2. Voyez la lettre n° 7789.

3. Terray ; voyez tome IX, page 557.

représentée sur le théâtre de cette ville. C'est ici le cas des poltrons révoltés, et on pourrait dire :

Quid domini facient, audent quum talia fures?

(VIRG., ecl. III, v. 13.)

Connaissez-vous le nouvel ouvrage de La Harpe¹, dont le sujet est une autre atrocité arrivée, il y a deux ans, dans un couvent de Paris, grâce encore à l'humanité et à la sagesse de nos lois ecclésiastiques, bien dignes de figurer avec nos lois criminelles ? Cet ouvrage me paraît bien supérieur à tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, et pourrait bien lui ouvrir incessamment les portes de l'Académie. Que dites-vous de la traduction des *Géorgiques* de l'abbé Delille ? je doute que celle de Simon Lefranc soit meilleure². A propos de vers, je me console dans mon inaction en lisant les vôtres, et je persiste dans ce que je vous disais il n'y a pas longtemps, que Despréaux me paraît forger très-habilement les siens, ou, si vous voulez, les travailler fort bien au tour ; Racine, les jeter parfaitement en moule ; et vous, les créer.

Vous ne m'avez rien répondu sur ce que je vous ai mandé pour justifier un de vos plus zélés admirateurs³, accusé très-injustement auprès de vous ; aurais-je eu le malheur de ne vous pas détromper ? vous pouvez cependant être bien sûr que je vous ai dit la pure vérité. Qu'est-ce qu'une M^{me} Maron de Meilhonat⁴ qui vous a, dit-on, envoyé des vers charmants ? serait-ce une descendante de Virgile Maron ?

Vous faites donc l'*Encyclopédie* à vous tout seul ? Vous avez bien raison de dire qu'on a employé trop de manœuvres à cet ouvrage, et qu'on y a trop mis de déclamations. En vérité on est bien bon d'en avoir tant de peur, et de ruiner par ce motif de pauvres libraires. C'est un habit d'arlequin, où il y a quelques morceaux de bonne étoffe, et trop de haillons. Bonjour, mon cher et illustre maître ; aimez-moi, et portez-vous bien ; mes respects à M^{me} Denis. Le chevalier de La Tremblaye⁵ est en peine de savoir si vous avez reçu, il y a quelques mois, les remerciements qu'il vous a faits au sujet, je crois, de vos Œuvres, que vous lui avez envoyées.

7798. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 24 février.

Madame, tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous

1. *Mélanie*.

2. La traduction des *Géorgiques*, par Lefranc, imprimée en 1784, in-8°.

3. Turgot ; voyez lettre 7762.

4. Voyez la note sur la lettre à Lalande, du 6 février 1775.

5. Voyez tome XLIII, page 306.

avez daigné faire pour ce pauvre canonnier Fabry¹. Nous avons bien des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfaisante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi² tout au plus, qui portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre âme.

La dernière lettre³ que j'eus l'honneur de vous écrire était au sujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui se sont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à présent, mais on pille. M. le duc de Choiseul, mon bienfaiteur, est instruit par M. le résident Hennin de toutes les horreurs qui s'y passent. J'achève mes jours dans un bien triste voisinage ; j'ai de quoi fournir à notre patriarche saint François plus d'un million de femmes de neige⁴. C'est ainsi qu'il les aimait, tant il avait de feu ; mais pour moi, pauvre moine, trente lieues de neige dont je suis entouré, et des assassinats à ma porte, ne sont pas une perspective agréable. Vos extrêmes bontés, madame, font ma consolation.

Je ne crois pas que ce soit en abuser que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre Dupuits, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. Bourcet⁵. Mon gendre est votre ouvrage ; c'est vous, madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. Bourcet en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche qui témoigne que vous l'êtes aussi. Toute ma famille ainsi que notre couvent se regardent comme vos créatures.

Agréez, madame, notre attachement respectueux et inviolable ; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

1. Voyez les lettres 7837 et 7867.

2. Voyez lettre 7793.

3. C'est le n° 7740, du 1^{er} janvier, qui est la dernière lettre adressée à M^{me} de Choiseul. Mais il n'y est point question de meurtres à Genève. Celle où Voltaire lui en parle paraît perdue, à moins que Voltaire ne veuille désigner la lettre 7789, au duc de Choiseul.

4. Voyez page 552.

5. Le duc de Choiseul. (K.)

7799. — A M. HENNIN.

24 février.

J'ai encore écrit aujourd'hui, monsieur, à M^{me} la duchesse de Choiseul ; mais un mot de votre main à monsieur le duc fera plus que toutes mes lettres. J'ai actuellement plusieurs familles à Ferney.

Je ne sais pas trop ce que je ferai du chartreux que vous m'envoyez. Mais, en qualité de capucin, il faut bien que je l'héberge pendant quelque temps, et j'aurai pour lui tous les égards que je dois à un homme recommandé par vous.

Il court une lettre charmante de l'empereur. La voici ; elle pourra entrer dans vos recueils, quand vous l'aurez fait copier : ayez la bonté de me la renvoyer.

M^{me} Denis vous fait ses compliments. Recevez les bénédictions du frère François, capucin indigne.

P. S. Je rengaine la lettre de l'empereur, car je la trouve dans la *Gazette*.

7800. — A M. ROBERTSON¹.

26 février.

Il y a quatre jours que j'ai reçu le beau présent dont vous m'avez honoré ; je le lis malgré les fluxions horribles qui me font craindre de perdre entièrement les yeux. Il me fait oublier tous mes maux. C'est à vous et à M. Hume qu'il appartient d'écrire l'histoire. Vous êtes éloquent, savant, et impartial : je me joins à l'Europe pour vous estimer.

VOLTAIRE.

7801. — A M. HENNIN.

26 février.

Vous savez, monsieur, qu'hier cinquante émigrants ont écrit à M. le duc de Choiseul qu'ils n'étaient persécutés que pour avoir fait, il y a plus d'un an, leur soumission d'aller habiter Versoy à ses ordres. Rien n'est plus vrai, et nous en avons tous ici des preuves indubitables.

Vous savez que tous les jours, pour les empêcher de s'établir en France, on leur disait que M. le duc de Choiseul était dé-

1. Voyez lettre 7792.

placé. Vous connaissez assurément mieux que personne le peu d'affection qu'on a dans Genève pour la France, très-compatible avec l'amour extrême qu'on y porte aux louis d'or de France.

Vous êtes instruit qu'on refuse de payer ce qu'on doit aux émigrants. Si on persiste dans ce refus, il se pourrait très-bien faire que M. le duc de Choiseul les fît payer sur les quatre millions cinq cent mille livres que les Genevois tirent tous les ans de ce pays, qu'ils haïssent si fort.

Sapienti pauca.

7802. — DE M. HENNIN¹.

Genève, 26 février 1770.

Le plat proverbe : les beaux esprits se rencontrent, n'est pas toujours vrai, monsieur, car j'ai fait depuis avant-hier usage des particularités dont vous m'instruisez, et dans le sens qui vous a paru convenable. Qu'on se décide seulement chez nous, et soyez bien certain que les manœuvres qu'on se permet ici pour retenir les natifs cesseront. On ne me parle plus de tout ce qui s'est passé depuis que j'ai dit mon dernier mot. Le voici pour votre édification : « Messieurs, chacun est le maître de se faire saigner et purger par précaution ; mais il y a des exemples qu'on en meurt. » Et je ne sortirai pas de ce propos que je n'aie reçu des ordres.

J'ai vu hier les principaux proscrits. M. de Cairo² fait et fera pour eux tout ce qui sera nécessaire. Huit jours nous mettront bien à l'aise ; mais si on ne nous mandait rien de bon, il faudrait nous cacher. J'applaudis, comme je le dois, monsieur, à votre zèle.

7803. — A M. D'ALEMBERT.

28 février.

Je suis bien étonné et bien affligé, mon cher philosophe, de ne pas recevoir de vos nouvelles. Vous avez dû voir, par ma dernière lettre³, que j'avais besoin des vôtres.

Panckoucke m'écrit son désastre. Il s'imagine qu'on fait une petite *Encyclopédie* ; il se trompe, et je vous prie de le lui dire. On fait, par ordre alphabétique⁴, un ouvrage qui n'a rien de commun avec le *Dictionnaire encyclopédique*, et dans lequel on rend à cet ouvrage immense la justice qui lui est due. On y parle de

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hermin*, 1825.

2. Il était chargé du commandement de Versoy, et de la direction des établissements que le gouvernement y faisait.

3. N° 7769.

4. *Les Questions sur l'Encyclopédie*.

vous comme vous méritez qu'on en parle ; ce sont des médailles qu'on frappe à votre honneur.

Voilà de quoi il est question. Vous devriez bien donner signe de vie à ceux qui ne vivent que pour vous témoigner leur zèle.

La ville de Genève n'est plus socinienne, elle est iroquoise ; on s'y égorge, on y assassine des femmes grosses, des vieillards de quatre-vingts ans ; huit personnes ont été assassinées, quatre en sont mortes ; tout est en combustion, tout est en armes, et ce n'est pourtant pas au nom du Seigneur.

Tout capucin que je suis, j'étends ma miséricorde jusque sur Genève : car vous savez peut-être que non-seulement j'ai reçu mes lettres patentes de frère Amatus d'Alamballa, notre général, résidant à Rome, mais que je suis père temporel des capucins de mon petit pays. Je vous donne ma malédiction si vous ne m'écrivez pas, et si vous ne me mandez pas ce que vous savez de l'assemblée du clergé.

Avez-vous lu la *Religieuse* ¹ de La Harpe ?

† Frère V., capucin indigne.

7804. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Rome, ce 28 février.

J'ai tort, mon cher confrère, je l'avoue, mais je ne savais pas que vous étiez capucin. Le général a bien fait de vous en envoyer la patente. Cela prouve que l'ordre séraphique rend justice aux grands talents. Le bon abbé de Saint-Pierre dit, dans ses prophéties : *Un jour viendra que les capucins auront plus d'esprit que les jésuites*. Ce jour est venu. Sans aucun mystère, je conviendrai que j'ai lu vos *Guèbres* avec plaisir, et qu'*Athalie* ne m'a jamais paru un ouvrage supérieur quo par le style. Je n'osais pas le dire, mais j'ai toujours été révolté qu'on eût permis de mettre un semblable sujet sur notre théâtre.

J'ai dit au pape ce que vous m'écriviez il y a quelque temps : « Comment donc, votre pape parait avoir une bonne tête ! depuis qu'il règne, il n'a pas fait encore une sottise. » Sa Sainteté écouta cette plaisanterie avec plaisir ; elle me parla avec éloge de la supériorité de vos talents. Si vous finissez par être un bon capucin, le pape osera vous aimer autant qu'il vous estime. Ne me boudez pas. Écrivez-moi, quand vous n'avez rien à faire ; et soyez sûr que je serai toujours autant votre serviteur que votre admirateur.

1. *Mélanie*.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATORZIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1768

7221. Le duc de Choiseul. 1^{er} avril 1768. — « Mon protecteur, ceci s'adresse au ministre de paix. » B.
7222. Le comte d'Argental. 1^{er} avril, et ce n'est pas un poisson d'avril. — « Je reçois votre lettre du 26. » B.
7223. Le marquis de Thibouville. 2 avril. — « Eh bien ! il faut donc contenter la curiosité. » C. et F.
7224. Bordes. Ferney, 4 avril. — « Le cher correspondant est supplié. » B.
7225. Le chevalier de Taulès. Ferney, 4 avril. — « M. le duc de Choiseul a eu la bonté. » B.
7226. M. Moreau. Ferney, 4 avril. — « La moitié de mes arbres est morte. » B.
7227. M. et M^{me} de Florian. Ferney, 4 avril. — « Il est juste et nécessaire, mes chers Picards. » B.
7228. Le comte de Fékété. 4 avril. — « Monsieur, je n'ai pu répondre plus tôt. » B.
7229. M. Fischer, intendant des postes de Berne. Ferney, 5 avril. — « Je vois par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars. » B.
7230. *De d'Alembert*. 5 avril. — « J'ai une grâce à vous demander. » . . B.
7231. Chabanon. Ferney, 7 avril. — « Mon cher ami, j'ai été bien malade C. et F.
7232. *De la marquise du Deffant*. 10 avril. — « Vraiment, vraiment, j'ai bien d'autres questions à vous faire. » Lasc.
7233. Fenouillot de Falbaire. Ferney, 11 avril. — « Il ne vous manque plus rien. » B.
7234. *De l'évêque d'Annecy*. 11 avril. — « Monsieur, on dit que vous avez fait vos pâques. » B.

7235. Le comte de Rochefort. Ferney, 11 avril. — « L'amitié dont vous m'honorez. » B.
7236. M. Chardon. Ferney, 11 avril. — « Il faut que je vous parle. » . . . B.
7237. M. l'évêque d'Annecy. Ferney, 15 avril. — « Monseigneur, j'aurais dû répondre sur-le-champ. » B.
7238. M. le curé de Ferney. — « Je prie monsieur le curé d'avertir les paroissiens. » B.
7239. M. d'Ammon. 15 avril. — « Je suis plus étonné du souvenir. » . . . B.
7240. Le Clerc de Montmercy. 16 avril. — « Plus j'avance en âge. » . . . C. et F.
7241. M. Ribotte. 16 avril. — « Il n'y a pas un mot de vrai à tous les bruits. » *Protest fr.*
7242. Chabanon. 16 avril. — « Je crains bien d'avoir été trop sévère. » . . B.
7243. Le comte de La Touraille. Ferney, le 20 avril. — « Je vois que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté. » B.
7244. Le comte d'Argental. 22 avril. — « Mes raisons pour avoir changé ma table ouverte. » B.
7245. M. Paulet. Ferney, 22 avril. — « Je crois que Don Quichotte n'avait pas lu. » B.
7246. *De d'Alembert.* 23 avril. — « M. le marquis de Mora, que je vous ai déjà tant annoncé. » B.
7247. *De l'évêque d'Annecy.* 25 avril. — « Je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15. » B.
7248. M. Dupont. Ferney, 26 avril. — « Plût à Dieu que je fusse en état d'aller. » B.
7249. D'Alembert. 27 avril. — « Je suis tenté de croire que l'abbé de La Bletterie. » B.
7250. Le gazetier d'Avignon. — « J'ai lu dans votre gazette l'histoire de ma conversion. » B.
7251. *De Moreau de La Rochette.* 28 avril. — « Je conviens que quarante écus. » *Soc. acad. de l'Aube.*
7252. M. l'évêque d'Annecy. 29 avril. — « Monseigneur, votre seconde lettre m'étonne. » B.
7253. D'Alembert. 1^{er} mai 1768. — « Que l'Être des êtres répande ses éternelles bénédictions. » B.
7254. Le marquis de Villevieille. 1^{er} mai. — « Le sieur Gillet ou Gilles n'est pas trop bien informé. » B.
7255. *De l'évêque d'Annecy.* 2 mai — « Vous attribuez donc à l'aigreur. » B.
7256. Chabanon. Ferney, 5 mai. — « Je suis comme vous, je pense toujours à *Eudoxie*. » B.
7257. Le comte d'Argental. 6 mai. — « Le mémoire de votre infant m'a paru modéré. » B.
7258. *De d'Alembert.* 13 mai. — « Dieu m'est témoin combien j'ai été édifié. » B.
7259. Chenevières. 12 mai. — « Avez-vous reçu la lettre de change. » . . C. et F.
7260. Chabanon. Ferney, 18 mai. — « Il n'y a pas de milieu. » B.

7261. M. Tollot. 21 mai. — « Le jeune homme à qui vous avez bien voulu écrire. » B.
7262. Le comte de Rochefort. Ferney, 21 mai. — « *Satis est, Domine, satis est.* » B.
7263. Bordes. 22 mai. — « Je vous avais bien dit, mon cher Orphée. » . C. et F.
7264. Le marquis de Thibouville. 22 mai. — « Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges. » B.
7265. Chenevières. 25 mai. — « Il me semble qu'on a peu d'attention. » . C. et F.
7266. Le Riche. 26 mai. — « J'ai reçu votre lettre du 20. » B.
7267. *De d'Alembert.* 26 mai. — « J'ai reçu le poème et la relation. » . . B.
7268. Élie de Beaumont. 26 mai. — « Mon cher Cicéron, si vous n'êtes point à Canon. » C. et F.
7269. Colini. Ferney, 29 mai. — « Enfin, si Leurs Altesses électORALES le permettent. » B.
7270. Gay de Noblac. 30 mai. — « Vous écrivez à M. de Voltaire. » . . . B.
7271. M^{me} d'Épinai. 30 mai. — « M. de Lalive m'apporte votre lettre. » . B.
7272. *De d'Alembert.* 31 mai. — « Je profite d'une occasion. » B.
7273. Le chevalier de Julh, brigadier des gardes du roi. — « Vous avez écrit en digne chevalier. » B.
7274. Capperonnier. 1^{er} juin 1768. — « J'ai bientôt fait usage. » B.
7275. La Harpe. 2 juin. — « On dit que l'apostat La Bletterie. » B.
7276. Montaudouin. Ferney, 2 juin. — « Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter. » B.
7277. Horace Walpole. Ferney, 6 juin. — « J'apprends dans ma retraite. » B. et F.
7278. Le comte d'Argental. 6 juin. — « Vous voulez une nouvelle édition de la *Guerre de Genève.* » B.
7279. Christin. 6 juin. — « En défendant la cause de la veuve et de l'orphelin. » B.
7280. Dantoine. 6 juin. — « Ma vieillesse et mes maladies m'ont empêché. » B.
7281. Gudin de La Brunellerie. 6 juin. — « Si je n'ai pas eu l'honneur de vous remercier plus tôt. » C. et F.
7282. Chenevières. 10 juin. — « Je fais partir par la poste une *Princesse de Babylone.* » C. et F.
7283. Le président de Ruffey. Ferney, 10 juin. — « M. de La Marche, qui m'aimait. » TH. F.
7284. Le duc de Richelieu. Ferney, 13 juin. — « Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort. » B.
7285. Chabanon. Ferney, 13 juin. — « J'ai été si accablé de prose. » . . . B.
7286. *De d'Alembert.* 15 juin. — « Avez-vous lu une brochure. » B.
7287. Deparcieux. Ferney, 17 juin. — « Je déclare les Parisiens des Welches. » B.
7288. *Du duc de La Vrillière.* 17 juin 1768. — « Le roi a été informé. » . DRSV.
7289. Le comte d'Argental. 20 juin. — « Il faut toujours que je m'amuse. » B.
7290. M. Dupont. Ferney, 20 juin. — « J'ai compté sur votre protection. » B.

7291. Fyot de La Marche. Ferney, 27 juin. — « J'ai appris qu'il y a très-peu de temps. » H. B.
7292. Le duc de Richelieu. Ferney, 29 juin. — « Vous conservez donc des bontés. » B.
7293. Le chevalier de Boufflers. — « Plût au ciel qu'en effet j'eusse été votre père. » B.
7294. Saurin. 1^{er} juillet 1768. — « Je vous remercie tendrement de votre *Beverley*. » B.
7295. Élie de Beaumont. Ferney, 3 juillet. — Je ne vous ai pas encore remercié. » C. et F.
7296. *De la marquise du Deffant*. 3 juillet. — « Vous vous applaudissez peut-être. » Lesc.
7297. Chabanon. 4 juillet. — « Je devrais déjà vous avoir parlé. » B.
7298. M. Panckoucke. Ferney, 9 juillet. — « J'ai reçu votre beau présent. » B.
7299. La marquise du Deffant. 13 juillet. — « Vous me donnez un thème. » B.
7300. Horace Walpole. Ferney, 15 juillet. — « Il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais. » B.
7301. La duchesse de Choiseul. 15 juillet. — « La femme du protecteur. » B.
7302. Le comte de Milly, lieutenant-colonel d'infanterie. Ferney, 20 juillet. — « Il y a un mois que je vous dois des remerciements. » . . . B.
7303. Chabanon. 26 juillet. — « J'ai l'air d'être un ingrat. » C. et F.
7304. Le comte d'Argental. 27 juillet. — « Vous savez que vos ordres me sont sacrés. » B.
7305. M^{me}. Ferney, 27 juillet. — « Ne jugez pas de ma sensibilité. » . . . B.
7306. La marquise du Deffant. 30 juillet. — « Voici des thèmes, Dieu merci ! » B.
7307. Bouret. Ferney, 13 août 1768. — « M. Marmontel, votre ami et le mien, vous a dit sans doute. » B.
7308. Le comte d'Argental. 14 août. — « J'ai reçu une lettre véritablement angélique. » B.
7309. *De la marquise du Deffant*. 14 août. — « Ah ! j'ai un thème pour vous écrire. » Lesc.
7310. Hennin. Ferney, 15 août. — « A propos, on dit que vous avez été dîner. » B.
7311. *De Hennin*. Le 15, qui n'est pas plus août que le 16. — « Il est vrai que M^{me} de Monthou. » *Corresp. inéd.*
7312. Christin. 16 août. — « Mon cher avocat, mon cher philosophe. » C. et F.
7313. Hennin. Ferney, 18 août. — « Je ne vous ai point du tout prié. » B.
7314. Marin. Ferney, 19 août. — « J'ai été un peu à la mort. » B.
7315. Le président de Brosses. Ferney, 19 août. — « Je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 10 mai. » Th. F.
7316. Christin. 21 août. — « Le pendu ne me coûtera rien. » C. et F.

7317. Le comte d'Argental. Ferney, 22 août. — « Ce possédé me disait hier. » C. et F.
7318. Guillaumot, architecte de la généralité de Paris. Ferney, 24 août. — « Si ma mauvaise santé me l'avait permis. » B.
7319. *De Mme de Horn*. 24 août. — « C'est au chantre de Fontenoy que la fille du maréchal de Saxe. » C. et F.
7320. Fyot de La Marche. Ferney, 26 août. — « Après avoir perdu monsieur votre père. » H. B.
7321. Le marquis de Villevieille. Ferney, 26 août. — « Je vous attends au mois de septembre. » B.
7322. Le président de Ruffey. Ferney, 27 août. — « Je vous envoie un ouvrage d'un de vos académiciens. » TH. F.
7323. Le conseiller Le Bault. Ferney, 27 août. — « Je me flatte que vous aurez d'excellent vin cette année. » TH. F.
7324. Le marquis d'Argence de Dirac. 31 août. — « Je ne puis qu'approuver le patriotisme. » B.
7325. Le comte d'Argental, 31 août. — « J'ai montré votre lettre du 25 d'août ou d'août, au possédé. » B.
7326. D'Alembert. 2 septembre 1768. — « Comment donc! il y avait de très-beaux vers. » B.
7327. M. de La Motte-Geffrard. Ferney, 3 septembre. — « Je suis dans un état si triste. » B.
7328. Chabanon. 9 septembre. — « Il y a tantôt deux mois que je n'ai écrit à personne. » B.
7329. *Mme de Horn*. Ferney, 12 septembre. — « J'irai bientôt rejoindre le héros votre père. » B.
7330. *Mme de Saint-Julien*. Ferney, 12 septembre. — « Daignez-vous vous souvenir de ce vieux solitaire? » C. et F.
7331. Le président Hénault. Ferney, 13 septembre. — « Mon très-illustre et très-aimable confrère. » B.
7332. M. Richard, négociant à Murcie. Ferney, 13 septembre. — « Je vous dois une réponse depuis deux mois. » B.
7333. *De d'Alembert*. 14 septembre. — « Je crois que la pièce qui a remporté le prix. » B.
7334. Thieriot. Ferney, 15 septembre. — « Ma foi, mon ami, tout le monde est charlatan. » B.
7335. Le comte d'Argental. 15 septembre. — « Voici un Tronchin. » B.
7336. Le comte de La Touraille. Ferney, 16 septembre. — « Je reconnais la justesse de votre esprit. » B.
7337. Bordes. 16 septembre. — « Si les ouvrages gais guérissent les vapeurs. » B.
7338. M. de La Tourette. Ferney, 18 septembre. — « Vous allez vous réjouir. » B.
7339. Le comte d'Argental. 18 septembre. — « Il y a un Tronchin. » B.
7340. Le président de Ruffey. Ferney, 24 septembre. — « J'ai suivi votre conseil. » TH. F.

7341. Hennin. Dimanche au matin, 25 septembre. — « Je vous remercie de tout mon cœur. » B.
7342. De Hennin. 25 septembre. — « Je crois que l'adresse que vous me demandez. » *Corresp. inéd.*
7343. Le duc de Richelieu. Ferney, 26 septembre. — « Je prends le parti de vous envoyer. » B.
7344. Le président Hénault. Ferney, 28 septembre. — « J'ai reçu vos deux lettres. » B.
7345. Le comte d'Argental. 28 septembre. — « Le possédé croit toujours à vos exorcismes. » B.
- 7346. Hennin. Ferney, samedi au soir. — « Mon très-aimable et cher résident. » B.
7347. M^{me} de Saint-Julien. Ferney, 30 septembre. — « Si M^{me} papillon-philosophe. » B.
7348. La comtesse de Saint-Point. Ferney, 1^{er} octobre 1768. — « J'ai reçu presque en même temps la lettre. » B.
7349. De Lalande. 1^{er} octobre. — « Les intendants sont faits. » B.
7350. De Hennin. 2 octobre. — « Vous jouez le rôle le plus flatteur. » *Corr. inéd.*
7351. Hennin. Ferney, lundi matin 2 octobre. — « Puisque vous mettez ce pauvre malade. » B.
7352. Hennin. Lundi au soir, 2 octobre. — « Vous daignez venir sans sans doute. » B.
7353. De Hennin. Mardi 3 octobre. — « J'avais dit à votre commissionnaire. » B.
7354. Hennin. Mardi à deux heures, 3 octobre. — « Je ne savais point du tout quelle compagnie M. le duc de Bragance mène avec lui. » B.
7355. M. Pacou. Ferney, 3 octobre. — « Votre *Mémoire* en faveur des morts. » B.
7356. D'Alembert. 15 octobre. — « Je ne sais plus où j'en suis. » . . . B.
7357. Dupont. Ferney, 15 octobre. — « Je crois bien que les chiens qu'on a fessés aboient. » B.
7358. Le marquis de Belestat. Ferney, 15 octobre. — « Il y a longtemps que je vous dois des remerciements. » C. et F.
7359. Le marquis de Belestat. Ferney, 17 octobre. — « Quoique je sois très-malade. » B.
7360. Le président Hénault. Ferney, 17 octobre. — « Vous négligez trop une affaire importante. » B.
7361. Dupont. Ferney, près de Versoy, 18 octobre. — « Le sieur Roset me paraît un virtuose. » B.
7362. Le comte de Wargemont. Ferney, 18 octobre. — « Je vous remercie des détails que vous avez eu la bonté de me donner. » C. et F.
7363. Le comte d'Argental. 19 octobre. — « Il faut amuser ses anges tant qu'on peut. » B.
7364. M. de Lalande. 19 octobre. — « Vous pardonnerez à un pauvre malade. » B.

7365. Maillet du Boullay. Ferney, 20 octobre. — « La lettre dont vous m'honorez. » B.
7366. *De Jore*. 20 octobre. — « Grâce à la pension que vous avez la bonté de me faire. » B.
7367. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 21 octobre. — « Une tragédie italienne dans le goût français! » C et F.
7368. *De d'Alembert*. 22 octobre. — « Vous devez avoir reçu une lettre. » B.
7369. Tabareau. Octobre. — « Il est étonnant que les Chinois. » B.
7370. Le chevalier de Lorry. Ferney, 26 octobre. — « Je vous aurais remercié sur-le-champ. » B.
7371. M^{me} Du Boccage. 26 octobre. — « Les jolis vers qu'on m'avait envoyés. » C. et F.
7372. Le premier président Hénault. Ferney, 31 octobre. — « Ah! nous voilà d'accord. » B.
7373. La Harpe. 31 octobre. — « Je ne sais pas ce que vous voulez dire. » B.
7374. Gaillard. Ferney, 2 novembre 1768. — « Il est vrai que l'Académie de Rouen. » B.
7375. Chabanon. 2 novembre. — « Je ne sais où vous prendre. » B.
7376. Le comte de Rochefort. Ferney, 2 novembre. — « L'enterrement suscite un moment. » B.
7377. Gabriel Cramer. Ferney, 3 novembre. — « Je vous prie de me procurer ces trois volumes. » B.
7378. Le chevalier de Beaufort. Ferney, 4 novembre. — « Je suis obligé, en honneur, de vous rendre compte. » B.
7379. Le comte d'Argental. 4 novembre. — « Le vieux solitaire malade s'égaye. » C et F.
7380. Vernes. — « J'ai sondé le terrain. » H. B.
7381. Le duc de Saint-Mégrin. Ferney, 4 novembre. — « Le vieux malade solitaire a été pénétré. » B.
7382. D'Alembert. 7 novembre. — « Je ne sais d'autre anecdote. » B.
7383. Le président de Ruffey. Ferney, 11 novembre. — « Vous ne recevrez que dans quelque temps. » T. F.
7384. *De d'Alembert*. 12 novembre. — « J'ai reçu il y a déjà quelques jours. » B.
7385. Le duc de Choiseul. 12 novembre. — « Mon protecteur, daignez lire ceci. » B.
7386. Le duc de Praslin. 12 novembre. — « Je n'ai pas osé vous faire moi-même. » C et F.
7387. Vernes. 13 novembre. — « J'ai fait tout juste avec vous. » B.
7388. Christin. 13 novembre. — « Vous ne savez pas combien je vous regrette. » B.
7389. Le comte de Fékété. 14 novembre. — « Ces deux petites pièces m'étant tombées entre les mains. » B.
7390. La marquise du Desfant. Novembre. — « Un officier de dragons me mande. » B.
7391. Colman. 14 novembre. — « Si je pouvais écrire de ma main. » . . . B.

7392. L'abbé Audra, baron de Saint-Just, à Toulouse. 14 novembre. —
« Votre souvenir m'enchanté. » C. et F.
7393. M. de Saint-Florentin. Ferney, 14 novembre. — « Quoique l'âge de
soixante-quinze ans. » C et F.
7394. Catherine II. Ferney, 15 novembre. — « J'eus l'honneur de dépen-
cher à Votre Majesté impériale. » B.
7395. Le comte d'Argental. 18 novembre. — « Mes anges avaient très-
grande raison. » B.
7396. Bordes. 18 novembre. — « Il y a mille ans que je ne vous ai écrit. » C. et F.
7397. Le marquis de Villeveuille. Ferney, 19 novembre. — « Je vous ai
attendu. » C et F.
7398. Le comte d'Argental. 21 novembre. — « Il vaut mieux servir tout
à la fois. » B.
7399. Le comte de Rochefort. 21 novembre. — « Venez, monsieur; si je
suis malade, vous adoucirez mes maux. » C. et F.
7400. Marmontel. 28 novembre. — « Point du tout, mon cher ami. » . . . B.
7401. Colini. Ferney, 28 novembre. — « C'est votre ami, qui n'est pas
encore mort. » B.
7402. Bordes. 29 novembre. — « Mon cher confrère, vous m'abandonnez. » C et F.
7403. M^{me}. novembre. — « Mon cher vrai philosophe, si le pseudo-philoso-
phe. » C et F.
7404. *De la marquise du Deffant*. 29 novembre. — « Cela m'est parvenu,
quoiqu'à mon adresse. » Lesc.
7405. Le prince de Ligne. Ferney, 3 décembre 1768. — « Je suis enchanté
de votre lettre. » B.
7406. Le comte de Schouvalow. Ferney, 3 décembre. — « Voilà, mon-
sieur, deux beaux ouvrages. » B.
7407. Le comte d'Argental. 5 décembre. — « Le petit possédé demande
bien pardon. » B.
7408. *De Clément, de Dijon*. 5 décembre. — « J'ai brisé mes entraves. » B.
7409. *De d'Alembert*. 6 décembre. — « Vous ne m'écrivez plus que de
petits billets. » B.
7410. La marquise du Deffant. 7 décembre. — « Puisque vous vous êtes
amusée de cela. » B.
7411. Hennin. 7 décembre. — « M. Hennin est supplié. » B.
7412. D'Alembert. 12 décembre. — « Je suis étonné et affligé. » B.
7413. Chabanon. 7 décembre. — « Je présente mes tendres respects. » C. et F.
7414. Maigrot. Ferney, 12 décembre. — « Je vous demande pardon pour
la chambre syndicale de Lyon. » C. et F.
7415. La marquise du Deffant. 12 décembre. — « Les imaginations ne
dorment point. » B.
7416. *De la marquise du Deffant*. Mardi 13 décembre. — « Dormez-vous,
monsieur? » Lesc.
7417. *De Wagnière à M. Ribotte*. Ferney, 15 décembre. — « Consoléz-
vous, monsieur. » *Protest. fr.*
7418. Bordes, 17 décembre. — « Que dites-vous de Catherine? » B.

7419. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 6-17 décembre. — « Je suppose que vous me croyez un peu d'inconséquence. » . . . *Doc. russes.*
7420. *De d'Alembert.* 17 décembre. — « Je suis dans mon lit avec un rhume. » . . . B.
7421. Le comte d'Argental. 19 décembre. — « Les mânes de Latouche se recommandent. » . . . B.
7422. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 8-19 décembre. — « Le porteur de celle-ci vous remettra de ma part. » . . . B.
7423. Le marquis de Villevieille. 21 décembre. — « Non, les Socrates modernes ne boiront point la ciguë. » . . . B.
7424. Le comte d'Argental. 21 décembre. — « Mais l'empereur dit à la dernière scène. » . . . B.
7425. Le comte de Milly. Forney, 21 décembre. — « J'ai été malade deux mois entiers. » . . . B.
7426. Dupuits. 23 décembre. — « En vous remerciant, mon cher capitaine. » . . . B.
7427. D'Alembert. 23 décembre. — « Nos lettres s'étaient croisées. » . . B.
7428. A. M. L. C. 23 décembre. — « Si vous voulez vous appliquer. » B.
7429. A. M. L. C., sur les qualités occultes. — « Oui, je l'ai dit et je le redis. » . . . B.
7430. La marquise du Deffant. 26 décembre. — « Ce n'est pas assurément une lettre de bonne année. » . . . B.
7431. Le baron Grimm. 27 décembre. — « L'affligé solitaire des Alpes a reçu la lettre. » . . . B.
7432. M. Le Thinois, avocat. 27 décembre. — « Je vous remercie de l'éloquent mémoire. » . . . B.
7433. Saurin. 28 décembre. — « Premièrement, mon cher confrère. » B.
7434. L'abbé Boudot. Forney, 28 décembre. — « Je vous remercie des instructions. » . . . B.
7435. M^{me} de Pommeroul. Forney, 29 décembre. — « Si je n'avais pas été très-malade. » . . . B.
7436. *De Hennin.* 30 décembre. — « Je me suis acquitté de votre commission. » . . . *Corresp. inéd.*
7437. D'Alembert. 31 décembre. — « Le démon de la discorde et de la calomnie. » . . . B.

1769

7438. Le comte de Rochefort. 1^{er} janvier 1769. — « Je présente mes tendres et sincères respects. » . . . B.
7439. *De d'Alembert.* 2 janvier. — « Je ne suis plus enrhumé. » . . . B.
7440. Carli. 3 janvier. — « La lecture de votre tragédie. » . . . C. et F.
7441. M^{me} de Sauvigny. — « Il y a dans la lettre dont vous m'honorez. » B.

7442. L'abbé Audra. Ferney, 3 janvier. — « Il s'agit de faire une bonne œuvre. » B.
7443. M^{me} Du Deffant. 4 janvier. — « Eh bien, madame, j'écris très-souvent quand j'ai des thèmes. » STE-AUL.
7444. *De M^{me} du Deffant*. 5 janvier. — « Ah! vraiment, vraiment, vous vous feriez de belles affaires. » LESC.
7445. Le comte de La Touraille. Ferney, 5 janvier. — « Vous êtes bien bon de parler de microscope. » B.
7446. Lavaysse de Vidon. 5 janvier. — « J'étais rempli d'estime pour feu monsieur votre père. » C. et F.
7447. Le marquis de Belestat de Garduch. 5 janvier. — « Votre lettre du 20 de décembre n'est point. » B.
7448. La Harpe. 5 janvier. — « Oui, mon cher enfant, le *Mercur* est venu. » B.
7449. La marquise du Deffant. 6 janvier. — « Voilà encore un thème. » B.
7450. Beaumont-Jacob. Ferney, 10 janvier. — « Pouvez-vous vous charger de 12,000 livres. » C. et F.
7451. Bordes. Ferney, 10 janvier. — « Je trouve beaucoup de philosophie. » B.
7452. Le conseiller Le Bault. Ferney, 11 janvier. — « A la réception de votre lettre. » TH. F.
7453. Hennin. Ferney, 11 janvier. — « Pardon, pardon, mon très-cher. » B.
7454. Sales de Prénay. Ferney, 11 janvier. — « Je serai très-aise de vous avoir pour voisin. » C. et F.
7455. D'Alembert. 13 janvier. — « Je vous renvoie votre chien danois. » B.
7456. *De Thieriot*. 13 janvier. — « Nec, si plura velim. » B.
7457. De Pomaret. 15 janvier. — « Je vois que vous pensez en homme de bien. » B.
7458. Le comte de Wargemont. 16 janvier. — « Le solitaire à qui vous daignez vous expliquer. » C. et F.
7459. *De d'Alembert*. 19 janvier. — « Vous aimez la raison et la liberté. » B.
7460. La marquise du Deffant. 20 janvier. — « Je vous avais bien dit que j'écrivais quand j'avais des thèmes. » B.
7461. *De la marquise du Deffant*. 20 janvier. — « J'ai tant de choses à vous dire que je ne sais par où commencer. » LESC.
7462. M^{me} de Sauvigny. 20 janvier. — « Je commence par vous remercier de la boîte. » B.
7463. Le comte d'Argental. 23 janvier. — « J'avouerai à mon divin ange qu'en faisant usage. » B.
7464. M. Gaillard. Ferney, 23 janvier. — « Vous me demandez pardon bien mal à propos. » B.
7465. Le prince Gallitzin. 25 janvier. — « L'inoculation dont l'impératrice a tâté. » B.
7466. Thieriot. Ferney, 27 janvier. — « Vous m'avez la mine d'avoir bientôt vos soixante-dix ans. » B.
7467. M^{me} de Sauvigny. Ferney, le 30 janvier. — « Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire. » B.

7468. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, février 1769. — « Cette belle et noire pelisse. » B.
7469. La duchesse de Choiseul. De Lyon, ce 2 février. — « Le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique. » B.
7470. Tabareau. Ferney, 3 février. — « M. Vasselier est un grand théologien. » C. et F.
7471. Le comte de Fékété. Ferney, 3 février. — « C'en est trop de moitié. » B.
7472. La marquise du Deffant. 3 février. — « Voici le temps où vous devez avoir. » B.
7473. Le président de Ruffey. Ferney, 4 février. — « Les marques de votre souvenir me sont toujours bien chères. » B.
7474. De Sudre, avocat à Toulouse. 6 février. — « Il se présente une occasion de signaler votre humanité. » B.
7475. Chabanon. 6 février. — « Je suis partagé entre le plaisir. » B.
7476. Marc-Michel Rey. Ferney, 7 février. — « On m'a dit qu'on voulait réimprimer en Hollande. » C. et F.
7477. *De la marquise du Deffant*. 8 février. — « La grand'maman a ses ports francs. » Le sc.
7478. Panckoucke. 13 février. — « L'Académie de Rouen me fait l'honneur. » B.
7479. Le comte de Rochefort. Ferney, 13 février. — « Je n'écris guère au couple aimable. » B.
7480. Vasselier, à Lyon. Ferney, 20 février. — « Vous m'avez appris la mort du pape. » B.
7481. Le marquis de Thibouville. Ferney, 20 février. — « Je croyais, en vérité, vous avoir répondu. » B.
7482. Chabanon. 20 février. — « Vraiment oui, des détails ! » B.
7483. La marquise du Deffant. 22 février. — « Votre grand'maman doit vous avoir communiqué. » B.
7484. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 26 février. — « Quoi ! pendant que Votre Majesté impériale se prépare. » B.
7485. De Soumarokof. 26 février. — « Votre lettre et vos ouvrages sont une grande preuve. » B.
7486. Le comte de Woronzoff. Ferney, 26 février. — « Votre lettre du 19 de décembre m'a été rendue. » B.
7487. Le maréchal de Richelieu. Ferney, 27 février. — « Vous avez plus d'une affaire. » B.
7488. Le comte d'Argental. 27 février. — « J'aurais voulu vous écrire plus tôt. » B.
7489. La marquise de Florian. 1^{er} mars 1769. — « Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir votre écriture. » B.
7490. Le comte de Wargemont. 1^{er} mars. — « Une maladie épidémique a régné si longtemps. » C. et F.
7491. Thieriot. Ferney, 1^{er} mars. — « Il y a non-seulement trois grandes années de différence. » B.

7492. *De la marquise du Deffant*. 1^{er} mars. — « Je vous fais mille et mille remerciements. » LESC.
7493. Gaillard. 2 mars. — « Ombre adorée, ombre sans doute heureuse. » B.
7494. M^{me} de Saint-Julien. 3 mars. — « Minerve-papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur. » B.
7495. Thieriot. 4 mars. — « J'ai beaucoup rêvé, mon ancien ami. » B.
7496. *De Linguet*. — « Il y a bien longtemps que j'ai le malheur de demeurer dans un cul-de-sac. » B.
7497. Saint-Lambert. Ferney, 7 mars. — « Je reçus hier matin le présent. » B.
7498. La marquise du Deffant. Mars. — « Que je vous plains, madame ! » B.
7499. L'abbé Audra. Ferney, 10 mars. — « Voici enfin l'infortuné Sirven. » C et F.
7500. La Harpe. Ferney, 10 mars. — « Mon cher panégyriste de Henri IV. » B.
7501. Le comte d'Argental. 12 mars. — « J'ai envoyé à ma nièce une espèce de testament. » B.
7502. Dupont. Ferney, 13 mars. — « Il faut que je vous dise que je ne sais. » B.
7503. Hennin. Samedi au matin. — « La représentation des *Scythes* ne sera que pour samedi. » B.
7504. La marquise du Deffant. Ferney, 15 mars. — « Vous me marquâtes, par votre dernière lettre. » B.
7505. D'Alembert. 15 mars. — « J'ai vu votre Suédois. » B.
7506. Linguet. Ferney, 15 mars. — « Vous êtes *aucunement* le maître. » B.
7507. Le marquis de Thibouville. 15 mars. — « Vous me mandez par votre lettre du 25 février. » B.
7508. M. Trantzschen, premier lieutenant de l'infanterie saxonne à Erns-
thal. 16 mars. — « Si la vieillesse et la maladie l'avaient per-
mis. » B.
7509. *De Hennin*. 16 mars. — « Je n'aurai pas le plaisir de voir les
Scythes. » Corresp. inéd.
7510. M^{me} de Sauvigny. Ferney, 17 mars. — « J'ai attendu pour vous re-
mercier de la confiance. » B.
7511. M. Gros, curé de Ferney. Le jour des Rameaux. — « Il n'y a que
d'infâmes calomniateurs qui aient pu vous dire. » C. et F.
7512. *De la marquise du Deffant*. 21 mars. — « Vous nous comblez de
biens, monsieur. » LESC.
7513. M. Gros, curé de Ferney. Ce vendredi au matin, 24 mars. — « Les
ordonnances portent qu'au troisième accès. » C. et F.
7514. Dupaty, avocat général du parlement de Bordeaux. Ferney, 27 mars.
— « Vous me traitez comme un Rochelois. » B.
7515. Thieriot. 27 mars. — « Je suis à mon neuvième accès de
fièvre. » C. et F.
7516. M^{me}. Dans la chambre du malade, à 7 heures du matin, 27 mars.
— « Mon père ne vous écrit pas. » B.
7517. Colini. Ferney, 29 mars. — « Je vous adresse un Palatin. » B.

7518. Le comte de La Touraille. Ferney, 20 mars. — « Je ne sais pas pourquoi vous dites. » B.
7519. Dupont. Ferney, 30 mars. — « Il est très-convenable que j'aie entre les mains. » B.
7520. La marquise du Deffant. 3 avril 1769. — « Chacun a son diable, madame. » B.
7521. Saint-Lambert. 4 avril. — « De la coquetterie! non, pardieu! » . . B.
7522. Dupont. Ferney, 4 avril. — « Je ne saurais mieux faire que de vous envoyer. » B.
7523. Saurin. Ferney, 5 avril. — « Je vous remercie très-sincèrement de votre *Spartacus*. » B.
7524. La marquise de Florian. Ferney, 8 avril. — « Voici le temps où les Picards. » B.
7525. Le comte d'Argental. 9 avril. — « Je n'ai point entendu parler des remarques. » B.
7526. Sedaine. Ferney, 11 avril. — « Je vous ai plus d'obligations que vous ne croyez. » B.
7527. L'abbé Audra. 13 avril. — « Depuis votre dernière lettre, mon cher philosophe. » C. et F.
7528. Chabanon. 13 avril. — « J'apprends que le père d'*Eudoxie*. » . . . B.
7529. Cramer l'aîné. 14 avril. — « Je suis dans l'état le plus triste. » . . B.
7530. Le maréchal de Richelieu. Ferney, 15 avril. — « Après douze accès de fièvre. » B.
7531. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney..., avril. — « Un jeune homme des premières familles. » C. et F.
7532. De la marquise du Deffant. 15 avril. — « Hâtez-vous, hâtez-vous de me rendre raison. » Lesc.
7533. La Harpe. 17 avril. — « *Nostræ spes altera scenæ*. » B.
7534. M. Leclerc. Avril. — « Je suis aussi sensible à votre prose. » . . . B.
7535. De Jore. 23 avril 1769. — « A mon retour des Iles Borromées. » . . B.
7536. La marquise du Deffant. Ferney, 24 avril. — « Eh bien! madame, je suis plus honnête que vous. » B.
7537. Le comte de La Touraille. Ferney, 24 avril. — « Je n'ai jamais prétendu qu'on dût jamais. » B.
7538. De Rulhière. 26 avril. — « Je vous remercie du plus grand plaisir. » B.
7539. Gaillard. Ferney, 23 avril. — « Je vous assure qu'un vaisseau arrive. » B.
7540. Thieriot. 28 avril. — « J'ai peur que mon ancien ami ne connaisse pas. » B.
7541. Le comte de Wargemont. 30 avril. — « J'eus l'honneur de vous répondre. » C. et F.
7542. Lekain. 30 avril. — « On avait prévenu, il y a quinze jours. » . . B.
7543. Le comte d'Argental. 1^{er} mai 1769. — « Voici ma réponse à Lekain. » B.
7544. Chabanon. 2 mai. — « Oui, ayez pitié du pauvre vieux malade. » . C. et F.

7545. Le comte d'Argental. 3 mai. — « Il y a peut-être je ne sais quoi de fat. » B.
7546. Le prince de Ligne. 5 mai. — « Vous daignez quelquefois, monsieur le prince. » B.
7547. Thieriot. Ferney, 5 mai. — Le petit magistrat de province s'attendait. » C. et F.
7548. Marin. 5 mai. — « Le jeune homme qui est l'auteur des *Deux Frères*. » C. et F.
7549. L'abbé Audra. 5 mai. — « Vous voilà donc professeur en incertitude. » B.
7550. M. Signy. Ferney, 6 mai. — « Vous avez fait à mes retraites de Ferney. » C. et F.
7551. Le comte d'Argental. 8 mai. — « On renvoie aux divins anges les *Deux Frères*. » B.
7552. Le cardinal de Bernis. 8 mai. — « Puisque vous êtes encore dans votre caisse. » B.
7553. L'abbé de Voisenon. 12 mai. — « Mon cher confrère, le grand vicair de Boulogne. » B.
7554. La duchesse de Choiseul. Lyon, le 20 mai. — « Madame, rapport que Votre Excellence m'a ordonné. » B.
7555. Le comte d'Argental. 23 mai. — « Je réponds à tous les articles. » B.
7556. D'Alembert. 24 mai. — « Il y a longtemps que le vieux solitaire. » B.
7557. M. ***. — « Je ne sais point mauvais gré. » B.
7558. La duchesse de Choiseul. Lyon, 24 mai, en ma boutique. — « Madame, aujourd'hui il est venu. » B.
7559. *Du cardinal de Bernis*. 24 mai. — « Le roi, mon cher confrère, a nommé le pape. » B.
7560. Chabanon. 26 mai. — « Vraiment cette scène était nécessaire. » C. et F.
7561. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 27 mai. — « La lettre dont Votre Majesté impériale m'honore. » B.
7562. Vasselier. 28 mai. — « Votre bibliothécaire présume que le paquet. » C. et F.
7563. Thieriot. 29 mai. — « Vous saurez que le jeune magistrat attendait. » B.
7564. Beaumont-Jacob. Ferney, 29 mai. — « Je vous prie de vouloir bien tenir. » C. et F.
7565. Beaumont-Jacob. Ferney, 30 mai. — « Il est très-égal pour moi. » C. et F.
7566. Le marquis d'Argence de Dirac. 2 juin 1769. — « J'ai reçu les truffes que vous avez eu la bonté. » C. et F.
7567. D'Alembert. 4 juin. — « Je crois connaître beaucoup M. de Schomberg. » B.
7568. M^{me} d'Épinai. 4 juin. — « Je ne puis dire autre chose. » B.
7569. Dupont (de Nemours). Ferney, 7 juin. — « Vous donnez à M. de Saint-Lambert. » B.
7570. Letourneur. Ferney, 7 juin. — « Vous avez fait beaucoup d'honneur. » B.
7571. Le cardinal de Bernis. Ferney, 12 juin. — « Viva il cardinale Bembo e la poesia! » B.

7572. Le marquis Albergati Capacelli. 14 juin. — « Il est vrai que j'avais projeté. » C. et F.
7573. Thieriot. Ferney, 14 juin. — « Je n'ai pas été assez heureux. » B.
7574. L'abbé Audra. 14 juin. — « Votre zèle contre les fables décorées du nom d'histoire. » B.
7575. Le comte d'Argental. 19 juin. — « Mes divins anges sauront que j'ai envoyé. » B.
7576. Le comte de Rochefort. Lyon, 24 juin. — « Vous ne doutez pas du plaisir. » B.
7577. Le comte de Wargemont. 1^{er} juillet 1769. — « L'ermite de Ferney réitère ses remerciements. » C. et F.
7578. L'abbé Roubaud. Ferney, 1^{er} juillet. — « Votre livre me paraît éloquent. » B.
7579. La duchesse de Choiseul. Lyon, 3 juillet. — « Guillemet ignore si madame la duchesse. » B.
7580. Le comte de Rochefort. Ferney, 3 juillet. — « J'ai reçu l'honneur de la vôtre du 25 juin. » B.
7581. Hennin. Ferney, 3 juillet. — « L'ermite de Ferney se laisse aller demain mardi. » B.
7582. *De Hennin*. 3 juillet. — « J'étais fort impatient d'aller visiter. » *Corresp. inéd.*
7583. Marin. Ferney, 5 juillet. — « Vous savez que vers la fin de l'année. » B.
7584. Bordes. 5 juillet. — « Vos lettres valent beaucoup mieux que tous les rogatons. » C. et F.
7585. Le comte d'Argental. 7 juillet. — « Rien n'est plus sûr que les lettres de Lyon. » B.
7586. Le comte d'Argental. 7 juillet. — « Eh bien ! il faut vous dire le fait. » B.
7587. Lacombe. Ferney, 9 juillet. — « Toutes les réflexions, toutes les critiques. » B.
7588. D'Alembert. 9 juillet. — « Je vous envoie la copie d'une lettre. » B.
7589. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 10 juillet. — « Le plus vieux et le plus attaché de vos serviteurs. » C. et F.
7590. Thieriot. 12 juillet. — « Mon petit magistrat m'a enfin envoyé. » B.
7591. Derrey de Roqueville. Ferney, 12 juillet. — « Je vous dois autant de remerciements que d'éloges. » B.
7592. L'abbé Morellet. Ferney, 14 juillet. — « J'ai reçu ces jours-ci le plan. » B.
7593. Dupont. Ferney, 15 juillet. — « Je reçois votre lettre du 9 juillet. » B. et F. (Append. 1865.)
7594. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 3-14 juillet. — « J'ai reçu le 20 juin votre lettre du 27 mai. » *Doc. russes.*
7595. Le duc de Choiseul. Requête de l'ermite de Ferney, présentée par M. Coste, médecin. 16 juillet. — « Rien n'est plus à sa place. » B.
7596. *De la marquise du Defant*. 16 juillet. — « J'ai reçu deux de vos présents. » STE-AUL.

7597. La marquise du Deffant. 18 juillet. — « Ma nièce m'a dit que vous vous plaignez. » B.
7598. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 19 juillet. — « Ce n'est point aujourd'hui à monsieur le doyen. » B.
7599. Marin. 19 juillet. — « Je n'avais point achevé la lecture. » B.
7600. Le comte de La Touraille. 19 juillet. — « Vraiment je ne savais pas l'honneur. » C. et F.
7601. Du cardinal de Bernis. 19 juillet. — « Voilà, mon cher confrère, la permission que M. Adam désirait. » B.
7602. Le comte de Rochefort. 20 juillet. — « Je n'ai que le temps de vous envoyer. » B.
7603. Le comte d'Argental. 22 juillet. — « Sur votre lettre du 13 je vous renvoie à M^{me} Denis. » B.
7604. Moulitou. 22 juillet. — « Mon cher philosophe, notre Zurichois ira loin. » B.
7605. D'Alembert. 23 juillet. — « La Providence fait toujours du bien. » . B.
7606. Chenevières. 23 juillet. — « C'est belle malice à vous. » C. et F.
7607. Chabanon. 23 juillet. — « Plus vous aurez de frères. » B.
7608. La marquise du Deffant. 24 juillet. — « Je vous ai envoyé en grand secret. » B.
7609. Élie de Beaumont. 25 juillet. — « Votre lettre a donné une belle secousse. » C. et F.
7610. La duchesse de Choiseul. Lyon, 26 juillet. — « Anacréon, de qui le style. » B.
7611. Christin. 27 juillet. — « Dites-moi votre avis sur un cas de jurisprudence. » C. et F.
7612. Le prince de Ligne. Ferney, 28 juillet. — « Un vieux malade, un homme devenu absolument inutile. » C. et F.
7613. Le comte de Rochefort. Lyon, 28 juillet. — « J'ai reçu en son temps la dernière lettre. » B.
7614. Bordes. Ferney, 29 juillet. — « J'ai reçu une lettre de M^{me} Oliver. » C. et F.
7615. De la marquise du Deffant. 29 juillet. — « Nos lettres se sont croisées. » Lasc.
7616. Le comte d'Argental. 31 juillet. — « J'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe. » B.
7617. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 31 juillet. — « Les belles doivent aimer à lire. » C. et F.
7618. Saurin. 3 août 1769. — « Je m'intéresse plus que personne. » . B.
7619. Le cardinal de Bernis. Ferney, 3 août. — « Par pitié pour l'âge caduque. » B.
7620. Le comte d'Argental. 4 août. — « Parlez-moi, je vous prie, du rhume. » B.
7621. Le comte de Schomberg. 4 août. — « Je conçois bien que les guerriers. » B.
7622. La marquise du Deffant. 7 août. — « Vous me dites que vous perdez un peu la mémoire. » B.

7623. Le marquis d'Argence de Dirac. 7 août. — « Je reçois votre lettre du 1^{er}. » C. et F.
7624. Chabanon. 7 août. — « J'aimerais encore mieux une bonne tragédie. » B.
7625. Thieriot. 9 août. — « Grand merci de ce que vous préférez. » B.
7626. Le comte d'Argental. 10 août. — « Voici la copie de la lettre. » B.
7627. L'abbé Audra. 10 août. — « Votre ami l'abbé Morellet. » C. et F.
7628. M^{me}. Genève, 13 août. — « Quelques bains que mon père a pris. » B.
7629. *De d'Alembert*. 13 août. — « Quelque scrupule que je me fasse. » B.
7630. La duchesse de Choiseul. 14 août. — « Madame Gargantua, j'ai reçu le soulier. » B.
7631. Le comte de Rochefort. Ferney, 14 août. — « Nous vous remercions, ma famille et moi. » B.
7632. D'Alembert. 15 août. — « De cent brochures qu'on m'a envoyées. » B.
7633. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 4-15 août. — « J'ai reçu votre belle lettre du 26 février. » *Doc. russes.*
7634. Le comte de Schomberg. 16 août. — « Vous êtes trop bon, monsieur. » B.
7635. M. Le Roy. Ferney, 16 août. — « Je suis aussi sensible que Sirven à la justice. » C. et F.
7636. M^{me} d'Épinai. 17 août. — « Il y a un mois, ma belle philosophe, que le solitaire. » B.
7637. Élie de Beaumont. 17 août. — « M^{me} Denis, mon cher Cicéron, m'a mandé que. » B.
7638. Élie de Beaumont. 19 août. — « Je ne conçois plus rien. » B.
7639. MM. Houel et Robert. Ferney, 20 août. — « Vous pardonneriez à un vieillard malade. » G. A.
7640. M^{me}. 21 août. — « Voici un petit mémoire sur la facétie. » C. et F.
7641. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 21 août. — « Mon héros souffrira-t-il qu'on donne. » C. et F.
7642. M. Jean Maire. Ferney, 23 août. — « Monseigneur le duc de Wurtemberg me doit. » B.
7643. Servan. Ferney, 26 août. — « Voici un jeune homme à qui je porte envie. » B.
7644. *De d'Alembert*. 29 août. — « J'ai reçu le petit *Tout en Dieu*. » B.
7645. *De la marquise du Deffant*. 29 août. — « Ah! monsieur de Voltaire, il me prend un désir. » *Lesc.*
7646. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 30 août. — « Je sais qu'il est beau d'être modeste. » B.
7647. Le comte d'Argental. 30 août. — « J'ai été un peu malade. » B.
7648. La comtesse de Rochefort. Ferney, 31 août. — « J'ai reçu la vôtre, qui m'a fait une grande joie. » B.
7649. Le comte de Schomberg. 31 août. — « Il est vrai que j'ai été fort malade. » B.

7650. Le marquis de Thibouville. 31 août. — « Je remercie le jeune auteur des *Guèbres*. » B.
7651. M^{me}. 1^{er} septembre 1769. — « Monsieur, les nouvelles de Nervis sont aussi bonnes. » B.
7652. Le marquis de Ximènes. 1^{er} septembre. — « Vraiment vous auriez rendu un grand service. » B. et F.
7653. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 2 septembre. — « La lettre dont Votre Majesté impériale m'honore. » B.
7654. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 4 septembre. — « Mon héros, je suis un imbécile. » C. et F.
7655. L'abbé Audra. 4 septembre. — « Je ne conçois pas pourquoi. » B.
7656. D'Alembert. 4 septembre. — « Martin était un cultivateur établi à Bleurville. » B.
7657. La duchesse de Choiseul. Ferney, 4 septembre. — « Madame Gargantua, pardon de la liberté grande. » B.
7658. La marquise du Deffant. 6 septembre. — « Je viens de faire ce que vous voulez. » B.
7659. Bordes. 6 septembre. — « Plus je pense à cet ouvrage. » B.
7660. Bordes. 6 septembre. — « Voici le fait, mon cher ami. » B.
7661. Le comte d'Argental. 11 septembre. — « Non vraiment on ne s'est point adressé. » B.
7662. Tabareau. 13 sept. — « Je ne vous appellerai plus mon cher ami. » B. et F.
7663. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 13 septembre. — « En voici bien d'une autre, monseigneur. » C. et F.
7664. Le comte d'Argental. 6 septembre. — « Je réponds à vos lettres du 4 et du 9. » B.
7665. Le comte de La Touraille. Ferney, 17 septembre. — « Le livre dont vous me parlez. » B.
7666. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 18 septembre. — « J'écris quand j'ai quelque chose. » B.
7667. La duchesse de Choiseul. Ferney, 18 septembre. — « Madame, vous n'êtes plus madame Gargantua. » B.
7668. M^{me} de La Borde des Martres. 18 septembre. — « J'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu. » B.
7669. La marquise du Deffant. 20 septembre. — « Oui, je veux vous adresser mes idées. » B.
7670. L'abbé Audra. 20 septembre. — « Je reçois en ce moment votre lettre du 13 septembre. » C. et F.
7671. Le comte d'Argental. 20 septembre. — « On veut que je vous prie de recommander. » B.
7672. *De la marquise du Deffant*. 20 septembre. — « Vous avez beau dire, monsieur. » L^{es} c.
7673. Le comte de Schomberg. 22 septembre. — « Les vieux malades n'écrivent pas. » B.
7674. Sirven. Ferney, 24 septembre. — « Consolez-vous, mon cher Sirven, ne perdez point courage. » H. B.

7675. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 15-26 septembre. — « Il n'y a rien de plus flatteur pour moi. » *Doc. russes.*
7676. Chabanon. 27 septembre. — « Je n'ai l'honneur, mon cher confrère. » B.
7677. Le comte d'Argental. 27 septembre. — « Voici encore une autre requête. » B.
7678. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 27 septembre. — « Mon héros voit bien que. » B.
7679. Chamfort. Ferney, 27 septembre. — « Tout ce que vous dites de l'admirable Molière. » B.
7680. Servan. Ferney, 27 septembre. — « C'est votre vie, et non pas la mienne. » B.
7681. *Du cardinal de Bernis.* 27 septembre. — « On ne peut rien faire de plus. » B.
7682. Panckoucke. 29 septembre. — « J'approuve fort votre dessein. » B.
7683. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 22 septembre-2 octobre 1769. — « J'ai vu par votre lettre au comte de Schouvalow. » *Doc. russes.*
7684. Hennin. 4 octobre au soir. — « Je suis à vos ordres. » B.
7685. Vernes. 9 octobre. — « Mon cher philosophe, si Dieu a dit. » B.
7686. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 10 octobre. — « Mon héros, dans sa dernière lettre. » B.
7687. Le comte d'Argental. 13 octobre. — « J'aurais dû plus tôt vous faire mon compliment. » B.
7688. *De d'Alembert.* 15 octobre. — « J'ai reçu en arrivant de la campagne. » B.
7689. Catherine II, impératrice de Russie. 17 octobre. — « Le très-vieux et très-indigne chevalier. » B.
7690. M. Coste. Ferney, 17 octobre. — « Je suis très-fâché sans doute. » B. et F.
(Append. 1865.)
7691. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 7-18 octobre. — « Vous direz que je suis une importune. » B.
7692. Luneau de Boisjermain. Ferney, 21 octobre. — « Je suis très-malade, monsieur. » B.
7693. Colini. Ferney, 25 octobre. — « C'était un Allemand de beaucoup d'esprit. » B.
7694. D'Alembert. 28 octobre. — « M^{me} Denis m'apporte votre lettre du 15. » B.
7695. Le comte André Schouvalow. 30 octobre. — « La charmante lettre que vous m'avez écrite. » B.
7696. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 30 octobre. — « Votre Majesté impériale me rend la vie. » B.
7697. Bordes. 30 octobre. — « Si j'en avais cru mon cœur. » B.
7698. Hennin. Ferney, 30 octobre. — « Ma haute dévotion m'ayant fait craindre. » B.
7699. *De Hennin.* 30 octobre. — « J'applaudis à vos scrupules. » *Corresp. inéd.*
7700. Hennin. 30 octobre. — « En vous remerciant de toutes vos bontés. » B.

7701. Le comte de Schomberg. 31 octobre. — « Je ne peux trop vous remercier. » B.
7702. Frédéric II, roi de Prusse. Novembre 1769. — « Sire, un Bohémien qui a beaucoup d'esprit. » B.
7703. Marmontel. 1^{er} novembre. — « J'ai été enchanté de votre souvenir. » B.
7704. La marquise du Defant. Ferney, 1^{er} novembre. — « Si je suis en vie au printemps. » B.
7705. Le maréchal de Richelieu. 8 novembre. — « J'attends ces jours-ci, monseigneur. » B.
7706. *De D'Alembert*. 9 novembre. — « Que béni soit l'homme de Dieu. » B.
7707. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 1^{er}-12 novembre. — « Je suis bien fâchée de voir. » *Doc. russes.*
7708. L'abbé Audra. 13 novembre. — « J'ai été plus près de faire le voyage. » C. et F.
7709. Le cardinal de Bernis. Ferney, 13 novembre. — « Votre Éminence veut s'amuser à Rome. » B.
7710. Le comte de Rochefort. 18 novembre. — « Je suis devenu plus paresseux. » B.
7711. Madame ***. Ferney, 19 novembre. — « Il est vrai que si je n'avais cru. » C. et F.
7712. Hennin. 21 novembre. — « On a l'honneur de renvoyer. » B.
7713. Le maréchal de Richelieu. 22 novembre. — « Je n'ai pu encore avoir les *Souvenirs*. » B.
7714. *De M. D****. 22 novembre. — « J'ai chamaillé pendant trois ans avec mon curé. » B.
7715. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 13-24 novembre. — « Nous sommes si loin d'être chassés. » *Doc. russes.*
7716. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 25 novembre. — « Vous avez trop de modestie. » Pr.
7717. Le comte de Fékété. Ferney, 27 novembre. — « Il n'y a qu'une seule chose. » B.
7718. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 28 novembre. — « La lettre du 18 octobre, dont Votre Majesté. » B.
7719. Le comte d'Argental. 29 novembre. — « Vous êtes le premier. » B.
7720. L'abbé Audra. 30 novembre. — « Vous êtes actuellement instruit. » B.
7721. Le maréchal duc de Richelieu. 3 décembre 1769. — « Enfin, voici les *Souvenirs de Mme de Caylus*. » B.
7722. Servan. 6 décembre. — « La lettre dont vous m'honorez me ramène. » B.
7723. Le conseiller Le Bault. Ferney, 6 décembre. — « Monsieur, vous êtes charitable. » MAND.-GR.
7724. Panckoucke. 6 décembre. — « Vous savez que je vous regarde. » B.
7725. Le duc de Praslin. — « Un pauvre Suisse qui vous est toujours très-attaché. » C. et F.
7726. Laus de Boissy. Ferney, 7 décembre. — « J'ai reçu votre *Secrétaire du Parnasse*. » B.

7727. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 9 décembre. — « Quand Thalestris, que le Nord admira . . . » B.
7728. L'abbé Audra. 10 décembre. — « J'espère que Cicéron La Croix. » B.
7729. La marquise du Deffant. 11 décembre. — « J'ai envoyé à votre grand'maman. » B.
7730. Le comte d'Argental. 11 décembre. — « Vous m'inquiétez et vous me désespérez. » B.
7731. Christin. 11 décembre. — « L'ermite de Ferney fait les plus tendres compliments. » B.
7732. *De d'Alembert*. 11 décembre. — « Je vous dois des remerciements. » B.
7733. Moulitou. 13 décembre. — « Je vais répondre à tous les points de votre lettre. » A. C.
7734. Marenzi. Ferney, 15 décembre. — « J'ai soixante-seize ans, je suis très-malade. » B.
7735. M. M. D. Ferney, 15 décembre. — « Si je n'avais pas été en train de tâter de mon cimetière. » B.
7736. *De la marquise du Deffant*. 20 décembre. — « J'ai mille raisons pour vous aimer. » LESC.
7737. Servan. Ferney, 20 décembre. — « L'ermite du mont Jura présente. » C. et F.
7738. Tabareau. Ferney, 22 décembre. — « Que ne suis-je jeune, monsieur! » C. et F.
7739. M^{me} Dupuy, née de L'Estanduère. Ferney, 23 décembre. — « Le triste état de ma santé. » B.

1770

7740. La duchesse de Choiseul. 1^{er} janvier 1770. — « Votre Excellence saura que. » B.
7741. Catherine II, impératrice de Russie. 2 janvier, à Ferney. — « J'aprends que la flotte de Votre Majesté. » B.
7742. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 4 janvier. — « Le vieux citadin du Caucase. » Pa.
7743. Tabareau. Janvier. — « Savez-vous quelque chose de l'effroyable nouvelle? » B.
7744. Le comte d'Argental. 5 janvier. — « Je vous supplie instamment. » B.
7745. Le comte de Schomberg. 5 janvier. — « Quand l'ermite du mont Jura s'intitulait. » B.
7746. Christin. 5 janvier 1770. — « Cent bonnes années à mon cher petit philosophe. » C. et F.
7747. Servan. 5 janvier. — « Vous croyez bien que si j'avais été en vie. » B.
7748. La Tourrette. 6 janvier. — « Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement. » B.

7749. Élie de Beaumont. Ferney, 10 janvier. — « Mon cher Cicéron, il y a un mois. » B.
7750. Dupont. Ferney, 11 janvier. — « Tâchez de tuer quelque gros prélat. » B.
7751. D'Alembert. 12 janvier. — « Premièrement il faut que je vous dise. » B.
7752. Tabareau. 12 janvier. — « Je suis très-sensiblement touché. » . . B.
7753. De Belloy. Ferney, 17 janvier. — « Eh, mon Dieu! monsieur! Eh, mon Dieu! » B.
7754. Élie de Beaumont. Ferney, 17 janvier. — « Mon cher Cicéron, je vois que vous réussissez. » C. et F.
7755. *De Catherine II, impératrice de Russie.* Le 8-19 janvier. — « Je suis très-sensible de ce que vous partagez. » B.
7756. Le comte d'Argental. 20 janvier. — « Vous avez eu la bonté. » . . B.
7757. Lekain. Ce 20 janvier. — « L'oncle et la nièce sont aussi sensibles. » B.
7758. Colini. 22 janvier. — « La médaille de monseigneur l'électeur est parfaite. » B.
7759. Le comte d'Argental. 24 janvier. — « C'est pour dire à mes anges. » B.
7760. Le duc de Praslin. Ferney, 24 janvier. — « Monseigneur, pardon; je tremble de fatiguer. » C. et F.
7761. Élie de Beaumont. Ferney, 24 janvier. — « Mon cher Cicéron, je reçois les papiers. » B.
7762. *De d'Alembert.* 25 janvier. — « Mon cher confrère, mon cher maître, mon cher ami. » B.
7763. La Harpe. 26 janvier. — « Dieu et les hommes vous en sauront gré. » B.
7764. Le président de Ruffey. Ferney, 26 janvier. — « Sæpe premente deo, fert deus alter opem. » Ta. F.
7765. Thieriot. 26 janvier. — « Mon ancien et oublieux ami, je crois. » . B.
7766. La marquise du Defant. Ferney, 28 janvier. — « Qui? moi, madame, que je n'aie point répondu. » B.
7767. Christin. 30 janvier. — « Le solitaire mande au petit philosophe. » C. et F.
7768. De Pomaret. 31 janvier. — « Le vieillard à qui M. de Pomaret a écrit. » C. et F.
7769. D'Alembert. 31 janvier. — « Rétablissez votre santé, mon très-cher philosophe. » B.
7770. Frédéric II, roi de Prusse. Janvier. — « Mon cher Lorrain, je ne sais pas comment. » B.
7771. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 2 février 1770. — « Votre Majesté daigne m'apprendre. » B.
7772. Chabanon. 6 février. — « Nous vous sommes trop attachés. » . . B.
7773. Le Riche. 6 février. — « Vous avez quitté des Welches pour des Welches. » B.
7774. M. ***. Ferney, 6 février. — « Vous vous adressez à un vieillard malade. » B.

7775. Le cardinal de Bernis. Ferney, 9 février. — « Vous me tenez rigueur. » B.
7776. Le maréchal duc de Richelieu. 9 février. — « Je présume que vous reçûtes. » B.
7777. Marenzi. Ferney, 12 février. — « Je vous aurais remercié plus tôt. » B.
7778. L'abbé Audra. Le 14 février. — « Je suis plus étonné que jamais. » B.
7779. *De la marquise du Dessant.* 14 février. — « Mercredi prochain, 7 de ce mois, il partira. » Lesc.
7780. De Jardin. Ferney, 15 février. — « Vous avez bien voulu servir de tuteur. » B.
7781. *De Hennin.* 16 février. — « Vous connaissez sans doute déjà, monsieur. » *Corresp. inéd.*
7782. Hennin. 16 février. — « Ne l'avais-je pas toujours bien dit ? » . . B.
7783. Élie de Beaumont. 16 février. — « J'ignore si les désordres de Genève. » B.
7784. Le comte de Rochefort. Ferney, 16 février. — « Le vieux malade, qui n'écrit plus. » C. et F.
7785. Hennin. 16 février. — « Ceci devient sérieux, monsieur. » . . . B.
7786. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 17 février. — « Le pauvre Lorrain, dont vous vous souvenez. » Pa.
7787. *De Hennin.* 17 février. — « M. Fabry, que j'ai engagé à passer chez vous. » *Corresp. inéd.*
7788. Hennin. 18 février. — « Ma foi, ayant bien pesé. » B.
7789. Mécenas-Atticus, duc de Choiseul. Ferney, 18 février. — « La voix de Jean criant dans le désert. » B.
7790. Le comte d'Argental. 19 février. — « Les vieillards de quatre-vingts ans qu'on assassine. » B.
7791. Colini. Ferney, 20 février. — « En me proposant le voyage dont vous me parlez. » B.
7792. La marquise du Dessant. 21 février. — « J'ai reçu le Charles-Quint anglais. » B.
7793. Le chevalier de Montfort. 21 février. — « Celui à qui vous avez écrit se sent très-indigne. » B.
7794. Le président de Brosses. 21 février, à Ferney. — « En vérité, ce n'est pas assez pour moi. » Th. F.
7795. Panckoucke. 21 février. — Consolez-vous, monsieur; il est impossible. » B.
7796. *De Hennin.* Genève, 21 février. — « Tous les malheurs que le prophète Jean. » *Corresp. inéd.*
7797. *De d'Alembert.* 22 février. — « Que vous êtes heureux. » B.
7798. La duchesse de Choiseul. Ferney, 24 février. — « Tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions. » B.
7799. Hennin. 24 février. — « J'ai encore écrit aujourd'hui. » B.
7800. Robertson. 26 février. — « Il y a quatre jours que j'ai reçu le beau présent. » B.
7801. Hennin. 26 février. — « Vous savez qu'hier cinquante émigrants. » B.

7802. *De Hennin*. 26 février. — « Le plat proverbe : les beaux esprits se rencontrent. » *Corresp. inéd.*
 7803. *D'Alembert*. 28 février. — « Je suis bien étonné et bien affligé. » B.
 7804. *Du cardinal de Bernis*. 28 février. — « J'ai tort, mon cher confrère, je l'avoue. » B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

- ALBERGATI CAPACELLI (le marquis). Lettres 7367, 7572.
 ALEMBERT (d'). Lettres 7249, 7253, 7326, 7356, 7382, 7413, 7427, 7437, 7455, 7505.
 7556, 7567, 7588, 7605, 7632, 7656, 7694, 7751, 7769, 7803.
 AMMON (d'), chambellan du roi de Prusse. Lettre 7239.
 ANONYMES. Lettres 7305, 7403, 7428, 7429, 7516, 7557, 7628, 7640, 7651, 7711, 7735, 7774.
 ARGENCE DE DIRAC (le marquis d'). Lettres 7324, 7566, 7623.
 ARGENTAL (le comte d'). Lettres 7222, 7244, 7257, 7278, 7289, 7304, 7308, 7317
 7325, 7335, 7339, 7345, 7363, 7379, 7395, 7398, 7407, 7421, 7424, 7463, 7488,
 7501, 7525, 7543, 7545, 7551, 7555, 7575, 7585, 7586, 7603, 7616, 7620, 7626,
 7647, 7661, 7664, 7671, 7677, 7687, 7719, 7730, 7744, 7756, 7759, 7790.
 AUDRA (l'abbé). Lettres 7392, 7442, 7490, 7527, 7549, 7574, 7627, 7655, 7670, 7708
 7720, 7728, 7778.
 AVIGNON (le gazetier d'). Lettre 7250.
 BEAUMONT (ÉLIE de). Lettres 7268, 7295, 7609, 7637, 7638, 7749, 7754, 7761, 7783.
 BEAUMONT-JACOB, banquier à Genève. Lettres 7450, 7564, 7565.
 BEAUTEVILLE (le chevalier de). Lettre 7378.
 BELESTAT (le marquis de), de l'Académie de Toulouse. Lettres 7358, 7359, 7447.
 BELLOY (de). Lettre 7753.
 BERNIS (le cardinal de). Lettres 7552, 7571, 7619, 7709, 7775.
 BIORD, évêque d'Annecy. Lettres 7237, 7252.
 BOCCAGE (M^{me} du). Lettre 7371.
 BORDES. Lettres 7224, 7263, 7337, 7306, 7402, 7403, 7418, 7451, 7584, 7614, 7640,
 7659, 7660, 7697.
 BOUDOT (l'abbé). Lettre 7434.
 BOUFFLERS (le chevalier de). Lettre 7293.
 BOURET, le fermier général. Lettre 7307.
 BROSSES (le président de). Lettres 7315, 7794.
 CAPPERRONNIER (Jean-Augustin), neveu. Lettre 7274.
 CARLI. Lettre 7440.
 CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 7394, 7468, 7484, 7531, 7561, 7653,
 7689, 7696, 7718, 7741, 7771.

- CHABANON (de). Lettres 7231, 7242, 7256, 7260, 7285, 7297, 7303, 7328, 7375, 7412, 7475, 7482, 7528, 7544, 7560, 7607, 7624, 7676, 7772.
- CHAMFORT (de). Lettre 7679.
- CHARDON. Lettre 7236.
- CHENEVIÈRES (de). Lettres 7259, 7265, 7282, 7606.
- CHOISEUL (le duc de). Lettres 7221, 7385, 7595, 7789.
- CHOISEUL (M^{me} la duchesse de). Lettres 7301, 7469, 7554, 7558, 7579, 7610, 7630, 7657, 7667, 7740, 7798.
- CHRISTIN. Lettres 7270, 7312, 7316, 7388, 7611, 7731, 7746, 7767.
- COLINI. Lettres 7269, 7401, 7517, 7603, 7758, 7791.
- COLMAN. Lettre 7391.
- COSTE (le médecin). Lettre 7690.
- CRAMER (l'aîné). Lettre 7529.
- CRAMER (Gabriel). Lettre 7377.
- DANTOINE, à Manosque. Lettre 7280.
- DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 7299, 7306, 7390, 7415, 7430, 7443, 7449, 7460, 7472, 7483, 7498, 7504, 7520, 7536, 7597, 7608, 7622, 7658, 7669, 7704, 7729, 7766, 7792.
- DEPARCIEUX (Antoine). Lettre 7287.
- DERREY DE ROQUEVILLE. Lettre 7591.
- DUPATY, avocat général du parlement de Bordeaux. Lettre 7514.
- DUPONT, avocat à Colmar. Lettres 7248, 7290, 7357, 7361, 7502, 7519, 7522, 7593, 7750.
- DUPONT (DE NEMOURS). Lettre 7569.
- DUPUITS. Lettre 7426.
- DUPUY (M^{me}), née DE L'ESTANDUÈRE. Lettre 7739.
- ÉPINAI (M^{me} d'). Lettres 7271, 7568, 7636.
- FÉKÉTÉ (le comte de). Lettres 7228, 7389, 7471, 7717.
- FENOUILLOT DE FAUBAIRE. Lettre 7233.
- FISCHER, intendant des postes, à Berne. Lettre 7229.
- FLORIAN (le marquis de). Lettre 7227.
- FLORIAN (M^{me} la marquise de). Lettres 7489, 7524.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 7702, 7727, 7770.
- GAILLARD. Lettres 7374, 7464, 7493, 7539.
- GALLITZIN (le prince). Lettre 7465.
- GAY DE NOBLAC. Lettre 7270.
- GRIMM (le baron). Lettre 7431.
- GROS, curé de Ferney. Lettres 7238, 7514, 7513.
- GUDIN DE LA BRENNELLERIE. Lettre 7281.
- GUILLAUMOT, architecte de la généralité de Paris. Lettre 7318.
- HAMMON (d'). — Voyez AMMON (d').
- HÉNAULT (le président). Lettres 7331, 7344, 7360, 7372.
- HENNIN. Lettres 7310, 7313, 7341, 7346, 7351, 7352, 7354, 7411, 7453, 7503, 7581, 7684, 7698, 7700, 7712, 7782, 7783, 7788, 7799, 7801.
- HORN (M^{me} la comtesse de), née Aurore de SAXE. Lettre 7329.
- HOUEL (Jean), peintre et graveur. Lettre 7639.

- JARDIN (de). Lettre 7780.
- JULH (le chevalier de), brigadier des gardes du roi. Lettre 7273.
- LA BORDE DES MARTRES (M^{me} de). Lettre 7668.
- LACOMBE, libraire à Paris. Lettre 7587.
- LA HARPE. Lettres 7275, 7373, 7448, 7500, 7533, 7763.
- LALANDE (Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS de). Lettres 7349, 7361.
- LA MARCHE (FYOT DE), fils. Lettres 7291, 7320.
- LA MOTTE-GEFFRARD de). Lettre 7327.
- LA TOURAILLE (le comte de). Lettres 7243, 7336, 7445, 7518, 7537, 7600, 7665.
- LA TOURRETTE (le marquis de). Lettres 7338, 7748.
- LAUS DE BOISSY. Lettre 7726.
- LAVAYSSE DE VIDON. Lettre 7446.
- LA VILLIÈRE (le duc de), comte de SAINT-FLORENTIN. Lettre 7393.
- LE BAULT (le conseiller). Lettres 7323, 7452, 7723.
- LE CLERC DE MONTMERCY. Lettre 7240.
- LECLERC (Nicolas-Gabriel CLERC ou), médecin du grand-duc de Russie. Lettre 7534.
- LEKAIN. Lettres 7542, 7757.
- LE RICHE. Lettres 7266, 7773.
- LE ROY, avocat à Toulouse. Lettre 7635.
- LE THINOIS, avocat. Lettre 7432.
- LETOURNEUR. Lettre 7570.
- LIGNÉ (le prince de). Lettres 7405, 7516, 7612.
- LINGUET. Lettre 7506.
- LORRY (le chevalier de). Lettre 7370.
- LUNEAU DE BOISJERMAIN. Lettre 7692.
- MAIGROT. Lettre 7414.
- MAILLET DU BOULLAY (Charles-Nicolas), secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen. Lettre 7365.
- MAIRE (Jean). Lettre 7642.
- MARENZI (Jean). Lettres 7734, 7777.
- MARIN. Lettres 7314, 7548, 7583, 7599.
- MARMONTEL. Lettres 7400, 7703.
- MILLY (le comte de), lieutenant-colonel d'infanterie. Lettre 7302, 7425.
- MONTAUDOIN (de), négociant à Nantes. Lettre 7276.
- MONTFORT (le chevalier de), à Florac en Gévaudan. Lettre 7793.
- MOREAU DE LA ROCHETTE. Lettre 7226.
- MORELLET (l'abbé). Lettre 7592.
- MOULTOU, à Genève. Lettres 7604, 7733.
- PACOT (H.), à Versailles. Lettre 7355.
- PANCKOUCKE. Lettres 7298, 7478, 7682, 7724, 7795.
- PAULET (Jean-Jacques), médecin à Anduze. Lettre 7245.
- POMARET (de), à Ganges. Lettres 7457, 7768.
- POMMEREU (M^{me} de). Lettre 7435.
- PRASLIN (le duc de). Lettres 7386, 7725, 7760.
- RIBOTTE, à Montauban. Lettres 7241, 7417.
- RICHARD, négociant à Murcie. Lettre 7332.

- RICHELIEU** (le maréchal duc de). Lettres 7284, 7292, 7343, 7487, 7530, 7589, 7598, 7617, 7641, 7648, 7654, 7663, 7666, 7678, 7686, 7705, 7713, 7721, 7776.
- REY** (Marc-Michel), libraire à Amsterdam. Lettre 7476.
- ROBERT** (Hubert). Lettre 7639.
- ROBERTSON**. Lettre 7800.
- ROCHEFORT** (le comte de). Lettres 7235, 7262, 7376, 7399, 7438, 7479, 7576, 7580, 7602, 7613, 7631, 7648, 7710, 7784.
- ROUBAUD** (l'abbé Pierre-Joseph-André). Lettre 7578.
- RUFFEY** (le président de). Lettres 7283, 7322, 7340, 7383, 7473, 7764.
- RULHIÈRE** (de). Lettre 7538.
- SAINT-FLORENTIN** (le comte de). — Voyez **LA VRILLIÈRE** (le duc de).
- SAINT-JULIEN** (M^{me} de). Lettres 7330, 7347, 7494.
- SAINT-LAMBERT**. Lettres 7497, 7521.
- SAINT-MÉGRIN** (le duc de). Lettre 7381.
- SAINT-POINT** (M^{me} la comtesse de). Lettre 7348.
- SALES DE PRÉGNY**. Lettre 7454.
- SAURIN**. Lettres 7294, 7433, 7523, 7618.
- SAUVIGNY** (M^{me} de). Lettres 7441, 7462, 7467, 7510.
- SCHOMBERG** (le comte de). Lettres 7621, 7634, 7649, 7673, 7701, 7745.
- SCHOVALOW** (le comte André). Lettres 7406, 7695.
- SEDAINE**. Lettre 7526.
- SERVAN**. Lettres 7643, 7680, 7722, 7737, 7747.
- SIGNY**, dessinateur pour la ville de Paris, à l'Hôtel des monnaies. Lettre 7550.
- SIRVEN**. Lettre 7674.
- SOUMAROKOF**, poète russe. Lettre 7485.
- SUDRE** (de), avocat à Toulouse. Lettre 7474.
- TABAREAU**. Lettres 7369, 7470, 7662, 7738, 7743, 7752.
- TAULÈS** (le chevalier de). Lettre 7225.
- THIBOUVILLE** (le marquis de). Lettres 7223, 7264, 7481, 7507, 7650.
- THIERIOT**. Lettres 7334, 7466, 7491, 7495, 7515, 7540, 7547, 7563, 7573, 7590, 7625, 7765.
- TOLLOT** (Jean-Baptiste), apothicaire à Genève. Lettre 7261.
- TRANTZSEHEN**, premier lieutenant de l'infanterie saxonne, à Ernsthof. Lettre 7508.
- VASSELIER**, premier commis des postes, à Lyon. Lettres 7480, 7562.
- VERNES** (Jacob), pasteur à Genève. Lettres 7380, 7387, 7685.
- VILLEVIEILLE** (le marquis de). Lettres 7254, 7321, 7397, 7423.
- VOISENON** (l'abbé de). Lettre 7553.
- WALPOLE** (Horace). Lettres 7277, 7300.
- WARGEMONT** (le comte de). Lettres 7362, 7458, 7490, 7544, 7577.
- WORONZOFF** (le comte). Lettre 7486.
- XIMENÈS** (le marquis de). Lettre 7652.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

- ALEMBERT (d'). Lettres 7230, 7246, 7258, 7267, 7272, 7286, 7333, 7368, 7384, 7409, 7420, 7439, 7450, 7629, 7644, 7688, 7706, 7732, 7762, 7797.
- ANONYME. Lettre 7714.
- BERNIS (le cardinal de). Lettres 7559, 7601, 7681, 7804.
- BIORD, évêque d'Annecy. Lettres 7234, 7247, 7255.
- CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 7419, 7422, 7594, 7633, 7675, 7683, 7691, 7707, 7715, 7755.
- CLÉMENT, de Dijon. Lettre 7408.
- DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 7232, 7296, 7309, 7404, 7410, 7416, 7444, 7461, 7477, 7492, 7512, 7532, 7596, 7615, 7645, 7672, 7736, 7779.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 7716, 7742, 7786.
- HENNIN. Lettres 7311, 7342, 7350, 7353, 7436, 7509, 7582, 7690, 7781, 7787, 7796, 7802.
- HORN (M^{me} la comtesse de), née Aurore de SAXE. Lettre 7319.
- JORE. Lettres 7366, 7535.
- LA VRIILLIÈRE (le duc de), comte de SAINT-FLORENTIN. Lettre 7288.
- LINGUET. Lettre 7496.
- MOREAU DE LA ROCLETTE. Lettre 7251.
- SAINT-FLORENTIN (le comte de). — Voyez LA VRIILLIÈRE (le duc de).
- THIERIOT. Lettre 7456.

PERSONNAGE

AYANT ÉCRIT UNE LETTRE CONCERNANT VOLTAIRE.

- WAGNIÈRE. Lettre à M. Ribotte, n° 7417.

FIN DE LA TABLE DU TOME XLVI